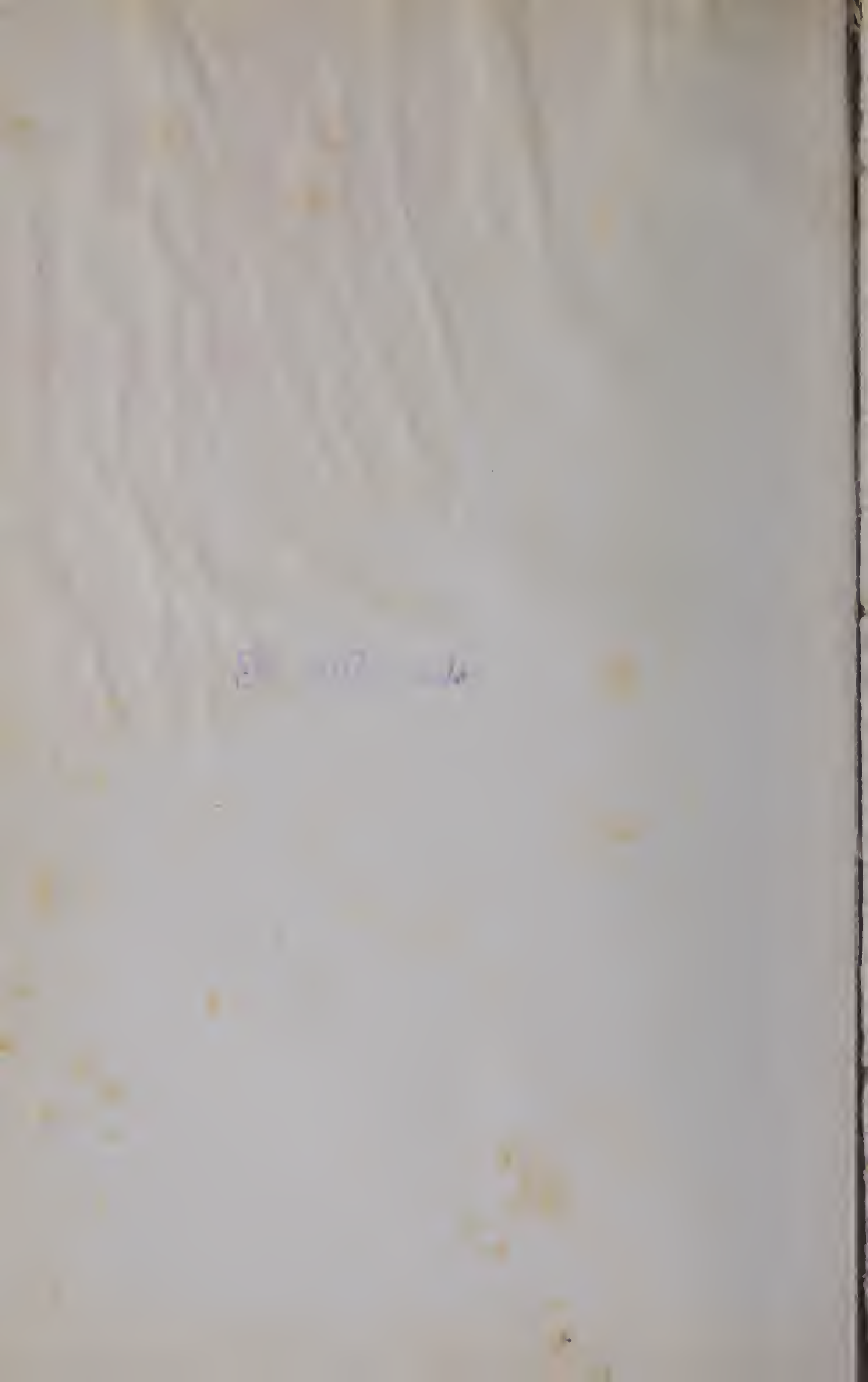




HISTORIQUE

DES

RUES

ET

PLACES PUBLIQUES

DE LA

Ville d'Anvers,

PAR

AUGUSTIN THYS.



ANVERS.

TYPOGRAPHIE L. GERRITS, GRAND GODDAERT, 26,

1873.

HISTORIQUE

DES

RUES ET PLACES PUBLIQUES

DE LA

VILLE D'ANVERS.

Origine des noms des rues, altérations nombreuses et traductions incorrectes. — Détails topographiques. — Églises, chapelles, établissements religieux et fondations diverses. — Monuments, hôtels et maisons historiques. — Descriptions, notices biographiques, épisodes, anecdotes, légendes, etc.

INTRODUCTION.

Les divers agrandissements d'Anvers.

Afin de permettre au lecteur peu familiarisé avec les annales anversoises, de suivre avec fruit le travail que nous avons entrepris, il est nécessaire de donner quelques explications préalables au sujet des divers agrandissements que reçut la ville d'Anvers dans le cours des siècles.

Vers l'année 1200, Anvers ne comprenait encore que l'espace peu considérable, renfermé entre l'Escaut, le canal au Beurre, le canal au Sucre, le canal au Fromage, le canal des Jésuites, le canal des Récollets et le canal aux Charbons. Ces canaux formaient alors les fossés de l'enceinte ; ils

existent encore en grande partie aujourd'hui, mais, à part le dernier, ils sont voûtés. Deux portes donnaient issue sur la campagne : la porte aux Vaches et la porte des Vignes. En outre, il est probable qu'il existait des poternes ou des portes grillées, à l'entrée de la rue Haute et du Marché-au-Lait, ainsi qu'à l'extrémité du *Coppenhol*.

Dans cette première enceinte se trouvait le Bourg, qui fut le berceau d'Anvers et dont nous parlerons plus loin.

La ville fut depuis agrandie, ou, pour être plus exact, l'enceinte fortifiée fut depuis lors reculée sept fois, soit en tout, soit en partie.

Premier Agrandissement.

En 1201 ou 1216, les limites furent reculées, du côté méridional, jusqu'au canal Saint-Jean, le rempart des Tailleurs-de-Pierres, le rempart du Lombard, la rue du Berceau et le rempart Sainte-Catherine, à l'extrémité du quel les anciens fossés se reliaient aux nouveaux. Au lieu d'un simple ouvrage en terre, on construisit, pour clore la nouvelle enceinte, de solides murailles, flanquées de tours, dont les fossés extérieurs servent aujourd'hui de canaux. L'enceinte avait six portes sur la campagne : la porte Saint-Jean, la porte des Brasseurs (Kammerpoort), la porte de Meir, la porte Sainte-Catherine, la porte des Vignes et la porte des Vaches. Chacune d'elles était munie de ponts-levis et de herses, et flanquée de tours. En suite de cet agrandissement, l'église Notre-Dame avec ses dépendances et un vaste terrain sablonneux, nommé *het Sand,* furent renfermés dans les murs.

Deuxième Agrandissement.

Environ un demi-siècle après (1250), on agrandit la ville du côté septentrional en y incorporant les prairies, nommés *den Driesch*, où les Dominicains élevaient alors leur monastère, et d'autres terrains vagues. Les auteurs ne sont pas très-précis au sujet de cet agrandissement, mais il est assez

probable que la nouvelle limite partait de la porte aux Vaches, longeait la rue du Chaperon, le canal des Teinturiers, et se reliait de là, par le fossé du Leguit, au canal Saint-Pierre.

En effet, il est certain que le canal, situé entre les rues du Chaperon et du Klapdorp, a formé anciennement un fossé d'enceinte de la ville; il faut donc le rattacher à l'un ou l'autre des divers agrandissements, ce qu'ont perdu de vue la plupart de nos écrivains. Or tout semble indiquer que ce fossé a été construit lors du deuxième agrandissement, car il ne se rattache évidemment à aucune des extensions qui eurent lieu dans la suite.

La nouvelle section de l'enceinte, construite en 1250, n'avait aucune issue sur la campagne.

Troisième Agrandissement.

En 1314, sous le duc Jean II, fut opéré, ou pour mieux dire achevé, le troisième agrandissement ; les limites de la ville furent reculées, du côté de l'Escaut, jusqu'à la tour de Kroonenburg, bâtie au pied du fleuve ; à partir de ce point, l'enceinte longeait l'Esplanade, les rues Barvoet et des Escrimeurs jusqu'à la Tour-Bleue, la place de l'Ancien Canal, les rues de la Bascule, des Claires, Saint-Jacques et de la Princesse, le Kauwenberg, le canal de l'Amidon, le canal Falcon, pour de là se relier au canal des Teinturiers et au canal Saint-Pierre.

Ce tracé ne fut sans doute considéré que comme provisoire; aussi les remparts ne furent construits en maçonnerie que depuis la Tour-Bleue jusqu'à celle de Kroonenburg. Cette section était percée de trois portes : celle de Saint-Georges, celle des Béguines et celle de Kroonenburg. Les deux premières furent déplacées au XVI[e] siècle.

Quatrieme Agrandissement.

En 1410, sous le duc Antoine de Bourgogne, le tracé de

la ligne d'enceinte fut rectifié à partir de la Tour-Bleue ; de ce point, la nouvelle ligne suivait les remparts qui viennent d'être démolis, jusqu'à la porte Rouge, pour de là se diriger, par les canaux de l'Ancre, des Vieux-Lions et des Brasseurs, jusqu'à l'Escaut.

Ces deux agrandissements eurent pour effet d'incorporer à la ville l'abbaye Saint-Michel, les *Gasthuisbeemden*, les villages de Kipdorp et de Klapdorp, les terrains du *Falconshof* ainsi que les vastes marécages situés tout à l'entour.

Cinquante-une tours flanquaient les murailles de la nouvelle enceinte, qui avait sept portes sur la campagne et treize sur la rivière.

Les portes sur la campagne étaient la porte de Kroonenburg, la porte des Béguines, la porte Saint-Georges, la porte de Kipdorp, la porte Rouge, la porte de Slyck et la porte Pisterne. Quant à celles donnant sur l'Escaut, nous en parlerons ultérieurement.

Cinquième Agrandissement.

Il fut opéré en 1543 du côté septentrional, où les remparts furent reculés, à l'effet d'englober dans l'enceinte la Nouvelle-Ville, c'est-à-dire tout l'espace compris entre les canaux de l'Ancre, des Vieux-Lions et des Brasseurs d'une part et le rempart au nord des anciens bassins, démoli en 1866, d'autre part. Cet agrandissement comprenait une superficie de 4,000 verges.

C'est vers cette époque aussi qu'eut lieu, en suite d'un décret de Charles-Quint, la reconstruction totale de l'enceinte élevée lors des troisième et quatrième agrandissements.

Sixième Agrandissement.

En 1567, lors de l'érection de la citadelle, une grande étendue de terrain fut enclavée de ce côté dans la ville et amena le déplacement du rempart et de la porte des Béguines.

Septième et dernier Agrandissement.

C'est le plus considérable de tous; il eut lieu en vertu de la loi du 8 septembre 1859 et fut complété, en 1869, par l'incorporation dans la nouvelle enceinte des terrains de la citadelle.

L'espace compris dans cette enceinte est d'environ 1,670 hectares, mais il est à remarquer que cette contenance ne tient pas compte des 410 hectares de la 6me section qui tombent hors des murs, tandis qu'elle comprend une partie de Borgerhout, Berchem, etc.; ainsi, en définitive, ce nouveau déplacement de la ligne des fortifications n'a presque pas agrandi le territoire de la ville d'Anvers qui contient actuellement en superficie, intra et extra-muros, 1,888 hectares. Notons ici que l'ancienne ville intra-muros ne comptait que 294 hectares.

Nous prions le lecteur de vouloir se pénétrer des indications qui précèdent ; car, outre qu'elles donnent une idée exacte de la topographie de la ville à ces différentes époques, elles expliquent la dénomination de beaucoup de nos rues. Aussi, nous aurons à y revenir à plusieurs reprises. Cela dit, nous entrons en matière, en commençant par le plus ancien quartier de la ville.

Plaine du Bourg, Rues du Steen, du Sac et des Nattes.

Plaine du Bourg. — Cette place, où existait encore, au commencement de ce siècle, l'église Sainte-Walburge, vulgairement dite *Burgtkerk*, formait à peu près le centre de l'ancien Bourg, l'endroit où une colonie de Bas-Saxons se fixa au VIIe siècle et donna naissance à la métropole du commerce belge.

Le Bourg était anciennement un château-fort, une puissante forteresse, appartenant au souverain du marquisat d'Anvers. Il comprenait un espace assez considérable et était entouré de tous côtés de hautes et solides murailles, crénelées et munies de tourelles ; ces dernières étaient reliées entre elles par un chemin entièrement couvert. Les fossés extérieurs, larges et profonds, traversaient les rues nommées aujourd'hui Fossé-du Bourg et Pont-aux-Anguilles et se reliaient à l'Escaut par ces deux points opposés, de manière que le *Burgt* était une véritable petite île, ayant un circuit d'un millier de pas. Son existence datait au moins de l'année 726 ; au IXe siècle, les Normands s'en emparèrent et brulèrent les habitations et l'église. Les solides murailles, dont on voit encore les débris, furent reconstruites, soit par ces derniers, soit dans le siècle suivant. A défaut de documents, on ne peut faire que des conjectures à cet égard.

Le Bourg n'avait à l'origine que deux portes, celle du *Steen* et celle qui donnait accès au *Werf*. Le châtelain ou son lieutenant en avait les clefs. Les deux autres issues, qui furent ouvertes postérieurement, se trouvaient dans les rues des Nattes et du Sac, comme nous le verrons plus loin.

L'antique manoir féodal se conserva dans son intégralité jusqu'à la fin du XVe siècle ; en 1481, la ville fit l'achat des fossés du Bourg dans l'intention de les rendre propres à la navigation, mais ce projet n'eut pas de suite, et, en 1489, on commença à opérer le remblaiement de ces fossés et à y construire des maisons. C'est vers la même époque sans doute également qu'on commença à élever des habitations bourgeoises

dans l'enceinte même de la forteresse. Depuis lors, le Bourg n'eut plus rien de distinct avec la ville proprement dite. Les uniques vestiges qui en restent aujourd'hui sont la porte dite *Steenpoort*, les deux tours dont elle est flanquée et trois autres tourelles ; l'une de ces dernières est adossée au *Steen*, les deux autres sont cachées derrière les maisons du Pont-aux-Anguilles.

L'emplacement de la plaine du Bourg était autrefois occupé par l'église Sainte-Walburge et le cimetière. Construite en 660 par Saint-Amand, le premier évêque qui prêcha à Anvers, cette chapelle ou église fut bénite sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul ; Rohingus, seigneur d'Anvers, en fit don en 726 à l'évêque Saint-Willibrord, qui la transmit la même année aux moines d'Epternach, desservant alors aussi l'église de Deurne. Sainte-Walburge, morte en 776, vécut pendant plusieurs années dans la crypte souterraine de ce temple, qui fut détruit par les Normands en 835. Les moines, paraît-il, le rétablirent après la retraite des Normands, mais il tombait de nouveau en ruines en 1249, quand il fut reconstruit et consacré à Sainte-Walburge. L'église du Bourg prit le rang de paroisse en 1477 et subit dans le cours des siècles des transformations et des agrandissements considérables qui firent de cet antique sanctuaire un des plus beaux édifices religieux de la ville. Les Français s'en emparèrent en 1797 et la convertirent en entrepôt pour la douane, destination qu'elle garda jusqu'en 1817, quand le roi Guillaume la fit vendre pour être démolie. Les derniers vestiges de ce beau temple, le plus ancien d'Anvers et un des plus anciens du pays, disparurent à la suite de l'effroyable incendie qui se déclara, dans la matinée du vendredi 10 août 1866, dans les caves à pétrole des magasins du *Gans*, et dont chacun se rappelle encore les dramatiques péripéties.

C'est de cette église qu'est provenu le célèbre tableau de Rubens, représentant l'*Érection de la Croix*, placé aujourd'hui à l'église Notre-Dame. Ce magnifique chef-d'œuvre, enlevé par les Français en 1794, nous fut rendu en 1815.

La plaine du Bourg était séparée du *Werf* par la muraille

d'enceinte, dans laquelle était pratiquée une porte d'un aspect monumental et imposant. C'était la porte du *Werf* : construite en même temps que la forteresse, elle avait été rebâtie en 1579 avec les matériaux provenus de la porte d'entrée de la citadelle, érigée douze ans auparavant par le duc d'Albe, et c'est alors aussi que disparurent les deux tours dont l'ancienne porte était flanquée. Le sommet du fronton de l'édifice était surmonté de la statue de Brabon, laquelle avait décorée jusqu'en 1585 la façade de l'Hôtel-de-Ville. Cette belle porte fut détruite en 1810 ; on démolit alors successivement la muraille et les maisons y adossées extérieurement, où étaient les offices du maître de la grue, du *Riddertol*, de l'accise du vin, du timbre et de l'employé communal, puis l'église du Bourg et le cimetière, et ainsi se trouva créée vers 1820 la plaine du Bourg, place qui sert depuis quelques années de champ de foire.

Quant au *Werf*, il ne comprenait encore, il y a soixante-dix ans, que la partie du quai situé en avant de la plaine du Bourg, et dont les limites extrêmes se terminaient en pointe, d'un côté au *Pensgat* et de l'autre au Marché-au-Poisson. Sur l'avancée du *Werf* avait été établie, de très-ancienne date, une grue tournante qui fut remplacée en 1546, par une autre dont le mécanisme était le même que celui des grues en fer que l'on construit de nos jours. Elle formait un grand bâtiment en bois, peint en rouge foncé comme les boiseries de toutes les propriétés communales. L'ancien *Werf* porte aujourd'hui le nom de Tête-de-Grue.

Les rues qui étaient situées dans l'enceinte du château, sont :

1° *Rue du Steen*. — On désignait au moyen-âge par le mot *Steen* les châteaux-forts que se construisaient les nobles et puissantes familles. Le *Steen* d'Anvers appartint-il à l'origine à quelque grande famille, on ne saurait le dire ; toujours est-il que dès le XIIe siècle, il servait de prison, destination qu'il garda jusqu'en 1824. Il fut reconstruit en 1520, sous le règne de Charles-Quint, d'après les dessins des illustres Dominique de Waghemakere et Rombout Keldermans. La façade, qui est encore assez bien conservée, ne manque

pas de grandeur et d'élégance ; au-dessus de la porte on remarque dans trois panneaux les armes et la devise de Charles-Quint, ainsi que les écussons de Brabant, du marquisat et de la ville d'Anvers. Dans la cour, dont les façades ont été restaurées récemment, on voit diverses anciennes inscriptions rappelant des fondations pieuses faites en faveur des prisonniers. L'édifice est bâti tout entier en pierre de taille.

Il y a quelques années à peine, on pouvait encore visiter les sombres prisons souterraines où l'air ne pénétrait que par de petites ouvertures. « Dans l'une de ces géhennes, dit un écrivain, se trouvaient les poteaux, garnis de carcans et de crampons de fer où l'on attachait les prisonniers ; dans une autre on conserva longtemps les crocs, les poulies, les lourdes pierres garnies d'anneaux, effroyables instruments de torture. Une troisième, plus étroite, plus noire, plus sinistre encore que les autres, servait aux exécutions secrètes. Là on décapitait, on noyait dans des cuves, on l'on torturait jusqu'à la mort les malheureuses victimes dont on voulait dérober le supplice à la pitié ou à l'indignation publique. Leurs gémissements et leurs cris s'amortissaient dans la formidable epaisseur des murs. »

Le *Steen* fut déclaré bien domanial, contrairement aux prétentions de la ville, par un jugement du 25 janvier 1828. Il fut acquis peu après par un industriel qui y établit une scierie de bois, mais la ville le racheta en 1842. Les bâtiments servirent pendant quelque temps d'habitation ; en 1862, ils furent restaurés et affectés au Musée d'antiquités. Les caves sont occupées par des poissonniers et ont leur issue de plain-pied sur une petite place bordant le Marché-au-Poisson.

En face du Steen était établie, il n'y a pas longtemps encore, la corporation ouvrière dite *de Kraankinders*. Cette association, dont l'existence date au moins de 1263, avait le privilége de desservir exclusivement la grue établie au *Werf*, pour le chargement et le déchargement des navires. Le 10 Janvier 1824, un vaste incendie éclata dans les

magasins de cette corporation; le feu alimenté par une grande quantité de tonneaux de poix, prit une grande extension et menaça un instant de réduire en cendres tout ce quartier.

2° *Rue du Sac*. — Elle formait anciennement une impasse ou cul-de-sac aboutissant au mur de la forteresse, circonstance qui explique sa dénomination. Ainsi on disait *In den Zak*, *by den Zak*; un acte de 1409 mentionne une maison *in den Sac, in de Borch* ». En 1420, le duc Jean IV, afin de faciliter, les communications entre le *Werf* et la ville, autorisa le Magistrat à faire une percée dans le mur et à y établir une porte, mais cette autorisation resta à l'état de lettre morte. Ce ne fut qu'en 1477, que le peuple insurgé démolit le mur de l'impasse du Sac et jeta un pont sur le fossé du Bourg. Ce pont reçut le nom de *Zakbrug*.

3° *Rue des Nattes*. — Cet endroit était primitivement un marécage où croissaient en abondance des joncs; de là le nom de *Mattestrate*, qui, dans son sens propre, signifie rue de la Jonchaie ou des Joncs.

Cette rue aboutissait également au mur du Bourg. Au commencement du XV[e] siècle sous le duc Antoine, on y pratiqua une troisième porte afin d'avoir une voie de communication directe entre le *Werf* et le nord de la ville. Chacune des trois portes, qui existaient en 1410, avait deux clefs, dont l'une était confiée aux échevins, et l'autre au Burggrave ou à son lieutenant.

On trouvait dans la rue des Nattes les édifices suivants :

1° *Le Vierschare*. — Le tribunal du *Vierschare* était établi d'abord dans un bâtiment adossé à l'église du Bourg ; il fut transféré en 1499, lors de l'agrandissement de cette église, dans une propriété sise en face, à l'angle des rues des Nattes et du Sac. Mais la construction de l'édifice, tel qu'on le voyait encore il y a vingt-cinq ans, n'eut lieu qu'en 1540, sous le règne de Charles-Quint.

La première condamnation, dit une chronique, fut prononcée dans le nouveau local le 28 mai 1540, contre un nommé Liévin Teerlinck. Ce malheureux fut conduit sur l'échafaud

dressé devant l'hotel-de-ville, où le bourreau lui mit un nœud coulant au cou, et l'attacha à la potence. Une inscription placée au-dessus de sa tête, portait ces mots :

Omdat ick veel valscheydt hebbe bedreven,
Daarom word ick aldus verheven.

Le Vierschare, comme on sait, était le local où siégeaient les échevins d'Anvers pour rendre la justice. Le mot *Vierschare* a la même signification que *Vierbank* ; il y avait là en effet, quatre bancs de pierre. Sur l'un étaient assis les échevins, sur celui vis-à-vis d'eux, se trouvait l'écoutète, chargé du maintien de l'ordre et de l'exécution des jugements ; enfin l'un des deux bancs latéraux était occupé par le plaignant et l'autre par l'accusé ou le défendeur. Suivant les coutumes des anciens Germains, les séances du tribunal devaient se tenir en plein air, et cela se pratiquait aussi à Anvers. Cependant les causes qui ne pouvaient donner lieu qu'à des *corrections arbitrales*, telles que la fustigation, le bannissement, l'exposition ou l'amende, pouvaient être jugées dans la chambre collégiale des Bourgmestres et Échevins.

Le *Vierschare* à Anvers était donc un local à ciel ouvert ; seulement un petit toit ou auvent protégeait les juges contre la pluie et les intempéries de l'air. L'édifice avait deux portes sur la rue des Nattes ; l'une servait à introduire l'accusé, l'autre était celle de l'habitation du concierge ; c'était la seule partie de l'enclos où il y avait une toiture. La large façade à front de la rue du Sac avait deux grandes entrées ; l'une conduisait à l'enceinte réservée au public, l'autre était destinée aux juges. L'Album de Linnig, annoté par Mertens, donne une très-belle gravure de ce vénérable monument de nos anciennes institutions judiciaires.

L'enceinte ruinée et les débris des bâtiments du *Vierschare*, abandonné depuis la révolution française, disparurent en 1847 ; on démolit en même temps le magasin dit *Bezaenhuis,* vieil édifice qui y attenait et dont le nom indique la destination primitive ; sur cet emplacement la ville construisit l'Entrepôt de

l'octroi, local qui, depuis la suppression de l'octroi, sert à l'École de navigation.

2° *Le Refuge de l'abbaye d'Afflighem.* — Cette vaste hôtellerie, l'un des principaux refuges qui existaient ici au XVe siècle, se trouvait presqu'en face du Bezaenhuis ; l'abbaye d'Afflighem en avait fait l'acquisition par acte du 7 juin 1426 ; la maison s'appelait alors *Beriangien* ou *Brittanje*. Ce refuge, qui servait d'hôtel aux moines d'Afflighem lors de leur passage à Anvers, fut vendu publiquement pendant les troubles religieux (1580) par l'Amman, sur la poursuite, paraît-il, d'un créancier qui demandait le paiement d'une livraison de vins, faite par lui à l'abbaye.

Ce bien, qui servit longtemps de magasin, fut, il y a quelques années, enclavé dans la vaste usine de MM. Meeus ; il est probable que le violent incendie qui réduisit en cendres cet établissement, dans la soirée du mercredi 28 Septembre 1870, a fait disparaître les derniers débris de cet antique Refuge. La partie des bâtiments, qui se trouvait à front du Quai Jordaens et qui faisait saillie sur la voie publique, fut démolie il y a une vingtaine d'années.

3° *Le Reuzenhuis.* — Le dernier édifice que nous avons à mentionner dans cette rue, est la maison désignée, encore aujourd'hui, sous le nom de *Reuzenhuis*. Son nom provient de la statue de Salvius Brabon, qui surmontait le fronton de la porte d'entrée. Cette maison avait été construite en 1284, par les chevaliers de l'ordre Teutonique (*Duitsche ridders*), sur un terrain acquis par eux du duc Jean II. Ce terrain tenait du côté de l'Escaut au mur du Bourg ; le duc autorisa à bâtir sur ce mur, pourvu que la défense ne vînt pas à en souffrir.

La commanderie ou la maison principale de cet ordre de chevalerie, qui datait des temps des croisades et avait pris son origine dans la Terre-Sainte, fut fondée en notre pays, en 1198, à Malines, et reçut le nom de *Pitzenburg*, du chef de l'hôtel où elle fut établie et qui provenait d'une ancienne famille.

Le Reuzenhuis fut occupé par les chevaliers de l'ordre Teu-

tonique pendant plus de 500 ans, mais il est à remarquer que le bâtiment, érigé en 1284, avait été en grande partie renouvelé dans le cours du XVI[e] siècle. Sous la République française, le bien fut vendu comme propriété nationale, avec trois maisons contiguës (24 novembre 1797) : il servit dès lors successivement de maison d'habitation, de magasin, de raffinerie de sucre et, en dernier lieu, il fut approprié par MM. Storms et Bellemans à une rizerie-à-vapeur. Un de ces vastes incendies, dont ce quartier semble avoir la spécialité, y éclata dans la soirée du dimanche 20 juillet 1856, et en peu d'heures, il ne resta presque plus rien de cet antique édifice. Il fut reconstruit depuis, sur un autre plan, pour servir à la même destination ; il ne reste aujourd'hui de la maison primitive qu'une partie de l'entrée avec la frise qui la décore. deux écussons, dont l'un porte les armes de l'ordre et l'autre celles du commandeur, ainsi que deux médaillons. On peut voir le dessin de l'ancienne façade dans l'Album de Linnig, et dans plusieurs autres ouvrages.

Observons encore, que c'est dans une cave voûtée de cet edifice, que fut découverte, il y a un siècle, la statue mutilée d'Isis, placée au Musée. Cette statue, de granit noir, porte un véritable cachet égyptien. On ignore comment elle est venue dans cet endroit.

C'est au *Reuzenhuis* qu'ont demeuré et eurent leurs ateliers, au siècle passé, les illustres sculpteurs-architectes Jean-Pierre Van Baurscheit et son fils. Les noms de ces brillants artistes, dont on admire encore partout les œuvres, reviendront à plusieurs reprises dans le cours de notre travail ; c'est d'après les plans de Van Baurscheit fils, que furent construits le Palais, place de Meir, l'hôtel de la Banque Anversoise et plusieurs autres magnifiques habitations. Le père mourut en 1728, le fils en 1768 ; l'un et l'autre furent enterrés dans l'église Sainte-Walburge.

L'origine du *Reuzenhuis*, comme nous venons de le voir, remontait à l'année 1284 ; s'il en faut croire la légende, son existence était bien plus ancienne et datait du temps de Jules-César. A cette époque, rapportent d'anciens chroniqueurs,

cette maison était habitée par le cruel et redoutable géant Druon Antigon, seigneur et maître du château d'Anvers, dont il était le fondateur ; de tous les navires qui descendaient et remontaient le fleuve, il exigeait, à titre de droit de passage, la moitié des marchandises qui étaient à bord. Si quelque batelier ou marchand lui offrait de la résistance ou cherchait à le tromper, le géant s'emparait de toute la cargaison, et, en outre, il punissait le récalcitrant en lui coupant la main droite, qu'il jetait dans l'Escaut. La tradition ajoute que le célèbre Salvius Brabon, 24ᵉ roi de Tongres, époux de Siviana, sœur d'Octave et cousine de Jules-César, vint mettre un terme aux exploits du redoutable géant Antigon, en le provoquant dans un combat singulier, où celui-ci fut vaincu et tué. Brabon coupa ensuite au géant la main droite et la lança au milieu du fleuve. Jules César, pour le récompenser de ce brillant exploit, le créa duc de Brabant et souverain du marquisat d'Anvers (51 ans avant J.-C.).

D'après une autre légende, ce haut fait d'armes est attribué à sept jeunes gens, qui furent les auteurs des sept anciennes familles patriciennes d'Anvers, vulgairement connues sous le nom de *Zeven Schaken*, et dont nous aurons à nous occuper plus loin.

C'est en se basant sur cette histoire purement fabuleuse, inventée au moyen-âge, qu'on a prétendu expliquer l'origine du mot *Antwerpen*, en le faisant dériver de *hand* et *werpen*, ainsi que celle des deux mains qui figurent dans les armes de la ville.

Or, il est aujourd'hui assez généralement admis que l'origine du mot *Antwerpen* n'est autre que la réunion des mots *ane 't werf* ou *ane 't werp*, c'est-à-dire, à la jetée ou au quai. De même que nous disons encore tous les jours *aan de werf*, de même on disait primitivement *ane 't werf*, le mot étant alors parfois employé dans un sens neutre. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, d'autant plus que M. L. Torfs, dans ses œuvres posthumes, semble abandonner une troisième interprétation, dont il était l'auteur, et qui était tellement savante et tellement compliquée, qu'il lui

avait fallu une dizaine de pages pour la faire bien comprendre.

Pont de la Prison, Pont aux Anguilles, Ruelle des Crabes.

Pont de la Prison. — Cette rue rappelle de nombreux et intéressants souvenirs. A son extrémité s'élève, flanquée de deux tours, la porte dite du Steen, l'un des plus antiques et précieux monuments de notre histoire. Son origine peut-être reportée au X[e] siècle, époque assignée à la construction du Bourg, mais il est constant qu'elle subit de notables restaurations et modifications dans le cours du XIII[e] siècle. Sur sa face extérieure, on voit la célèbre petite figure en bas-relief qui a exercé pendant longtemps la sagacité des archéologues et des savants. Tandis que les uns y découvraient une divinité scandinave, le dieu Fricco, d'autres y voyaient le dieu Semini ou Priape, d'autres enfin, une aigle aux ailes déployées; pour le moment, on est à peu près d'accord pour reconnaître que le bas-relief en question présente tout simplement la figure d'un Lion de Flandre dressé sur ses pattes de derrière. La console, au dessus de cette figure, portait jusqu'à la fin du siècle dernier, une statue de la Sainte Vierge, laquelle fut détruite par les républicains français.

Primitivement, la *Steenpoort* était munie d'un pont-levis ; on n'y passait qu'avec l'autorisation du châtelain ou de son lieutenant, qui détenait les clefs de la porte. Lorsque la commune d'Anvers fut devenue plus puissante, elle songea à s'affranchir de cet arrangement qui la mettait entièrement à la discrétion du Burggrave ; elle commença donc, de son autorité privée, sous le règne du duc Antoine, à construire un pont fixe en pierre. C'etait là une infraction grave aux prérogatives du duc; toutefois, par une charte du 28 mai 1410, celui-ci consentit à ce que le pont fut acheve, mais à la condition qu'on démolit les maçonneries de l'arche la plus rapprochée du château. C'est là le motif pour le quel ce pont, qui existe encore, n'a qu'une arche. On l'appelait autrefois *Borchtbrug* et *Gevangenbrug*.

Dans l'angle formé par cette porte et la maison n° 1, se trouve une borne en pierre bleue, portant une main sculptée et garnie de deux grossières barres de fer scellées de part et d'autre dans le mur. Cette borne, substituée à la fin du siecle dernier à celle qui y était placée antérieurement, rappelle une cérémonie de notre ancienne législation judiciaire. Aux termes d'un article du code criminel, les aveux qu'un prévenu faisait dans l'enclos du Steen, soit spontanément, soit au milieu des tortures, ne pouvaient lui être opposés, à moins qu'il ne les eût confirmés, dégagé de tous liens, sous le ciel ouvert, et hors du Bourg ; à cette fin, le prévenu était conduit, sur le pont de la Prison, dans l'espèce de tribune formée par les deux barres de fer, et là, en présence des échevins et des assistants, il rétractait ou confirmait les aveux faits dans la prison. Si les aveux étaient confirmés, le criminel comparaissant de nouveau le lendemain devant le *Vierschare*, les échevins entraient en délibération et le Bourgmestre prononçait à haute voix le jugement. Si le coupable était condamné à la peine de mort, l'exécution avait lieu le jour suivant. Après sa sortie du Steen, le condamné allait s'agenouiller, avec le prêtre qui l'assistait, devant le crucifix surmontant le parapet du pont de la Prison ; le prêtre récitait à haute voix les prières des agonisants, et la foule recueillie répétait ses paroles. Le crucifix, qu'on voit encore en cet endroit, ne date que de 1722, mais un autre y existait antérieurement.

Pont-aux-Anguilles. — En traversant le passage souterrain formé par la voûte sur laquelle est assise la Boucherie, du côté de l'endroit appelé vulgairement *de Bloedberg*, on entre dans la ruelle dite Pont-aux-Anguilles, l'une des voies publiques les plus pittoresques de l'ancien Anvers. En effet, cette ruelle forme une espèce de voie souterraine à ciel ouvert, où l'on a accès en passant sous une voûte basse et d'où l'on sort en passant sous celle du pont de la Prison.

L'emplacement occupé par cette rue formait anciennement, comme nous avons vu, le lit du fossé du Bourg ; on commença à y bâtir des maisons vers 1498, et c'est sans doute de cette époque que datent certaines vieilles constructions

qu'on voit en cet endroit. La rue prit son nom du pont qui se trouve à son extrémité ; car, par une singularité qu'on a peine à s'expliquer, la désignation de Pont de la Prison ne s'appliquait qu'à la partie supérieure du pont, tandis qu'on désignait de Pont-aux-Anguilles le passage sous l'arche, où s'établissaient à certains jours les marchandes d'anguilles.

C'est derrière les maisons sises du côté septentrional de cette ruelle, qu'on peut voir encore deux tours de l'ancien château ainsi que des débris des murailles.

Ruelle des Crabes. — Son nom provient soit des marchandes de crabes qui y étaient établies, soit du vieux mot flamand *grebbe* qui signifie fossé. Le nom de *Grebbestraatje* a pu s'appliquer peut-être autrefois, tant à cette ruelle qu'à celle dite Pont-aux-Anguilles.

Rues des Bouchers, des Tonneliers et du Fromage.

Rue des Bouchers. — Son nom n'a guère besoin d'explication. Les bouchers devaient se grouper naturellement à proximité du marché au Betail et dans le voisinage de la Halle où la viande était débitée au public. Le *Vleeschhuis*, comme on sait, était jadis spécialement affecté à cette destination.

Ce bel et somptueux édifice fut bâti à peu près sur l'emplacement de l'ancienne Halle, dont l'origine remontait à l'année 1280. Les travaux, dirigés par le célèbre architecte Herman de Waghemakere, commencèrent en 1501 et furent achevés, en grande partie, deux ans après. « La beauté de l'appareil de cet édifice, dit M. Schayes, construit en briques alternant avec des chaînons de pierres de taille, la régularité et le caractère simple et sévère de son architecture, lui donnent un aspect tout-à-fait monumental. » La façade principale est située à front de la rue des Bouchers; toute cette partie du bâtiment fut érigée sur l'ancien glacis du Bourg, tandis que la partie postérieure a pour base une voûte construite au-dessus du fossé de l'ancienne forteresse.

Les frais de ce colossal quadrilatère, qui a 44 mètres de

longueur sur 16 $1/2$ de largeur, doivent avoir été considérables, et il faut que la corporation des Bouchers ait été bien riche et bien puissante, pour se donner le luxe d'un établissement aussi magnifique et dont l'ornementation intérieure en marbres, sculptures et peintures, dépassait toute idée.

Le *Vleeschhuis* resta la propriété des bouchers jusque dans les dernières années du siècle passé ; alors les corporations ayant été supprimées, il fut confisqué et adjugé, comme bien national, au prix de 350,000 fr. en assignats (8 mai 1799). Les bouchers, comptant sur des temps meilleurs, avaient racheté l'immeuble, en nom personnel ; en septembre 1841, les membres survivants de l'ancienne corporation en firent la cession à M. Peyrot-Van Bommel, et depuis lors, ce bien resta dans cette famille.

L'incendie qui éclata dans les magasins du *Gans* en 1866, menaça à divers moments de se communiquer à la maison des Bouchers, convertie depuis quelques années en un vaste entrepôt de marchandises; chacun croyait ce bel édifice définitivement perdu. Heureusement il resta préservé, comme par une espèce de miracle, et sa destruction ne vint pas s'ajouter aux ruines dejà si nombreuses occasionnées par cet effrayant désastre.

Les façades sont encore aujourd'hui dans un bon état de conservation, et les cinq tourelles hexagonales, couronnées de clochetons, qui flanquent l'édifice, n'ont guère trop souffert des ravages de près de quatre siècles qui ont passé au-dessus d'elles. La ville ferait bien de racheter ce monument, qui offre un type remarquable de l'architecture civile du XVIe siècle.

La Boucherie, comme on sait, est entièrement isolée de toute habitation ; les deux ruelles latérales qui la longent s'appellent des *Trois Jambons* et des *Cerceaux*, d'après des maisons y situées.

Nous citerons encore dans la rue des Bouchers, la maison n° 6, près du Marché-au-Bétail, où on lit l'inscription suivante, taillée dans une pierre :

Dit huys sy Gode bequame,
De Cleyn Noetschale is syn name, 1577.

Rues des Tonneliers et du Fromage. — Ces deux rues, comme celles des Bouchers, des Rôtisseurs, des Orfèvres et plusieurs autres, prirent leur nom du commerce qui y était exercé. Dans la première, habitaient les tonneliers et les marchands de barriques, dans l'autre, les marchands de fromage. Suivant les habitudes du moyen âge, les métiers de cette époque avaient une tendance à se réunir dans les mêmes lieux, à s'associer par des intérêts communs et à contracter, sous le patronage d'un saint, les liens d'une pieuse fraternité.

La rue des Tonneliers est désignée dans un écrit de 1476 du nom de *Loosen Gaeyweg,* c'est-à-dire, chemin creux, couvert et secret ; mais cette dénomination s'appliquait plus particulièrement à la ruelle des Crabes qui est même ainsi connue à l'ancien cadastre. La rue du Fromage paraît aussi avoir porté au XV[e] siècle un second nom, celui de *Lynmakersstrate* (rue des Cordiers).

La seule maison à mentionner dans cette dernière rue, est celle dénommée *Sint-Joris,* n° 24, dont l'entrée se fait remarquer par son bel encadrement et par un joli bas-relief représentant Saint-Georges terrassant le dragon. Cette porte a paru assez belle à M. Linnig, pour être reproduite dans son magnifique Album Historique.

Montagne au Poisson, Rues du Bateau et des Pommes.

Le marché au Poisson était établi à son emplacement actuel, dès le quatorzième siècle : il occupait une espèce de bas-fond qui, lors de la reconstruction en 1841, fut notablement exhaussé. L'ancien marché ne présentait guère le coup-d'œil d'ordre, de propreté et d'élégance que nous offre le nouveau : c'était tout simplement de longues séries de loges en bois, d'un aspect dégoûtant et abritées sous des auvents que soutenaient des poutres grossières. Le bâtiment était ouvert jour et nuit et servait bien des fois de retraite nocturne aux malfaiteurs et aux ivrognes.

La ville, quand elle décida de reconstruire ce marché, qui

n'était pour ainsi dire qu'un sale cloaque, dut payer une indemnité de 50,000 fr. aux poissonniers qui avaient la propriété des échoppes.

Dans la nouvelle construction, les étaux sont placés autour d'une cour quadrangulaire et couverts par une spacieuse galerie en fer. L'ancienne subdivision du marché a été conservée ; de très-ancienne date, on le distingua en Marché intérieur et Marché extérieur, à cause du mur du Bourg qui le traversait dans toute son étendue, à partir du Steen jusqu'à la tour des Poissonniers. Le Marché extérieur ou le petit Marché était situé entre l'Escaut, le Bourg et le mur d'enceinte, et conséquemment en dehors de la ville ; le Marché intérieur ou le grand Marché se trouvait dans la ville. Lors de la reconstruction, la colonne du milieu, ornée d'une statue de la Vierge, et qui datait de 1663, a été enlevée et remplacée par une autre. L'Album de Linnig ne donne pas moins de huit vues différentes représentant l'ancien état de choses.

La tour des Poissonniers qui était adossée au Marché, du côté du *Werf*, fut démolie en 1797 ; c'était une tour d'une dimension très-grande et d'un aspect très-imposant. Elle avait été bâtie, au XIIIe siècle, par la corporation des Poissonniers.

Les rues du Bateau et des Pommes, à proximité de ce Marché, ont reçu leur dénomination : la première, de deux maisons nommées *de Schipkens* et *St.-Pieters Schip*, la seconde, du marché aux Pommes qui y était établi anciennement.

Canal au Beurre, Canal au Sucre, Rue du Sucre.

Le canal qui formait la première limite de la ville, du coté méridional, partait du pied de l'Escaut, traversait le milieu de la place actuelle et passait derrière l'ancien Hôtel-de-Ville. La partie du côté du fleuve se nommait Canal au Beurre, à cause du Poids qui y était établi, comme il y est encore, pour le pesage du beurre ; l'autre partie, à partir de la rue du Fromage, se nommait indiffé-

reumment Canal au Sucre et Canal au Sel, à cause de diverses industries qui étaient établies au bord de ce fossé.

Trois ponts existaient en cet endroit : 1° le pont de Pottere (*Potterbrug*), près de la rue des Serments ; 2° le pont des Brouettiers (*Kordewagenkruidersbrug*), en face de la rue du Fromage ; 3° le pont de l'Ail (*Lookbrug*) ; ce dernier se nommait encore Pont-aux-Pommes et aussi Pont-des-Veilleurs (*Wakersbrug*), et se trouvait à l'entrée de la rue des Bateaux.

Une rangée de maisons était bâtie sur le bord méridional du canal au Beurre, de manière que ce canal était encaissé entre ces maisons et celles qui forment actuellement le côté nord de la place ; sur le pont, près de la rue du Fromage, s'élevait une colonne surmontée de la statue de Saint-Jean-Népomucène. Le passage étroit laissé entre les maisons du côté du sud et celles du milieu de la place, aboutissait au mur bâti contre l'Escaut ; ce mur était désigné sous le nom de *Lookgaten*, à cause de certaines ouvertures ou meurtrières qui y étaient pratiquées, et tenait à une vaste tour appelée Tour des Boulangers, construite en 1304 par cette corporation pour servir à la défense de la ville. Cette tour puissante, qui avait une grande élévation et était d'un aspect imposant, se trouvait sur la contrescarpe du fossé, en avant du pont de l'Ail. De même que celle des Poissonniers, elle fut employée souvent comme lieu de détention et fut démolie en 1797, afin de créer de ce côté une issue vers l'Escaut, ce qui n'offrait guère de grande utilité en ce moment, puisqu'il n'y avait pas de quai depuis la Tête-de-Grue jusqu'au *Bierhoofd* (Quai aux Bières). Ce n'est qu'en 1804 qu'on commença la construction du quai.

Le canal au Sucre fut voûté, en suite d'un décret du collége du 16 août 1661, tant aux frais de la ville qu'à ceux des propriétaires riverains ; le canal au Beurre ne le fut qu'en 1832. Peu de temps après, on déblaya les maisons se trouvant au milieu de la place, ainsi que les deux ponts avec leurs accessoires : de cette manière fut créée une de nos plus belles places publiques.

Quant à la rue du Sucre, elle se nommait anciennement

Potterstrate, de la famille De Pottere qui y possédait des propriétés. Ainsi, dans le testament de Jean Nichole de 1330, il est fait mention de « *een huis dat men heet den Wan, daer Jan de Pottere in woent. dat gestaen es op den huec van der Potterstraten* » ; dans un acte échevinal de 1310, il est parlé d'une maison située au Marché « *ute gaende* (s'étendant) *van der Merct totter Potterstraten toe.* »

Après la démolition de l'ancienne Maison échevinale, la ville voûta le canal qui bordait le côté méridional de cet édifice et destina la partie voûtée à la construction de maisons. La nouvelle rue, qui prit le nom de Ruelle au Sucre, formait un passage étroit et incommode lequel fut considérablement élargi, il y a environ un quart de siècle.

La tour des Boulangers, comme nous le disions ci-dessus, servait souvent de prison auxiliaire, quand il n'y avait plus de place au Steen, ce qui était généralement le cas durant le gouvernement du duc d'Albe ; nous rattacherons à cette tour le curieux épisode suivant :

Le 15 avril 1571, qui était le jour de Pâques, cinq malfaiteurs s'étaient introduits, vers onze heures du soir, dans le presbytère de Berchem et y avaient massacré d'une horrible manière, le curé-doyen Bernard Gérard et son chapelain, Pierre de Som, saccagé toute la maison et enlevé tous les objets de valeur. Deux des assassins furent arrêtés et conduits à la tour des Boulangers. Leur procès fut bientôt fait et l'exécution fixée au 30 juin. Voici avec quel raffinement de cruauté et de barbarie on fit expier leur forfait à ces misérables. Dans la matinée du 30 juin, l'un et l'autre furent placés sur la charette servant aux condamnés, à moitié nus, liés dos à dos, et conduits au Grand-Marché, devant la maison nommée *den Engel*. Là, Cosynken, le bourreau d'Anvers et de Bruxelles, leur pinça les chairs avec des tenailles chauffées à blanc, en présence de l'alcade Boele, du margrave Jean Van Immerseele et du drossard de Brabant, accompagnés de tous leurs officiers de justice et serviteurs montés à cheval. Chaque fois que les tenailles de-

vaient être appliquées pour arracher les chairs, un trompette donnait le signal. Après une station au Marché, le hideux cortége continua sa route par la rue de la Vigne pour se rendre au Pont-de-Meir ; à chaque pont, on faisait halte et les tenailles brûlantes faisaient leur affreux office ; enfin, après de longues heures, on arriva devant le presbytère de Berchem où le crime avait été commis. Là, le plus jeune des deux criminels eut la main droite coupée ; le plus âgé devait subir la même opération, mais il était trop affaibli par l'application des tenailles, répétée une dizaine de fois ; aussi on lui en fit grâce, de peur qu'on n'eût pu l'emmener vivant au lieu du supplice, qui était le *Galgenveld* (aujourd'hui la Pépinière). Arrivés en cet endroit, l'un et l'autre furent placés sur un bûcher et brûlés vivants.

Grand'Place.

Cette place, dans tous les anciens écrits, est désignée sous le simple nom de *Markt* ; l'adjonction du qualificatif *groote* n'eut lieu que plus tard, sans doute pour distinguer cet endroit de la rue qui s'appelle Petit-Marché. Quoiqu'il en soit, il nous semble qu'on aurait dû rendre son nom en français par Grand-Marché, car le mot *place* ne correspond guère au mot flamand *markt*.

Le Grand-Marché, dans les siècles antérieurs, présentait une physionomie toute autre qu'il n'offre maintenant. D'abord, la plupart des maisons à front de cette place étaient occupées par des Gildes ou des Corporations, et se distinguaient toutes par leurs magnifiques façades à pignons, d'une architecture réellement remarquable et dont quelques beaux spécimens ont survécu aux transformations successives opérées dans le cours des années. Ensuite, au midi de la place, du côté de la rue Haute, un vaste pâté de constructions cachait cette rangée de maisons qui aujourd'hui font face au Marché et qui alors formaient le coté meridional de la rue de la Lune ; sur la ligne de ces bâtiments, démolis au siècle dernier, on remarquait jadis un grand et antique édifice, la

Halle-aux-Draps, dont l'origine remontait au XII[e] siècle et qui appartenait en propre au marquis d'Anvers. Enfin, l'ancien Hôtel-de-Ville se trouvait, il y a trois cents ans, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les maisons comprises entre le canal au Sucre et la rue du Cheval ; il avait sa façade principale tournée au nord et touchait par derrière au canal ; un des côtés latéraux regardait le Pont-de-Fer, qui reliait le Marché à la rue Haute, l'autre, le pont De Pottere, qui reliait le Marché au Canal au Sucre.

Cet Hôtel-de-Ville, dont l'origine était très-ancienne, n'avait absolument rien de remarquable, comme on peut s'en convaincre par les dessins qui en existent; c'était en outre, un bâtiment très-peu spacieux et incommode sous tous les rapports. S'il avait pu suffire aussi longtemps qu'Anvers n'était qu'une ville de médiocre importance, il était devenu tout-à-fait insuffisant et indigne de la brillante cité, qui, après avoir détrôné Bruges, son illustre rivale, tenait le sceptre de la richesse et de la splendeur dans le monde entier. D'ailleurs, il menaçait ruine et tremblait sur ses assises, comme le témoigne une vieille expression populaire qu'on entend encore répéter de nos jours.

Les travaux de construction du nouvel Hôtel-de-Ville commencèrent en 1561, d'après le plan de Corneille De Vriendt surnommé Floris, et l'inauguration en eut lieu le 27 février 1565, par une messe solennelle qui fut suivie d'un banquet splendide.

Une dizaine d'années s'étaient à peine écoulées depuis son achèvement, qu'un effroyable désastre réduisit en cendres la plus grande partie de ce superbe monument, avec une quantité considérable de documents et d'archives. Cet incendie eut lieu le dimanche 4 novembre 1576, lors des terribles et sanglants événements, connus sous le nom de FURIE ESPAGNOLE, et qui sont imprimés en caractères de sang dans nos annales locales.

Nous ne pouvons rapporter ici les détails de cette lâche et perfide agression de la garnison espagnole, séjournant à la citadelle, contre une ville paisible et presque sans

défense. Bornons-nous à dire que pendant cette néfaste journée du 4 novembre et pendant les deux jours suivants, Anvers fut livré au pillage, au meurtre et à tous les excès d'une soldatesque effrénée, ivre de vin et de carnage. Outre l'Hôtel-de-Ville, dont il ne resta que les murs, six cents maisons furent détruites par le feu ; « *de Suyker-, Boter-, Soutruyc*, dit un ancien écrit, *de Kees-, Silversmits-, Breyerye-straet, den Silverpant, een deel der Hoog- en Doornickstraet, de Vlasmerkt, beyde de Oude Borsstraeten, S. Jorispoort, de Yseren Brugge, al de nieuwe huysen daer 't oud stathuys gestaen heeft, het heerlyk nieuw stadtshuys werden heel en gans verbrant.* » Toutes ces rues ne présentaient plus qu'une ligne immense de décombres fumants. 5 à 7,000 personnes de tout rang périrent, ou dans les combats qui s'étaient livrés, ou dans les flots en voulant se sauver, ou dans les maisons ravagées par l'incendie, ou bien assassinées dans les rues par des bandes de forcenés ; presque tous les membres du Magistrat trouvèrent la mort à l'Hôtel-de-Ville, notamment l'écoutète Goswin de Varick, le bourgmestre Van der Meere, les échevins Jean Van de Werve, Gérard Despommereau et Nicolas Van Bouchout. Enfin, les valeurs qui furent enlevées et extorquées par les bandits insurgés montèrent à quatre millions de florins en argent monnayé et à une somme pareille en bijoux et autres valeurs précieuses, qui représenteraient au moins soixante millions de francs aujourd'hui. Jamais à aucune époque, notre ville ne fut la victime d'un désastre aussi épouvantable.

La reconstruction de l'Hôtel-de-Ville commença aussitôt et les travaux marchèrent assez rapidemment pour que trois ans après les Etats-Généraux purent s'y réunir ; la salle où ils tinrent leurs séances est connue sous le nom de *Statenkamer*, et sert aujourd'hui de tribunal de simple police. L'Hôtel-de-Ville a été complètement restauré dans ces dernières années ; c'est un vaste bâtiment de forme rectangulaire, qui couvre une surface de 1700 mètres ; les quatre façades sont construites en partie en marbre, mais l'en-

semble présente un aspect un peu massif que vient heureusement atténuer le magnifique avant-corps qui s'élève dans la partie centrale. La construction intérieure est peu soignée et contraste singulièrement avec le luxe, la richesse de décoration de l'extérieur. On remarque dans les salles un grand nombre de tableaux dont plusieurs feraient meilleur effet au Musée, une superbe cheminée provenue du Refuge de Tongerloo, les peintures murales de Leys, etc.

Dans le cours du XVIe siècle, époque où la richesse et la prospérité étaient devenues phénoménales à Anvers, les confréries d'armes et les corps de métiers s'étaient presque tous construits de magnifiques édifices pour leurs réunions. Parmi ceux qui se trouvaient au Grand-Marché, nous citerons comme les plus remarquables :

1° *Maison des Tonneliers*, 15. — Elle fut bâtie en 1579, trois ans après la Furie Espagnole ; le millésime 1628, qu'on voit au haut de la façade, indique seulement, croyons-nous, qu'elle fut restaurée ou embellie à cette époque. Cette maison a cinq étages ; sa façade, très-bien conservée, est ornée de plusieurs bas-reliefs et des emblèmes de la corporation ; elle portait autrefois au sommet la statue de Saint-Mathias, patron des Tonneliers. C'est aujourd'hui le *Café du Télégraphe*.

2° *Maison de la Vieille-Arbalète*, 17. — Cet édifice, d'un aspect très-pittoresque, sert aujourd'hui de magasin. Sa façade, percée de six rangs de fenêtres très-rapprochées et décorée des armoiries et des emblèmes des Arbalétriers, offre, comme le fait remarquer M. Schayes, un spécimen fort curieux du style de renaissance primitive ; vers le haut, on remarque deux bas-reliefs représentant des confrères. Jadis le faîte du pignon était couronné de la statue équestre de Saint-Georges, patron du serment.

Cette maison, bâtie en grande partie en pierre bleue, fut élevée vers 1560. Mais le vieux serment de l'Arbalète était propriétaire de cet immeuble depuis le XVe siècle ; en 1514, il y avait construit, suivant la chronique de Van Heyst (*'t Boeck der Tyden*), une galerie spacieuse, appelée

nien-pand, du chef de la maison qui portait le nom de *Spanien*. Les compartiments en étaient loués aux merciers et aux bijoutiers, principalement à l'époque des foires; « *in 't jaer* 1516, dit le chroniqueur cité, *stonden de cremers daer alder yest inne om te verkoopen.* » Le *Spanienpand*, comme l'indiquent les anciennes vues de la ville, était surmonté d'une magnifique tourelle. Vers la même époque (1516), la Vieille-Arbalète avait encore construit dans la maison nommée *Almaengiën*, une galerie semblable pour les mêmes commerçants.

C'est dans une des salles de la maison des Arbalétriers que, pendant de nombreuses années, la célèbre gilde de Saint-Luc tint ses réunions ; elle payait de ce chef un loyer de 120 fl. par an. C'est là aussi que l'Académie de musique ou l'Opéra donna ses représentations de 1670 à 1710, et ce qui paraîtra plus étrange, c'étaient les Aumôniers qui exploitaient ce théâtre au profit des pauvres de la ville. Nous en reparlerons ailleurs.

La maison de la Vieille-Arbalète fut vendue publiquement, comme bien national, le 7 juillet 1798, au prix de 204,500 fr.

3° *Maisons des Merciers et du Vieil-Arc.* — Les Merciers occupaient la maison n° 21, dont le pignon a conservé quelques traces d'architecture ogivale; le vieux serment de l'Arc se réunissait dans la maison n° 23, aujourd'hui un café. Ensuite, les Merciers possédaient encore une autre maison au Marché, celle qui porte le n° 33, reconstruite en 1716. C'était une corporation très-importante, très-nombreuse et très-riche ; elle comprenait les bijoutiers, les marchands de chapeaux, d'étoffes de soie, d'hermines, de tissus de lin, de broderies, d'aumônières, de parfums, etc.

4° *Maison des Drapiers*, 36. — La construction primitive fut détruite, en 1541, par un immense incendie qui réduisit en cendres toute la rue des Emaux. Cet événement est rappelé par une inscription latine (aujourd'hui à peu près illisible), taillée dans la façade, au-dessus d'une fenêtre de rez-de-chaussée. Le sens en est : « Les préparateurs de draps firent rebâtir, jusque dans les fondements, cette maison,

nommée *la Vieille Balance*, détruite par un incendie le 4 octobre 1541. » La façade, qui est d'une beauté remarquable, est ornée de dix jolis bas-reliefs ; l'un d'eux, faisant allusion au nom de la maison, représente deux hommes à côté d'une balance ; les autres, très-importants au point de vue historique, figurent les modes autrefois usités pour préparer les draps et divers emblèmes relatifs au commerce et à l'industrie. C'est par erreur qu'on a dit que la date 1644 est marquée sur la façade.

Maison des Menuisiers, 40. — « La plus belle de toutes les maisons des Métiers, construites au XVII[e] siècle, dit M. Schayes, est celle des Tanneurs (lisez des Menuisiers), sur la Grand' Place d'Anvers ; elle porte le millésime 1644. Sa splendide et gracieuse façade est percée, au-dessus d'un rez-de-chaussée rustique, de trois étages de fenêtres rectangulaires que séparent deux rangs de colonnes doriques et ioniques engagées et un rang de termes ou gaînes, au-dessus duquel s'élève un très-beau gâble à fronton et enroulements, orné de quatre colonnes composites et de trois niches. Entre les fenêtres des deux premiers étages sont des bas-reliefs qui représentent les différents attributs et procédés du Métier. » Cette maison, nommée *Rodenborg*, appartenait au siècle dernier, aux gildes réunies des Charpentiers et des Menuisiers ; elle fut vendue comme bien national, le 22 février 1798, et est occupée aujourd'hui par MM. Ratinckx, frères. Dans son genre c'est une des plus belles maisons de la ville ; il ne faudrait, pour la remettre dans son état antérieur, que faire disparaître l'affreuse porte d'entrée à plein cintre qui a pris la place des deux petites portes primitives, replacer les statues dans les niches et le bas-relief enlevé de la fenêtre du milieu, et faire dorer les chapiteaux des colonnes. Ailleurs, on voit les particuliers, possesseurs d'édifices ayant le caractère de monuments publics, s'arranger avec l'administration locale au sujet de leur restauration ; pourquoi cela ne pourrait-il se faire à Anvers, ville si fière, à juste titre, de son glorieux passé artistique ?

Nous mentionnerons encore comme ayant leur local au Marché :

les Pelletiers qui occupaient la maison nommée *de Draeck* ; les Tailleurs qui se réunissaient dans la maison dites *den Cleynen Mortier* (n° 42), les Escrimeurs, etc. Plusieurs autres maisons de cette place méritent encore d'être citées : telles sont le n° 4, en face de la rue Haute, où naquit en 1599 le célèbre peintre Antoine Van Dyck ; le n° 8, à l'endroit appelé autrefois *de yzeren brug*, et qui porte pour enseigne *In de Maagd van Antwerpen* ; cette maison fut bâtie en 1715 par la ville, comme l'indique cette inscription qu'on y lit :

CIVItas Me aeDIfICaVIt.

Le Grand-Marché, comme cela est assez naturel, fut témoin d'un grand nombre de fêtes, de cérémonies et de réjouissances publiques, de rassemblements populaires, de tumultes et d'émeutes, d'exécutions par la corde, le feu et le glaive ; mais tous ces faits appartiennent plus spécialement à l'histoire générale de la ville. Nous nous bornerons seulement à retracer brièvement deux épisodes intéressants et dramatiques qui s'y passèrent.

Le premier fait se rapporte à l'année 1788. A cette époque, comme on sait, le mécontentement, la haine même contre le pouvoir autrichien étaient devenus très accentuées à Anvers et le peuple ne laissait passer aucune occasion de manifester bruyamment ses sentiments hostiles. C'est dans ces dispositions que, dans la matinée du 4 août, le bruit se répandit en ville que le séminaire épiscopal, situé rue du Cimetière (aujourd'hui le Palais de Justice), allait de nouveau être fermé par les autorités militaires, sur l'ordre de l'Empereur. Cette nouvelle, qui était fondée, se propagea comme l'éclair ; aussitôt des attroupements considérables se formèrent devant cet établissement, à l'effet d'empêcher, si c'était possible, l'exécution de la mesure projetée.

Le commandant-général autrichien, en apprenant cette manifestation menaçante de la population, ordonna immédiatement au capitaine Romingas de sortir de la citadelle à la tête de quelques compagnies de soldats et d'aller prendre position devant l'Hôtel-de-Ville ; en même temps il fit savoir au

Magistrat, que, à son défaut, il saurait maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville.

Entretemps, l'Évêque de Nélis, dans la crainte d'une collision avec la troupe, était parvenu, avec l'aide de l'échevin Grigis et de quelques citoyens influents, à calmer la foule frémissante attroupée devant le séminaire et avait même obtenu que le rassemblement se dispersât. La populace, cependant, ayant appris que des troupes stationnaient devant l'Hôtel-de-Ville, se porta en grand nombre de ce côté. Des provocations, des insultes furent lancées, paraît-il, aux soldats autrichiens, lorsque tout-à coup le capitaine Romingas, poussé à bout, donna ordre de faire feu, sans faire aucun avertissement préalable à la foule.

L'effet en fut terrible : neuf personnes restèrent mortes sur le coup, et vingt et une autres furent grièvement blessées. Le peuple, frappé de terreur, se retira dans le plus épouvantable désordre. On releva aussitôt les blessés et on les transporta à l'hôpital, où, chose singulière, tous moururent peu après, ce qui sembla confirmer le bruit répandu que les Autrichiens avaient tiré avec des projectiles empoisonnés. Il y eut donc trente victimes de cet acte vraiment barbare. Cet événement jeta une grande consternation dans la ville et eut un retentissement immense dans tout le pays. La haine contre les Autrichiens en devint de plus en plus violente ; aussi, l'année suivante, Joseph II fut renversé et disparut pour toujours de la scène, et notre pays recouvra pour quelques mois sa liberté et son indépendance.

Le second épisode qu'il nous reste à raconter, emprunté à la révolution de 1830, rappelle un glorieux souvenir pour l'un de nos concitoyens, aujourd'hui à peu près oublié.

Le mardi 26 octobre 1830, la veille du bombardement, le sieur Van Herreweghe, délégué à Anvers par le gouvernement provisoire, avait décidé, conjointement avec quelques habitants, dans un conciliabule tenu dans la maison du sieur Van der Beecken, rue des Trèfles, d'attaquer le même jour l'Hôtel-de-Ville et successivement tous les autres

postes occupés par les troupes hollandaises. A cette fin, il se rendit à midi, avec 50 ou 60 hommes, au local du Cercle de l'Union, Place-Verte, à côté du Tribunal, où chacun reçut les armes et les munitions nécessaires. La colonne, ainsi convenablement équipée, se divisa en trois groupes, qui allèrent prendre position, respectivement à l'angle du Vieux-Marché-au-Blé, de la rue des Emaux et du pont aux Tourbes ; de ces différents points, les combattants improvisés commencèrent une vive fusillade contre la grand' garde de l'Hôtel-de-Ville, forte de plus de 200 soldats : mais le succès ne répondant pas à leur attente, le découragement se mit bientôt dans les rangs et nos hommes étaient sur le point d'abandonner l'exécution de leur projet, entrepris sans les ressources nécessaires. Tout-à-coup, le jeune Delin, officier des patriotes, cédant à une de ces inspirations héroïques et audacieuses qui décident d'une action, se lança seul, à travers une grêle de balles, au milieu de cette immense place, entièrement vide, tenant un drapeau aux couleurs nationales attaché à son épée, et s'écriant : A moi les braves ! Les assaillants, électrisés et entraînés par cet acte de vaillance, allèrent, au pas de course, rejoindre notre jeune héros, se ruèrent avec un élan irrésistible sur le corps de garde et s'en emparèrent après un combat désespéré, où beaucoup de soldats trouvèrent la mort. Quelques minutes après, le drapeau belge flottait, pour la première fois, au sommet de l'Hôtel-de-Ville. C'est là peut-être un des plus beaux épisodes de notre révolution.

Ce jour glorieux dans la vie de notre vaillant concitoyen devait malheureusement aussi être le dernier de sa courte et brillante carrière ; car, dans l'après-midi du même jour, s'étant rendu avec ses compagnons d'armes vers la porte Saint-Georges pour s'en emparer, il fut surpris, à la hauteur de la rue Roger, par les troupes hollandaises embusquées derrière le coin de la plaine de Malines, et tomba mort, percé de sept balles. Ainsi périt, à la fleur de l'âge, ce noble et digne jeune homme, victime de la plus belle des causes : l'affranchissement du sol natal.

La rue Delin, qui traverse à angle droit la rue des Images, rappelle le souvenir, tant de ce jeune patriote que de son parent, le regretté M. Delin, chef d'institution et auteur de plusieurs ouvrages classiques.

Rues du Cheval, des Serments et des Orfèvres.

La rue du Cheval fut ainsi nommée, dans le cours de ce siècle, d'après un estaminet ayant pour enseigne *Het Peerdeken*. L'ancienne Maison échevinale, comme nous l'avons vu, occupait à peu près tout le terrain compris entre cette rue et la rue du Sucre ; les maisons construites sur cet emplacement ont conservé, en souvenir du bâtiment démoli, plusieurs noms qui le rappellent, tels que : *de Schatkamer*, *de Verhoorkakamer*, *het oud Sekretariaet*, *de Greffie*, *de Boekzael*, *de Oude Puye*, *de Oude Weeskamer*, etc.

La construction du nouvel Hôtel-de-Ville, sur un terrain empris sur le Grand-Marché même, fit un tort immense à la ligne de maisons qui formaient la face occidentale de la place. En effet, avant cette époque, celles-ci avaient leur façade sur la partie la plus belle, la plus animée, la plus spacieuse du Marché ; soudain, elles se trouvèrent renfermées dans la plus morne et la plus sombre de toutes les rues de la ville. Ce ne fût que sous le régime hollandais, que cette rue prit le nom de *Gildenkamerstraat*, en souvenir des gildes et des corporations qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, en occupèrent toutes les maisons : ainsi on y trouvait les Poissonniers, les Arquebusiers, les Bateliers, le jeune serment de l'Arbalète, les Rubaniers et le jeune serment de l'Arc ; leurs maisons se suivaient dans l'ordre ci-dessus. Presque toutes sont converties aujourd'hui en magasins et ont perdu en grande partie leur cachet et leur caractère primitifs ; la seule qui se fasse distinguer encore est celle des Bateliers, la plus ancienne de toutes nos corporations et la plus influente au temps de la prospérité du commerce maritime. « La façade de cet édifice, dit M. Génard, démontre par sa forme architecturale, qu'elle a été élevée par

le même artiste à qui l'on doit la construction de l'Hôtel-de-Ville ; elle date donc de la seconde moitié du XVIe siècle et peut être considérée comme un des bons types de l'architecture civile de cette époque. La maison des Bateliers se compose d'un rez-de-chaussée et de six étages ; le rez-de-chaussée et le premier étage ont été changés en magasin, mais les étages supérieurs, tout dégradés qu'ils sont, conservent encore leur forme primitive. Des deux côtés du pignon commençant au quatrième étage, se trouvent deux grandes figures allégoriques, l'une tenant une ancre, l'autre un gouvernail ; deux obélisques s'élèvent au cinquième ; au sixième on voit des vases ; enfin le pignon servait autrefois de base à la statue du patron de la confrérie » La maison des Bateliers fut adjugée, comme bien national, le 17 février 1798, au prix de 106,000 fr.

La rue des Serments aboutit à celle des Orfévres, dont le nom remonte au XIIe siècle. C'est là que, dès cette époque, étaient groupés les orfévres et les ciseleurs. Comme le témoigne la date ci-dessus, cette importante industrie, qui produisit de si magnifiques chefs-d'œuvre au seizième siècle, doit avoir de bonne heure prospéré à Anvers.

La rue des Orfévres, de même que les rues du Fromage, des Rôtisseurs, des Tonneliers et plusieurs autres dans cette situation, ont conservé un aspect très-pittoresque, un cachet tout particulier qui reporte la pensée aux premiers temps de la fondation de notre ville. Toutes ces rues, sombres, étroites, tortueuses, où l'air et la lumière ne pénètrent que difficilement, sont bordées, en grande partie, de maisons très-élevées, terminées par des pignons à gradins, dont la plupart datent de la fin du XVIe siècle ; toutes sont postérieures à la destruction de ce quartier par le désastre de 1576. La plupart des rues comprises entre les anciens fossés du Bourg et ceux de la première enceinte présentent la même physionomie. C'est dans cet espace relativement peu étendu que, jusque vers 1200, devait se grouper toute la population anversoise ; il avait donc fallu utiliser le terrain, de manière à pouvoir y élever le plus grand nombre d'habitations

possible. Dans ces circonstances, on n'avait pu songer à donner aux rues la largeur qu'on attribua à celles qui furent ouvertes dans les siècles suivants.

Malgré les divers agrandissements, une grande partie de la population resta concentrée dans le périmètre de la ville primitive, qui continua d'être la Cité par excellence, le grand centre du mouvement commercial et industriel ; lorsqu'au XVIe siècle, la population s'augmenta dans des proportions considérables, on commença à donner plus d'élévation aux maisons, on les construisit à quatre ou à cinq étages, on aménagea les greniers et même les caves pour être habités, circonstances qui expliquent comment plus de cent mille habitants ont pu se loger, à cette époque, dans l'enceinte de la ville.

D'ailleurs, si la construction des habitations, même dans les nouveaux quartiers, laissait encore beaucoup à désirer sous tous les rapports au seizième siècle, un grand progrès s'était cependant réalisé ; car, dans les temps antérieurs, comme on le verra plus loin, presque toutes les maisons se faisaient en bois et en torchis, avec des toitures en chaume, ce qui avait pour effet de donner aux rues une apparence triste et sombre, et avait en outre pour inconvénient grave, d'occasionner à chaque instant des incendies qui détruisaient des quartiers entiers.

Grâce au nouveau système de bâtir, la ville commençait à gagner, au XVIe siècle, un aspect plus confortable et plus gai, mais il restait encore d'immenses améliorations à opérer partout, avant de lui donner ce cachet de propreté et d'élégance qu'elle a aujourd'hui. Ce fut le travail de trois siècles.

A l'époque dont nous parlons, beaucoup de rues étaient mal pavées ou ne l'étaient pas du tout ; des canaux mal entretenus, dont les maçonneries tombaient en ruines, traversaient un grand nombre de rues et circulaient même entre des rangées entières de propriétés particulières, exhalant des miasmes infects qui, bien souvent, causèrent d'effroyables maladies épidémiques. Plus de soixante-dix ponts reliaient entre elles les rues traversées par ces dégoûtants cours d'eau

qui constituaient ainsi un grand obstacle à la facilité des communications, surtout dans ces temps, où la prospérité commerciale d'Anvers amenait un grand mouvement de chariots et de voitures. Dans beaucoup d'endroits, les maisons étaient mal soignées à l'extérieur, de vastes terrains encore cultivés, propres à l'érection de plus de quinze cents habitations et situés dans différents quartiers, attendaient des acquéreurs pour y créer des rues et y bâtir. Ajoutons à cela, que les rues n'étaient pas éclairées le soir, et l'on pourra se faire une idée complète de l'état de la ville au commencement du XVI[e] siècle, époque à laquelle Anvers allait atteindre son plus haut degré de prospérité et de richesse.

Quant à la situation de l'ancien *Werf* et des quais, qui ont complètement changé d'aspect depuis soixante-dix ans, nous en tracerons, dans la suite de notre travail, un tableau aussi fidèle que possible.

Canal-au-Fromage, Pont-aux-Tourbes, Rue des Émaux.

Le fromage doit avoir formé, dès les premiers temps de notre existence commerciale, un important article de négoce, car nous voyons le nom de ce comestible servir pour la désignation de trois endroits différents : une rue, un canal et un pont.

Le canal au Fromage formait, en 1200, le fossé d'enceinte de la ville ; malgré les inconvénients de toute nature qu'offrait l'existence de cet égoût infect, circulant à ciel ouvert derrière les maisons formant le côté méridional de la rue, il ne fut voûté que vers 1830, aux frais des propriétaires riverains.

La rue Canal-au-Fromage s'appelait anciennement *Suvelstege* (ruelle du Laitage) ; il est probable que, plus tard, elle s'appropria le nom du canal. La seule maison qui mérite une mention dans cette rue, est l'ancien local de la corporation des Maçons, qu'on appelle encore de nos jours *de Metserskamer* ; construite en 1531, cette maison fut détruite par un incendie le 1[r] novembre 1562. C'est l'édifice, tel qu'il fut reconstruit, que nous voyons aujourd'hui ; sauf un bas-relief dans sa façade, il n'offre rien de remarquable. Les chambres

des deux étages, qui ont conservé leur forme primitive, étaient ornées autrefois de tableaux représentant des sujets tirés de l'histoire des maçons.

Le pont qu'on traversait, en allant du Canal-au-Fromage à la Cathédrale, se nommait Pont Notre-Dame ; c'est du moins ainsi qu'il est désigné dans un document de 1425 ; lorsque la corporation des Porteurs de tourbe (Torfdragers) vint se fixer plus tard en cet endroit, on substitua au nom primitif celui de *Torfbrug*. C'était là qu'on distribuait la tourbe aux indigents.

Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'au commencement du XV[e] siècle, les bateaux d'intérieur pouvaient remonter jusqu'au pont aux Tourbes et même jusqu'au pont au Lait. « Le 25 décembre 1412, dit M. Torfs, le Magistrat fit proclamer qu'à partir de ce jour jusqu'au 25 juin, les bateaux chargés de tourbe et de bois ne pouvaient stationner dans les canaux, entre l'Escaut et le Pont-de-Fer, mais qu'ils devaient remonter directement jusqu'au Pont-des-Teinturiers (Pont-au-Lait), sous peine, pour les bateliers, d'une amende de deux réaux d'or. »

Le pont qui conduisait du Grand-Marché au Marché-aux-Gants, s'appelait *Volaertsbrug*, du nom d'un propriétaire avoisinant ; quant à la rue où il se trouvait, elle portait une désignation distincte, celle de *Maelderij* ou *Maelerij-strate*. On ne saurait rien dire de certain au sujet de l'origine de cette dénomination ; mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu une certaine corrélation entre ce nom et celui de la rue jadis appelée *Molengat*, en face du grand portail de la Cathédrale, ce qui expliquerait jusqu'à un certain point la désignation de Rue de la Mouture que, sous le régime français, on avait donné à ce passage. Ce qui semble confirmer cette supposition, c'est que dans le compte de la ville de 1549, le droit de mouture est désigné par les mots : *Accyns der Maeilleryen*. Toutefois, une autre interprétation semble avoir prévalu, d'après laquelle le nom dériverait des ateliers pour la confection d'émaux qui se

seraient trouvés en cet endroit ; on sait que cet art atteignit un haut degré de perfection au XVe siècle.

L'Antwerpsch Kronykje annote au sujet de cette rue que, le 4 octobre 1541, jour de Saint-François, un violent incendie détruisit les maisons formant ses deux faces, soit plus de trente constructions. C'est ce même incendie qui réduisit en cendres la maison des Drapiers, comme nous l'avons dit plus haut. Cet événement est rappelé dans les deux vers suivants :

Dyensdag voor den noen, in october vierdagen,
Veel lieden de Maelderijstraet verbernen sagen.

Avant la démolition, effectuée en 1714, de vingt-huit maisons sises au midi du Marché, qui masquaient en partie la façade de l'Hôtel-de-Ville, la rue des Émaux formait un long et étroit passage sur lequel s'ouvrait à angle droit la rue de la Lune, qui, passant derrière la Halle-aux-Draps, venait aboutir à la rue du Cheval. Toutes les maisons de la rue de la Lune (vulgairement nommée *Manstraatje*) avaient été construites par Gilbert Van Schoonbeke, après qu'il eût voûté l'ancien fossé d'enceinte. Elle avait pris son nom de deux maisons, l'une appelée *de Maen*, l'autre *de Half Maen.*

Marché-aux-Gants.

L'emplacement de ce Marché faisait autrefois partie du cimetière Notre-Dame, et se nommait le *Petit-Cimetière.* C'est là que s'établissaient, aux foires annuelles, les Pelletiers et les Gantiers, circonstance d'où lui vient son nom actuel ; on l'appelait aussi *Steenen Kerkhof*, à cause du pavage qui y avait été fait. En 1620, parait-il, cet endroit fut converti en voie publique et l'on déterra alors les débris humains pour les inhumer au grand cimetière. C'est de cette époque également que datent les habitations et les masures qui enveloppent, comme d'une ceinture de guenilles, les superbes façades de l'église.

L'église Notre-Dame, qui a son entrée principale au

Marché-aux-Gants, n'était anciennement qu'une petite chapelle dédiée à Notre-Dame, laquelle formait, dès le neuvième siècle, un lieu de pèlerinage célèbre ; en 1124, les chanoines de Saint-Michel y tranférèrent le siége du chapitre, et la chapelle fut alors reconstruite, agrandie, et devint une église collégiale. Celle-ci fut démolie à son tour et sur son emplacement on construisit la magnifique basilique actuelle, dont les travaux, commencés en 1352, durèrent près de deux siècles. En 1559, l'église prit le rang de cathedrale. Anvers étant devenu le siége d'un évêché, et elle brillait dans tout l'éclat de sa beauté et de sa magnificence, lorsque surgit l'effroyable révolution du XVIe siècle. Comme les scènes de dévastation et de vandalisme, dont la Cathédrale fut le théâtre en 1566, ne sont qu'imparfaitement connues et offrent d'ailleurs le plus haut intérêt, nous allons en tracer le tableau complet.

Depuis quelques temps, une grande effervescence régnait dans les esprits, et déjà les dimanche et lundi, 18 et 19 août, des scènes de désordre avaient eu lieu, tant dans les rues à l'occasion de la procession, que dans le temple même ; le mardi, troisième jour de la Kermesse, un rassemblement, composé de jeunes vauriens et d'individus appartenant à la plus vile populace, se forma sur le Marché-aux-Gants. La foule attroupée, obéissant à un mot d'ordre, fit irruption dans l'église après les vêpres, avec le projet bien arrêté d'y commettre les plus épouvantables excès.

Ces misérables formèrent d'abord des groupes tumultueux dans la chapelle de Notre-Dame, près du jubé, dans la grande nef, causant à haute voix, raillant l'image de la Vierge par ce qu'elle avait été replacée au dessus de l'autel, lui demandant ironiquement pourquoi elle était rentrée si tôt dans son nid et tenant mille propos injurieux et sacriléges. Dès que le margrave Jean Van Immerseel fut informé de ces désordres, répétition de ce qui s'était passé la veille, il se rendit, suivi de ses hallebardiers, à l'église et essaya de la faire évacuer ; mais ne pouvant y réussir et voyant l'exaltation, la fureur de ces forcenés dont le nombre croissait

continuellement, il crut prudent de se retirer. Ceux-ci, rendus par là plus audacieux, se rassemblèrent près du bénitier, vers l'heure où le salut devait avoir lieu et commencèrent à entonner le chant des psaumes. Au même moment, entra le prédicateur calviniste Herman Modet, accompagné de quelques-uns de ses adhérents ; il fut accueilli aux cris mille fois répétés de : *Vivent les Gueux* ! Il monta immédiatement en chaire, au milieu du chant des psaumes, et dans une improvisation violente, s'éleva contre l'idolâtrie et les idoles des Papistes, ordonnant à la foule de renverser et de détruire les statues, les images, les ornements, etc.

Les portes de l'église sont aussitôt fermées et la populace excitée commence son œuvre de dévastation. Les statues sont jetées de leurs piédestaux ou arrachées de leurs niches, et brisées à coups de marteau, la célèbre image de la Sainte-Vierge est criblée de balles et de coups d'épée, pendant que des femmes de mauvaise vie, tenant des flambeaux allumés, éclairent cet attentat sacrilége ; le tabernacle est ouvert, les saintes Hosties sont répandues à terre et foulées aux pieds, aux cris de : voilà le dieu des Papistes ; des furieux se frottent les souliers avec les huiles saintes. Herman Modet lui même se mêle dans la foule pour l'exciter et, prenant bientôt un rôle plus actif, enlève la fameuse relique de la Sainte-Circoncision, ainsi que toutes les reliques qui se trouvaient au chœur. La grande châsse d'argent, qu'on avait coutume de porter dans les processions, est détruite, pendant que d'autres bandits enlèvent l'argenterie servant au culte, brisent de magnifiques calices, ciboires, ostensoirs, croix et candélabres, vrais chefs-d'œuvre de ciselure ; ailleurs on découvre les chapes, chasubles et autres vêtements sacerdotaux et d'autel, et l'on en découpe les broderies d'or et d'argent. Tout est aussitôt entassé dans des sacs et emporté. On eut plus de difficulté à s'introduire dans la chambre où était le trésor du chapitre, appelée *de Paykamer*, parceque c'était là que se faisaient les paiements ; la porte en était solide et revêtue de plaques de métal, et il fallut qu'un ouvrier de la corporation des *Kraankinders* y travaillât pendant deux

heures, avec un marteau de forgeron, avant de parvenir à l'enfoncer. Les bandits aussitôt s'y précipitent, s'emparent de tous les magnifiques ornements d'autel, des bijoux et de l'argenterie qui y étaient conservés ; ils fracturent le secrétaire des aumôniers, enlèvent l'argent des pauvres, détruisent les livres de compte, les registres, les vieux titres de donations et d'autres contrats, de précieux livres de musique.

Des soixante-dix autels, la plupart de marbre, qui ornaient le temple, un grand nombre furent démolis, d'autres complètement abîmés ; ainsi, l'autel du Saint-Sacrement, construit en marbre blanc et auquel on avait travaillé pendant quarante ans, sans qu'il était achevé, fut entièrement ravagé. Il en fut de même du précieux et magnifique autel de la Sainte Circoncision, du maître-autel, de l'autel des Maçons qui s'élevait jusqu'à la voûte de la nef latérale, de celui des Merciers qui était en bois et était une vraie œuvre d'art.

Les trois orgues, chefs-d'œuvre de l'époque, furent démontées et les enfants jouèrent pendant plusieurs jours dans les rues avec les tuyaux qui en étaient provenus : les jubés, les fonts baptismaux sont saccagés ; les bancs, les confessionnaux, les troncs, les stalles, les boiseries sculptées sont réduits en pièces ; un grand nombre de superbes tableaux sont déchirés et détruits à coups de poignard et d'épée, entr'autres, une belle toile de Quinten Massys, représentant le *Christ en Croix*, et une autre de Frans Floris, représentant l'*Assomption de la Vierge*, lequel ornait le maître-autel. Rien n'échappa à la fureur de ces misérables : les aubes et les linges furent lacérés, les missels, les livres, tous les papiers enfin, déchirés en morceaux ; des tombeaux même furent ouverts et violés. A minuit, l'œuvre de vandalisme était accomplie à la Cathédrale.

Ces démons incarnés, ivres de rage et de destruction, se mettent alors en marche, précédés de leur chef et instigateur, le prédicant Modet, se lancent dans les rues de la ville avec des flambeaux allumés, en criant comme des fous furieux : *Vivent les Gueux!* arrachent et brisent toutes les Madones et les croix qu'ils rencontrent sur leur chemin. Bien-

tôt les bandits, qui avaient été rejoints par un grand nombre de scélérats et de mauvais sujets, restés attroupés devant l'église Notre-Dame et dans les rues avoisinantes, se partagent en divers groupes, lesquels s'introduisent, en enfonçant les portes ou en escaladant les murs, dans les cinq autres églises paroissiales, dans les couvents, les hospices et les chapelles, commettent les mêmes excès qu'à la Cathédrale, injurient et maltraitent les religieux des deux sexes, les expulsent de leurs paisibles retraites, s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main, linge, joyaux, argenterie, comestibles de toute nature, que d'ignobles femmes entassent aussitôt dans des sacs ; ce qu'on ne peut emporter, est souillé et gâté. Les vins et les bières furent extraits des caves, et les lieux saints furent témoins des plus dégoûtantes saturnales. Toute la nuit, des bandes ivres, éclairées par des torches, parcoururent les rues, hurlant et vociférant, et répétant sans cesse le cri de : *Vivent les Gueux !* Toutes les furies de l'enfer semblaient s'être déchaînées, pendant cette nuit sinistre, sur notre malheureuse cité.

Enfin, quand il ne resta plus rien à saccager ni à piller dans les couvents, quand tous les objets religieux eurent été détruits dans les rues, cette canaille, non encore rassassiée, se reporte de nouveau, aux premières lueurs du jour, vers la Cathédrale pour achever l'œuvre de la nuit. Ce fut d'abord le grand et beau crucifix, qui se trouvait au-dessus du jubé, à l'entrée du chœur, que quelques forcenés entreprirent d'arracher ; ils y attachèrent des câbles, mais comme la croix était solidement fixée dans la voûte au moyen d'attaches de fer, ils durent faire usage de scies, de haches et d'autres instruments, et ce ne fut que le troisième jour qu'elle pût être détachée. Les belles statues de marbre des douze apôtres, qui décoraient les piliers de la grande nef, furent arrachées avec des cordes et vinrent se briser avec fracas sur les dalles. Tout ceci se passait en plein midi. Non contentes encore des ruines qu'elles avaient amoncelées, ces bandes d'enragés sortent alors des portes de la ville, vont ravager les églises des

environs et principalement celle de l'abbaye Saint-Bernard, dont ils ne laissèrent pas pierre sur pierre.

Une chose digne de remarque, c'est que la bande qui commença l'œuvre de destruction à la Cathédrale, ne se composait que d'une centaine d'individus. « Oui, s'écrie M. Gens, une centaine de misérables sortis on ne sait d'où, purent accomplir tranquillement, sans être seulement inquiétés, au milieu d'une ville de cent mille habitants, plus qu'aux trois quarts catholiques, cet épouvantable sacrilége, cette œuvre de dévastation barbare et stupide, dont il n'y avait pas eu d'exemple dans le monde depuis le sac des provinces romaines par les Huns et les Vandales ! Et les honnêtes gens, plongés dans la stupeur, regardaient faire en se croisant les bras ! Et l'écoutête, et les bourgmestres, et les échevins, et les chefs-hommes, et les doyens des Métiers et des Gildes, dont chacun aurait pu, par une vigoureuse initiative, arrêter le désastre, tout demeura dans une inconcevable inaction. Que de chefs-d'œuvre, que de précieux produits de l'art délicat du quinzième et du seizième siècle périrent dans cette nuit fatale ! Les pertes matérielles seules furent évaluées à 400,000 écus d'or. Chose à peine croyable, pendant que ces scènes se passaient, les autorités étaient réunies, les serments en armes sur la Grand-Place, mais personne ne bougeait, sous prétexte qu'une ordonnance avait défendu de rien entreprendre, en cas de troubles, sans le consentement du prince d'Orange. Mais, c'était là un prétexte stupide ; fallait-il donc, en l'absence du prince d'Orange, laisser saccager toute la ville ? Il est plus probable que la cause de leur inaction était la crainte et l'incertitude si les pillards n'étaient pas soutenus par toute la population réformée de la ville. Quoiqu'il en soit, rien ne peut excuser les chefs de la commune de n'avoir pas pris des mesures pour empêcher cette œuvre de vandalisme. »

Le lendemain, jeudi, des gardes bourgeoises furent placées aux différentes rues conduisant à la Cathédrale. Dans la matinée, Herman Modet, que ses coreligionnaires eux-mêmes dépeignent comme un homme immoral, grossier, cynique et

ambitueux, se présenta, suivi d'une grand nombre de calvinistes, au *Molengat*, près du Marché-aux-Gants, refoula la garde, se fit ouvrir l'église et, traversant les décombres amoncelés partout, monta aussitôt en chaire. Des psaumes furent chantés d'abord, puis Herman fit une allocution ; en finissant, il engagea hypocritement tous ceux qui avaient enlevé des joyaux, objets en or ou en argent, appartenant à l'église, à les rapporter et annonça qu'il prêcherait de nouveau le lendemain. Après la prédication, on recommença à briser ce qui était resté encore debout. Les milices bourgeoises, loin de s'opposer à cette nouvelle invasion du temple, firent généralement cause commune avec les protestants ; il n'y eut que la garde postée au cimetière qui enjoignit aux personnes munies d'armes, de les déposer avant d'entrer dans l'église. Le Magistrat sembla aussi donner signe de vie, car une ordonnance prescrivit à tous ceux qui avaient volé des objets dans les églises et les couvents, de les rapporter endéans les trois jours, chez les quartiniers ou à la maison communale, sous peine de mort. Cet édit ne produisit aucun résultat.

Le prédicant Modet retourna, le vendredi matin, à la Cathédrale, malgré les gardes postées dans les rues, prêcha comme d'ordinaire et baptisa un enfant. La foule commença de nouveau à briser et à démolir, et c'est alors que furent détruites les armoiries de l'empereur Ferdinand et des chevaliers de la Toison d'Or, lesquelles ornaient le chœur depuis la tenue du dernier chapitre. Dans l'après-midi, le Margrave se transporta à l'église avec ses hallebardiers, en chassa la canaille et ferma les portes du temple.

Enfin, le lendemain samedi, le Magistrat sortit de son long sommeil : il fit dresser une potence au Grand-Marché, plaça des archers à toutes les issues, défendit toute circulation dans les environs et fit arrêter quelques-uns des iconoclastes. Le prince d'Orange, qui avait été retenu à Bruxelles, arriva à Anvers, dans la soirée du dimanche, et descendit avec sa femme et ses hallebardiers à la maison d'Aix, où il avait coutume de loger. Le lendemain, de

bonne heure, il alla inspecter les dégats occassionnés dans les églises et les couvents, et ne put contenir son indignation. Sur son ordre, trois des malfaiteurs furent immédiatement pendus au Marché.

Nous devons nous arrêter ici. Ajoutons seulement que l'hiver de cette année s'écoula au milieu des plus vives agitations, d'alarmes continuelles ; il ne se passa toutefois aucun événement remarquable jusqu'à la grande révolte des Calvinistes, au Pont-de-Meir, en mars 1567, que nous raconterons ailleurs. Cette tentative d'insurrection fut suivie, peu de mois après, de l'arrivée du duc d'Albe qui, comme nul ne l'ignore, maintint pendant six ans la tranquillité dans le pays, à l'aide de milliers d'exécutions, du bannissement en masse et d'une tyrannie sans précédents dans nos annales.

Il nous reste à mentionner, au Marché-aux-Gants, le petit chef-d'œuvre en fer de notre éminent artiste Quinten Massys. Ce travail date de 1490 environ et fut exécuté pour le puits en face de l'ancienne maison communale; il était destiné à attacher la poulie servant à monter le seeau. Lors de l'érection du nouvel Hôtel-de-Ville, le puits fut supprimé et la cage qui le surmontait transférée au Marché-aux-Gants (1557). Le piédestal fut renouvelé en 1847. L'œuvre de Massys forme un berceau, composé de branches entrelacées, portant au sommet, où les branches se réunissent, la statuette du légendaire Salvius Brabon, prêt à lancer la main du géant Antigon. — On pense que le célèbre artiste fut enterré, en 1530, au pied de la tour Notre-Dame.

Le Molengat.

Le Marché-aux-Gants est relié au Vieux-Marché-au-Blé par deux passages : le passage Quentin Massys, jadis nommé *de Stackskens* et la rue Appelmans, jadis nommée *het Molengat*.

Le *Molengat* fut témoin, treize ans après les événements que nous venons de retracer, d'une émeute assez sérieuse dans ses conséquences, ou pour mieux dire, d'une véritable révolution, dont le récit trouve ici sa place naturelle. Diercxsens,

dans son *Antverpia christo nascens*, nous a conservé au sujet de ce dramatique événement des détails émouvants et pleins d'intérêt.

Le 28 mai 1579, fête de l'Ascension de N. S., la procession usuelle, qui n'avait plus eu lieu depuis quelques années, à cause de l'agitation qui régnait dans les esprits, devait sortir de la Cathédrale, vers dix heures, pour suivre son parcours ordinaire. Pour donner plus d'éclat à la solennité, l'archiduc Mathias, frère de l'empereur d'Allemagne et gouverneur-général ou régent des provinces soulevées, avait manifesté le désir de prendre place dans le cortége avec tous les seigneurs de sa cour ; en outre, on devait y voir le conseil d'état, le conseil privé, le conseil des finances, et beaucoup d'autres notabilités. Les Calvinistes, qui étaient très-nombreux et très-influents à Anvers, ville cosmopolite où les étrangers se comptaient par milliers, voyaient ces préparatifs d'un œil jaloux et défiant ; ils se réunirent secrètement et décidèrent de profiter de la circonstance pour faire un coup d'état et consolider leur autorité, déjà très-grande. Les colonels des milices bourgeoises, presque tous hostiles aux catholiques, prêtèrent ont l'appui de leur concours à l'exécution du plan concerté : ils firent placer des gardes à toutes les issues du cimetière, avec la mission d'empêcher la procession de passer ; le colonel Adam Verhulst, faisant un pas de plus dans la voie de violence, donna même l'ordre de tendre, dans les rues voisines de l'église, les chaines qui y étaient établies pour la défense de la ville. Toutes ces mesures, faisait-on accroire au public, avaient été prises uniquement pour prévenir les désordres qui pourraient surgir à l'occasion de la procession.

A dix heures, la tête du cortége sortit de l'église Notre-Dame, mais il fallut bientôt s'arrêter devant la chaine tendue dans le *Molengat* ; la nouvelle de cet acte arbitraire fut aussitôt rapportée au prince ; sur-le-champ quelques seigneurs de sa suite, indignés d'un tel procédé, se lancèrent en avant, le glaive à la main, et vinrent fondre sur les hommes composant la garde postée en cet endroit. Ceux-ci furent un instant surpris par cette brusque attaque, mais le colonel, reprenant

bientôt son sang-froid, donna l'ordre de tirer sur la foule : deux personnes tombèrent foudroyées et un grand nombre d'autres furent blessées. Les Catholiques, saisis d'une frayeur indicible, regagnèrent l'église dans le plus grand désordre et beaucoup de femmes et d'enfants, renversés dans la bagarre, furent foulés aux pieds. Au même moment les gardes font retentir le cri : Aux armes ! Aux armes ! le roulement du tambour se fait entendre au cimetière et dans les rues conduisant à l'église, et bientôt toute la ville est en mouvement. Les Calvinistes en armes accourent de tous côtés et s'efforcent de pénétrer dans le temple, particulièrement par la porte méridionale, mais le détachement de la garde urbaine, placé en cet endroit, fait bonne contenance et empêche les assaillants de passer outre. L'Archiduc, voyant les dispositions menaçantes de la foule, fait aussitôt fermer les portes de l'église, après toutefois qu'un grand nombre de personnes se fussent rapidement échappées par celle donnant sur le Pont-aux-Tourbes. Les membres du clergé, l'Archiduc, les seigneurs de sa suite et les autres notabilités n'osèrent en faire de même, en présence des milliers de Calvinistes attroupés devant les diverses portes et qui ne cessaient de faire entendre le cri de : *Papen uit! Papen uit!* (Les prêtres dehors !).

L'archiduc Mathias, sans perdre du temps, fait donner l'ordre au colonel Verhulst, celui qui avait fait tendre les chaînes, de prendre des mesures efficaces pour apaiser la sédition, mais celui-ci refuse d'accéder à cette sommation. Il fait alors prévenir le prince d'Orange, gouverneur de la ville et régent du Brabant, des événements qui se passaient, quoique ce dernier n'eût pu les ignorer, mais il était retenu, paraît-il, par une prédication qui se faisait à son palais. Le Taciturne accourut enfin avec les hommes de sa garde, après qu'on l'eût attendu pendant une heure et demie de cruelles angoisses ; il entre aussitôt en pourparlers avec les milices bourgeoises et les Calvinistes révoltés, mais ils ne veulent pas même l'écouter ; partout la foule l'accueille aux cris mille fois répétés de : *Papen uit!* Le prince s'approche alors de l'église et s'entretient longuement, sous le porche, avec

l'archiduc Mathias, au sujet des mesures à prendre ; ils songent d'abord à s'adresser au Collége échevinal, mais renoncent bientôt à ce projet, en présence de la profonde impopularité où était tombé ce corps, qui avait perdu toute autorité et tout prestige. L'unique moyen de salut consistait à s'adresser aux colonels et aux capitaines de la milice bourgeoise, réunis à la Maison d'Aix. D'Orange se fait introduire au Conseil, dépeint la triste situation où se trouve la ville, les malheurs qui vont infailliblement arriver, mais il ne parvient à émouvoir personne et la seule concession qu'on veut bien lui faire est la mise en liberté de l'Archiduc et de sa suite. Grâce à cette faveur, Mathias et les seigneurs de sa cour peuvent, dans le plus grand mystère, quitter la Cathédrale vers deux heures, mais ce ne fut pas sans courir de sérieux dangers qu'ils purent arriver, par des rues écartées, au palais de l'abbaye Saint-Michel.

Il ne restait plus à l'église qu'environ deux cents prêtres et religieux ; c'était à ceux là qu'on en voulait tout particulièrement. Le conseil des colonels, siégeant à la Maison d'Aix, décida de les arrêter tous et de les faire conduire en masse hors de la ville, avec défense d'y rentrer à jamais. L'exécution de cette inique mesure de proscription fut confiée au capitaine Léon Petit qui, vers quatre heures, se transporta, accompagné d'une nombreuse escorte, à la Cathédrale, fit sortir successivement, au milieu des huées de la foule, les Récollets, les Dominicains, les Beggards, les Grands-Carmes, les religieux de l'abbaye Saint-Michel, les chapelains et les chanoines de Notre-Dame : il les conduisit au *Bierhoofd*, où on les entassa sur des navires, comme des animaux immondes. Pendant ce temps, on recherchait dans toute la ville et on arrêtait les curés, les prêtres et les moines qui n'avaient pas figuré à la procession : tels furent les religieux de l'abbaye de Pierre Pot, le curé de Sainte-Walburge et un célèbre Dominicain, habitant Paris, homme de science et d'érudition, qui avait prêché le carême à l'église Saint-Jacques. Tous furent conduits, poursuivis par les huées d'une populace excitée, sur les navires mouillés devant

le Quai-aux-Bières. La flotille mit à la voile le lendemain et transporta tous ces malheureux prêtres à Rupelmonde; de là, ils furent conduits le jour suivant à la hauteur de Saint-Bernard où les navires restèrent en rade pendant quinze jours, sans que personne pût descendre à terre; on les traita comme des prisonniers et des coupables, on les fit coucher sur les planches, tout habillés, bref, on les laissa manquer de tout, et si les aumôniers des pauvres ne leur eussent envoyé les vivres nécessaires, Dieu sait ce qu'ils seraient devenus.

Le lendemain de cette odieuse révolution, de cette inique proscription de toute une catégorie de bourgeois, le conseil des colonels et des capitaines se réunit de nouveau à la Maison d'Aix. Le prince d'Orange, qui avait provoqué la réunion, se plaignit en termes vifs et amers des événements de la veille, de l'irrévérence qu'on avait montrée envers l'Archiduc, envers lui-même et envers les Etats, fit ressortir que bientôt tous les marchands s'éloigneraient, que toute industrie viendrait à cesser et que la ville marchait à une ruine inévitable; que, quant à lui, au milieu de ce désordre, de cette anarchie, où aucune autorité n'était respectée, il avait l'intention de se démettre de ses fonctions de lieutenant-général de l'Archiduc et de gouverneur de Brabant. Le jeune archiduc Mathias (il n'avait que dix-neuf ans), les conseillers d'Etat, le Magistrat, plusieurs colonels et d'autres, firent entendre les mêmes protestations et annoncèrent également l'intention de résigner leurs fonctions, mais rien ne fut décidé dans cette séance et les menaces de démission n'eurent pas de suite.

Le Prince et l'Archiduc entamèrent alors des négociations avec le Magistrat et les autres autorités, et parvinrent, après de longs pourparlers, à arrêter, conjointement avec eux, un édit en treize articles. Cet édit, qui porte la date du 12 juin, contenait que les catholiques ne conserveraient la possession que de trois églises, celles de Notre-Dame, de Saint-Jacques et de Sainte-Walburge; que les réformés recevraient les deux autres, Saint-André et Saint-Georges; les prêtres séculiers et bénéficiants, à l'exception de quarante-quatre, pourraient

retourner dans leurs foyers ; on ne pourrait plus exercer les cérémonies du culte hors des églises ; les ordres contemplatifs resteraient bannis de la ville, mais cette mesure devait s'appliquer seulement aux Dominicains, Récollets, Grands-Carmes et Beggards, et non aux religieux des abbayes de Saint-Michel et de Saint-Sauveur, ni aux huit communautés de femmes : *Terziekelingen*, Hospitalières, Victorines, Sœurs blanches et noires, Falcontines, Clarisses et Tertiaires, qui existaient alors à Anvers. Cet édit fut publié le 12 juin, en même temps qu'une nouvelle Paix de Religion en seize longs articles, et qui ne fut pas plus observée que la précédente.

Le lendemain, on fit conduire à Malines les deux ou trois cents prêtres qui étaient prisonniers, depuis plus de quinze jours, à bord des navires mouillés en rade de Hemixem ; on mit en liberté ceux appartenant au clergé séculier, à l'exception des quarante-quatre qui avaient été exclus de l'amnistie, et parmi lesquels se trouvaient Roger de Tassis, doyen du chapitre, Jacques de Campo, archidiacre, et une dizaine de chanoines et d'autres dignitaires de la Cathédrale ; les curés du Béguinage, de Saint-Jacques et de Saint-Georges, divers prêtres attachés à l'église Sainte-Walburge.

Nous ajouterons, pour compléter cet épisode de nos dissensions religieuses, que, moins de deux ans après, l'exercice de culte catholique fut entièrement prohibé à Anvers, que tous les religieux furent bannis et dépouillés de leurs biens et que les Protestants firent peser, pendant plusieurs années, sur notre population, un régime d'intolérance et d'oppression, dont les Sans-Culottes français devaient, deux siècles après, nous donner une seconde représentation. Ce ne fut qu'en 1585, après la reddition d'Anvers, que les proscrits qui se comptaient par milliers, rentrèrent dans leurs foyers et furent réintégrés dans la possession de leurs biens.

Rue de la Musette Bleue, Marché-au-Linge, Marché-au-Lait.

Rue de la Musette Bleue. — Cette rue, appelée communément

Waaigat (Trou-au-Vent, comme on disait naguère), prit son nom d'une maison dite *de Blouw Moesel.*

Nous remarquerons ici que, dans l'origine, toute rue nouvellement ouverte s'appelait rue Neuve ou rue allant de tel endroit à tel autre déjà dénommé ; ce n'était qu'après un certain laps de temps que la voix populaire lui donnait un nom définitif, en se basant sur ce qui s'y trouvait de plus remarquable, soit quant aux constructeurs, propriétaires ou habitants, soit quant à sa situation spéciale ou à sa direction, soit quant aux bâtiments, auberges ou établissements qu'on y élevait. C'est ainsi que l'usage seul opérait la dénomination des rues ; car, comme le remarque le savant Willems, on ne trouve dans les anciens documents aucun exemple d'un décret ou d'une ordonnance émanée à ce sujet du Magistrat.

Comme les maisons n'étaient pas numérotées, chacune portait un nom particulier, afin de les distinguer les unes des autres ; quelquefois ces noms avaient leur source dans la dénomination même de la rue ; mais, généralement, c'était l'inverse qui avait lieu, car beaucoup de rues ont emprunté leur nom à l'une ou l'autre maison marquante qui y était située.

Ajoutons que, jusqu'à la fin du siècle dernier, la ville était divisée en treize sections ; l'administration française les réduisit à cinq et ordonna ensuite (juillet 1797) que toutes les maisons seraient numérotées, en commençant dans chaque section du n° 1, pour continuer ainsi jusqu'à la fin. Ce système donnait lieu à de nombreux inconvénients ; ainsi, dans la quatrième section, où il y avait près de trois mille maisons, on arrivait à des chiffres compliqués, qu'une grande partie de la population ne savait pas même prononcer. Le système actuel de numérotage par rue fut donc introduit, il y a une dizaine d'années.

Marché-au-Linge. — L'emplacement de cette rue faisait anciennement partie du cimetière de Notre-Dame ; son nom lui vient, soit parce qu'aux grandes foires du moyen-âge cet endroit était spécialement réservé aux marchands de toiles, soit à cause du marché hebdomadaire qui s'y tenait jusqu'à ces derniers temps.

Marché-au-Lait. — Cette voie, qui depuis le XIIe siècle

forme l'une des principales artères de la ville, était jadis coupée par le fossé de la première enceinte ; le pont construit près de la rue de la Vigne, le septième à partir de l'Escaut, se nommait *Zuvelbrug* ou *Melkbrug*, et plus anciennement *Reinoldsbrug*. Ce dernier nom est cité dans une charte de 1220, par laquelle le duc Henri I[r] concède aux chanoines de Notre-Dame, pour y bâtir une maison chapitrale, les terrains longeant l'ancien fossé, depuis la rue des Emaux jusqu'au *Reinoldsbrug*.

Quant à la partie de la rue située au-delà du pont, elle porta jusqu'à la fin du XV[e] siècle le nom de *Suvelmarkt* (Marché-au-Laitage). Il est assez probable que dans les premiers temps de l'existence d'Anvers, des laitiers, des marchands de beurre, d'œufs et de fromage étaient établis en cet endroit et que là se tenait le marché de ces denrées.

Les maisons de cette rue, auxquelles se rattachent des particularités historiques, sont :

1° L'ancienne Maison des choraux (*Choraalhuis*) ; elle porte aujourd'hui le n° 29 et est occupée par un loueur de voitures. Cette maison avait été acquise, en 1421, par le chapitre de Notre-Dame, à l'effet de servir de logement aux maîtres de musique et aux choraux. Douze chapellenies avaient été affectées à l'entretien de cet établissement, qui fut le berceau de l'école de musique belge, et même de toutes celles de l'Europe. Bien que l'acquisition du *Choraalhuis* ne date que de 1421, il est cependant certain que déjà, dès le XIII[e] siècle, l'église Notre-Dame possédait un chœur de musique bien organisé, une maison où les choraux étaient instruits et entretenus aux frais du chapitre, et enfin un maître qui dirigeait leur éducation ainsi que la musique du chœur. « Dès 1435, dit M. Fétis, nous connaissons le nom du maître qui remplissait ces fonctions et qui resta en possession de sa place pendant cinquante-sept ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1492. Or, ce maître, qui s'appelait Jacques Barbiriau, devait être un homme de grande valeur dans son art, car il avait sous sa direction, dans un chœur qui ne comptait

pas moins de soixante-dix-sept chanteurs, tous les grands musiciens du XVe siècle, parmi lesquels nous trouvons les noms de Jean Ockeghem, de Jacques Obrecht, de Cockx, de Jean et Gérard de Turnhout, de Ducis, et de beaucoup d'autres. Les chantres de l'église Notre-Dame étaient divisés en deux chœurs : celui de droite était composé de vingt-six voix, celui de gauche de vingt-cinq. »

Les fondations spécialement affectées à notre Ecole de musique consistaient en deux jardins et environ cinquante-trois hectares de terres et prairies, situés à Bouchout, Hove et Denrne. Les civilisateurs français supprimèrent, à la fin du siècle dernier, cette ancienne et célèbre école et s'emparèrent du local et des diverses propriétés qui en formaient la dotation ; le tout fut vendu publiquement.

2° La maison de M. Pauwels, n° 10, en face de la courte rue Neuve. — Dans la néfaste journée du 27 octobre 1830, une des premières bombes lancées de la citadelle tomba sur cette maison, traversa le toit et le grenier, éclata avec un bruit épouvantable et ravagea l'intérieur d'une manière si complète, qu'elle devint inhabitable et dut être rebâtie entièrement.

3° La maison n° 3, près de la rue de la Vigne, nommée *de Witten Haas*, reconstruite en partie, il y a une douzaine d'années. — C'est là que naquit, le 7 avril 1808, et demeura pendant près de quarante ans, notre illustre concitoyen, Charles-Louis Torfs, fils de Jean Baptiste Torfs (qui y exerça pendant un demi siècle la profession de pharmacien). Voici quelques détails sur la vie de notre savant historien : Le début de son existence ne fut guère heureux, car, à peine âgé de huit ans, Louis Torfs fit une maladie très-sérieuse ; il fut mal soigné, paraît-il, et la conséquence en fut qu'il resta sourd, perdit à peu près la parole et eut la vue très-affaiblie. A seize ans, il devint sous-maître dans une école privée, emploi qu'il quitta pour se faire compagnon-typographe dans l'imprimerie du *Antwerpsch Nieuwsblad*. Entretemps il ne négligeait pas son instruction littéraire, écrivait des articles dans le journal et finalement en

devint le rédacteur, en 1830, n'ayant encore que 22 ans. Il y resta jusqu'en 1853, époque à laquelle ce journal cessa de paraître.

Dans l'intervalle, il avait commencé, avec la collaboration de François-Henri Mertens, la publication du *Geschiedenis van Antwerpen*, dont il fut le principal auteur. La publication de cet immense ouvrage, qui ne comprend pas moins de cinq mille pages, dura de 1842 à 1853. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de ce beau travail qui, à part certaines imperfections inséparables de toute œuvre humaine, est un véritable monument dont la ville d'Anvers peut s'enorgueillir à juste titre. Torfs publia, en outre, un résumé de ce volumineux travail, sous le titre de *Nieuwe Geschiedenis van Antwerpen*, les *Fastes des calamités publiques dans les Pays-Bas* et une série de travaux détachés, parmi lesquels se trouvent l'historique du Marché-au-Lait et celui de la maison qu'il y habitait.

La vie entière de Torfs fut consacrée à éclaircir tout ce qui était relatif à l'histoire de notre ville ; c'était là le sujet de toutes ses préoccupations, le but de presque tous ses travaux. Toutefois, ses études embrassaient bien d'autres matières et on pouvait dire de lui, sans aucune exagération, qu'il était une espèce d'encyclopédie vivante. D'une modestie excessive, d'un désintéressement exemplaire et rare de nos jours, le digne Torfs vit très-souvent son mérite méconnu : ainsi, le gouvernement belge ne songea jamais à lui accorder le moindre encouragement, à lui décerner la moindre distinction.

Louis Torfs devint complètement aveugle à la fin de ses jours, et décéda, le 24 Septembre 1867, délaissant de son mariage avec Jeanne Catherine Leytens, une fille unique. Son excellent collaborateur, François-Henri Mertens, l'avait précédé d'une année dans la tombe. Les noms de l'un et de l'autre, attachés à une œuvre impérissable, vivront aussi longtemps qu'existera Anvers.

Torfs, dans un des opuscules précités, mentionne, comme ayant demeuré au Marché-au-Lait :

Jean-Louis Marcel, jeune chanoine de Notre-Dame, lequel, ayant été arrêté, le 23 octobre 1794, et condamné le même jour comme émigré et conspirateur, fut fusillé le lendemain à la citadelle ;

Et Gaspar Van Honsem, chapelain, qui tomba mort, frappé d'apoplexie, à l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier 1797, au moment où il prenait la plume pour signer la déclaration de haine à la royauté, qu'il venait de faire.

Nous manquerions de courtoisie, si avant de quitter le Marché-au-Lait, nous ne faisons une mention toute spéciale de notre gracieuse Laitière, qui en est, sans contredit, le plus bel ornement. Grâce à son tempérament de bronze, elle reste toujours fraiche et charmante, malgré les nombreuses générations d'hommes que, du haut de son modeste piédestal, elle a vu passer et s'éteindre. Dans sa naïve simplicité, elle montre à tous son acte de naissance, qui porte la date déjà reculée de 1766 :

Lang LeVe bLY Van zIn, Ons LYn De MeLkboerIn.

Ce n'est que dans les grandes circonstances, comme on sait, qu'elle revêt ses habillements de fête, et alors son confrère de l'autre extrémité de la place, le Paysan-aux-Œufs, qui s'honore d'être le plus ancien bourgeois d'Anvers, ne laisse pas que de lui envoyer ses chaleureuses félicitations et de l'entretenir des grands événements du jour.

Courte Rue Neuve.

Le nom de cette rue est mentionné pour la première fois dans un acte de 1338, où il s'agit d'une maison nommée *den Witvoet*, située près du cimetière de Notre-Dame, « *opten houc van der Corter Nuwe Straten.* » Dans un document de 1383, il est question d'une maison « *bi der Nieustrate, op de veste, achter den Bogaerden,* » et d'une maison sise « *buten die Nieuwstrate porte.* »

Nous avons à citer dans cette rue :

1° L'hospice et la chapelle Sainte-Anne. — La fondatrice de cet établissement de charité fut Elisabeth, veuve de Jean

Hays, laquelle, mue par la considération « *dat den ziele behoufleс is, dat de lichame in zinen levenden live wat goeds gedaen mochte op ertrike* » , fit don, par acte échevinal du 14 décembre 1400, de deux maisons avec jardin, dont elle habitait la plus grande. La chapelle fut élevée peu de temps après, à côté de l'hospice, au moyen de fonds provenus en grande partie de la succession de Baudouin de Riddere, et consacrée, le 30 juillet 1401, par Hubert, évêque de Rochester. Cet hospice fut créé pour servir d'asile à douze femmes pauvres et âgées ; il reçut de nombreuses dotations et existe encore aujourd'hui sur le même pied qu'il y a cinq cents ans. Dans le cours du XVII[e] siècle, la chapelle fut notablement embellie ; en 1834, la maison à la rue fut reconstruite.

2° La maison n° 24, dénommée *St.-Paulus in 't kasteel van Ryssel* (reconstruite en 1663). — C'est dans cette maison, provenue de Gilbert Van Schoonbeke, que séjourna pendant la plupart du temps qu'il habita Anvers, le célèbre peintre Antoine Van Dyck. Ce grand artiste naquit le 22 mars 1599, dans la maison dite *den Beerendans*, Grand'Place, 4, en face de la rue Haute ; il reçut sa première éducation artistique dans les ateliers d'Henri Van Balen et de Rubens, puis partit pour l'Italie, où bientôt il s'acquit une grande renommée. Revenu à Anvers vers 1625, Antoine Van Dyck entreprit divers voyages en France et en Hollande, où les grands seigneurs récompensèrent partout noblement son talent. En 1632, il se fixa à Londres, où le roi Charles I[r] lui décerna le titre de premier peintre de la Couronne, avec un traitement équivalent à 5,000 fr. par an. Van Dyck avait trente-quatre ans au moment où, grâce à sa position et à son magnifique talent, il commença à jouir d'une réputation universelle. Quelque temps après, il épousa Marie Ruthven, une des plus belles femmes d'Angleterre, issue d'une illustre famille écossaise; il revint pour quelques mois à Anvers en 1640, année de la mort de Rubens, et s'éteignit à Londres, le 9 décembre 1641, à peine âgé de 42 ans. Un monument érigé à sa mémoire se voit encore à l'église Saint-Paul, à Londres. Des six tableaux de ce maître qui ornent le Musée d'Anvers, le plus remar-

quable est *le Christ en croix*, provenu de l'ancien couvent des Dominicaines. La maison de Van Dyck appartient aujourd'hui à M. Van Tichelen.

Nous citerons encore dans la courte rue Neuve : la maison n° 28, où fut conservée, à partir du mois d'octobre 1798 jusqu'à la réouverture des églises, en 1802, la célèbre image de la Vierge, dite *O.-L.-V. op 't Staaksken* ; 2° la chapelle Saint-Ignace, bâtie par les Jésuites en 1859, et formant une dépendance de leur Institut de Commerce ; 3° le grand crucifix, érigé en 1736, au bord de l'ancien fossé de l'enceinte ; renversé par les révolutionnaires français, il fut rétabli en 1815.

Enfin, une autre maison de cette rue mérite une mention toute spéciale. Comme on sait, l'hiver de 1772 fut particulièrement remarquable à cause de l'immense quantité de neige qui tomba pendant plusieurs jours. Les élèves de l'Académie et presque tous nos statuaires mirent cette occasion à profit pour ériger dans les rues, sur les places publiques, et dans les cours de plusieurs maisons, des statues et des groupes de neige. La plus grande de ces statues, représentant une Naïade, de trente pieds d'élévation, se trouvait dans le jardin de M[elle] Borrekens, négociante, courte rue Neuve ; elle avait été exécutée par Jean-Pierre Borrekens qui remporta cette même année le premier prix à l'Académie. A la Bourse, on voyait le fleuve Scaldis haut de 24 pieds, et Thétis assise sur un Dauphin et appuyée sur une Urne, par Jean-Engelbert Pompe ; rue des Navets, un cheval terrassé par un lion ; près du Poids, le Combat des Centaures, groupe haut de 18 pieds ; rue de la Corne, Hercule ; au Marché-au-Bétail, un Fleuve ou Dieu marin, haut de 13 1/2 pieds, et un groupe, représentant Samson déchirant la gueule d'un lion ; rue du Fromage, Andromède, par Wauthier Pompe ; près de l'abbaye de Saint-Sauveur, chez M. Berenbroeck, Flore, par les deux fils de Wauthier Pompe ; rue Haute, Saturne et Cybèle ; au Marché-au-Lin, chez M. De Heuvel, Vénus et Cupidon, groupe haut de 22 pieds, par Jacques Van der Neer, sculpteur ; au Rivage,

dans la cour de la *Maison Verte*, Bacchus dans un vignoble, figure haute de 14 pieds; à l'hôtel des Monnaies, dans la cour, une Pyramide avec un grand nombre d'emblêmes et d'allégories; chez le baron de Proli, le combat d'Hercule avec le lion; courte rue de l'Hôpital, David combattant les ours et les lions; aux Trois-Coins, un matelot assis sur un dauphin; au *Paddengracht*, chez Mme Vanden Perre, négociante, Neptune, figure haute de 20 pieds, par Jean Van den Perre, fils, peintre et sculpteur; rue Hoboken, chez Pelgrom, la jeune Europe assise sur le Taureau; rue de la Bascule, un Triton; rue d'Aremberg, dans la maison de Nicolas Van den Berghe, un groupe de deux enfants, par lui-même; près de la porte Saint-Georges, Hercule, haut de 16 pieds, etc. etc. A cette occasion, les familles nobles de la ville, qui avaient généreusement payé les frais de ces beaux et éphémères travaux, offrirent à la salle de la Bourse, un magnifique banquet suivi d'un bal, aux quatre-vingt-dix artistes qui avaient pris part au concours; plus de cent personnages nobles, parmi lesquels le prince de Salm-Salm et les jeunes princes ses fils, assistèrent à cette belle fête. Chaque artiste reçut une médaille, portant, d'un côté le buste du prince Charles de Lorraine, gouverneur du pays, et de l'autre une inscription latine signifiant : « Concours organisé par les Mécènes Anversois pour les colosses de neige, 1772. » Le comte de Robiano, de son côté, publia en volume vingt-quatre magnifiques gravures sur acier, représentant les principales de ces productions de neige.

Rempart Sainte-Catherine.

L'ancien rempart ainsi nommé comprenait deux sections, dont la première s'étendait de la porte de Meir jusqu'à la porte Sainte-Catherine, et l'autre, de cette dernière porte jusqu'à la porte des Vignes. La porte Sainte-Catherine se trouvait dans la courte rue Neuve, un peu en avant de la croix, laquelle occupait sans doute primitivement le parapet du pont; cette porte avait été construite, vers l'année 1200, sur l'em-

placement même d'une ancienne chapelle dédiée à Sainte-Catherine, et c'est de là qu'elle avait pris son nom ; une statue de cette sainte décorait le frontispice de la porte. Ce ne fut qu'en 1423, c'est-à-dire, après le quatrième agrandissement, que le rempart fut rasé, que la rue fut ouverte sur la contrescarpe du fossé et que des maisons commencèrent à s'y élever ; l'ancienne porte toutefois, bien que située alors dans l'intérieur de la ville, ne fut démolie qu'un siècle plus tard (1520). La rue nouvellement créée prit le nom de Rempart Sainte-Catherine ; cependant, plus tard, l'usage prévalut de nommer *Cathelyne vest* la partie de cette rue la plus rapprochée de la place de Meir et *Catte vest* la partie avoisinant le Kipdorp ; mais il est de toute évidence que ce mot *Catte* n'est qu'une abréviation de *Cathelyn* ou *Catharina*. Sous le régime français, cette dernière section de la rue fut appelée Rempart des Chats ; quant à l'autre, comme les républicains avaient supprimé Dieu et les saints, on substitua à son nom celui de Rempart des Cerises !

A voir aujourd'hui cette belle et large voie, une des artères les plus commerçantes et les plus fréquentées de la ville, dans laquelle s'étalent de jolies constructions modernes et de riches magasins de toute sorte, on a peine à croire que, il y a moins de quinze ans, cette même voie n'offrait au spectateur que l'image d'une rue longue, étroite, sombre et mal pavée, avec de vieilles constructions à pignons et des façades en bois ; parmi ces dernières se distinguait particulièrement, sous le rapport de son cachet ancien, une belle maison en bois, en face de la tour de l'église Saint-Charles.

C'est surtout depuis 1850 que la transformation de notre antique cité a commencé à marcher rapidement ; l'élargissement du Rempart Sainte-Catherine, opéré à partir de 1854, coïncidant avec la démolition d'une dizaine de maisons dans le Détroit de Gibraltar et avec l'ouverture de la rue Saint-Paul, constituait en même temps un grand embellissement pour notre ville et une amélioration notable dans la voirie publique, car la place de Meir se trouva ainsi reliée à l'Escaut par une série de belles et spacieuses rues modernes.

La seule maison que nous ayons à citer au Rempart Sainte-Catherine, est celle marquée aujourd'hui n° 25 ; c'est là que mourut, en 1542, un homme d'un mérite éminent, Dominique de Waghemakere, dont M. Génard a publié l'intéressante biographie. Nous y voyons que l'illustre architecte de Waghemakere, né à Anvers vers 1460, prit, à partir de 1502, et conserva pendant quarante ans la direction des travaux de notre magnifique Cathédrale ainsi que de la tour ; qu'il surveilla de même ceux des églises Saint-Jacques et Sainte-Walburge à Anvers, et Saint-Gommaire à Lierre ; qu'il dressa les plans de l'hôtel Van Immerseel, longue rue Neuve, et de la célèbre chapelle dite de Bourgogne qui y existe encore, de l'hôtel Van Liere, rue du Prince, de la première Bourse, bâtie en 1515, et de la nouvelle, bâtie douze ans plus tard, de la façade, de la grande nef et des bas-côtés de l'église Saint-Paul ; enfin que, conjointement avec Rombaut Keldermans, il dirigea les travaux de construction du Steen à Anvers et de l'Hôtel-de-Ville à Gand. C'est lui également qui avait dessiné, en 1542, les plans du nouvel Hôtel-de-Ville d'Anvers lequel, d'après le projet, devait occuper l'emplacement compris entre le Grand-Marché, la rue des Emaux et le Marché-aux-Gants, projet grandiose en vue de l'exécution duquel le Magistrat avait déjà acquis dix-neuf maisons, mais dont les circonstances politiques empêchèrent la réalisation.

Dominique de Waghemakere mourut dans la maison précitée, à l'âge de 81 ans, délaissant une grande fortune. Son père, Herman de Waghemakere, fut également un architecte éminent. Ce fut lui qui dressa les plans des églises Saint-Jacques et Sainte Walburge ainsi que de la Maison des Bouchers à Anvers, de l'église Saint-Gommaire à Lierre et de divers autres édifices civils et religieux. Il dirigea aussi pendant trente ans les importants travaux de la collégiale Notre-Dame. Né à Anvers en 1430, il y mourut en 1503.

On peut incontestablement ranger parmi les grands architectes que produisit la Belgique, ces deux hommes illustres, dont le talent hors ligne et l'activité dotèrent notre ville et le

pays d'une série de splendides monuments, qui sont presque tous des chefs-d'œuvre et excitent encore aujourd'hui l'admiration de tous les hommes de goût.

Pont et Rue de la Vigne.

Pont de la Vigne. — A l'entrée de cette rue était la porte des Vignes, dont l'origine remontait au XI[e] siècle, car elle faisait partie de l'enceinte primitive de la ville. Elle fut démolie en 1521. Son nom provenait sans doute des vignes qu'on cultivait contre les murs de cette porte ; on sait qu'anciennement, c'était un usage assez général de cultiver des vignes le long des façades des maisons ; à plusieurs reprises, le Magistrat voulut détruire cet usage, mais, malgré toutes les ordonnances, ce genre de culture fut continué, et, il n'y a pas bien longtemps encore, on voyait maintes vignes étalant en pleine rue leur luxuriante verdure et leurs fruits appétissants.

Une maison bâtie à l'endroit où se trouvait la porte des Vignes en a gardé le nom.

Rue de la Vigne. — Dans un document de 1290, son nom s'écrit *Wingerstrate*, dans un autre de 1334, *Wyngartstrate.* Il est probable que cette rue a tiré sa dénomination de la porte des Vignes vers laquelle elle conduisait ; toutefois, un écrivain pense que c'est la rue qui a donné son nom à la porte, et qu'elle même l'avait pris d'une grande auberge y située, ayant pour enseigne *de Wyngaerd* ; la première supposition nous semble la plus rationnelle.

Plaine, Canal et Pont des Jésuites, Rue Saint-Pierre et Saint-Paul.

L'emplacement de la plaine des Jésuites était occupé, jusque dans la première moitié du XVII[e] siècle, par une ligne de maisons qui formait la face méridionale de la rue des Vignes ;

derrière ces maisons coulait, à ciel ouvert, l'ancien fossé de la première enceinte, lequel était longé par une rue nommée Canal de l'Ancre (d'après une hôtellerie qui existe encore), conduisant du Marché-au-Lait au Rempart Sainte-Catherine. Un passage latéral, qui s'ouvrait en face de la rue Suderman, reliait la courte rue Neuve au Canal.

A l'angle de ce passage et de la rue dite Canal de l'Ancre, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la maison des Jésuites, s'élevait au XVI[e] siècle, un des plus vastes et des somptueux hôtels de la ville, connu sous le nom de Maison d'Aix (*Huis van Aken*). Cette habitation seigneuriale avait été construite, en 1539, par un riche négociant et banquier, Erasme Schetz, sur les terrains de l'ancien entrepôt des marchands d'Aix-la-Chapelle, circonstance d'où lui était venu son nom.

En 1573, les Jésuites, puissamment soutenus par un opulent espagnol, Fernando Frias, et par plusieurs de ses compatriotes, en firent l'achat de Gaspar Schetz, fils d'Erasme, seigneur de Grobbendonck, au prix de 17,000 couronnes (environ 200,000 fr. de notre monnaie) ; ils ajoutèrent à l'hôtel une chapelle spacieuse et ouvrirent, en 1575, une école pour les études latines la quelle, malgré les temps agités où l'on était alors, compta de prime abord trois cents élèves. Bientôt après ils se virent en butte à la persécution des Calvinistes, et finalement furent expulsés de la ville pour refus de serment. La Maison d'Aix devint alors le siége du conseil des officiers supérieurs des milices civiles et servit aussi à plusieurs reprises de séjour au prince d'Orange ; l'église et une partie des bâtiments furent abandonnés aux Calvinistes pour les cérémonies de leur culte. Cet état de choses dura jusqu'en 1585, année de la prise d'Anvers par Farnèse, quand les Jésuites rentrèrent en possession de leur propriété et rouvrirent leur Gymnasium. En 1607, cette école fut transférée à la Maison Anglaise, comme nous le verrons plus loin, et la Maison d'Aix devint alors la maison-professe de l'ordre.

A cette époque, les Jésuites, peu satisfaits de leur église, qui, à leur avis, n'était ni assez grande ni assez belle.

conçurent le projet d'en ériger une nouvelle ; mais comme la Maison d'Aix n'était pas assez spacieuse pour la réalisa tion de leurs projets grandioses, ils obtinrent de la ville un grand terrain, traversé par le canal, vis-à-vis de leur maison, firent l'achat de la rangée de maisons attenantes et faisant face à la rue des Vignes, ainsi que de deux grandes maisons, Rempart Sainte-Catherine. Toutes ces constructions furent démolies, on voûta le canal, on supprima la rue qui le longeait, et, sur ce vaste emplacement ainsi nivelé, on délimita le terrain nécessaire pour l'église et la Sodalité, ainsi que pour l'ouverture de la plaine des Jésuites et de la rue Saint-Pierre et Saint-Paul. Pour mener à bonne fin un travail aussi colossal, il fallait de grandes ressources, mais les religieux n'avaient aucune inquiétude de ce côté, les familles Van Etten, Houtappel, et un grand nombre d'autres, ayant mis à leur disposition des sommes très-considérables, tandis que la ville leur avait accordé une subvention de 20,000 fl. Ces arrangements préliminaires terminés, on fit venir de Toscane les plus beaux marbres blancs, les porphyres les plus rares, et les travaux de l'église commencèrent au mois d'avril 1614, sous la direction du père recteur François D'Aiguillon, savant mathématicien, qui avait dressé les plans. Rubens, de son côté, fournit les dessins de la décoration intérieure ainsi que du frontispice, et peignit pour la nouvelle église trente-six sujets tirés de l'histoire sainte, destinés à orner les plafonds des galeries ; tous les travaux furent terminés en six ans et demi. Ce temple, où tout était du plus beau marbre, colonnes, revêtements des murs, autels, chapelles et parquets, était une véritable merveille de l'art et dépassait peut-être en luxe et en splendeur l'ancien temple d'Ephèse. « L'intérieur, dit M. Schayes, disposé dans la forme des anciennes basiliques romaines, était partagé par trente-six colonnes doriques et ioniques, en marbre de Carrare, placées en deux rangs superposés. Les marbres les plus rares et les plus précieux couvraient les murs du chœur en abside et les deux grandes chapelles latérales de la Vierge et de Saint-Ignace ; mais la partie de l'église la plus digne d'éloges, était sa magnifique

tour placée derrière le chœur, laquelle est sans contredit la plus remarquable de toutes nos tours d'églises érigées depuis la Renaissance » La consécration de l'église, sous le vocable de Saint-Ignace, eut lieu avec grande solennité, le 12 Septembre 1621, par l'évêque d'Anvers, Malderus.

Anvers ne devait pas s'enorgueillir longtemps de ce magnifique bijou, objet d'admiration pour l'étranger, car, environ cent ans après, te 18 Juillet 1718, le feu du ciel tomba sur la toiture de l'église ; la flamme se propagea rapidement, les voûtes en bois s'effondrèrent et, tombant sur les galeries, y communiquèrent le feu ; les piliers de marbre, dévorés par les flammes, éclatèrent et bientôt tout l'édifice fut consumé, à l'exception du chœur, des deux chapelles latérales, du frontispice et de la tour. Les tableaux de Rubens placés dans les chapelles furent sauvés de la destruction, mais les trente-six magnifiques plafonds furent entièrement brûlés.

Un écrivain contemporain, appartenant à l'ordre, décrit ainsi cet incendie, qu'il attribue au démon :

Hy brande dack en balk, deed bersten de pilaeren ;
Hy quetste vloer en muer, ontsinde geen autaren
De edel schilderkonst zoo vele schatten weirt,
Zyn door de felle vlam (die hy ontstak) verteirt.

La partie incendiée fut reconstruite en pierres blanches, sans le moindre luxe, et la réouverture de l'église put se faire dans le courant de l'année suivante. Après la suppression des Jésuites en 1773, le gouvernement autrichien s'en empara ainsi que de la plupart des œuvres artistiques qui la décoraient ; elle resta fermée jusqu'en 1779, quand elle devint une succursale de la Cathédrale, sous l'invocation de Saint-Charles-Borromée. En 1794, l'église fut convertie en magasin ou entrepôt pour les objets mis en requisition ; trois ans plus tard, elle fut érigée en Temple de la Loi, et c'est là qu'eurent lieu alors les fêtes républicaines, la célébration des mariages devant l'officier municipal, etc. ; elle fut rouverte au culte en 1802, et servit plus tard d'hôpital aux blessés de Waterloo ; enfin, en 1817, le roi Guillaume

la vendit aux marguilliers, malgré les réclamations de la communauté protestante, moyennant 14,000 fl. Dans ces derniers temps, la belle façade a été complètement restaurée, travail qui a absorbé des sommes considérables.

Lors de la construction de l'église en 1614, la Maison d'Aix qui, comme nous l'avons vu, se trouvait au coin d'un passage conduisant vers la courte rue Neuve, fut considérablement agrandie ; la ruelle fut bouchée et incorporée dans le bâtiment ainsi que plusieurs maisons adjacentes, de manière que la nouvelle bâtisse occupait tout le côté méridional de la plaine des Jésuites. C'est dans une vaste salle, audessus du rez-de-chaussée de cet édifice, que se trouvait la riche et magnifique bibliothèque des Jésuites ; c'est là que prit naissance et fut continuée jusqu'en 1773 l'œuvre admirable, dite des Bollandistes, laquelle, malgré les attaques inconsidérées de quelques esprits ignorants et étroits, restera toujours un beau titre de gloire pour la Belgique. Les fondateurs de cette œuvre célèbre, monument d'érudition et de vraie science, où vont puiser les savants de toute l'Europe, furent Rosweydus, Bollandus et Henschenius. Les deux premiers volumes des *Acta Sanctorum*, comprenant le mois de Janvier, parurent en 1643 ; l'ouvrage forme aujourd'hui cinquante-cinq grands volumes in folio, ornés de planches.

Un des collaborateurs de cette œuvre fut le père Papebrochius, un des hommes les plus érudits que compta notre ville ; il composa, en outre, un travail complet, en latin, sur l'histoire d'Anvers, lequel resta à l'état de manuscrit et dont malheureusement une grande partie s'égara après l'expulsion des Jésuites. Ce qui en existe encore a été publié, il y a vingt ans, par Mertens et Buschmann et forme cinq grands volumes qui sont du plus haut intérêt pour l'étude du passé de notre ville. La partie perdue constitue dans notre histoire locale une lacune qui ne sera jamais convenablement comblée.

Nous citerons encore parmi les nombreux hommes distingués qui habitèrent la maison-professe, le père Daniël Segers, célèbre artiste, qui est réputé comme le plus grand peintre de fleurs qu'ait produit l'école flamande. Né à Anvers en

1590, Segers reçut son instruction artistique, d'abord dans l'atelier de son père, ensuite dans celui de Jean Breughel, de velours ; en 1614, il entra au noviciat des Jésuites à Malines. Il visita plus tard Rome et l'Italie et vint, à son retour, habiter la maison-professe d'Anvers. Le magnifique talent dont il était doué attira sur son ordre les faveurs des princes et des grands ; il fut l'ami intime de Rubens et de Corneille Schut, enthousiastes admirateurs de ses belles productions. Les nombreux tableaux qu'il peignit étaient avidemment recherchés dans tous les pays ; il composa aussi plusieurs belles œuvres pour la maison-professe et pour l'église Saint-Ignace, lesquelles furent confisquées plus tard par le gouvernement autrichien. Daniël Segers mourut à Anvers en novembre 1660. Le Musée possède de lui deux beaux tableaux : la *Guirlande de Saint-Ignace* et la *Guirlande de la Vierge*.

La maison-professe fut aliénée, après le départ des Jésuites, et servit depuis à différents usages ; en 1852, quelques membres de cet ordre rachetèrent la partie de leur ancienne propriété, communément nommée alors *De Jesuiten Hof*, et y ouvrirent, la même année, un Institut comprenant l'étude des branches se rattachant au commerce et à l'industrie ; la chapelle Saint-Ignace y fut ajoutée en 1859. Il y avait près de quatre-vingt ans que les religieux avaient été, pour la seconde fois, dépossédés de leur propriété.

Enfin, le troisième édifice élevé par les Jésuites, en 1622, est la Sodalité ; ce bâtiment formait avec l'église et la maison-professe un ensemble de constructions extrêmement remarquable pour l'époque. La Sodalité a la forme d'un carré allongé, sauf qu'à l'un de ses angles il est resté imparfait, par suite des exigences d'un forgeron qui habitait la masure du coin. Ces mêmes difficultés, les Jésuites les avaient rencontrées pour l'achat des maisons qu'il leur avait fallu emprendre pour bâtir l'église. Le père Papebrochius s'en plaint amèrement en ces termes, dans ses *Annales Antverpienses* : « Sans les exigences d'une pauvre veuve, qui refusa de

céder à un prix modéré sa maison, vendue plus tard pour une bagatelle, l'église en marbre de notre maison-professe aurait été plus longue de deux entre-colonnements et on aurait pu élever, sur l'un des côtés, la tour qui se trouve aujourd'hui derrière le temple. On aurait pu alors aussi reculer de quelques pieds les salles de la Sodalité et rendre d'autant plus grande la plaine devant l'église, si un forgeron avait voulu céder, à un prix raisonnable, sa maisonnette située à l'angle de l'emplacement destiné à la construction de l'édifice. Quand, pour ce motif, le plan eut été changé et qu'on n'eut plus besoin de cette maison, le forgeron, et plus tard sa veuve, ont montré plus de cent fois leur repentir d'avoir trop légèrement prêté l'oreille aux envieux des Jésuites. »

Dès que les salles du nouveau bâtiment furent achevées, les religieux y transférèrent les deux Sodalités ou congrégations qui avaient depuis longtemps leur siége à la Maison d'Aix. La salle d'en bas, transformée en chapelle, servait aux hommes mariés ; celle d'en haut, aux célibataires. L'une et l'autre de ces confréries comptèrent à toute époque dans leur sein ce qu'il y avait de distingué à Anvers, nobles, marchands, artistes, magistrats ; aussi n'est-il pas étonnant que les deux chapelles reçurent en peu de temps des décorations magnifiques, dont le détail nous a été conservé par un chroniqueur. Dans la chapelle dite *Boven Sodaliteit*, l'autel était orné d'un magnifique tableau par Antoine Van Dyck, membre de la congrégation ; à gauche, était un autre tableau, par le même ; à droite, une toile par Van den Hoecke ; vingt-sept toiles de différents maîtres décoraient les plafonds et étaient disposés en neuf rangs, chacun de trois pièces. Les murs étaient revêtus de marbres de différentes couleurs et portaient dans leurs angles de jolis petits tableaux, dont deux très-remarquables, peints par Boeyermans et Goubau ; au-dessus de la porte, sous l'orgue, une tête d'ange en marbre, par Quellin, provenue d'un banc de communion détruit par l'incendie de l'église. Dans la chapelle en bas, on remarquait dans l'autel un beau tableau de Rubens ; à gauche, deux

grandes toiles par Déodat Delmont ; au-dessus de la porte de la sacristie, un tableau de Gérard Zegers.

Après l'expulsion des Jésuites, la plupart de ces trésors artistiques prirent le chemin de Vienne, malgré les protestations des confrères, qui soutenaient que ces œuvres d'art appartenaient, non aux religieux, mais aux deux congrégations.

Quant au bâtiment, il fut vendu publiquement et servit depuis lors de bazar, de café, de salle de concert. Pendant la première invasion française (1792-1793), la Sodalité devint le siége du Club des Droits de l'Homme, où le fameux et terrible Verrières, que nous retrouverons ailleurs, et Publicola Chaussard se distinguèrent par leurs violences et leurs excentricités.

Rue Notre-Dame, Rue du Maure.

La première de ces rues prit son nom d'une maison, sise au coin de la rue aux Laines, dite *Notre-Dame d'Aix*.

La rue du Maure fut ainsi nommée de la maison dite *le Grand Maure*, qui fait l'angle méridional de la courte rue Porte-aux-Vaches ; on y trouve différentes autres maisons portant les noms de : Roi Maure, Reine Maure, les Maures, la Tête, l'Esclave et l'Enfant du Maure, etc. La maison dénommée *le Grand Maure*, appartenait aux négociants hanséates ; elle est citée dans nos annales à l'occasion de la belle ornementation qu'elle reçut, en 1549, lors des célèbres fêtes données par la ville pour l'inauguration de Philippe II, alors âgé de vingt-deux ans ; sa façade se distinguait entre toutes par le luxe des décorations ; elle était illuminée de haut en bas par une quantité énorme de torches, ce qui n'était guère extraordinaire, dit un chroniqueur, vu que la nation qui avait sa résidence dans cette maison, était très-riche en cire. Cette habitation, dont la façade avec son pignon en briques était assez remarquable, se trouvait encore, il y a dix ans, dans le même état que du temps où elle était occupée par les Hanséates. Elle fut démolie en 1861, lors de l'élargissement de la courte rue Porte-aux-Vaches.

Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur les brillantes fêtes données, en 1549, à Philippe II et à l'empereur Charles-Quint : jamais, depuis lors, les rues d'Anvers ne furent aussi brillamment décorées ; le luxe et le faste déployés en cette circonstance furent réellement extraordinaires et occasionnèrent des dépenses considérables, qui furent en partie supportées par les bourgeois de la ville, mais surtout par les négociants étrangers ou les *Nations*, comme on disait alors. Les dépenses totales s'élevèrent à 520,000 florins, qui représentent au moins deux millions de notre monnaie.

Rue aux Laines, Rue Coppenol, Bourse-Anglaise, Rue de Jérusalem, Vieux-Poids.

La rue aux Laines se nommait primitivement le Grand Coppenhol ou Cobbenhol. Il est assez probable qu'elle aura pris son nom actuel, lorsque la rue Bullinck, plus tard la rue aux Laines, vit, au XVIe siècle, son nom transformé en celui de Vieille-Bourse.

Dans la rue aux Laines, au n° 35, étaient jadis l'hospice et la chapelle des Pelletiers (*Bontwerkers*). Ces industriels, arrivés de Gand et de Liége, en 1426, étaient devenus en peu de temps riches et influents ; ils construisirent, de leurs propres fonds, pour leurs ouvriers infirmes ou indigents et pour les veuves de ceux-ci, un hospice consistant en une blanchisserie entourée de treize petites habitations. La chapelle consacrée à Saint-Josse, fut bâtie vers l'année 1450 et était surtout remarquable à cause de ses vitraux peints, représentant l'Empereur avec les sept Electeurs. Elle fut vendue avec l'hospice, le 22 août 1777, par les Pelletiers, dont l'industrie était depuis longtemps tombée en décadence, à un forgeron, nommée Meeses, et démolie il y a quelques années. Le tout forme aujourd'hui une propriéte particulière. Les Pelletiers avaient aussi une chapelle à la Cathédrale, où l'on remarquait un tableau à deux volets de Martin de Vos, représentant trois sujets bibliques, lequel est aujourd'hui au Musée.

Dans le Grand Coppenhol, aujourd'hui la rue aux Laines, débouchait le Petit Coppenhol, qui a conservé à peu près son nom primitif. Willems suppose que la dénomination de ces rues provient de la grande maison, rue aux Laines, n° 29, ci-devant une raffinerie, nommée *Coppenol*, ou peut-être du nom de famille d'un certain Baudouin De Coppenole, dont la veuve, Hildegarde, décédée vers 1230, donna tous ses biens à l'hôpital Sainte-Elisabeth, et il ajoute que cet hôpital y possédait d'ancienne date différentes maisons. Nous ne pouvons admettre cette explication, car il nous paraît évident que ces rues ont tiré leurs noms de la poterne dite *Koppenhol*, formant partie de l'enceinte existant en 1200, et qui se trouvait dans le prolongement de la rue dite Bourse-Anglaise. Kilianus traduit le vieux mot *kop* ou *koppe* par *aranea* et *gallina* ; le mot Koppenhol signifie donc poterne aux araignées ou aux poules, dénomination motivée sans doute parceque c'était une porte basse et étroite. Dans la suite, il y eut plusieurs autres de ces poternes, telles que le *Eerdhol*, le *Kruiphol* et le *Beggynhol*.

Le Petit Coppenhol s'étendait autrefois jusqu'au Goddaert ; la partie qui longeait la Bourse-Anglaise prit plus tard le nom de cet édifice. En 1549, une percée fut faite dans cette rue, à l'effet de la faire communiquer avec la rue de Jérusalem et le Vieux-Poids, jadis la rue du Poids. Ces deux dernières rues ont tiré leurs noms, la première d'une maison y située, dite *Jérusalem*, bien allodial, dont la ville fit l'acquisition, en 1549, à l'effet de prolonger la rue jusqu'au Petit Coppenhol, l'autre du Poids qui y resta établi jusqu'en 1548, lorsque le nouveau Poids fut construit par Van Schoonbeke. D'après les anciens règlements, il était défendu de faire peser, hors du Poids public, certaines marchandises sujettes à l'impôt dit *Waghetol*, sous peine d'une amende de 20 escalins. Dans l'origine, le montant de ces droits appartenait au souverain ou à ceux à qui il les avait cédés ; dans le cours du XVIe siècle, la ville racheta ces droits aux diverses personnes qui en étaient en possession. Le bâtiment

du Poids servit dans la suite à divers usages ; le 13 juillet 1648, la ville y ouvrit un cours de chirurgie qui y resta jusque sous la révolution française. Paepebroeck nous apprend que les leçons s'y donnaient à six heures du matin, que personne ne pouvait être admis à l'exercice de la chirurgie, à moins d'avoir fréquenté les cours pendant deux années consécutives, et que les chirurgiens étrangers, pour être admis à pratiquer, devaient, pendant quatre mois avant leur admission et pendant quatre mois après, écrire sous la dictée les cours qu'on y donnati. Cette école portait le nom de *Chirurgynskamer*. La profession de chirurgien, comme on sait, se confondait jadis avec celle de barbier ; aussi ne jouissait-elle que d'une médiocre considération.

Rue Goddaert.

L'origine de cette rue est très-ancienne, puisqu'elle date des premiers temps d'Anvers ; son nom provient, dit-on, d'un champ de sépulture (*Gods Aerde*), qu'on suppose s'être trouvé jadis en cet endroit, ce qui est peu probable, attendu qu'aucun de nos anciens annalistes ne mentionne ce cimetière. Peut-être le nom primitif est-il *Gord-Aerd*, c'est-à-dire terre ou chemin de ceinture, ce qui pourrait s'expliquer par la configuration de cette rue, qui contournait l'ancien rempart depuis la porte des Vaches jusqu'à celle des Vignes. Sous le régime français on l'avait nommée rue de l'Echarpe, nom qu'elle a gardé assez longtemps.

C'est dans la maison n° 26 de cette rue, aujourd'hui une imprimerie, qu'a demeuré et est mort, le 18 janvier 1826, le célèbre paysagiste Balthazar-Paul Ommeganck. Né à Anvers, le 26 décembre 1755, dans la maison faisant l'angle de la rue des Menuisiers et du Rempart du Lombard, Ommeganck entra, très-jeune encore, dans l'atelier du paysagiste Antonissen. Il suivit les cours de l'Académie de dessin, où il compta bientôt parmi les plus brillants élèves, et y devint professeur en 1794 ; cinq ans après, il obtint le premier prix à l'exposition de Paris, avec un tableau qu'un de ses amis y

avait envoyé à son insu. En 1815, il reçut, avec Van Regemorter et Odevaere, la mission d'aller reconnaître à Paris et de ramener en Belgique les tableaux enlevés par les Français, et se distingua d'une manière toute particulière dans l'accomplissement de cette délicate mission ; il accompagna les chariots chargés de ces trésors artistiques depuis Paris jusqu'à Anvers, contrairement à ce que des malveillants ont prétendu. Ce voyage fatiguant dura quinze jours ; à Bruxelles, l'artiste faillit être écrasé par une caisse tombée d'un des chariots. En raison de son magnifique talent et des éminents services qu'il rendit en cette circonstance, le roi Guillaume lui décerna la décoration de l'ordre du Lion de Belgique.

Ommeganck, comme on sait, avait pour spécialité le paysage étoffé d'animaux et surtout de moutons ; dès l'année 1800, il jouissait d'une grande réputation. Pendant la visite du premier Consul et de sa femme à Anvers, en Juillet 1803, la municipalité avait fait don à Mme Bonaparte d'un tableau de ce peintre, richement décoré. Pour donner plus de solennité à la remise de cette œuvre d'art, le corps municipal se rendit en cortége de l'Hôtel-de-Ville à la Préfecture ; le tableau, renfermé dans une caisse en acajou, était porté sur un brancard par quatre appariteurs de la mairie, en habit écarlate, galonné en argent. Le sujet du paysage était une vue prise aux environs de Spa, et l'art y était porté au plus haut degré. « Mme Bonaparte, dit un contemporain, après avoir remercié la ville d'Anvers de son dévouement, examina le tableau avec attention et en fit l'éloge le plus pompeux. Elle accueillit le jeune Ommeganck, qui était présent, de la façon la plus affable et la plus gracieuse, l'invitant à lui envoyer à Paris quelques-uns de ses principaux ouvrages ; les généraux, les ministres et autres personnes de distinction s'empressèrent de rendre justice au mérite de l'ouvrage. » Cet intéressant épisode n'est mentionné chez aucun des biographes de ce maître.

Les œuvres d'Ommeganck, très-recherchés dans tous les pays, même de son vivant, se payaient de 4 à 6,000 francs ; de simples dessins étaient payés jusqu'à 1,500 fr. Plusieurs

de ses œuvres représentaient des sites pris dans les environs de Dinant, Huy et Chaudfontaine, contrées qu'il affectionnait particulièrement.

Cet homme éminent mourut dans sa ville natale en 1826 ; sa mort causa un deuil universel, car Ommeganck n'était pas seulement un artiste hors ligne, mais encore un homme d'un caractère doux et modeste, d'un commerce agréable et facile. Il laissa de son mariage avec Mlle Parrin, un fils et sept filles dont une suivit la carrière paternelle. Les œuvres d'Ommeganck jouissent, à juste titre, d'une immense réputation dans tous les pays de l'Europe, honneur qui tombe en partage à peu de nos artistes modernes.

Longue et Courte Rues Porte-aux-Vaches.

La porte aux Vaches, démolie en 1518, faisait partie de la première enceinte dont la construction, à ce qu'on suppose, remontait au XIe siècle ; elle se trouvait à la hauteur de la rue Geddaert et menait au hameau de Klapdorp ainsi qu'aux vastes pâturages qui s'étendaient au nord de la ville. Son nom provenait du passage continuel des vaches qui se rendaient à ces prairies ou en revenaient ; il passa plus tard à la rue qui conduisait à la porte.

Les deux rues Porte-aux-Vaches, ne formaient encore, il y vingt ans, qu'un passage incommode, étroit et tortueux, bordé de maisons sombres, humides, et dont quelques-unes, avec leurs revêtements en bois, présentaient un aspect trois ou quatre fois séculaire ; aujourd'hui, grâce à divers élargissements opérés dans ces deux rues, notamment en 1861, cette voie a pris un aspect tout-à-fait moderne : les vieilles constructions et les façades en bois ont disparu pour faire place à de belles et élégantes habitations ; bref, cette longue rue forme aujourd'hui l'artère commerciale la plus animée, la plus importante de la ville. On y trouve de riches magasins de toute espèce, des bazars de tout genre, des maisons de négoce ; c'est là qu'est le centre principal du commerce

des draperies et des soieries. Aussi les propriétés s'y louent et s'y vendent à des prix élevés.

Le nom de cette rue ne se rencontre guère dans nos annales, si ce n'est à l'occasion des arcs-de-triomphe et des monuments décoratifs qui y furent élevés, pour l'inauguration des souverains ou pour d'autres réjouissances publiques. Nous lisons encore, qu'en 1814, lors du siége d'Anvers par les armées alliées, la première bombe tomba sur la maison d'un certain Dieltjens, demeurant au pont de la Porte-aux-Vaches (vulgairement nommé *Kopere-brug*), et tua raide ce malheureux.

Enfin le *Chronycke van Antwerpen* nous rapporte un épisode assez intéressant, au sujet d'un habitant de la rue Porte-aux-Vaches, nommé Hans-in-den-Helm, qui occupait avec son père une maison ayant pour enseigne *in den Helm*. Hans, sans doute à cause de quelque délit assez grave, que la chronique ne fait pas connaître, avait été enfermé dans la sombre prison du *Steen*. Ce séjour peu agréable ne plaisait guère à son esprit aventureux ; aussi, ses méditations roulèrent-elles uniquement sur les moyens de s'en échapper. Il combina un plan d'évasion dont l'exécution, comme on le verra, fut couronné du succès le plus complet.

Le 22 février 1545, jour de Saint-Pierre, à quatre heures de l'après-midi, Hans fait venir le geôlier, lui remet quelques pièces de monnaie, en le priant d'aller chercher sur-le-champ une grande cruche de bière. Celui-ci s'empresse d'exécuter la demande du prisonnier et revient peu après, muni de la cruche, vers le bâtiment au fond de la cour, où Hans se trouvait dans la salle commune (salle qui existe encore à peu près dans son intégrité) ; mais, comme la cruche était trop grande pour pouvoir être passée à travers les barreaux de la grille, le geôlier, qui était sans arrière-pensée, ouvrit la porte, circonstance que Hans avait parfaitement prévue.

Le moment était solennel et allait décider de la destinée du jeune détenu ; aussi ne perdit-il pas son sang-froid. Avec une rapidité toute électrique, il pousse un banc qu'il tenait prêt, dans l'ouverture de la porte, saute comme une hyène sur le malheureux gardien, le terrasse et lui enlève

ses clefs. Plusieurs co-détenus accourent à son aide, et Hans s'empresssc d'aller ouvrir les portes des autres cachots. Quelques minutes après, trente-deux détenus, parmi lesquels était un capitaine espagnol, accusé d'un crime de trahison commis en Piémont, se trouvaient en liberté. La plupart d'entre eux furent repris, mais on perdit complètement la trace de Hans-in-den-Helm et du capitaine espagnol.

Hans avait été assez heureux pour trouver place à bord d'un navire prêt à mettre à la voile pour l'Angleterre ; débarqué à Londres, il y avait pris service dans les troupes du roi. Mais bientôt, ne pouvant résister au vif désir de revoir sa ville natale, Hans demanda son congé et s'apprêtait à partir, lorsqu'il fut arrêté par quelques Anglais — le chroniqueur ne dit pas à quel sujet — qui le fouillèrent et lui enlevèrent tout son argent, sauf cinq ou six couronnes. Furieux de cette mésaventure, il résolut de se venger : « Le premier Anglais, se dit-il, que je rencontrerai à Anvers, paiera pour ces infâmes dévaliseurs. »

Seize mois environ après son évasion, le soir de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, Hans rentrait à Anvers ; arrivé dans la rue Porte-aux-Vaches, il voit un Anglais tranquillement assis devant la porte d'une auberge où il prenait ses repas. Aussitôt, se ressouvenant de son serment, il ne fait qu'un saut jusque dans la maison de son père, décroche du mur une grande épée (*braedspit*), se rue sur le paisible insulaire qui ne comprenait rien à cette brusque agression, l'accable de coups et le laisse étendu par terre, baigné dans son sang. Les agents du margrave se mettent immédiatement à la poursuite de Hans et l'arrêtent quelques heures après ; mais ils ne purent en venir facilement a bout, et, ajoute le chroniqueur, s'il n'avait été dans un état complet d'ivresse, il se serait facilement échappé de leurs mains.

Le 1r juillet suivant, trois jours après sa coupable action, Hans-in-den-Helm fut pendu, au Grand Marché, devant l'Hôtel-de-Ville, et enterré dans le cloître des Dominicains, où reposaient les cendres de sa mère.

Il nous reste à dire quelques mots au sujet de l'Allée des

Orfévres. Cette allée, qui a son issue dans la rue Porte-aux-Vaches, est ainsi dénommée du local où la corporation des Orfévres tenait jadis ses réunions ; ce bâtiment, nommé *den Zilverpand*, existe encore et a gardé des traces de son ancienne destination. C'est là que siégea, en novembre 1794, le comité chargé de recevoir l'argenterie, mise en réquisition, des différentes églises de la ville ; tous les beaux chefs-d'œuvre de la ciselure des siècles passés, ciboires, calices, ostensoirs, candélabres, etc., furent apportés là, jetés dans les creusets et expédiés, sous forme de lingots, à Paris, pour y être convertis en monnaie.

C'est une chose digne de remarque, que les richesses des églises ont toujours eu le privilége d'exciter la convoitise des gouvernements révolutionnaires. Les Sans-Culottes, se souvenant de l'exemple donné par les Iconoclastes et les Calvinistes, ne se firent aucun scrupule de les imiter à une distance de plus de deux cents ans.

Vieille-Bourse.

Le nom primitif de cette rue est *Bullinck* ou *Buelinckstrate*, lequel doit son origine, soit à une famille Bullinck qui demeurait en cet endroit, soit aux marchands de boudin qui y étaient généralement établis. Cette dénomination est très-ancienne, car on la retrouve déjà dans un acte de 1273. En 1293, un incendie détruisit cette rue avec plus de cinquante maisons ; un autre vaste incendie ravagea encore cette partie de la ville en 1441, et s'étendit, comme le dit une ancienne chronique, « *van den Predicaren cloestere totte Buelincstrate.* »

La rue Bullinck prit au XVe siècle le nom de *Wolstrate*, qu'elle échangea peu après contre celui de *Oude Borze*, ainsi que le prouve un document de 1502, cité par Willems, où il est fait mention d'une maison, appartenant à Jean Bullinck, dénommée *de Tente*, sise rue Porte-aux-Vaches, « *en uitkomende op de Oude Borze of Wolstraet.*

« La dénomination de rue aux Laines (appliquée à la rue Bullinck), dit M. Kreglinger, prit cours dans le XVe

siècle, du voisinage des magasins où les Anglais déposaient leurs laines. » Les Anglais faisaient de grandes affaires avec Anvers, dès le XIIIe siècle, époque à laquelle ils avaient ici leur entrepôt ou marché pour les laines. En 1338, plusieurs riches négociants anglais habitaient la ville, et l'histoire dit qu'un certain William de la Pole, agent de la couronne d'Angleterre, prêta à Edouard III, son royal maître, lors de son séjour à Anvers, une somme équivalente à 400,000 liv. sterl., ou 10 millions de notre monnaie. Le Magistrat donna, en 1474, aux marchands anglais la jouissance d'une vaste maison avec magasins, dans la rue Bullinck (nos 17 et 19), provenant du chevalier Michel Vande Werve, et dans le jardin de laquelle une galerie fut construite, destinée à la vente de leurs marchandises. Cette propriété se trouvait à côté de la maison nommée *Calais* et avait une issue dans la rue Zierik ; elle fut vendue en partie, en 1564, à Ambroise Smit, et en partie, en 1618, à Jacques Breydel. En 1502, la ville donna aux marchands anglais deux maisons, rue Zierik, joignant par derrière cet hôtel ; de plus, elle fit construire, en 1550, pour leur usage, une Bourse spéciale, dite Bourse Anglaise, où ils se réunissaient deux fois par jour, et dont la dénomination est restée à la rue latérale où elle se trouvait. Enfin, huit ans plus tard, la ville leur accorda la jouissance du vaste et magnifique hôtel Van Liere, rue du Prince. Le commerce de l'Angleterre avec notre ville était alors très-important ; ainsi Guicciardini nous apprend que les draps importés ici s'élevaient chaque année à une valeur de cinq millions de couronnes d'or, soit 200,000 pièces à 25 couronnes, et que le mouvement commercial entre les deux pays s'élevait au chiffre presque fabuleux de 12 millions de couronnes d'or.

C'est dans cette rue, au n° 38, qu'était le premier local qui servit aux réunions quotidiennes des marchands et des courtiers ; il consistait tout simplement en une maison avec cour spacieuse, qui était en communication, au moyen d'une allée, avec la maison des Merciers, sise au Marché (Grand'

Place), aujourd'hui n° 33, où l'on voit encore une partie des anciennes installations.

Cette maison, qui portait le nom de *Borze,* comme le prouve un écrit de 1353, conserva sa destination jusqu'à la fin du XVe siècle ; alors, les affaires commerciales ayant pris une grande extension, les négociants sentirent la nécessité d'avoir un local plus spacieux et plus commode. Le Magistrat, faisant droit à ces justes exigences, fit l'acquisition d'un grand terrain faisant partie de la propriété nommée *den Rhyn,* où l'on avait accès, paraît-il, par la rue Bullinck, et qui communiquait avec la rue du Jardin par un étroit passage, et avec la rue Porte-aux-Vaches par l'allée des Orfèvres. En 1515, de belles constructions y furent élevées, d'après les plans du célèbre Dominique de Waghemakere, aux frais de quelques riches négociants qui demeuraient dans le voisinage. « Cet édifice, connu sous le nom de Vieille Bourse, dit M. Schayes, existe encore en grande partie tel qu'il fut construit en 1515. Il présente une galerie ou portique formant les deux côtés d'un carré et composée de huit colonnes cylindriques, à bases octogones et très-élevées, et à chapiteaux ornés de feuillages qui portent des arcs surbaissés et trilobés, surmontés d'une plate-forme à plafond de bois. Les murs de séparation des arcs sont ornés extérieurement de beaux panneaux flamboyants. A l'extrémité gauche s'élève une jolie tour octogone, couverte d'un toit surbaissé. » Ces intéressants débris, dont il existe de belles gravures, se trouvent dans la cour de la maison de M. Weber, rue du Jardin, 13 ; l'emplacement de cette cour constituait la partie occidentale de cette seconde Bourse, qui cessa d'être fréquentée en 1532, quand le nouveau local, près de la longue rue Neuve, entièrement achevé, devint le lieu de réunion des commerçants.

Nous citerons encore dans la rue Vieille-Bourse : 1° la maison n° 24, qui passe à tort pour avoir été le premier local servant de Bourse, et où l'on voit une belle et antique tour qui a sa base dans la cour ; 2° la maison n° 35, nommée *de Wolzak* et plus tard *de Regenboghe,* laquelle est remarquable

également par une haute tour d'où l'on peut embrasser du regard toute la ville.

Suivant Guicciardini, le mot *Borse* prit naissance à Bruges. Quand Anvers n'était encore qu'une ville commerciale de petite importance, la Venise du Nord avait déjà atteint l'apogée de sa prospérité et son nom était célèbre dans toute l'Europe. Les marchands brugeois tenaient des réunions journalières sur une place sise au centre de la ville, à l'entrée de laquelle s'élevait un hôtel construit par la noble famille des Buerse (Van der Borsen). Sur la façade de cet hôtel étaient sculptées ses armes d'or à une bande de gueules chargée de trois bourses d'argent. De ces diverses circonstances, la place fut bientôt dénommée *ter buerse* et finalement *Borse* tout court, comme cela arrive d'ordinaire. Les marchands brugeois, qui avaient des rapports continuels avec Anvers et Bergen-op-Zoom, donnèrent le même nom de *Borse* à l'endroit où ils se réunissaient dans ces villes pour traiter de leurs affaires. Ce nom se vulgarisa plus tard en France, et notamment à Rouen et à Toulouse, où l'on désigna ainsi certaines places, boutiques et galeries spécialement accommodées pour l'usage des marchands. La même chose eut lieu à Londres ; après l'achèvement du beau local fondé par Thomas Gresham, la reine Elisabeth, étant allée l'inspecter, en fut très-satisfaite ; mais pour qu'il ne parût pas avoir été fait d'après les plans de la Bourse d'Anvers, elle le nomma *Royal Exchange*, recommandant bien expressément de ne pas lui donner un autre nom. Néanmoins, la désignation ancienne eut tant de puissance que, malgré les ordres de la Reine, le local fut appelé communément Bourse, comme à Bruges et à Anvers.

Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point les assertions de Guicciardini sont exactes ; observons seulement qu'il existait dès le quatorzième siècle et même auparavant, une Bourse à Louvain, à Lierre, à Hoboken même, partout enfin dans les Pays-Bas où se faisait quelque commerce important.

Rues des Cordonniers et du Change, Ruelle dite « Pandstraatje, » Rue des Rôtisseurs.

Rue des Cordonniers. — Son nom primitif était *Warmoesstraetje* (ruelle des Herbes Potagères). Le 14 septembre 1467, neuf jours après l'inauguration solennelle de Charles-le-Téméraire, un triste événement eut lieu dans cette rue : le premier bourgmestre, Jean Pot, fils de l'illustre Pierre Pot, y fut traîtreusement assassiné par le domestique d'un bourgeois nommé Jean Boer ; le misérable tenta de fuir de la ville, déguisé en habits de femme, mais il fut arrêté et eut la tête tranchée.

Rue du Change. — Ce sale et étroit passage doit son origine à une circonstance assez singulière. En suite d'une tolérance du chapitre de Notre-Dame, les changeurs avaient pris l'habitude d'établir, durant les foires, leurs comptoirs au cimetière et même dans les portails de l'église. Sur les représentations faites par le Magistrat, et qui avaient pour objet de montrer l'inconvenance d'exercer le commerce dans des lieux consacrés au culte et à la prière, une sentence arbitrale, intervenue le 16 septembre 1336 sur toutes les difficultés existant alors entre la ville et les chanoines, décida que dorénavant, ni homme, ni femme, ne pourrait faire des opérations de change, ni établir des comptoirs à l'église ou au cimetière, sous peine d'une amende de dix Livres tournois pour chaque infraction, dont moitié au profit du duc, et moitié au profit de l'église. La ville, pour venir en aide aux changeurs, fit alors l'achat d'un terrain sis à front du Marché, appartenant au duc de Brabant, ouvrit la rue du Change et y éleva un grand nombre de maisons et de loges qu'elle loua aux changeurs, à terme ou à vie, et dont elle retira dans la suite un revenu assez considérable. L'une des maisons de cette rue s'appelle encore *de Wissel.*

Ruelle dite « Pandstraetje ». — Cet impasse aboutissait au *Spanien pant,* dont nous avons parlé en faisant la description de la Grande Place ; c'est de cette circonstance qu'elle prit son nom, qui, comme le prouve l'ancien cadastre, est

achter spanien pant (derrière la Galerie Espagnole). Le mot *pant* était ordinairement employé autrefois pour désigner un grand espace carré, entouré de galeries couvertes, où l'on exposait en vente des marchandises, livres, tableaux, etc.

La ruelle de la Galerie Espagnole, dont on a complètement tronqué le nom, en flamand et en français, rappelle un intéressant souvenir historique, remontant aux premières années du XVI[e] siècle.

Rue des Rôtisseurs. — Son premier nom était *Evenscalcstrate* : un acte de 1378 parle d'une maison sise « *aen de Merct, op den hoec van de Evenscalcstrate, genoemd de Tafelronde, nevens d'huis dat men heet den Engel.* » Cette rue prit son autre nom des taverniers et rôtisseurs qui vinrent plus tard y demeurer en grand nombre. Ces petits industriels rôtissaient des viandes à la broche, au gril, ou de toute autre façon, sous des auvents établis sur le devant de leur maison, et les vendaient ainsi préparées.

Rue du Jardin, Montagne-au-Corail, Rue de Tournai.

Rue du Jardin. — Cette rue, qualifiée de *Hoefstraetken* dans une pièce de 1496, prit son nom, soit d'une maison ayant pour enseigne *den Hoff*, soit de quelque important jardin d'agrément qui la bordait.

C'est dans la rue du Jardin, au n° 13, qu'on voit les curieux restes de notre ancienne Bourse de commerce, c'est là qu'était l'une des entrées de ce local. Grâce au voisinage de la Bourse, la rue du Jardin et les rues attenantes comptaient, dès le XV[e] siècle, un grand nombre de belles et vastes habitations de négociant ; ce quartier était alors le centre où étaient établis la plupart des comptoirs; les marchands anglais y avaient un grand hôtel, des galeries pour l'étalage de leurs marchandises et d'importants entrepôts. Aussi n'est-il pas étonnant que le projet conçu en 1527, d'ériger la nouvelle Bourse à l'endroit où elle est encore aujourd'hui, rencontrât une vive opposition de la part des représentants du haut commerce et des Nations qui avaient

élevé de vastes constructions dans les environs de la Bourse. « Ils firent valoir auprès du Magistrat, dit M. Génard, que le lieu de réunion des négociants devait être situé à proximité du port et que le transfert de ces assemblées dans un autre endroit de la ville devait faire déprécier considérablement les maisons qu'ils s'étaient fait construire à grands frais. Sans rien rabattre de leurs prétentions, ils refusèrent de quitter leur premier local et prirent une attitude de résistance si énergique, qu'il fallut une ordonnance de Charles-Quint pour réduire les récalcitrants et les obliger à fréquenter la nouvelle Bourse, en fermant l'ancien lieu de réunion. »

Nous mentionnerons encore dans la rue du Jardin, les maisons n[os] 20 et 22, où, suivant le même écrivain, Adam Van Noort transféra en 1589 ses ateliers de peinture ; c'est là que Pierre-Paul Rubens, Sébastien Vranex, Jacques Jordaens et beaucoup d'autres peintres reçurent leur première instruction artistique ; c'est là aussi que Jordaens fit la connaissance d'Elisabeth Van Noort, la fille du maître, qu'il prit pour épouse le 16 mai 1616, quoi qu'elle fût beaucoup plus âgé que lui. Au n° 14 exista, jusque sous l'occupation française, un hospice pour six femmes, lequel y avait été fondé en 1543 par la famille Van Stylen. Enfin dans cette rue était, au siècle dernier, l'hôtel Vande Werve, où vint demander l'hospitalité, en 1712, le célèbre général Malborough, tombé en disgrâce auprès du gouvernement anglais ; c'est là que le Magistrat alla lui présenter ses hommages et qu'il reçut les adresses d'un grand nombre d'habitants notables.

Montagne-au-Corail. — Les deux rues de ce nom, quoique ne figurant pas sur la grande carte éditée en 1565, datent néanmoins de cette époque ; ainsi, celle qui fait communiquer la rue du Jardin avec la rue de Tournai est mentionnée, dans un écrit de 1569, sous le nom de *Pantstraetken* (ruelle de la Galerie). C'est sur les terrains de la Galerie Anglaise (*Engelschen Pand*) que cette rue fut ouverte vers 1565, et c'est de là aussi qu'elle tira son

premier nom. La dénomination actuelle provient de deux maisons ayant pour enseigne *den Coraeltack* et *den Kleynen Coraeltack*. Bien qu'Anvers ne présente partout qu'une surface plane et unie, plusieurs rues portent des noms de montagne ; cette singularité s'explique, pour quelques-unes, par leur niveau un peu plus élevé que celui des rues avoisinantes.

Rue de Tournai. — Elle doit son nom, soit à une maison dite *de Schilt van Doornik*, soit aux négociants tournaisiens qui y avaient leurs comptoirs et agences. Dans le recensement de 1496 on l'appelle *Predikheerenstrate*, mais par contre la rue du Change y porte la dénomination de *'t Doernikstraetkene*. Les rues ne portaient pas autrefois des inscriptions aux coins, comme aujourd'hui, et chacun leur appliquait une désignation à sa guise ; aussi la confusion qui règne à ce sujet dans les anciens écrits est parfois vraiment inextricable. C'est là aussi la cause que tant de noms ont été dénaturés.

Peu de faits historiques se rattachent à la rue de Tournai, si ce n'est qu'elle brûla plusieurs fois, notamment en 1576, lors de la Furie Espagnole. Sur la fameuse liste des suspects, dressée en 1567, quelques mois après la dévastation des églises et des couvents, elle est notée comme la rue la plus révolutionnaire de toute la ville. « Toute la rue de Tournai, dit cette notice anonyme, est infectée, excepté seulement François Van Brusingen, le beau fils de Pierre Franck et deux ou trois autres. » Parmi les principaux calvinistes et iconoclastes y demeurant, la liste mentionne : « Arnold Pels, marchand de rubans, avecq tous ses enfants qui sont 15 ou 16, desquels enfans unne fille at espousé Anthoine Lempereur, demourant alors chef de la sédition à Lyre (Lierre), qui avoyt entreprins mestre 200 chevaulx de guerre en Lyre de la part des commissaires calvinistes comme on dict ; Jan de Campe et ses enfants et son beau-fils ; Hans Smits veloutiers et satinier, mauvais garçon, frère de M. Piere Van Jhele, lequel at espousé une femme de Tournay, marchant de camelot ; Pasquier Fleurquin, changeur d'argent ; Charle de l'Escluse et son frère et tous ses gens ; le Facteur de Jan

de Has à Lille ; Henrick Van Once, beau-père ; Hector de Lhove, beau-fils et tous ses enfans ; Hector le Moine ; Lucas et Jean Halie (Harly), tous deux frères, des Tournay, furent principaulx saccageurs des Eglises et vindrent jusqu'à Malines de vilage en vilage. »

Ces deux derniers, ainsi que leurs femmes, furent sommés publiquement, le 21 février 1568, de venir se justifier devant les magistrats, mais ils firent défaut. L'un d'eux, Lucas Harly, eut la tête tranchée, au Pont-de-Meir, le 21 avril 1575 ; le cadavre fut écartelé et les quatre morceaux, appendus aux portes de la ville, furent donnés en proie aux oiseaux.

Rues Zierik, de la Chaise et des Sœurs-Noires.

Rue Zierik. — L'origine de ce nom, qu'on écrit aujourd'hui Zirk, reste assez douteuse. Willems nous apprend que dans deux donations, faites par Egide de Wineghem, en 1286 et en 1290, le nom s'écrivait *Zierijcstrate* ; dans un acte de de 1315, *Ziricsstrate* ; dans un autre, de 1383, *Ziericstrate*, et enfin, dans un acte de 1396, *Zirijcstrate.* Quant à l'étymologie du mot, dit-il, Boxhorn, dans le *Chronijk van Zeelandt*, pense que *Zierick* est un synonyme de *Zout*, et à l'appui de cette allégation, déclare avoir découvert, dans une énumération de mesures pour le sel, employées anciennement à Rommerswael, une mesure nommée *Ziricklepel* ; ce dont on pourrait conclure que *Zierick* et *Zout* sont des synonymes et que c'est de là aussi que la ville de Zierickzee a reçu son nom. Ce qui tend à confirmer cette explication, c'est qu'on trouve dans cette rue une maison nommée *de Zierickput* ; or, ce mot ne peut avoir que la signification de puits ou de marais salant.

Un fait qui tendrait cependant à infirmer l'opinion de Willems est établi dans un acte de dénombrement des terrains non bâtis, situés dans l'intérieur des murs d'Anvers en 1338. C'est l'existence d'une famille *Zieryc*, qui possédait un jardin *in campo monachorum*, c'est-à-dire, sur le champs des moines ou des Dominicains. Il est donc beaucoup plus

probable que la rue avait été tirée à travers ce jardin et prit son nom du propriétaire, comme ce fut le cas pour une infinité d'autres rues et ruelles.

La rue Zierik, qui aboutissait anciennement au mur du Bourg, devint en 1477, quand le pont du Sac eut été construit, une de nos rues les plus animées, les plus marchandes ; c'est par là qu'arrivaient en ville la plupart des marchandises débarquées au Werf, c'est par là qu'on se rendait à l'église Sainte-Walburge. En fait de maisons historiques ou anciennes, nous citerons celle marquée nº 39, au coin de la ruelle de la Chaise, appartenant à la famille Van de Zanden ; elle fut construite, pense-t-on, vers l'année 1400, et peut être considérée, à juste titre, comme une des plus anciennes maisons de la ville. Cet édifice, dont la façade à double pignon est très-pittoresque, est entièrement bâti sur les plans des maisons en bois. « Il présente, dit un auteur, au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée, dont l'arcature est remplie par des découpures simulées flamboyantes, des ornements chou-frisé qui servent de support aux fenêtres du premier étage ; au-dessus de chacune d'elles, cinq consoles à figures grotesques supportent une moulure à ogive creuse faisant saillie, laquelle sert de couronnement au premier étage ; de belles sculptures, faites à une époque postérieure, décorent le dessus de la porte d'entrée. »

Ruelle de la Chaise. — Cette ruelle, qui relie la rue Zierik à celle des Sœurs-Noires, prit son nom d'une enseigne. On l'appelait anciennement *Joos Hoensstraetken* et *Osten-de-Hongerstraetken* ; le premier nom est celui d'un opulent négociant, Josse Hoens, sur la propriété duquel la rue fut ouverte, et qui est très-connu dans l'histoire locale à cause des grandes libéralités qu'il fit, en 1511, aux Augustins Saxons, dont nous verrons plus loin l'existence courte et accidentée ; le second nom est celui d'un certain Osten Van Doerne, joaillier, demeurant rue Zierik, et qui était surnommé *de Hongere* (le Hongrois), sans doute d'après son pays d'origine. Cette dernière désignation se dénatura bientôt complètement et, au siècle dernier, la ruelle n'était plus

connue que sous la singulière appellation de *Kost-en-Honger straetje*, qu'on retrouve même dans les documents officiels. On voit encore dans cet étroit et tortueux passage, qui a conservé un cachet tout particulier, plusieurs maisons avec revêtements en bois ; l'Album Historique en donne une vue, prise du côté de la rue des Sœurs-Noires, « comme un des types qui caractérisent l'aspect de notre ville au XVI[e] siècle. »

Rue des Sœurs-Noires. — Son nom primitif était *Predikarenstrate*, qu'elle échangea, au XVI[e] siècle, contre celui qu'elle porte actuellement.

Le fondateur de l'ordre des Sœurs-Noires à Anvers fut un opulent et généreux négociant, d'origine allemande, Henri Suderman, dont nous rencontrerons encore le nom à plusieurs reprises. Par acte échevinal du 1[r] octobre 1345, il donna, en faveur des religieuses dites *Matenwiven* (Sœurs Cellites) et plus communément *Swesteren* (Sœurs), sa maison avec dépendances « *gestaen buten der Coepoorten an den Predikheren-muer.* » Cette maison devait servir uniquement de logement aux religieuses de cet ordre de passage à Anvers, de quelque contrée qu'elles vinssent ; Suderman nomma comme proviseurs trois hommes respectables, avec mission d'y recevoir « *de voors.wive, die van goeden levene en van goeden name syn* » et d'en expulser celles d'entre les Sœurs « *die onrustelec waren of discoert maecte onder 't gheselscap, ofte haer niet eersamelec en hilde, alsoe si met rechte soude.* »

Ce premier établissement fut notablement agrandi, seize ans après, par l'adjonction de plusieurs maisons dont on fit don aux religieuses ; en 1491, l'institution fut transformée en couvent et augmentée d'une jolie chapelle ; en 1518, les religieuses, qui avaient échangé leur nom de *Swesteren* contre celui de *Swerten susteren,* donnèrent de grands développements à leur maison en y incorporant la cuisine, la brasserie, la chapelle et la vaste cour de l'ancien hospice des Frères Bleus, dont elles avaient fait l'achat. La communauté fut alors gratifiée par la ville d'un secours annuel consistant en grain, bière

et bois à brûler, lequel fut converti plus tard en une somme d'environ 300 fl. et aboli en 1618.

Ces religieuses furent expulsées de leur retraite le 17 février 1798 ; le couvent fut adjugé, le 19 mars suivant, au prix de 914,000 fr., payable en bons territoriaux. Le 2 octobre 1802, le gouvernement ouvrit dans le local une école moyenne, dite *École secondaire*, laquelle fut le berceau de notre Athénée royal ; le personnel en était composé d'un directeur, d'un directeur-adjoint et de trois professeurs. Les études, comprenant le français, le latin, etc., étaient divisées en six classes et se faisaient en trois années.

Les religieuses, après leur expulsion, s'étaient retirées dans une grande maison, Bourse-Anglaise, n° 2, dont la famille Moretus avait eu la générosité de leur abandonner la propriété ; elles vendirent ce bien en 1823 et, au moyen du produit, rachetèrent une grande partie de leur ancien couvent, où elles firent leur rentrée le 29 juillet de cette année.

Les Sœurs-Noires et les Sœurs-Grises, dont l'angélique mission est de venir en aide à l'humanité souffrante, de veiller au chevet des malades et des mourants, sont les seules congrégations religieuses à Anvers, dont les statuts aient été approuvés par le gouvernement et qui jouissent de la personnification civile, conformément à deux décrets du roi Guillaume, en date du 9 mars et du 11 mai 1818.

Dans la rue des Sœurs-Noires ont demeuré et sont morts, au siècle dernier, Guillaume Kerricx, célèbre statuaire, et son fils Guillaume-Ignace Kerricx, lequel se distingua comme peintre, architecte et littérateur. L'un et l'autre furent enterrés à l'église des Dominicains, devant l'autel du Saint-Rosaire. Notons encore que dans cette rue se trouvait le *Predikheerenpand*, démoli en 1550, et dont nous parlerons ailleurs.

Marché-au-Bétail, Rue des Saucisses, Fossé-du-Bourg.

Marché-au-Bétail. — Le premier marché au bétail, dont fassent mention nos annales, se tenait à l'endroit nommé aujourd'hui Marché-aux-Œufs. Il fut transféré à la place

où il est encore, vers le milieu du XIV[e] siècle ; un document de 1373 appelle le nouveau marché *de Nyen Veemerct*; un pavage y fut établi en 1415. Nous rappelerons ici que les concours pour le bétail furent institués sous l'Empire ; le premier eut lieu en 1806 à l'ancienne maison des Bouchers (*vleeschhuis*) où, pendant plusieurs années, se fit le pesage.

C'est dans une des salles de l'auberge ayant pour enseigne *de Groote Gulde Poort*, que siégea, le 15 décembre 1792, pendant la première invasion française, un des treize bureaux d'élection pour la nomination, « par le peuple libre et souverain de la ville d'Anvers, » de quarante représentants provisoires ; il y avait un bureau pour chacune des treize sections et les opérations, dans chaque bureau, étaient dirigées par un notaire, assisté de deux témoins. Nous trouvons dans le *Dagregister der Provisoire Representanten* la liste complète des élus, laquelle nous paraît assez intéressante pour être reproduite ici. Voici comment les voix se repartirent :

Werbrouck, doyen du chapitre . . .	1052	voix.
Van Dun, avocat, ancien échevin . . .	1019	»
Della faille, ancien bourgmestre . . .	980	»
Van Praet, ancien échevin . , . .	968	»
Comte de Baillet, idem	940	»
De Visser, avocat, idem	886	»
Dierexsens, rue de l'Hôpital	884	»
De Quertenmont, notaire.	803	»
Van Setter, secrétaire . . , . .	613	»
Borrekens, ancien bourgmestre . . .	610	»
Dewael, idem	599	»
Denkens, curé du Béguinage	597	»
Van Bombergen, pléban	552	»
Kannekens, échevin.	550	»
Lippens, chanoine	544	»
J. B. De Liagre, négociant	519	»
Van Broekhoven, brasseur	494	»
Seerwaart, pléban	461	»
Van Bloer, président du Séminaire . .	425	»
Jos. Van den Nest, négociant. . . .	413	»

De Wolf, caissier, Meir	396	voix.
Van Heurck, ancien échevin	382	»
Nélis, évêque d'Anvers	371	»
Paul Molyn, négociant, rue du Couvent. .	365	»
Le Grelle, ancien échevin	362	»
Philippe Vermoelen, idem	362	»
Mens, doyen, Marché-au-Lait	358	»
De Bie, Kipdorp	357	»
Nanteuil, junior, avocat	348	»
Laenen, doyen du chapitre de Saint-Jacques .	342	»
J. B. Laudaens, courtier	323	»
E. Van den Bogaert, nég., Marché-au-Lin. .	320	»
De Wael, père, Houblonnière . . .	319	»
Van de Zanden, négociant, rue Zierik . .	318	»
J. F. Vermoelen-Kannekens, rue des Peignes .	314	»
Jacques Cuylits, Kipdorp	297	»
Kennis, droguiste	294	»
Pooters, prélat de Saint-Michel . . .	294	»
Cambier-Cannekens, rue du Berceau . .	287	»
Willaert, tanneur	279	»

L'installation des membres élus eut lieu le 21 décembre, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle dite *Champenierskamer* ; l'assemblée nomma pour président l'avocat Van Dun, et pour secrétaire l'avocat Nanteuil ; elle décida de tenir ses séances ultérieures à la Bourse, à la salle dite *Schilderskamer*. Les procès-verbaux recueillis dans le *Dagregister* remplissent environ deux cents pages ; ils n'offrent qu'un intérêt secondaire et appartiennent à l'histoire générale de la ville.

Rue des Saucisses. — Le nom de cette rue, qu'on a dénaturé assez ridiculement dans ces temps derniers, est *Sauciersstrate*, désignation qu'elle prit des sauciers ou saleurs de harengs qui y étaient généralement établis ; comme nous le verrons de suite, cette rue aboutissait à un vaste et magnifique établissement, où l'on préparait et salait le hareng, qui formait autrefois une branche importante du commerce anversois.

La rue des Sauciers offrait encore, il y a quelques années à peine, un cachet tout particulier par les nombreuses

constructions à pignons en bois qu'on y rencontrait ; aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une seule, le n° 8, mais elle est d'autant plus remarquable qu'elle est, à part son vitrage à plombs, dans un état complet de conservation. Il est nécessaire, pour la suite de notre travail, d'entrer ici dans quelques détails sur les manières de bâtir qu'on employait autrefois.

Jusque vers la fin du douzième siècle, les habitations se construisaient pour la plupart en bois ou en torchis, étaient couvertes d'un toit en chaume et n'avaient pas d'étage. Elles étaient séparées les unes des autres par un intervalle d'un ou de deux pieds, pour permettre l'écoulement des eaux pluviales, car on ne connaissait pas encore l'usage des gouttières ; de même, les cheminées étaient inconnues et la fumée des foyers n'avait d'autre issue que par la porte ou par les fenêtres. Les rues, généralement étroites, n'étaient pas pavées et les eaux s'écoulaient vers le canal voisin par des fossés creusés sur les deux bords de la rue. Enfin, on cultivait presque partout des vignes, soit sur des lattis plantés le long des fossés, soit contre les façades des maisons, ce qui devait achever de donner à la ville primitive un caractère aussi rustique que pittoresque.

La paille qui couvrait les toits communiquait, dans les cas d'incendie, le feu d'une habitation à l'autre ; aussi les incendies causaient chaque fois des ravages considérables, et il n'était pas rare de voir les flammes détruire des quartiers entiers. Les magistrats, pour parer à ces graves inconvénients, ordonnèrent, en 1391, aux habitants de faire remplacer, endéans les trois ans, les toits en chaume de leurs habitations par des toits en tuiles. D'autres ordonnances, datant de cette époque, prescrivirent des dispositions réglementaires relativement aux autorisations de bâtir et aux alignements à suivre. Dans cette seconde période, les maisons furent construites d'une manière plus convenable et plus solide, c'est-à-dire que toutes furent bâties en briques ; mais en même temps, l'usage s'introduisit assez généralement, ici comme partout ailleurs, de revêtir ces constructions de façades en bois, dont il ne reste plus aujourd'hui que de rares spécimens. C'est

ordinairement à partir du premier étage que commençait le revêtement en bois, chaque étage faisant saillie sur celui qui lui était inférieur, et ainsi, pour les maisons à trois étages, l'angle du pignon formait une avancée de plus d'un mètre sur la voie publique. On ne doit pas croire que cette manière de bâtir coûtait moins cher que celle qui consistait à faire les pignons en briques ; loin de là, car, la plupart du temps, on y faisait étalage d'un grand luxe de sculptures, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'était un goût, un luxe, enfin le style architectural de cette époque, lequel ne se maintint que pendant environ un siècle et demi, car, à la suite d'un incendie qui détruisit, en 1546, trente maisons dans la rue de la Bourse, le Magistrat lança un édit pour défendre dorénavant la construction de façades en bois et la réparation de celles existant alors. Depuis ce temps tous les pignons furent bâtis en briques, et il en résulte que les façades en bois, qu'on voit encore en quelques endroits, ont toutes de trois à quatre cent ans d'existence.

Quant à la distribution intérieure des maisons bâties dans le XVI[e] et le XVII[e] siècles, l'ordonnance resta tout aussi vicieuse, tout aussi incommode, que celle des maisons bâties dans les deux siècles précédents. « Sous ce rapport, dit M. Schayes, l'architecture privée était restée stationnaire : toujours des corridors étroits, étranglés ; des escaliers rapides, tortueux et où souvent deux personnes ne pouvaient passer de front ; des chambres basses, petites, mal éclairées, à murs crépis et à plafonds de bois nu. Le pavage ordinaire, tant aux étages inférieurs que supérieurs, n'était composé généralement que de carrés de terre rouges. » Vers la fin du dixseptième siècle, les maisons ordinaires subirent des modifications importantes, quant à l'ordonnance de leurs façades ; « alors, dit le même écrivain, les pignons à gradins se transformèrent en frontons, plus souvent cintraux que triangulaires, bordés d'enroulements, tantôt simples, tantôt superposés au nombre de deux ou de trois, suivant l'élévation du pignon. Alors on commença aussi à supprimer les meneaux de pierre qui divisaient les fenêtres en croix, et les vitres acquirent de plus grandes dimensions ; on les fit

en verre plus blanc et moins épais et on les découpa uniformément en carrés longs, dont les plus grands toutefois, jusque vers la fin du siècle dernier, ne dépassaient pas la hauteur d'un pied à dix-huit pouces. »

C'est aussi vers l'année 1700, qu'on commença à plâtrer les façades et à les couvrir d'une teinte uniforme de badigeon ou de couleur à l'huile, mais cet usage ne devint général qu'au siècle dernier ; jusque là, on conservait aux briques et aux parements leur couleur naturelle, que souvent même on renforçait par une teinte d'un rouge plus vif. « A dater de 1730 ou 1740, poursuit M. Schayes, les maisons prennent une forme qui ne diffère plus guère de celle des maisons actuelles que par le type de leur ornementation. Les pignons à fronton et à enroulements disparurent à leur tour devant une corniche horizontale règnant à la naissance du versant antérieur du toit, auquel on donna une pente moins rapide. On continua cependant encore longtemps, et jusque vers le dernier quart de ce siècle, à bâtir des toits brisés ou mansardes dont l'introduction remontait à la deuxième moitié du siècle précédent, quand Hardouin Mansard, architecte de Louis XIV, en fit l'invention. Les couvertures en ardoises devinrent alors aussi plus communes ; il en fut de même des balcons en fer, d'un travail fort compliqué, devant les fenêtres, dont le linteau en pierre reçut ordinairement la forme d'un arc très-surbaissé, décoré, lorsque la fenêtre est encadrée par des chambranles, d'une clef figurant un cartouche, une rocaille, une tête de chérubin. Les portes présentent la même ornementation. On se servit aussi beaucoup, vers le milieu du siècle dernier, de châssis anglais ou à coulisses. »

Enfin, dans les vingt premières années de notre siècle, les maisons restèrent presque en tout semblables à celles construites dans les trente ou quarante années précédentes. « On y remarque en général, dit l'auteur cité, une plus grande simplicité, poussée souvent à un point extrême ; des murs lisses, des portes et fenêtres sans chambranles, la corniche du toit d'une très-faible saillie, voilà l'aspect qu'elles présentent ordinairement. Leur intérieur est aussi beaucoup plus sobre

d'ornements ; le papier peint y remplace presque partout les riches tentures en damas et en soie avec cadres dorés. » Après ces explications un peu longues, mais que le lecteur a besoin de connaître, nous reprenons notre sujet.

Fossé-du-Bourg. — Cette rue, qui n'était bâtie autrefois que d'un côté, était bordée dans toute sa profondeur par le fossé du Bourg ; dans les anciens écrits, cet endroit est fréquemment désigné sous le nom de *Dilf*, qui signifie fossé (de *delven*, creuser), de même que la rue des Sauciers est appelée, dans deux actes de 1608, *Dilfstrate.* C'est de ce coté que le mur de l'antique chateau-fort d'Anvers resta le plus longtemps debout ; sur la carte publiée en 1565 par Virgile de Boulogne, on voit toute une section de la muraille, avec les deux tourelles qui la flanquent.

Cette partie du fossé du Bourg, qui était traversée, en face de la rue des Nattes, par un pont de pierre, ne fut voûtée que vers 1830 ; les terrains devenus disponibles servirent d'emplacement aux maisons qui forment le côté sud-ouest de la rue. En 1849, un particulier y construisit une Halle-à-la-Viande, comprenant cinquante étaux, sur un terrain que la ville lui avait abandonné, sous la charge de payer une redevance annuelle de 50 fr. ; en outre, la ville se réserva la faculté de reprendre, à l'expiration de chaque terme décennal, la propriété de l'établissement, moyennant une somme de 45,000 fr.

Quai Jordaens, Pensgat, Canal-aux-Charbons, Canal-aux-Harengs.

Jusqu'au commencement de ce siècle, il n'existait, à l'endroit où est aujourd'hui le quai Jordaens, qu'une étroite jetée s'étendant le long du mur d'enceinte à partir du *Pensgat*, qui formait l'entrée du fossé du Bourg, jusqu'à la Tête-de-Grue ; depuis le *Pensgat* jusqu'au canal aux Charbons, l'Escaut baignait le pied des murailles. Six tours flanquaient en cet endroit le mur d'enceinte.

Ce fut en 1804 qu'on commença les premiers travaux pour

l'établissement du quai Jordaens ainsi que des autres quais ; on abattit alors les murailles et les tours, et l'on opéra le remblaiement du sol avec des terres provenues du creusement des bassins. En 1819, les travaux étant achevés, la ville donna au nouveau quai le nom de l'illustre peintre Jordaens. Vingt-ans plus tard de nouveaux travaux y furent exécutés par la ville ; on élargit notablement le quai et on construisit dans le fleuve un solide mur en pierre de taille ; c'est alors aussi que furent plantées les deux rangées d'arbres qui y sont encore et qui donnent un si bel aspect à ce quai, longtemps une des promenades favorites de la population.

Dans l'angle septentrional formé par l'Escaut et le fossé du Bourg se tenait anciennement, paraît-il, un marché au poisson ; en 1417, on transféra sur son emplacement l'entrepôt du hareng (*haringstapel*), qui se trouvait au canal Saint-Jean. L'ancien marché fut alors transformé en un grand et bel établissement destiné à sécher et à fumer le hareng. « Cet établissement, dit M. Gens, était nommé *Rookhuis* ou *Drooghuis*, ou encore *Hangel*, à cause des innombrables crochets dont il était garni à l'intérieur et auxquels on suspendait le poisson pour le sécher. Le local était entouré d'un mur flanqué de tourelles, qui lui donnait de loin l'aspect d'une forteresse. Le mur qui longeait le fleuve était construit assez avant dans l'eau, pour qu'en tout état de la marée les bateaux pussent venir y débarquer le hareng frais, qui était immédiatement nettoyé et vidé pour être salé et séché. Les intestins étaient jetés à l'entrée du fossé du Bourg, qui en avait reçu le nom de *Pensgat*, et d'où la marée descendante les entrainait au large. « *Le Rookhuis* perdit plus tard sa destination et sur son emplacement s'élèvent aujourd'hui des maisons particulières.

Le quai Jordaens aboutit au canal aux Charbons, le plus ancien de nos quatre canaux encore ouverts à la navigations ; il formait le fossé de l'enceinte construite au onzième

siècle. Son nom primitif est *Holenvliet*, et comme tel on le trouve désigné dans des actes de 1302, de 1316 et dans d'autres documents postérieurs. Quant à la signification de ce nom, on l'ignore complètement ; il est vrai qu'on suppose que le mot *holen* est l'équivalent du français *houille*, mais cela est peu admissible, attendu qu'à cette époque on ne faisait généralement usage que de bois et de tourbe. Ce qui reste également un mystère, c'est quand et à quelle occasion le nom de *Holenvliet* s'est transformé en celui de *Kolenvliet*, qui date au moins de 200 ans.

Depuis le déplacement, en 1417, de l'entrepôt du hareng, ce canal, ainsi que le canal Saint-Pierre, recevaient de nombreux navires qui apportaient ce poisson, ou qui l'embarquaient tout prépare pour des destinations diverses ; c'est pour ce motif qu'on les trouve souvent l'un et l'autre désignés sous le nom de Canal aux Harengs. Toutefois, le premier aura plus spécialement porté ce dernier nom pendant une certaine période, et c'est du voisinage de ce canal, ainsi que de l'établissement *het Rookhuis*, où l'on fumait les harengs, que la rue dite Canal-aux-Harengs, en face de laquelle était le pont de communication entre les deux rives, aura, sans doute, reçu sa dénomination.

Nous rappellerons à cette occasion, qu'Anvers était en possession, au moins depuis l'année 1200, de l'entrepôt du hareng, du sel et de l'avoine, privilége qui constituait une véritable source de richesse pour nos négociants. Ce droit d'entrepôt ou d'étape (*stapelrecht*) consistait en ce que certaines marchandises ne pouvaient être déchargées et vendues qu'à Anvers. Jean II, duc de Brabant, avait transféré, en 1301, ces trois marchés à Malines ; mais, sur les protestations énergiques des Anversois, l'empereur d'Allemagne, Henri VII, ordonna, en 1309, le rétablissement des trois entrepôts (*stapels*) à Anvers. Il y eut, plus tard encore, des discussions interminables à ce sujet, dans le détail desquelles il serait inopportun d'entrer ici.

Lors de l'achèvement en 1818 des quais Jordaens et Ortelius, l'ancien pont existant sur le canal aux Charbons

avait été détruit et un nouveau pont à bascule avait été élevé dans l'axe des nouveaux quais. Ce pont fut, en 1825, le théâtre d'une grande catastrophe que bien de nos lecteurs se rappelleront encore. Le 7 mars de cette année, vers le soir, au moment où l'on était occupé à fermer le pont, la foule l'envahit soudainement avant sa fermeture complète. Le pont s'effondra tout d'une pièce, entraînant dans l'eau une trentaine de personnes; malgré la promptitude des secours et les moyens de sauvetage dont on disposait, six hommes, une femme et un enfant trouvèrent la mort dans les flots.

On a remplacé, en 1865, les incommodes et grossiers ponts à bascule qui reliaient les rives des quatre canaux, par d'élégants ponts tournants qu'un homme seul fait mouvoir et qui donnent un si bel aspect à l'immense ligne de nos quais.

Montagne d'Or.

Le brillant nom que porte cette place n'est guère en rapport avec la réalité des choses ; aussi serait-ce peut-être le cas de dire ici, avec quelque à propos : ce n'est pas tout or qui y brille. La Montagne d'Or, ou mieux le *Guldenberg*, dont peu de nos lecteurs pourraient parler *de visu*, a quelques points de ressemblance avec la fameuse Cour des Miracles, de Paris. C'est une place carrée, reliée au Canal-aux-Harengs par une ruelle dite *Lanteernstraatje*, à la rue des Sauciers par la ruelle du Romarin, et à la rue de l'Écluse par la ruelle dite *Schuddevee*; en outre, il s'y trouve un passage sans issue, nommée *de Hemdsmouw*. Les noms de ces quatre ruelles sont supprimés aujourd'hui et se confondent avec celui de la place elle-même.

« L'origine de la dénomination *Guldenberg*, disent Mertens et Torfs, est très-incertaine. Une chronique annote ce qui suit : « Quand le Bourg existait encore seul, la plaine où est aujourd'hui le Marché-au-Bétail, près du couvent des

Dominicains, formait le champ de supplice du Bourg et l'endroit aujourd'hui nommé *Guldenberg* était le *Galgenberg*, la place où les criminels se préparaient à la mort. » Mais nous n'avons trouvé nulle part des preuves de cette allégation, et on comprend difficilement comment de *Galgenberg* on ait pu faire *Guldenberg*. Nous partageons plutôt l'opinion de Papebrochius, qui pense que le nom réel est *Gildenberg*. En effet, d'après une ordonnance du Magistrat, rendue en 1415, il était defendu aux femmes publiques, qu'on appelait alors *stadsvrouwen* et *ledige vrouwen*, de demeurer ailleurs qu'au *Guldenberg*. Or, Kiliaen traduit le mot *ghilde* par *meretrix*. L'endroit aurait donc reçu son nom des personnes qui l'habitaient. Il est bien vrai qu'on pourrait nous objecter que le nom existait déjà un siècle auparavant, mais rien n'empêche de supposer que des femmes de ce genre étaient déjà alors établies au *Guldenberg*. Quant à la substitution de *u* à *i*, elle est dans la nature de la prononciation anversoise; ainsi, dans divers écrits du XVIe siècle, on lit fréquemment *guldebroeders* au lieu de *gildebroeders*. » Ce qui semble confirmer cette interprétation, c'est que le bourreau de la ville, qui avait dans ses attributions la police des femmes publiques et prélevait certains droits et amendes sur les maisons de jeu, habitait, au XIVe siècle, une maison située au *Guldenberg*.

Le *Guldenberg*, avec ses étroites ruelles et ses passages sans issue, avec ses maisonnettes chétives, humides et malsaines, où s'étiole une population compacte et serrée, avec ses étables malpropres et ses abattoirs dégoûtants qui bordent un canal envasé, forme assurément un des centres les plus mal aérés et les plus malsains de la ville. Il serait à souhaiter que la main de la civilisation vînt, au nom de l'hygiène publique, opérer une large et profonde trouée dans cet inextricable dédale de ruelles et d'impasses, pour y laisser pénétrer l'air et la lumière, et transformer complètement ce quartier déshérité, qui semble comme perdu dans la ville et qui est un véritable foyer d'infection, où l'épidémie, chaque fois qu'elle apparaît, exerce de cruels ravages.

Rue de l'Écluse, Kraaiwijk, Rue Nose, Place Saint-Paul.

La rue de l'Écluse s'appelait dans l'origine rue Gorter ; elle prit son nom actuel d'une écluse qui y fut construite, en 1450, sur le canal aux Charbons.

Cette rue aboutit à deux petits passages qui portent l'un et l'autre la dénomination de Kraaiwijk. Le Kraaiwijk formait anciennement une agglomération assez importante, comprenant le Marché-au-Bétail, le Guldenberg, la rue Nose et d'autres rues environnantes. Ses limites sont assez inexactement connues, mais il y a lieu de croire qu'il était renfermé dans l'enceinte primitive et était borné au midi et au couchant par le fossé du Bourg et l'Escaut, au nord par le canal aux Charbons ; toutefois il n'est pas impossible que les rues qui en ont conservé le nom, de même que toute la partie comprise entre les canaux aux Charbons et Saint-Pierre, en constituaient une dépendance sise hors de l'enceinte, laquelle, comme nous l'avons vu, fut incorporée à la ville par l'agrandissement de 1250.

En l'an 1236, un immense incendie détruisit complètement ce quartier, comme le rappellent ces deux vers :

Doen verbrandde 't Antwerpen Crayewyk
Ende die Burcht byna al aff sonder versyck.

Le Kraaiwijk prit son nom, pensons-nous, des bandes de corneilles qui, dans l'origine, fréquentaient cet endroit ; on sait que ces oiseaux sauvages habitent aussi bien les bords des rivières que les bois. Sous le régime français, on avait traduit ce nom par Refuge des Corneilles.

La rue Nose, attenante au petit Kraaiwijk, a tiré son nom d'une ancienne et influente famille anversoise. Nous lisons que Hugo Nose, qui possédait une vaste propriété au *Driesch*, en fit don, en 1249, aux Dominicains, pour y ériger leur couvent. En 1272, Henri Nose, premier doyen du chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, légua à ces religieux sa bibliothèque, comprenant l'*Ancien* et *le Nouveau Testament*

et d'autres ouvrages religieux, en tout seize volumes manuscrits, une vraie richesse à cette époque, mais à titre de dépôt seulement et sous condition de les représenter à toute réquisition aux chanoines, et de remplacer en déans l'année ceux qui viendraient à s'égarer. Enfin, à partir de 1230, on voit des membres de cette noble et riche famille remplir pendant deux siècles les fonctions les plus élevées dans la magistrature.

Jusqu'à ces derniers temps la rue portait le nom dénaturé de *Neuse straet* (rue du Nez), qui datait d'une époque assez reculée.

La rue Nose débouche sur la belle place Saint-Paul, dont la dénomination ne remonte qu'à 1855, quand la rue Saint-Paul fut ouverte. Cette place comprenait jadis :

1° Le Marché-aux-Cuirs. Là se tenait anciennement, à deux époques de l'année, un important marché de cuirs et de peaux. Guicciardini dit que ce marché durait deux ou trois jours ; qu'il s'y vendait des cuirs secs, des peaux grasses et salées, qui y étaient apportés, non-seulement de l'intérieur du pays, mais aussi de tous les autres pays environnants, et que les affaires qui se traitaient pendant les trois jours de la foire s'élevaient à des sommes considérables.

2° Le Pont-à-la-Chaux, qui reliait le Marché-aux-Cuirs à la plaine Crauwelen ; il fut ainsi dénommé d'un grand magasin de chaux, qui s'y trouvait encore récemment ; dans l'origine, il portait le nom de pont Saint-Pierre, d'après le canal sur lequel il était bâti. Ce pont fut détruit en 1855, quand on voûta une partie du canal Saint-Pierre, pour régulariser et agrandir la place.

3° La plaine Crauwelen, qui prit son nom d'une propriété dite *het Crauwelen Hof*. C'est sur les terrains de cette propriété, qu'en 1695, la dame Anna Van Havre fonda un hospice pour sept femmes indigentes, lequel y existe encore.

Canal Saint-Pierre, Rue des Eperlans, Quais Magerman, Saint-Pierre, Ortelius et Van Meteren.

Canal Saint-Pierre. — Ce canal fut construit vers 1250,

pour servir de fossé d'enceinte à la ville agrandie ; son nom provient, paraît-il, d'une ancienne chapelle qui existait en cet endroit ; on le trouve fréquemment désigné dans les anciens écrits sous le nom de *Herijnckvliet*. Les deux quais qui bordent ce canal sont les quais Magerman, au midi, et Saint-Pierre, au nord.

Le quai Magerman (ou de l'Homme-Maigre, comme l'avait appelé l'administration française) prit son nom d'un de ses habitants : un acte de 1425 mentionne Jean Magerman, comme y possédant une propriété.

Le quai Saint-Pierre se divisait encore, il y a un demi-siècle, en deux parties : l'une était comprise entre la plaine Crauwelen et la rue de la Chapelle des Bateliers, et se nommait canal Saint-Pierre ; l'autre s'étendait depuis cette dernière rue jusqu'au quai de Rouen, et se nommait rue Herman Haecx, d'après un riche négociant qui y habitait en 1515, et qui donna aussi son nom à une tour et à une porte situées jadis en cet endroit. Cette dénomination fut dénaturée dans la suite pour devenir *Armen Hoekstraat* (rue du Pauvre Coin).

Le pont qui reliait les deux rives du canal Saint-Pierre s'appelait *Beyltjensbrug*, d'une maison sise près de la tour de Herman Haecx ; il se trouvait en face de la rue des Éperlans. Ce pont fut détruit en 1818 et reconstruit dans l'axe des nouveaux quais Ortelius et Van Meteren qu'il devait relier.

Quai Ortelius. — Ce quai, par lequel se prolonge le quai Jordaens, fut bâti et achevé en même temps que celui-ci. Jusqu'alors il n'existait, sur l'emplacement qu'il occupe, qu'une jetée en terre, maintenue par des rangées de pilotis, et où les navires pouvaient amarrer et décharger ; là, se trouvait une grue, dont l'édifice était en briques, et que, pour la discerner de la grande grue qui était en bois, on appelait *het Steenen Kraentje*. On arrivait à cet espèce d'embarcadère, qui était appuyé sur le mur d'enceinte, par deux portes qui s'ouvraient sur la rue des Éperlans ; entre ces deux portes était le *Tolhuis*, où s'acquittaient les droits de tonlieu.

Quai Van Meteren. — Ce quai fait suite au précédent et forme une place assez spacieuse comprise entre l'Escaut, les canaux Saint-Pierre et des Brasseurs. Jusque vers 1800, les maisons situées à front de ce quai formaient le flanc oriental de la rue Herman Haecx et faisaient face à une rangée de maisons adossées au mur d'enceinte. Dans ce mur était pratiquée une porte dite d'Herman Haecx, par laquelle on arrivait à un quai assez étendu nommé *Berderen Werf*, (quai aux Planches) et aussi *Meekaei* (quai aux Garances), lequel était spécialement destiné aux bateaux d'intérieur (*bargiën*) faisant le service sur Bruxelles, Malines, etc. Le *Bargiehuis* occupait le milieu du quai et avait été bâti, en 1460, pour l'usage des voyageurs. Le mur d'enceinte disparut seulement en 1819 ; quant aux maisons qui y étaient adossées, elles furent démolies sept ans plus tard.

En 1819, la ville donna aux deux nouveaux quais les noms d'Ortelius et de Van Meteren. Nous rencontrerons ailleurs le nom du célèbre géographe qui, du reste, est assez connu ; disons seulement quelques mots au sujet de Van Meteren, dont le nom jouit d'une notoriété moins grande.

Emmanuel Van Meteren naquit à Anvers, le 5 juin 1535 ; animé de convictions ardentes, il se lança de bonne heure dans le parti de la Réforme, dont il resta pendant toute sa vie un défenseur décidé. En 1567, ses opinions politiques et religieuses l'ayant contraint de quitter la ville, il prit sa résidence à Londres. Il retourna à Anvers en 1575, mais le 2 mai de cette année, comme il le rapporte lui-même, pendant qu'il revenait de la Bourse, il fut arrêté au nom du gouverneur Requesens, par le prévot de Brabant accompagné de huit satellites, et enfermé à la tour des Boulangers. Il était soupçonné d'avoir des intelligences avec les chefs des provinces soulevées et d'ourdir des complots contre le gouvernement espagnol. Grâce à l'intervention influente de quelques personnes haut placées, tant d'ici que de Londres, il fut remis en liberté dix-huit jours après, sous l'engagement de quitter sans retard la ville. Il retourna à Londres, où il con-

tinua de faire le commerce et où il mourut le 8 mai 1612, âgé de près de 80 ans.

C'est à Londres qu'Emmanuel van Meteren écrivit et publia son grand ouvrage, intitulé : *Historie der Nederlanden* comprenant l'histoire des événements qui arrivèrent dans les Pays-Bas, depuis la naissance de Charles-Quint jusqu'à son temps. Naturellement, Van Meteren y défend à outrance les idées de la Réforme, qu'il avait embrassées et soutenues pendant toute sa vie. Cet ouvrage ne jouit plus, de nos jours, d'un très-grand crédit.

Avant de quitter les quais, il nous reste à faire mention d'une circonstance qui caractérise l'époque où ils furent construits. A la suite des démolitions qui avaient été opérées et des emprises considérables qui avaient été faites sur le fleuve, beaucoup de terrains étaient dévenus disponibles, tant le long de l'Escaut qu'aux bassins. Ces terrains appartenaient presque tous à la ville qui ne demandait pas mieux que de s'en défaire. Mais, malgré leur situation exceptionnellement avantageuse, malgré une sérieuse reprise dans les affaires commerciales et dans la navigation, malgré le calme qui régnait partout et le bel avenir qui était réservé à Anvers, personne ne montrait des dispositions pour acheter des terrains ni pour bâtir. Dans cet état de choses, l'administration urbaine prit une résolution qui est peut-être unique en son genre. Dans sa séance du 20 Octobre 1820, elle décida d'accorder, à ceux qui bâtiraient, une prime de 2 fl. 54 c. (5 1/2 fr.) par mètre carré bâti, toutefois sans que cette prime pût être accordée pour plus de douze mètres de profondeur, à partir du mur de façade donnant sur les quais. La plupart des ventes qui eurent lieu, à la suite de cette décision, de 1820 à 1830 (presque toutes les maisons au port datent de cette époque), se firent sur le pied de 2 à 3 fl. le mètre, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la ville donnait les terrains gratuitement, à condition d'y ériger des maisons. En comparant ce fait avec ce qui a lieu aujourd'hui, on peut se faire une idée du développement qu'a pris depuis lors la richesse publique.

Rue Saint-Paul.

Le couvent des Dominicains. — L'église Saint-Paul. — Détails sur la suppression des ordres religieux, les ventes de biens noirs et les valeurs monétaires en papier sous le Directoire.

La rue Saint-Paul fut ouverte, en 1855, sur l'emplacement des jardins de l'ancien couvent des Dominicains ; il fallut abattre à cette fin, du côté de la rue Porte-aux-Vaches, l'*Hôtel des trois Rois* qui y existait depuis près de deux siècles, et, du côté de la place Saint-Paul, diverses petites constructions.

Le couvent des Dominicains occupait presque tout l'espace compris entre les rues du Pré et du Caillou, d'une part, et la rue des Sœurs-Noires, d'autre part. Sa fondation remontait à l'année 1249, quand les Dominicains ou Frères-Prêcheurs, qui occupaient depuis six ans une propriété sise hors de l'enceinte, reçurent en don de Henri II, duc de Brabant, du chanoine Hugo Nose et de Guillaume van Liere, un vaste emplacement faisant partie du *Driesch* qui, comme son nom l'indique, était une agglomération de pâtures, situées sur le territoire du Klapdorp et confinant au Kraaiwijk. L'église, commencée en 1262, fut consacrée, le 8 septembre 1271, par le bien-heureux Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, et placée sous l'invocation de Saint-Paul. Elle ne ressemblait en aucune manière au magnifique temple actuel ; un chroniqueur annote que c'était une laide et sombre église (*leelycke doncker kercke*), où l'on entrait en descendant les marches d'un escalier, et que les fortes marées venaient inonder fréquemment. Aussi, dès le commencement du XVI[e] siècle, les Dominicains conçurent le projet de la rebâtir et d'exhausser le sol de quinze à vingt pieds. L'ancienne église fut démolie en 1549, mais les travaux de construction de la nouvelle avaient déjà commencé une vingtaine d'années auparavant, comme le prouve le millésime 1533, qu'on a trouvé inscrit sur l'un des piliers lorsque, il y a quelques

mois, on les a dépouillés de la couche triséculaire de chaux qui les recouvrait. Ce fut surtout le prieur Corneille Van Ertborn, plus tard provincial de l'ordre, qui donna une vive impulsion aux travaux de construction. La nouvelle église fut dédiée, en 1571, par le dominicain Godefroid Van Mierlo, qui avait été sacré le même jour, à la Cathédrale, évêque de Haarlem. La célèbre confrérie de Notre-Dame du Rosaire y fut instituée la même année, à l'occasion de la victoire de Lépante, remportée par Don Juan sur les Turcs ; c'est ce double anniversaire triséculaire que fêtait récemment la paroisse.

Le monastère, qui avait été reconstruit en même temps que l'église, eut considérablement à souffrir pendant les troubles religieux de cette époque, et notamment après l'expulsion des Dominicains, en 1578. Le cloître (*pand*), qui était entièrement bâti en marbre précieux, fut démoli ; une rue fut ouverte à travers le couvent, dont les bâtiments furent en partie convertis en prisons ; la salle du chapitre et la bibliothèque, qui occupait la salle au-dessus, furent pillées et saccagées ; bref, lorsque, en 1585, les religieux rentrèrent en possession de leur couvent, ce vaste et magnifique édifice offrait le plus désolant aspect. De même l'église, qui avait servi aux Luthériens, avait été dépouillée complètement.

Ce ne fut que dans la première moitié du siècle suivant que le prieur Michel Ophovius ou Van Ophoven (plus tard évêque de Bois-le-Duc, mort en 1638) songea à réparer les dégâts qui avaient été commis dans le temple ; il reconstruisit et agrandit le chœur et le décora splendidement, après quoi il couronna son œuvre en dotant l'église d'une tour magnifique, qui fut un grand sujet d'orgueil pour les religieux.

Les travaux étaient à peine achevés, lorsque, le 1r juin 1679, jour de la Fête-Dieu, un violent incendie vint détruire une grande partie de ce beau temple. Voici comment le père De Jonghe raconte ce désastre : Vers minuit, pendant un orage épouvantable, la foudre tomba sur la belle tour de l'église ; le coup fut si violent et le feu se propagea avec tant de rapidité, qu'en peu de temps cet

imposant édifice fut réduit en cendres ; bientôt après, la toiture de l'église, attaquée à son tour par les flammes, s'effondra avec un grand fracas. Les voûtes paraissaient être restées intactes, mais, entamées par l'incendie en plusieurs endroits, elles s'écroulèrent le lendemain et entraînèrent dans leur chute le magnifique orgue, la chaire de vérité et les murs latéraux. Beaucoup d'autres objets précieux furent ensevelis sous les ruines. Pendant l'incendie, la façade principale du temple s'écroula et endommagea considérablement une maison voisine. Tout le couvent, croyait-on, allait devenir la proie des flammes, car déjà elles avaient envahi le noviciat contigu à l'église.

L'historien des Dominicains raconte alors que, d'après une légende, au moment où un vieux religieux emportait le Saint-Sacrement pour le transporter à l'église Sainte-Walburge et se retournait vers le couvent pour donner la bénédiction, la pluie commença à tomber en si grande abondance que le feu fut éteint sans causer d'autres dégâts. Toutefois, les ravages avaient été très-considérables ; d'après l'avis des experts, 80,000 écus d'or (près d'un million) furent jugés nécessaires pour rétablir le tout dans son état primitif. Deux ans après, il ne restait plus de traces de ce désastre.

Les Frères-Prêcheurs, qui avaient des maisons conventuelles dans les principales villes du pays, jouirent toujours d'une grande considération, tant à cause de leur vie exemplaire que de leur science, car l'étude formait leur principale occupation. Nous annoterons rapidement ici qu'au XVe siècle les Dominicains avaient le privilége de dire tous les jours la messe à l'Hôtel-de-Ville pour les magistrats ; que les malfaiteurs jouissaient dans ce monastère du droit d'asile ; que le 5 mars 1479, se tint au couvent d'Anvers la première assemblée des États-Généraux des Pays-Bas, sous la présidence de l'archiduc Maximilien, plus tard empereur d'Allemagne ; que de 1605 à 1648 les religieux eurent dans leur établissement une école pour les études latines ; que vers la même époque, ils ouvrirent des cours pour la philosophie et la théologie, en faveur desquels l'évêque Capello fonda

diverses bourses ; qu'en 1648 eut lieu la visite de Thomas Turcus, maître-général de l'ordre, qui fut reçu comme un prince, au bruit des canons de la citadelle ; enfin, que vingt-six religieux moururent victimes de leur dévouement, à l'occasion d'une maladie contagieuse qui sévit ici en 1678.

La communauté d'Anvers a produit un grand nombre de savants et d'hommes illustres, tels que : Ambroise Capello, le généreux évêque qui consacra sa fortune à diverses fondations pour l'enseignement, Corneille et Bernard De Jonghe, Choquet, Corneille Van Ertborn, Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc, de Cocquiel et cent autres écrivains. Au même ordre appartenait le père Timmermans, qui, compromis dans la tentative d'assassinat sur le prince d'Orange, fut exécuté sur le Grand-Marché et dont la tête, après avoir été exposée pendant quatre ans au bout d'une pique à l'une des portes de la ville, fut recueillie par les religieux et se trouve encore aujourd'hui à la sacristie de l'église, où on la garde à cause de sa parfaite conservation.

Enfin, après une existence de près de 600 ans, la tourmente révolutionnaire vint renverser cette institution religieuse. Comme la nature de notre sujet nous forcera de revenir plusieurs fois sur la suppression des ordres monastiques et les ventes de biens ecclésiastiques dits biens noirs, à Anvers, nous croyons nécessaire d'entrer ici dans quelques détails préalables, d'ailleurs très-peu ou pas connus, et, à nos yeux, pleins d'intérêt.

Dans sa séance du 13 février 1790, l'Assemblée constituante de France avait décrété l'anéantissement des ordres religieux. Bien que la Belgique eût été envahie depuis le mois de juillet 1794, et que l'annexion à la France eût été effectuée en vertu d'un decret du 1r octobre 1795, la Convention, qui n'avait reculé devant aucune mesure révolutionnaire, n'avait osé rendre exécutoire en Belgique la loi ordonnant la suppression des couvents ; sans doute, elle redoutait de voir le peuple se soulever pour défendre ces anciennes institutions, d'autant plus qu'en ce moment une grande exaspération régnait dans tout le pays, tant à cause des écrasantes impositions qu'on avait extorquées depuis une année

(et dont nous avons tracé une esquisse dans un autre écrit), que par suite d'autres mesures vexatoires qui excitaient partout l'indignation des honnêtes gens.

Pour donner une idée du fléau que cette invasion de modernes barbares avait attiré sur la Belgique, nous transcrirons ici un article que, le 23 mai 1797, un journal de Bruxelles eut le courage de publier :

« Depuis l'occupation de notre pays par les Français, dit l'écrivain, les coupes de bois dans les forêts de l'État et des particuliers ont pris une extension réellement considérable et presque fabuleuse ; tout est abîmé et détruit de la manière la plus affligeante. Les belles routes de notre pays n'ont pas échappé davantage à cet insatiable vandalisme et les arbres qui en faisaient l'ornement ont été abattus par la hache de la cupidité et du banditisme. Enfin, pour couronner dignement cette effroyable destruction, quelques agents de la République allaient encore abattre, dans le département de la Dyle, 4 à 500,000 pieds des plus beaux arbres qui y restent encore. Cette mesure était sur le point de recevoir son accomplissement fatal, quand un décret de l'administration centrale vint ordonner que, pour le moment, jusqu'à nouvel ordre, elle mettait fin a toutes les coupes de bois dans l'étendue de sa circonscription. Il serait à souhaiter que les autres départements suivissent cet exemple. »

On comprend qu'en présence des dispositions hostiles qui régnaient dans toute la Belgique contre les civilisateurs français, la Convention ait cru prudent de laisser les esprits se calmer un peu avant d'introduire la loi supprimant les couvents et confisquant leurs biens. Ce fut seulement dans la séance du Conseil des Cinq-Cents, du 5 août 1796 (18 thermidor an IV), que le député Mailhe, dans un discours ou rapport empreint de ce ton hypocrite, faux et doctrinaire qui caractérise cette seconde période de la révolution française, vint proposer de rendre exécutoire en Belgique le décret du 13 février 1790. Voici comment il s'exprima :

« Il y a eu des époques auxquelles on sut arracher aux législateurs des lois tyranniques qui irritaient et aigrissaient

les esprits au lieu de les gagner. Un tel procédé n'est pas propre à une administration bien pensante. Nous avons laissé le temps à l'opinion publique de préparer l'esprit des habitants de la ci-devant Belgique à la suppression des couvents et autres institutions ecclésiastiques. Cette suppression ne pouvait plus tôt être exécutée sans provoquer des désordres et des bouleversements, mais aujourd'hui elle sera acceptée avec reconnaissance, tant il est vrai qu'en matière de religion un gouvernement prudent gagne plus par la raison que par la force brutale. La vente des biens ecclésiastiques, situés en Belgique, augmente considérablement les moyens de sauver le gouvernement, mais la justice exige des dispositions préalables ; l'existence des possesseurs actuels doit être d'abord assurée. Le Directoire pense qu'au lieu de pensions, on doit leur accorder le capital de la pension en bons ou lettres de paiement, qui seront acceptés seuls en acquit des prix d'achat de biens domaniaux dans l'ancienne Belgique. Votre commission appuie cette proposition. Des pensions annuelles grèvant le trésor général, on devrait découvrir de nouvelles ressources au trésor pour en opérer le paiement. La perspective de nouvelles impositions inspirerait une terrible arrière-pensée aux habitants des nouveaux départements.

» Vous trouverez dans la proposition adoptée un moyen pour rattacher au pays, par la propriété, et à la révolution, par la générosité, une catégorie d'hommes aujourd'hui étrangers à l'un et à l'autre ; comme propriétaires particuliers, ils deviendront compatriotes. Il serait à souhaiter qu'on eût suivi une telle manière d'agir quand on a dépouillé les ecclésiastiques français de leurs possessions usurpées d'ancienne date. Supposez que dans les départements belges se trouvent 8000 religieux et 4000 religieuses, supposez une pension de 1000 L. pour chacun des premiers et de 500 L. pour chaque religieuse : en prenant le total, cela ferait huit millions pour les hommes et deux millions pour les femmes, et ainsi le capital à 10 0/0, qui serait remployé en biens nationaux, monterait seulement à 100 millions. Supposez encore

que les biens ecclésiastiques ne valussent que 1200 millions (ce qui est loin en dessous de la réalité), il resterait toujours 1100 millions pour la République. En ce qui concerne les biens mobiliers des communautés ecclésiastiques, on doit les leur laisser, à l'exception de l'argenterie des églises, des livres, bibliothèques, médailles et tableaux ; on ne doit pas s'imaginer qu'on fera ainsi du tort aux intérêts de la République, tandis qu'il est propre à la politique et à la générosité d'un grand peuple de gagner les esprits des nouveaux compatriotes par des bienfaits. »

Les conclusions du rapporteur, formulées en loi, furent adoptées par le Conseil des Cinq-Cents le 24 août 1796, et par le Conseil des Anciens le 1r septembre suivant. La promulgation de la loi par le Directoire Exécutif eut lieu le même jour. Elle décrétait la suppression des ordres et congrégations, réguliers, monastères, abbayes, prieurés, chanoines, chanoinesses, et généralement de toutes les maisons et établissements conventuels de l'un et de l'autre sexe dans les départements belges réunis à la France.

Ce ne fut que plusieurs mois après que l'on commença à mettre cette loi à exécution à Anvers. Ce fut le fameux Dargonne, un ancien maître de danse, demeurant rue des Juifs, qui, en sa qualité de commissaire du Directoire Exécutif près de la municipalité, se chargea d'opérer, à la tête d'une compagnie de soldats républicains, l'expulsion des religieux de leurs paisibles retraites. La *Gazette van Antwerpen*, que Dargonne tenait au courant de ses exploits quotidiens, nous fournit quelques détails sur la manière dont les choses se passèrent. Nous allons les reproduire, sans y rien changer, à cause de leur intérêt historique :

23 décembre 1796. — Dans les annales sera éternisé que, en vertu de la loi de la République française, le citoyen Dargonne, commissaire du pouvoir exécutif près de la municipalité d'Anvers, chef-lieu du département des Deux-Nèthes, a commencé, le 26 frimaire (vendredi 16 décembre), après-midi, l'évacuation des couvents, par les Chanoines réguliers

fondés par Saint-Norbert, qui ont été expulsés de leur abbaye, ayant pour titre le nom de l'archange Michel.

Le 27 frimaire (samedi 17 décembre), après-midi, ont été expulsés de leurs couvents : les Récollets Conventuels nommés Beggards, les Carmes-Déchaussés, les Grands-Carmes qui s'étaient déjà retirés depuis plusieurs mois chez les Carmes Déchaussés, enfin, le soir, les Carmélites nommées Thérésiennes Espagnoles ; le 29 frimaire (lundi 19 décembre), à midi, les Dominicains, et après, l'abbé et les religieux de Saint-Sauveur, nommés de Pierre-Pot. Tous les religieux ont montré la fermeté des confesseurs, l'attachement à la prêtrise et à leurs ordres respectifs, ainsi qu'une soumission chrétienne à l'autorité civile, devant les yeux d'une foule de monde et de soldats français, composant l'escorte du commissaire, sans que cependant l'ordre public ait été troublé.

13 janvier 1797. — Le 6 janvier, Dargonne, commissaire du Directoire à Anvers, a expulsé de leur couvent les Capucines, non sans des signes publics de douleur et de soumission chrétienne, aux yeux de la foule et des soldats servant d'escorte. Le lendemain, 7, ce fut le tour des religieux de l'abbaye Saint-Bernard.

20 janvier 1797. — Bien que, en exécution de la loi républicaine, les religieux Augustins eussent été contraints par le citoyen Dargonne, commissaire du Directoire Exécutif près de la municipalité, de quitter leur couvent, dans la soirée du lundi 16 janvier, néanmoins les professeurs des écoles continuent avec zèle de donner leurs cours à la jeunesse studieuse. Le lendemain, avant midi, les religieux Capucins, les Frères-Mineurs ou Récollets, dans l'église desquels les services avaient déjà cessé le vendredi 13, les Minimes et les Alexiens dits Frères-Cellites ont subi le même sort. »

Ainsi, vers la fin de janvier, tous les couvents avaient été évacués, à l'exception toutefois de ceux des Apostolines, des Ursulines, des Sœurs-Noires et des Sœurs-Grises ; ces dernières ne furent expulsées que l'année suivante. La population totale des divers établissements religieux comportait 298 hommes et 481 femmes.

Dargonne, qui aimait à faire étalage du beau zèle dont il était animé, dans l'espoir sans doute de s'attirer quelque récompense éclatante, écrivait, à ce sujet, à l'administration centrale du Département, le 14 décembre 1796 :

« Encore quelques jours, citoyens administrateurs, et les congrégations religieuses auront disparu du sein de cette intéressante commune. Si le stupide fanatisme, l'ignorance intéressée, l'abus de la religion, l'oubli des inspirations éternelles de la douce et simple nature ont posé les bases de ces fastueux établissements qui les recélaient, il appartient à l'intérêt national, à la raison, à la philosophie, de les sanctifier en les rendant utiles. Heureux siècle que celui où les objets de la plus folle vénération des hommes, de leur plus vil asservissement, doivent tourner enfin à leurs véritables intérêts. Voilà, sans doute, la plus insigne faveur que leur ait jamais faite l'aveugle Fortune, » etc.

Et le 18 janvier 1797, au ministre des finances à Paris :

« J'ai la satisfaction de vous annoncer que l'exécution complète de la loi du 15 fructidor a eu lieu hier, le 28 nivôse, sans que la tranquillité publique ait été un seul instant troublée. Si les religieux qui viennent de sortir de leur maison n'ont pu avoir assez de crédit sur le peuple pour l'entraîner à quelques excès, il n'en est pas moins vrai que tous ces individus sont ennemis déclarés de la République. Cette connaissance est très-avantageuse aux autorités constituées chargées d'observer leurs démarches ; aussi, soyez assuré que, dans mon canton, je ne les perdrai pas de vue. L'amour de mes devoirs me fait une loi de cette surveillance. »

Ce fut au mois de février 1797 que commencèrent les ventes publiques de l'immense masse de propriétés qui avaient été confisquées et déclarées biens nationaux. Ces ventes se poursuivirent pendant plus de trois années, et, ici comme ailleurs, furent l'occasion des plus scandaleux tripotages de la part des agents français. Il n'en pouvait, du reste, être autrement. Presque tous les acquéreurs étaient des étrangers, généralement des Français. Aux termes d'une loi du 9 brumaire an V (30 octobre 1796), le paiement des biens nationaux devait se

faire en partie au comptant et en partie à terme ; les bons territoriaux étaient admis en paiement, de même que les ordonnances ministérielles pour fournitures faites à la République, les bordereaux de liquidation de la dette publique ou de la dette des émigrés, les bons de réquisitions, les bons de loterie et les ordonnances, les bons de restitution ou d'indemnité de pertes occasionnées par la guerre dans les départements-frontières et dans ceux de l'ouest, les inscriptions au grand-livre sur le pied de vingt fois la rente. Il en fut du moins ainsi pour les premières ventes.

Les bons territoriaux étaient de véritables assignats, à part le nom, c'est-à-dire, des valeurs émises sur les biens nationaux et destinées à rentrer au fur et à mesure que se faisaient les ventes immobilières. Une loi du 27 juin 1796 (9 messidor an IV) avait ordonné l'échange des assignats d'une valeur dépassant 100 livres contre des mandats territoriaux, sur le pied de 30 livres assignats contre une livre mandat, soit 3.33 %, et la démonétisation de tous les assignats de plus de 100 L[s], après le 18 juillet, dans toute l'étendue de la République. Cette mesure constituait une perte de 97 % pour ceux qui avaient reçu les assignats au pair.

Il n'y eut donc plus, dès lors, dans le circulation, que des assignats de 100 fr. et moins, et des bons territoriaux ; on avait créé de ces valeurs par milliards, car la République, à bout de ressources, payait en papier les fonctionnaires, les fournisseurs et généralement tous les créanciers de l'État. Nous avons vu également ci-dessus que l'indemnité, qui devait être payée aux religieux supprimés, devait l'être en bons territoriaux. Il n'est donc guère étonnant qu'en présence de ce déluge de valeurs fictives, les nouvelles valeurs émises subissaient promptement une grande dépréciation. Ainsi, on écrivait de Bruxelles, le 16 mai 1797, au journal de notre ville : « Tout se vend à Bruxelles en bons territoriaux qui ont perdu 80 0/0 de leur valeur et qu'on peut vendre et acheter à ce prix ; » c'est-à-dire que pour 20 fr. en argent on achetait 100 fr. en mandats. Cet

écart entre la valeur réelle et la valeur nominale devait subir nécessairement des variations pendant les trois ans que durèrent les ventes ; toutefois, ce fut dans la dernière année que l'écart devint énorme, et il n'y a aucune exagération à dire qu'un franc en argent valait jusqu'à cent francs en bons. Il est vrai que dans le cahier des charges il était stipulé, pendant les deux dernières années, que les prix d'achat devaient se payer en numéraire, mais il est certain que dans un grand nombre de cas cette clause ne fut pas appliquée, car il deviendrait sans cela tout-à-fait impossible de comprendre comment quelques-uns des biens furent adjugés à des prix réellement colossaux ; ainsi, comment expliquer autrement que la maison du doyen du chapitre, Place-Verte, qui pouvait valoir tout au plus 30 à 40,000 fr., pût être adjugée, le 10 novembre 1799, au prix de 1 million 893,000 fr. ?

Du reste, nous ajouterons que le commerce des valeurs en papier se faisait sur une vaste échelle partout, et que notamment il y avait à Anvers plusieurs agences de maisons de banque de Paris, où les acheteurs de biens noirs pouvaient s'adresser, au dire des advertences placées dans la *Gazette van Antwerpen*, pour l'achat des mandats territoriaux dont ils avaient besoin pour opérer le payement de leur prix d'acquisition. Il nous paraît donc hors de doute que, malgré la stipulation que le prix devait se payer en numéraire, la plupart des achats se soldèrent en bons territoriaux, qu'on se procurait dans la proportion d'un franc en argent pour 5 à 100 fr., suivant les différentes époques.

Pendant que les ventes d'immeubles allaient leur train, les agents français ne perdaient pas de vue l'important mobilier qui se trouvait dans les chapelles et églises des couvents. La vente en eut lieu le 26 août 1797 et jours suivants. Nous traduisons l'annonce qui en parut dans la Gazette de la ville :

« Le 26 août 1797 et jours suivants, il sera procédé à la vente du mobilier de tous les couvents supprimés d'Anvers, consistant en ornements d'autel, vêtements sacerdotaux, aubes, chasubles, chapes, ciboires, calices, trônes, tabernacles,

boiseries, armoires, stalles, confessionnaux, bancs de communion en bois et en marbre, orgues et leurs accessoires, chaires, images, statues en marbre et en pierre, pierres tumulaires, chandeliers en bois et en cuivre, tableaux et autres biens d'église; objets de brasserie, grands chaudrons en cuivre, moulins à remonter, bois à brûler, pierres et briques, fer, plomb, etc. »

Après cette digression un peu longue, mais nécessaire à l'entente des événements de cette dramatique époque, nous revenons au couvent des Dominicains et à l'église Saint-Paul. Dans l'intention de sauver cette église de la destruction, trois habitants, Joseph Vanden Nest, François Jacobs et J. P. Monu, avaient demandé qu'elle fût conservée au culte comme église paroissiale, attendu que celle de Sainte-Walburge était tout-à-fait insuffisante pour desservir cette immense paroisse, qui s'étendait jusqu'aux remparts de la porte Rouge; mais l'administration de la ville leur répondit, le 16 janvier 1797, dans une lettre grossière, que leur demande ne pouvait être prise en considération; que des individus de la secte catholique n'avaient pas plus de droits que les sectaires de Luther, Calvin ou autres, toutes les opinions religieuses étant égales devant la loi, ou plutôt la Constitution française n'en distinguant aucune; que, d'ailleurs, ils avaient la faculté, comme tous autres, d'acquérir ladite église. Quelque temps après, le 3 mai de la même année, l'église, ainsi que le couvent et le jardin, situés, dit l'affiche, « sur le Pont-à-la-Chaux et le Marché-aux-Bêtes, » furent adjugés publiquement, moyennant 320,000 fr., à l'ancien prieur des Dominicains, Corneille-Joseph Peltiers, qui avait accepté, ainsi que ses co-religieux, l'indemnité en bons territoriaux que leur reconnaissait la loi. Le 22 juillet suivant eut lieu la vente du mobilier dépendant de l'église, consistant en linges, stalles, autels, orgue et autres objets d'ornement, dont le rachat eut pareillement lieu pour compte du couvent supprimé.

Mais, malgré le rachat fait par le père Peltiers du couvent et de ses dépendances, malgré le serment constitutionnel

qu'il avait prêté pour se concilier la faveur des agents républicains, il était écrit au livre suprême des destinées humaines que les Dominicains, pas plus que d'autres puissantes communautés religieuses, ici comme ailleurs, ne devaient rentrer dans leurs vastes et somptueux monastères, presque tous richement dotés. C'était dans la pauvreté, l'abnégation, la souffrance, les privations, la persécution, que la religion avait besoin de se retremper, pour reprendre avec un nouveau zèle l'œuvre moralisatrice qu'elle remplit dans le monde.

Lorsque l'effroyable ouragan révolutionnaire, qui avait sévi pendant plus de douze ans et renversé et abattu dans sa course tumultueuse les institutions séculaires et les hommes qui opposaient une entrave à son libre passage, qui avait dévoré cinquante-cinq milliards et immolé quatre millions d'existences humaines, se fut enfin calmé et que les choses commencèrent à rentrer dans un état normal, une des premières mesures du Consulat fut d'autoriser la réouverture des églises, fermées depuis 1797. La municipalité d'Anvers, reconnaissant l'insuffisance de l'ancienne église Sainte-Walburge, convertie alors en entrepôt de la Douane, à desservir cette vaste paroisse, décida de lui substituer l'église des Dominicains. Elle fit en conséquence des ouvertures au prieur Peltiers, à l'effet de lui racheter ce temple. L'accord fut promptement conclu, et par une convention du 21 août 1803 (régularisée par acte authentique le 4 mars 1807), l'église Saint-Paul devint la propriété de la ville, à charge seulement par celle-ci de payer une rente viagère annuelle de francs 2902-60, affectée sur la tête de quatorze Dominicains et de six frères laïcs, réductible au fur et à mesure des décès. On adjoignit à cette église, comme succursale, la chapelle Sainte-Anne, rue de l'Empereur ; elle reçut ensuite, comme dotation, les rentes de l'église Sainte-Walburge, ainsi que ses propriétés immobilières, consistant en environ 24 hectares de terres, situées en majeure partie à Edeghem. Quant aux bâtiments claustraux, dont il existe encore une notable partie, ils servirent tantôt de magasin, tantôt de caserne ; le 10 mai 1813, le maire Adrien de Cornelissen les prit à bail

pour le casernement des troupes, moyennant 7800 fr. par an ; le 28 octobre 1819, Peltiers en fit don à la fabrique de l'église, moyennant une rente annuelle de 1500 fr. pour chacun des religieux survivants et quelques autres charges perpétuelles.

Peltiers mourut le 14 juillet 1821 ; Arnould Mierts, le dernier de l'ordre, mourut le 15 juillet 1845, âgé de 85 ans.

L'église Saint-Paul eut considérablement à souffrir du bombardement de 1830 ; mais les ressources de la fabrique étaient assez grandes pour lui permettre de rétablir le tout dans son état primitif; en 1825, on avait construit un nouveau portail avec jubé et orgue ; en 1835, l'ancien jubé, qui masquait la vue du chœur, fut démoli ; en 1846, l'église fut éclairée au gaz. En 1855, la fabrique se créa des ressources importantes par l'ouverture de la rue Saint-Paul, où elle construisit presque toutes les maisons qui en bordent le côté sud.

Cette église est le dernier édifice qui fut érigé à Anvers dans le style ogival. « Elle présente, dit M. Schayes, un magnifique vaisseau de 81 mètres de longueur dans l'œuvre, divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de feuilles de chou-frisé. Les bas-côtés sont sans chapelles, et il n'y a que celui de droite qui soit percé de fenêtres, toutes à meneaux flamboyants. Les fenêtres de la grande nef forment des ogives simples et sans divisions intérieures ; à leur base règne, comme dans l'église Saint-Jacques, une suite de balcons découpés en figures contournées. Le chœur, presque aussi vaste que la nef centrale, est éclairé par un grand nombre de longues et belles fenêtres lancéolées : sa voûte est surbaissée et à compartiments prismatiques, tandis que celles des nefs sont ogivales et à nervures croisées. On n'observe d'autre apparence de transept qu'au bas-côté droit une chapelle carrée d'environ six mètres de profondeur. L'extérieur de l'église, d'une construction fort régulière mais très-simple, sans balustrades ni arcs-boutants, n'offre de remarquable que le grand portail, orné avec assez de recherche dans le style flamboyant le plus tourmenté, mais dont la partie supérieure est restée inachevée ou n'existe plus. »

L'intérieur de ce beau temple est surtout remarquable par

ses magnifiques boiseries sculptées, ses stalles et ses confessionnaux ; les mille détails variés qu'offrent ces délicates et fines sculptures, exécutées en grande partie par un des religieux, peuvent fixer l'attention pendant des heures entières. On y remarque ensuite un grand nombre de superbes statues, dues au ciseau de Quellin, de Van Baurscheit et d'autres grands maîtres, une admirable toile de Rubens, *la Flagellation*, des tableaux de Teniers, Van Dyck, De Craeyer, etc., le monument funéraire d'Ambroise Capello, évêque d'Anvers, qui, en 1670, fit construire, à ses frais, l'autel du chœur, les mausolées du margrave Henri de Varick et de Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc. L'autel du Rosaire était jadis orné d'un beau tableau de Michel-Ange Caravage, dont la toile actuelle est la copie. Les Dominicains en firent cadeau à Joseph II, lors d'une visite qu'il fit à leur couvent ; les bons pères, voyant l'Empereur en train de supprimer un grand nombre de couvents, voulaient sans doute, en lui donnant ce riche présent, le rendre favorable à leur ordre, qui effectivement ne fut pas inquiété.

A côté de l'église, du côté de la rue des Sœurs-Noires, se trouvaient jadis plusieurs galeries à arcades, dites *Predikheeren pant*, que les religieux louaient aux marchands, lors des foires, pour y exposer leurs marchandises ; la place du milieu était occupée par un cimetière. C'est sur cet emplacement que fut construit, en 1709, cet admirable Calvaire, dont l'ensemble imposant et sévère offre quelque chose d'étrange et de fantastique, et prouve dans celui qui l'a conçu et exécuté autant de hardiesse que d'originalité. C'est un vrai chef-d'œuvre dans son genre. Un écrivain en donne la description suivante : « Cette construction, que son cachet original range parmi les curiosités de la ville, couvre l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église. Des rochers, des cryptes et des cavernes formés par un assemblage de galets, de charbons calcinés et de tessons de bouteilles ; une profusion de statues de grandeur naturelle, des anges, des saints et des apôtres, forment un ensemble d'un aspect rustique et étrange à la fois. Dans le fond, un rocher monte jusqu'au toit de l'église et représente

un Calvaire; des groupes, élevés à une hauteur considérable, reproduisent les scènes de la Passion. Dans la crypte, qui est au pied du rocher, on remarque, par une étroite ouverture pratiquée dans le mur, un Christ au tombeau, en grande vénération parmi le peuple. A còté, on voit une représentation du purgatoire ; derrière des grillages en fer apparaissent, sculptées en bois et coloriées, des figures humaines se tordant dans les flammes. » Les bas-reliefs et les soixante statues qui décorent le Calvaire, furent exécutés par les excellents sculpteurs Kerricx, Van Papenhoven, Vervoort, Van Baurscheit, De Cock et Verbruggen. Les statues sont en général bien faites, quelques unes même sont de vrais chefs-d'œuvre. Peut-être sont-elles en trop grand nombre, relativement au peu d'étendue de l'endroit.

Klapdorp, Pont-au-Fromage, Pont-de-Bois, Rue du Chaperon.

La rue de Klapdorp fut ainsi appelée d'un village ou hameau de même nom situé hors de la porte des Vaches, et dont elle formait la voie principale. L'époque de la fondation de ce hameau est complètement inconnue ; on sait seulement qu'il fut renfermé dans les murs de la ville par l'agrandissement de 1314. Quant à l'origine du nom, qu'on écrivait anciennement *Clapdorp* et *Claepdorp*, elle n'est pas connue davantage ; il est probable toutefois que la racine du mot est le nom de famille *Clap*, qu'on rencontre dans les plus anciens documents. En Flandre il se trouvait autrefois, comme l'indique une pièce de 1117, un hameau du même nom (aujourd'hui Saint-Paul), dépendant de la commune de Kemseke. Notons encore qu'un nommé Arnould Clapdorp est mentionné comme témoin dans une charte donnée en 1186, par le duc Henri 1er, en faveur de l'abbaye Saint-Michel.

Au Klapdorp fut fondé, au treizième siècle, un hòpital ou hospice en faveur de seize femmes, de préférence des béguines ou filles dévotes, pauvres et infirmes. Cet hòpital se nommait *de Infirmerij* et se trouvait à l'angle oriental

de la rue des Dominicaines ; un peu plus loin, à peu près à l'endroit où la rue de Klapdorp se retréeit soudainement, était une chapelle assez spacieuse formant une dépendance de l'hospice, et qui était sans doute aussi l'église du hameau ; elle avait deux autels, l'un consacré à Saint-Egide, l'autre à Sainte-Marie-Madeleine. L'hôpital était richement doté ; il possédait un grand nombre de rentes sur biens-fonds et des propriétés dans diverses communes. Il fut transféré dans la rue Rouge, en 1545, lorsque le nouveau Béguinage y fut établi ; il y existe encore sous le nom de Hospice Saint-Blaise, comme nous le verrons plus loin. L'ancienne infirmerie changea alors de main et prit le nom de *Suykerhuys* ; c'est sous cette dénomination que nous la retrouvons en 1578, quand elle fut concédée aux Luthériens pour y célébrer leurs rites. Les bâtiments qui occupaient un emplacement assez considérable, s'étendant jusque contre la courte rue du Nord, existaient encore à la fin du siècle dernier ; ils étaient connus alors sous le nom de *Oude Infirmery*.

Malgré l'existence six fois séculaire du Klapdorp comme rue, il ne s'y est passé aucun événement de quelque importance, de même qu'il ne s'y trouve aucune maison rappelant des souvenirs intéressants. Nous trouvons seulement, dans une chronique, le petit épisode suivant, datant de l'époque où le duc d'Albe dirigeait les destinées de notre pays.

Le 20 octobre 1571, vers le soir, à l'heure de la Bourse, un meurtre horrible fut commis au Klapdorp, dans la maison d'un négociant italien, Thomas Balbany. Cinq malfaiteurs, dit le chroniqueur, prétextant d'avoir à parler au chef de la maison, s'étaient introduits dans la cuisine, où trois bourgeois étaient occupés à traiter de leurs affaires avec un avocat de Bruxelles. Ils se précipitent aussitôt sur eux, les saisissent et les somment de remettre sur-le-champ leurs sacoches remplies d'argent ; un des bourgeois, Jean Michielsens, marchand de satin-laine, opposa une vive résistance et refusa de se dessaisir de la sienne. A cette vue, le chef de la bande, transporté de fureur, s'écria : « Tuez cet homme, car il pourrait nous trahir et nous dénoncer à la justice. » Au même

instant, une balle de mousquet alla frapper à la tête le malheureux négociant et l'étendit raide mort. Après cela, ils sommèrent le caissier d'ouvrir le comptoir, d'où ils enlevèrent l'argent, des pièces de velours, de soie, de toile, etc., et se retirèrent, munis d'un immense butin qu'ils partagèrent avec les vingt-sept hommes qui, comme on croyait, avaient fait le guet autour de la maison.

Le même chroniqueur rapporte encore, relativement au Klapdorp, le fait étrange suivant, qui s'y passa deux années après :

Le 10 janvier 1573, dans la soirée, des assassins se présentèrent dans la demeure d'un riche et pieux fripier, nommé Joos Abts, demeurant tout seul et sans domestique, et, sous des prétextes fallacieux, le déciderent à les accompagner. Après l'avoir emmené, les malfaiteurs rentrèrent mystérieusement, pendant la nuit, dans la maison du fripier, au moyen des clefs qu'ils lui avaient enlevées, s'emparèrent de l'argent comptant et firent main basse sur l'argenterie et les bijoux, comme plateaux, gobelets, coupes, anneaux et autres objets précieux, qu'ils enveloppèrent dans une couverture de lit ; mais au bruit qu'ils firent dans la maison, les voisins conçurent des soupçons et poussèrent des cris d'appel au secours. Les assassins n'eurent rien de plus empressé que de décamper avec leur butin, oubliant dans leur précipitation le paquet renfermant les bijoux et l'argenterie. Quant à Joos Abts, il avait disparu et toutes les recherches faites pour découvrir ses traces restèrent d'abord sans résultat.

Le hasard vint enfin révéler, huit jours après, dans toute son étendue le crime qui avait été commis. Le 18 janvier, quelques enfants jouaient aux osselets devant la porte d'une petite maison inhabitée, au grand *Couwenberch*, lorsqu'un osselet glissa par le soupirail dans la cave. Un des enfants, voyant une des fenêtres entre-bâillée, enjamba le mur et entra dans la maison pour aller chercher l'osselet perdu, lorsque tout-à-coup il resta stupéfait d'horreur à la vue d'un cadavre en plein état de décomposition. Les autorités furent aussitôt prévenues et reconnurent promptement dans le cadavre

celui du malheureux Joos Abts ; une corde lui serrait le cou, les jambes étaient liées ensemble et un bâillon remplissait la bouche. Quant aux assassins, ils échappèrent à toutes les recherches, malgré la prime de cent florins promise à celui qui parviendrait à les découvrir.

Ces deux faits ne sont pas d'une très-grande importance, mais du moins ils donnent une idée assez précise de cette époque, certes brillante sous plusieurs rapports, mais où les vols, les rixes, les assassinats et toutes sortes de crimes se multipliaient d'une manière effrayante : il est vrai que la moitié de la population peut-être se composait alors d'étrangers appartenant à toutes les nations du monde, parmi lesquels un grand nombre, arrivés à Anvers sans moyens avouables d'existence, ne vivaient que de rapines et de débauches.

Le Klapdorp communiquait avec la rue *Heyl-met-de-Huik* par deux ponts de bois établis sur l'ancien fossé du rempart : le premier se nommait Pont-au-Fromage et se trouvait à l'entrée de la plaine Falcon ; l'autre était appelée Pont de l'Infirmerie (*Firmery brugje*) et faisait face à l'hospice dont nous venons de parler. Ce dernier pont qui était resté en bois, alors que déja partout ailleurs les constructions de cette espèce avaient été remplacées par des arcades voûtées, prit plus tard le nom de *Houten Brughsken* (Pont-de-Bois), que la rue, où il était situé, porte encore. Cette rue fut considérablement élargie en 1863.

La rue *Heyl-met-de-Huik*, qu'on appelle improprement aujourd'hui *Huikstraat* (rue du Chaperon), doit son nom à une personne appelée Heyl « *metter hoeyken* » (Helvige au chaperon) qui y tenait une maison de bains ou *estuve* (*stoof*), très en vogue au XVe siècle ; il y avait, à cette époque, un grand nombre de ces établissements à Anvers, comme nous le verrons en décrivant la rue des Etuves.

Rues du Pré, des Cailloux, des Écuelles, du Leguit et des Vieillards.

Toutes ces rues furent ouvertes sur l'emplacement des

vastes pâtures, dépendant du Klapdorp, connues anciennement sous le nom de *Driesch*, et dont nous avons déjà parlé.

La première de ces rues a gardé le nom de cet endroit; les maisons qui en forment le côté méridional longeaient le couvent des Dominicains ; c'est là que se trouvait le bâtiment où ces religieux ouvrirent, au XVII[e] siècle, leur école pour les études latines.

La rue des Cailloux (*Keistraat*) s'appelle de son nom réel *Kijfstraat* (rue de la Querelle), et c'est sous cette désignation qu'elle est mentionnée dans tous les documents quelconques, jusqu'au commencement de ce siècle. Il serait difficile de dire comment cette altération s'est produite.

La rue des Ecuelles, qui prit son nom d'une enseigne, aboutit à la rue du Leguit.

Le *Leguit*, dans l'origine, formait une agglomération de terrains et de maisons joignant au midi, la rue dite *Kijfstrate*, et au nord, le canal des Teinturiers, qui formait autrefois le fossé de l'enceinte. Ces terrains et ces maisons, tout ce quartier en un mot, était occupé par des tisserands de drap et des teinturiers, lesquels y avaient à leur disposition les eaux des anciens fossés qui bordaient de tous côtés cet endroit. En 1542, l'administration de la ville se rendit acquéreur des terrains du *Leguit*, qu'elle loua à des tanneurs et à des négociants en cuirs d'Amsterdam ; il se faisait alors ici un important commerce de cuirs tannés, qui arrivaient en grande quantité de la Hollande, et principalement d'Amsterdam. Les négociants hollandais (d'autres disent la ville) érigèrent sur les terrains qu'ils avaient pris à loyer de vastes installations pour leurs marchandises, consistant en une suite de galeries à arcades et de hangars longeant les deux côtés d'une immense cour. Les deux angles latéraux de cet édifice étaient flanqués, du côté méridional, de deux petites tourelles, de construction très-ancienne, percées chacune d'une fenêtre où l'on voyait une figure ou tête sculptée ; ces deux têtes grotesques avaient l'air de se faire l'une à l'autre des grimaces et des gestes railleurs. C'est de cette circonstance qu'un écrivain prend texte pour supposer que le nom réel du

bâtiment est *Lag-uyt* (de *uitlachen*, se moquer), supposition qui, nous devons le dire, nous sourit d'autant plus qu'un plan de la ville, imprimé dans un volume datant de 1684, indique la rue sous le nom de *Lach-uyt*. Une autre étymologie fait dériver le mot de *uitleggen* (étaler).

On voit à l'Hôtel-de-Ville un tableau représentant l'intérieur du *Leguit* et son immense porte d'entrée ; la date qui y est inscrite est 1567. Sous cette date, on lit ces vers :

Die groote Leguyt toebehoorende dezer stede,
Is 't logies voor Huyvetters van Amsteldam mede.

La Halle-aux-Cuirs des négociants d'Amsterdam, voisine du Marché-aux-Cuirs, n'exista que pendant un petit nombre d'années ; en 1579, le local fut donné aux réformés pour l'exercice des cérémonies de leur culte ; plus tard, il fut employé comme magasin ; dans ces derniers temps, il servait d'abri pour le Géant et les chars de la cavalcade ; enfin, en 1840, on convertit le côté méridional en une école gardienne et, en 1853, les bâtiments rue du Leguit en une école communale.

La rue du Leguit était coupée transversalement par le fossé de ce nom, lequel conduisait les eaux du canal des Teinturiers jusque dans le jardin des Dominicains ; le pont qui unissait la rue du Leguit à celle des Vieillards se trouvait tout près de cette dernière rue.

La rue des Vieillards, qui était autrefois comprise dans la rue de la Bague, prit son nom d'un hospice pour vieillards qui y fut fondé par Gérard Baerts. Cet homme charitable avait légué, pour l'érection de cet hospice, une somme de 200 livres de gros flamands (1200 florins), et cela, comme il le disait dans son testament du 17 janvier 1470 (1471), « *om hier op eertryck te sayene, dat hy in Hemelryck mochte maeyen.* » On ignore la date du décès de Gérard Baerts, et partant aussi celle de la construction de l'hospice. Nous lisons dans Diercxsens qu'originairement les proviseurs de la Table du Saint-Esprit de l'église du Bourg avaient la direction de cet établissement et jouissaient, comme salaire, de deux cou-

ronnes d'or par année. Cet hospice fut fondé pour servir de refuge à six vieillards et à un prêtre, lesquels étaient gratifiés, d'après le testament, d'une somme annuelle d'une livre flamande pour leur entretien ; il reçut le nom de *Blauw-en-Grauw*, à cause de l'habillement à deux couleurs que, suivant le règlement, les pensionnaires devaient porter ; il existe encore aujourd'hui dans la rue précitée, où, sur une pierre incrustée dans le mur au-dessus de la grande porte d'entrée, on lit :

GODSHUYS GRAUW EN BLAUW.
GEFONDEERD DOOR GEERT BAERTS A° 1470
EN HERMAN VAN DEN HOECKE A° 1557.

Cet Herman Van den Hoecke, dont il est fait mention en dernier lieu, était un riche négociant qui mourut à Anvers en 1563. Six ans avant sa mort, il avait fondé dans le *Crauwelen Hof*, un hospice pour six vieillards infirmes, de préférence des personnes appartenant à sa famille. En 1565, cet hospice fut supprimé, mais on le remplaça par six nouvelles habitations, construites sur un terrain attenant à l'hospice *Blauw-en-Grauw*, en vertu d'un arrangement intervenu, le 9 novembre 1565, entre le Magistrat, les aumôniers et les directeurs de la Table du Saint-Esprit de l'église Sainte-Walburge. D'après une ancienne inscription, le nom du fondateur paraît avoir été Herman Van den Broecke. Les deux hospices, bien que contigus, sont entièrement séparés l'un de l'autre.

Rue de la Chapelle-des-Bateliers, Rue des Cerises, Quai de Rouen.

Rue de la Chapelle-des-Bateliers. — Elle prit son nom d'une chapelle qu'on y voit encore. La corporation des Bateliers, par suite de son ancienneté et de sa grande force numérique, exerçait une sorte de prépondérance sur tous les autres corps de métiers. Dès le commencement du quinzième siècle, elle avait fondé un hospice pour ceux de ses membres qui étaient tombés dans l'indigence ; en 1443, elle avait ajouté à cet

institution une chapelle assez spacieuse, mais d'une construction peu remarquable. Les bateliers possédaient, en outre, une magnifique maison derrière l'Hotel-de-Ville, et dont nous avons parlé ; ils avaient aussi un autel dans les églises Notre-Dame et Sainte-Walburge.

La corporation des Bateliers fut supprimée à la fin du siècle dernier ; l'hospice et la chapelle, qui avaient été déclarés biens nationaux, furent vendus, le 17 février 1798, au notaire Gerardi, moyennant 105,000 fr. La chapelle fut convertie alors en magasin, destination qu'elle a gardée jusqu'à ce jour ; elle appartenait en dernier lieu à M. De Vries-Vermeylen.

Rue des Cerises. — Dans un acte de 1561, cette rue est désignée sous le nom de *Griekenstrate*, sans doute d'après une maison dite *Grieken*, qui y est située. D'un autre côté, la rue des Vieillards, qui en est très-proche, est appelée dans un acte de 1470, *in 't Grieken* (au quartier grec) ; on peut conclure de ces énonciations que le nom primitif est *Griekenstrate*, dont on aura fait, en substituant une lettre à une autre, *Kriekenstrate*. Du reste, tant de dénominations ont été altérées dans le cours des siècles qu'il ne faut pas s'étonner de celle-ci.

Quai de Rouen. — Ce quai, qui forme le prolongement de la rue des Cerises, borde en partie le côté méridional du canal des Brasseurs ; il doit son nom aux négociants rouennais qui y avaient autrefois leur comptoir.

Rues de la Culotte-Bleue et de la Bague, Canal-des-Teinturiers, Rue des Bateliers.

Ce quartier est sillonné par tant de rues diverses, qui se croisent et s'entrecroisent, qu'il est impossible de procéder plus ou moins méthodiquement dans cette partie de notre travail. Les quatre rues que nous avons encore à y mentionner sont :

Rue de la Culotte-Bleue. — Il est certain que sa dénomination

primitive est *Broeckstrate* ; ainsi, dans le recensement de 1480, on l'appelle « *de Broecstrate, daar 't vingerlinc plach te stane* » ; ensuite, un acte de 1550 mentionne une maison « *in de Broeckstraet,* » près de la Chapelle des Bateliers, joignant par derrière la maison de François Van den Broeck. Il est très-probable que la rue prit son nom de la famille Van den Broeck, qui y possédait diverses propriétés. Comment de *Broeckstraet* a-t-on fait *Blauw Broeckstraet,* (rue de la Culotte-Bleue) ? Il serait difficile de le dire. Peut-être cette confusion dans les noms fut-elle produite par le voisinage de l'hospice des *Blauw Broers,* dont nous parlerons de suite. Le fait est qu'on trouva ce nom si gracieux qu'on en dota encore une autre rue, aboutissant au Sablon ; deux autres rues portaient déja le nom non moins gracieux de rue de la Tartine-Bleue. Chose assez singulière, ce quartier, qui était jadis, comme il l'est encore aujourd'hui, celui des bateliers, des pêcheurs, des navigateurs de toute espèce, semblait avoir la spécialité du bleu, témoins son hospice Gris-et-Bleu, celui des Frères-Bleus, la rue de la Culotte Bleue, son canal de la Main-Bleue, ses teinturiers en bleu, etc.

Rue de la Bague. — Cette rue, qu'on appelait naguère rue des Enfants-Trouvés, prit son nom d'un ouvrage de défense qui occupait tout l'ilot compris entre les rues de la Culotte-Bleue, de la Chapelle-des-Bateliers et de la Bague, et qui était nommé *het Vingerlinck,* à cause de sa forme quasi-circulaire. Cet ouvrage de défense se trouvait à peu près sur l'escarpe du canal des Brasseurs, qui formait au XVe siècle le fossé du rempart. Notons encore que c'est sur l'emplacement des remparts intérieurs de l'enceinte de 1410, que furent bâties les maisons composant le flanc septentrional des rues de la Culotte-Bleue et des Bateliers.

Canal-des-Teinturiers. — Ce canal, qui donna son nom à la rue, faisait partie de l'enceinte de 1314. Les teinturiers, qui demeuraient jadis en grand nombre en cet endroit, utilisaient les eaux de ce canal pour le lavage de leurs laines ; aussi de nombreux bateaux ou radeaux y stationnaient

constamment, et cet usage ne prit fin que vers 1830, quand le canal fut voûté. Cette rue portait aussi communément le nom de *Blauw-handsche rui*, d'après une importante teinturerie dite *de Blauw Hand*.

Rue des Bateliers. — Les rues de la Bague et de la Culotte-Bleue viennent converger sur une petite place qui fait partie de la rue des Bateliers. Cette rue porta pendant plusieurs siècles le nom de *Klappijstrate* (rue des Babillardes), et, à ce sujet, un auteur relève la circonstance bizarre que cette voie publique est voisine de celle dite *Kijfstrate* (rue de la Querelle), et que l'une et l'autre sont situées sur le territoire du ci-devant village de Klapdorp. Elle portait aussi le nom de rue Large des Bateliers (*Schippers Breedestraat*), sous lequel elle est encore assez généralement connue, pour prendre en dernier lieu son nom actuel.

Dans la rue des Bateliers se trouva, pendant près de trois siècles, un hospice dit des Frères-Bleus (d'après la couleur du costume porté par les pensionnaires), lequel occupait une grande propriété sise sur le côté meridional de la rue, près de la plaine Falcon ; il avait été fondé, vers 1344, sur un vaste terrain faisant partie du *Driesch*, près de la porte des Vaches, en faveur de douze vieillards infirmes et d'une servante pour les soigner. Richement dotée, cette maison formait une espèce de couvent, ayant sa chapelle, sa brasserie, son réfectoire et de spacieux bâtiments servant d'habitation ; elle se trouvait, en 1393, sous la direction de Nicolas Vanden Werve et de Nicolas Winkele. Par suite de certaines circonstances, cet établissement tomba plus ou moins en décadence vers les premières années du XVIe siècle, et fut vendu, en 1518, à Thomas Bombelli, négociant génois, qui, peu après, en céda la plus grande partie aux Sœurs-Noires ; celles-ci démolirent la chapelle et incorporèrent la nouvelle acquisition dans leur couvent. Entretemps, les Frères-Bleus avaient été transférés dans la rue des Bateliers, où ils restèrent jusqu'en 1797 ; puis ils allèrent s'installer dans une propriété rue Saint-Roch, n° 32, nommée *Honden hier buiten*, où ils sont encore.

L'établissement de la rue des Bateliers fut vendu, avec la chapelle et ses dépendances, le 20 juillet 1797, à M. De Heyder-Van der Aa de Randerode, au prix de 17,000 fl. P.-B., auquel l'acquéreur ajouta 6,000 florins pour les pauvres.

Pont-Cisterne, Plaine Van Schoonbeke.

Pont-Cisterne. — A l'entrée de cette rue était la porte Pisterne, nom dont l'étymologie n'est pas connue d'une manière certaine ; il est à supposer toutefois que ce mot n'est qu'une corruption de *posterne*, et cette supposition se base sur le compte de la ville de 1401, où l'on porte en dépense vingt escalins de gros flamands, payés à Gilles Van Loebroec, pour fermer et ouvrir « *de Roode Poort, de Slycpoort* (en) *de Posterne.* » On peut en conclure que cette porte n'était encore à cette époque qu'une construction provisoire et s'appelait pour ce motif *de Posterne* ; le mot *Posterne* fut dénaturé et changé en *Pisterne*, lequel à son tour devint *Cisterne.* Cette porte, qui consistait en un passage voûté flanqué de deux tours collatérales appartenant aux remparts et faisant partie de l'enceinte achevée en 1410, fut démolie, ainsi que le pont, en 1554, lors de la construction des brasseries de Van Schoonbeke. En cette année, le 5 mars, dit un chroniqueur « *werd gefondeerd de nieuw brug aen de Costeerne poort.* »

La rue dite Pont-Cisterne portait un second nom, supprimé en 1826, celui de *Accynzenbrug*, à cause du bureau de la recette des accises, qui se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui l'hôtel de la Douane. A l'angle de la rue était d'ancienne date la maison dite *Zegelhuis*, où les bières, après l'acquit des droits, recevaient l'estampillage ; cette maison devint, en 1849, le bureau principal de l'octroi et est aujourd'hui une propriété particulière. Au même pont a existé, pendant plusieurs siècles, un grand moulin à eau, destiné tant à moudre le blé qu'à faire entrer et à maintenir les eaux dans les fossés de la ville : il fut rebâti en 1822 et démoli quelques années après. C'est de là que le pont portait bien souvent aussi le nom

de *Pisterne Watermeulenbrug*. La désignation actuelle de cette rue, *Pont de la Citerne*, est inexacte et implique même une idée impossible.

Plaine Van Schoonbeke. — Parmi les grands hommes qu'Anvers a vu surgir durant le cours de son existence, se range sans contredit et occupe une des premières places l'illustre Gilbert Van Schoonbeke, dont le nom est encore de nos jours entouré d'une immense auréole de gloire et de popularité. Doué d'une perspicacité rare et d'un génie profond, animé de l'amour le plus vif et le plus enthousiaste pour sa ville natale, son embellissement et sa prospérité ; d'une activité infatigable et qu'on pourrait qualifier de fiévreuse, d'une modestie et d'une abnégation vraiment sublimes, Van Schoonbeke exécuta, en quinze années de temps, des travaux prodigieux, gigantesques, et transforma complètement, pour ainsi dire, en cette courte période, l'aspect de notre antique cité.

Gilbert Van Schoonbeke naquit à Anvers, en 1519. Ses aptitudes particulières se firent jour dès sa première jeunesse. Ainsi, une Chronique flamande, qui relate sommairement tous les travaux qu'il entreprit et exécuta, nous apprend que ses occupations premières furent d'acheter des terrains à bâtir, des maisons et des rentes, de les revendre, de prendre à ferme et de recéder des Poids publics, des péages, des accises et d'autres opérations de ce genre, dans lesquelles il avait acquis une grande expérience.

En 1543, — il n'avait alors que 24 ans — il soumit au Collége échevinal des propositions pour l'exécution des travaux d'agrandissement de la ville, du côté septentrional, d'après le plan de l'ingénieur Donato Boni Pellizuoli, de Bergame, et consistant à reculer les remparts de quelques centaines de mètres ; il engagea l'administration à acquérir, dans un but de spéculation, quatre mille deux cents verges de terrain qui devaient être enclavées dans la future enceinte, et pour le paiement desquelles des capitalistes fourniraient à la ville une somme de 200,000 florins Carolus, à 8 %, pour un terme de quatre ans. Dans cette combinaison, il se réservait la faculté de revendre en détail les terrains à acquérir, sous bonification

d'un sixième du bénéfice réalisé. Le Magistrat accepta en partie ces propositions et décréta l'agrandissement de la ville : la partie qui fut incorporée dans l'enceinte prit le nom de *Nieuwstad* (Nouvelle-Ville).

En 1551, à la suite de la suspension des travaux causée par la faillite du premier entrepreneur, Van Schoonbeke traita avec l'administration communale pour l'achèvement de ceux restant partout à faire aux fortifications, sur le pied de 14 à 26 florins la verge, tandis qu'auparavant ces mêmes travaux coûtaient de 30 à 36 florins et même davantage. Il construisit également le grand pont de la porte de Croonenburg, ainsi que les portes et les murs du quai jusqu'à l'abbaye Saint-Michel, les murs de revêtement des remparts extérieurs de la porte de Croonenburg, la solide muraille qui s'étendait de la porte Saint-Georges à la porte de Kipdorp, et dont la démolition, en 1866, a exigé les plus grands efforts, le bastion Marie, dans la partie centrale de ce rempart, les arches du pont de la porte de Kipdorp, le mur d'enceinte, les quais et les portes depuis le canal des Brasseurs jusqu'au Kattenberg, le canal aux Grains et le canal des Charpentiers (à l'endroit où sont aujourd'hui les anciens bassins), avec les quais, les écluses et les ponts ; il se chargea, enfin, de l'achèvement du rempart reliant la porte Rouge à l'Escaut.

Pendant qu'il s'occupait de ces immenses travaux, d'autres projets non moins importants germaient dans la tête de notre jeune ingénieur. Il existait alors en ville un grand nombre de terrains en culture, appartenant soit à des particuliers, soit à des communautés civiles ou religieuses. Son œil perspicace avait promptement découvert qu'il y avait un grand parti à tirer de ces terrains à bâtir, dans une ville où les richesses étaient phénoménales et où le nombre des maisons n'était guère en proportion avec la population. Il commença alors une série d'opérations importantes et de spéculations hardies, comprenant l'achat de vastes terrains, l'ouverture de rues, la construction de maisons, la création de quartiers entiers, mais dont nous ne déroulerons pas le tableau en ce moment, pour ne pas anticiper sur nos explications ultérieures.

Annotons seulement ici que, par acte échevinal du 18 janvier 1546, il fit l'acquisition, de Guillaume Vande Werve, margrave d'Anvers, d'une propriété sise au *Lei*, nommée *Hof-ter-Beke*, avec d'autres terrains contigus, d'une contenance totale de trente-sept bonniers. Il coupa cette vaste surface d'une belle et large avenue, qui fut désignée sous le nom de *Marcgrave Lei* (Avenue du Margrave), en souvenir du propriétaire précédent. Les terrains furent mis en lots, vendus aux notabilités de la ville, et servirent à l'érection de jolies maisons de campagne. Il était stipulé que chaque acquéreur devait planter des arbres, à vingt pas de distance, le long de sa propriété. Il y a quelques années, une nouvelle voie publique a été ouverte sur l'emplacement de diverses campagnes érigées sur des terrains provenant de Van Schoonbeke, laquelle, reliant l'avenue du Margrave à la chaussée de Malines, a reçu le nom du fondateur de ce beau quartier.

Gilbert Van Schoonbeke, autant dans son intérêt propre, à cause des nombreuses entreprises dont il s'était chargé, que dans celui des personnes qui désiraient bâtir des maisons sur les terrains qu'il leur vendait, avait pris des mesures pour que les matériaux arrivassent à Anvers en grande quantité et à un bas prix de revient. Ainsi, il avait acheté de l'abbaye Saint-Bernard huit bonniers de terre à briques, à Callebeke sur l'Escaut, pour y établir une trentaine de briqueteries ; il avait pris l'engagement envers le Magistrat d'introduire chaque année, à Anvers, sept à huit cents bateaux chargés de briques, à un prix très-peu élevé. A Sevenbergen, il acheta des tourbières, dont le produit était destiné à chauffer les fours de ses briqueteries ; ensuite, il avait obtenu de Charles-Quint, qui ne cessait de l'encourager dans ses utiles travaux, deux maisons sur la Meuse, pour y préparer la chaux et le ciment, produits qui arrivaient à Anvers par les eaux intérieures ; en outre, l'Empereur lui concéda une grande quantité de tourbières et lui accorda la faveur de pouvoir abattre, dans la forêt domaniale de Buggenhout, plusieurs milliers de chênes pour servir à la construction de maisons. Au moyen de tous ces arrangements

les matériaux revenaient à très-bon marché ; aussi les bâtisses furent-elles entamées sur un grand pied et l'on compte que, en moins de quinze ans, plus de trois mille maisons furent construites par Van Schoonbeke, ou par des particuliers à qui il avait vendu des terrains.

Enfin, pour couronner les immenses opérations qu'il avait menées à bonne fin, notre illustre ingénieur entreprit une œuvre plus colossale que toutes les autres ; mais cette fois sa bonne étoile devait l'abandonner et il devait voir sombrer dans cette fatale entreprise, non seulement la fortune qu'il s'était si laborieusement et si honorablement acquise, mais encore la grande popularité dont il jouissait.

En 1552, Van Schoonbeke avait fait l'acquisition, de l'administration communale, de 400 verges de terrain, situées dans la Nouvelle-Ville, au nord du canal des Brasseurs, à l'effet d'y ériger vingt-quatre brasseries ; le locataire de chaque brasserie, était-il convenu, devait lui payer deux sous par tonne de bière. L'empereur Charles-Quint avait ratifié cet arrangement par charte du 18 février 1553, et, en reconnaissance de cette concession, le fondateur lui avait offert les cinq seizièmes des taxes que produiraient les nouvelles brasseries et une rente de 6,250 florins, hypothéquée sur ces biens. Pour fournir les usines d'eau douce, Gilbert avait conçu l'ingénieux projet d'élever une Maison hydraulique (*Waterhuis*), où les eaux du canal d'Herenthals seraient amenées par un conduit souterrain. Les travaux commencèrent le 18 avril 1553 et furent poussés avec une étonnante célérité, au point que, le 19 mars suivant, les dix premières brasseries purent être mises en activité. Il était évident que ces nouvelles usines allaient faire une rude concurrence aux brasseurs établis dans le *Kammerstrate* (rue des Brasseurs) ; aussi, ceux-ci excitèrent leurs ouvriers qui, à leur tour, ameutèrent la populace. Comme la Maison Hydraulique était loin d'être achevée, on profita de cette circonstance pour répandre le bruit que les eaux amenées de Rumpst par bateau étaient corrompues, que les bières fabriquées dans la Nouvelle-Ville étaient remplies d'une sorte de vers, etc.

Ces prétextes, joints au mécontentement qui régnait dans la ville à cause des impôts écrasants que l'administration avait dû créer pour faire face aux intérêts des sommes importantes (elles montaient à plusieurs millions) absorbées par les travaux exécutés dans la Nouvelle-Ville et aux remparts, tous ces motifs et d'autres encore se réunirent pour amener l'explosion des haines populaires contre les classes supérieures. L'orage éclata dans la soirée du 11 juillet 1554. Les gildes et les milices bourgeoises prirent aussitot les armes et occupèrent les principales rues. Le peuple, dans sa fureur, parlait de tuer un grand nombre de citoyens appartenant aux classes aisées, mais sa rage se concentrait particulièrement sur Van Schoonbeke et le pensionnaire de la ville, le docteur Jacques Maes, qui se virent tous deux obligés de se réfugier à l'Hôtel-de-Ville, où ils demeurèrent, dit un chroniqueur, « *tot dat die haesticheyt van der gemeynte over was.* » Le lendemain, les mêmes scènes se renouvelèrent, mais, après quelques engagements sans grande conséquence entre le peuple et les milices, chacun finit par se retirer. La seule victime de cette journée fut un nommé Herman Weerts, maître de l'hôtellerie *de Zwaen*, rue Porte-aux-Vaches, et Roi de la Vieille-Arbalète, qui fut grièvement blessé à la tête par une pierre et mourut au bout de quatre jours. Toutes les gildes, dont l'attitude pleine d'énergie en avait imposé à une populace sans armes, suivirent en cortége avec leurs Rois le convoi funèbre de leur regretté collègue, qui fut enterré au couvent des Récollets.

Gilbert Van Schoonbeke, complètement découragé par la noire ingratitude du peuple pour lequel il s'était constamment dévoué, presque ruiné d'ailleurs par sa dernière spéculation, qui lui coûta d'énormes sacrifices d'argent, quitta Anvers peu de temps après cette émeute et alla s'établir à Bruxelles, où il avait obtenu de l'empereur l'emploi élevé de membre du Conseil des finances.

Mais le chagrin causé par la non-réussite de ses excellents projets et par l'incompréhensible attitude de ses concitoyens, mina en peu de temps cette constitution de fer. Gilbert Van Schoonbeke mourut à Bruxelles, deux ans après son départ d'Anvers (décembre 1556), à peine âgé de 37 ans. Il laissa

de son mariage avec Elisabeth Heyndrickx (née en 1527 et morte en mai 1587) deux petites filles, au sujet desquelles nos annales ne contiennent aucun détail. Dans la salle du conseil, à l'hôpital Sainte-Elisabeth, on voit deux beaux portraits fort ressemblants, l'un représentant Van Schoonbeke en habits de cour, l'autre Elisabeth Heyndrickx, sa femme. Il existe en outre du premier, un beau portrait à la Maison hydraulique, et un autre à l'hospice des Enfants-Trouvés, dont il fut un des bienfaiteurs.

Ce n'est qu'en 1855 que l'administration de la ville songea à élever, à la gloire de cet homme illustre, l'un des grands génies que la Belgique a produits, un monument pour rappeler son souvenir. Chacun a vu, à l'entrée du boulevard Léopold, près du chemin de fer, la statue allégorique due au ciseau de M. Van Arendonck et représentant la Ville d'Anvers couronnant l'éminent ingénieur. Sans doute, cette œuvre n'est pas sans mérite ; mais ce grand homme ne méritait-il pas mieux, et au lieu d'un petit monument, relégué dans un endroit désert et abandonné pendant huit mois de l'année, n'aurait-il pas été plus digne d'une grande cité de lui ériger une magnifique statue en bronze au milieu de cette immense place qui porte aujourd'hui son nom et qui est voisine de l'endroit où, dans l'intérêt de ses concitoyens, il érigea cette série de brasseries et cet admirable *Waterhuis*, qui furent la cause de sa fin malheureuse ?

L'ingratitude d'Anvers semble avoir poursuivi son infortunée victime jusqu'à ces derniers temps ; car, il y a quelques années à peine, rien, absolument rien ne rappelait son souvenir. Ce n'est qu'en 1826 que le nom de l'illustre ingénieur fut donné à la plaine Van Schoonbeke, laquelle, pendant près de trois siècles, porta celui de Marché-aux-Fruits, à cause d'un marché qui y fut établi en 1561.

Au coin de la plaine Van Schoonbeke et du canal des Brasseurs étaient, depuis le XVI[e] siècle, les bureaux pour les accises frappant les bières destinées à l'exportation. C'est sur l'emplacement de cet édifice, vendu en 1819, que fut construit, neuf ans après, par les propriétaires de la brasserie Van

Artois de Louvain, un vaste bâtiment qui devint, à partir de cette époque, l'hôtel de la Douane.

La plaine Van Schoonbeke et les rues environnantes furent converties, en octobre 1831, en un véritable camp retranché, par le colonel Buzen, commandant général à Anvers. Dans la crainte d'une attaque contre la ville par les troupes hollandaises séjournant à la citadelle, il avait construit, du côté du Pont-Cisterne, une petite batterie couvrant la plaine Falcon ; des retranchements et d'autres ouvrages de défense avaient été érigés le long des quais ; à la Tête-de-Grue se trouvait une puissante batterie ; enfin, les rues étaient défendues partout par des barricades. Une triple ligne de défense avait été ainsi établie entre la citadelle et la Nouvelle-Ville. A la vue de ces préparatifs, les Hollandais renoncèrent à l'attaque projetée.

A la plaine Van Schoonbeke vient aboutir un cul-de-sac, nommé *Spanjaerds-Hof-straetken*, designation qui en rappelle une autre à peu près analogue ; cette ruelle se continuait autrefois, comme l'indique un ancien plan, jusqu'à la rue du Grand-Bassin.

Rue et Canal des Brasseurs, Quai Tavernier, Marché-au-Blé-de-Zélande.

Rue des Brasseurs. — Cette rue, qui porta longtemps le nom de Grande rue du Milieu, fut ouverte vers l'année 1544, par le Magistrat qui, lors de l'agrandissement de la ville, s'était rendu acquéreur de tout le terrain compris entre le canal des Brasseurs et le rempart de la porte de Slyck. C'est dans cette rue, sur un emplacement qui s'étendait jusqu'au canal, que Van Schoonbeke érigea en 1553, les vingt-quatre brasseries dont nous avons parlé. Cinq ans après sa mort, le 12 mars 1561, ces brasseries, ainsi que la Maison hydraulique avec ses conduits et ses dépendances (*conduyten, stallingen en allen den toebehoorten*) furent exposées en vente et adjugées à l'administration communale, en paiement de la créance qu'elle

avait à charge du célèbre ingénieur. La ville aliéna successivement les brasseries, et aujourd'hui il n'en existe plus que deux, qui ont été rebâties.

La Maison hydraulique, qui se trouve au n° 24, est encore dans le même état qu'il y a trois siècles ; ce bâtiment, qui a une seconde façade sur le canal des Brasseurs, présente à l'extérieur l'aspect d'une construction très-chétive, avec pignons à gradins, et dénuée de tout caractère architectonique ; elle peut donner une idée de la manière de bâtir usitée par Van Schoonbeke.

A l'intérieur, au contraire, l'édifice est tout-à-fait remarquable, et peut être regardée, à juste titre, comme une des plus intéressantes curiosités de la ville. Les eaux du canal d'Hérenthals y sont conduites, par un tuyau souterrain, dans un immense réservoir, d'où, par le moyen d'une chaîne a godets, elles sont remontées dans un vaste bassin supérieur, élevé de 70 pieds ; de là, elles allaient autrefois se rendre, par une infinité de tuyaux, dans toutes les brasseries et dans plusieurs maisons de ce quartier. A l'étage on voit une grande salle, qui servait pour la réunion de la corporation des Brasseurs. Cette salle est encore dans son état primitif, garnie de son mobilier tri-séculaire et ornée de plusieurs tableaux parmi lesquels nous avons remarqué un beau portrait du fondateur de cet établissement. Là, dans cette belle et antique salle, les souvenirs d'une époque, déjà reculée de nous, se présentent en foule à l'esprit ; on revit un instant dans ce seizième siècle, si brillant et si tumultueux, si glorieux sous certains rapports et, en même temps, si rempli de forfaits qui sont la honte de l'humanité, ou Anvers, qu'on appelait la Venise du nord, était arrivé à l'apogée de sa prospérité, où il vit commencer son déclin, sa décadence. Les personnes les plus indifférentes mêmes sont vivement impressionnées en entrant dans ces lieux, généralement si peu connus, et cependant si dignes d'être visités.

Canal des Brasseurs. — Ce canal forma, pendant plus d'un siècle, le fossé de la ville ; il s'appelait d'abord le Nouveau Canal, plus tard le Canal Pisterne. Comme faits mémorables qui s'y

rattachent, nous mentionnerons : 1° les marées extraordinaires des 4 et 5 février 1825, lesquelles comptent parmi les plus hautes connues ; elles firent, à chaque crue, déborder les eaux du canal et causèrent l'inondation de toutes les maisons qui le longent. 2° Le violent incendie qui, dans la nuit du lundi 1-2 mai 1870, réduisit en cendres la vaste distillerie de MM. Van den Bergh frères.

Quai Tavernier et Marché-au-Blé-de-Zélande. — Le quai Tavernier (et non Taveniers) fut ainsi nommé, lors de son achèvement en 1819, en souvenir de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, géographe et voyageur célèbre, qui exécuta plusieurs voyages aux Indes. Il publia à Paris, en 1676, des mémoires détaillés sur les six voyages qu'il fit en Turquie, en Perse et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans et par toutes les routes que l'on peut tenir, avec des observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque pays, le poids et la valeur des monnaies qui y ont cours, avec cartes et figures.

Tavernier, qui était fils d'un géographe anversois, faisait un important commerce en diamants et jouissait comme tel d'une grande réputation. C'est lui qui fit connaître le célèbre diamant du Grand Mongol, lequel pèse 279 carats et a une valeur de 12 millions de francs. Il mourut, en 1689, âgé de 84 ans, à Moskou, lors de son septième et dernier voyage aux Indes.

Un autre anversois distingué de ce nom est Gabriel Tavernier, qui s'établit à Paris, en 1573, y introduisit la gravure en taille-douce et reçut du roi de France le titre de graveur et imprimeur en taille douce de Sa Majesté.

Les maisons qui bordent le quai Tavernier faisaient face autrefois au mur d'enceinte qui, comme nous l'avons vu, fut bâti en cet endroit par Van Schoonbeke. Une porte, qui se trouvait dans le prolongement de la rue des Brasseurs, donnait accès à un quai assez spacieux, appelé le Quai Anglais. Ce quai fut coupé, vers l'année 1550, pour livrer

passage au canal aux Grains, lequel, passant au sud de la Maison Hanséatique, s'étendait à peu près jusqu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Entrepôt royal. Ce canal était spécialement destiné aux navires chargés de grains, venant de la Hollande. Le marché pour cette denrée se tenait primitivement au Sablon, près du *Maeygat* ; après l'achèvement du nouveau canal, il fut transféré à la place qui longeait ce canal (26 juin 1562) et qui prit le nom de Marché-au-Blé-de-Zélande. Depuis plus d'un demi-siècle, ce marché a cessé de se tenir en cet endroit, qui forme aujourd'hui comme une place perdue, non pavée et boueuse, plantée irrégulièrement de quelques grands arbres mal soignés et mal entretenus, qu'on semble abandonner à leur triste sort, avec le désir secret de les voir disparaître les uns après les autres (1). Et cependant, les beaux arbres qui ornent nos quais leur donnent une si belle apparence et ont le grand avantage de tempérer, en été, les rayons ardents d'un soleil qui y darde de toute sa puissance pendant la journée entière. Aussi peut-on regretter que, à l'exemple de nos pères, on n'ait pas continué les plantations sur les nouveaux quais. Un peu de verdure en ville a tant de poésie.

Quai Sainte-Aldegonde.

Ce quai fut ainsi dénommé, sous le régime hollandais (1819), à la gloire, non de Sainte-Aldegonde, comme on pourrait le croire facilement, mais à celle de notre ancien bourgmestre, Philippe de Marnix, seigneur de Mont-Sainte-Aldegonde, village situé près de Binche.

Né à Bruxelles, en 1538, Marnix joua un rôle assez marquant dans les graves événements qui signalèrent la seconde moitié du XVI[e] siècle. Encore très-jeune, il fut envoyé par ses parents à Genève, pour y étudier les langues anciennes

(1) Depuis que ces lignes ont été publiées pour la première fois, cette place a changé complètement d'aspect.

et le droit, et suivre les cours de théologie de Calvin et de De Bèze. Après son retour, il consacra son temps à l'étude des questions théologiques et à la poésie. Ses goûts le portèrent bientôt vers la vie politique ; sectaire ardent de la Réforme, il noua des relations intimes avec le prince d'Orange, rédigea, en 1566, à Bréda, l'acte d'association connu sous le nom de Compromis des Nobles, et fut banni trois ans après. Le cours des événements ayant changé, on le voit reparaître sur la scène, prendre le commandement des forces militaires dans des forteresses attaquées par le duc d'Albe, se charger de missions diplomatiques, de négociations pour la paix, se distinguer comme orateur au congrès de Worms, se faire nommer membre du Conseil d'État, entrer en communication avec le duc d'Alençon, afin de l'engager à venir en Belgique avec une armée française et écrire à ce sujet un mémoire qui, heureusement pour sa réputation, resta inédit, ayant pour titre : *Mémoire pour faire voir qu'il convient d'offrir au Roy de France toutes les provinces en général, sans en excepter la Hollande et la Zélande*, — lorsqu'enfin, au mois de novembre 1583, par l'influence prépondérante du prince d'Orange, il fut élu premier bourgmestre d'Anvers, bien que par sa naissance il fût étranger à la ville. Marnix resta à la tête de l'administration communale jusqu'à la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, le 17 août 1585. Ce fut lui qui dirigea les travaux de défense pendant le long siége que subit cette ville, l'un des plus mémorables et des plus féconds en événements dramatiques de tout genre dont l'histoire fasse mention. Pendant et après le siége, Marnix eut à souffrir beaucoup d'accusations injustes et de contrariétés, et se vit même dans la nécessité, pour réduire ses adversaires au silence, de rédiger un long mémoire justificatif, dans lequel il fait le tableau le plus effrayant de l'état de désordre et d'anarchie où était tombée la ville. Après la prise d'Anvers, Marnix, détesté et haï par les catholiques comme par les protestants, se retira en Hollande, où il se consacra exclusivement à la littérature ; il commençait, sur la demande du gouvernement hollandais, la traduction de l'an-

cien et du nouveau Testament, quand la mort le surprit à Leiden, le 15 décembre 1598 ; il était âgé de 60 ans.

Marnix, outre ses qualités comme homme politique et comme orateur, était aussi un savant ; il connaissait à fond huit langues, avait fait une étude approfondie des deux droits et était très-versé dans l'histoire sacrée et profane ; il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dans un style pur et très-remarquable pour cette époque. Celui de ses ouvrages qui, sans contredit, fit le plus de bruit et reçut la haute faveur des protestants, est son *Bijenkorf der H. Roomsche Kerk*, édité en 1569, pendant son exil, et réédité il y a quelques années, et qui n'est qu'une espèce de pamphlet, où l'écrivain, sectaire fougueux du calvinisme, attaque la religion catholique de la manière la plus acerbe et la plus perfide, et montre l'intolérance d'un fanatisme exalté. Le même esprit règne dans presque tous ses ouvrages. Aussi, M. Gens a-t-il raison de dire que « la haine violente que Marnix portait au catholicisme troublait parfois la sérénité de ce grand esprit. » Les ouvrages de Marnix sont restés généralement à peu près inconnus en Belgique.

Malgré ses qualités et son influence comme homme politique, le rôle que joua Marnix dans les événements de cette époque ne fut qu'un rôle secondaire, tout éclipsé qu'il était par la grande figure de son maître, le prince d'Orange, qui occupa seul, pour ainsi dire, la scène politique pendant plus d'un quart de siècle, et son nom n'aurait certes pas obtenu une si grande notoriété en Belgique, s'il n'eût rempli les fonctions de premier bourgmestre d'Anvers pendant les importants événements du siége de cette ville.

Marnix, comme on sait, est l'auteur du *Wilhelmuslied*, le chant national de nos voisins du Nord.

Quai Saint-Laurent.

Ce quai, qui borde le côté septentrional du petit bassin, date de 1824 et prit son nom du fort Saint-Laurent, démoli tout récemment, et dont la première pierre avait été posée

le 10 août 1601, fête de Saint-Laurent. Voici à quelle occasion ce fort fut construit :

En 1600, la flotte espagnole, composée du vaisseau amiral à trois ponts et de plusieurs autres bâtiments mouillés devant la ville, projetait, conjointement avec l'escadrille de Fréderic Spinola, une attaque contre Flessingue et la Zélande. Les Gueux-de-mer, prévenus de ce projet, équipèrent et armèrent à la hâte la *Galère-Noire* qui se trouvait à Dordrecht, ainsi que treize chaloupes, descendent secrètement la rivière pendant la nuit du 29 au 30 novembre, attaquent le vaisseau amiral et l'emportent d'assaut ; puis ils s'emparent des autres navires, lesquels, surpris par cette brusque agression, n'opposent qu'une molle résistance, et emmènent, aux premières lueurs du jour, leur immense butin, consistant dans le vaisseau amiral espagnol et en huit autres grands vaisseaux. Cette destruction de la flotte espagnole fut d'autant plus sensible au commerce de notre ville, qu'elle rendit les Gueux-de-mer zélandais à peu près maîtres de l'Escaut ; aussi, la libre circulation sur le fleuve et la navigation sur Anvers devinrent-elles de plus en plus difficiles. C'est pour éviter des surprises pareilles à celle qui venait de leur coûter leur flotte, que les Espagnols construisirent, en 1601, le fort Saint-Laurent, au bord de l'Escaut.

Ce fut à ce même fort que, le 10 août 1795, à l'occasion de la solennité de l'ouverture de l'Escaut, un navire splendidement pavoisé vint prendre les deux représentants du peuple français, Ramel et Lefebvre (de Nantes), pour les conduire triomphalement à la Tête-de-Grue, où une magnifique réception leur fut faite par la municipalité et les autorités militaires. Les représentants donnèrent aussitôt lecture du décret de la Convention ordonnant la réouverture de l'Escaut et stipulant que tous les navires belges navigueraient sous pavillon français. La lecture de ce décret fut saluée par des salves d'artillerie tirées de la citadelle et des navires sur rade. Le docteur Matthey, président de la municipalité, pria les représentants d'exprimer à la Convention la profonde gratitude d'Anvers pour l'acte de justice qu'on venait de poser en sa

faveur et les vœux de toute la population de se voir réunie à la France ! !... Ainsi finit la solennité.

Près du fort Saint-Laurent, Napoléon Ier fit élever, en 1807, avec les terres provenues du creusement des bassins, une batterie dite Batterie Impériale, et dominant l'Escaut. Sur l'emplacement de cette batterie fut bâti, en 1846, aux frais de l'Etat, un vaste entrepôt sans étages, nommé Hangar Prussien, pour l'emmagasinage des marchandises déclarées en transit.

Le quai Saint-Laurent aboutit, du côté de l'Escaut, à un autre quai d'une étendue de 600 mètres, construit, il y a cinq ou six ans à peine, par le gouvernement, et qui ne présente déjà plus que l'aspect d'une ruine et menace de s'effondrer complètement. C'est le quai du Kattendyk ou du Rhin, lequel fut bâti sur l'emplacement même d'une digue appelée *Kattendyk*.

C'est là que se passa, il y a quarante-deux ans, pendant que les troupes hollandaises occupaient encore la citadelle, un événement tragique, dont quelques-uns de nos lecteurs auront sans doute conservé le souvenir ou même été les témoins oculaires. Nous allons le rappeler brièvement, d'après le récit que nous en ont laissé des écrivains contemporains :

Le 5 février 1831, dans la matinée, pendant une violente tourmente qui régnait sur l'Escaut, une canonnière faisant partie de l'escadrille hollandaise mouillée en rade devant la ville, chassa sur ses ancres et, poussée par le vent, vint s'échouer contre la digue du Kattendyk, malgré tous les efforts du capitaine Van Speyck et de son équipage pour tenir le large. Aussitôt que cette nouvelle fut connue en ville, une foule composée de curieux et de gens animés d'intentions hostiles accourut sur le lieu de l'accident. Pour éviter tout désordre, le capitaine Grégoire se mit à la tête d'une compagnie d'ouvriers armés et de soldats de la ligne, se rendit au Kattendyk, tâcha de calmer la foule excitée et de maintenir libres les abords de la rive. Grégoire et son lieutenant Collier passèrent alors à bord du navire de

guerre, pour rassurer Van Speyck sur les intentions de la foule et lui offrir ses services, lorsque, quelques minutes après, une effroyable explosion se fit entendre ; la canonnière avait disparu dans un tourbillon de flammes et de fumée ; le sol, violemment secoué, sembla s'ouvrir sous les pieds des milliers de spectateurs terrifiés ; l'ouragan lui-même paraissait se calmer un moment.

Qu'était-il arrivé ? L'officier de marine hollandais avait-il mal compris les assurances pacifique de Grégoire, ou ne voulait-il pas s'y fier ? Ou bien, était-il exaspéré de l'outrage fait au pavillon national, qu'un matelot avait amené sur les instances de quelques mal-intentionnés ? On ne saurait le dire ; toujours est-il que Van Speyck avait manifesté plus d'une fois l'intention de se faire sauter avec son navire, s'il devait se trouver dans la nécessité de se rendre ou de baisser pavillon. C'est cette résolution désespérée qu'il venait de mettre à exécution. Il fumait paisiblement un cigare, lorsque tout-à-coup il dit à un matelot de l'accompagner à la chambre des munitions : arrivés là, Van Speyck dépose son cigare sur un sac de poudre, se met à genoux et murmure une prière, tout en gardant une sérénité et un calme parfaits. Le matelot, prévoyant ce qui allait arriver, s'empresse de monter sur le pont, prévient le pilote, et tous deux sautent à terre. Au même instant eut lieu la détonation ; le choc fut si violent que, en dépit de la tempête, il fut entendu par toute la ville et fit voler en éclats les vitres d'un grand nombre de maisons dans le voisinage. Le malheureux capitaine Grégoire, jeune homme d'un brillant avenir, eut les deux jambes enlevées et mourut peu après. Le lieutenant Collier resta mort sur le coup, ainsi que quatre hommes de sa compagnie. Quant à l'équipage du navire de guerre, composé de trente-deux hommes, vingt-six furent tués ; les six autres furent sauvés, quoique quatre d'entre eux fussent grièvement blessés.

La conduite du commandant Van Speyck fut diversement jugée. Aux yeux des Hollandais et des Orangistes, il était un héros, un demi-dieu, et prenait place à côté des Tromp et des Claessens, qui se firent sauter également, plutôt que de laisser

tomber leurs navires entre les mains de l'ennemi ; mais pour d'autres, qui raisonnaient plus froidement, l'acte de Van Speyck fut considéré comme un acte de barbare folie. L'honneur militaire est une très-belle chose, mais il est impossible d'admettre que, pour satisfaire à un sentiment exagéré et incompréhensible pour le grand nombre, il fut nécessaire de sacrifier, dans une même hécatombe, et les marins de l'équipage, et les deux officiers anversois, et les hommes de leur escorte. Le véritable honneur, à nos yeux, exigeait du commandant Van Speyck, s'il était décidé à se faire sauter avec son navire, d'en faire au moins sortir les trente innocentes victimes qui, malgré elles, furent immolées à son caprice, à sa fantaisie. Rien ne l'en empêchait, car il s'écoula plus de dix minutes entre l'arrivée à bord du capitaine Grégoire et l'explosion de la canonnière.

Un écrivain contemporain, M. Dumont, avance que Van Speyck était plus ou moins ivre et traite le prétendu héros hollandais d'ivrogne. Il peut avoir raison. L'ivresse ou la folie peuvent seules expliquer un semblable forfait.

Ajoutons que la mort de Grégoire fut un deuil public et que toute la ville assista à l'imposante cérémonie de ses funérailles.

Plaine et Rue Nassau, Nouveau Quartier Maritime.

La plaine Nassau, où les quais Saint-Laurent et Napoléon vont se réunir, fut ainsi nommée en l'honneur du roi Guillaume de Nassau qui, lors de la visite officielle qu'il fit a Anvers, le 17 octobre 1822, assista à l'inauguration solennelle du pont de fer établi entre les rives opposées des bassins. Le roi était arrivé dès la veille au soir, et, à cette occasion, des tonnes de poix avaient été allumées depuis la porte Rouge jusqu'au Palais.

Sur la plaine Nassau prenait naissance la rue de Lillo, qui aboutissait à la porte de Slyck. Cette porte fut appelée ainsi, non à cause de l'état boueux de la voirie ou d'un endroit de ce nom, situé à Austruweel, comme on le pense,

mais en réminiscence de la première porte de Slyck, qui était située à l'extrémité de la plaine de Hesse, à l'entrée du pont de l'Ancre.

La porte de Slyck, la deuxième du nom, date du cinquième agrandissement opéré sous Charles-Quint, en l'an 1543; on en commença les fondations en 1554, lors de la démolition de la porte Pisterne, mais les travaux ne furent sérieusement poursuivis qu'en 1565. Cette porte, dont l'aspect avait un cachet monumental, fut construite au moyen des matériaux provenus de celle qui se trouvait à la citadelle de Gand ; elle fut démolie en 1845 et reconstruite à peu près au même endroit sous le nom de Porte de Lillo. En 1866, la nouvelle porte fut détruite avec les remparts auxquels elle attenait. Trois ans plus tard, les maisons sises au nord de la plaine Nassau et celles formant le flanc occidental de la rue de Lillo furent rasées pour faire place à la belle et spacieuse rue Nassau, une des plus importantes artères du nouveau quartier maritime, la grande voie de communication entre les anciens et les nouveaux bassins.

La transformation de ce quartier est aujourd'hui complète; sur la double ligne des remparts avec leurs ponts, fossés, bastions, batteries, forts et casemates, écluses, moulins à vent, corderies, ont été ouvertes, après que le sol eut été considérablement exhaussé, un grand nombre de rues larges, commodes et bien pavées, mais où les constructions sont encore très-clair-semées.

Déjà, avant la démolition de l'enceinte, comme on sait, la ville avait commencé hors des remparts les travaux maritimes nécessités par l'extension de la navigation : une partie du bassin de Kattendyk et trois cales sèches, dont les dépenses s'élevèrent à six millions, furent construites de 1859 à 1861. En 1866, les travaux furent repris et continués sur une grande échelle : le bassin de Kattendyk fut agrandi de moitié, complété par divers bassins adjacents, et relié aux anciens docks par des travaux d'art extrêmement remarquables. L'inauguration des nouveaux établissements, qui absorbèrent une somme de dix millions, eut lieu avec une grande pompe et par un

temps splendide, le dimanche 10 octobre 1869. Le bassin du Kattendijk comprend actuellement neuf hectares ; le grand vieux bassin sept hectares, soit ensemble une surface d'eau de 160,000 mètres.

Nous citerons ici comme un fait historique important, occasionné par les événements de la guerre Franco-Prussienne et qui peut-être ne se représentera plus jamais, que nos établissements maritimes, malgré leur vaste étendue, furent complètement insuffisants pendant les mois de février et de mars 1871, et qu'il arriva un moment, où près de 350 navires furent forcés de rester échelonnés sur une immense ligne dans la rivière.

Quai Napoléon, les Bassins.

Le quai ou remblai qui existait autrefois en cet endroit, s'appelait d'abord Quai des Charpentiers, comme bordant le côté septentrional du canal de ce nom. Il fut reconstruit en 1825, notablement exhaussé et clôturé par un mur en pierre bleue : plus tard, il fut pourvu de rails pour le transport des marchandises (1842) et d'un quai de carénage pour le radoub des navires. Le quai prit alors son nom actuel à la gloire du fondateur de nos premiers bassins.

L'endroit où furent construits les bassins formait la majeure partie de la Nouvelle-Ville, bâtie sur les terrains incorporés dans l'enceinte en 1543 ; il était traversé dans toute son étendue par deux canaux parallèles, l'un le canal des Charpentiers, l'autre le canal aux Grains, le plus considérable des huit canaux alors ouverts à la navigation et pouvant contenir cent grands navires. Entre ces deux canaux se dressait la Maison Hanséatique, et, plus au levant, la maison de détention. Jusqu'au XVIIe siècle, les quais ou remblais en terre, ainsi que les immenses rues qui coupaient ce quartier, parallèlement aux canaux, n'étaient bordés de tous côtés que de vastes blanchisseries et de jardins à châssis (*raam-hoven*) à l'usage des drapiers et des teinturiers en laine ; la seule partie bâtie et peuplée était celle qui avoisinait l'Escaut et était renfermée

entre les deux canaux et la Maison Hanséatique ; elle se composait de plusieurs rues spacieuses, régulières, se coupant à angle droit et dont l'agglomération portait le nom de *Boerenkwartier*. Plus tard, quand de nouvelles maisons eurent été érigées dans la Nouvelle-Ville et qu'elle fut devenue un grand centre de population, la dénomination de *Boerenkwartier* passa à tout l'endroit qui a été englobé dans les bassins.

Ce quartier devint alors le refuge des vagabonds, des mendiants, des aventuriers, des forçats libérés, des prostituées, en un mot, de tous les vices et de toutes les hontes, de tout ce qu'il y avait de plus mauvais, de plus dégradé dans la population anversoise tant indigène qu'étrangère. Aussi fallait-il un courage plus qu'ordinaire pour se hasarder en plein jour dans ce réceptacle de toutes les misères et de toutes les plaies sociales. Les honnêtes bourgeois que la nécessité contraignait de traverser ce quartier pendant la nuit, prenaient la précaution de se faire accompagner et de se munir d'une arme quelconque. Voilà du moins ce que rapportent les traditions populaires au sujet de ce dangereux quartier, et il est assez probable qu'il n'y a là aucune exagération ; car lorsqu'en 1806, en creusant les bassins, on découvrit au Kattenberg, contre l'Escaut, une grande quantité de squelettes, le bruit se répandit immédiatement en ville que c'étaient les restes de personnes qui avaient été secrètement massacrées au *Boerenkwartier*. Ce bruit prit une telle consistance que l'administration se vit contrainte d'y opposer un démenti officiel et de faire savoir que les ossements découverts n'étaient autres que ceux des nombreux militaires morts, en 1740, de l'épidémie qui sévissait alors à la caserne de la Maison de Hesse.

Par un contraste étrange, par un effet singulier du hasard, ce même quartier infâme était destiné à devenir, après sa transformation, le point de départ de la régénération complète de notre cité et à lui rendre l'animation et la vie qu'elle avait perdues depuis deux siècles.

Si le tableau que nous avons tracé de la Nouvelle-Ville n'est guère flatteur, celui que présentait l'ancienne cité, à

cette époque, n'était pas très-souriant non plus sous beaucoup de rapports. Lorsque Napoléon, étant premier Consul, fit sa première visite à Anvers, en 1803, cet homme doué d'un immense génie, mais dont il fit malheureusement un si coupable usage, fut tristement impressionné à la vue de la décadence où était tombée cette ville, qu'on appelait jadis la Reine du Nord. Une population réduite à 50,000 habitants, l'absence de tout commerce, des maisons généralement mal bâties, mal entretenues, des pignons en bois datant de trois siècles, des temples fermés, ravagés, dépouillés, la cessation de nouvelles constructions, vu que les anciennes étaient plus que suffisantes ; des ruines laissées partout par le régime républicain qui, en huit années, avait détruit beaucoup sans rien édifier ; des canaux ou plutôt des égouts, dans un état de délabrement complet, promenant à ciel ouvert par toute la ville leurs eaux sales, dégoûtantes, immondes ; des canaux navigables envasés et dont les abords étaient presque inaccessibles ; des quais en ruine longeant l'Escaut et séparés de la ville par la muraille de l'enceinte que nos ancêtres, pour leur sécurité, avaient religieusement conservée et entretenue ; l'absence de toute communication avec ces simulacres de quais, sinon par des portes qui s'ouvraient le matin et se fermaient le soir ; des rues abandonnées et solitaires, sans animation, sans vie, où l'herbe croissait comme à plaisir : voilà l'affigeant spectacle que présentait Anvers au commencement de ce siècle. Aussi à l'audience où les conseillers de la commune vinrent présenter leurs hommages à Bonaparte, celui-ci les entretint du triste état où il avait trouvé cette cité jadis si prospère. « J'ai parcouru votre ville, leur dit-il, elle ne présente que des décombres et des ruines. Elle ressemble à peine à une cité d'Europe ; j'ai cru me trouver ce matin dans une ville d'Afrique. Tout y est à faire, port, quais, bassins ; tout se fera, car il faut qu'Anvers mette à profit les avantages immenses de sa position centrale entre le nord et le midi, de son fleuve magnifique et profond. »

Ces paroles, devenues célèbres, furent promptement suivies

d'effet : Bonaparte était un homme d'action, que les obstacles n'arrêtaient pas et qui savait passer par dessus les lenteurs de la paperasserie officielle. Un décret daté de Bruxelles, le 26 juillet 1803, ordonna la construction d'un port d'échouage et d'un bassin à flot avec écluse à la suite de ce port, ainsi que des quais le long de l'Escaut, sur une étendue de dix-huit cents mètres. Il est certain toutefois, qu'une pensée égoïste était au fond de ce vif enthousiasme, de cette chaude et subite affection que ce jeune héros de 33 ans, alors l'homme le plus puissant de l'Europe, montrait pour Anvers, car on se rappelle ces autres paroles qu'il prononça un jour : « Anvers doit devenir aux mains de la France un pistolet chargé, dirigé sur le cœur de l'Angleterre. » Mais, peu importent les intentions secrètes du premier Consul, nous n'avons qu'à constater les heureux résultats que son énergique initiative eut pour Anvers.

L'emplacement pour les nouveaux bassins fut promptement choisi. Déjà, en 1797, lorsque le ministre de l'intérieur Bénezech visita notre ville, il avait désigné la Nouvelle-Ville comme un endroit éminemment favorable pour la création d'établissements maritimes. Ce fut aussi cet endroit que désigna le premier Consul. Dès 1804, on commença l'expropriation et le déblaiement des treize cents maisons, masures et bouges qui composaient ce quartier du vice et de la misère ; on déplaça la maison de détention, on démolit le mur d'enceinte depuis le canal des Brasseurs jusqu'au fort Saint-Laurent ; cent chariots enlevaient chaque jour les décombres qui servaient à combler les bas-fonds entre la porte de Slyck et le fort Saint-Laurent. En 1806, ce vaste quartier ne présentait plus qu'une surface plane et unie, au milieu de laquelle se dressait majestueusement la Maison-Hanséatique.

« Le 7 janvier 1806, disent Mertens et Torfs, la construction des bassins et des murs des quais fut adjugée à MM. De Pauw et Van de Weghe, au prix de 7 millions 300,000 fr., non compris la fourniture des matériaux. On mit immédiatement la main à l'œuvre, mais comme le *Schyn* se déchargeait dans le canal des Charpentiers, on dut opérer d'abord la

dérivation de ce cours d'eau dans les fossés des remparts. Ce contretemps arrêta les travaux pendant une année. En 1807, deux mille ouvriers furent employés aux travaux de creusement, trois cents charrettes transportaient les terres, en partie au nord du petit bassin, en partie aux quais en construction le long de l'Escaut. D'après le plan original, le petit bassin ne devait être qu'un dock ouvert ou port d'échouage sur le fleuve, où l'eau entrerait avec la marée pour en sortir de la même manière, et séparé du grand bassin par une écluse; mais en 1808, il fut décidé que les travaux seraient exécutés sur une échelle plus grande, sur des bases plus solides et plus dignes du but qu'on se proposait, et on résolut, en conséquence, d'établir une écluse avec portes sur l'Escaut et de construire le petit bassin dans les mêmes conditions que le grand. Le 22 juin 1809, le conseiller d'État, comte de Montalivet, directeur-général de la marine, vint poser la première pierre, sous laquelle on plaça, dans une boîte en plomb, des monnaies d'or et d'argent à l'effigie de Bonaparte. Depuis, les travaux furent activés de telle sorte que, le 8 novembre 1818, la sixième et dernière porte d'écluse put être mise en place et que, le 18 décembre suivant, les eaux purent entrer dans les deux bassins. Jusqu'à ce moment les travaux avaient été principalement dirigés par le ministre de l'intérieur, puisque les bassins avaient été construits uniquement pour l'usage du commerce, et, en effet, les premiers navires qui y entrèrent, en 1810, étaient des navires marchands. Mais bientôt on trouva que les bassins convenaient très-bien pour servir de refuge à la flotte française, et ils passèrent dès-lors dans les attributions du ministre de la marine. »

Depuis cette époque jusqu'en 1814, les bassins servirent uniquement pour la marine de guerre ; on pourra juger de l'extension qu'avait prise en peu de temps cette marine, qui fut construite en grande partie à Anvers, sur les immenses chantiers érigés par Napoléon, par le fait que, en 1814, il y avait, tant dans les bassins qu'en rade et sur les chantiers, plus de cinquante navires de guerre, vaisseaux de ligne, frégates et corvettes, à part un grand nombre de bâtiments

de moindre importance. Dans le partage qui en fut fait entre les alliés et la France, celle-ci reçut quinze bâtiments armés et trois bâtiments désarmés, les alliés en reçurent cinq de la première, et huit de la seconde catégorie ; des bâtiments sur chantier, parmi lesquels il y en avait deux de 110 canons, il en resta onze à la France, et les alliés en reçurent cinq.

La chute de Napoléon vint rendre les bassins à la destination pour laquelle ils avaient été créés. Le roi Guillaume, par un décret du 12 décembre 1815, en fit l'abandon gratuit à la ville d'Anvers, à charge de les compléter, de les entretenir et d'en améliorer les abords ; il céda en même temps les terrains environnants pour servir d'emplacement aux marchandises. Les bassins, quoique l'État eût dépensé plus de treize millions pour leur construction, étaient loin d'être achevés alors. Il n'existait encore que deux quais au petit bassin, et au grand, il n'y en avait pas du tout ; puis, aucun pont n'avait été fait, et les communications entre les deux rives se faisaient en traversant un grand bateau immobile, ou bien en grimpant le long des portes des écluses ; en un mot, les frais restant à faire devaient absorber encore plusieurs millions. Le cadeau du roi Guillaume paraissait donc constituer une charge plutôt qu'une faveur et des esprits timorés parlaient même de décliner l'offre du roi. Heureusement, des hommes plus intelligents, plus perspicaces, pleins de confiance dans l'avenir, ne se laissèrent pas effrayer par les grands travaux qu'il restait à effectuer, convaincus que les sacrifices que ferait la ville seraient amplement compensés par l'extension qu'un port sûr et bien outillé devait donner aux affaires commerciales et à la navigation. Leur avis prévalut, et le 1r janvier 1816 eut lieu la reprise des bassins par la ville. Nous avons vu que l'administration ne perdit guère de temps pour achever les quais et qu'elle établit en 1822 un grand pont en fer pour relier le quai de Hambourg à la plaine Nassau. Dès cette époque commença pour Anvers une nouvelle ère de prospérité et de bien-être.

Il nous reste à mentionner que le quai Napoléon, depuis

l'époque de son achèvement, subit une transformation complète. Il y a trois ans, les rues formant le Quartier-Grec et dont la principale s'ouvrait sur ce quai, furent démolies et sur leur emplacement on bâtit le quai-ouest du bassin de jonction. Plusieurs constructions se sont élevées depuis lors, tant au quai Napoléon qu'aux quais longeant le bassin de jonction, et ont donné à cet endroit un aspect tout nouveau et une animation extraordinaire.

Place Hanséatique, Quais de Hambourg, de Brême et de Lubeck.

La place Hanséatique, qui date de 1568, et les trois quais prénommés, qui datent de 1826, prirent leurs noms du vaste bâtiment qui leur fait face et qui formait jadis le comptoir et la résidence des négociants allemands appartenant aux villes de la Hanse.

A voir aujourd'hui ce noir et sombre édifice avec ses façades délabrées et ses fenêtres bouchées, à voir cette vaste et lourde construction dont le rez-de-chaussée a été envahi par des boutiques et des industries et dont les étages servent d'entrepôts, on a peine à croire qu'il formait, il y a trois siècles, un magnifique et somptueux palais, qui n'avait peut-être pas son égal dans le pays.

Les marchands Hanséates possédaient depuis longtemps à Anvers, où ils s'étaient établis dès 1315, deux maisons qui leur servaient de comptoir et de logement, l'une dans la courte rue Porte-aux-Vaches, l'autre au Vieux-Marché-au-Blé ; en 1562, à la suite de difficultés qu'ils eurent avec le gouvernement espagnol et aussi pour diverses autres raisons, ils résolurent de transporter définitivement à Anvers leur grand comptoir ou Factorerie de Bruges. Le Magistrat de notre ville leur accorda un grand nombre de franchises et de faveurs, et, afin de les aider à construire un vaste hôtel, comme ils en avaient à Bruges et à Londres, à Bergen en Norwège, et à Novogorod en Russie, il leur concéda gratuitement un terrain de près de cinq mille mètres,

avantageusement situé entre les deux nouveaux canaux ; il s'engagea en outre à intervenir dans les frais pour une forte somme.

Corneille De Vriendt, qui avait dressé les plans du nouvel Hôtel-de-Ville, dessina aussi ceux de la Maison Hanséatique. La première pierre en fut posée, le 5 mai 1564, par les bourgmestres Henri Van Berchem et Jean Van Schoonhoven ; les travaux furent poussés rapidement, et en 1568, comme l'indique une inscription qu'on voit encore sur le frontispice surmontant la principale porte d'entrée, la Maison de la Hanse Teutonique du Saint-Empire Romain était achevée. L'édifice avait trois cents appartements aux deux étages pour le logement des marchands ; le rez-de-chaussée était destiné à servir d'entrepôt pour les marchandises. La façade au levant était surmontée d'une tour quadrangulaire, ayant deux galeries pour servir d'observatoire, et, au sommet, l'aigle impériale. Soixante-quinze villes allemandes contribuèrent aux frais de construction de cet immense palais, jusqu'à concurrence de 60,000 florins ; le Magistrat d'Anvers intervint pour 30,000 florins, en promettant de payer en outre la moitié de l'excédant des dépenses à faire pour l'achèvement complet de l'édifice. Les Hanséates, qui restaient chargés seuls de la décoration intérieure et de l'ameublement, y mirent tant de luxe et de somptuosité que les marchands de Dantzig s'en plaignirent amèrement, disant que « l'édifice, avec ses grandes et ses petites tourelles, ses donjons, ses cloches et sa splendide ornementation intérieure, ressemblait plutôt à un palais qu'à une habitation de négociants. » En 1572, les comptes se soldèrent par un déficit de près de 14,000 livres flamandes.

Comme un trait curieux des coutumes de cette époque, on cite cette particularité, que les Hanséates se rendaient tous les jours en corps à la messe, chez les Dominicains, et le soir à la Bourse, precédés d'une troupe de musiciens jouant de fifres et de violes. Il paraît qu'on conserva, jusqu'à la fin du siècle dernier, dans la Maison Hanséatique, les instruments de musique dont on se servait alors, entre

autres trois flûtes à bec, ayant plus de six pieds de longueur et une circonférence en proportion, et dont le bec et les clefs étaient en argent doré. Une circonstance à noter encore, c'est que, sur la liste des suspects, dressée en 1567, on voit figurer, comme soupçonnés de martinisme, « tous les Allemands en grand nombre, tous les Oesterlincx, desquels plusieurs sont calvinistes. »

Les marchands de la Hanse ne jouirent pas longtemps de leur magnifique résidence, car ils quittèrent la ville, peu d'années après son achèvement, Anvers commençant alors à perdre toute son importance commerciale. La maison servit dès lors, pendant deux siècles, au casernement de troupes ; de 1708 à 1761, une partie fut affectée à la communauté protestante dite *de Brabansche Olijfberg*, pour lui servir de temple ; en 1787, les milices bourgeoises venaient y faire l'exercice ; en 1794, les Français s'en emparèrent momentanément pour y loger des troupes ; en 1795, lors de la réouverture de l'Escaut, les villes de la Hanse envoyèrent un délégué pour relever les frais des restaurations à faire au bâtiment, prendre possession des magasins et des habitations, et les louer pour les besoins du commerce. Par un décret du 22 février 1808, Napoléon s'en empara, sous prétexte qu'il était dangereux de laisser une puissance étrangère en possession d'une construction aussi colossale, au milieu d'un port militaire ; en 1815, le roi Guillaume résolut de faire du *Oostershuis* un entrepôt des douanes et accises, mais, en 1816, les débris survivants de la Hanse, Hambourg, Brême et Lubeck, se firent en justice restituer leur propriété. Ces villes y firent alors de grandes restaurations, abattirent en partie la tour, qui n'est plus aujourd'hui qu'un campanille carré, et enlevèrent à l'édifice les derniers vestiges de son ancienne splendeur. Enfin, en 1863, les trois villes libres donnèrent l'immeuble en paiement au gouvernement belge, au prix d'un demi-million, pour leur quote-part dans le rachat des péages de l'Escaut.

Ce vaste bâtiment est exploité aujourd'hui par l'État. Le rez-de-chaussée est occupé par des marchands et des industriels,

par une succursale de la poste, un oratoire et un cabinet de lecture pour les marins étrangers ; les étages servent à l'entreposage de marchandises.

La Ligue des villes de la Hanse est la plus puissante confédération de commerce connue dans l'histoire ; son origine remonte à la fin du XIIe siècle. Elle avait pour but de sauvegarder la liberté du commerce sur terre et sur mer, en faisant une guerre incessante aux corsaires qui captivaient les navires et aux grands seigneurs qui dépouillaient les commerçants et vivaient de rapines. La Ligue des villes allemandes était justement redoutée des uns et des autres, et elle atteignit parfaitement le grand but qu'elle s'était proposé à l'origine.

Quai Godefroid.

L'emplacement sur lequel fut bâti ce quai, longeait autrefois le canal aux Grains et consistait en un remblai ou digue, fait avec les terres provenues de ce canal ; on le nommait *Flessendijk* et *Appelendijk*. Le quai fut construit en 1828, à part le carénage, qui ne le fut que quelques années après. Il prit le nom de Quai Godefroid, en l'honneur de l'héroïque Godefroid de Bouillon, marquis d'Anvers, chef de la première croisade.

Né en 1060, à Baisy, près de Genappe, de Eustache, comte de Boulogne et de Lens, Godefroid reçut, à peine âgé de 16 ans, de l'empereur d'Allemagne Henri IV, l'investiture du marquisat d'Anvers, devenu vacant par la mort de Godefroid-le-Barbu, décédé sans enfants. Il est assez probable qu'il se fixa dès lors à Anvers, mais ce qui est certain c'est qu'il y séjourna à plusieurs reprises. Ce prince entreprit une série de petites guerres en France, suivit Henri IV dans sa campagne contre le pape Grégoire VII et entra l'un des premiers dans la Ville-Eternelle. En 1089, l'Empereur, en récompense de sa conduite vaillante, le nomma duc de la Basse-Lotharingie.

Sept ans après, le concile de Clermont ayant décrété la première croisade, Godefroid prit la croix à l'église Notre-Dame, à Anvers, pendant la nuit de Noël, institua dans celle de Saint-Michel un chapitre de douze chanoines, qu'il dota richement et qui, transféré plus tard (1124) à l'église Notre-Dame, y exista jusqu'à l'invasion française ; il vendit une grande partie de ses propriétés, équipa 70,000 fantassins et 10,000 cavaliers, parmi lesquels il y eut beaucoup d'Anversois de toutes les classes, partit avec ses frères Baudouin et Eustache, avec Bohémond de Tarente, Tancrède de Sicile, Robert de Flandre et l'élite de la noblesse française, qui était venue se ranger sous les drapeaux du plus grand guerrier de ces temps, et alla rejoindre l'armée de 600.000 hommes qui avait pris les devants vers la Terre-Sainte avec Pierre l'Ermite. Godefroid défit les Musulmans à Nicée, à Antioche, dans les plaines de Jérusalem, et, après un siége célèbre de cinq semaines, immortalisé par le Tasse, monta le premier sur les murs de la ville sainte et y pénétra le 8 juillet 1099. Huit jours après, Godefroid fut nommé par ses compagnons roi de Jérusalem ; il y mourut l'année suivante, à peine âgé de 40 ans, sans laisser de postérité. Il disparut de la scène du monde, pourrait-on dire, semblable à un astre brillant qui, pendant une nuit sombre, étincelle quelque temps dans la voûte du firmament et puis disparait derrière de gros nuages. Il laissa après lui la réputation d'un chevalier accompli et une gloire guerrière immortelle, dont l'éclat fut rehaussé encore par le magnifique chef-d'œuvre du Tasse.

Le quai Godefroid-de-Bouillon — nous le nommons par son nom réel — est celui de tous nos quais où le mouvement est le plus considérable, le plus accentué, le plus permanent ; on y trouve d'importants établissements industriels, de vastes entrepôts et magasins, tels que l'entrepôt Saint-Félix, construit par la Compagnie Pauwels, rebâti par elle en 1862, et cédé plus tard à la Compagnie des Docks-Entrepôts ; le magasin Rubens, édifié par M. Cassiers et vendu à la même Compagnie, ainsi que plusieurs autres encore ; tous se font remarquer par leurs façades imposantes et gracieuses.

Là se trouvait, il y a une dizaine d'années, une grande et importante sucrerie, dite Raffinerie Anversoise, où, dans la soirée du lundi 2 décembre 1861, éclata un violent incendie, qui, en peu d'heures, détruisit complètement cet édifice. Pour surcroît de malheur, le feu se communiqua à l'immense entrepôt Saint-Félix, regorgeant de marchandises ; ses nombreux étages s'embrasèrent les uns après les autres avec une rapidité électrique, la façade se détacha et s'écroula tout d'une pièce, les greniers s'effondrèrent, ensevelissant sous leurs ruines un grand nombre de sauveteurs, surpris par la rapide propagation de la flamme. Plusieurs autres personnes périrent encore, lors du déblaiement des murs calcinés et des gravois. Ce désastre a pris sa place parmi les plus terribles qui affligèrent notre cité, tant au point de vue des malheureux qui y trouvèrent la mort, que sous le rapport des pertes matérielles, qui se chiffrèrent par millions.

Quai de l'Entrepôt.

Ce quai, commencé en 1837, ne fut achevé que deux ans après ; il prit son nom de l'Entrepôt-Royal, qui le borde dans toute son étendue.

Cet entrepôt fut construit d'après les plans de l'architecte gantois Roelants ; à cause de la nature marécageuse du sol, il dut être fait tout entier sur des pilotis. La première pierre en fut posée par le roi Guillaume, le 6 mai 1830. Le pavillon du nord fut achevé et livré au commerce en 1832 ; celui du sud était en grande partie achevé en 1833 ; celui du centre, le plus important des trois, fut terminé seulement en 1834 ; l'avant-corps de ce dernier est décoré de huit colonnes doriques en pierre bleue formant galerie, et portant au-dessus de son entablement un fronton qui atteint le faîte de l'édifice. Mais il devait s'écouler encore plusieurs années avant que ces vastes corps de bâtiments fussent entièrement terminés à l'intérieur et appropriés à leur destination, car, non-seulement les circonstances politiques n'étaient pas favorables, mais les finances de la ville étaient dans un état

très-fâcheux et les ressources lui faisaient tout-à-fait défaut pour compléter l'œuvre entreprise. Le gouvernement dut lui venir en aide et avancer, en 1838, les sommes nécessaires pour l'achèvement des diverses constructions ; mais il fut assez habile pour conclure un arrangement avec la ville, en vertu duquel il se fit accorder la propriété de l'entrepôt et le droit d'en percevoir immédiatement les revenus.

Ces trois immenses pavillons, tous situés à front du quai, étant devenus insuffisants pour les besoins du commerce, qui s'étendait de jour en jour, l'État construisit, de 1844 à 1847, sous la direction de l'ingénieur de Marbaix, divers nouveaux pavillons, qui furent relies aux premiers au moyen de galeries solidement voûtées. L'enclos de l'Entrepôt-Royal comprend une superficie de près de 32,000 mètres ; le total des dépenses s'éleva à trois millions et demi de francs. L'ensemble des constructions présente un coup-d'œil imposant, un aspect magnifique ; nulle part ailleurs, peut-être, le commerce ne jouit d'installations aussi vastes et aussi commodément appropriées pour l'emmagasinage des marchandises.

Pendant les premières années d'exploitation, les revenus de l'Entrepôt n'étaient guère considérables. Ainsi, en 1833, ils s'élevaient à 60,000 fr. ; en 1836, à 100,000 fr., mais en 1850, ils dépassèrent 200,000 fr. Par contrat du 1er avril 1865, modifié le 31 décembre 1869, le gouvernement céda la propriété de l'Entrepôt à la Compagnie des Docks-Entrepôts d'A..vers, moyennant 2,200,000 fr., payables au comptant, outre les droits d'enregistrement. Depuis qu'il est administré par cette Compagnie, l'Entrepôt a donné les produits suivants :

1865.	fr.	148,600
1866.	»	144,300
1867.	»	151,250
1868.	»	203,400
1869.	»	214,700
1870.	»	303,000
1871.	»	368,595

Ne recevant pas suffisamment de marchandises d'entrepôt public, 'Entrepôt a été divisé, du consentement du ministre

des finances, en magasins libres et en magasins publics. Cette division a eu lieu en 1867, et c'est à partir de cette date que les recettes ont commencé à augmenter ; elles sont devenues plus importantes lorsque, vers le milieu de 1868, des machines hydrauliques avec plateaux élévateurs ont été placées. Les chiffres extraordinaires de 1870 et de 1871 s'expliquent par les événements de guerre, qui firent affluer d'énormes quantités de marchandises sur notre place.

En fait d'accidents dont l'Entrepôt fut le théâtre, nous signalerons, comme le plus important, l'incendie qui y éclata, le dimanche 23 Octobre 1859, dans le pavillon du centre. Pendant le sauvetage, quelques jeunes gens, parmi lesquels Joachim Janssens, fils du commandant des pompiers, et William Lynen, ayant voulu dégager des wagons chargés qui stationnaient sous une des galeries, trouvèrent la mort sous les décombres des voûtes, qui s'écroulèrent sur eux.

Un autre accident y eut lieu le 28 octobre 1857 : une grande partie du pavillon septentrional s'effondra, ensevelissant plusieurs ouvriers sous les débris ; un seul d'entre eux, J. Mertens, en fut retiré vivant, quatre jours après l'accident.

Rue du Grand-Bassin, Impasse du Trèfle, Place de l'Entrepôt, Fossé-aux-Génisses, Rue de Suède, Place du Rhin.

La rue du Grand-Bassin, par laquelle se continue la plaine de Hesse, est l'artère principale qui relie cette partie de la ville aux anciens établissements maritimes. Dans cette rue vient aboutir une impasse, dite du Trèfle, d'après la brasserie *het Klaverblad*, et qui se prolongeait autrefois jusqu'à la place de l'Entrepôt.

La place de l'Entrepôt ne formait, il y a trente ans, qu'un étroit passage, nommé *Bakenstraatje* (ruelle de la Balise), lequel fut considérablement élargi, en 1842, pour l'établissement de la voie ferrée.

A cette place viennent aboutir ou se relier : 1° le Fossé-aux-Génisses, qui longe le mur méridional de l'Entrepôt, et

qui prit son nom de la blanchisserie *de Drij Koeikens* ; 2° la rue de Suède, ouverte sur les anciens remparts démolis en 1867, et dans laquelle on remarque un petit temple, en style ogival, construit récemment par les marchands suédois pour les personnes de leur pays appartenant à la confession d'Augsbourg ; 3° la place du Rhin : c'est là que, vers 1840, fut ouverte une brèche dans le rempart et élevée la porte du Rhin, pour livrer passage au chemin de fer reliant la station de Saint-Willebrord à l'Entrepôt et aux bassins. A l'endroit où fut bâtie cette porte, se trouvait autrefois la poterne dite *Cruyphol*.

Canal de l'Ancre. Digue-de-Terre, Canal des Vieux-Lions.

Le canal de l'Ancre, qui existait encore, il y a une trentaine d'années, et qui se reliait au canal des Brasseurs, avait été creusé en 1410, lors du quatrième agrandissement de la ville, et conserva sa destination de fossé de rempart jusqu'en 1543 ; il portait autrefois le nom de *Ankerrliet*, d'après une vaste brasserie située au coin de la rue du Grand-Bassin.

Dans sa partie centrale, à l'entrée du pont de l'Ancre, à l'endroit où est située l'ancienne brasserie *de Belle* (aujourd'hui un magasin), se trouvait la porte de Slyck, la première du nom. Ce n'était assurément qu'une espèce de poterne, sans aucun cachet monumental, car nos anciens annalistes n'en font guère mention. Son existence, à l'endroit indiqué ci-dessus, au témoignage de Papebrochius, est toutefois certaine, et cette assertion est corroborée par le compte communal de 1401 (voir page 122), ainsi que par les dispositions prises lors du siége de la ville par Van Rossem, en 1542 ; alors, la défense de la partie du rempart, comprise entre la porte Rouge et la porte de Slyck, avait été confiée aux milices de la sixième section et aux marchands allemands, sous le commandement de Guillaume Van Halmale, tandis que la partie s'étendant de la porte de Slyck à la porte Pisterne était défendue par les bourgeois de la septième section, commandés par Henri

Van Berchem et Jean Rockox. D'ailleurs, cette porte apparait distinctement sur un des anciens plans de la ville.

La partie du canal comprise entre le pont de l'Ancre et le pont Cisterne prit plus tard un nom spécial ; on l'appelait indifféremment *Zonnekens-rui* et *Oude Leeuwen-rui*, d'après deux brasseries y situées. Nous rappellerons incidemment, à ce sujet, que, lors des graves émeutes qui eurent lieu, au mois d'octobre 1659, à l'occasion du service des postes, la brasserie *de Oude Leeuwen* (aujourd'hui l'hotellerie, n° 4) fut assaillie par la populace, mais que les brasseurs demeurant dans le voisinage, étant accourus avec leurs ouvriers, les émeutiers décampèrent au plus vite.

La rue longeant le côté méridional du canal a conservé le nom de Canal des Vieux-Lions ; l'autre a pris celui de Digue-de-Terre, à cause des remblais en terre qui existaient autrefois de ce côté et qui avaient sans doute pour but de prévenir le débordement des eaux du canal aux fortes marées ; mais cela n'empêcha pas, lors des marées extraordinairement élevées des 4 et 5 février 1825, les eaux du canal d'inonder à plusieurs reprises les maisons avoisinantes.

Ce côté de la ville, avant sa transformation, présentait un coup-d'œil assez pittoresque ; il nous semble voir encore, à travers de vagues souvenirs d'enfance, ce large fossé dépourvu de revêtements, à moitié rempli d'une eau stagnante où des bandes de canards barbotaient et prenaient leurs joyeux ébats, et où les teinturiers, avec leurs grossiers radeaux, venaient laver leurs laines ; dans sa partie centrale se trouvait le vaste pont de l'Ancre, avec ses arches en pierre, son tablier en bois et ses rampes délabrées : enfin, les deux rives du canal étaient bordées de chétives habitations bourgeoises, de noirs magasins, de masures, de brasseries et de blanchisseries.

Cet endroit est bien changé aujourd'hui. Le canal a fait place à une station de chemin de fer et à un immense hangar pour les marchandises, les masures qui le bordaient ont été reconstruites et transformées en belles habitations, les terrains vagues ont été couverts d'imposants bâtiments

servant à l'industrie et au commerce, bref, la vie et l'animation y ont remplacé la solitude et le silence. Elle est bien complète la métamorphose qu'a subie, depuis soixante-dix ans, notre antique cité, qui, après être restée plongée pendant deux cents ans dans une espèce d'assoupissement, dans un sommeil léthargique, ne présentait, au commencement de ce siècle, aux regards de l'étranger étonné, que l'aspect d'un vaste musée archéologique. On dirait qu'une baguette magique est venue toucher cette cité si tristement déchue, pour en faire, en quelques années, une des villes les plus commerçantes du continent, une des cités les plus élégantes et les plus étendues du monde.

Le gouvernement ayant décrété, en 1840, de relier l'Entrepôt et les bassins au grand réseau des chemins de fer de l'État et de créer ainsi une voie directe et non interrompue entre l'Escaut et le Rhin, demanda à l'administration d'Anvers les terrains occupés par le canal de l'Ancre ; celle-ci s'empressa de les lui abandonner gratuitement, à condition que l'État en ferait opérer le voûtement à ses frais. La partie située au levant fut alors voûtée, la voie ferrée y fut établie, et bientôt après on y érigea une station commerciale.

L'inauguration solennelle en eut lieu le 15 octobre 1843, jour qui fait époque dans l'histoire de la ville : une voie ferrée sans solution reliait le Rhin à l'Escaut. Ce jour-là, à deux heures de l'après-midi, des trains d'honneur, partis de Bruxelles et de Cologne, précédés en éclaireur par le train qui d'Anvers était allé à leur rencontre, passèrent l'arc-de-triomphe dressé à l'entrée de la nouvelle station, au bruit des salves du canon et au son des cloches. Le quartier des bassins, les entrepôts, les navires, étaient magnifiquement ornés et pavoisés; la Bourse, ce temple du commerce, avait été convertie en un vaste et splendide salon ; une immense toile était tendue, en guise de toiture, dans la cour ; les murs, les piliers et les façades intérieures étaient décorés de guirlandes, de drapeaux, d'inscriptions, de pavillons, d'emblèmes relatifs au commerce, à l'industrie et à la navigation,

d'écussons portant les noms des principales villes maritimes du monde, de dorures, de peintures, etc. Des milliers de becs de gaz éclairaient le local et donnaient à l'ensemble un effet vraiment féérique, que n'oublieront pas facilement ceux qui en ont été spectateurs. Dans la soirée, un splendide banquet eut lieu dans ce superbe salon improvisé, où vinrent se ranger plus de quatre cents personnes appartenant au haut commerce d'Anvers, de Liége, d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Une illumination générale vint clôturer cette belle journée. Les fêtes se prolongèrent pendant cinq jours ; commencées à Anvers, elle se continuèrent à Liége et à Aix-la-Chapelle, pour finir à Cologne.

Les installations pour le chemin de fer furent complétées quelques années après. En 1845, le gouvernement fit voûter à ses frais la partie du canal restée ouverte entre les ponts de l'Ancre et Cisterne, et sur son emplacement il construisit un vaste hangar pour les grosses marchandises (1847-1849). Lors des fêtes communales, le 19 août 1850, on donna dans cet immense local, pour son inauguration, un concert magnifique, où fut exécuté, pour la première fois, par 1,500 chanteurs venus de tous les points de la Belgique et de la Hollande, le chœur dit : *le Combat naval au Doggersbank*, de M. le chevalier de Burbure ; le concert fut suivi d'un bal populaire.

En suite de l'extension prise par la ville et par le trafic mercantile, toutes ces installations, élevées au prix de plusieurs millions, vont bientôt perdre leur destination et être remplacées par d'autres, plus vastes, plus commodes et mieux situées. On sait que les terrains des anciens canaux de l'Ancre et des Vieux-Lions, avec les bâtiments y érigés, viennent d'être abandonnés à la ville, en échange d'autres emplacements qu'elle cède à l'État.

Rue Belliard.

Cette rue, ouverte en 1830, prit son nom, deux ans après, en l'honneur du général Belliard, qui, à l'époque

de la révolution belge, était le représentant de la France près de notre pays. Divers conflits étant survenus entre le général Chassé et les troupes belges, la ville était menacée d'un nouveau bombardement, lorsque Belliard, grâce à ses actives démarches, à sa prudence et à son énergie, parvint à calmer les esprits surexcités et à préserver Anvers d'une nouvelle catastrophe. Le général Belliard était un des derniers survivants des généraux de l'Empire ; il était, le 15 novembre 1796, au pont d'Arcole, et lorsque Bonaparte eut été précipité du haut du pont et se débattait dans la vase, qui le couvrait jusqu'aux épaules, Belliard fut un des premiers qui arrivèrent à son secours. On se rappelle que le général mourut subitement à Bruxelles, le samedi 28 janvier 1832, au moment où il venait de présenter au roi Léopold une lettre de Louis-Philippe. Une statue lui a été érigée à Bruxelles.

Plaine et Canal Falcon.

La plaine et le canal Falcon doivent leur nom à une vaste propriété, jadis connue sous le nom de *Falcons-hôf* et *Falcons-broek*, appartenant à un Italien nommé Falcon de Lampage, originaire de Pistoie, près de Florence, lequel était préfet de la Monnaie ducale, à Anvers. En 1350, Falcon établit sur une partie de son domaine un hospice ou maison-Dieu pour des veuves et des jeunes filles ; mais, à son décès, survenu quatre ans après, le bien, qu'il tenait à fief du duc, fut vendu par Jean Kieken, trésorier du duc à Anvers, à Jean, seigneur de Wittham, avec les maisons, jardins, vergers, vignobles, étangs, qui en faisaient partie. L'hospice fut alors transféré dans une propriété, longue rue Neuve, là où sont aujourd'hui l'hospice et la chapelle Saint-Nicolas, et se transforma en un couvent de religieuses contemplatives, suivant la règle de Saint-François. Vers 1415, par suite de grandes libéralités qui avaient été faites à une des sœurs, la dame Van den Werve, elles rentrèrent dans leur premier établissement, dont elles firent l'acquisition,

le 29 janvier 1421, de Jean de Wittham, seigneur de Bantersem, moyennant cent livres ; de plus, elles achetèrent une maison avec jardin de Jean Van Vlinkenborg, et un verger contigu au *Falcons-hof*. Ces propriétés, comprenant presque tout l'espace situé entre la rue Belliard, le canal des Vieux-Lions qui était alors le fossé du rempart, la plaine et le canal Falcon, furent entourées de murs ; le couvent et l'église furent érigés peu après, et les religieuses, adoptant la règle de Saint-Augustin, se vouèrent à une clôture sévère et perpétuelle, régime dont il n'y avait alors qu'un seul exemple en Belgique Ce couvent vit à toutes les époques entrer dans son sein des dames appartenant à la noblesse et aux plus riches classes bourgeoises, soit comme religieuses, soit comme sœurs laïques ; aussi, son patrimoine devint-il de plus en plus considérable, et lors de sa suppression on trouva, comme lui appartenant, vingt-cinq maisons et une blanchisserie, Plaine et Canal Falcon, Marché-au-Bétail et rue Nose, huit fermes, cinq jardins maraichers et environ 270 bonniers d'autres biens ruraux dans les communes des environs.

En 1518, l'église fut entièrement reconstruite; en 1581, lors des troubles religieux, les Calvinistes s'en emparèrent pour y faire leurs prêches ; une partie des bâtiments fut alors transformée en maisons pour les pestiférés, une autre servit pour le casernement des troupes, et on laissa à quelques sœurs qui étaient restées dans le couvent, l'infirmerie et un autre petit bâtiment. En 1585, les religieuses reprirent possession de leur couvent et de leur église ; celle-ci fut décorée, en 1637, d'une magnifique chapelle en marbre, dédiée à saint Joseph, et construite aux frais de deux riches négociants napolitains, Louis et Gaspard de Romer, dont la sœur était religieuse dans le couvent ; une statue de saint Joseph, qui ornait l'autel et qui était en grande vénération dans le public, fut conservée, longtemps après l'expulsion des religieuses par Joseph II (juillet 1784), à la brasserie de de M. Michiels, qui en fit don plus tard à l'église Saint-Antoine. En 1792, une partie du monastère fut convertie

par les Français en hôpital militaire ; le 8 janvier 1793, cet hôpital fut dévoré par les flammes, ensevelissant sous ses ruines plusieurs soldats qui y étaient en traitement. Enfin, un décret de l'Empereur, du 5 mai 1810, mit le couvent à la disposition de la ville pour y établir une vaste caserne d'infanterie ; les bâtiments claustraux, de même que l'église, qui était située dans la rue dite Canal Falcon, furent alors démolis et les travaux de la nouvelle caserne commencèrent deux ans après. Cette caserne fut complétée, en 1837, par un grand bâtiment, situé rue Belliard, destiné à servir de magasin militaire. Il ne reste plus aujourd'hui de cet ancien monastère que la grande et belle porte d'entrée en pierre bleue, dite Porte-Falcon (n° 39, plaine Falcon), laquelle fut bâtie en 1671, comme le constate cette inscription taillée dans la pierre :

VerUs regULarIUM DoCtor.

Ce ne fut que vers 1830 que fut opéré le voûtement du canal de Falcon ; presque toutes les maisons du côté méridional de la rue qui en porte le nom furent bâties depuis cette époque. Le nom primitif de cet ancien fossé de la ville était Canal-Sale (*Wul-Roye*) ; plus tard il prit, indépendamment de son nom actuel, celui de Canal des Teinturiers (*Wolleverwersrui*), à cause des bateaux qu'y avaient les teinturiers pour le lavage de leurs laines.

Le 25 octobre 1568, on découvrit dans le canal Falcon le cadavre du prieur de Corsendonck, la tête enveloppée d'un mouchoir ; il était venu en ville pour toucher les intérêts échus de différentes sommes que le couvent avait prêtées à des particuliers. Les auteurs du méfait restèrent inconnus, mais comme on ne retrouva pas les reconnaissances des dettes que le prieur avait portées avec lui, et que les débiteurs nièrent avoir reçu en prêt de l'argent du prieuré, il ne pouvait guère y avoir de doute, ajoute Papebroeck, au sujet des auteurs de ce crime.

En 1641, on commença à ériger, sur la rive du canal Falcon et sur le canal même, des habitations bourgeoises,

lesquelles étaient reliées par des voûtes à celles de la rive opposée. Chacun avait la faculté d'y bâtir, moyennant de payer une petite redevance à la ville ; mais l'érection de nouvelles constructions fut bientôt suspendue et le resta pendant plus d'un siècle et demi, car la population ayant décru, quelques années après, d'une manière très-sensible, il n'y avait guère d'avantages à retirer de maisons situées dans un endroit aussi écarté.

On trouve dans cette rue, aux n°s 23, 29 et 31, les trois établissements charitables suivants :

1° *L'hospice Van der Biest.* — Cette maison-Dieu fut fondée, en 1505, par Jean Van der Biest, savonnier, échevin d'Anvers, pour servir d'asile à seize femmes vieilles et infirmes, ainsi qu'à une servante pour les soigner. Une chapelle est jointe à cet établissement ; l'on y voit un tableau authentique de Pieter Aertssen.

Van der Biest fut enterré à Sainte-Walburge ; une pierre sépulcrale placée sur sa tombe portait la jolie épitaphe suivante, reproduite par Diercxsens :

Stil leser, staet. Hier onder ist,
Dat wort gelijt Jan Van der Biest,
Die liet voor sestien arme vrouwen
Op Faconsruije een gasthuis bouwen.
Men telde duysent vyf hondert vyf,
Achttien november, als sijn lyf
Verganckelijk quam in stof te vernachten,
En 's vlees verrysenis te verwachten.
God verleend hem vreed,
Bidt voor de ziel,
Doet dat hy deed.

2° *L'hospice Lantschot.* — Cet hospice fut fondé en 1656, par un riche négociant, Corneille Lantschot, pour douze femmes âgées : une vaste chapelle, sous le vocable de Sainte-Rosalie, fait partie de cet hospice ; mais elle n'offre rien de remarquable, et sa façade à la rue, dénuée de tout style architectural, n'est pas même achevée. Sur la porte d'entrée,

une inscription rappelle le nom du fondateur et l'année de la fondation : « *Godtshuis gefondeert by Cornelis Lantschot, anno* 1656. » Le charitable Lantschot légua presque tous ses biens aux pauvres. On peut voir à l'eglise Saint-Jacques, deuxième chapelle de la nef gauche, son portrait peint par Van Dyck, lequel provient, au témoignage de M. Van Lerius, de l'hôtel Roose, place de Meir, aujourd'hui le Palais Royal, où habitait jadis Lantschot.

Sous ce portrait, on lit cette inscription :

Cornelius Lantschot, die hier ligt,
Heeft met zijn deucht den mens gesticht,
Met gelt en goet, capel en kerck ;
En liet den armen, naer dit werck,
Noch hondert dusenden daar toe ;
Ja maeckt de miltheijt selver moë.
Mits elck daer iet begeerde van
Is doot gedeijlt die grooten man :
De wereldt, sijn lof : aerd 't lijf behiel,
Den armen 't gelt : en Godt syn siel.
Men wint den Hemel met gewelt
of Is te koop Met kraCht Van geLDt.
Stirf A° 1656, 26 april.

3° *L'hospice Van Cauwenbergh.* — Il fut fondé, d'après Diercxsens, en 1594, par Michel Van Cauwenbergh, seigneur de Schilde, pour sept vieillards, dans une maison nommée *het Hoefyzer.*

Plaine de Hesse.

Cette place prit son nom de la maison qu'y construisirent, de 1564 à 1566, les négociants hessois pour le service de l'important roulage qu'ils avaient organisé vers l'Allemagne. Le rez-de-chaussée était occupé par les écuries ; au premier étage étaient les logements des voituriers ; quant

aux voitures, elles stationnaient sur la plaine. Chaque jour il arrivait là des chariots lourdement chargés, important de l'argent en barres, du mercure, du cuivre brut et travaillé, de la laine et des objets de verrerie ; des futaines pour une valeur de plus de 600,000 couronnes par an ; du pastel, des garances et autres matières tinctoriales ; du salpètre, des objets de bimbeloterie et de ménage admirablement façonnés ; toutes sortes de métaux ; des armes et autres objets d'équipement militaire ; des vins du Rhin « blancs de couleur et très-recherchés dans le commerce, d'un goût excellent, très-sains, d'une digestion facile et de nature telle qu'on en peut boire la double quantité d'autres vins, sans que la tête ni l'estomac s'en ressentent. » Au mois de septembre 1516, les vins du Rhin étaient si abondants à Anvers, qu'on pouvait s'en procurer de l'excellent à dix liards le pot. Les chariots hessois emportaient en retour des bijoux et des perles, des épices, des drogueries, du saffran, du sucre, des draps anglais et indigènes, des laines fines, des chaussettes, des tapisseries, des lingeries et des quincailleries de toute espèce.

La Maison de Hesse ne conserva pas longtemps sa destination primitive, car les troubles religieux commencèrent sérieusement l'année même de son achèvement. Les faits historiques relatifs à cette maison ou à la plaine où elle est située sont assez nombreux. Dans la nuit du 14 au 15 août 1566, une tribune avait été érigée contre la Maison de Hesse pour le prêche que devait y tenir le prédicant calviniste Herman Modet, mais, sur le désir exprimé par le prince d'Orange, Modet alla, comme auparavant, faire son sermon au Luisbeke-Laer, à Borgerhout. Au mois de septembre suivant, les Calvinistes transformèrent en un temple, nommé *de Oude Koekerk*, une étable à vaches, sise plaine de Hesse, où l'on prêchait depuis longtemps en secret. En septembre 1578, les Luthériens furent autorisés à exercer les cérémonies de leur culte au grenier de la Maison de Hesse.

Le 22 juillet 1580, l'archiduc Mathias y donna, en présence des États, sa démission de gouverneur-général des provinces belges fédérées. Ce prince, qui était frère de l'empereur Ru-

dolphe et neveu de Philippe II, avait été nommé, à peine âgé de 19 ans, par l'influence de quelques puissantes familles de la noblesse, au poste si difficile de gouverneur-général ; il arriva à Anvers le 21 novembre 1577, prêta serment entre les mains des États réunis à Bruxelles, le 20 janvier suivant, et se vit adjoindre, comme lieutenant général, le prince d'Orange ; il vint se réfugier, onze jours après, à Anvers, avec les Etats-Généraux, par suite de la victoire de Gembloux, remportée par les Espagnols, fit partie de la célèbre procession du 28 mai 1579, que nous avons racontée, et perdit bientôt après toute influence. Enfin, se voyant abandonné de tout le monde, apprenant, d'autre part, les négociations entamées avec le duc d'Alençon pour le remplacer, il résigna ses fonctions, à la Maison de Hesse. Dans son discours d'adieu, il fit ressortir qu'il avait été nommé gouverneur de la Belgique sans avoir sollicité cette fonction, qu'il avait fait, vu son jeune âge, tout ce qu'il avait pu, mais que, par suite d'influences mauvaises et de divergences d'opinions, tout allait au plus mal ; que les uns demandaient le maintien du roi et de la religion catholique, que d'autres voulaient avoir à tout prix un roi français, que d'autres encore désiraient les formes républicaines, comme en Suisse, comme à Venise ; enfin, qu'il y en avait qui demandaient de nouveaux maîtres, avec de nouvelles lois divines et humaines ; que pour lui, il ne voulait plus rester spectateur impuissant d'un pareil état de choses et encore moins le souffrir. « Mais réfléchissez bien, ajouta-t-il, dans quelles entreprises hasardeuses vous allez engager votre vie et votre fortune ; vous avez affaire au plus puissant roi de toute l'Europe, qui, parvinssiez-vous à le vaincre cent et même mille fois, se redresserait chaque fois avec plus d'acharnement. Veuillez réfléchir à ces paroles, bien qu'elles sortent de la bouche d'un homme bien jeune encore ; quant à moi, ne voulant pas rester plus longtemps associé à vos affaires embrouillées, je vous prie de me décharger honorablement. Je vous rends tout ce que, lors de la prestation du serment, vous m'avez accordé de pouvoirs et d'autorité;

Usez-en, mais sachez que vous aurez à rendre compte à Dieu et au roi de l'usage que vous en aurez fait. »

Une grande partie du conseil voulait accorder à l'archiduc un congé honorable, lui donner une escorte d'honneur et de riches présents, et le reconduire jusqu'aux frontières de la Belgique ; mais, en présence de l'opposition et des chicanes d'autres membres, rien ne put se conclure. Mathias resta à Anvers jusqu'à ce que toutes les dispositions nécessaires eussent été prises, c'est-à-dire, jusqu'au mois de mars 1581.

Depuis l'époque de cette abdication, la Maison Hessoise, comme la Maison Hanséatique, ne fut plus employée que pour le casernement de troupes, tant il est vrai que décadence et militarisme sont d'inséparables compagnons, qui marchent la main dans la main. En 1654, la ville ayant fait confectionner huit pompes à incendie, en plaça une à la Maison de Hesse. En 1740, une épidémie se déclara parmi les soldats casernés dans cette maison et causa d'effroyables ravages. La Maison de Hesse, qui couvre une surface de 1,435 mètres, appartient à la ville.

Canal de l'Amidon, Allée-Neuve, Pont-de-Hesse, Rue de la Tartine-Bleue, Marché-aux-Chevaux, Ruelle des Mouches, Rue de l'Étal, Impasse de l'Étrille.

Le canal de l'Amidon, dont le canal Falcon était la continuation, formait le fossé du rempart lors du troisième agrandissement de la ville ; son nom provient des amidonneries qui s'étaient érigées sur ses bords. Cette dénomination passa plus tard à la rue, qui est aussi connue à l'ancien cadastre sous le nom de Canal des Capucins. Une partie de ce canal fut voûtée en 1613, par les Capucins, et enclavée dans leur couvent ; la partie restante resta ouverte jusque vers 1830.

Ce canal, avec son prolongement, formait une ligne de démarcation entre le Marché-aux-Chevaux et la partie septentrionale de la ville. Trois ponts établissaient la communication :

le premier était situé à l'entrée de l'Allée-Neuve, rue qui porta primitivement le nom de *Nieuwe Wyngaerdgang* et plus tard celui de *Nieuwe Capucinestraet* ; le second était le *Watermolenbrug*, ainsi appelé d'un moulin-à-eau qui y fut bâti en 1433 ; il prit plus tard le nom de Pont de Hesse, nom qui resta à la rue ; enfin, le troisième s'appelait le Pont-Neuf et se trouvait à l'entrée de la rue de la Tartine-Bleue.

La grande et belle place qui s'appelle Marché-aux-Chevaux prit son nom de l'ancienne foire qui se tenait en cet endroit et dont l'institution, par Jean II, remontait à l'année 1298 ; elle se tenait, dans le principe, tous les samedis ; plus tard, elle n'eut lieu que deux fois par année : aux quatre-temps avant la Pentecote et le premier mercredi après la fête de la Vierge, en septembre. La durée en était de trois jours chaque fois. Cette foire était renommée dans tous les pays environnants et avait, à cette époque, une véritable importance. Quatre jours avant son ouverture, l'Amman avec deux échevins et l'officier de la Longue-Verge, se rendaient sur la place, à l'endroit nommé *de Tooch*, et proclamaient au son de la trompette la prochaine ouverture de la foire. Dès ce moment, tous les chevaux qui se trouvaient déjà au *Tooch* ou qui devaient y venir encore, étaient mis en arrêt, et jusqu'au jour du marché, défense était faite de les acheter ou de les vendre, sous peine d'une amende de soixante réaux d'or. De cette prohibition étaient exceptés seulement le duc de Brabant, les personnes de sa cour, les hommes faisant partie de la cavalerie ducale, ainsi que les bourgmestres et les échevins d'Anvers. Le cinquième jour après l'annonce du marché, les mêmes fonctionnaires apparaissaient de nouveau sur la place, entre six et sept heures du matin, et, au son des fanfares, levaient l'arrêt et proclamaient la foire ouverte.

Ces foires étaient justement célèbres ; on y voyait des chevaux de toutes les provenances, il en venait même du Danemark. Gramaye, toujours porté à l'exagération, annote que de Bruxelles seul il arrivait 12,000 personnes pour assister à la foire, et Albert Dürer dit qu'il y vit vendre

en 1521, deux chevaux pour 700 florins. En 1427, le Magistrat, pour la commodité des marchands, fit bâtir une écurie, nommée *de Roskam*, dans une impasse qui en prit le nom. L'ouverture en eut lieu le 2 octobre. Chacun pouvait y mettre ses chevaux, jusqu'au moment de la vente, à charge de payer par cheval, outre l'entretien, une mesure de vin du Rhin et une oie. Les achats faits à la foire se soldaient à l'endroit nommée *de Tooch* (le comptoir), où était établi un bureau; c'était là aussi que tous les chevaux étaient préalablement examinés.

Les édifices religieux ou charitables qui ont existé ou existent encore au Marché-aux-Chevaux, sont :

1° *L'hospice Almaras* (n° 87). — On ne sait rien de bien certain au sujet de son origine, mais il existait en 1398, comme le prouve un règlement fait cette année pour la procession de Notre-Dame et déterminant que les femmes pensionnaires de cet hospice, de même que les Béguines qui voulaient faire partie de la procession, devaient porter des coiffes blanches. Le fondateur de cette maison-Dieu fut un espagnol, nommé Almaras. Il est probable que Philippe Almaras, qui était chanoine de Notre-Dame en 1562, et le chevalier Alvarez Almaras, premier bourgmestre d'Anvers en 1558, descendaient de cet opulent négociant. L'hospice Almaras, créé pour douze femmes, fut rebâti en 1838, au moyen d'aumônes recueillies en ville, et sert aujourd'hui de retraite à seize couples mariés.

2° *L'hospice et la chapelle Saint-Eloi.* — Cet hospice fut érigé par les forgerons pour servir d'asile à des ouvriers du métier âgés et sans moyens d'existence ; il comprenait un grand nombre de petites habitations situées dans la ruelle du *Tooch*. En 1451, le doyen de la corporation demanda au pape Nicolas V et obtint l'autorisation de bâtir, à côté de l'hospice, une chapelle avec tour et cloche, et d'y placer un chapelain pour célébrer les offices divins. La chapelle fut consacrée, en 1462, par le doyen du chapitre de Notre-Dame, et mise sous l'invocation du patron de la corporation. On sait que saintEloi, orfévre dans sa jeunesse, plus tard évêque de

Tournai, vint, en l'an 639, prêcher et établir la foi catholique à Anvers. Les forgerons avaient aussi une chapelle dans l'église du Bourg (Sainte-Walburge), en faveur de laquelle ils avaient fait maintes fondations et où se trouvait une statue vénérée du patron, qui est aujourd'hui à l'église Saint-Paul. Ensuite, ils avaient construit, en 1694, une chapelle à la Cathédrale, où l'on voyait la statue de saint Eloi, sculptée par Henri Verbruggen, et un tableau attribué à Frans Pourbus, représentant ce saint prêchant l'Evangile à l'église Sainte-Walburge, tableau qui est aujourd'hui au Musée. De cette dernière église sortait chaque année, le dimanche après la Saint-Jean, la célèbre procession dite *Loykens omgang*, dont il est fait mention maintes fois dans nos annales ; le Magistrat et tous les hauts dignitaires de la ville l'accompagnaient. Après la suppression de la corporation, à la fin du siècle dernier, l'hospice et la chapelle furent adjugés, comme biens domaniaux, le 21 décembre 1797. Les habitations composant cet hospice existent encore pour la plupart ; quant à la chapelle, qui était située au coin du *Tooch*, elle fut démolie en 1857, et sur son emplacement on construisit la maison n° 32. Plusieurs objets mobiliers qui garnissaient cette chapelle, se trouvent à celle du Bureau de bienfaisance.

3° *La Maison des Orphelins* (n° 82). — Elle fut fondée, en 1558, par Jeanne Van Schoonbeke, dite de Beaurieu, veuve de Hugues Moreau, en son vivant fourrier de Charles-Quint, et qui était sœur de notre illustre ingénieur. Le but de cet établissement était de fournir un asile à cent orphelins de 13 à 20 ans et de leur donner les moyens de faire un apprentissage. Plusieurs hommes distingués se formèrent dans cette excellente institution. Parmi les bienfaiteurs, on mentionne d'abord la fondatrice qui, par son testament de 1560, légua 4,000 florins à la maison ; le peintre Simon de Vos, qui lui légua la moitié de tous ses biens ; Jacques Bulteeu, curé de Bouchout, ancien pensionnaire de l'orphelinat, qui fit bâtir la chapelle et légua 16,000 florins à l'établissement. En 1781, la chambre des

aumôniers avait décrété, de concert avec le Magistrat, la suppression de cet hospice, pour donner au local une autre destination. Ce projet reçut même un commencement d'exécution, malgré la vive opposition qu'il rencontra partout, mais l'hospice ne tarda pas à être rétabli sur ses anciennes bases et traversa sans encombre la période révolutionnaire.

4° *L'église des Luthériens.* — Cette église, bâtie en septembre 1566, dans le *Reigersgang*, fut confisquée quelques mois après et vendue au comte Charles de Mansfeldt, pour 1,500 florins ; celui-ci la fit démolir et incorpora l'emplacement à son jardin. Le *Reigersgang*, qui n'existe plus, se trouvait près du Kauwenberg et avait une issue sur cette rue.

5° *Le Refuge de l'abbaye de Villers.* — Ce Refuge consistait dans une grande maison avec jardin, remises et écuries, attenant par derrière au jardin des Capucins. C'est là que les religieux de cette somptueuse abbaye, dont tout le monde a contemplé et admiré les ruines grandioses, allaient loger lors de leur passage à Anvers. On sait que cette célèbre abbaye avait un château seigneurial et de grandes propriétés à Schooten. Le Refuge fut vendu, comme bien national, à la fin du siècle dernier.

6° *Le couvent des Capucins.* — Ces religieux, appartenant à un ordre de Frères-Mineurs réformés, arrivèrent à Anvers, l'année même de la reddition de la ville. Alexandre Farnèse, leur puissant protecteur, leur acheta, par l'intermédiaire de Philippe Veusels, conseiller de Brabant, au prix de 13,000 florins, une grande maison avec jardin, occupant tout l'espace compris entre le Marché-aux-Chevaux, le rempart, le canal de l'Amidon et la ruelle Ulrichs ou Donderichs, (aujourd'hui la ruelle des Mouches). Ils y bâtirent un couvent et une église ; celle-ci fut consacrée, en 1589, par Torrentius, évêque d'Anvers. Aussitôt après leur arrivée, les Capucins, conjointement avec les Jésuites, commencèrent à prêcher avec zèle dans les églises de la ville où, comme on sait, la religion catholique avait été complètement interdite pendant plusieurs années.

« Ces religieux, dit M. Gens, se distinguèrent par la conversion d'un grand nombre de Protestants. Les circonstances favorisaient leur zèle pieux. Parmi les Réformés, beaucoup avaient cédé à l'entraînement, à l'attrait de la nouveauté, à la contagion de l'exemple, plutôt qu'à une conviction sincère. Du temps de Marie de Hongrie et de Marguerite de Parme, les placards féroces de Charles-Quint, la terreur inspirée par l'inquisition d'Espagne, avaient rendu le catholicisme odieux en le rendant solidaire de la politique, aux yeux d'un peuple idolâtre de sa liberté. Le protestantisme alors semblait lui offrir l'unique asile où cette liberté pût se réfugier. Maintenant, les rôles étaient changés : à l'idée du protestantisme se rattachait tout ce dont on était las : les troubles, la guerre civile, l'anarchie, une intolérance égale à celle qui avait servi de prétexte à la révolte, la stagnation du commerce, le blocus et la famine. L'idée du catholicisme, au contraire, apparaissait aux esprits désabusés comme un port de salut, comme le retour à l'ordre, à l'antique liberté communale, à la paix qui devait ramener la prospérité commerciale. La Réforme, avec les illusions politiques qu'elle avait engendrées, n'avait été, en définitive, pour les Anversois, qu'une source d'amères déceptions. Ainsi s'explique la réaction qui s'opéra en faveur de l'ancien culte. Joignez-y la force des souvenirs d'enfance et des traditions de famille, si vivaces dans les cœurs, et qui rattachaient tous les Belges à la religion catholique. »

En 1586, les Capucins renouvelèrent, à l'exemple de ce qui s'était fait au XIIIe siècle en Italie et en Allemagne, où l'on avait dû les défendre, les processions des Frères-Flagellants. Comme ils n'avaient pas encore leur église, les Jésuites leur accordèrent pour cette cérémonie la chapelle de leur établissement. Voici comment Papebrochius, dans ses *Annales Antverpienses*, décrit cette singulière exhibition, qui eut lieu pendant la semaine sainte. En avant marchait un père Jésuite revêtu d'un sac ou cilice, portant une grande croix en bois ; suivaient des chanteurs, aussi revêtus de cilices, entonnant des psaumes en chant Grégorien ; puis venait, dans

un ordre parfait, une troupe composée de soixante-cinq flagellants, dont la plupart étaient des matelots italiens, très-dévoués aux Capucins parce que cet ordre était d'origine italienne. Tous étaient revêtus de sacs, avaient la tête couverte, et se donnaient la discipline jusqu'au sang ; au milieu marchait le Gardien des Capucins ; il portait sur ses épaules une grande croix en bois et avait au cou une grosse corde que tirait un laïc marchant devant lui. De chaque côté se trouvait un capucin portant des crânes et des ossements humains, s'écriant : Miséricorde et Pénitence ! Après suivait une foule innombrable. Le cortége se rendit à la Grand'Place, et de là, au Steen, où on alla prendre un malfaiteur condamné à la potence, à qui Farnèse avait fait grâce en vue de la procession. Ce malfaiteur, habillé de linge blanc et couronné de lauriers, prit place au cortége, derrière la croix. Alors la procession retourna à la chapelle des Jésuites, où l'on poussa, devant le Saint-Sépulcre, trois fois le cri de : Miséricorde ! et où la cérémonie se clôtura par des chants avec accompagnement de musique. Le chapitre de la Cathédrale, comme de juste, défendit, bientôt après, le renouvellement de processions semblables, qui eussent été évidemment mieux appropriées aux représentations des anciennes Confréries de la Passion.

Après une existence bi-séculaire, la communauté des Capucins fut supprimée ; leur expulsion par Dargonne eut lieu le 17 janvier 1797. L'enclos du couvent, comprenant l'église, le jardin, le réfectoire, le cloître, fut adjugé, le 4 décembre de la même année, au prix de 320,000 fr., à Joseph De Roy, négociant à Bruxelles, qui en fit la revente, le 29 août suivant, à la maison de commerce Doyen Durieux et Ce, de Paris, pour 1,000 livres tournois (environ 1,000 fr.). L'église fut rouverte le 11 avril 1802, MM. De Wael, Van Strydonck, Segers et Van Setter, l'ayant prise à bail, à raison de 350 fr. par an ; en 1803, le 31 juillet, elle fut reconnue comme succursale de l'église Saint-Jacques, sous l'invocation de Saint-Antoine de Padoue ; le 5 septembre, elle fut louée, avec tout l'enclos de l'ancien couvent, à M. Werbrouck, maire d'Anvers,

pour trois, six ou neuf ans, à raison de 2,540 fr. ; le 30 septembre, ce dernier fit la cession de son bail à la fabrique de l'église ; enfin en 1810, une association de personnes pieuses se rendit acquéreur, pour 73,000 fr., de l'ensemble de la propriété, dont elle revendit une partie.

L'église Saint-Antoine qui, sous le rapport architectural, n'a rien de remarquable, possède plusieurs excellents tableaux de Rubens, Jordaens, Van Dyck, Zegers, Cossiers, une belle statue par Quellin, un magnifique Christ sculpté en ivoire, des peintures murales par Lagye. Cette église est aujourd'hui entièrement indépendante de celle de Saint-Jacques et forme une paroisse de laquelle ressort la chapelle Sainte-Anne, rue de l'Empereur.

7° *Les Apostolines* (n° 109). — Cet ordre avait plusieurs maisons à Anvers ; en 1689, quelques-unes des religieuses s'établirent dans la grande maison, Marché-aux-Chevaux, n° 78, (aujourd'hui l'hôtel Königs, à côté de l'hospice Marie), où elles séjournèrent jusqu'en 1797, quand la révolution vint les chasser de leur asile. Les Apostolines habitèrent alors pendant quelques années l'hospice Almaras ; en 1803, elles firent l'achat de la partie du couvent des Capucins, située à front du rempart, où elles construisirent, en 1837, une petite chapelle. Cette communauté se voue à l'enseignement. Dans la maison n° 78 on voit encore le chœur de l'ancienne chapelle.

8° *L'hospice Marie.* — Cet hospice, que dirigent des Sœurs de Charité, dites du Sacré-Cœur de Marie, fut fondé en 1824, par la Société de Charité chrétienne, laquelle, comme on sait, a pour but de procurer à des malades incurables, à des vieillards indigents, le soulagement et l'assistance qu'exige leur infortune. La vaste maison sise Marché-aux-Chevaux, n° 80, et dont les jardins et les bâtiments s'étendent jusqu'à la rue Rouge, donne asile à cent-soixante femmes, âgées et infirmes ; elle fut reconstruite en grande partie, en 1844, et on y ajouta alors une belle chapelle. Cette société, dont les frais sont couverts par des souscriptions annuelles et des dons, est régie par une commission choisie dans son sein ; ses

statuts ont été approuvés par arrêté royal du 7 mars 1824.

9° *Les Colettines ou Pauvres-Claires.* — Ces religieuses occupent, depuis 1834, un bâtiment situé ruelle des Mouches, dépendant de l'ancien couvent des Capucins.

Avant de quitter le Marché-aux-Chevaux, il nous reste à consacrer quelques lignes de souvenir à la porte Rouge, démolie en 1868, c'est-à-dire, la dernière de toutes, et dont on chercherait vainement l'emplacement aujourd'hui. « La première porte Rouge, dit un écrivain, construite entre les années 1313 et 1315, consistait en un donjon très-élevé, surmonté de quatre tourelles à ses angles et d'une cinquième en saillie, à son sommet, servant de vigie ou d'observatoire. Elle était précédée, extérieurement, d'un pont à parapets crénelés, dont l'entrée était défendue par deux petites tours, également surmontées de créneaux. Cette pittoresque construction ne fut démolie qu'en 1818. Sous l'empire français, le donjon avait servi de prison pour les déserteurs. » Cette première porte se trouvait dans l'axe même du Marché-aux-Chevaux ; la seconde, celle qui vient d'être détruite, fut bâtie vers l'année 1550, à côté de la première ; elle faisait face à la rue Rouge.

En fait de souvenirs historiques se rattachant à cette porte nous mentionnerons : la réception solennelle du prince d'Orange, le 18 septembre 1577, par le seigneur de Liedekerke, accompagné des capitaines des milices bourgeoises et des marchands hanséates, montés sur des chevaux richement caparaçonnés ; le 5 mai 1814, à cinq heures du matin, l'armée anglaise faisait son entrée par la porte Rouge ; le 26 octobre 1830, les volontaires s'en emparèrent ; le lendemain, jour du bombardement, des milliers de personnes s'enfuyaient affolées et dans le plus grand désordre par cette porte, pour se disperser dans les campagnes environnantes et y chercher un abri.

Mais le souvenir le plus intéressant se rapportant à la porte Rouge est la réception solennelle faite, le 26 août 1570, à la « belle damoiselle » Anne d'Autriche, fille aînée

de l'empereur Maximilien et fiancée de son neveu, Philippe II, roi d'Espagne. Un chroniqueur contemporain nous en a laissé le récit, qui donne une juste idée des solennités publiques de cette époque.

La princesse Anne fit son entrée, vers le soir, par la porte Rouge, accompagnée d'un brillant cortége de dames et de seigneurs allemands et espagnols, du duc d'Albe et de ses deux fils, de trois chevaliers de la Toison d'Or (Berlaymont, Van Meeghem et le duc d'Arschot), du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, etc. Le cortége était ouvert et fermé par des compagnies de soldats du duc d'Albe, appartenant aux justaucorps rouges et aux justaucorps bleus, tous à cheval et armés de mousquets. Arrivée à la porte, la princesse y fut reçue par une longue procession d'ecclésiastiques, revêtus de chapes ruisselantes d'or et d'argent, ainsi que par les magistrats d'Anvers. Les membres des six gildes de tireurs étaient échelonnés sur deux rangs, depuis la porte jusqu'à la rue Porte-aux-Vaches, portant des torches allumées. La princesse, qui était d'une beauté ravissante, fit alors son entrée en ville, montée sur une haquenée gris-pommelée, couverte d'une housse de drap d'or ornée de broderies magnifiques, et d'une selle entièrement dorée ; au-dessus de sa tête on portait un baldaquin de brocart.

Toutes les rues étaient splendidement décorées. A la chapelle Saint-Eloi, la ville avait fait dresser une estrade, où étaient assises un grand nombre de jeunes filles, richement habillées, ayant à leur tête la Vierge d'Anvers ; celle-ci présenta à la princesse un chapeau de roses et une branche de laurier. Au pont de la Porte-aux-Vaches, les marchands lucquois avaient érigé un château-fort, surmonté d'un géant ; au Marché-au-Lait se trouvait un char avec la Vierge d'Anvers et un essaim de jeunes filles ; au Grand-Marché stationnaient la Baleine avec Neptune, dieu de la mer, lançant des jets d'eau, le géant Antigon ayant une torche allumée à la main, les petits géants, aussi avec des flambeaux allumés, les gildes, les corps des métiers, les chambres de rhétorique, qui avaient dressé de magnifiques estrades devant le local de leurs séances

et qui reçurent la princesse au son des trompettes et au bruit des tambours. Le cortége passa devant l'Hôtel-de-Ville, traversa le Pont-de-Fer, où se trouvait l'Éléphant de la cavalcade, et entra à la Cathédrale, où l'évêque d'Anvers, Sonnius, vint féliciter la princesse. Celle-ci se rendit ensuite à la place de Meir, où un logement lui avait été préparé dans la maison de Jeronimo del Rio ; près de cette maison, deux arcs-de-triomphe avaient été érigés, l'un par les négociants de Gênes, l'autre par ceux de la Hanse. La princesse fut reçue en cet endroit au son des fanfares, et quand elle fut entrée dans son hôtel, les soldats espagnols déchargèrent leurs mousquets. Plus tard, dans la soirée, les gildes, les chambres de rhétorique, les nations, les sections, les églises, les couvents firent de brillantes illuminations avec des flambeaux, des lanternes et des tonnes de poix ; les tours de Notre-Dame, de Saint-Jacques et d'autres églises étaient brillamment éclairées. Ces illuminations se répétèrent pendant les trois nuits suivantes. Le Facteur de Portugal fit distribuer au peuple huit tonneaux de vin.

Le lendemain, dimanche, la princesse, dans un costume magnifique, se rendit à la Cathédrale avec toute sa suite, les fils du duc d'Albe, les chevaliers de la Toison d'Or et leurs jeunes demoiselles, dont plusieurs étaient assises sur des chevaux recouverts d'une selle en argent massif. A l'église, Anne d'Autriche prit place, avec ses deux petits frères, sous un dais ou baldaquin en damas rouge ; l'évêque célébra la messe avec grande solennité, et, après la messe, accorda à tous les assistants quarante jours d'indulgence. Le même jour, après midi, la princesse avec sa suite alla voir la citadelle, où elle fut saluée par de nombreuses salves d'artillerie. Les soldats espagnols étaient rangés à l'Esplanade ; un grand nombre portaient des cuirasses blanches. Le duc d'Albe fit les honneurs de la citadelle à sa future souveraine. Le 28 août, dans l'après-midi, elle se transporta dans la Nouvelle-Ville, examina la Maison Hanséatique et les autres travaux nouvellement exécutés, après quoi elle se rendit au *Werf*, où tous les navires la saluèrent par des décharges

d'artillerie. En retournant, elle passa devant le *Steen*, où les détenus, qui s'étaient mis devant le grillage, demandèrent grâce et miséricorde ; elle fit donner six thalers à chacun et promit d'en faire délivrer quelques-uns.

Pendant son séjour à Anvers, Anne d'Autriche reçut de plusieurs villes, ainsi que des marchands des diverses nations, de magnifiques présents. Anvers lui donna deux tonnes d'or (200,000 fl., somme importante pour cette époque) ; les Italiens lui firent don de deux pièces de drap d'or ; d'autres personnes, d'une aiguière avec bassin entièrement en or ; les habitants d'Utrecht, d'un immense bœuf rouge de Bohême, qui avait été acheté pour 350 florins. Ce bœuf fut ensuite acquis par un boucher d'Anvers et exposé à la curiosité du public, à l'hôtel du Lion Rouge (*Cammerstrate*). Jamais on n'avait vu rien de pareil ; le monstrueux animal pesait 3,200 livres.

Le dimanche 10 septembre, il y eut une procession générale, afin de demander au ciel un heureux voyage pour la fiancée de Philippe II ; le 25 du même mois, elle partit avec une escorte de trois cents grands navires ; le dimanche 1er octobre, il y eut une nouvelle procession à l'église Notre-Dame, ainsi que dans les autres églises et couvents, toujours aux mêmes intentions ; enfin, le 4 octobre, la princesse arriva saine et sauve en Espagne.

Le séjour d'Anne d'Autriche à Anvers eut au moins l'avant tage de faire un instant diversion aux affreuses exécutions pour cause d'hérésie, qui, depuis l'arrivée du féroce duc d'Albe, ensanglantaient quotidiennement nos places publiques.

Marché-aux-Porcs, Rues des Marteaux et de la Couronne, Poids-Public, Rues de la Corne, de la Lunette et du Navet.

Nous désignons uniquement pour mémoire les trois premiers endroits, qui tirent respectivement leur nom d'un marché qui s'y tenait anciennement, et de deux enseignes : *de Drij Hamerkens* et *de Kroon*.

Le vaste bâtiment rectangulaire, qui occupe le milieu de la place du Poids Public, était autrefois le Poids de la ville, destiné au pesage des grosses marchandises ; il fut construit par Gilbert Van Schoonbeke. A cette fin, il avait acquis du Magistrat, en 1546, un vaste édifice avec grandes cours, appelé *den Eeckhof*, qui servait à l'emmagasinage des matériaux et du mobilier de la ville, des objets de la cavalcade ainsi que des canons et autres instruments de guerre. Cet *Eeckhof* était ainsi nommé d'un ancien manoir féodal de la noble famille Van den Eechove, lequel s'était trouvé sur son emplacement ; au temps de Louis de Male, vers 1358, ce manoir fut l'objet, rapporte-t-on, d'une vive attaque, mais le chevalier Guillaume Van den Eechove s'y défendit vaillamment pendant plusieurs jours, à la tête d'une centaine de ses amis et vassaux. A part ce bâtiment, Van Schoonbeke s'était rendu propriétaire d'un grand nombre d'immeubles avoisinant le *Eeckhof*, de manière à disposer d'une superficie de 261 verges. Il nivela toutes les constructions, bâtit le nouveau Poids au point le plus central, et ouvrit autour de cet édifice trois rues nouvelles qu'il nomma rues du Nord, de l'Est et de l'Ouest, et qui dans la suite devinrent les rues de la Corne, de la Lunette et du Navet, d'après trois enseignes ; au midi, une quatrième issue conduisait vers l'église des Récollets.

En suite d'un arrangement, la ville s'était réservé la propriété de cet édifice, moyennant une rente perpétuelle de 200 florins, constituée au profit de Van Schoonbeke et transmissible à ses héritiers.

Le nouveau Poids de la ville fut inauguré, le 12 mars 1548, par les marchands hanséates, qui y firent peser une partie de lin. On sait que toutes les grosses marchandises devaient être présentées au Poids et payaient de ce chef l'impôt dit *Waghetol*.

Aux étages de cet édifice se trouvaient plusieurs salles richement décorées. Vers le milieu du XVI[e] siècle, époque où la ville avait une population de plus de 100,000 âmes et où la prospérité du commerce et de l'industrie avait

amené partout l'aisance et le bien-être, les fêtes de noces se célébraient ici avec un luxe incroyable. Comme on invitait à ces brillantes solennités un grand nombre de personnes, peu de maisons bourgeoises étaient assez spacieuses pour la circonstance ; aussi beaucoup de particuliers avaient-ils construit à cette fin, dans leur maison, de vastes et belles salles qu'ils louaient à des prix très-élevés. Pareille salle existait dans la Maison des Bouchers. Van Schoonbeke, sur la demande de la ville, aménagea également de grandes salles au Poids, pour être louées aux particuliers qui voulaient donner de brillantes fêtes. De cette manière, une bonne source de revenus était assurée à cet établissement. Sous l'Empire et sous le roi Guillaume, ces salles servirent pour les séances du tribunal civil.

En 1819, l'administration de la ville vendit l'ancien Poids Public, qui se trouvait sans destination ; à partir de cette époque, cet édifice a servi de magasin.

Rues du Nord, Mutsaert et des Dominicaines.

La rue du Nord, dont la dénomination date à peine d'une quinzaine d'années, s'appelait auparavant *Achterstraet*, nom sous lequel on la trouve déjà dans des documents antérieurs à l'année 1400 ; elle coupe à angle droit la rue Mutsaert et vient aboutir à la rue des Dominicaines.

La rue Mutsaert, dont le nom a été sottement traduit par rue du Fagot, fut ainsi appelée de la famille Mutsaert, dont la maison fut démolie lorsque cette voie publique fut percée vers 1490 : dans les anciens écrits elle porte assez généralement le nom de *lange Minnebroers strate.*

Dans cette rue se trouve, au n° 24, un hospice, dit des *Sept-Douleurs de Marie*, qui y fut fondé, en 1505, par Marie Feys, pour sept femmes indigentes, « bourgeoises honorables et vertueuses de cette ville, ne recevant aucun secours de la Table du Saint-Esprit, et libres de toutes dettes. » Les chanoines de Notre-Dame nommaient la personne chargée de faire les admissions. A cet hospice était adjointe une

chapelle dite des *Sept-Douleurs*, qui fut vendue, comme bien domanial, le 18 mai 1799, au prix de 10,000 francs, au sieur Lambrechts, fils, d'Anvers, qui la fit démolir. Mentionnons encore dans cette rue la maison n° 30, en face du jardin du Musée, appartenant en 1750 au chevalier Schokaert, conseiller d'État et chancelier de Brabant, laquelle se distingue, tant par sa belle porte d'entrée que par son élégante et gracieuse fenêtre du grenier, où la plus grande richesse a été déployée dans l'ornementation. Cet hôtel, qui date de la fin du XVII[e] siècle, quand il fut élevé par la famille Van den Kerckhoven, est d'autant plus remarquable, qu'il n'existe plus à Anvers que de très-rares spécimens de ce genre de constructions. « A cette époque, dit M. Schayes, les façades des hôtels étaient généralement du style le plus simple et ne présentaient que deux ou trois rangs de fenêtres rectangulaires et à croisillons ; les portes d'entrée, souvent encadrées de colonnes ou de pilastres et surmontées de balcons en pierre, étaient presque toujours cintrées, et à doubles battants enrichis de sculptures. Ces hôtels se terminaient rarement en pignon et les fenêtres des greniers y étaient parfois décorées avec beaucoup de luxe. » Plus loin, dans la même rue, se trouve le vaste hôtel de M. Nottebohm et, à côté de cet hôtel, le joli Muséum que cet ami des beaux-arts fit construire, en 1868, pour y déposer ses belles collections de tableaux.

La rue des Dominicaines s'appelait d'abord *Firmerystraetken*, d'après l'infirmerie située au Klapdorp, sur les terrains de laquelle elle fut ouverte vers 1550, et dont nous avons parlé ; elle prit son autre nom des Dominicaines qui étaient venues s'y établir en 1623, et c'est alors aussi, sans doute, que fut supprimé un passage sis dans le prolongement de la courte rue du Navet, lequel faisait communiquer cet endroit avec le canal des Récollets.

Ces religieuses, faisant partie d'une communauté établie à Tamise, avaient été envoyées en 1621, à Anvers, pour y chercher une retraite pendant la guerre qui allait recommencer entre le roi d'Espagne et les États de Hollande.

Elles occupèrent d'abord une grande maison, nommée *den Dom van Keulen,* rue Mutsaert, près du couvent des Récollets, où elles donnèrent l'instruction à de petites filles. Peu après, le chevalier Antoine Van Berchem étant mort, elles achetèrent, le 5 mai 1623, une partie du vaste hôtel qu'il habitait Canal des Récollets (n° 11), dont les bâtiments s'étendaient jusqu'au *Firmerystraetken*, et s'y établirent le 6 septembre suivant. En 1626, elles se soumirent au régime de la clôture la plus stricte ; peu de temps auparavant, leur chapelle avait été consacrée sous l'invocation de sainte Catherine de Sienne. Antoine Van Dyck peignit pour l'autel de cet oratoire un tableau représentant le Christ en Croix entre sainte Catherine du Sienne et saint Dominique. Il avait fait don de cette toile en souvenir et pour le repos de l'ame de son père, comme l'indique une inscription placée sur un rocher, au pied de la croix.

Les Dominicaines, dont l'histoire ne présente aucune particularité, furent expulsées de leur convent, sur l'ordre de Joseph II, en mars 1783 ; meubles, tableaux, ornements d'église, tout fut vendu ; il en fut de même du couvent, dont l'adjudication eut lieu le 2 janvier 1787 ; sur son emplacement ont été bâties récemment plusieurs belles habitations particulières.

Le célèbre et magnifique tableau de Van Dyck fut exposé en vente, le 4 Septembre 1788. à l'église du convent supprimé des Lorrainoises, au grand Sablon, à Bruxelles, et adjugé au prix de 6,000 fl. P. B. ; en 1794, il décorait la sacristie de l'église Saint-Paul, d'où il fut transféré en France. Il fait aujourd'hui partie de notre Musée.

Canal et rue des Récollets, Place du Musée.

1° *Canal des Récollets.* — Le canal de ce nom formait le fossé de la première enceinte fortifiée ; il traversait le milieu de la rue actuelle. On le désignait autrefois sous plusieurs noms différents, tels que : *Vlamincsvest, Vlamincs-*

strate, Voldersvest. Ce dernier nom lui venait des foulons qui habitaient généralement aux environs de ce fossé. On sait que l'industrie des tisserands de drap et des foulons avait une grande importance à Anvers, dès le XIVe siècle. Le nom actuel de la rue ne date que de l'époque de la fermeture du canal. Cette fermeture fut ordonnée par une décision du collége échevinal, en date du 18 août 1661, décrétant en même temps le voûtement du canal au Sucre, à charge, par les propriétaires riverains, de contribuer pour deux tiers dans la dépense. Malheureusement, les travaux de voûtement se bornèrent à ces deux canaux et l'on eut bientôt sujet de s'en repentir, car les miasmes que répandaient les canaux restés ouverts firent éclater dans notre ville, dix-sept ans après (1678), une terrible épidémie connue sous le nom de *Haestige ziekte* ou de *Antwerpsche ziekte,* qui ne sévit nulle part ailleurs qu'à Anvers. Les historiens racontent que, pendant les trois mois qu'elle régna, douze cents maisons furent dépeuplées, ce qui suppose une mortalité de six mille personnes ; que le fléau frappait indifféremment les riches et les pauvres, la jeunesse et la vieillesse, les hommes et les femmes ; que l'évêque d'Anvers, Aubert Van den Eede, succomba le 6 novembre, soit moins d'une année après son installation, et que douze Jésuites, vingt-six Frères-Prêcheurs et un grand nombre de Récollets tombèrent victimes de leur dévouement.

La partie du Canal des Récollets avoisinant le Kipdorp portait encore, il y a vingt ans, le nom de Détroit-de-Gibraltar, à cause de l'étroitesse du passage en cet endroit ; toute une rangée de maisons y fut démolie dans le cours de 1852. Aujourd'hui cette rue est une des plus belles de la ville ; il est à regretter seulement qu'un bâtiment faisant saillie vienne rompre l'harmonie du coup-d'œil et briser la ligne de perspective vers le port.

2° *Rue des Récollets*. — Près de l'entrée de cette rue était jadis un pont de pierre, bâti sur le canal, lequel s'appelait d'abord *Pottenbrug,* et plus tard, *Bruerkens brug* (Pont des Petits-Frères). Ce dernier nom provenait du voisinage du couvent des Récollets, fondé en 1450 ; de même, la rue des

Récollets, qui conduisait à ce couvent, s'appelait vulgairement *Bruerkens strate.* Il ne s'y rattache aucun souvenir historique.

3° *Place du Musée.* — La place du Musée est de création toute récente ; jusque vers 1842, son emplacement était occupé par une vaste raffinerie, dont la ville fit l'acquisition au prix de 85,000 fr. En 1856, elle fut décorée de la statue d'Antoine Van Dyck, œuvre de Léonard De Cuyper, qui en fait avait don à l'administration communale.

Le Musée et les bâtiments de l'Académie furent construits sur les terrains occupés auparavant par l'église et le couvent des Récollets.

Les Récollets ou Frères-Mineurs, de l'ordre de Saint-François d'Assise, furent appelés à Anvers, en 1446, par le Magistrat, qui leur accorda une maison au Kauwenberg ; mais, à cause de certaines circonstances de voisinage, dont nous parlerons ailleurs, ils obtinrent, trois ans après, sur la demande qu'ils en firent, un vaste champ nommé *het Raemvelt.* Comme ce terrain n'était pas encore assez spacieux, ils achetèrent, de Gérard Busschere et d'autres, plusieurs propriétés contiguës et reçurent en outre, de quelques pieuses dames, d'autres terrains attenants. Sur cet immense emplacement, ils construisirent les bâtiments du couvent, où ils s'installèrent en 1450. L'église fut en partie achevée et put être consacrée l'année suivante, grâce aux libéralités qui arrivaient de tous côtés dans ces temps de foi ardente, grâce aussi à l'intervention de Philippe-le-Bon, qui, en sa qualité d'Archifondateur du couvent, comme il se donnait le titre, avait pris ces religieux sous sa haute protection et avait demandé qu'ils fussent exempts de toutes charges et de tous impôts.

Le concordat que les Frères-Mineurs avaient dû signer, en 1448, avec le chapitre de Notre-Dame, donna lieu à de nombreux différends et, en 1459, la querelle s'était envenimée à tel point que le Gardien lança, du haut de la chaire, de violentes invectives contre les chanoines. Mal lui en prit, car en vertu d'une sentence arbitrale, il fut condamné, ainsi que trois frères, à venir implorer à genoux son pardon du chapitre.

Enfin, en 1496, de nouveaux différends surgirent qui ne furent aplanis que sept ans après.

Quand la Réforme envahit Anvers, les réligieux défendirent avec un zèle exemplaire l'ancienne foi catholique menacée et s'attirèrent la haine violente des sectaires. En septembre 1566, la populace menaça d'assaillir le couvent, que les milices bourgeoises durent protéger ; le 16 février 1567, elle mit le feu à l'église et au couvent, qui eurent considérablement à souffrir ; en 1578, les religieux, ayant refusé de prêter le serment de haine contre Philippe II, furent expulsés et ne rentrèrent dans leur monastère que sept ans après. Depuis lors, ils vécurent en paix jusqu'au 17 janvier 1797, quand ils furent expulsés de nouveau. Le couvent avait existé quatre cent-cinquante ans et comptait, au moment de sa suppression, trente-sept prêtres, six théologiens et quinze frères laïcs.

L'église, qui était très-vaste, n'avait rien de remarquable sous le rapport de l'architecture, mais, quant à sa décoration intérieure, elle était un véritable musée. Ainsi, on y voyait cinq œuvres de Rubens : d'abord, le *Christ au Calvaire*, don de Nicolas Rockox, lequel ornait le maître-autel de marbre que ce dernier avait fait bâtir ; le *Couronnement de la sainte Vierge* ; le *Christ en Croix*, don de Corneille De Winter ; ensuite, un triptyque où l'on voit sur les volets les portraits de Nicolas Rockox et de sa femme Adrienne Perez, lequel surmontait le monument funéraire de l'illustre bourgmestre d'Anvers, l'intime ami de Rubens : la *Descente de Croix*; la *Communion de saint François d'Assise*, toile magnifique qui coûta 750 fl. et fut donnée par Gaspard Charles ; enfin, il s'y trouvait douze sujets tirés de la vie de saint François, par Martin De Vos, des tableaux d'Adrien Key, Jean Van den Hoecke, Pennemaeckers, P. H. Francken, etc. Tous, excepté le second, sont aujourd'hui conservés au Musée.

L'église et le cimetière furent le lieu de sépulture d'un grand nombre de personnes appartenant aux premières familles d'Anvers, et l'on y voyait plusieurs beaux mausolées. Le 5 Janvier 1574, on y conduisait les dépouilles mortelles de don Juan de Mendoza qui avait été assassiné, deux jours

auparavant, dans une rue de la ville. Ce Maëstro del Campo espagnol était tristement célèbre par l'affreux pillage de Valenciennes, qu'il laissa effectuer en 1572.

Le monastère des Récollets, qui avait été déclaré bien national, était resté inoccupé jusqu'en 1808 ; à cette époque, la Municipalité avait commencé par utiliser l'église, en y plaçant des tableaux provenus des couvents, des gildes et des églises supprimés. Par un décret du 5 mai 1810, Napoléon fit don à la ville de l'église et d'une grande partie de l'ancien couvent, et lui accorda en même temps un subside de 30,000 fr., à charge de convertir l'église en Musée et les bâtiments claustraux en Académie des Beaux-Arts. Le Musée fut reconstruit en partie, de 1841 à 1843, d'après les plans de M. Bourla : l'avant-corps de l'édifice comprend, à l'extérieur, un péristyle grec, ayant quatre colonnes doriques cannelées supportant un fronton triangulaire ; à l'intérieur, un grand et beau vestibule d'un aspect grandiose, où prend naissance un escalier double qui conduit aux salles ; ce vestibule, grâce aux magnifiques peintures de M. De Keyser qui le décorent, est un vrai monument qui n'a peut-être pas son pareil. La grille, qui sépare le jardin de la voie publique, a dans sa partie centrale un petit pavillon, d'une construction légère mais peu remarquable, et dont l'étage supérieur est orné de colonnes ioniques.

Le Muséum d'Anvers, enrichi des tableaux enlevés aux églises et aux couvents par les Français et restitués en 1815, augmenté des magnifiques et précieuses collections de M. Florent Van Ertborn, ancien bourgmestre, et de Mme Van den Hecke, lesquelles lui échurent respectivement en 1840 et en 1859, complété par de nombreux achats, compte aujourd'hui parmi les plus remarquables dépôts artistiques de l'Europe. Malheureusement, son emplacement laisse beaucoup à désirer ; les salles, élevées à plus de dix mètres du sol, sont alternativement des serres chaudes et des glacières, où les tableaux se détériorent comme à plaisir ; ensuite, beaucoup de toiles sont exposées de telle manière qu'une lunette d'approche devient indispensable pour les distinguer.

Enfin, si un sinistre devait éclater dans ces locaux, bâtis entre deux rangées de maisons où s'exerce mainte industrie dangereuse, l'inaccessibilité de leurs abords rendrait les secours très-difficiles et les sauvetages, pour ainsi dire, complètement impossibles. Quoiqu'appartenant à la ville, les richesses artistiques du Musée n'en constituent pas moins, en fait, une propriété inaliénable et par là même nationale ; aussi le gouvernement belge, s'il avait bien compris ses devoirs, aurait-il dû depuis longtemps, au moyen de larges subsides, donner à Anvers les moyens d'ériger un Musée complètement isolé, plus digne des chefs-d'œuvre qu'il possède et mieux approprié à leur conservation.

Avec le Musée sont en corrélation intime les institutions suivantes :

1° *L'Académie royale des Beaux-Arts*. — Elle fut fondée dans les salles de la Bourse, situées au levant, par David Teniers et les doyens de la gilde de Saint-Luc, en vertu d'un octroi royal de Philippe IV, du 6 juillet 1663. Les salles furent inaugurées le 18 octobre 1664, fête de saint Luc ; elles ne pouvaient contenir tout au plus qu'une centaine d'élèves. On sait que jusqu'alors les jeunes peintres se formaient exclusivement dans les ateliers des francs-maîtres, et que c'est de là qu'est sortie cette brillante phalange d'artistes, qui portèrent jusqu'à un si haut point la réputation de l'École anversoise, par leur immense talent, varié et original, et non stéréotypé comme de nos jours, sur les leçons d'un seul et même professeur, formant parfois plusieurs générations d'après ses idées bonnes ou mauvaises. Le 17 novembre 1749, l'Académie, à la suite de difficultés sans cesse renaissantes avec la gilde de Saint-Luc, rompit les liens qui l'attachaient à cette célèbre corporation ; elle continua ses leçons artistiques pendant la Révolution française, fut dirigée de 1798 à 1827 par le digne Guillaume Herreyns, et fut transférée en 1811, dans les bâtiments du couvent des Récollets. Le roi Guillaume, par un arrêté du 13 avril 1817, accorda à l'Académie royale un subside de 4,000 florins par an et créa deux bourses de 1,200 florins en faveur des lauréats

aux concours triennaux. En 1827, Mathieu Van Brée succéda à Herreyns ; en 1840, l'État et la ville accordèrent chacun un subside annuel de 25,000 fr. ; en 1841, l'Académie fut complètement réorganisée et de 500 le nombre des élèves s'éleva à 900 ; six ans après, il atteignit le chiffre de 1300. En 1847, les concours pour le prix de Rome, qui n'avaient lieu que tous les trois ans, devinrent annuels ; en 1863, l'Académie royale fêtait splendidement l'anniversaire bi-séculaire de sa fondation. L'allocation annuelle que la ville lui accorde s'élève aujourd'hui à 40,000 fr. environ, et les diverses classes réunissent près de 1600 élèves.

2° *La Société pour l'encouragement des Beaux-Arts.* — La fondation de cette société, sous le titre de *Société des Amis des Arts,* date du 18 novembre 1788 ; la première exposition qu'elle organisa eut lieu à la Maison des Escrimeurs, le 1r septembre suivant ; quatre-vingt-huit tableaux s'y trouvèrent réunis. Pendant les mauvais jours du régime français, la société ne donna pas signe de vie ; en 1804, elle décida qu'il y aurait tous les deux ans une exposition ; la première eut lieu le 19 août à l'Hôtel-de-Ville. Mathieu Van Brée y fut proclamé lauréat pour la peinture. En 1813, on admit le principe des expositions triennales alternant avec celles de Gand et de Bruxelles. La belle salle rue de Vénus, construite en 1833, fut spécialement destinée à ces exhibitions artistiques.

3° *Le Musée des Académiciens.* — L'institution de ce musée date de 1853. L'installation du Corps académique eut lieu le 5 septembre ; il se compose des artistes les plus distingués de la Belgique et de l'étranger. Chaque membre effectif s'engage à fournir son portrait et une de ses œuvres au Musée. La ville accorde annuellement à cet établissement une subvention de 5,000 francs.

Rue de l'Amman.

Cette rue fut ouverte, par l'administration de la ville, sur un terrain de vingt-deux verges et demie, qu'elle avait

acquis de Pierre Cant, tisserand de drap, au prix d'une rente annuelle de quatre livres quatre escalins de gros de Brabant (acte échevinal du 11 octobre 1502). Il est à supposer que l'une des premières maisons y aura été bâtie par l'Amman en fonctions, qui était Gérard Van den Werve, et que de cette circonstance elle a tiré son nom.

L'administration communale, pendant plusieurs siècles, se composait de l'Ecoutête, de l'Amman, des Echevins, des Bourgmestres et des Receveurs.

L'Ecoutête était nommé directement par le souverain, dont il était le représentant dans tout le marquisat. Il avait le titre de Margrave du pays de Ryen, l'un des quartiers du marquisat. Il assistait les bourgmestres et les échevins dans la confection des statuts et des ordonnances, en faisait la publication, revêtait de son sceau certaines ordonnances des corps des métiers. Mais sa fonction principale consistait à faire arrêter les criminels, à les traduire au *Vierschare* et à faire exécuter les jugements. Il avait pour l'assister trois sortes d'employés : les Massiers (*Kolfdragers*) et la Petite-Verge qui l'assistaient dans l'exécution des jugements, les Hallebardiers qui formaient sa garde particulière.

L'Amman (*Ambtman*, d'où par corruption *Amman*), nommé également par le souverain, avait dans ses attributions les affaires civiles. Il faisait les citations dans les divers quartiers du marquisat, assistait aux séances du *Vierschare*, faisait des réquisitoires, exécutait les jugements, saisissait les meubles et mettait sous sequestre les immeubles. Les fonctionnaires subalternes qu'il avait sous ses ordres étaient : la Grande-Verge, qui citait les parties et notifiait les jugements ; le Fripier, qui vendait publiquement les meubles saisis, et enfin les Garnisaires (*knuivers* ou *kluivers*) qui gardaient les objets saisis jusqu'au moment de la vente.

Les Echevins, au nombre de dix-huit à partir de 1556, exerçaient en même temps les fonctions administratives et judiciaires ; ils siégeaient à la maison communale pour l'exercice des premières, au *Vierschare* pour l'exercice des secondes.

Le Magistrat se renouvelait par moitié tous les ans, le 30 novembre, jour de la Saint-André. Le prince déléguait deux commissaires et le chancelier de Brabant, qui procédaient au renouvellement. Parmi les échevins en fonctions, ils en prenaient neuf, qui étaient maintenus pour une année ; neuf autres étaient nommés sur une liste double, présentée par le collége échevinal et par les chefs des treize sections. Les dix-huit échevins se constituaient immédiatement, nommaient, *parmi* les neuf membres restés en fonctions, le bourgmestre appelé *Binnen-Burgemeester*, et, *en dehors* du conseil, parmi les bourgeois les plus notables, le bourgmestre appelé *Buiten-Burgemeester*. Ce dernier était le premier en dignité.

Les délégués du prince nommaient ensuite douze Conseillers, dont un appartenant à chacun des douze principaux corps de métiers ; ces élus formaient le Conseil du Lundi. Avant d'entrer en séance, les membres assistaient à la messe qui se disait dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville ; le conseil délibérait ensuite sur des objets d'intérêt général, mais ne pouvait prendre aucune décision.

Pour les affaires de grande importance, comme l'établissement de nouvelles impositions, les subsides à accorder au prince quand il entreprenait une guerre, etc., on convoquait le Large-Conseil. Cette assemblée comprenait quatre catégories de membres : 1° le collége échevinal, les deux trésoriers et le receveur, en tout vingt-deux personnes ; 2° les anciens bourgmestres et échevins servant dans la magistrature inférieure ; 3° la bourgeoisie des treize sections, représentée par ses vingt-six capitaines ou quartiniers et par les quatre préfets (*hoofdmannen*) de la ville ; 4° les vingt-cinq métiers privilégiés, représentés chacun par ses deux doyens. Les trois premiers corps délibéraient à l'Hôtel-de-Ville ; quant aux métiers, ils ressortaient de trois chambres : neuf d'entre eux délibéraient dans la chambre des Bateliers, huit dans celle des Merciers et pareil nombre dans celle des Drapiers, soit en tout cinquante votants. Toute proposition devait être votée par les quatre corps d'état pour être admise.

Les recettes et les dépenses de la ville étaient faites par

deux trésoriers et un caissier. Le trésorier principal était nommé par les doyens des métiers, sur une liste de trois noms dressée par le Magistrat ; l'autre trésorier et le caissier ou receveur étaient nommés par le Magistrat sur des listes triples, dressées par les métiers. Le Magistrat choisissait, en outre : deux pensionnaires ou avocats, qui l'assistaient dans les affaires difficiles ou litigieuses ; quatre greffiers, pour les affaires de procédure ; quatre secrétaires ; le Conseil des halles, qui décidait des difficultés entre commerçants ; deux experts, pour constater l'état des denrées, etc. ; la Chambre des orphelins (*Weeskamer*), composée de quatre juges, dont deux anciens échevins ; la Chambre des *Peismakers* et son greffier ; les aumôniers ; les vingt-six chefs des sections et les quatre préfets ou chefs-hommes (*Hoofdmannen*) pour prêter assistance à ces derniers ; les deux doyens de chacun des métiers, sur une liste triple dressée par ces derniers ; les médecins et les chirurgiens des pauvres, etc.

Voilà, résumé le plus brièvement possible, les divers rouages qui composaient jadis l'administration communale d'Anvers. L'invasion française vint renverser toutes ces institutions, qui n'avaient été que peu ou point modifiées dans le cours des siècles.

Rue des Aveugles.

Cette rue fut ouverte au commencement du XVIe siècle ; comme elle était bordée d'un côté par les murs de clôture du couvent des Récollets, de l'autre par ceux de divers jardins, on l'appela la rue des Murs borgnes (*Blinde strate*). Si le traducteur officiel, qui ne voyait certes pas très-clair dans nos traditions locales, avait connu cette petite explication, une erreur de moins aurait été commise dans la traduction des noms de nos rues.

C'est dans cette rue que furent établis, le 28 janvier 1802, dans des bâtiments dépendant du couvent des Récollets, les Ateliers de charité qu'une décision recente vient de supprimer. C'est là aussi qu'a son siège le Bureau de bienfaisance,

dont l'existence date de 1796 et qui primitivement était une institution entièrement séparée de la précédente.

Dans les premiers temps de son établissement, le Bureau de bienfaisance ne possédait qu'un revenu très-minime : la loi du 22 février 1801 lui accorda les biens appartenant aux fondations charitables supprimées et qui étaient détenus par des particuliers. Cette même loi avait déclaré propriété des hospices, les biens nationaux celés ; mais un décret du premier Consul, du 26 août suivant, avait étendu cette faveur aux Bureaux de bienfaisance pour les biens qu'ils découvriraient. En 1803, les quêtes pour les pauvres furent reprises dans les églises ; en 1806, l'administration fut autorisée à prélever dix centimes par franc sur les cartes de théâtre et un autre impôt sur le produit des divertissements publics. La direction de cette institution, comme on sait, est confiée à cinq administrateurs, qui se renouvellent successivement d'année en année ; ils ont pour coopérateurs, dans les diverses sections, des personnes honorables qui distribuent les secours à domicile et qu'on appelle aumôniers ou visiteurs des pauvres.

Jusque vers le milieu du XVe siècle, les aumônes étaient recueillies et distribuées par les proviseurs des Tables du Saint-Esprit. Une Table était établie auprès de chaque église paroissiale. Cette même organisation existait dans presque toutes les grandes villes du pays.

En 1458, le Magistrat institua la Chambre des aumôniers, pour diriger la distribution des secours et gérer le patrimoine des pauvres de toute la ville ; toutefois, les Tables du Saint-Esprit continuèrent à fonctionner dans chaque église, mais leurs opérations furent limitées et réglées. Cette Chambre des aumôniers, dont le Bureau de bienfaisance est le continuateur, se composait de dix membres pris parmi les nobles et les principaux négociants, réunissant certaines conditions d'âge et d'état. Les membres restaient en fonctions cinq années ; il en sortait deux tous les ans. Les quatre élus en dernier lieu étaient les aumôniers proprement dits ; les six plus anciens constituaient la Chambre du Saint-Esprit. Diercxsens donne

de longs et curieux détails sur les modes de nomination, le serment que les élus devaient prêter, le banquet annuel qui avait lieu et les fonctions que chacun remplissait. Les aumôniers, de même que les personnes qui les assistaient, étaient exempts du service de la garde bourgeoise et jouissaient d'autres priviléges ; ils avaient à l'église Notre-Dame une salle pour leurs réunions et un autel, décoré d'un tableau de Bernard Van Orley, représentant le *Jugement dernier*, pour les services religieux.

Par un décret de Charles-Quint, du 15 novembre 1540, tous les grands et petits hospices, toutes les fondations charitables, etc., furent placés sous la direction des aumôniers.

Cet état de choses se maintint jusqu'en 1779, quand un arrêté du Magistrat, en date du 9 août, vint apporter quelques modifications dans l'ancienne organisation. Les aumôniers furent déchargés du service de la bienfaisance à domicile et dans les prisons, pour ne conserver que la direction des grands et des petits hospices. La bienfaisance à domicile fut confiée à un trésorier-président et à trois classes de commissaires : des commissaires-quêteurs, des commissaires-visiteurs et des commissaires-distributeurs. Le trésorier-président était à la nomination du Magistrat et devait prêter serment entre les mains du bourgmestre ; les divers commissaires étaient pris parmi les chanoines, les membres du Magistrat et les notables de la ville. Pour le service des diverses classes de commissaires, la ville était divisée en trente-deux quartiers, comprenant chacun une agglomération de quelques rues et impasses ; chaque quartier avait une désignation spéciale et était desservi par deux commissaires des différentes classes, dont un laïc et un ecclésiastique. Cette organisation ne resta en vigueur que jusqu'à l'institution du Bureau de bienfaisance, mais le service des hôpitaux et des hospices resta confiée à une commission entièrement indépendante de ce dernier.

Le vaste enclos occupé par le Bureau de bienfaisance comprend une spacieuse chapelle, qui fut bâtie, de 1819 à 1822, au moyen de dons recueillis en ville ; c'est là qu'ont

lieu chaque semaine des instructions pour les pauvres adultes, après lesquelles les assistants reçoivent une légère aumône. Cette institution, connue sous le nom de *Catéchisme pour les adultes*, fut fondée en 1779, par Mgr. Wellens, 17e évêque d'Anvers, lequel affecta à cette fin un capital de 112,000 fl., qui, avec d'autres libéralités faites par des personnes charitables, s'élève aujourd'hui à 207,000 fl. Ces instructions religieuses se donnaient, jusqu'à l'invasion française, dans les chapelles des Tanneurs, des Bateliers, de l'hôpital Saint-Jacques, etc.

Dans ce même enclos encore, sont établis le Conservatoire de musique, fondé en 1867, par l'administration de la ville, l'École industrielle, ainsi que deux écoles communales.

Au n° 27, aujourd'hui reconstruit, a demeuré, de 1581 à 1592, un homme justement célèbre dans les annales néerlandaises, l'ingénieur Frederico Gianibelli, de Mantoue ; ce fut lui qui, pendant le siége d'Anvers par Alexandre Farnèse, disposa et arma le fameux brûlot *l'Espérance* lequel, dans la soirée du 4 avril 1585, alla détruire le pont construit sur l'Escaut par les Espagnols, à la hauteur de Calloo : cinq à huit cents soldats et officiers qui se trouvaient sur le pont, furent tués, brûlés ou noyés, et le prince de Parme lui même n'échappa à la mort que par une espèce de miracle.

Rue du Prince.

La rue du Prince (*Princestraet*, comme disent tous les anciens documents), ouverte, ou du moins régularisée, au commencement du XVIe siècle, fut ainsi nommée à la gloire de l'empereur Charles-Quint, qui y séjourna plusieurs jours dans le magnifique hôtel Van Liere.

Cet hôtel, aujourd'hui l'hôpital militaire, n'a conservé aucun cachet de sa splendeur passée : sa façade délabrée et noircie par l'action du temps, percée irrégulièrement de petites fenêtres, transformée et complètement mutilée par les restaurations successives qu'elle a subies, ressemble à celle de

quelque antique prison et jette un air de mélancolie et de tristesse sur cette rue, du reste si spacieuse et si bien bâtie [1].

Ce fut, en 1517, que le chevalier Arnold Van Liere, bourgmestre d'Anvers, construisit cette opulente habitation, d'après les plans de Dominique de Waghemakere ; son enclos occupait une superficie de cent soixante-dix verges et s'étendait jusqu'aux rues Vénus et Veken. La façade, d'une largeur de soixante-dix mètres, avait trois portes cochères ; ensuite, l'hôtel avait une magnifique tour, de beaux jardins, d'immenses magasins. L'empereur Charles-Quint, lors de sa visite à Anvers, en 1521, vint s'installer avec sa suite chez le bourgmestre Van Liere. Albert Dürer, qui se trouvait alors en notre ville, parle en ces termes de cet hôtel : « Le samedi après la fête de Saint-Pierre-ès-liens, mon hôte me conduisit à la maison du bourgmestre d'Anvers. Elle est vaste et bien ordonnée, avec une infinité de grands et beaux salons, une cour richement ornée et des jardins fort étendus. En somme, c'est une demeure tellement magnifique que je n'ai jamais rien vu de semblable en Allemagne. » Observons ici que le prétendu dessin qu'on donne de la façade de cet hôtel, se rapporte à un projet de construction à ériger rue Vieille-Bourse, lequel ne fut jamais exécuté ; mais on en trouve une gravure dans la chronique de Van Caukerke, conservée à la Bibliothèque de Bourgogne.

Arnold Van Liere étant mort, en 1529, de l'épidémie régnante dite Suette anglaise, qui enleva des milliers de personnes, l'hôtel passa à sa femme Mathilde Draeck ; les héritiers de de celle-ci, parmi lesquels se trouvaient Charles Tseraerts et son épouse Catherine Draeck, le vendirent à la ville, le 5 mai 1544. Cinq ans après, il était occupé par les Salviati, opulents négociants italiens ; le 11 octobre 1558, la ville en accorda l'usage et la jouissance aux négociants anglais, pour y établir leur comptoir et y avoir leur logement, et l'hôtel prit alors le nom de Maison-Anglaise. Pendant les jours de la Furie Espagnole, la maison fut pillée et dévastée, et, en outre, rançonnée pour 8,400 fl. afin d'échapper au feu.

---

[1] La façade de ce bâtiment a été quelque peu restaurée dans ces derniers temps.

Le 19 février 1582, lors de l'entrée du fameux duc d'Alençon, de grands préparatifs avaient été faits à la Maison-Anglaise, car on y attendait « trois ou quatre milords, entre autres un des mignons de la reine Elisabeth, le célèbre Robert, comte de Leicester. » En 1583, les marchands anglais, voyant, d'une part, la ville livrée à une anarchie complète qui rendait tout commerce impossible, considérant, d'autre part, les tracasseries continuelles que n'avait cessé de leur attirer la mauvaise politique de Philippe II à l'égard de l'Angleterre, quittèrent définitivement Anvers, et la Maison-Anglaise fit retour à l'administration urbaine.

En 1607, les Jésuites, se trouvant trop à l'étroit dans la Maison-d'Aix, obtinrent du Magistrat l'autorisation d'y transférer leur Gymnasium ; ils y ouvrirent également, en 1616, une classe de théologie morale et y établirent en même temps le Collége, c'est-à-dire, la maison religieuse de l'ordre. Vainement essayèrent-ils de construire une église dans leur nouvelle résidence, qui était restée la propriété de la ville ; le chapitre de Notre-Dame d'abord, le Magistrat ensuite les en empêchèrent. En 1626, ils adjoignirent à leur établissement un pensionnat ou *Convict* dans un bâtiment qu'ils érigèrent spécialement à cette fin. Alors aussi les religieux, pour l'agrément de leurs innombrables élèves et du corps professoral, firent l'acquisition de la campagne nommée *Bisschoppenhof*, à Beerschot, au Kiel, bâtie par l'évêque Malderus ; en outre, ils avaient reçu, à titre de don, de la famille Houtappel, les châteaux de *Rivière* et de *Venneburg*, à Deurne.

Les Jésuites ayant été supprimés en 1773, leur mobilier fut saisi et vendu, leur immense et riche bibliothèque de la maison-professe, plaine des Jésuites, fut dispersée, et les châteaux de *Rivière* et de *Venneburg* furent adjugés, au Marché-du-Vendredi, aux prix respectifs de 63,100 et 34,550 fl. Brab. ; bref, de toute cette brillante situation, il ne resta bientôt plus que le souvenir.

La Maison-Anglaise devint, en 1775, le siége de l'*Académie Militaire*, fondée par Marie Thérèse Le premier commandant de cette école fut le lieutenant colonel Jamar

de Liboys, qui eut pour successeur, en 1777, le lieutenant colonnel Steinbach. L'instruction et le logement y étaient donnés à 40 enfants d'officiers et à 200 enfants de sous-officiers et de soldats. Dans le même local furent établies, peu après, des écoles pour les langues anciennes, sous le nom de *Collége Royal*, dont l'ouverture eut lieu avec beaucoup de solennité, le 4 octobre 1777, en présence de l'évêque, du doyen du chapitre, du Magistrat, etc. Ces deux institutions qui occupaient des locaux entièrement séparés, y furent maintenues jusqu'en 1792. Deux ans après, les bâtiments furent convertis en hôpital militaire, destination qu'ils ont gardée jusqu'à ce jour.

Cet hôpital fut placé d'abord sous la direction du département de la guerre, mais un décret du 6 décembre 1802 ordonna que les soldats malades seraient désormais confiés aux soins de l'administration civile. La commission des hospices d'Anvers, qui avait déjà décliné la direction de l'hôpital civil, refusa, à plus forte raison, de prendre celle de l'hôpital militaire ; le maire Werbrouck s'en chargea, en conséquence, et y organisa des lits pour cinq cents malades. Le 20 mars suivant, les bâtiments furent rendus provisoirement à la ville. Rappelons enfin, qu'en suite d'une convention du 11 juillet 1817, le gouvernement Hollandais payait à la ville, pour l'occupation du bâtiments, une somme annuelle de 10,000 fr. et que plus tard, le gouvernement belge lui paya, par an, au même titre, 6,000 fr. La ville avait donc toujours maintenu intacts ses droits de propriété ; aussi est-il assez étonnant que, dans un procès plaidé en 1858, elle ait été dépossédée de cet immeuble au profit de l'État.

Nous mentionnerons encore dans la rue du Prince la grande maison n° 2, à côté de la Chapelle de Grâce. C'est là qu'a demeuré et est mort en 1644, le peintre Déodat Delmonte (Van der Mont). Cet artiste, dont le Musée possède un grand et magnifique tableau, la *Transfiguration*, naquit à Saint-Trond en 1581, fut l'élève et l'ami de Rubens, qu'il accompagna dans ses voyages en Italie, vécut quelque temps à la cour du duc de Neubourg, qui lui conféra des

lettres de noblesse, et servit l'Espagne en qualité d'ingénieur militaire. Jadis deux tableaux de ce peintre ornaient la Sodalité des mariés et un autre se trouvait à l'église des Falcontines.

Cet hôtel est remarquable à un autre titre. Suivant des recherches faites récemment par M. l'archiviste Génard, c'est là qu'a demeuré l'éminent Gilbert Van Schoonbeke ; c'est à Anvers aussi, et non à Bruxelles, comme on le croyait généralement et comme nous le disions à la page 127, qu'il est mort le 16 décembre 1556. Il fut enterré dans l'église des Récollets.

Rues Vénus et Veken, Montagne-aux-Corneilles.

Rue Vénus. — Entre les villages de Kipdorp et de Klapdorp s'étendait jadis un vaste terrain en culture, nommé *het Raemvelt* ; c'est sur l'emplacement de ce terrain transformé en jardins d'agrément, que cette rue fut ouverte, en 1502, par un riche tisserand de drap, nommé Paul Elout, qui couvrit de constructions la partie longeant le couvent des Récollets. Van Schoonbeke régularisa et acheva la rue, et, à son tour, y éleva un grand nombre de bâtisses. La nouvelle voie prit d'abord le nom de Paul Elout, mais l'usage populaire consacra celui de *Venisstraet*, d'après un certain Venis dont la propriété, située en face de la Chapelle-de-Grâce, dut être démolie pour permettre l'ouverture de la rue. Sur les anciens plans, notamment sur celui publié par le baron Leroy dans un ouvrage imprimé en 1684, le nom s'écrit constamment *Venisstraet*. C'est donc à tort que plusieurs historiens prétendent que la dénomination primitive était *Vennestrate* (rue de l'Etang), d'après la nature paludéenne du sol. L'altération que subit le nom de *Venisstrate* remonte au XVIIe siècle.

En parlant de la Maison-Anglaise, nous disions qu'elle comprenait de vastes terrains et d'immenses magasins s'étendant jusqu'aux rues Vénus et Veken. Ces magasins, qui servaient aux marchands anglais d'entrepôt pour leurs draps

et qui étaient restés la propriété de la ville, furent appropriés, en 1620, pour l'établissement du Mont-de-Piété.

Avant l'institution des Monts-de-Piété, les prêts sur nantissement se faisaient principalement par les banquiers lombards, à des taux scandaleusement usuraires. En vain plusieurs souverains avaient-ils voulu extirper cette lèpre : ils n'avaient pu y réussir. Ce fut à un artiste anversois, nommé Wenceslas Cobergher, que fut réservé l'honneur d'introduire les Monts-de-Piété en Belgique. Cobergher, né à Anvers, en 1560, avait fait ses premières études artistiques sous Martin De Vos et s'était bientôt acquis une grande réputation comme peintre et architecte. Il entreprit de nombreux voyages en Italie, où fonctionnaient depuis longtemps les Monts-de-Piété, et étudia de près le mécanisme de ces institutions. Revenu définitivement dans sa patrie, notre digne concitoyen, que les archiducs Albert et Isabelle, ces éminents protecteurs des sciences et des arts, avaient attaché à leurs personnes en le nommant membre du Conseil secret et peintre de la cour, conçut le projet de doter la Belgique de l'institution des Monts-de-Piété, qui rendaient de grands services en Italie, et exposa ses idées à ses bienfaiteurs. Le succès couronna ses efforts. Par des ordonnances de 1618 et de 1619, les Archiducs décrétèrent la fermeture de toutes les maisons de prêts sur gages et nommèrent Cobergher sur-intendant général des Monts-de-Piété, avec pouvoir d'en établir dans toutes les villes où avaient existé des Lombards.

Bruxelles en fut doté en premier lieu ; celui d'Anvers fut érigé en 1620. Les prêts se firent, la première année, à 15 %, la deuxième à 12 %, pour diminuer ainsi successivement. Ce taux élevé s'expliquait par les frais qu'il avait fallu faire pour approprier les locaux, et ensuite par la rareté de l'argent, l'administration ayant dû lever elle-même son capital de roulement à 6 1/4 %. Mais bientôt, par suite des circonstances politiques et des guerres, ces établissements absorbèrent leur capital de constitution et tombèrent, pour ainsi dire, en état de déconfiture.

Ce fut Charles Cobergher, fils de Wenceslas, qui, vers 1650, opéra la réorganisation des Monts-de-Piété. Entretemps, les Lombards avaient recommencé leurs opérations, et, malgré tous les décrets, ce ne fut qu'en 1804 qu'ils disparurent définitivement. Les Monts-de Piété sont aujourd'hui régis d'une manière uniforme par la loi du 30 avril 1848. Pendant le cours de 1871, celui d'Anvers a reçu en nantissement 189,000 objets, sur lesquels il a prêté environ deux millions de francs ; outre un immeuble d'une valeur de 140,000 fr., il possède actuellement en propre un capital de 737,000 fr. Comme point de comparaison, nous ajouterons que, en 1854, le Mont-de-Piété de Paris prêtait 28 millions de francs sur un dépôt d'un million et demi d'articles.

Il est indubitable que la rue Vénus, où l'on compte un grand nombre de maisons belles, spacieuses, a été le séjour de plusieurs familles qui se sont distinguées dans les sciences ou dans les arts, dans la magistrature ou dans le négoce ; malheureusement, nos anciennes annales sont extrêmement incomplètes sous ce rapport. Il n'y a que les renseignements puisés par les propriétaires dans les documents relatifs à leurs maisons qui pourraient combler cette lacune.

La seule maison sur laquelle nous possédons des notions complètes, est celle marquée n° 17. Ce bel hôtel fut construit en 1561, par le célèbre secrétaire Jean Van Asseliers, à l'endroit où habitait précédemment le savant grammairien Joannes Servilius ; il devint successivement la propriété du trésorier Gaspard Rovelasca, mort en 1607, de l'échevin Henri Van Berchem, du chevalier Jacques de Varick, de Henri Van den Werve, Jean Tholincx, Jean-Joseph Vecquemans, Louis-François De Coninck, J. E. Peeters d'Aertselaar, Henri-Joseph Stier (qui fut le propriétaire du célèbre *Chapeau de paille*, de Rubens), du baron Eugène Van Havre-Cornelissen, et, en dernier lieu, de M. le chevalier Léon de Burbure.

Dans la rue Vénus fut fondé vers 1600, par Jean Schoenmackers, un hospice nommé *Het Kruysken*, qui y exista jusqu'en 1762 ; on en voit encore la chapelle dans la

raffinerie Gevers. Rappelons, enfin, qu'en 1580 l'administration communale avait percé, à travers le verger du couvent des Récollets, une rue dite *Boomgaerdstrate* qui aboutissait dans la rue Vénus, vis-à-vis de la maison de M. Meyers, et dont on voit encore la trace. Cette rue, qui coupait en son milieu le couvent des Récollets, fut supprimé en 1586, après le rétablissement des religieux, comme « œuvre de Gueux » (*Geuzenwerk*).

Rue Veken. — Son nom lui vient d'une barrière ou d'une grille (*veken*) qui se trouvait à l'entrée de cette rue, du côté du Marché-aux-Chevaux. Cette voie faisait anciennement partie du Klapdorp.

Dans cette rue fut fondé en 1692, un établissement d'Apostolines, lequel fut dissous dans le courant du siècle suivant. La maison que ces religieuses occupaient porte le n° 34 ; sur le battant de la porte d'entrée on remarque divers emblèmes religieux d'un travail assez grossier.

Montagne-aux-Corneilles. — Il est certain que le nom de cette rue est en corrélation avec le rempart en terre qui y fut établi vers 1314, lors du troisième agrandissement. Dans les anciens documents, le nom s'écrit de différentes manières ; très-fréquemment la rue est appelée *Coudenberch*, comme dans les procès-verbaux du recensement de 1496, et dans Papebroeck qui traduit le mot par *Collis frigidus*. A Bruxelles existait un endroit du même nom, où fut bâtie l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg. La rue latérale à cette église, fondue dans la rue de Namur, se nommait rue de Coudenberg. Enfin, dans d'autres documents, on trouve écrit *Couwenberch*, et parfois, dans la même pièce, on lit les deux orthographes. Quoiqu'il en soit, nous regardons comme une véritable ineptie la traduction qu'on a faite du nom. Cette manie de traduire des noms flamands qui n'en sont pas susceptibles, est une tradition qui nous est restée du temps de l'invasion française ; alors, les dénominations flamandes étaient impitoyablement écartées et nous nous rappelons avoir eu sous les yeux un document cadastral, où le mot *Stuivenberg* se trouvait traduit par Montagne de la Poussière

qui vole ! Si ces excentricités pouvaient se comprendre à une époque où la métropole du commerce belge était devenue une véritable colonie française, où toutes les administrations quelconques étaient presque exclusivement occupées par des français, il n'en est plus de même aujourd'hui qu'Anvers est redevenu une ville essentiellement flamande.

Le *Kauwenberg*, dont les habitations tendent à se moderniser, était autrefois occupé par l'écume de la population, par des vagabonds, des mendiants, et principalement par des prostituées. Quand les Récollets arrivèrent à Anvers, en 1446, on leur assigna pour demeure une maison dans cette rue. Diercxsens pense que le Magistrat le fit à dessein, afin que les religieux pussent entreprendre avec plus de facilité l'amendement de cette populace corrompue et avilie. Mais les bons pères, loin d'exercer la moindre influence sur leurs dangereux voisins, se virent en butte à leur malveillance continuelle. Des cris et des chansons obscènes, poussés par des hommes et des femmes avinés, le jour et la nuit, interrompaient non-seulement les offices divins, mais troublaient encore le repos des religieux. Un jour même une bande de ces scélérats essaya de mettre le feu au couvent. C'en était trop. Sur leur demande, le Magistrat, comme nous l'avons vu, accorda aux Récollets, en 1449, le terrain du *Raemvelt* où est aujourd'hui le Musée.

Pendant les émeutes du mois d'octobre 1659, le doyen des fondeurs de cuivre, François Rubbens, qui demeurait au *Kauwenberg*, vit sa maison assaillie et pillée par la populace.

Rue Hoboken.

Cette rue fut ouverte vers l'an 1543, par Gilbert Van Schoonbeke, sur les terrains d'une vaste corderie appartenant à M[tre] Jacques Van Hoboken.

La famille Van Hoboken, l'une des plus anciennes et des plus influentes de la ville, était du nombre des familles patriciennes ; de même que les Volkaert, les Wilmaers, les Bode,

les Aleyn, les Van Impeghem et les De Pape, les Van Hoboken portaient dans leurs armes un échiquier ; aussi, pour ce motif ces sept familles étaient appelées *de Zeven Schaken*. Mais rien ne prouve qu'elles jouissaient de plus grands priviléges que les autres familles échevinales, parmi lesquelles on retrouve, au XIII[e] siècle, les Van den Werve, les Nose, les Draeck, les Van Wyneghem, les Tuclant, les De Moelnere, les Clap, les Bornecolve, les Vander Elst, etc.

Les Van Hoboken, dont la race est depuis longtemps éteinte, étaient autrefois si nombreux à Anvers, que, dans un acte de 1328, on voit comparaître Jean Van Hoboken, prêtre, devant les échevins André et Nicolas Van Hoboken.

Dans une vaste propriété de cette rue, aujourd'hui n° 15, fut fondé, en 1629, le Collége irlandais, par un prêtre nommé Laurent Sedgrave, issu d'une noble famille d'Irlande. Par suite des persécutions exercées en Angleterre contre les catholiques, plusieurs évêques, des prêtres, des familles entières, s'étaient réfugiés à Anvers. Sedgrave, pour venir en aide à ses compatriotes, acheta, le 7 juillet 1629, une grande maison avec terrain, au prix de 8,130 fl., appropria les bâtiments pour servir d'habitation aux prêtres et aux jeunes étudiants irlandais et fit suivre à ces derniers les cours donnés par les Jésuites. Il mourut, quatre ans après, et nomma son neveu Jacques Talbot pour lui succéder dans la direction de la maison. Déjà un capital de plus de 13,000 florins avait été absorbé par les frais de première installation ; Talbot, pour faire face aux nouvelles dépenses, avait emprunté des sommes considérables, mais n'ayant pu les rembourser à temps, le Collége était sur le point d'être vendu par les créanciers. Heureusement, le roi d'Espagne, ayant eu connaissance de cette fâcheuse situation, transmit au Collége un don de 5,000 florins ; Louis De Coninck et d'autres personnes généreuses imitèrent son exemple, et l'institution fut sauvée. Une chapelle consacrée à saint Patrice, patron de l'Irlande, fut alors ajoutée au Collége, dont l'existence ne fut plus troublée jusqu'en 1796, époque à laquelle les Français le

supprimèrent. Les bâtiments furent vendus, comme bien national, le 16 septembre 1799.

Marché-aux-Bœufs, Rue Rouge, Longue et Courte Rues de la Boutique.

Le Marché-aux-Bœufs, dont le nom date du milieu du XVI[e] siècle, ne figure que bien rarement dans nos anciens écrits. Nous y trouvons seulement que, en 1641, François Domis et sa femme Barbe Van der Stock fondèrent dans une maison de cette place, aujourd'hui n° 26, un hospice pour six femmes âgées et infirmes, qui y existe encore sous le nom d'Hospice Saint-François.

A part la rue Hoboken ou Van Hoboken, les rues principales qui viennent aboutir au Marché-aux-Bœufs, sont :

1° *Longue rue de la Boutique.* — Le nom de cette rue date du XIV[e] siècle ; dans un acte de 1398, cité par Willems, il est fait mention d'un verger avec terres, situé près des remparts « *in den Winkel onder de Runtmolen* » dans un autre, du commencement du XVI[e] siècle, il est parlé de la rue « *gaende van het Winkeltje naer de Peerdenmarkt,* » et dans un troisième, du 16 mars 1522, d'une maison dite *'t Winckelken,* au coin de la rue se dirigeant vers le Marché-aux-Chevaux. Il est à remarquer que ce mot *Winkel* doit être pris dans le sens de *coin* ou d'*angle*, d'après la configuration d'un champ situé jadis en cet endroit. On le retrouve avec la même signification dans le mot *Winkelhack.* La désignation française de cette rue est donc un non-sens.

C'est dans une grande propriété de cette rue que, en 1614, les Annonciades ou Sœurs de Notre-Dame de l'Annonciation, établies depuis six ans dans une maison au *Kauwenbergh*, commencèrent la construction de leur monastère. La première pierre en fut posée par le Magistrat ; celle de leur église, dont la construction était dirigée par le peintre-architecte Wenceslas Cobergher, fut posée, l'année suivante, par

les archiducs Albert et Isabelle. Trois autres églises étaient en construction en ce moment : celle des Augustins, dont les Archiducs posèrent également la pierre commémorative, celle des Jésuites et celle des Capucins. Ce couvent fut rangé par Joseph II parmi les couvents inutiles, et supprimé en juillet 1784. En 1819, la ville, qui était devenue propriétaire depuis plusieurs années du vaste enclos jadis occupé par les religieuses, en fit, sur la demande du roi Guillaume, la rétrocession gratuite à l'État, avec cette seule clause onéreuse, que le donataire resterait chargé de pourvoir perpétuellement à l'entretien du temple et de ses dépendances, à la décharge complète de la ville. Les bâtiments conventuels servirent successivement d'hôpital, de magasin, de caserne ; en 1832 la garde civique mobilisée y fut casernée. Ils appartenaient en dernier lieu à la direction de l'hospice Marie, Marché-aux-Chevaux, lequel y touche, et furent occupés jusqu'à ces derniers temps par l'École industrielle. Quant à l'église des Annonciades, elle fut donnée, en 1821, par l'État à la communauté protestante, pour l'exercice de son culte, et sert encore à cette fin.

2° *Rue Rouge.* — Cette rue fut ouverte vers 1542, et prit son nom de la porte Rouge, en face de laquelle elle aboutissait ; quant au nom de cette porte, il dérive des mots *roede* ou *rode*, d'où viennent le verbe flamand *uitroeden* et les désignations françaises *déroder* et *dérodement*, qui désignaient, ou bien un chemin tracé à travers un terrain dérodé, ou bien un lieu jadis boisé et nouvellement dérodé, tel que le hameau *Harikrode*, hors de la porte Saint-Georges. La porte Rouge aurait donc reçu son nom, parce qu'elle conduisait à des terres auparavant incultes ; il se trouvait non loin de là un endroit appelé *Rodijk.*

On trouve dans la rue Rouge les institutions religieuses ou charitables qui suivent :

Le Béguinage. — Cet établissement était situé primitivement à l'endroit même où fut plus tard construite la porte des Béguines ; il fut dévoré par les flammes en 1542. Les Béguines reçurent, la même année, du Magistrat un immense

terrain bordant la rue Rouge dans presque toute sa longueur et s'étendant par derrière jusqu'aux remparts ; elles y construisirent les édifices nécessaires et une église qui fut dédiée en 1546. Pendant l'occupation française, le Béguinage eut à subir de grandes dévastations; l'église fut vendue publiquement le 30 septembre 1798, au prix de 250,000 fr. au sieur Gobier, et démolie peu après ; il en fut de même de plusieurs maisons. L'emplacement devenu disponible était destiné à la construction d'une caserne, mais ce projet ne se réalisa pas. Quant aux autres bâtiments, ils furent en partie conservés aux Béguines et en partie occupés par les troupes dans l'état où ils se trouvaient. C'est une chose digne de remarque que, à mesure que les religieux des deux sexes étaient chassés de leurs asiles, l'élément militaire prenait presque partout leur place. En vertu d'une loi du 3 septembre 1800, la propriété du Béguinage passa à la Commission des hospices civils, mais par un décret du 30 juillet 1810, il fut rendu à sa destination primitive, la ville ayant pris à sa charge le prix de cession, consistant en une rente annuelle de 11,000 fr., représentant un capital de 220,000 fr. ; cette rente est encore payée tous les ans aux hospices. Les Béguines, qui avaient été expulsées de leur retraite le 27 mai 1807, y purent rentrer en 1810 ; elles réparèrent les dégâts commis et reconstruisirent leur église, mais ce ne fut qu'en 1814 qu'elles reprirent l'habit religieux. On voit dans leur église deux magnifiques tableaux de Jordaens et d'Adam Van Noort.

L'hospice Saint-Blaise. — C'est l'ancienne Infirmerie dont nous avons relaté la fondation au Klapdorp et qui fut transférée en 1545 à l'endroit actuel. Cet hospice sert de refuge à quatorze femmes pauvres ; il occupe le n° 10. Une chapelle dédiée à Saint-Blaise est jointe à cet établissement. Chaque année, à la fête du Saint, il s'y fait un grand concours de monde et la rue Rouge est alors le théâtre d'une petite kermesse.

L'hospice des Sept-Plaies (*Zeven Bloedstortingen*). — Il fut fondé en 1468 dans la rue Mutsaert, par Martin Van Hove et Jean Van der Heyden, pour servir d'asile à sept femmes

âgées ; en 1562, il fut transféré, ou pour mieux dire, rétabli par Michel Van der Heyden, dans la rue Rouge, au nº 6, où il existe encore aujourd'hui.

3º *Courte rue de la Boutique.* — Dans cette rue s'établirent, au XVIIe siècle, des religieuses dites Chanoinesses d'Oostmalle, qui étaient originaires de ce village, où un des habitants, Jean Vander Schueren, les avait appelées en 1494. Comme les Falcontines, elles suivaient la règle de Saint-Augustin, et observaient une clôture sévère. Elles s'étaient réfugiées à Anvers, en 1621, dans la prévision que la guerre avec les Provinces-Unies allait reprendre. C'est vers 1651, pense-t-on, qu'elles firent l'acquisition d'un vaste enclos qui s'étendait d'un côté jusqu'au rempart, de l'autre jusqu'au Béguinage, et y construisirent un couvent et une église. Après leur expulsion, qui eut lieu le 17 février 1798, cet immeuble fut adjugé le 27 du même mois, pour 270,000 fr. Les acquéreurs laissèrent subsister l'église, qui fut même un instant rendue au culte en 1801. En 1856, les Capucins, voulant rétablir leur maison à Anvers, l'achetèrent avec une partie de l'ancien couvent et la firent restaurer. Elle fut consacrée le 21 novembre de la même année. Le couvent des Capucins a pris depuis lors de l'extension et compte aujourd'hui parmi les plus importants de la ville.

Cette rue, qui formait, il y a quelques années encore, un passage malpropre et étroit, allant aboutir au rempart, bordé de maisons basses, chétives, humides et malsaines, est devenue, par suite de l'élargissement qu'elle a subi il y a six ans, une voie belle et spacieuse ; outre une issue débouchant dans l'avenue du Commerce, du côté du Théâtre national, elle est reliée à cette avenue par une nouvelle rue, à laquelle on a donné le nom d'un de nos plus anciens et de nos plus savants poëtes, Jean Van Boendale, qui fut pendant près d'un demi-siècle secrétaire de la ville, et dont nous aurons l'occasion de parler ailleurs.

Rempart de la Porte Rouge, Rue Butte-du-Moulin, Rempart de la Porte de Kipdorp.

Le rempart qui reliait entre elles les portes Rouge et de Kipdorp fut construit au XIV[e] siècle. Lors de la tentative audacieuse de Martin Van Rossem, en 1542, ce fut là le point le plus faible et aussi le plus menacé de l'enceinte fortifiée. La défense en était confiée aux milices bourgeoises de la 5[e] section, ayant à leur tête les valeureux Corneille Van Berchem et chevalier Corneille Happaert. Les marchands anglais, italiens et portugais étaient spontanément accourus en armes pour défendre cette partie des remparts.

Quand Van Rossem eut levé le siége, on songea immédiatement à reconstruire les remparts dans toute leur étendue, d'après un nouveau système comprenant des fronts bastionnés. La section des fortifications comprise entre les portes Rouge et de Kipdorp, laquelle fut bâtie à cette époque et qui reçut dans la suite de nombrenx perfectionnements, disparut en 1866-1867 ; un grand nombre de maisons, construites sur l'ancienne butte du moulin qui s'y trouva pendant des siècles, furent démolies en même temps que les remparts. Sur ces terrains nivelés a été ouverte l'avenue du Commerce, dont le côté occidental est aujourd'hui presqu'entièrement bâti et occupé par le commerce de bois.

Le rempart de la porte de Kipdorp, qui fut rasé à la même époque, avec les corderies et les habitations qui y existaient, a donné son nom à la rue qui le longeait du côté intérieur. Dans cette rue fut établi, en 1803, par les soins du Bureau de bienfaisance, un hospice pour les enfants abandonnés temporairement. La Commission des hospices avait été déchargée du soin de cette catégorie de malheureux, qu'on admettait jusqu'alors dans l'établissement des Enfants-Trouvés. La ville, pour venir en aide au Bureau de bienfaisance, lui accorda une maison, appelée *Klein Vilvorden*, qui fut convertie en hospice sous le nom de *Providentia* ou de *Paritenhuis*. En 1809, l'administration de la guerre ayant réclamé des locaux pour les besoins de son service,

la Municipalité s'empressa de mettre à sa disposition le bâtiment à l'usage des enfants momentanément abandonnés et l'hospice fut supprimé. Depuis 1849, ce local sert de caserne pour les ouvriers militaires. Dans cette rue se trouve aussi une école communale, belle, spacieuse et commodément aménagée, comme le sont tous les établissements de ce genre à Anvers.

Consacrons ici quelques mots de souvenir à l'ancienne porte de Kipdorp que nous venons de voir disparaître. Cette porte, qui présentait un aspect tout-à-fait monumental, avait été construite vers 1550, lors de la réédification des remparts, à côté de la porte primitive qui datait de 1314. Après le nivellement des remparts qui la joignaient, elle était restée provisoirement debout ; les opinions étaient très-divisées à son sujet, et tandis que beaucoup de personnes, attachant un vif intérêt à un monument qui rappelait de nombreux souvenirs, demandaient son maintien, un grand nombre d'autres exigeaient sa destruction immédiate. Ces dernières prétendaient que la porte ne se trouvait pas tout-à-fait dans l'axe du Marché Saint-Jacques, qu'elle causait un embarras dans la circulation, etc. Les autres soutenaient qu'à Londres on avait conservé religieusement *Temple-Bar* au beau milieu de la Cité ; à Paris, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, au milieu des boulevards les plus fréquentés ; que ces portes gênaient bien plus la circulation et étaient en outre beaucoup moins belles que la nôtre. On sait que, après une lutte extrêmement animée qui dura plusieurs années et où intervinrent la Commission royale des monuments, toutes nos sociétés artistiques, le gouvernement, etc., le parti qui voulait la démolition l'emporta à une énorme majorité et que, avant la fin de 1866, il ne restait plus trace de la belle porte de Kipdorp ; la petite porte de 1314 avait disparu depuis l'année précédente (1).

Parmi les souvenirs historiques glorieux pour notre ville

(1) La démolition des portes de Kipdorp et Saint-Georges fut votée le 3 juin 1865 ; ce vote profondément regrettable fut confirmé le 2 octobre 1866.

qu'elle rappelait, celui relatif au coup de main tenté par le duc d'Alençon est sans contredit le plus remarquable et le plus populaire. Le superbe arc-de-triomphe, dont la façade intérieure de la porte fut décorée à cette occasion, portait l'inscription :

aVXILIVM sVIs DeVs.

rappelant l'année 1583, quand se passa cet événement, dont nous dirons quelques mots pour les besoins de notre sujet.

François, duc d'Anjou et d'Alençon, frère de Henri III, roi de France, avait été choisi, en 1581, par les États-Généraux, comme souverain des provinces qui avaient secoué le joug espagnol, en remplacement du jeune archiduc Mathias d'Autriche. Son entrée solennelle en qualité de duc de Brabant et de marquis d'Anvers, eut lieu en notre ville par la porte de Kipdorp, le 19 février 1582. Rien ne fut négligé pour donner un grand éclat à cette réception et aux fêtes qui durèrent trois jours. D'Alençon s'installa avec sa cour au *Prinsenhof*, à l'abbaye Saint-Michel ; il y séjourna pendant toute la durée de son court règne. C'était un prince d'un caractère faux et arrogant, de mœurs dissolues, et qui ne rencontra ici qu'une médiocre sympathie.

Peu satisfait de la faible autorité dont il jouissait, il résolut de tenter un coup de main sur Anvers et sur d'autres villes, en y faisant entrer des troupes françaises. Le jour fixé pour cet odieux attentat était le 17 janvier 1583. Dès que les troupes françaises commencèrent à déboucher sur le Marché-Saint-Jacques, les bourgeois coururent aux armes, une sanglante échauffourée eut lieu à la porte de Kipdorp, où les cadavres formaient des monceaux de plus de deux mètres, ainsi qu'au Marché Saint-Jacques, rue de Jésus et sur les remparts. Les Français furent refoulés et quinze cents des leurs, dont beaucoup de nobles, périrent ou dans le combat, ou dans les fossés des remparts. Les habitants de la ville, qui avaient fait spontanément cette belle défense, comptèrent deux cents tués dans leurs rangs. D'Alençon se retira en France et y mourut à Château-Thierry, le 10 juin de l'année suivante, à peine âgé de trente ans.

Une circonstance atténuante qu'on peut invoquer en faveur de ce prince, c'est qu'en réalité il n'avait qu'une ombre d'autorité souveraine, tous les pouvoirs se trouvant aux mains des Etats-Généraux, et aussi des communes, qui constituaient pour ainsi dire chacune une principauté. Ensuite, lorsque ce prince vit Anvers livré à l'intolérance protestante, qui avait prohibé l'exercice du culte catholique et accaparé toutes les églises, sans exception aucune, il fut vivement indigné. Il demanda au Magistrat la permission de faire célébrer les offices divins, pour lui et les seigneurs de sa cour, dans l'église abbatiale de Saint-Michel, dont les réformés avaient maçonné les fenêtres et la porte principale. Eh bien ! on le croirait difficilement, ce prince-souverain dut faire, pendant un long mois, des instances et des démarches humiliantes de toute nature auprès du Magistrat, pour obtenir qu'on lui accordât sa légitime demande. D'Alençon avait jusqu'à un certain point raison de dire que « décidément on se moquait de lui. » Mais il est vrai aussi, d'une part, qu'il connaissait la malheureuse situation où était réduite notre ville, livrée aux mains d'une secte intolérante ; et que, d'autre part, il avait fait le serment solennel d'observer les institutions du pays. Sa criminelle tentative, qui lui coûta la couronne, ne saurait donc être justifiée ; aussi tous les historiens flétrissent-ils à juste titre la camisade du prince français.

Marché Saint-Jacques.

Cette rue, qui forme le prolongement du Kipdorp, fut longtemps comprise sous cette dernière dénomination. Ce n'est que depuis la construction de l'église Saint-Jacques que le nom actuel s'introduisit, quoique lentement, dans les usages populaires.

La chapelle Saint-Jacques, sur l'emplacement de laquelle l'église fut érigée, datait de 1413, et avait été fondée par un riche mercier, Thomas Huyghman. Les travaux de reconstruction commencèrent, en 1491, sous la direction d'Herman

de Waghemakere, et se prolongèrent pendant cent soixante-dix ans avant que tout fût entièrement terminé. En 1656, l'église fut érigée en collégiale, c'est-à-dire qu'elle obtint un chapitre de chanoines.

Grâce au serment constitutionnel prêté, en 1797, par le prêtre Mortelmans, attaché à la Cathédrale, lequel demanda de célébrer les offices à Saint-Jacques, cette église resta ouverte au culte ; il est vrai que les habitants s'abstinrent d'aller entendre la messe de ce prêtre assermenté et que celui-ci n'eut pour assistants qu'un petit nombre de Français ; mais il n'en est pas moins incontestable que Mortelmans, qui agissait sans doute de bonne foi, a rendu un immense service à sa ville natale, en sauvant ce superbe temple de la dévastation et peut-être d'une destruction complète. Il resta en fonctions jusqu'en 1802. Le 17 juillet de cette année, en vertu d'un mandement épiscopal, le maire fit rétablir M. Van Camp, l'ancien curé, et envoya à Mortelmans l'injonction de remettre à ce dernier les clefs et les objets appartenant à l'église et qu'il avait en sa possession. Mortelmans ayant refusé de satisfaire à cet ordre, le maire fit fracturer dans la soirée une des portes, et des ouvriers reçurent la mission de mettre tout en ordre pour le service du jour suivant. Mais, pendant la nuit, dit une chronique manuscrite, Mortelmans ayant signalé les ouvriers comme des voleurs qui s'étaient introduits dans l'église, ceux-ci furent arrêtés et emprisonnés jusqu'au lendemain. Le 18 juillet, dans la matinée, le curé Van Camp donna lecture aux fidèles du mandement de l'évêque qui le rétablissait dans ses fonctions. Sur ces entrefaites, l'ancien desservant était arrivé pour protester contre l'exclusion qui le frappait, mais, accueilli par les huées de la foule, il se vit contraint de quitter l'église. Le lendemain, le curé Van Camp célébra la messe en présence d'un grand concours de monde.

« L'église Saint-Jacques, dit un écrivain, à part quelques détails d'ornementation de peu d'importance, appartient toute entière au style ogival tertiaire, dont elle est un des plus magnifiques produits. Fort simple, et, si l'on excepte la tour,

à peu près dénuée d'ornements à l'extérieur, elle présente à l'intérieur le coup d'œil le plus imposant. On ne peut qu'admirer dans ce vaste vaisseau, la beauté des proportions, l'harmonieuse grandeur de toutes ses parties, la largeur des nefs, l'élévation des voûtes, la savante distribution de la lumière, qui pénètre partout avec tant d'abondance, et jusqu'à la sobriété élégante de sa décoration architecturale. » Quant à son ornementation intérieure, l'église est un véritable musée, renfermant des trésors incalculables, que les habitants de notre ville ne se lassent pas d'admirer, et que les étrangers viennent des pays les plus lointains contempler avec ravissement. M. Van Lerius en a fait une description très-détaillée dans un ouvrage aussi consciencieux qu'intéressant.

Les maisons du Marché Saint-Jacques qui ont des antécédents historiques, sont assez nombreuses. Nous allons les passer successivement en revue :

1° *L'hôtel Van Stralen.* — Cet hôtel n'existe plus qu'en partie : les bâtiments de devant ont été convertis en habitations particulières ; les hôtels n°s 43 et suivants en occupent l'emplacement. La seule partie restée intacte comprend les magasins situés dans la courte rue Sainte-Anne, avec le belvédère en style Renaissance qui les surmonte, et au sommet duquel se trouve, en guise de girouette, le dragon doré de la famille Draeck, à laquelle Van Stralen était allié par sa mère. Cet hôtel avait été acquis par lui, en 1565, de Hieronimo de Salamanca.

Antoine Van Stralen était, de son temps, l'un des citoyens les plus distingués de la ville. En 1561 il avait acquis, du marquis de Berghes, les seigneuries de Merxem et de Dambrugge, où il possédait déjà un château magnifique ; la même année il organisa, en sa qualité de *Hoofdman* de la chambre de rhétorique *de Violiere*, le célèbre *Landjuweel*, qui surpassa en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Délégué aux États-Généraux, il rendit de si grands services que ceux-ci lui votèrent douze coupes en vermeil ; enfin, il occupa neuf fois les fonctions d'échevin et cinq fois celles de premier bourgmestre. En un mot, tant à cause de ses bril-

lantes capacités que de son opulente fortune et de ses manières simples et affables, il jouissait d'une immense popularité à Anvers. Mais il était l'ami intime du Taciturne, avec qui il entretenait une correspondance suivie, et ensuite, il avait embrassé les idées de la Réforme. C'etait plus qu'il n'en fallait pour le signaler à la vindicte du féroce duc d'Albe.

Le 9 septembre 1567, le jour même où furent arrêtés les comtes d'Egmont et de Hornes, comme Van Stralen se rendait à Bruxelles, où il était mandé, parait-il, par la Gouvernante, sa voiture fut traîtreusement entourée au Luythagen par un corps de cavalerie, conduit par le comte de Lodrona ; il fut arrêté, transporté à Lierre et de là à Bruxelles, où il fut enfermé dans la prison de Treurenberg.

Le jugement par lequel il fut condamné à mort, est, au dire de Pieter Bor, daté d'Anvers, le 11 août 1568.

Les accusations qui avaient été portées contre lui et qui avaient été prouvées tant par ses propres aveux que par les lettres et les écrits découverts en son hôtel, étaient : 1° qu'en 1565, étant bourgmestre, il avait entretenu une correspondance avec le prince d'Orange, dans le but de faire opposition à l'édit royal concernant l'observation des décrets du concile de Trente, et à d'autres placards concernant la religion et l'inquisition ; 2° qu'il avait reçu de Jacques Van Wesenbeeck, alors Pensionnaire de la ville, deux copies de la supplique que les Nobles confédérés avaient projetée de présenter à la Gouvernante, ainsi que d'autres pièces compromettantes et séditieuses ; 3° qu'il n'avait pas dénoncé Van Wesenbeeck à la Gouvernante, mais, au contraire, qu'il l'avait maintenu dans ses fonctions et s'en était servi dans ses machinations avec le prince d'Orange ; 4° qu'il avait tenté d'introduire dans la ville les nouvelles doctrines, notamment la Confession d'Augsbourg, sous le prétexte de pacifier ainsi les esprits et d'apaiser les troubles ; 5° qu'il savait que d'Orange, le comte d'Hoogstraeten et d'antre chefs rebelles, réfugiés en Allemagne, y préparaient la guerre et voulaient introduire la Réforme en Belgique par la force des armes, et qu'il n'avait pas dévoilé cette conspiration à la Gouvernante.

Après ces considérants et d'autres, longuement détaillés, le jugement, dont le texte est en flamand, poursuit ainsi : « Le Conseil est d'avis que le prisonnier a mérité la mort, avec confiscation de tous ses biens. » Mais le Tribunal de sang sembla reculer lui même devant la sévérité de cette sentence, et fit un appel à la clémence du duc d'Albe en ces termes, qui suivent immédiatement la condamnation à mort : « Néanmoins, si le duc voulait user de clémence, les motifs à invoquer en faveur du prisonnier ne manqueraient pas ; nous citerons notamment les services qu'il a rendus à Sa Majesté : ainsi, à la fin des dernières guerres contre la France, il a trouvé moyen de lever de fortes sommes d'argent comptant pour payer la solde des troupes étrangères, qui, sans cela, se seraient livrées au pillage ; le roi, d'après le témoignage du secrétaire Berthy, lui en exprima toute sa reconnaissance ; ensuite, lors de la défaite des rebelles à Austruweel, il a rompu les ponts pour empêcher que des secours ne leur arrivassent ; enfin, lors de l'entrée du duc à Anvers, il a rendu de grands services, mettant sur pied autant d'hommes qu'il plut à son Altesse, le tout comme il résulte des pièces du procès. Fait à Anvers, le 11 août 1568. »

Mais le sanguinaire espagnol, qui devait se vanter plus tard d'avoir fait périr par la main du bourreau plus de 18,000 de nos compatriotes, resta inflexible. Van Stralen était populaire et riche, il fallait s'en débarrasser et s'approprier ses biens. Le 23 septembre suivant, on appliqua la torture au malheureux bourgmestre, et le lendemain il fut décapacité à Vilvorde, assis dans un fauteuil, à cause de l'état d'épuisement où l'avait mis le supplice qu'il avait enduré. Les Anversois firent frapper une médaille pour honorer la mémoire de cette illustre victime des cruautés espagnoles.

Van Stralen n'avait atteint que l'âge de 47 ans, et mourut sans posterité. Son hôtel, de même que ses autres biens, furent confisqués ; on dressa du tout un long et minutieux inventaire dont le *Bulletin des Archives* a reproduit le texte. Alexandre Farnèse restitua plus tard à la famille les pro-

priétés saisies, qui furent le sujet de procédures longues et compliquées.

En 1654, les Jésuites firent l'acquisition de l'hôtel Van Stralen, et y transférèrent le pensionnat ou *Convict* établi à la Maison-Anglaise et qui avait acquis alors une telle renommée que les familles les plus distinguées des Pays-Bas y envoyaient leurs enfants. Ils firent de grands changements à l'hôtel et y ajoutèrent une belle et spacieuse chapelle. Après la suppression des Jésuites, le *Convict*, ainsi qu'une grande maison contigue dite de *Witte Maen* et trois maisons dans la rue des Roses furent saisis et vendus publiquement le 31 octobre 1777, à Corneille-Joseph Osy ; il en fut de même du mobilier, des autels et des autres ornements de la chapelle. Le *Convict* garda encore longtemps son nom et servit plus tard d'emplacement à plusieurs grands hôtels.

2° *La maison Dieltjens, n°* 87. — Cette maison, qui est située à l'extrémité de la rue, rappelle un lugubre souvenir. Elle était occupée en 1788, par un nommé Mathias Dieltjens, marchand d'huile de navette, notoirement connu comme étant un des plus ardents champions du parti autrichien. On sait que les adhérents de ce parti étaient désignés sous le nom de *Vygen*. Le 16 juin 1788, la populace ameutée, après avoir hué et maltraité les autorités et commis les excès les plus regrettables, se rendit vers la maison de Dieltjens, la saccagea de fond en comble et jeta dans la rue son fonds de boutique et ses meubles. Dieltjens fut assez heureux pour échapper à la fureur des émeutiers en se sauvant à l'Hôtel-de-Ville, et se retira peu après dans un des faubourgs.

Le vendredi 16 novembre 1792, à l'approche des troupes françaises qui s'étaient emparées de notre pays, Dieltjens crut que tout danger était passé pour lui et se décida à quitter la retraite où il vivait ignoré depuis quatre ans. Le matin, de bonne heure, lisons-nous dans une chronique manuscrite, malgré les avertissements de ses amis, il se rendit en ville et traversait tranquillement la place de Meir, lorsque soudain il fut reconnu par la foule, attroupée autour d'un chansonnier de rue. — « Voilà Dieltjens ! » fut le cri général. Aussitôt

on se mit à sa poursuite en lui jetant des pierres ; le malheureux put atteindre le Marché-aux-Souliers et se réfugier à l'évêché ; mais, malgré les exhortations de Mgr. de Nélis, la populace furieuse le suivit, le traîna dans la rue et le maltraita d'une manière affreuse. Plusieurs ecclésiastiques cherchèrent vainement à le secourir.

Dieltjens, gravement blessé, était allé s'accroupir sur un tas de décombres qui gisait devant l'évêché ; un dominicain, que le hasard emmenait en cet endroit, le croyant en danger de mort, s'empressa d'aller auprès de lui et l'engagea à se confesser. Presqu'aussitôt le sous-pléban arrive pour l'administrer et obtient de la foule de faire transporter l'infortuné à l'hôpital. Arrivé à la porte de cet établissement, le moribond s'échappe tout-à-coup des mains de ses bourreaux, s'élance dans les cours et va se réfugier à l'église. Le prêtre qui portait le ciboire le suit et administre à Dieltjens, sur sa demande, la sainte Communion. Entretemps, quelques-uns des forcenés se sont introduits à l'hôpital pour en ramener la victime sur laquelle s'acharne leur haine implacable. Dieltjens aussitôt sort de l'église, monte dans un grenier, mais il est suivi, appréhendé au corps et lancé par la fenêtre dans la cour. Le malheureux, quoiqu'ayant plusieurs membres brisés, respire encore ; sans perdre de temps, les cannibales le saisissent, le transportent dans la rue, le lient par les jambes à une charette de jardinier qui passait en ce moment, et il est traîné ainsi, couvert de boue et de sang, vers le Marché-Saint-Jacques, où on le pend dans la porte de sa maison. Deux jours après cette affreuse scène de sauvagerie, le dimanche matin, les Français faisaient leur entrée à Anvers ; grâce à la confusion produite par cet événement, les malfaiteurs échappèrent à toute poursuite.

3° *L'Athénée Royal.* — La propriété occupée par cet établissement est riche en souvenirs historiques. M. Génard y a consacré un intéressant travail, où nous puiserons quelques indications. Cet hôtel, nommé *de Groote Zot*, fut bâti vers 1544, par le receveur communal, Guillaume de Moelnere ; trois ans après, son fils Thierry en confia la

décoration intérieure à Pierre Coeck d'Alost, peintre et sculpteur distingué, qui s'acquit une grande réputation par la construction du *Géant* d'Anvers et par d'autres belles compositions qu'il exécuta pour l'entrée triomphale de Philippe II. L'hôtel compta bientôt parmi les plus magnifiques constructions seigneuriales de l'époque ; les salles étaient ornées de cheminées sculptées de la plus grande richesse, des tableaux décoraient les plafonds, des statues et des fontaines se voyaient dans les salles, dans les galeries, dans les cours. La superbe cheminée monumentale, d'une élévation de près de cinq mètres, qui se trouve aujourd'hui dans le cabinet du collége échevinal et qui provient de là, peut donner une idée du luxe qu'on avait mis dans l'ornementation de cette demeure. Le jardin contenait un grand nombre d'œuvres d'art, une fontaine, une statue de Vénus, des génies, une galerie sculptée soutenue par des cariatides. L'art, à cette époque, s'étalait dans toute sa splendeur et trouvait son appui et sa vitalité, non-seulement dans les corporations civiles et religieuses, mais aussi en grande partie dans les riches familles, qui savaient alors noblement dépenser leurs revenus.

En 1561, cet hôtel devint la propriété de l'opulent Paul Van Dale, qui venait de recevoir en héritage les îles Canaries (*Suiker eilanden*), et qui épousa plus tard Anne Cocquiel, dame de Lillo ; un de ses fils, Pierre Van Dale, seigneur de Lillo et de Beirendrecht, épousa Marguerite Van den Werve, et sa fille Marie, le chevalier Hans Groenenberghe. Telle était l'opulence de ce seigneur, qu'en 1552, lors de la souscription ouverte par la ville pour faire à Charles-Quint un don gratuit de 250,000 fl., il souscrivit conjointement avec son père Arnould Van Dale, pour 13,000 fl., somme considérable pour l'époque. Paul Van Dale fut accusé, en 1564, d'hérésie et d'émission de fause monnaie ; le *Vierschare* le déclara innocent, mais la populace envahit l'hôtel le 26 septembre 1565, et y commit de grands dégâts. Plus tard, Van Dale agrandit l'hôtel et ajouta encore à sa magnificence.

Après Van Dale, les propriétaires successifs de ce somptueux hôtel furent : en 1604, Alexandrine Balbani, veuve de Pierre Van der Goes ; en 1607, Henri Van der Goes, et après lui ses héritiers ; en 1675, le comte Lamoral-Claude de la Tour-Taxis, époux de la comtesse de Hornes ; en 1678, don François de Silva, marquis de Montfort et du Saint-Empire. En 1698, la veuve de ce dernier, Philippine de Castro, vendit l'hôtel au révérendissime père Grégoire Pierra, abbé des Prémontrés de Tongerloo, qui y établit le Refuge de ce couvent. L'hôtel s'appela dès lors le *Refuge de Tongerloo*, et conserva sa destination jusqu'à l'invasion française. Alors cette superbe habitation fut annexée aux domaines de l'Etat et servit à différents usages jusqu'en 1810, quand l'empereur, par un décret du 30 juillet, en fit abandon à la ville, qui la convertit en une caserne pour la gendarmerie ; enfin, en 1840, on l'appropria pour y installer les classes de l'Athénée. Inutile de dire que, par suite de ces appropriation successives, l'hôtel perdit jusqu'à la dernière trace de son ancienne splendeur. A l'ornementation si riche du XVIe siècle, dit l'écrivain cité, a succédé la nudité de nos murs modernes ; des constructions où domine l'éternelle et monotone ligne droite, remplacent les édifices aux gracieuses formes de la Renaissance.

L'Athénée, avant de s'installer à l'ancien Refuge de Tongerloo, avait déjà occupé plusieurs autres locaux. Ainsi, en 1802, nous le trouvons établi dans le couvent des Sœurs-Noires, sous le nom d'*École secondaire,* titre qu'il conserva jusqu'en 1817, quand il fut transféré dans l'ancienne Préfecture maritime, rue des Prédicateurs. Le bombardement de 1830 ayant détruit en grande partie ce local, les cours furent donnés en 1832 dans le Refuge de l'abbaye Saint-Bernard, au Rivage, où ils restèrent jusqu'à la fin de 1839. Au 2 janvier 1840, les classes s'ouvrirent dans le local, Marché Saint-Jacques.

L'Athénée devint en 1851 un établissement de l'Etat et reprit le titre de *Royal* qu'il avait perdu depuis la révolution de 1830. La malencontreuse et funeste loi de 1850, qui fit passer les études moyennes sous le niveau des programmes

gouvernementaux, devait nécessairement avoir pour effet d'introduire l'uniformité et l'immobilisme dans l'enseignement, de lui enlever toute originalité, d'enrayer et d'étouffer l'initiative des professeurs, et de barrer le chemin à tout progrès, à tout perfectionnement dans les études. Il est certain que l'enseignement de l'Etat, avec ses examens multiples de sortie, avec ses programmes d'une uniformité désespérante, a causé en grande partie la décadence littéraire, l'affaissement des études qu'on signale en France. En serviles imitateurs que nous sommes, nous avons copié le détestable système de la France; on pourrait bien aboutir au même résultat. Déjà partout se révèlent, à cet égard, les plus tristes symptômes.

4° *L'hôtel de Vinck, n°* 17, aujourd'hui l'Institut Van Celst. — Ce bel hôtel, qui s'étend jusqu'aux rues des Chats et du Paradis, fut bâti vers la fin du siècle dernier, par M. Jean François de Vinck de Wuestwezel et devint, le 3 décembre 1829, la propriété de Mme Van Celst, née Hélène-Jeanne-Marie Kums. C'est là que, depuis 1855, se trouvent réunies les trois œuvres éminentes dont cette dame fut la fondatrice. En 1817, Mme Van Celst, qui jouissait déjà alors d'une grande réputation, à cause du dévouement charitable qu'elle avait montré envers les blessés de Waterloo, ouvrit dans une maison, rue Everdy (aujourd'hui l'hôpital Louise-Marie), une école pour environ cent filles pauvres de 7 à 14 ans, laquelle fut transférée, l'année suivante, dans une grande maison à côté de l'Athénée, où elle resta jusqu'en 1855. Voyant le succès couronner ses efforts, cette charitable personne fonda en 1827, de concert avec l'illustre bourgmestre d'Anvers, Florent Van Ertborn, dans une maison, longue rue Neuve, un asile pour les jeunes filles perverties qui veulent rentrer dans la voie de l'honneur et de la vertu. Cette institution qui fut installée en 1832 à l'hôtel de Vinck, a donné, depuis quarante-cinq ans qu'elle existe, les résultats les plus remarquables; elle compte d'ordinaire une trentaine de pensionnaires. Enfin, pour compléter son œuvre, la fondatrice ouvrit en 1851, dans une autre dépendance du même hôtel, un asile

pour cinquante jeunes enfants abandonnés ou en danger de se perdre.

Pendant 47 ans, Mme Van Celst-Kums dirigea, avec l'aide de quelques religieuses du Sacré-Cœur, les diverses institutions qu'elle avait fondées, sans se laisser rebuter un instant par les nombreuses difficultés qu'elle eut à vaincre. Cette respectable femme, dont le nom occupe une belle place dans les annales de la charité anversoise, mourut le 20 avril 1864. Riche de mérites et d'années, disait un journal, léguant au monde ses œuvres et ses exemples, elle s'est saintement endormie dans l'éternelle paix.

Nous citerons encore dans cette rue, la modeste maison n° 66, où naquit, le 22 février 1815, l'illustre Henri Leys, qui brilla (hélas! trop peu de temps), comme un météore lumineux, dans le ciel de notre monde artistique.

Rues Saint-Jacques, du Paroissien et de l'Apôtre.

Rue Saint-Jacques. — Ce n'était autrefois qu'un passage étroit, portant le nom de *Korte oude Vest*, d'après le fossé de l'enceinte qui y exista de 1314 à 1410. Ce passage fut élargi en 1491, lors du commencement des travaux de construction de la tour de l'église. Sous le régime français, on avait substitué au nom du saint qu'elle portait, celui de rue de l'Ecaille. A l'angle de cette rue et du Marché Saint-Jacques, on voit encore une colonne qui faisait partie de l'ancienne porte de l'enceinte de 1314.

Rue du Paroissien. — Cette rue, dont le nom flamand a été mal traduit, fut ouverte sur des terrains dépendant de l'église, pendant qu'on était occupé à la construire ; elle fut pavée en 1550. Onze ans après, Daniël-Martin Van Den Bussche, curé de la paroisse (*Opper-Parochiaan*), y ayant établi sa demeure, la rue prit le nom de *Parochiaenstrate*. Les curés étaient généralement désignés autrefois sous le titre de *Parochiaan*.

C'est dans une propriété de cette rue que se fixa, en 1682, une communauté de filles religieuses, dites Apostolines, établie depuis deux ans, dans la longue rue Neuve. En

1689, un dissentiment ayant éclaté dans la maison, une partie des religieuses avec la fondatrice allèrent s'installer près de la porte Rouge. Une troisième maison fut ouverte en 1692, dans la rue Veken, et une quatrième, en 1712, dans la rue du Mai. Cette communauté se vouait à l'instruction. Nous n'avons pas découvert comment, ni à quelle époque, la maison de la rue du Paroissien prit fin.

Rue de l'Apôtre. — Elle fut ainsi nommée en l'honneur de saint Jacques l'apôtre, le patron de la paroisse.

Longue et Courte Rues Sainte-Anne, Rue des Roses, Ruelle Swaen, Rues du Paradis, des Chats et de la Princesse.

Longue rue Sainte-Anne. — Elle prit son nom d'une image de cette sainte, placée jadis dans l'impasse dite *Sint-Anna plaats.* Le nom de cette rue effarouchait les oreilles des sans-culottes français, qui commirent la mauvaise plaisanterie de la dénommer *Schapraaistraat*, faisant par là allusion à une expression populaire dont chacun connait la signification.

En 1678 fut fondé dans cette rue le couvent des Sœurs-Grises par des religieuses appartenant à une communauté établie à Léau, en Brabant. Une terrible épidémie, dite *de Haastige ziekte*, s'étant abattue sur Anvers, quelques-unes de ces charitables femmes avaient été mandées pour venir soigner les pestiférés, qui se comptaient par centaines. Pour récompenser leur dévouement, le Magistrat et le chapitre de Notre-Dame les autorisèrent à fonder une maison à Anvers, mais sous la condition qu'elles ne seraient pas affranchies des accises et des autres charges publiques. En 1794, elles payèrent 10,000 fr. pour leur cotisation dans l'impôt de dix millions ; en 1798, le 19 mars, le couvent et la chapelle furent vendus pour 506,500 fr. La chapelle fut rouverte au culte le 10 janvier 1802, et les religieuses, qui s'étaient retirées dans une maison de la longue rue Neuve, rentrèrent dans leur couvent le 12 Septembre suivant. En

1818, elles rachetèrent leur ancienne propriété, et leur communauté reçut, peu de temps après, la personnification civile.

Courte rue Sainte-Anne. — Elle était connue autrefois sous le nom de *Achter-Stralen Toren* ; c'est là, en effet, qu'on voit la belle et imposante tour quadrangulaire, qui faisait jadis partie de l'hôtel Van Stralen, ainsi que les vastes magasins et autres édifices dont la construction remonte à plus de trois siècles.

En 1498, Pierre Van Dale fonda dans cette rue un hospice pour six femmes ; agrandi et amélioré en 1580, cet hospice perdit sa destination et fut aliéné.

Des quatre autres rues mentionnées ci-dessus, la première prit son nom d'un *Raamhof* (établissement de drapier), nommé *de Roose*, à travers le quel il fut percé ; la seconde, d'un nommé Silvestre Swaen, à qui cette sale et infecte ruelle appartenait à la fin du seizième siècle, et par qui, sans doute aussi, elle fut ouverte et bâtie : une figure de cygne se trouvait autrefois au-dessus de la porte d'entrée. La rue du Paradis fut ainsi nommée soit d'une enseigne, soit de petits bas-reliefs, placés contre la façade de quelques maisons, et représentant des sujets bibliques tirés de l'histoire du Paradis ; enfin, la rue des Chats prit son nom d'une enseigne ; dans un acte de 1561, contenant vente de l'hôtel occupé aujourd'hui par l'Athénée, il est dit que cet immeuble s'étendait jusqu'à la ruelle *loopende van den Coudenberghe nair de Paradysstrate.*

Rue de la Princesse. — Ce nom date à peine d'une quinzaine d'années. Le principal ilot de maisons dont cette rue est formée, bordant déjà les rues de l'Empereur, des Rois et du Prince, l'administration communale jugea qu'il fallait de toute nécessité une princesse pour compléter la partie ; elle en trouva une, qu'elle pêcha peut-être dans les anciennes eaux du *Paddengracht*, et l'usurpation fut résolue. Le titulaire eut beau réclamer et invoquer les droits qui résultent d'une possession cinq fois séculaire, l'administration lui objecta son origine plébéienne, son nom peu euphonique et il dut faire place à la nouvelle altesse.

Franchement, on ne saurait rester sérieux quand on voit des hommes censés graves changer ainsi, par un caprice inexplicable, une dénomination qui a reçu la consécration des siècles et qui est entrée profondément dans les usages. L'ancien nom, encore généralement employé dans le langage populaire, provenait du fossé qui, à défaut de rempart, formait en cet endroit la limite de la ville, lors du troisième agrandissement ; cette eau croupissante, à cause des grenouilles qui y fourmillaient, reçut le nom de *Paddengracht*, qu'il laissa à la rue.

A l'angle méridional formé par cette rue et la rue de l'Empereur, fut fondé, en 1454, par plusieurs personnes charitables parmi lesquelles nous remarquons le nom de Guillaume de Moelnere, l'hôpital Saint-Jacques, destiné à herberger les pèlerins. Les pèlerinages à Jérusalem, Rome, Lorette, et particulièrement à Saint-Jacques de Compostelle, en Gallice (Espagne), étaient extrêmement fréquents dans ces temps de foi ardente. La loi pénale infligeait aussi à certains coupables un pèlerinage vers un de ces quatre endroits. Les pèlerins faisaient en même temps l'office de courriers et emportaient les correspondances pour les divers pays.

L'hôpital Saint-Jacques fut plus tard converti en une maison d'aumônes où on distribuait des cartes de pain. En 1779, l'évêque d'Anvers, Wellens, fonda dans la chapelle un catéchisme ou école dominicale, où les assistants recevaient un pain d'un sou ; c'est de cette nouvelle destination qu'elle reçut le nom de *Broodjeskapelle*, qu'elle porte encore. Au mois de mai 1800, la chapelle Saint-Jacques fut rendue au culte; en 1817, l'Administration des pauvres en accorda l'usage à la ville, qui la convertit en une école communale, destination qu'elle a gardée jusqu'à ce jour. Les bâtiments de l'hospice ont été depuis lors incorporés à la chapelle.

Rues de l'Empereur, des Rois, de la Chapelle-de-Grâce, Jean Van Liere et du Chapelet.

Rue de l'Empereur. — Ce nom est très-ancien, témoin

un document ds 1295 où ils est mentionné. Un incendie, qui éclata pendant la foire de Pentecôte, en 1397, et qui dura quatre jours, détruisit les maisons de cette rue, ainsi que celles du Kipdorp et de la longue rue Neuve. En 1362, elle fut pavée, de même que d'autres grandes voies publiques.

Vers l'année 1400, l'opulente corporation des Foulons (*Droogscheersders*) fonda, dans la rue de l'Empereur, un hospice pour ceux de ses membres qui étaient tombés dans l'indigence; en 1505 elle y ajouta une chapelle, qui fut consacrée à Notre-Dame de la Nativité. Cette chapelle, vulgairement connue jadis sous le nom de *Droogscheerderskapel*, est un des plus jolis édifices d'architecture ogivale que renferme notre ville ; elle possède une belle statue, *le Sauveur du monde,* par Artus Quellin, et plusieurs autres œuvres d'art. De 1578 à 1585, elle servit aux luthériens pour les cérémonies de leur culte. Le 3 janvier 1798, la chapelle des Foulons fut vendue publiquement, avec la blanchisserie et les cinq maisons y érigées, pour 116,200 fr., à Louis-Vincent Pommier, demeurant à Paris. Celui-ci recéda ces biens à Pierre-Laurent Haingerlot (14 septembre 1799), qui, à son tour, en fit la revente à Louis Bastide, banquier à Paris (17 février 1803). A cette époque, la chapelle fut rendue au culte comme succursale de l'église Saint-Paul. De Louis Bastide, la propriété passa ensuite à Tobie Verheyen, de Bruxelles (1805), et elle repose aujourd'hui sur la tête du survivant de quelques particuliers, suivant un acte d'achat de 1865. Cette jolie chapelle ressort actuellement de l'église Saint-Antoine ; quant à l'hospice, il resta supprimé.

Au n° 9 de cette rue a demeuré le bourgmestre Nicolas Rockox (le jeune), dont le nom est justement populaire. On pense généralement que cette maison fut bâtie par Rockox, d'après les plans de son intime ami Rubens. C'est là une erreur. En effet, la façade porte la date de 1647, et une pierre de la cour celle de 1649 ; or, Rubens était mort en 1640, et son ami Rockox ne lui survécut que de six mois. Ce qui est vrai seulement, c'est que cet hôtel, qui montre le

luxe que jadis nos aïeux mettaient dans la construction de leurs maisons, porte le caractère de l'école de Rubens, comme plusieurs autres maisons de la ville. Le couronnement de la porte d'entrée est une œuvre d'art extrêmement remarquable d'Artus Quellin ; il représente deux chevaux marins, montés par des hommes vigoureux, se disputant le passage ; les divers ornements qui entourent ce groupe, de même que ceux de la porte, sont d'une grande perfection. Cet hôtel, où l'on voit encore les armoiries de Wauthier Bosschaert, qui le fit élever, appartient aujourd'hui à la famille Pauwels.

L'ancien hôtel Rockox occupait tout le coin des rues de l'Amman et de l'Empereur ; ajoutons que toutes les propriétés avoisinantes, comprises entre la rue des Aveugles et la chapelle des Foulons, appartenaient à Rockox et à sa femme ; au siècle dernier, tous ces biens étaient possédés par la famille Moretus.

Nicolas Rockox avait épousé Adrienne Perez (morte en 1619), fille de Louis Perez et de Marie-Jacqueline Van Berchem. En 1588, il fut nommé échevin : en 1603, il devint premier bourgmestre et il se vit honoré huit autres fois de cette haute position ; il fut armé chevalier, à la Grande-Place, le 10 décembre 1599, lors de l'inauguration des archiducs Albert et Isabelle, et mourut sans postérité. le 12 décembre 1640. Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fondée dans l'église des Récollets, et qu'il avait fait décorer d'un magnifique triptyque peint par Rubens. Il avait, en outre, doté cette église d'un maître-autel en marbre et d'un tableau de Rubens pour l'orner. Ensuite, il avait fait ériger, dans l'église des Jésuites, l'autel de Saint-Joseph, à droite du maître-autel, et donné maintes autres preuves de sa munificence.

Rockox, qui était un cœur généreux et charitable, disposa de sa fortune au profit des pauvres honteux ; il créa aussi vingt-quatre bourses pour l'enseignement, fondation qui existe encore. C'était une noble ambition que celle de nos ancêtres de populariser et d'immortaliser leur nom par des institutions en faveur des indigents, de la vieillesse et des ignorants.

Une de nos nouvelles rues porte le nom de ce digne bourgmestre, qui, en possession d'une fortune considérable et étant sans héritiers directs, n'oublia pas que la haute position qu'il avait remplie lui faisait un devoir, un point d'honneur, de doter largement et magnifiquement les malheureux de la ville qu'il avait administrée. A son exemple, le vénéré Florent Van Ertborn, bourgmestre sous le régime hollandais et qui se trouvait dans les mêmes conditions que l'illustre Rockox, se distingua par de grandes libéralités en faveur des déshérités de la fortune ; il légua, en outre, à cette ville qu'il avait tant aimée et où il était si populaire, sa superbe collection de tableaux, dont la valeur est inestimable.

Dans une maison de cette rue, nommée *de Rooster*, n° 46, a demeuré la célèbre maîtresse d'école Anna Byns, dont les poésies pleines de verve et d'entrain sont lues encore aujourd'hui avec intérêt. Née en 1494, elle vit la Réforme s'introduire à Anvers ; c'est contre les nouvelles doctrines que sont dirigés la plupart de ses écrits. Ses contemporains l'appelaient, au dire de Sweertius, la Sapho du Brabant. Ses ouvrages sont encore très-recherchés de nos jours ; ainsi à une vente qui se faisait récemment à Bruxelles, trois petits volumes de ses *Referynen* furent adjugés au prix énorme de 2,900 fr.

Il nous reste à mentionner : 1° le vaste hôtel n° 45, qui se fait remarquer par son élégante façade et qui fut construit, entre les années 1673 et 1727, par Simon de Heuvel, d'après les dessins, croyons-nous, de l'architecte Van Baurscheit ; il devint en 1764 la propriété de Thomas-Jean-Baptiste de Fraula. C'est dans cet hôtel que les Jésuites vinrent s'établir, en 1840, soixante-sept ans après leur suppression, et qu'ils ouvrirent, la même année, un collége pour les humanités ; 2° l'hôtel n° 13, où vers la même époque, se fixèrent les Sœurs de Notre-Dame, qui séjournaient depuis 1838 dans une maison de la rue de l'Amman.

Les rues qui s'ouvrent sur le haut de la rue de l'Empereur, sont :

1° *Rue des Rois.* — Cette rue fut percée vers 1543,

par Gilbert Van Schoonbeke, sur l'emplacement d'un *raamhof* dont il s'était rendu propriétaire. Ce fut une des premières opérations de ce genre qu'il entreprit. Il construisit dans la nouvelle rue un grand nombre de maisons, auxquelles on donna les noms de divers rois célèbres, tels que : David, Balthazar, Melchior, Gaspar, Salomon. On l'appela, à cause de cette circonstance, la rue des Rois.

2° *Rue de la Chapelle-de-Grâce.* — Elle portait originairement le nom de *Pauwel Eloutstrate*, d'après Paul Elout, tisserand de drap, sur le terrain duquel elle fut ouverte ; on l'appelait aussi *Aert Van Lierestrate* ; elle prit son nom actuel d'une chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-Grâce, qui y fut fondée en 1505 par un négociant, nommé Antoine de la Ruelle, avec un hospice pour douze vieillards et un prêtre. Celui-ci devait y dire journellement la messe et chanter le salut. De la Ruelle, par son testament de 1505, avait légué 500 Livres de gros flamands pour l'érection de la chapelle et de l'hospice, 150 L. pour la dotation de la chapelle et 1,100 L. pour la dotation de l'hospice, soit ensemble 1,750 L. ou 11,500 fl. Cet hospice existe encore aujourd'hui, mais la chapelle, qui fait l'angle de la rue du Prince, a perdu sa destination primitive. En 1581, après que l'exercice de la religion catholique eut été prohibé, la chapelle de Grâce et celle du Marché-aux-Souliers furent les seuls lieux ouverts au culte, mais uniquement encore pour l'administration du baptême et la bénédiction des mariages, Les prêtres préposés à cette fin devaient être préalablement agréés par le Magistrat.

Une autre chapelle fut érigée dans cette rue, vers 1842, par la Compagnie de Jésus, pour le service de son collége, fondé peu de temps auparavant.

3° *Rue Jean Van Liere.* — Elle fut ouverte vers 1508, et prit son nom de Jean Van Liere, maître maçon et entrepreneur, qui possédait une propriété avec jardin au Kipdorp. Ce bien, qui était dans la famille Van Liere (laquelle n'a rien de commun avec l'opulente famille de ce nom) depuis 1439, avait un puits renommé pour son eau excellente, où les voisins avaient accès par un chemin de servitude, qui de-

vint plus tard la rue. Jean Van Liere y éleva plusieurs maisons.

Cette rue, qui est un des plus étroits et des plus sales passages de la ville, aura bientôt complètement changé de face, grâce à la démolition qu'on y exécute de la rangée de masures qui en bordent le côté du levant.

4° *Rue du Chapelet.* — Ouverte dans le même temps que la précédente, elle prit son nom de la maison à travers laquelle elle fut percée.

Kipdorp.

Le hameau de Kipdorp, situé hors de la porte des Vignes, fut incorporé dans la ville en 1314. Un étymologiste fait dériver son nom, de l'ancienne origine du hameau, bâti sur des terrains d'alluvion (*aangekipt* ou *opgekiptland*). Mais il n'existe aucune certitude à cet égard, et, à nos yeux, l'origine de ce nom, comme celui du Klapdorp et de maints autres villages, est et restera un mystère.

Le hameau de Kipdorp était anciennement traversé par le *Eyendyk* (digue d'eau), qui reliait Deurne au Bourg. Dans les temps primitifs, le territoire sur lequel est bâti Anvers ne formait en général qu'un vaste marais, que les eaux de l'Escaut inondaient à chaque marée haute ; cette inondation s'étendait jusqu'à Deurne, qui, lorsqu'Anvers existait à peine, était déjà un endroit très-peuplé, où les petits navires pouvaient arriver par le *Schyn* qui était jadis navigable, et où se tenaient plusieurs marchés importants. Pour relier Deurne au Bourg et au Kiel, les Bénédictins de Deurne, qui desservaient l'église Sainte-Walburge, construisirent, au VIIIe siècle, une digue solide, nommée *Eyendyk*, à travers les terrains marécageux, laquelle passait par Borgerhout, Saint-Willebrord, le Marché-Saint-Jacques, le Kipdorp, la rue aux Laines et la rue Vieille-Bourse ; en cet endroit, la digue se bifurquait : une branche allait aboutir au Bourg, l'autre allait rejoindre le Kiel par le Marché, la rue Haute et le Rivage. On a découvert à diverses reprises, et notamment en

1560, lors du creusement des fondations de l'Hôtel-de-Ville, des poutrelles et d'autres débris provenant de cette antique digue, qui devint plus tard la chaussée d'Anvers à Deurne.

La partie de cette digue qui traversait le Kipdorp fut nivelée et pavée en 1378, et forma depuis la voie publique de ce nom.

Les maisons auxquelles se rattachent des souvenirs, sont :

1° *L'hôtel Van de Werve* ou *de Schilde.* — Ce bel hôtel fut construit vers la fin du siècle dernier, par François-Louis Van de Werve, sur l'emplacement de plusieurs maisons dont il était devenu propriétaire en 1781. C'est un édifice d'un aspect imposant et monumental, ayant trois rangs de fenêtres à chambranles séparées par six grands pilastres corinthiens cannelés, qui embrassent toute la hauteur de la façade et supportent une magnifique frise ornée de rinceaux bronzés. « Cette façade, dit l'éminent M. Schayes, qui est d'un aspect véritablement grandiose, ne déparerait pas un édifice public de premier ordre ; elle est répétée au côté postérieur de l'hôtel qui fait face au jardin. Le grand escalier se distingue aussi par la grandeur et la noblesse de son style, et les appartements d'apparat, par le luxe de leur décoration et la beauté de leurs distributions. » Ce qui ajoutait encore au caractère imposant de la façade à la rue, c'étaient les bornes en pierre réunies par des chaînes de fer qui longeaient le trottoir. On sait qu'il y a une vingtaine d'années, on eut le mauvais goût de faire disparaître les grilles et autres clôtures qui donnaient une si noble apparence à nos principaux hôtels.

Quant à l'illustre famille qui occupe l'hôtel du Kipdorp, son origine remonte aux premiers temps de l'existence de notre ville, où elle remplit à toutes les époques des fonctions importantes dans l'échevinage. Le premier du nom que les listes mentionnent, est Guillaume Van den Werve, qui fut échevin en 1230. C'est la seule de nos grandes maisons du moyen âge dont les rejetons existent encore.

La Chronique du notaire Bertryn rapporte un triste épisode dont fut victime, sous le règne de Charles-Quint, Jean Van den Werve, qui remplissait en 1552, les fonctions de sous-

écoutète, pendant que Guillaume Van den Werve, seigneur de Schilde, était écoutète ou margrave. Le dimanche 21 août 1552, après la procession (*ommeganck*) de Notre-Dame, le sous-écoutète Jean Van den Werve se rendait en voiture à sa campagne à Hoboken, accompagné de sa femme, de sa servante et de son bouffon Maesken. Sur le pont en bois de la porte de Kroonenburg, contre l'Escaut, le vent, qui était très-violent, s'engouffra tout-à-coup dans la voiture et la précipita dans la boue des fossés. Le sous-écoutète, suffoqué par la vase, en fut retiré mort ; sa femme donnait encore quelques signes de vie, mais elle mourut deux heures après. La domestique n'eut aucune lésion ; il en fut de même du bouffon Maesken qui, conservant tout son sang-froid, demanda d'un ton naïf à la foule des spectateurs s'il vivait encore. On disait, ajoute la Chronique citée, que Dieu avait permis ce malheur, parce que le sous-écoutète avait fait exécuter un tonnelier privé de raison, et qui était innocent du crime dont on l'accusait.

Nous citerons encore Jean Van den Werve, chevalier, seigneur d'Hovorst, qui était échevin lors de la Furie Espagnole et qui trouva la mort dans ce désastre.

Une des nouvelles rues ouvertes sur les terrains de l'ancienne enceinte porte le nom de cette illustre et antique famille.

2° *L'hôtel n° 51, en face de la rue du Margrave.* — C'est là que demeurait, en 1787, l'écoutète-margrave *Jonker* Pierre-Grégoire Cuylen qui, à cause de ses opinions Joséphistes, était très-mal vu de la population. Le 16 juin 1787, il fut gravement maltraité par le bas peuple, à la Grande-Place, et ne parvint à se sauver qu'en se réfugiant à l'Hôtel-de-Ville ; dans la nuit, son hôtel qu'on avait laissé sans protection, fut assailli par une bande d'émeutiers, pillé et saccagé de fond en comble.

3° *La Maison de Portugal.* — Vers la fin du XVe siècle, le commerce avec le Portugal avait pris une grande extension ; la découverte du Nouveau-Monde devait bientôt après lui donner un développement bien plus grand encore. Aussi

de nombreuses et riches maisons portugaises s'étaient-elles fixées à Anvers, où des navires arrivaient presque journellement à leur adresse. Les cargaisons qu'ils apportaient comprenaient, au dire de Guicciardini, des pierres précieuses, des perles d'Orient, de l'or en lingots et travaillé, des épiceries, des drogues, de l'ambre, du musc, de la civette, de l'ivoire en grandes quantités, de la rhubarbe, de l'aloës, du bleu d'azur, du coton, des racines de Chine et d'autres articles précieux, que les Portugais allaient chercher aux Indes-Orientales, pour les conduire de Lisbonne à Anvers ; ensuite, du sucre provenant de l'île Saint-Thomas et d'autres îles dépendantes du Portugal, du bois de Brésil, des drogueries exportées des côtes de la Guinée, du vin de Madère, du sel, du vin du pays, de l'huile, du pastel, de l'orchis, des fruits secs, frais ou confits. Les épiceries importées ici du Portugal s'élevaient en moyenne, par année, à plus d'un million de couronnes, soit au moins vingt millions de notre monnaie. D'Anvers on exportait vers ce pays de l'argent, du mercure, du vermillon, du cuivre, des métaux, du laiton, de l'étain, du plomb, des armes, de l'artillerie, de l'or et de l'argent en fils, des draps flamands et anglais, de la laine fine de toute sorte ; des tapisseries en grandes quantités, des ostades et demi-ostades, des camelots, du lin, du fil, de la cire, de la poix, de la garance, du suif, du souffre, du blé, de la viande et du poisson salés, du beurre et du fromage, des articles de quincaillerie, etc.

Le nombre des marchands portugais établis ici au XVI[e] siècle dépassait le chiffre de cent. Dès 1490, le roi Emmanuël avait nommé un Consul ou Facteur à Anvers pour soigner les intérêts de ses nationaux.

Le 20 novembre 1511, le Magistrat, voulant donner aux marchands portugais un gage de sa haute bienveillance, leur accorda, pour y établir leurs comptoirs et leur résidence, une grande et belle maison au Kipdorp, dont il venait de faire l'acquisition de Gilles de Schermere. Cette propriété prit dès lors le nom de *Maison de Portugal*, qu'elle garde

encore ; elle fut convertie, en 1817, en une caserne pour le corps des pompiers.

Le 13 août 1569, une grande solennité avait lieu à la Maison de Portugal : Sancho Davila, gouverneur de la citadelle, épousait la fille de Lopez Gallia, de Bruges. Nous passerions sous silence ce petit événement, ainsi que les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, si celui qui en fut le héros n'eût payé de la plus noire ingratitude les honneurs qu'on lui avait rendus. En effet, cet infâme Espagnol fut un des instigateurs, ou du moins un des complices des effroyables événements, connus sous le nom de Furie Espagnole, qui désolèrent en 1576 notre cité. Ce fut lui, au dire d'un contemporain, qui accorda aux soldats espagnols ameutés le sac de la ville durant huit jours.

Sancho Davila, qui de simple tambour s'était élevé aux plus hautes dignités et était devenu en dernier lieu gouverneur de la citadelle, avait obtenu en mariage la fille d'un gentilhomme espagnol de Bruges. Le 13 août 1569, le Magistrat en corps s'était rendu au *Bierhoofd*, pour y recevoir et complimenter Davila et sa fiancée ; la réception eut lieu au son des cloches et au bruit des canons de la citadelle. Les troupes de la garnison et les seigneurs espagnols escortèrent le gouverneur jusqu'à la Maison de Portugal, où il avait son logement. Le lendemain, le mariage y fut béni, avec grande solennité, par un chanoine de la Cathédrale, Silvestre Pardo, qui était le neveu de la fiancée. Entretemps, de grands préparatifs se faisaient à la Grande-Place pour le tournoi qui devait y avoir lieu. On avait enlevé la potence, car, dans ces temps heureux où le duc d'Albe était notre gracieux maître, cet instrument s'y trouvait en permanence et faisait presque chaque jour son sinistre office. On établit, avec des pierres blanches, les délimitations d'un grand carré, où devait se faire le tournoi à pied, et on creusa une longue tranchée pour y faire courir des feux grégois. Le 15 août, fête de l'Assomption, jour fixé pour le grand tournoi, on vit défiler sur la place douze compagnies de soldats espagnols, beaucoup de grands personnages, les capitaines et les com-

mandants de la citadelle, tous magnifiquement revêtus de cuirasses dorées, argentées ou de différentes couleurs ; ils étaient précédés d'un char doré et richement orné, sur lequel était représenté Cupidon, accompagné d'un grand nombre de champions armés de lances blanches, et au sommet duquel était un coq vivant. C'étaient les jouteurs du tournoi à pied qui allait avoir lieu en présence du gouverneur militaire et de sa femme. Après le tournoi, on tira des feux d'artifice ; on alluma aussi des feux galopants qui traversaient toute la place. Une pluie intense qui tomba tout l'après-midi vint contrarier cette brillante solennité. Le 17, un tournoi à cheval fut couru au Pont-de-Meir, devant la maison d'Antonio Del Rio, où la jeune mariée était venue contempler ce spectacle avec un grand nombre de dames de la noblesse. Les chevaux ainsi que les jouteurs étaient costumés de drap d'or et d'argent. La fin du carrousel consista à abattre un homme entièrement armé, monté sur un cheval de bois. Après le jeu, on tira des milliers de fusées. Le lendemain, le grand-prieur, fils du duc d'Albe, donna à la citadelle un banquet splendide en l'honneur de la jeune épouse. On y tint aussi un tournoi à pied, mais avant la fin de la fête, un orage épouvantable, d'une violence telle, dit la chronique, qu'on n'avait jamais rien vu de pareil, vint disperser les invités.

Telles furent les fêtes données en l'honneur d'un homme qui devait, sept ans après, permettre et diriger l'un des plus horribles attentats dont les annales de l'humanité fassent mention. On nous pardonnera donc les détails qui précèdent, traduits d'une ancienne chronique, et qui, tout en faisant connaître quelques-uns des usages de cette époque fastueuse, prouvent aussi jusqu'à quel point Anvers était devenu une colonie de l'Espagne. On rapporte qu'il y séjournait alors trois ou quatre cents opulents négociants espagnols avec leurs familles.

Nous citerons encore, comme constructions remarquables qui se trouvent au Kipdorp, l'hôtel Gillès, et particulièrement l'hôtel Diert. Ce dernier appartint de 1620 à

1720 à la famille Batkin, et, suivant toutes les apparences, c'est Jean-Baptiste Batkin, trésorier de la ville, mort en 1658 et enterré à l'église Saint-Jacques, où l'on voit sa pierre tumulaire, qui le fit construire. Les ornements de la façade portent le cachet de l'école de Quellin.

Rues Hochstetters et du Margrave.

Rue Hochstetters. — Cette rue, que l'ignorance avait dénommée *rue des Oculistes* (*Oogzetters straat*), nom qu'elle portait encore il y a quelques années, fut ouverte, en 1538, sur la vaste propriété des Hochstetters.

Parmi les puissantes maisons de commerce qui vinrent s'établir à Anvers au XVme siècle, celle des frères Ambroise et Jean Hochstetters, originaires d'Augsbourg, occupe sans contredit le premier rang, conjointement avec celles des Welser, des Fugger, des Tucher, des Salviati et de quelques autres, qui disposaient toutes d'un grand nombre de millions dans leurs affaires. Les détails qu'on possède sur les Fugger, les Rothschild du XVIme siècle, sont très-intéressants ; nous en parlerons quand nous serons arrivé à l'hôtel qu'ils occupaient.

Les Hochstetters firent l'acquisition, le 22 novembre 1486, de Jean Daneels, fabricant de drap, d'un vaste enclos, dont l'entrée principale était au Kipdorp et qui comprenait une habitation somptueuse et de vastes magasins. Cette propriété passa, quelques années après, à un opulent banquier, Lazare Tucher, qui en fit la cession à la ville ; celle-ci ouvrit vers 1538, sur l'emplacement des jardins et des cours, une rue reliant le Kipdorp à la longue rue Neuve et qui prit le nom des propriétaires primitifs. Quant à la maison, qui occupait à peu près l'angle ouest de la nouvelle rue et du Kipdorp et qui joignait la propriété *den Draeck* (1),

(1) La maison nommée *den Draeck*, sise au Kipdorp, nº 16 (hôtel Le Brasseur), forma de 1418 a 1525 le premier Refuge de l'abbaye de Tongerloo ; elle passa ensuite à Pierre Van Halmale.

elle fut vendue en 1538, à Corneille De But, pour environ 6,000 fl., tandis que les magasins, situés au midi de la maison, étaient devenus, en 1537, la propriété des frères Pierre et Adrien Spillemans, que nous retrouverons plus loin comme constructeurs de la Bourse de commerce, bâtie en 1531. Le dernier fait que nous découvrons relativement à la famille Hoehstetters, est la vente faite en 1544, par Marguerite Hochstetters, fille de Jérôme, d'une maison sise dans la nouvelle rue.

En septembre 1565, nous apprend le chroniqueur Bertryn, des malfaiteurs s'introduisirent à main armée dans une maison de la rue Hochstetters et y enlevèrent divers objets en argent et en or d'une grande valeur, exposés en loterie. Cette loterie avait été organisée, avec l'autorisation du souverain, par François Alewyer, afin de pouvoir réaliser le projet qu'il avait conçu de visiter la Turquie, la Syrie, l'Egypte, la Perse et d'autres pays orientaux. C'était un usage très-admis à cette époque, où les voyages lointains étaient très-pénibles et fort coûteux, d'organiser des loteries afin de réunir les fonds nécessaires à cet effet.

Rue du Margrave. — Cette rue, que la routine officielle s'obstine à qualifier de *rue Margrave*, comme qui dirait rue Princesse, rue Empereur, prit son nom du magnifique hôtel du margrave Van Immerseel, jadis situé au coin de la longue rue Neuve, et dont nous parlerons ci-après.

Le titre de Margrave (*Markgraaf*), mot qui signifie gardien du pays frontière, de la Marche (*Marck*), ou du Marquisat, s'appliquait d'abord seulement au prince investi du marquisat d'Anvers, lequel à l'origine était un fief-de-bannière du Saint-Empire Romain (empire d'Allemagne) ; il en formait la limite occidentale, comme le marquisat de Brandebourg, qui fut le berceau de la Prusse, en formait la limite septentrionale. Ces pays frontières, trop éloignés du centre de l'empire, étaient concédés en fief à des princes, avec le titre de Margrave. Plus tard, les écoutêtes reçurent le privilége de porter le titre de Margrave du pays de Ryen, un des quartiers du marquisat. Les premiers étaient les margraves ou

marquis du Saint-Empire, les seconds se qualifiaient de margraves d'Anvers.

On appelait Burgrave d'Anvers, le gouverneur ou châtelain qui était préposé à la garde du Bourg, la principale forteresse du souverain. Cette dignité, qui ne devint bientôt qu'un simple titre, était héréditaire ; nous voyons, au XVIe siècle, le prince d'Orange devenir, en cette qualité, gouverneur de la ville ; le Taciturne transmit le titre à ses héritiers, et aujourd'hui encore, les rois de Hollande se nomment les burgraves d'Anvers.

Terminons ces détails, peut-être un peu arides, par quelques notions sur l'ancien marquisat d'Anvers. Ce marquisat se composait, à l'origine, de neuf quartiers ou districts, qui étaient :

1° Le marquisat du Saint-Empire proprement dit, comprenant Anvers, qui était le chef-lieu de la souveraineté, Lierre, Hérenthals et dix-huit communes dans ces parages ;

2° La franchise de Gheel, comprenant Gheel et vingt-deux communes ;

3° La mairie de Santhoven, comprenant dix-neuf communes des environs ;

4° Le pays d'Arkel, comprenant Aertselaer, Schelle et dix autres communes ;

5° Le pays de Ryen, comprenant Deurne, Schilde, Mortsel, Wilryck, Contich, Berchem, Wyneghem, Edeghem, Hove, Bouchout, Vremde, etc. ;

6° La franchise de Hoogstraeten, composée de dix-huit communes ;

7° La franchise de Turnhout, composée de quatorze communes, parmi lesquelles Wilmarsdonck et Stabroeck.

Les deux derniers quartiers étaient la baronnie de Breda et la seigneurie de Bergen-op-Zoom, lesquels furent définitivement détachés du marquisat au XVIIe siècle, pour être joints aux Provinces-Unies. Cette subdivision exista jusqu'à l'invasion française ; alors les sept quartiers, auxquels on joignit Malines et le Petit-Brabant, formèrent le département des Deux-Nèthes, qui devint plus tard la province d'Anvers.

Dès l'année 1106, les dignités de duc de Brabant et de marquis du Saint-Empire se trouvèrent réunies sur la même tête ; aussi le marquisat ne fut-il dès lors qu'un satellite se mouvant dans l'orbite du Brabant, dont il suivit presque toujours les destinées.

Longue Rue Neuve.

Située jadis hors de la porte Sainte-Catherine (démolie en 1520), cette rue fut enclavée dans l'enceinte de la ville vers 1314. Grâce à sa situation centrale, elle s'était en peu de temps couverte de constructions, lorsqu'un violent incendie, qui éclata en 1397, vint tout détruire. On peut induire de là que la plupart de ces constructions n'auront été que des maisonnettes en bois ou en torchis, couvertes de chaume.

Nous avons à citer, dans la longue rue Neuve, un grand nombre d'institutions religieuses et de bienfaisance, d'hôtels et de maisons historiques :

1° *Le monastère des Victorines.* — Ces religieuses, de l'ordre de Saint-Victor, appelées à Anvers, en 1279, par le corps échevinal, s'établirent près de l'endroit où fut érigée, en 1817, la lunette d'Hérenthals, aujourd'hui le Parc. Le couvent prit le nom de *Ter nonnen* ; c'étaient, à proprement parler, les premières religieuses qui se fixèrent ici. Lors du siége de la ville par Martin Van Rossem, en 1542, le monastère fut livré aux flammes pour empêcher les assiégeants de s'y fortifier. Les Victorines se retirèrent alors dans la ville, où le Magistrat leur concéda la chapelle dite de Jésus, l'hospice des Cinq-Anneaux, fondé en 1513 par Guillaume Van Liere, et vingt verges de terrain, le tout situé dans la longue rue Neuve, en face de la rue de l'Apôtre ; elles reçurent ensuite, des Frères-Cellites, une parcelle de terrain attenante. Le nouveau convent occupait presque tout l'espace compris entre la rue Jésus, le couvent des Alexiens et la longue rue Neuve. En outre, les religieuses avaient un grand et magnifique jardin dans la rue Jésus, lequel s'étendait

jusqu'au rempart, et dans lequel elles pénétraient par un passage souterrain maçonné sous la rue. Ce couvent fut rangé par Joseph II parmi les couvents inutiles et supprimé en juillet 1784. Lors de l'épidémie qui sévit en 1794, il servit d'hôpital, sous le nom de *Hôpital des Conquérants* ; le 18 mai 1798, il fut vendu pour 303,000 fr. En même temps on vendit le jardin de la rue Jésus, treize maisons et divers biens ruraux. L'emplacement de ce couvent et de son église, dont il ne reste plus aucune trace, a servi à l'érection d'un grand nombre de maisons particulières.

2° *L'Institut des Dames de l'Instruction chrétienne.* — Le vaste et élégant hôtel, n° 98, occupé par ces religieuses, fut bâti vers le milieu du siècle dernier (1740), sous la direction, pensons-nous, de l'éminent architecte-sculpteur anversois Jean-Pierre Van Baurscheit, le jeune.

Cet hôtel fut habité pendant de longues années par la famille Dellafaille de Nevele, qui l'avait fait construire. Le 2 décembre 1825, les héritiers de la baronne douairière Dellafaille de Nevele, née du Bois, le firent mettre en vente ; la propriété passa alors à M. William Wood-Leaver, industriel, qui la recéda, le 13 mai 1834, aux dames de l'Instruction, pour 105,280 fr. Ce n'est que depuis lors que la famille Dellafaille fit enlever les armoiries sculptées qui décoraient la cour et la galerie du jardin. L'intérieur de l'hôtel pouvait jadis rivaliser, sous le rapport de sa magnifique ornementation, avec les plus somptueuses maisons de la ville.

3° *L'hospice Sainte-Barbe.* — Cet hospice, qui occupe le n° 86, y fut fondé en 1489 par Nicolas Boot, marguiller de l'église Notre-Dame, sa femme et les trois sœurs de celle-ci, Marie, Marguerite et Catherine Van Lille. En 1504, une chapelle y fut ajoutée par Nicolas Boot. Huit femmes indigentes y sont aujourd'hui logées et entretenues. Aux termes d'un règlement de 1506, les pensionnaires ne pouvaient tester, ni assister à des fêtes de noces, ni aller travailler à la journée, ni élever des enfants, mais elles pouvaient se rendre dans les bains publics. Cet hospice était administré originairement par les prieurs des Beggards et des Alexiens.

4° *L'hospice et la chapelle Saint-Nicolas.* — Les Merciers, à l'instar de plusieurs autres riches corporations, fondèrent vers 1386, pour leurs ouvriers infirmes ou tombés dans l'indigence, une maison-Dieu composée d'un grand nombre d'habitations. En 1419, ils construisirent, à côté de cet hospice, une chapelle qui fut dédiée à saint Nicolas, le patron de la corporation. Cette chapelle, qu'on attribue à Pierre Appelmans, fut décorée de nos jours d'une belle œuvre d'Otto Venius, dont les volets représentent les donateurs Simon-Rodriguez Peretti, baron de Rhodes, et sa femme Anne Lopez, avec leur enfants. Ce tableau qui, paraît-il, a été complètement abîmé par une restauration maladroite, avait été peint pour la chapelle de la rue Otto Venius, d'où il est provenu et dont il est la propriété. Les peintures murales de la chapelle des Merciers ont été recouvertes de badigeon au commencement de ce siècle.

Après la suppression de la corporation, cette chapelle, avec les vingt-trois maisonnettes de l'hospice, fut présentée aux enchères (24 décembre 1797), mais les acheteurs firent défaut. La Commission des hospices en devint propriétaire peu de temps après. L'hospice est habité aujourd'hui par douze couples mariés.

5° *L'hôtel de la Banque, n° 28.* — Cet hôtel, dont l'intérieur a conservé des restes nombreux de son ancienne somptuosité, fut bâti, vers l'année 1750, par ordre d'Arnold du Bois, seigneur de Vroylande, d'après l'ordonnance de l'éminent architecte-sculpteur Van Baurscheit, fils; les deux statues qui décorent le balcon sont aussi l'œuvre de ce maître; elles représentent un homme et une femme sauvages et servaient autrefois de supports aux armoiries de la famille du Bois. C'est ce même architecte qui construisit, à cette époque, l'hôtel Roose (Palais royal), l'hôtel du Bois, place de Meir, et plusieurs autres grandes habitations qui se font encore remarquer par leur élégance et leur richesse et présentent de beaux types de l'architecture rocaille.

Nous aimons à mettre en évidence les belles et luxueuses

constructions des temps passés, d'autant plus qu'elles l'emportent de beaucoup, sous le rapport artistique, sur la plupart de nos hôtels modernes. Toutes les maisons qu'on bâtit aujourd'hui semblent coulées dans le même moule : façades rectangulaires, fenêtres et portes rectangulaires, le tout complété ordinairement par de massifs balcons, par de lourdes corniches. La ligne droite, qui forme la base du style architectonique de notre époque, ne saurait produire que monotonie et raideur; aussi, rien n'est plus disgracieux que ces longues rangées de façades carrées, qui semblent toutes copiées les unes sur les autres ; rien n'est plus triste, plus ennuyeux que cette désespérante uniformité. A Bruges, parait-il, on commence à s'insurger sérieusement contre ce style de décadence, et les journaux rapportaient, il y a quelque temps, comme un petit évènement, qu'on y avait bâti une maison dans l'ancien goût, avec pignon angulaire à gradins en briques rouges, et cette construction, au dire de tout le monde, était d'un effet réellement admirable.

Ah ! si tous ces grands artistes anversois, les Appelmans, les De Waghemakere, père et fils, les Keldermans, les Rombouts, les Rubens, les Van Baurscheit, père et fils, qui clôturent la grande époque de l'architecture au siècle dernier, pouvaient un instant revenir au milieu de nous, quelle immense tristesse, quelle profonde pitié ne ressentiraient-ils pas à la vue du mauvais goût dans lequel nous semblons nous complaire.

6° *L'hôtel Van Immerseel.* — Cet hôtel, qui occupait un vaste emplacement, à l'angle de la rue du Margrave, fut bâti vers 1496, par Jean Van Immerseel, margrave d'Anvers, d'après les dessins de Dominique de Waghemakere. C'était alors une des plus somptueuses habitations de la ville, une véritable résidence seigneuriale. Il n'en existe plus aujourd'hui qu'une partie, faisant dépendance de la maison n° 31, appartenant à la famille Dhanis ; c'est une admirable chapelle, connue sous le nom de *Chapelle de Bourgogne.* Ce petit oratoire, qui n'occupe qu'un emplacement de 21 mètres carrés, est un chef-d'œuvre de l'art gothique, rehaussé par de magnifiques

sculptures, par d'admirables peintures et vitraux ; il jouit d'une réputation en quelque sorte européenne. M. le baron Joly, dans sa monographie, éditée à Vienne en 1858, en donne une description détaillée, accompagnée de magnifiques gravures.

Cette célèbre chapelle fut construite en l'honneur de la maison de Bourgogne qui gouvernait alors notre pays. Jean Van Immerseel, qui était fils de l'écoutète et margrave Jean Van Immerseel, seigneur de Wommelghem, etc., était devenu, au décès de son père (1504), margrave d'Anvers, et le resta jusqu'en 1520. Il était conseiller et chambellan de Charles-Quint, qui le nommait dans ses lettres « mon cher et féal cousin » ; bref, c'était un des plus opulents seigneurs du pays. Le 2 janvier 1527, nous apprend M. Génard, sa veuve, Marie de Lannoy, et ses enfants vendirent l'hôtel à Georges Muytinck et à Gilbert van Schoonbeke, le père de l'illustre ingénieur ; le 8 janvier 1528, il fut acquis par le consul portugais Rodrigo Fernandez, dont les enfants le cédèrent, le 27 janvier 1549, à don Diego de Santa-Crux. L'hôtel prit plus tard le nom peu gracieux de *Vetkot,* par allusion sans doute à un commerce qui y était exercé.

Quant à la famille Van Immerseel, la race s'en éteignit dans le siècle suivant. Un des derniers dont nos annales fassent mention est le margrave Jean Van Immerseel, que nous avons vu, lors de la dévastation des églises en 1566, pénétrer à la Cathédrale avec ses hallebardiers, mais qui dut se retirer devant l'attitude menaçante de la populace.

7° *La maison n°* 43. — Cette maison, nommée *Saint-François,* appartenait en 1559, à Ruy Mendez, négociant portugais, qui la céda, le 10 mai de cette année, au célèbre sir Thomas Gresham, agent de la reine Elisabeth d'Angleterre et fondateur de la Bourse de Londres. Sir Thomas Gresham, en sa qualité de *kings merchant or factor*, était chargé de négocier à Anvers les emprunts pour compte de sa souveraine ; mais il remplissait aussi des fonctions diplomatiques. Il fut témoin et narrateur des événements qui se passèrent à Anvers en 1566 et dans les années suivantes. Ses mémoires, publiés en 1839,

sous le titre de *The life and times of sir Thomas Gresham*, offrent un vif intérêt pour l'histoire locale.

C'est dans cette maison que s'éteignait tout récemment (8 novembre 1871) un jeune artiste doué d'un talent hors ligne, d'une originalité de conception rare de nos jours, d'une activité infatigable et qui, aux yeux de tous les amis des beaux-arts, était destiné à devenir le régénérateur de l'art architectural, si tristement déchu aujourd'hui, et à lui rendre ce prestige, cet éclat dont il jouissait autrefois. La mort, hélas ! est venu enlever Louis Baeckelmans aux premiers pas qu'il posait dans la carrière artistique où il avait débuté d'une manière si brillante, où le plus magnifique avenir lui était sans doute réservé.

8° *La maison n° 45.* — Elle était habitée au XVIIe siècle par Abraham Van Diepenbeeck. Cet excellent peintre, né à Bois-le-Duc vers 1607, mourut dans cette maison en 1675. Le Musée possède de lui un tableau représentant *l'Extase de saint Bonaventure.*

9° *La maison n° 107.* — C'est là que demeura pendant plus de vingt ans le célèbre David Teniers. Elève de son illustre père, protégé puissamment par l'archiduc Léopold qui le nomma peintre de la cour et directeur de sa galerie de tableaux, Teniers jouit bientôt d'une immense réputation. On rapporte que le roi d'Espagne avait fait construire une galerie spécialement destinée à recevoir les ouvrages de ce peintre. Notre concitoyen, grâce à la fortune qu'il s'était acquise par son talent, se fit bâtir à Perck (entre Malines et Vilvorde) le manoir nommé *de Drij Torens*, qui devint bientôt le lieu de réunion de tout ce que le pays comptait alors d'hommes distingués dans la noblesse, les lettres, les sciences et les arts. Ce vieux castel, qu'il a souvent reproduit dans ses scènes rustiques, subsiste encore. Teniers, qui s'était établi à Bruxelles vers 1660, mourut dans cette ville, le 25 avril 1690, ayant atteint l'âge de quatre-vingts ans. Ses dernières années furent empoisonnées par le chagrin qu'il ressentit des difficultés et des désagréments de toute espèce que lui suscitèrent les enfants de sa première femme, Anne Breughel,

fille de Jean Breughel de Velours. A son décès, sa situation de fortune était très-obérée.

Le 18 août 1867, la ville d'Anvers inaugurait la statue en bronze qu'elle avait fait ériger à David Teniers sur la place qui porte son nom ; cette statue, œuvre de Joseph Ducaju, représente l'artiste tenant à la main l'edit royal du 6 juillet 1663, en vertu duquel fut fondée l'Académie des beaux-arts à Anvers. Le Musée possède de lui plusieurs belles productions.

Avant Teniers, l'hôtel n° 107 appartenait au célèbre Jean Breughel de Velours, et plus tard à sa veuve ; le 23 octobre 1642, il échut à leur fille Anne Breughel, mariée depuis cinq ans à David Teniers, et fut donné le 26 janvier 1663, par convention matrimoniale, à l'illustre peintre Jean-Erasme Quellin et à sa future Cornélie Teniers. Après ceux-ci, la maison passa à la famille Anthoine, qui compte parmi les grands bienfaiteurs de l'église Saint Jacques et elle appartient aujourd'hui à M. P. J. Vander Schrieck.

10° *La maison n°* 78. — Dans cette maison, nommée *de Wildeman*, a demeuré le peintre Henri Van Balen, né à Anvers en 1560 et décédé en 1632. On y voit encore une cheminée décorée d'une toile peinte par lui. Van Balen visita l'Italie, forma à Anvers de nombreux élèves et fut le premier maître d'Antoine Van Dyck. Trois grands tableaux de ce maître figurent au Musée. Sa veuve lui érigea un mausolée en marbre à l'église Saint-Jacques, où il fut enterré.

Nous citerons encore dans cette rue : 1° la maison faisant l'angle de la rue Saint-Jacques, habitée pendant la révolution brabançonne par Corneille Mens, un des plus ardents chefs des patriotes, et l'instigateur de la plupart des séditions populaires. Arrêté le 5 août 1788, le lendemain de la sanglante collision qui avait eu lieu à la Grande-Place, transporté à la Citadelle et de là à Bruxelles, il fut relâché dans le courant de 1789. Considéré comme un martyr de la cause patriotique, il fut reçu triomphalement à Anvers. La gilde des Merciers organisa un grand banquet en son honneur, on grava son portrait sur des médailles, bagues,

tabatières ; bref, les plus grands honneurs lui furent rendus partout. L'année suivante, il organisa de nombreux bataillons pour aller combattre les Autrichiens revenus dans le pays avec une puissante armée, fut nommé major, et périt le 22 septembre 1790, dans un combat livré sur la Meuse et qui fut aussi le tombeau de notre indépendance éphémère.

2° La maison n° 9, à côté de l'hospice Saint-Nicolas, habitée à la même époque par un des plus fanatiques partisans du gouvernement autrichien, l'imprimeur Spanoghe. Le journal qu'il publiait, nommé de *Dagelyksche Mercurius*, ne gardait aucun ménagement envers les patriotes ; le premier décembre 1789, le peuple assaillit sa demeure, brisa ses presses et jeta dans la rue tout son matériel d'imprimerie. Spanoghe a publié un ouvrage intitulé *Verlost Nederland*, rempli de détails curieux sur cette époque de troubles et d'agitations, mais où l'impartialité, la première qualité de l'historien, fait complètement défaut. Il publia, en outre, divers autres ouvrages.

3° La maison nommée *la Croix dorée*, et plus tard *la Croix bleue*, n° 44, où demeurait, au seizième siècle, le margrave Goswin de Varick ; c'est là que le dimanche 4 novembre 1576, premier jour de la Furie-Espagnole, il fut transporté mortellement blessé, couché dans un fauteuil. Il y était à peine arrivé, qu'un soldat espagnol s'introduisit dans la maison et transperça le malheureux écoutète de son épée. Il fut enterré à l'église Saint-Georges, mais les réformés exhumèrent plus tard ses ossements et les transférèrent au Kattenberg, près du fort Saint-Laurent.

4° La maison n° 33. C'est là que, suivant M. le chevalier de Burbure, demeurait au siècle dernier, Henri-Adelard Van Beethoven, maître tailleur, qui fut le bisaïeul d'une des plus grandes illustrations musicales de notre époque, de Louis Van Beethoven, né à Bonn en 1770 et mort à Vienne en 1827. La maison qu'occupait Henri-Adelard s'appelait *Sphera Mundi* et fut acquise par lui en 1713. A la suite de la gêne et aussi des mésintelligences qui régnaient dans la famille, un des douze enfants, nommé Louis, qui fut le grand-

père du célèbre compositeur, quitta en 1731 la maison paternelle et devint maître de chapelle de l'Electeur, à Bonn.

Enfin notons encore : que dans cette rue a demeuré l'excellent paysagiste Jean Wildens, né à Anvers en 1584, lequel peignit souvent pour Rubens les paysages de ses tableaux ; qu'à l'hôtel n° 72, au coin de la rue des Chênes, nommé *den Roozencrans* et plus tard *Sint-Ignatius*, séjourna, en 1530, saint Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites.

Rues Jésus, des Frères-Cellites et des Chênes Longue rue des Claires.

Rue Jésus. — Elle prit son nom d'une chapelle, dite de Jésus, laquelle fut bâtie en 1494, sur un emplacement situé entre le rempart et la longue rue Neuve. Cette chapelle fut enclavée, avec l'hospice des Cinq-Anneaux qui y attenait, dans le couvent des Victorines (1542). Un acte de 1549 mentionne un jardin « *daer de stadt de strate af heeft gemaeckt aen Jesus capelle.* »

Le nom de cette rue devait nécessairement blesser les oreilles des Sans-Culottes ; c'était là, à leurs yeux, une dénomination immorale, contraire à la liberté des cultes. Aussi, un médecin d'Anvers, membre de la municipalité, voulant faire preuve de zèle, proposa de lui substituer le nom de *rue de l'Imposteur*. Nos cyniques réformateurs, bravant la flétrissure publique qui devait infailliblement les atteindre, adoptèrent la proposition avec enthousiasme. Un écriteau portant la nouvelle désignation fut placé à l'angle de la rue, mais les habitants, indignés d'une pareille impiété, formèrent des attroupements, l'arrachèrent et le détruisirent. Les municipaux furent transportés de colère à cette nouvelle ; ils firent placer une nouvelle plaque et la surmontèrent d'un bonnet phrygien, voulant indiquer par là qu'elle se trouvait sous la protection des lois. Pour plus de sûreté, des sentinelles furent postées dans la rue. Les habitants exprimèrent derechef, de diverses

manières, l'indignation que leur causait cette mesure scandaleuse des Sans-Culottes ; mais ils n'eurent pas la hardiesse d'arracher une seconde fois l'inscription. Tel est, du moins à peu près, le récit fait par M. De Coninck, professeur de mathématiques, dans son intéressante chronique manuscrite, qui, possédée en dernier lieu par feu M. De Meyer, curé de l'église Saint-André, paraît être perdue aujourd'hui.

En 1852, les Frères-Cellites, qui depuis leur suppression avaient demeuré dans un bâtiment dépendant de leur ancien couvent, s'établirent dans la rue Jésus et y ouvrirent une maison d'aliénés. Le nombre de leurs pensionnaires fut limité à trente, aux termes d'un arrêté royal du mois d'avril 1853.

Rue des Frères-Cellites. — Les Frères-Cellites ou Alexiens, établis au Marché-aux-Œufs depuis 1345, acquirent en 1527, avec l'autorisation de Charles-Quint, un vaste terrain dans la longue rue Neuve, sur lequel ils ouvrirent une nouvelle rue ; ils y bâtirent leur couvent et s'y fixèrent en 1548. La chapelle fut achevée et consacrée deux ans après. En 1558, le Magistrat accorda aux religieux le privilége exclusif de porter les cercueils aux funérailles et de desservir les enterrements. Le 17 janvier 1797, dit un témoin oculaire, Dargonne, assisté de ses bandes, vint chasser les Alexiens de leur monastère, en les traitant comme des chiens ; quatre d'entre eux, ajoute-t-il, furent jetés en prison, Le couvent avec l'église et le cimetière furent adjugés, le 4 mars 1799, pour 1,230,000 fr., à G. H. Haesaert et C°, à Anvers ; on vendit également dix-huit maisons rue des Frères-Cellites et longue rue Neuve. Ce monastère et son église existent encore, au n° 5, mais sont convertis en magasins.

Rue des Chênes. — D'abord nommée *Baenstrate,* elle porta plus tard simultanément deux autres noms : celui de *Lombaerdstraet*, à cause d'une banque de prêts sur nantissements qui y était établie, et celui de *Eyckenstraet*, à cause des maisons y situées, qui toutes portent une désignation où figure le mot *Eycke*, comme *Cleyne eycke, Verdroogde eycke*, *Cromme eycke*, etc.

C'est dans le local *Hofken-Meir*, existant de longue date dans cette rue, que se forma, en 1835, une association pour l'instruction des sourds-muets ; au moyen d'une loterie, ouverte en novembre 1844, elle parvint à se procurer un capital de 25,000 fr., lequel lui permit, en 1854, d'organiser son œuvre sur un pied solide et durable. En 1864, la société transféra l'institut qu'elle avait érigé, rue Schoyte, dans une campagne de feu M[lle] Vloers, rue Van Schoonbeke, dont elle avait fait l'acquisition. Cet institut modèle compte actuellement vingt-cinq élèves, dont l'instruction occasionne une dépense annuelle de près de 20,000 fr.

On trouve encore dans cette rue :

1° L'Institut de commerce et l'Ecole moyenne, lesquels comptent respectivement environ 100 et 600 élèves.

2° L'hospice Saint-Charles, où soixante-dix vieillards reçoivent le logement et l'entretien. Cet établissement, qui peut être cité comme un modèle sous tous les rapports, fut fondé en 1852, dans une maison assez spacieuse, rue de l'Amman, par MM. l'abbé P. Hofman, Guillaume Key et Aug. Dellafaille. Ceux-ci, afin de donner plus de stabilité à l'œuvre, fondèrent en 1858 la Société Saint-Charles, qui fit l'acquisition, le 24 décembre 1861, de l'hôtel de feu M. Jacques Dellafaille, rue des Chênes et longue rue Neuve. Le transfert eut lieu dès l'année suivante, et c'est en cette même année aussi qu'eut lieu l'inauguration de la chapelle nouvellement construite. Cet hospice subsiste entièrement de souscriptions particulières et de collectes faites dans plusieurs établissements publics de la ville. A cette excellente institution est jointe une école pour orphelins, dite Louise-Marie, laquelle fut fondée en 1839, rue de l'Amman, à côté de l'hospice Saint-Charles, où elle resta jusqu'en 1862 ; elle compte environ 200 enfants. Ces deux établissements entraînent une dépense annuelle de 25,000 fr. ; ils sont dirigés par leur fondateur, le respectable abbé Hofman.

Longue rue des Claires. — Son nom primitif était *Oude Vest*, d'après l'ancien rempart qui y exista jusqu'en 1410 ; elle prit le nom de *Clarenstrate* lorsque, au XV[e] siècle,

les Pauvres-Claires vinrent s'y fixer. L'ordre des Clarisses fut institué par sainte Claire. Trois riches dames d'Anvers, ayant obtenu du pape les autorisations nécessaires pour ériger ici une maison de cet ordre, reçurent du Magistrat, en 1456, un spacieux terrain, situé « *buten de Oude Vest,* » et s'étendant jusqu'à la rue des Chênes. Le couvent et l'église furent achevés cinq ans plus tard. Les premières religieuses furent les trois dames fondatrices et quelques sœurs appartenant à un couvent de Trèves. L'abbé de Saint-Michel présida aux solennités de l'installation. Les religieuses y coulèrent une pieuse et calme existence jusqu'en 1578, quand elles furent bannies de la ville. Le Magistrat, composé exclusivement de réformés, s'empara du couvent et ouvrit sur l'emplacement des jardins une nouvelle rue pour faire communiquer directement la rue des Chênes avec la Bourse ; mais en 1585, les Clarisses ayant été réintégrées dans leur couvent, la rue fut supprimée comme « œuvre de Gueux. » Les particuliers qui avaient érigé des maisons sur les terrains des religieuses, furent condamnés, non seulement à les démolir, mais encore à rétablir les bâtiments claustraux qu'ils avaient détruits. Environ deux siècles après, Joseph II supprima cette communauté comme inutile, en fit chasser les religieuses et mit en adjudication le couvent, les meubles, les ornements d'église et les tableaux. Sous le régime français, la partie du monastère sise à front de la rue des Claires devint le siége de la Poste aux Chevaux et l'église fut alors transformée en écurie, destination qu'elle a longtemps conservée ; on la voit encore dans la cour du n° 21 ; l'autre partie, située dans la rue des Chênes, fut occupée pendant plusieurs années par un service de messageries. La ville, s'étant rendu acquéreur des terrains qui servaient à ce roulage, érigea sur leur emplacement les bâtiments de l'Institut de commerce et de l'Ecole moyenne.

En 1834, comme nous l'avons vu, quelques religieuses de l'ordre des Pauvres-Claires s'établirent au Marché-aux-Chevaux, dans une dépendance de l'ancien couvent des Capucins, sous le nom de Clarisses-Colettines.

La longue rue des Claires rappelle une autre particularité assez lugubre. A l'angle qu'elle forme avec la longue rue

Neuve, était anciennement, au dire de Papebroeck, le champ du supplice, lequel y resta jusqu'en 1444, c'est-à-dire, longtemps après que cette partie de la ville eut été renfermée dans l'enceinte ; alors, il fut transféré sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Pépinière. Là étaient dressées, sur une éminence, trois colonnes en pierre reliées entre elles par des chaînes de fer auxquelles les cadavres des suppliciés restaient suspendus jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'état de squelette. Ces piliers étaient surmontés chacun du lion de Brabant, circonstance d'où le champ de supplice prit le nom de *Leeuwenberg* et de *Aen de Leeuwen*. Plus tard, ce nom fut changé en *Galgenveld*, d'où la rue Lozane, qui y conduisait, s'appela jusqu'à ces derniers temps *Galge strate.*

Courte Rue des Claires, Rues Grammey et Pruynen.

La courte rue des Claires fut ouverte en 1546, pour établir de ce côté une communication directe avec la Bourse.

Au n° 3 de cette rue, a demeuré le célèbre peintre Abraham Janssens, né à Anvers en 1567, et y décédé en 1632. Avant le retour de Rubens en notre ville, Janssens jouissait d'une grande renommée ; aussi, le talent de Rubens, la haute faveur dont il jouissait à la cour, la splendeur de sa position, excitèrent au plus haut degré la haine et la jalousie de Janssens contre son rival. L'histoire rapporte qu'il présenta un défi artistique à Rubens et le provoqua à composer et à peindre avec lui un sujet quelconque, qu'ils soumettraient à la décision des meilleurs connaisseurs du pays. Rubens n'accepta pas le défi, mais il répondit pacifiquement au provocateur : « Depuis longtemps mes ouvrages ont subi toutes les épreuves possibles en Italie et en Espagne, où ils se trouvent encore exposés, sans que j'aie reçu la nouvelle de leur condamnation. Vous n'avez qu'à soumettre les vôtres à la même épreuve et à la même censure. Voilà le seul défi que j'accepte. » Le magnifique talent d'Abraham Janssens lui avait procuré de grandes richesses, qu'il dissipa en

partie, dit-on, par suite de sa rivalité avec Rubens, avec qui il prétendait lutter de faste comme de génie. Trois belles et grandes productions de ce peintre, dont une provient de l'Hôtel-de-Ville et une autre de l'église des Dominicains, sont conservées au Musée.

Les deux rues qui s'ouvrent sur la courte rue des Claires, sont :

1° *Rue Grammey.* — Elle fut percée en 1565, sur la propriété que Gérard Grammey, seigneur de 'S Gravenwesel, trésorier de la ville, avait acquise du bourgmestre Antoine Van Stralen. Elle prit le nom de *Meystrate*, par abréviation de celui du propriétaire qui l'avait ouverte ; c'est sous cette dénomination qu'elle est connue à l'ancien cadastre. Dans le cours de ce siècle, elle porta le nom de *Courte rue du Mai.*

2° *Rue Pruynen.* — Cette rue fut construite par Christophe Pruynen, sur un vaste fonds qu'il possédait entre la longue rue Neuve et la courte rue des Claires. Pruynen appartenait à une des plus riches familles de la ville ; en 1553, il devint administrateur de la chapelle Notre-Dame, à la Cathédrale ; cinq ans plus tard, le Magistrat le nomma trésorier communal. En 1567, on le voit figurer sur la liste des suspects, comme un des principaux adhérents de la secte luthérienne.

L'administration française avait donné a cette rue le nom de *rue des Prunes,* qui resta longtemps en usage.

Rues de la Bourse, des Douze-Mois et des Israélites.

Rue de la Bourse. — Ouverte en 1531, lors de l'érection de la Bourse, elle fut complètement détruite quelques années après. Le 17 novembre 1546, à trois heures du matin, dit une chronique, un effroyable incendie éclata dans la rue de la Bourse et consuma en peu de temps vingt-deux maisons avec toutes les marchandises qu'elles renfermaient, car il fut impossible de rien sauver, attendu que le feu s'était déclaré à la fois des deux côtés de la rue. C'est à l'occasion

de ce sinistre, que le Magistrat, par une ordonnance du 26 du même mois, défendit de construire dans la suite des façades en bois et de restaurer celles qui existaient, sous peine de démolition et de 60 fl. d'amende ; « ce qui, ajoute Papebroeck, est encore observé aujourd'hui (1700), de manière que le nombre de maisons avec façades revêtues en bois, lequel était autrefois très-grand, a considérablement diminué, et il est à espérer qu'à la fin du XVIII[e] siècle il n'en restera plus une seule debout. »

Rue des Douze-Mois. — Cette rue fut ouverte dans le même temps que la précédente, et prit son nom des maisons y situées du côté ouest, qui s'appellent Janvier, Février, etc.

Le 21 mai 1833, jour de l'ouverture du *Club de la Loyauté*, place de Meir, la foule ameutée contre les adhérents du parti orangiste, envahit les bureaux et les ateliers du *Journal de Commerce*, qui s'imprimait alors au n° 7 de cette rue, et les dévasta complètement. Le rédacteur de cette feuille, M. Lebrocquy, dans ses *Souvenirs d'un ex-journaliste*, se plaint amèrement de l'excitation qui régnait dans les esprits à Anvers et des avanies de tout genre qu'il eut à y endurer. « Pendant plusieurs années, dit-il, je ne me rendis au bureau du journal qu'avec une grosse canne à la main, un poignard et deux pistolets dans les poches. »

Rue des Israélites. — Elle fut percée en 1546, pour faire communiquer la Bourse avec la rue Rempart Sainte-Catherine ; son nom lui vient des maisons y situées qui s'appellent Manassès, Ephraïm, Judas, etc., tous personnages appartenant à l'histoire des Israélites.

La Bourse.

Au point d'intersection des trois rues précédentes et de la courte rue des Claires, fut construite, au XVI[e] siècle, la Bourse de commerce. Tout cet endroit était occupé alors par deux vastes propriétés, l'une nommée *het Hof-ter-List* (hôtel de la famille Vander List), l'autre nommée *den Engel*,

les quelles s'étendaient de la longue rue Neuve jusqu'à l place de Meir.

Comme l'ancienne Bourse était devenue trop exigue à caus e du nombre toujours croissant des marchands, et que, d'autre part, elle était d'un accès difficile, puisqu'elle était entourée de maisons de tous côtés et qu'on n'y atteignait que par des allées étroites et sombres, le Magistrat résolut d'en construire une nouvelle, et, à cette fin, il acquit, en 1527 les deux propriétés ci-dessus. Dominique de Waghemakere suivit pour la nouvelle Bourse les plans de celle qu'il avai bâtie en 1515. Les travaux furent adjugés, pour 19,400 fl. aux frères Spillemans, qui mirent la main à l'œuvre le 11 juillet 1531, et, avant la fin de l'année suivante, la Bours e put être mise à la disposition des commerçants ; quatre grandes tours flanquaient le bâtiment. Les entrepreneurs reçurent en paiement les excédants de terrain, contenant ensemble 61 1/4 verges 22 pieds ; on les estima à 320 florins la verge, de sorte que les frères Spillemans durent retourner à la ville 218 florins. Ce n'est qu'en 1551 que fut opéré le voûtement des portiques, qui furent surmontés d'un étage où la lumière pénétrait par en haut ; ces vastes salles, où l'on arrivait par de larges escaliers, furent occupées plus tard par des boutiques de tout genre.

Plusieurs Bourses furent construites sur le modèle de la nôtre ; ainsi, celle de Londres fut érigée sous la direction de l'architecte anversois Hendrickx, que les chroniqueurs anglais appellent *Henrike*. Les piliers, ainsi qu'une statue de la reine, furent exécutés à Anvers.

La nouvelle Bourse brûla entièrement, le 24 février 1581. Reconstruite sur les mêmes plans, elle fut couverte, en 1853, par une magnifique coupole en fer, et brûla de nouveau dans la nuit du 2 août 1858. Dix années se perdirent alors en tâtonnements au sujet du nouveau plan de reconstruction. Dans sa séance du 26 juin 1868, le Conseil communal trancha enfin le nœud gordien et adopta le plan de M. l'architecte Schadde par quatorze voix contre treize données à celui de M. Dens. Les anciennes galeries sont

reproduites dans le nouveau travail, dont l'inauguration solennelle eut lieu le 19 août 1872.

Au XVIe siècle, les réunions à la Bourse avaient lieu deux fois par jour, le matin à onze heures, et le soir à six heures. On y rencontrait, au dire d'un historien, jusqu'à cinq mille personnes : négociants, courtiers, capitaines de navires, etc. On y parlait toutes les langues. Là, on voyait s'entrecroiser des Espagnols, des Portugais, des Vénitiens, des Milanais, des Gênois, des Lucquois, des Florentins, des Napolitains, des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Français, des Hollandais, des Allemands de toutes les villes, des Danois, etc. Anvers formait un monde cosmopolite, où toutes les villes de l'Europe avaient des représentants. Malgré cette immense affluence de monde qui visitait la Bourse, l'ordre le plus parfait y régnait. Chaque nation avait sa place : les Anglais se tenaient au milieu ; à droite, sur le devant de la cour, se groupaient les Italiens et les Espagnols ; à gauche, les Français et les marchands wallons ; entre eux se trouvaient les Allemands et les Oosterlings ; derrière les Anglais se tenaient les Bourguignons, les Hollandais et les autres nations du Nord. Rien n'était plus pittoresque que ces réunions quotidiennes ; on voyait là des groupes animés et bruyants, où chacun parlait la langue de son pays ; les costumes de cette époque, comme on sait, étaient fastueux et élégants : le velours, le damas, le satin, la soie, étaient les étoffes dominantes. Entre les différents groupes, on remarquait particulièrement les Italiens et les Espagnols, dont les habillements étaient d'une grande richesse ; l'épée qu'ils portaient au côté en relevait noblement l'élégance.

Quant aux marchands anversois, l'historien Louis Guicciardini dit que c'étaient des gens très comme il faut et très-riches. Quelques-uns avaient une fortune de 200,000 à 400,000 couronnes (2 à 4 millions de francs), et même davantage. Ce sont, ajoute-t-il, des gens polis, modestes et intelligents, profitant des exemples que leur donnent les étrangers, avec lesquels ils se lient facilement d'amitié et contractent des unions plus intimes. Ils sont aptes à faire le commerce avec tous les pays

du monde ; il en est de même des femmes, quoiqu'elles n'aient jamais voyagé à l'étranger. Tous parlent trois ou quatre langues, quelques-uns cinq et jusqu'à sept, et cela est presque indispensable, attendu qu'il y a plus de mille négociants étrangers fixés à Anvers.

Les affaires qui se traitaient en notre ville, la métropole commerciale de l'Europe, le grand centre où le Nord et le Sud venaient faire leurs échanges, étaient très-importantes. Les transactions avec l'Angleterre dépassaient par an 12 millions d'écus d'or ; le blé qui arrivait du Nord et de l'Allemagne atteignait une valeur de 1,700,000 écus ; il arrivait encore de ce dernier pays 40,000 tonneaux de vin, chaque tonneau de six aimes anversoises. Le vin importé de France comprenait une quantité égale à la précédente. En résumé, le mouvement commercial d'une année s'élevait à une valeur de deux à trois milliards de notre monnaie, non compris la négociation des effets de change. Il est à remarquer que les importations ne s'élèvent aujourd'hui qu'à 600 millions de francs par an.

Le mouvement maritime avait aussi atteint de grandes proportions. Scribani écrit qu'il a vu jusqu'à 2,500 navires dans l'Escaut, dont les derniers restaient deux ou trois semaines à l'ancre avant de pouvoir approcher des quais et décharger leur cargaison. Il n'était pas de jour, ajoute-t-il, qu'il n'entrât dans le port ou qu'il n'en sortît plus de 500 bâtiments ; j'ai même entendu dire qu'une seule marée amenait parfois 400 voiles. Les arrivages s'élevaient par année à environ 92,000 navires de toute espèce, grands et petits, venant de la mer et des eaux intérieures.

On a taxé Scribani de quelque exagération, ce que nous ne saurions admettre que difficilement. Scribani, en effet, était un homme d'une grande érudition, qui parlait avec facilité cinq langues : le flamand, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le français (ce qui, du reste, n'était pas rare alors), et qui, à cause de ses connaissances étendues, était en grande considération à la Cour des rois. Né à Bruxelles, en 1561, d'un père italien, il était entré dans l'ordre des

Jésuites, dont il devint plus tard le provincial. La connaissance et l'expérience qu'il avait du commerce et du change étaient si grandes, que pendant les quarante ans qu'il habita Anvers, il fut nommé presque toujours comme arbitre dans les contestations commerciales, et que les marchands se soumettaient de plein gré à ses sages et impartiales décisions. Les ouvrages latins dont les renseignements qui précèdent sont extraits, parurent ici en 1610 ; or, il n'est guère possible qu'un homme d'une telle valeur ait voulu en imposer à ses concitoyens, témoins oculaires comme lui de faits récents, et qui pouvaient, si ces faits étaient faux ou exagérés, lui montrer son imposture et le couvrir de confusion.

Lorsque le commerce était en plein déclin, par suite de nos discordes, les arrivages n'en étaient pas moins encore assez considérables ; ainsi, en septembre 1581, une flotille de vingt-quatre navires espagnols arriva le même jour ; dans la Semaine-Sainte de 1582, une seule marée amena quarante navires d'Espagne, de Portugal et de Madère.

L'abondance des marchandises qui arrivaient parfois d'un coup, opérait souvent de brusques variations dans les prix ; ainsi, le lundi de la Semaine-Sainte, 22 mars 1529, l'arrivée d'une flotille de navires chargés de fruits fit descendre le prix des raisins secs, qui se vendaient auparavant 7 sous la livre, à un sou et demi. En septembre 1516, le vin du Rhin se vendait à 10 liards le pot ; en 1519, le seigle valait 9 sous et le froment 12 1/2 sous le boisseau, tandis qu'en 1557 le seigle valait à un moment 8 florins et le froment 10 florins. L'arrivée de nombreux navires du Nord vint, dans cette dernière année, ramener le seigle à sept escalins et le froment à neuf escalins.

Le mouvement de roulage vers notre ville n'était pas non plus sans importance. L'écrivain Scribani affirme que mille chariots remplis de marchandises arrivaient chaque semaine de l'Allemagne, des villes hanséatiques, de la Lorraine et de la France. Plus de 1,000 charrettes de paysans amenaient chaque semaine des vivres de toute nature.

La Bourse d'Anvers était aussi le grand marché financier

de l'Europe. Le Facteur de Portugal parvint un jour à emprunter en une heure, pour le roi son maître, trois millions de couronnes d'or (30 millions de notre monnaie). Presque tous les monarques avaient ici des Facteurs pour contracter en leur nom des emprunts, dont les intérêts s'élevaient parfois jusqu'à 14 0/0. La reine d'Angleterre avait à rembourser, en 1560, en divers paiements, un capital représentant 70 millions de francs. En 1561, l'Espagne et le Portugal devaient faire ici d'importants paiements, du chef d'emprunts contractés ; ainsi, Philippe II devait, entre autres, à la maison Tucher, douze millions. Le retard dans les paiements suscita à la Bourse une grande crise, qui dura plusieurs mois. Les affaires financières se traitaient également sur un grand pied à la Bourse anglaise, où les Anglais se réunissaient le matin. De nombreux courtiers, parlant toutes les langues, servaient d'intermédiaires et se transportaient continuellement d'une Bourse à l'autre. Bref, les opérations de change, au dire des contemporains, étaient réellement fabuleuses.

Enfin, au milieu de cette prospérité, inouïe peut-être dans les fastes du monde, l'industrie ne restait guère à l'arrière-plan. De nombreuses fabriques de drap travaillaient pour l'exportation : la carrosserie occupait des milliers de bras, car plus de cinq cents personnes avaient une voiture de luxe. En 1541, une verrerie fut montée. Il y avait ici des raffineries de sucre, des salines, des savonneries, des fonderies de canons où l'on confectionnait des pièces de gros calibre. L'exportation des armes se faisait sur une large échelle ; déjà en 1500, un navire portugais, qui avait apporté 7,000 nattes de sucre, prit un plein chargement de chariots pour l'artillerie, de fourgons, de mousquets, d'arquebuses, de serpentins, ainsi qu'un assortiment complet de balles. Ensuite, on fabriquait à Anvers des tapis, des toiles, des cuirs peints et dorés, des passementeries d'or et d'argent, du satin, du velours, du damas, des soieries de toute sorte. Les magnifiques vitraux peints qui ornent nos églises sortirent presque tous de fabriques établies en notre ville, et cette branche de l'industrie anversoise avait une véritable importance.

Terminons ce rapide aperçu par quelques indications au sujet du nombre d'habitants que comptait alors notre ville. C'est encore Charles Scribani qui nous donne à ce sujet des renseignements précieux. « Je trouve, dit-il, que le nombre des habitants a été le plus considérable de 1556 à 1577. La population comptait au-delà de 100,000 âmes. Je prendrai, pour le prouver, le vieux registre de 1568. Les diverses sections comprenaient le nombre de bourgeois suivants : la première, 6,239 ; la seconde, 5,929 ; la troisième, 6,124 ; la quatrième, 6,512 ; la cinquième, 5,218 ; la sixième, 5,810 ; la septième, 9,627 ; la huitième, 6,943 ; la neuvième, 7,419 ; la dixième, 7,529 ; la onzième 7,234 ; la douzième, 7,164 ; la treizième, 8,248 ; soit ensemble 89,996. Les étrangers habitant la ville s'élevaient à 14,985 ; ainsi, il y avait en tout 104,981 habitants, et cela en dehors des marins, dont un grand nombre étaient sur les navires. Les faubourgs et les villages suburbains comptaient 50,000 habitants, qui avaient le droit de bourgeoisie absolument comme ceux qui étaient nés dans la ville même. Ajoutez à cela les personnes venues du dehors. Je lis que dans les années 1549, 1556, 1559 et 1561, on a compté au-delà de 200,000 bourgeois et étrangers. Personne ne s'en étonnera quand on sait le grand nombre d'Allemands d'Espagnols, de Portugais, d'Anglais, de Génevois, de Florentins, de Milanais, de Lucquois, de Français, etc., qui demeuraient ici. Ainsi, par exemple, trois cents familles espagnoles, riches et opulentes, avaient leur domicile fixe à Anvers. »

Malheureusement, cette éblouissante prospérité fit naufrage au milieu de nos discordes civiles et religieuses. La constitution des provinces hollandaises en état indépendant livra aux mains de celles-ci les divers affluents du bas-Escaut, et, depuis la reddition d'Anvers en 1585, l'Escaut était à peu près fermé de fait, lorsqu'il le fut définitivement par le traité de Munster, en 1648. Aussi, vers l'année 1600, la plupart des grands négociants étrangers avaient quitté la ville. La décadence suivit rapidement. Un historien rapporte qu'en 1601 le local de la Bourse était

devenu un vrai lieu de pugilat, où chacun se rendait en armes et où se passaient les scènes les plus violentes ; une ordonnance des Archiducs fut nécessaire pour prohiber le port d'armes à la Bourse. Enfin, vers 1758, la Bourse n'était plus fréquentée que par un petit nombre de personnes ; à partir de cette année, les deux foires annuelles se tinrent sous les portiques, mais elles aussi n'étaient plus que l'ombre de ce qu'elles étaient deux siècles auparavant.

Nous disions ci-dessus que les étages de la Bourse étaient loués aux petits commerçants qui y établissaient des boutiques. Cet usage doit avoir pris fin vers 1650, car en 1663, la gilde de Saint-Luc reçut l'autorisation de tenir ses séances et de donner ses représentations dans les salles situées du côté de la rue des Claires. C'était là aussi que, à partir de la même époque jusqu'en 1811, furent donnés les cours de dessin de l'Académie, dont David Teniers fut le principal fondateur. Dans ces derniers temps, ces salles servaient pour l'exposition permanente de tableaux. L'aile située du côté de la rue des Israélites servit en partie, en 1651, de lieu de dépôt pour les livres composant la bibliothèque publique recueillie par le chanoine Aubert Le Mire (Miræus). Beaucoup d'ouvrages s'y égarèrent ou furent volés. En 1687, les débris en furent transportés à l'Hôtel-de-Ville, où on les relégua dans l'endroit dit *Pestkamer* ; ils y restèrent à l'abandon jusque vers 1800. On les classa alors et ils devinrent le noyau de la bibliothèque actuelle.

C'est dans une des salles de l'aile occidentale que la Compagnie des Indes tenait ses assemblées. Les salles de ce côté servirent plus tard pour les séances du Tribunal et de la Chambre de commerce.

Marché-aux-Œufs, Rue et Allée des Beggards, Rue Vleminckx, Rue Suderman.

L'emplacement du Marché-aux-Œufs servait jadis pour les marchés hebdomadaires de bestiaux. Ce fut au quatorzième

siècle, comme nous l'avons vu, que ce marché fut transféré à l'endroit où il est encore aujourd'hui. La place de cet ancien marché prit alors diverses dénominations, telles que : *Corte Mere, Oude Veemerckt*, *Hoenderenmerckt*, *Kiekenmerckt*, et finalement celle qu'elle porte actuellement.

La principale particularité du Marche-aux-Œufs est la populaire statuette du Paysan-aux-Œufs, qui y décore une pompe publique. C'est le Pasquino anversois. Teun (Antoine) Koekeloer — tel est le nom de cet illustre personnage — est assis sur un panier d'œufs et en tient un autre sur ses genoux ; sa main droite porte un œuf qu'il présente en vente aux ménagères. Dans sa poche se trouve un sabot dont on ne voit qu'une partie. Teun se qualifie de plus ancien bourgeois d'Anvers, après le géant Antigon ; en effet, sa naissance date de 1667. De même que l'élégante Laitière qui surmonte la pompe du Marché-au-Lait, le Paysan-aux-Œufs ne laisse passer aucun événement, aucune fête, aucune entrée de prince, sans faire connaître ses sentiments, ses opinions politiques.

Lors de la première visite de Bonaparte, en 1803, Teun, aussi bien que tous nos concitoyens, était rempli d'admiration et d'engouement pour le jeune héros qui avait fait rouvrir nos temples et projetait pour notre ville des travaux qui devaient lui rendre son antique renommée. Aussi, il lui adressa le compliment suivant :

O toi, dont le génie étonne l'univers
Dans le sein de la paix comme aux champs de Bellone,
Daigne un instant sourire aux habitants d'Anvers
Et de ma main rustique accepter la couronne.

Mais l'enthousiaste personnage fut bien vite désillusionné comme tout le monde. Après la chute du despote, il respira comme après une longue oppression et exprima ses plaintes, en langue maternelle, dans les vers suivants, que nous extrayons d'un intéressant travail de M. Jean Van Rotterdam :

Ach ! wat heb ik druk en smert,
Hier gezien en g'hoord ter merkt !

Ik hoorde anders niet dan klagen ;
Nu verwacht ik goede dagen.

Geburen van de merkt, de vrede is nu geboren ;
Al meer dan twintig jaer had ik myn spraek verloren :
Nu word ik in myn borst een sprekend drift gewaer,
En wil maken aen U, myn smarten openbaer.
Ziet my van 't hoofd af aen, myn hoed die is versleten,
Myn fuyk is van de mot ten deele opgeëten,
De schoenen van myn voet zyn slecht en afgeteerd,
Want zy in twintig jaer niet meer en zyn gesmeerd ;
De waggen van myn been hebben 't couleur verloren,
Myn baerd in vier mael zes en is niet meer geschoren,
Myn kleeren, met een woord, die zyn geheel vergaen,
Zelfs myne regte hand die is my afgeslaen.
'k Schey uyt : gansch de Eyermerkt komt al tot my geloopen
Om voor myn oud katyf nieuw kleeren gaen te koopen,
Och ! vrienden, uwe gift is voor my groote winst.
Geheel myn eyerkorf die is tot uwen dienst.

C'était une piquante allusion à la misère et au dénûment dans lesquels un grand nombre de personnes avaient été plongées par suite de la tyrannie française qui s'était appesantie pendant plus de vingt ans sur notre malheureux pays.

Le 5 mai 1814, lors de l'entrée des troupes alliées, le Paysan-aux-Œufs marquait sa joie par les deux chronogrammes suivants :

zYt aLLe WILLekoM geaLLIeerDen.
I bID theY aLL WeLLeCoMe.

Comme on le voit, Teun a quelques notions de l'anglais, mais il doit s'y perfectionner encore.

Au mois d'août 1840, à l'occasion de l'accident arrivé au modèle en plâtre qui devait servir pour l'inauguration provisoire de la statue de Rubens, il écrivait :

Burgers van Parys en Londen,
'T Beeld van Rubens ligt in gruis,

En de feesten zyn geschonden,
En daer loopen razend honden :
Blyft gerust maer liever t' huis.

Un commissaire de police vint arracher l'écrit, et peu s'en fallut qu'il ne procédât à l'arrestation de notre satirique concitoyen.

Citons enfin ces trois autres vers qu'il rima quelques jours après, à l'occasion des fêtes de Rubens :

Is de Reus 'nen grooten man,
Rubens is 'nen andren Jan
Waer de Reus niet aen en kan.

Lorsque, le lendemain, le Géant passa par le Marché-aux-Œufs, loin de saluer profondément et à plusieurs reprises son ancien et intime ami, comme il en avait l'habitude, il lui tourna dédaigneusement la tête et lui fit un geste menaçant. C'était une reponse à ses vers trop hardis. Ce fut là le plus sanglant affront que le brave et inoffensif *Eijerboer* eût à essuyer pendant son existence bi-séculaire. Mais, brouillés un instant, nos deux intimes se sont franchement reconciliés depuis lors. Espérons que le bon accord ne sera plus rompu et qu'ils vivront encore l'un et l'autre pendant plusieurs siècles.

Le côté septentrional du Marché-aux-Œufs était autrefois occupe par deux grands établissements religieux : le couvent des Beggards ou Bogards, et celui des Frères-Cellites.

1° *Les Beggards.* — Ces religieux, connus aussi sous le nom de Frères de la Pénitence, vinrent se fixer à Anvers en 1228. La fondation de cet ordre est attribuée à Godefroid-le-Barbu ; les religieux avaient le logement et la nourriture gratuits, mais ils devaient travailler pour subvenir à leurs autres dépenses. C'étaient presque tous des tisserands, qui demeuraient séparément, lorsqu'en 1290 ils se réunirent en communauté et se soumirent à la règle de Saint-François. Leur nom vient, paraît-il, de sainte Begge, qui était leur patronne. Ils continuèrent à exercer leur métier de tisserand en communauté jusqu'en 1455, et ne firent leur profession

solennelle qu'en 1469. La dédicace de leur église eut lieu huit années plus tard. Le couvent occupait alors un vaste emplacement rectangulaire compris entre le Marché-aux-Œufs (où était son entrée principale), la rue Suderman, la courte rue Neuve et le Rempart Sainte-Catherine.

Le couvent fut supprimé par les réformés en 1579 ; le Magistrat fit démolir alors l'église et ouvrit en 1580, sur l'emplacement des jardins, une rue reliant la rue Vleminckx au Rempart Sainte-Catherine, pour créer ainsi une voie menant directement à la Bourse. Cette rue prit le nom de l'ancien couvent. Quand les Beggards furent réintégrés, cinq ans plus tard, dans la jouissance de leur monastère, ils réclamèrent la fermeture de la nouvelle rue, mais le Magistrat leur répondit que cette voie, formant le prolongement de la rue Vleminckx, reliait directement le Marché-au-Lait à la Bourse ; que c'était là une grande facilité pour les commerçants, qui, auparavant, devaient faire un grand détour par la courte rue Neuve ou la place de Meir. La demande fut donc écartée, mais on restitua aux religieux la propriété des terrains à front de la nouvelle rue, avec faculté d'y bâtir des maisons et de les louer. Les Beggards construisirent alors, sur les terrains situés au sud de la rue, une nouvelle église, qui fut dédiée en 1591, sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste ; sur les terrains formant le côté septentrional, ils bâtirent une série de maisons. Derrière ces maisons, les religieux s'étaient réservé, pour leur usage personnel, un grand jardin, qui s'étendait jusqu'à la courte rue Neuve. Ce jardin communiquait avec le monastère par une voie souterraine, bâtie sous la rue des Beggards. L'église de ce couvent était assez remarquable ; elle possédait de nombreuses œuvres d'art, des tableaux par Eyckens, le vieux, Jean Van Bockhorst dit *Langen Jan*, Jean Peeters, frère de Bonaventure, plusieurs paysages par Gaspard De Wit et Antoine Goubau.

Ces religieux, après une existence de six siècles, furent chassés de leur retraite le 17 décembre 1796 ; le 19 octobre de l'année suivante, le couvent, le jardin et l'église furent vendus pour 115,500 fr. En outre, on fit vendre vingt-huit

maisons leur appartenant, situées rue et allée des Beggards et Marché-aux-Œufs. L'église fut prise à bail par les voisins et rouverte le 23 mars 1800 ; réconciliée en 1801, elle servit encore pendant quelque temps aux besoins du culte.

La majeure partie du couvent est occupée aujourd'hui par l'hôtel des Messageries Van Gend et Loos ; l'église, qui est dans un état très-délabré, sert de magasin à cette administration.

2° *Les Frères-Cellites.* — Leur couvent occupait une grande partie de l'espace compris entre le Marché-aux-Œufs, la rue Suderman, la courte rue Neuve et le Marché-au-Lait. Les Frères-Cellites, originaires d'Allemagne, s'établirent Anvers vers 1300 ; leur mission était de soigner les malheureux privés de raison, de servir les malades et d'enterrer les morts. Leur nom vient des cellules qu'ils habitaient ; on les appelait aussi à l'origine *Matemannen* et *Lollaerds*, et plus tard Alexiens, à cause de leur patron saint Alexis. Ils n'eurent pas de demeure fixe jusqu'en 1345 ; à cette époque, Henri Suderman, riche négociant, originaire de Dortmund, en Westphalie, leur donna une vaste maison, Marché-aux-Œufs, dont le jardin s'étendait jusqu'à la courte rue Neuve. Les Alexiens rendirent de grands services pendant la peste noire qui sévit en 1348.

Bien que l'établissement de ces religieux ne fût pas un hôpital, sa situation au centre de la ville et dans un quartier populeux n'en constituait pas moins un certain danger pour la santé publique, attendu que les Frères-Cellites étaient journellement en contact avec des pestiférés et des cadavres de personnes mortes de l'épidémie. Partout dans le voisinage on demanda leur déplacement ; aussi les religieux, dans la prévision de cette éventualité, avaient-ils acheté, en 1527, un vaste terrain dans la longue rue Neuve, où, comme nous l'avons vu précédemment, le Magistrat les contraignit, par un décret de 1547, de transférer leur couvent.

En 1548, les Alexiens, avec l'autorisation du Pape, firent démolir les bâtiments de leur ancien couvent, ainsi que la chapelle, ouvrirent sur les terrains nivelés une nouvelle rue

destinée à relier le Marché-au-Lait à la rue Suderman, et divisèrent les terrains disponibles en de nombreux lots, que les commerçants s'empressèrent d'acheter pour y construire des maisons. La nouvelle rue fut régularisée et complétée par la démolition d'une maison, nommée *Sausboom*, qui en bouchait l'issue du côté du Marché-au-Lait (1561) ; elle reçut alors le nom de rue Vleminex, en l'honneur de Jean Vleminex, qui y avait construit une grande maison (aujourd'hui n° 17). Ce Jean Vleminex, dont le nom revient assez souvent dans nos anciennes annales, était un riche négociant qui avait acquis, en 1535, de l'abbaye Saint-Michel, les dîmes de Wyneghem, et était devenu, douze ans plus tard, seigneur de ce village. Il fut, nous apprend Papebroeck, un littérateur distingué et composa des poésies latines extrêmement remarquables. Il mourut en 1568 et fut enterré à la Cathédrale, dans la chapelle Notre-Dame.

Quant à la rue Suderman (improprement nommée *Zuurstraat*), elle reçut ce nom en souvenir du fondateur des Frères-Cellites, lequel y avait sa demeure dans une maison qui, du temps de Papebroeck, était une auberge renommée, à l'enseigne *den Byenkorf*. Henri Suderman ou Suyderman avait gagné dans le commerce une fortune considérable ; il en fit le plus noble usage, en venant en aide par tous les moyens à l'humanité souffrante. Anvers lui doit quatre fondations, dont deux existent encore ; en 1343, il fonda un grand hospice dans la longue rue de l'Hôpital ; en 1345, les Sœurs-Noires et les Frères-Cellites ; en 1353, l'hospice et la chapelle Marché-aux-Souliers. Cet homme noble et généreux eut le malheur de périr en mer pendant un voyage qu'il faisait à bord d'un de ses navires.

Henri Suderman avait pour voisin un homme non moins distingué que lui, quoique sous d'autres rapports : Jean Van Boendale, plus connu dans l'histoire sous le nom de *Jan de Clerck* ; il fut, en effet, pendant près d'un demi-siècle, secrétaire de la ville. Né à Boendale, près de Tervueren, vers 1280, il vint s'établir à Anvers en 1310 ; il devint bientôt après secrétaire communal, remplit en cette qualité pour la

ville un grand nombre de missions importantes, et mourut à Tervueren, en 1365. On lui doit plusieurs ouvrages en vers, du plus grand intérêt pour l'histoire. Le plus important s'appelle *de Brabantsche Yeesten* (les événements du Brabant), dont le régénérateur des belles-lettres flamandes dans notre pays, l'illustre Willems, a édité le manuscrit, il y a une quarantaine d'années. Un second ouvrage a pour titre *den derden Eduwaert* ; le poëte y retrace les événements du règne d'Edouard III, roi d'Angleterre. Ce prince, comme on sait, arrivé à Anvers le 22 juillet 1338, à la tête de son armée, y revint à plusieurs reprises pendant la guerre qu'il faisait en France, et ne quitta définitivement l'abbaye Saint-Michel, où il s'était installé avec sa famille, que le 20 février 1340.

Rues des Lits, des Jambons et Saint-Pierre.

La rue des Lits portait anciennement la dénomination de *Cortstrate*. Son nom actuel lui vient des fabricants de meubles qui y demeuraient autrefois ; mais, à part ce nom, elle portait encore celui de *Lombaerdstraetken*, d'un Lombard qui était établi, au XVe siècle, dans la grande maison, Marché-aux-Œufs, n° 12, où l'on avait accès par la rue des Lits.

Le vendredi 5 juillet 1566, lisons-nous dans une chronique, un incendie se déclara dans les ateliers d'un menuisier de cette rue et prit en peu de temps de grandes proportions. On était alors à une époque où l'effervescence des esprits était montée au plus haut degré et allait se signaler, peu de temps après, par la dévastation des églises et l'explosion de la guerre civile. Dès que la nouvelle de cet incendie fut répandue, de forts attroupements se formèrent dans les environs, et particulièrement au Marché-aux-Œufs ; des gens mal intentionnés commencèrent aussitôt à parcourir les groupes, s'écriant : « Nous sommes trahis, tuons les traitres ! » et proférant des menaces de pillage et d'autres cris sinistres. Les bourgeois, dans la crainte de voir leurs maisons livrées au pillage et à la dévastation, fermèrent leurs portes et

leurs volets ; beaucoup d'habitants, affolés de terreur, s'enfuirent jusque dans la Cathédrale, dont on ferma les portes. L'intervention des autorités ramena bientôt un instant le calme dans les esprits. Vers quatre heures, la façade du bâtiment incendié s'écroula, tuant trois personnes et blessant une quatrième à mort, ce qui causa une nouvelle agitation dans la ville. Enfin, dans la soirée de cette journée de troubles, Henri de Brederode et ses compagnons descendirent, comme nous le verrons plus loin, à l'*Hôtel du Lion rouge*, rue des Brasseurs (rue des Peignes), événement qui augmenta encore la surexcitation des esprits.

Deux petits passages relient ce côté de la ville à la Place-Verte ; ce sont les rues des Jambons et Saint-Pierre, qui prirent respectivement leur nom d'une enseigne. Les maisons qui occupent l'espace triangulaire compris entre ces deux rues, furent bâties vers 1625.

Place-Verte.

Cette place que, jusqu'à la fin du siècle dernier, un mur de clôture entourait de tous côtés, formait de temps immémorial le cimetière de l'église Notre-Dame. Déjà depuis longtemps l'usage de faire des enterrements dans les églises et dans l'intérieur des villes soulevait de sérieuses réclamations, mais n'en avait pas moins continué à toutes les époques. Joseph II vint enfin interposer son autorité, défendit les inhumations en ville et décréta, en 1784, l'établissement des deux cimetières du Kiel et du Stuivenberg. Le cimetière de Notre-Dame resta dans son état primitif jusqu'en 1799, époque à laquelle le mur de clôture fut abattu. Le premier Consul, lors de son séjour à Anvers, ordonna par un décret du 21 juillet 1803, la démolition de quatre maisons appartenant aux domaines, et qui se trouvaient à peu près en face du Palais de Justice ; la place, ainsi complètement déblayée, fut plantée en 1804 de cent vingt-un tilleuls, clôturée de chaines reposant sur de grossiers piliers

en pierre bleue, et reçut le nom de *Place Bonaparte*, en l'honneur de son fondateur. En 1809, on enleva temporairement les chaînes pour faire un barrage dans l'Escaut, en vue d'empêcher la flotte anglaise de se rendre devant la ville.

C'est sur cette place que, pendant le blocus continental, on brûlait les marchandises d'origine anglaise, comprenant parfois des cargaisons entières. En décembre 1810, les marchandises étaient si abondantes qu'on dut consacrer six heures par jour à cette œuvre destructrice.

Les rues bordant la Place-Verte comptent plusieurs maisons qui ont des antécédents historiques :

1° *L'hôtel n° 41, à côté du Palais de Justice.* — Beaucoup de faits intéressants se rattachent à cette maison. Vers le milieu du siècle dernier, elle était habitée par le comte Charles de Proli, l'un des trois directeurs et le banquier de la célèbre Compagnie asiatique, fondée à Trieste, en 1781, mais dont le siége était à Anvers. C'était une des plus puissantes maisons de commerce et de banque de cette époque. En 1785, la banque de Proli tomba tout-à-coup en déconfiture, laissant un immense déficit. Un grand nombre de familles de notre ville et d'ailleurs furent complètement ruinées par ce désastre, qui eut un grand retentissement dans toute l'Europe. Joseph II y perdait 50,000 ducats; son ministre, le prince Kaunitz, 10,000 ducats ; la veuve Wulf, à Gand, 400,000 florins. Une brochure-pamphlet (*La lune comme elle va*), éditée à Gand, en 1785, fait connaître que cette ville y perdait de fortes sommes, « mais, ajoute l'écrivain, Anvers est la plus grande victime. Chacun y est dans la plus grande désolation. Une seule rue y perd jusqu'à 1,800,000 florins. » Cette faillite amena la dissolution de la Compagnie asiatique ; ses actions se vendirent à la Bourse avec 90 % de perte.

Pendant l'hiver de 1772, comme nous l'avons vu, les élèves de l'Académie s'amusèrent à construire partout en ville de colossales figures de neige ; dans la cour de la maison du comte de Proli, Jean-Engelbert et Paul Pompe avaient érigé une figure de quinze pieds de hauteur, représentant le combat

d'Hercule avec le lion. L'ouvrage de M. de Robiano en donne une magnifique gravure.

L'hôtel de Proli servit de siége, en 1794, au Comité de surveillance, dont la mission, dans ces jours de terreur, était d'observer les émigrés, de dénoncer les personnes suspectes aux Sans-Culottes et de prendre à leur égard les mesures les plus violentes. Ce comité tenait en ses mains la liberté et la vie de chaque citoyen. A cette époque, l'hôtel était occupé par le comte de Cornelissen-du Bois de Vroylande, qui, ayant été cotisé dans l'imposition de dix millions pour 100,000 fr., avait quitté la ville, comme presque toutes les grandes familles. Son père, Jean-Baptiste de Cornelissen, seigneur de Cortenaeken, Schooten et Weynsbroeck, fut bourgmestre d'Anvers, pendant les années 1743, 1744, 1754 et 1755. La même dignité fut conférée, en 1811, par un décret de l'empereur, daté de Flessingue, au fils unique du comte de Cornelissen-du Bois, parce que, disait Bonaparte, cette famille s'était franchement ralliée à la France et que c'étaient des gens honorables, qui savaient dignement dépenser leurs revenus. Cette nomination, malgré le jeune âge du nouveau titulaire, André de Cornelissen-Stier (il n'avait encore que 23 ans), rencontra dans notre ville une adhésion unanime. Quelques jours après, le 30 septembre, Napoléon arriva ici à l'improviste, à une heure de la nuit et descendit à l'hôtel du nouveau maire; le maréchal Duroc, le prince de Neufchâtel, le maréchal Mortier et un grand nombre de généraux qui formaient sa suite, s'installèrent de même dans des maisons particulières. Dès six heures du matin, disent les écrits du temps, l'Empereur était sur pied et sortait pour visiter les chantiers, les bassins et d'autres travaux ; dans la matinée, les autorités vinrent lui rendre leurs hommages, et il s'enquit avec beaucoup de sollicitude de la situation du commerce et de l'industrie. L'impératrice Marie-Louise arriva de Bruxelles dans l'après-midi. L'empereur séjourna à Anvers avec sa femme et son cortége de princes, de ducs et de généraux, jusqu'au 5 octobre. Ce fut sa quatrième et dernière visite en notre ville.

Napoléon portait une vive sympathie à la famille de Cornelissen : ainsi, il avait attaché le père à sa cour, en qualité de chambellan ; il avait nommé le fils, en 1810, maire de Wommelghem et conseiller d'État, en 1811, maire d'Anvers. Ce dernier ne conserva ses fonctions de maire que jusqu'en 1814 ; entretemps, sa famille avait quitté Anvers pour se fixer à Paris, sur le désir exprimé à ce sujet par l'Empereur. Le séjour de la grande ville ne leur porta pas bonheur et les de Cornelissen eurent le chagrin de voir leur immense fortune s'engloutir dans de mauvaises spéculations, dans des dépenses excessives et désordonnées. Après la mort du comte de Cornelissen-du Bois, arrivée à Paris le 21 décembre 1813, ses biens furent vendus judiciairement : le château de Ternessen, à Wommelghem, que Napoléon avait honoré d'une visite, passa au baron de Witte ; l'hôtel de la Place-Verte devint la propriété, en 1815, de François De Vooght qui le céda, dix ans après, à Mlle Le Candèle, du chef de laquelle, il retourna aux deux enfants de l'ancien maire de Cornelissen ; ceux-ci en firent la cession, en juin 1830, au *Cercle de l'Union*, pour le prix alors énorme de 125,000 fl.

C'est au local du *Cercle de l'Union* que, le 26 octobre 1830, les patriotes belges vinrent s'équiper et chercher des armes pour attaquer les divers postes gardés par les troupes hollandaises, à l'intérieur et aux portes de la ville. Cette société s'étant dissoute en 1846, l'hôtel devint la propriété du baron Edouard Cogels, qui le céda en 1864 à M. Louis Van den Abeele. C'est dans cette même maison que séjourna, en 1814, le général Carnot, gouverneur de la ville et commandant des troupes françaises pendant le siége d'Anvers par les puissances confédérées.

2° *L'Hôtel Saint-Antoine.* — L'emplacement de ce bel hôtel était occupé, au XVIe siècle, par un vaste édifice, flanqué de deux tourelles qui avaient leur base dans la rue Saint-Bernard. En 1605, l'illustre évêque d'Anvers, Miræus (Jean Le Mire, mort subitement à Bruxelles en 1611), fit l'acquisition de cet immeuble pour y établir le séminaire épiscopal. Le premier président du séminaire fut le savant Laurent

Beyerlinck, qui fut le plus grand orateur de son époque ; il prononça les oraisons funèbres de l'évêque Jean Miræus, de l'archevêque Hovius, du roi Philippe III et de l'archiduc Albert. Le séminaire n'exista en cet endroit que pendant environ un siècle. Le local fut alors approprié pour une vaste hôtellerie, à l'enseigne de Saint-Antoine de Padoue. Les anciens bâtiments, qui portaient à leur faîte une statue de ce saint, furent démolis au commencement de ce siècle et firent place à la magnifique construction qu'on y admire aujourd'hui.

3° *Le Palais de Justice.* — Ce bâtiment, dénommé anciennement *de Roos,* formait au XVI[e] siècle, l'hôtel des Welser, négociants allemands, qui, à cause de leur immense fortune, étaient cités à côté des Fugger, des Hochstetters, des Salviati, des Tucher, des Affaitadi, etc. Ces opulents marchands avaient sans doute quitté la ville à la suite de la recrudescence de nos discordes religieuses, car, en 1580, leur maison servait de siége à une commission choisie par la ville pour dresser la liste de tous les biens ecclésiastiques. Tous les prêtres, religieux et religieuses, en vertu de deux décrets du 13 mai et du 23 juin 1580, étaient contraints de fournir l'indication des propriétés qu'ils possédaient ou administraient, sous peine d'emprisonnement et même de punitions plus sévères. Il va sans dire que ce n'était là que le prélude de la confiscation en masse des biens ecclésiastiques par les protestants.

En 1679, l'hôtel des Welser fut acquis par les proviseurs du *Collége Pastoral.* Cette institution émanait de l'illustre Ambroise Capello, évêque d'Anvers, et avait pour but de pourvoir à l'entretien des curés et vicaires qui, par suite de leur âge ou de leurs infirmités, n'étaient plus en état de remplir leurs fonctions. Cette fondation avait pris naissance dans un bâtiment dépendant du séminaire, et M[gr] Capello avait affecté à cette fin un capital de 110,000 fl. Mais l'exiguité du local, et la répugnance que montraient les vieux curés émérites à vivre au milieu de jeunes gens, engagèrent les proviseurs de la fondation à acquérir, en décembre 1679 (trois ans après la mort de M[gr] Capello), l'hôtel précité qui était alors une hôtellerie renommée ayant pour enseigne

de Groote Roos, et trois maisons attenantes, au prix de 32,000 fl. ; en outre, sans considérer qu'ils dépassaient le capital dont ils disposaient, ils firent l'achat de la seigneurie de Schilde, comprenant 380 bonniers, dont onze belles fermes, au prix de 125,650 fl. ; cette seigneurie appartenait alors à l'abbaye d'Afflighem. Le local *de Groote Roos* fut convenablement approprié à sa nouvelle destination ; mais bientôt les curés et les vicaires, ne pouvant s'habituer à la vie en commun, prétendirent que l'intention du fondateur n'avait pas été de les réunir dans un même établissement et que les proviseurs, en achetant la maison *de Roos*, avaient outrepassé leur mandat. De concert avec l'évêque Van Beughem, ils citèrent en 1681 les chanoines proviseurs devant la cour de Brabant, où s'engagea une procédure longue et compliquée qui fait le plus grand honneur aux procureurs de cette époque ; elle dura trente-cinq ans et se termina par un arrêt du 16 juillet 1716, qui donna en tous points raison aux réclamants. Le chanoine-proviseur van Ertborn reçut ordre de quitter la maison avec les domestiques et de la louer au profit de l'institution. Ajoutons, pour compléter l'histoire de la fondation Capello, qu'elle eut à souffrir considérablement pendant l'occupation française : non-seulement elle perdit la plupart de ses valeurs mobilières, mais encore les plus belles parties de la seigneurie de Schilde furent confisquées et vendues. Des 380 bonniers, un quart tout au plus, comprenant des bruyères et de jeunes bois sans avenir, fut conservé à la fondation ; leur revenu toutefois équivaut aujourd'hui au revenu primitif, grâce à l'excellente manière dont ces biens furent administrés.

Ce fut dans l'année même (1716) qui mit fin à la longue procédure dont nous parlions ci-dessus, que le séminaire épiscopal, établi alors au coin de la rue Saint-Bernard, fut transféré à l'ancien hôtel des Welser, dont on fit l'achat peu après, et où il resta jusqu'à sa suppression définitive en 1798 ; il comptait alors trente-huit étudiants en théologie et possédait, comme dotation, sept fermes à Schilde et quatre pièces de terre à Duffel. Déjà avant la suppression du séminaire, les

Français s'étaient emparés de la chapelle (lieu actuel des séances du tribunal) et y avaient transféré, le 5 décembre 1795, leur redoutable tribunal criminel, tandis que le tribunal civil fut établi dans un bâtiment dépendant de l'abbaye Saint-Michel. Sous l'Empire, le tribunal criminel alla tenir ses séances à l'Hôtel-de-Ville, et l'ancien séminaire devint alors l'hôtel de la douane, destination qu'il garda jusque vers 1820, quand le tribunal de première instance, qui siégeait au local du Poids public, y fut transféré.

4° *La maison n°* 31. — Cette maison fut, pendant plusieurs siècles, la demeure des doyens du chapitre de Notre-Dame. Le dernier qui l'occupa fut l'illustre Jean-François-Engelbert Werbrouck. Installé dans cette haute dignité le 4 juin 1785, Werbrouck, de même que son collègue, le chanoine Van Eupen, joua un rôle assez marquant dans les événements de la révolution brabançonne. C'était un homme d'un caractère élevé et énergique, ayant des convictions profondes qu'il n'aurait pas sacrifiées au prix même de la liberté et de la vie. Il fut exilé une première fois en novembre 1794. Pendant les terribles années 1797 et 1798, il eut des difficultés nombreuses avec les agents républicains ; sommé de prêter le serment constitutionnel, il s'y refusa énergiquement. Il fut condamné à la déportation, par un arrêté portant pour considérants : « Attendu que Werbrouck, ex-doyen de Notre-Dame, a refusé de faire le serment exigé par la loi ; — que, profitant de sa dangereuse influence sur les crédules habitants, il leur inspire la haine du gouvernement républicain et les excite à la révolte contre ses magistrats ; — qu'en divers lieux, ce fanatique a établi des oratoires privés, dans lesquels il rassemble ses sectaires pendant la nuit, afin de paralyser la surveillance des autorités constituées. » Le 11 janvier 1798, Werbrouck fut arraché de son domicile et transporté à Paris ; l'année suivante il fut envoyé à Utrecht. Il mourut à Yselstein, près de cette ville, le 17 novembre 1801, âgé seulement de 48 ans. Lors du service funèbre qui eut lieu ici à l'église Notre-Dame, on lisait sur le catafalque le quatrain suivant :

Hier ligt dien weerden man
Van ieder hoog geprezen,
Die niemand lacken kan,
Als die niet goed wilt wezen.

Le doyen Werbrouck était le frère de Jean-Etienne Werbrouck, maire d'Anvers de 1800 à 1811, si connu dans l'histoire par la haine violente que Napoléon lui avait vouée vers la fin de son règne, et par le procès célèbre qu'il eut à soutenir. Nous en parlerons plus loin.

La maison des doyens du chapitre fut vendue comme bien national, le 10 novembre 1799, au notaire Crabeels, au prix fabuleux de 1,893,000 fr. ; elle fut occupée plus tard par une hôtellerie à l'enseigne de Rubens. Il y a une dizaine d'années, M. Lebaudy-Werbrouck la reconstruisit et l'appropria au commerce, mais il en détacha le corps de logis qui faisait face au Marché-aux-Œufs.

5° *L'hôtel n°* 32. — C'était jadis, comme tous les hôtels de ce côté de la rue, une propriété du chapitre. Sous Joseph II, elle était habitée par le vicomte Du Toict, qui avait été nommé, en 1787, commissaire de l'intendance de la nouvelle circonscription d'Anvers. Le zèle qu'il montra en cette qualité pour les intérêts autrichiens lui suscita la haine des patriotes. Le 15 juin de la même année, dans la soirée, la foule s'attroupa devant sa demeure, cassa les vitres et essaya de pénétrer dans la maison. Heureusement son voisin, le doyen Werbrouck, grâce à la considération dont il jouissait, parvint à calmer la fureur de la populace ; mais entretemps la vicomtesse, justement effrayée et craignant pour sa vie, avait escaladé le mur du jardin et s'était réfugiée dans le voisinage avec ses enfants, dont l'un se cassa les bras en tombant du mur. De son côté, le vicomte Du Toict essaya, le lendemain matin, à quatre heures, de sortir de la ville habillé en femme ; mais, reconnu dans la rue, il fut assailli par la populace qui lui déchira les habits, le dépouilla de sa montre et de sa bourse, et le traina, sous une avalanche de coups, à la Grande-Place, pour lui faire subir le dernier supplice. Déjà plusieurs de

ces forcenés s'étaient procuré les instruments nécessaires à cette fin, lorsque quelques-uns des meneurs, pris de pitié, l'arrachèrent à la foule et le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville, sous prétexte de l'y faire juger. De là, il fut transporté à la prison du *Steen,* poursuivi par les vociférations et les cris de mort de la populace, furieuse de voir lui échapper sa proie. Trois jours après, il arrivait sain et sauf à Bruxelles.

6° *L'hôtel n° 35.* — Il était jadis généralement connu, à cause des ornements de sa belle façade, sous les noms de *Karbonkelhuis* et *Diamantenhuis.* « A Anvers, dit M. Schayes, on voit sur la Place-Verte une façade d'hôtel fort élégante, datant du XVIe siècle ; son rez-de-chaussée est orné de bossages en pointes de diamant ; aux trois étages supérieurs, à fenêtres rectangulaires, règnent trois rangs de pilastres d'un ordre composite assez bizarre, Les chapiteaux de ceux des deux premiers rangs sont tous d'un dessin différent ; les fûts de l'ordre inférieur sont sculptés en arabesques qui entourent aussi l'archivolte de la grande porte à plein-cintre. »

C'est dans cet hôtel que le chanoine Terninck (qui occupait la maison voisine, aujourd'hui l'hôtel de la Poste) jeta vers 1700, les premiers fondements de cette excellente institution de bienfaisance, connue sous le nom d'*Institut Terninck*, et dont nous aurons l'occasion de parler.

Statue de Rubens.

La Place-Verte fut décorée, en 1843, de la statue du prince des peintres flamands. Les divers incidents qui se rapportent à cette statue et aux fêtes qui eurent lieu en 1840, lors de son inauguration provisoire, forment un des épisodes les plus intéressants de notre histoire contemporaine. Comme beaucoup de nos lecteurs se trouveront dans le cas de ne les connaître que par ouï-dire, nous voulons y consacrer quelques lignes.

Ce fut la Société royale des Sciences, Lettres et Arts qui conçut, en 1836, le projet d'ériger un monument au plus

grand de nos peintres ; et, pour rendre la manifestation plus solennelle et plus imposante, elle décida que les frais en seraient couverts uniquement par des souscriptions. L'inauguration fut fixée au mois d'août 1840, à l'occasion de l'anniversaire bi-séculaire de la mort de Rubens. La Société royale mit en circulation des listes de souscription, s'adressa à Guillaume Geefs pour la confection du modèle de la statue, et à un fondeur anversois nommé Buckens, établi à Liége, pour le coulage en bronze.

Au mois de novembre 1839, une discussion s'éleva au sujet de l'emplacement à choisir pour la statue. On fit des essais, place de Meir, plaine du Bourg, etc. ; ce fut ce dernier endroit qui fut préféré. Quelque bizarre que fût cette idée, justement critiquée dans le public, on commença, au mois d'août 1840, les travaux de construction du soubassement, à peu près sur l'alignement des maisons du quai. Le Conseil communal, pour rehausser l'éclat des fêtes, vota un crédit de 50,000 fr. et fixa l'inauguration au 15 août. Les fêtes devaient durer dix jours. Partout les habitants rivalisaient de zèle et d'entrain pour orner les maisons et les rues. Des milliers d'ouvriers s'occupaient à construire de magnifiques estrades, des arcs de triomphe, des décorations de tout genre. A la place de Meir, on élevait à grands frais un vaste pont à triple arcade, dit le Pont des Artistes ; plus loin, à la hauteur de la rue Rubens, un arc de triomphe, suivant un dessin fait par Rubens en 1635. A la Grande-Place, on érigeait un monument décoratif représentant la ville d'Anvers couronnée par Mercure et les Arts ; au Marché-Saint-Jacques, une belle œuvre d'art peinte par H. Leys, devait rappeler la *Furie française* de 1583 ; à la plaine des Jésuites, une décoration s'érigeait en l'honneur des Bollandistes ; d'autres compositions devaient rappeler les noms d'Ophovius, Plantin, Quentin Massys, Otto Venius, Gilbert Van Schoonbeke. Les maisons jadis habitées par Rubens, Van Dyck, Jordaens, Teniers, etc., recevaient une ornementation simple et sévère. Bref, c'était la fête des sciences et des arts qu'on allait célébrer,

et aucun des grands hommes qui honorèrent leur ville natale ne devait être oublié.

Le jour fixé pour la solennité arrivait à grands pas. L'animation la plus grande régnait partout dans la ville ; artistes et particuliers rivalisaient d'efforts pour que la fête fût digne de la circonstance, personne ne se donnait de repos pour que tout fût en règle au jour convenu.

Déjà les étrangers commençaient à arriver de tous les pays et les préparatifs marchaient rapidement vers leur achèvement, lorsque soudain survient de Liége la stupéfiante nouvelle que la statue ne pouvait être prête pour le 15 août. Cette nouvelle tomba sur la ville comme un coup de foudre ; on serait venu annoncer la fin du monde que l'effet n'eût pas été plus foudroyant. Que faire dans l'occurrence ? Remettre les fêtes, c'était presque impossible, bien qu'un parti nombreux optât pour cette extrémité. La Société royale ne savait que faire et perdait la tête, lorsque quelques membres proposèrent de faire l'inauguration avec le modèle en plâtre, qu'on ferait bronzer pour la circonstance. L'idée fut accueillie ; on transmit aussitôt à Liége l'ordre de faire expédier le modèle à Anvers ; mais, ô nouveau contretemps ! pendant qu'on s'occupait de l'emballer, le malheur voulut qu'il tombât par terre et se brisât en mille pièces. Décidément, Anvers n'avait pas de chance dans cette occasion.

Le parti qui s'était déjà prononcé pour l'ajournement de la solennité triomphait momentanément, lorsque Geefs fit savoir à la Société royale qu'il possédait un second modèle, quoique assez imparfait. Cette heureuse circonstance fut une planche de salut pour elle et devait sauver la situation, qui commençait à devenir plus ou moins ridicule.

L'inauguration eut donc lieu à la plaine du Bourg, le 15 août, au milieu d'une affluence considérable d'artistes venus de tous les points de l'Europe. Malheureusement le soleil fit défaut ; des pluies torrentielles avaient contrarié les préparatifs et abîmé les décorations avant qu'elles fussent achevées ; de même, des pluies non interrompues tombèrent pendant presque toute la durée des fêtes.

La cavalcade sortit à plusieurs reprises ; chacun admira la richesse et la beauté d'un char de triomphe, nommé le Char de Rubens, dont la construction avait absorbé des sommes considérables. La Société royale, pour en couvrir les frais, avait ouvert au Musée une exposition d'objets d'art, que tous les artistes s'empressèrent d'enrichir par quelque travail de leur composition. Les lots qu'on plaça produisirent 14,000 fr. ; l'entrée à cinquante centimes donna une forte somme, mais le luxe et la prodigalité qu'on avait déployés à la construction du Char de Rubens étaient tels, que ces divers produits furent loin de suffire aux dépenses faites. On sait que Rubens, lors de la victoire de Calloo, en 1638, avait donné les dessins du char de triomphe, dont on voit l'esquisse au Musée ; c'est sur le même plan que le char de 1840 avait été construit.

Ce ne fut qu'au mois de mars 1841 que la statue en bronze fut achevée et arriva à Anvers. On la plaça dans une loge en bois dressée sur la plaine du Bourg. Peu de jours après, des malfaiteurs brisèrent, pendant la nuit, le modèle en plâtre qui surmontait encore le piédestal.

Mais les déboires de la Société royale n'étaient pas encore finis ; ils n'allaient, au contraire, que commencer sérieusement. D'abord, une grande partie des dépenses faites au mois d'août restaient encore à payer, et des créanciers inexorables allaient jusqu'à menacer la Société de faire saisir la statue et de la faire vendre au poids du métal. Une nouvelle collecte publique fut organisée au mois de septembre, pour empêcher une pareille extrémité, mais elle ne donna aucun résultat sérieux. Le gouvernement, vivement pressé, accorda alors un subside de 10,000 fr. ; mais il manquait encore 30 à 40,000 fr. pour payer tous les créanciers.

La situation devenait impossible ; la malignité publique commençait à s'en mêler, des poésies sarcastiques circulaient partout, bref, notre ville s'exposait à devenir la risée du pays entier. Le collége des échevins comprit alors, bien qu'un peu tardivement, que l'honneur d'Anvers était engagé dans les affaires si tristement embrouillées de la Société royale.

Il fit en conséquence des ouvertures à la Société : de longues correspondances furent entamées, de nombreux pourparlers eurent lieu ; la conclusion finale fut que la ville prendrait à sa charge toutes les dettes de la Société, qu'elle acquitterait en outre toutes les dépenses restant à faire, sauf à devenir propriétaire de la statue en bronze, du superbe Char de Rubens, de la bibliothèque et de tout l'avoir de la Société.

Ces arrangements ainsi conclus, la question de l'emplacement définitif de la statue revenait sur le tapis. Les opinions se passionnaient outre mesure de part et d'autre, mais les partisans de la plaine du Bourg devenaient chaque jour plus rares. De nouveaux essais furent faits à la place de Meir et à la Place-Verte. Enfin, dans sa séance du 22 avril 1843, le Conseil communal trancha cette fameuse question, qui depuis quatre ans suscitait des discussions interminables; il se décida à une grande majorité pour la Place-Verte. A la vérité, disait-on, cette place ne formait pas un carré régulier, mais elle méritait la préférence à cause de sa situation centrale et de l'agrément qu'offraient ses belles plantations.

L'endroit où l'on commença les travaux des fondations du piédestal était celui-là même où s'était trouvée jadis la grande croix (renversée par les Français) qui ornait le milieu du cimetière et auprès de laquelle avait été enterré, en 1742, l'évêque d'Anvers Charles d'Espinosa. Le cercueil renfermant les restes de cet évêque fut déterré et transporté avec grande solennité dans les caveaux sous le chœur de la Cathédrale. Deux mois après, le soubassement était entièrement achevé et prêt à recevoir l'effigie du plus célèbre des peintres.

Le 5 juillet, la statue qui se trouvait depuis deux ans dans une méchante baraque à la plaine du Bourg, fut chargée sur un grand chariot attelé de quatre chevaux et transportée à la Place-Verte ; mais la fatalité semblait vouloir poursuivre jusqu'au bout le placement de la statue de notre illustre concitoyen. En effet, le chariot avec son lourd chargement de 15,000 kilos était à peine arrivé sur la Place-Verte, qu'une partie du sol, peu solide en maints endroits, s'effondra ; les

roues de l'un des côtés s'enfoncèrent complètement, le chariot suivit le mouvement et culbuta la statue. On craignit un instant qu'elle ne fût brisée par l'épouvantable choc ; heureusement il n'en fut rien, mais on eut les plus grandes peines à relever le chariot de l'ouverture où il s'était enfoncé.

Le 9 août enfin, un mois après ce dernier contretemps, la statue fut hissée de bonne heure sur le piédestal, et, dans la soirée, une petite fête fut organisée pour son inauguration. Ce fut là, comme on disait alors, non sans quelque fondement, la fin du martyre de Rubens.

La Société royale, épuisée et découragée par cette longue série de contrariétés et de mésaventures, par la mauvaise chance qui n'avait cessé de la poursuivre, ruinée par des dépenses considérables, discréditée et perdue dans l'opinion publique, se hâta de prononcer sa dissolution. Toutes ses dettes furent soldées par la ville, dont les divers crédits votés à l'occasion des fêtes et plus tard montèrent à au-delà de 100,000 fr.

Rue des Moines.

Le nom primitif de cette rue est *Papengat* ; sous le régime français, on avait traduit ce nom par *Trou-aux-Moines*, désignation peu convenable et qui était aussi inexacte que celle que la rue porte maintenant, puisque le mot *paep*, dans son sens primitif, ne s'appliquait qu'aux prêtres séculiers.

Cette rue tire son nom de diverses propriétés qu'y possédait le chapitre de Notre-Dame : d'abord le *Papenhuis*, ensuite, une école dite *Papenschool*. Cette école fut bâtie, en 1305, sur l'emplacement même, au dire de Papebrochius, de l'hôpital Sainte-Marie, à côté du *Papenhuis* ; les enfants y recevaient gratuitement l'instruction, sous la direction du chapitre. Cette école exista jusqu'à la fin du siècle dernier.

Sous les deux bâtiments désignés ci-dessus (qui forment aujourd'hui la grande maison marquée n° 1, à l'enseigne de la *Fleur d'Or*), se trouvait jadis le fameux *Papenkelder*, où les chanoines de Notre-Dame, en vertu d'un privilége datant du XIIe siècle, entreposaient les vins dont ils avaient besoin,

tant pour leur usage personnel que pour celui de l'église, sans être astreints au paiement des droits d'accise. Bientôt des abus résultèrent de ce privilége et l'on se plaignit hautement de ce que les chanoines vendaient leurs vins aux particuliers, au grand détriment des finances communales et des marchands payant les accises. De là naquirent des contestations nombreuses ; ainsi, en 1290, le duc Jean Ir, sur les plaintes du Magistrat, défendit à toute personne non privilégiée d'acheter des vins déposés au *Papenkelder*, sous de sévères pénalités. En 1336, il y eut de nouvelles difficultés à ce sujet entre le chapitre et le Magistrat ; le pléban répondit à l'ordonnance rendue contre le chapitre en lançant l'excommunication contre l'écoutète et les échevins. L'affaire fut soumise alors à des arbitres : l'ordonnance fut retirée, mais les chanoines durent s'obliger à ne plus faire de trafic en vins ; ils conservèrent toutefois la faculté d'en donner gratuitement à leurs amis et aux étrangers qui venaient leur faire visite, et d'en faire porter dans toutes les maisons où ils iraient prendre leurs repas. Une amende de dix sous atteignait ceux qui auraient acheté des vins en contravention à ces dispositions.

Environ cent ans après, les abus étaient devenus plus criants que jamais et le Magistrat s'en plaignit amèrement au duc de Brabant, disant que les chanoines ne se gênaient plus et faisaient ouvertement le commerce en vins. Philippe-le-Bon, par un décret du 19 février 1451 (1452), renouvela les anciennes ordonnances existant sur la cave à vin et stipula, contre les acheteurs, une forte amende et la confiscation de la marchandise. Le Magistrat fut autorisé à nommer une commission de personnes honorables ayant pour mission d'exercer un sérieux contrôle sur le fameux cellier. L'ouverture et la fermeture en devaient avoir lieu en leur présence.

Tous ces moyens n'empêchèrent pas les fraudes de se reproduire et de nouvelles ordonnances intervinrent en 1482 et 1484. Deux ans après, un certain Jacob Jacobssoon voulut introduire des bières en ville pour compte du chapitre, sans observer les règlements urbains ; il fut arrêté, mais les

chanoines portèrent l'affaire devant l'official de l'évêque de Cambrai, à Bruxelles, qui se prononça contre la ville et ordonna la mise en liberté du détenu. Les abus de cette industrie peu loyale étant devenus de plus en plus flagrants, une révolte faillit éclater en 1524 ; des attroupements se formèrent, demandant l'abolition du *Papenkelder*. De nouveaux arrangements furent conclus, mais les réclamations se reproduisirent à plusieurs reprises dans le cours du siècle suivant. C'est alors que la franchise d'octroi en faveur des chanoines et des personnes attachées à la Cathédrale fut limitée à 300 aimes de vin et à environ 300 aimes de bière par an.

Remarquons ici que, dans les siècles passés, un très-grand nombre de personnes et d'établissements civils, religieux et militaires (M. Kreglinger, dans son traité sur les impôts communaux, en donne la liste complète) jouissaient d'une prérogative à peu près semblable. Ces exceptions existaient alors dans toutes les villes ; elles étaient dans les mœurs de ces temps et ne disparurent que sous la domination française.

A la fin du siècle dernier, la propriété du chapitre où se trouvait le célèbre cellier fut saisie et vendue comme bien national.

C'était dans la cour du *Papenschool* que se trouvaient autrefois les échelles et autres engins dont on se servait en cas d'incendie. Nous rattacherons à cette circonstance l'épisode suivant, qui eut lieu dans la mémorable année 1566, deux mois après la dévastation des temples et des couvents par les iconoclastes.

Au mois d'octobre, le Magistrat avait lancé une ordonnance enjoignant à tous les étrangers domiciliés depuis moins d'une année à Anvers, d'en sortir dans les trois jours. Les calvinistes prirent occasion de cet édit pour soulever le bas peuple, l'exciter à dévaster de nouveau les églises et les monastères, à saccager et à piller les maisons des riches et des prêtres. Le jeudi 17 octobre fut fixé pour l'exécution du complot. Vers deux heures, de nombreux attroupements se formèrent au cimetière (Place-Verte) et y restèrent stationner jusqu'à cinq heures. Les meneurs, pour exciter la foule, répandirent le

bruit qu'on avait placé des canons sur la tour et qu'on voulait tirer sur le peuple. L'heure du salut était arrivée ; voyant qu'on n'ouvrait pas l'église, quelques-uns des plus exaltés allèrent détacher, dans la cour du *Papenschool*, les échelles employées en cas d'incendie, les transportèrent devant la porte méridionale de la Cathédrale, et, s'en servant comme d'un bélier, n'eurent pas de peine à l'enfoncer. La foule fit irruption dans le temple aux cris de : Vivent les Gueux ! Aussitôt on se mit à briser tout ce qui avait été restauré et replacé depuis six semaines, au chœur et dans la chapelle du Saint-Sacrement. Le matin même un service solennel avait eu lieu, auquel avaient assisté le comte d'Hoogstraeten, sa femme, un grand nombre de nobles et de personnes marquantes. La populace, pour ne pas être dérangée dans son œuvre de destruction, avait refermé et barricadé la porte de l'église.

Aussitôt que cet événement fut connu, le comte d'Hoogstraeten, gouverneur de la ville en l'absence du prince d'Orange, le margrave, les membres du Magistrat, Didier Van Brecht et Adam Van Berchem à la tête de quelques compagnies de bourgeois armés, se rendirent sur les lieux. Le comte ayant demandé à la foule qui avait envahi l'église ce qu'elle voulait, on lui répondit : l'église et l'Hôtel-de-Ville ! Cette réponse fut saluée au dehors par les cris de : Vivent les Gueux ! Allons de nouveau saccager les églises et marchons, s'il le faut, sur les corps des papistes !

Le comte, furieux de ces insolences, donna immédiatement l'ordre d'enfoncer la porte de la Cathédrale, y entra le glaive à la main, suivi du margrave et des milices, et fit arrêter six des principaux briseurs d'images. A cette vue, les autres, pris de frayeur, appliquèrent une échelle contre la fenêtre près des fonts baptismaux et se sauvèrent dans la rue ; mais un grand nombre d'entre eux, surpris par les milices, furent tués à coups d'arquebuse. On enfouit immédiatement leurs cadavres. Les prisonniers furent conduits à l'Hôtel-de-Ville. Cinq des plus coupables, appliqués à la torture,

déclarèrent avoir été corrompus et soudoyés par un gentilhomme wallon, nommé de Perchemont, qui s'était mis à leur tête, tout ivre qu'il était, et leur avait ordonné d'envahir l'église. Celui-ci fut arraché de son lit pendant la nuit et conduit à la maison échevinale.

La nuit se passa au milieu des plus vives alarmes. Les bourgeois placèrent des lanternes allumées au-dessus de leurs portes et restèrent sur pied jusqu'au matin, car le bruit était répandu qu'on voulait massacrer tout le clergé et saccager de rechef les églises et les couvents. Mais c'étaient là de vaines craintes, et le plus grand calme ne cessa de régner.

Le procès des misérables qui avaient été arrêtés fut promptement fait. Le vendredi 18 octobre, lendemain de l'émeute, six d'entre eux, sur l'ordre du comte d'Hoogstraeten, subirent la peine du garrot sur le Grand-Marché. *Joncker* de Perchemont, qui avait voulu s'évader en sautant par les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, fut attaché le premier. Les cinq autres condamnés étaient des fils de bourgeois et un wallon, d'un âge déjà avancé, qui avait été jadis le doyen des Passementiers. La populace, pour se venger de l'intervention des milices bourgeoises, les poursuivit longtemps du sobriquet de *Papenknechten*.

Ajoutons que si, deux mois auparavant, l'autorité avait montré la même énergie, Anvers n'aurait pas eu à déplorer la perte irréparable d'un grand nombre de ses plus beaux chefs-d'œuvre artistiques.

Vieux-Marché-au-Blé, Rues du Pèlerin et des Hirondelles.

La première de ces rues, qualifiée longtemps de Vieux-Marché-aux-Cordes, formait encore au quinzième siècle l'endroit où se tenait tous les samedis le marché aux grains ; elle s'appelait alors *Corenmerct* tout court. Son existence à cette place s'expliquait par le voisinage des nombreuses brasseries établies dans le *Cammerstrate*, qui commençait alors à la

hauteur du *Waelhemstraetje*. Ce marché fut établi, au XVIe siècle, à l'endroit nommé depuis lors *de Brabantsche Korenmarkt*.

Les négociants de la Hanse Teutonique possédaient dans cette rue une grande maison, dénommée *de Kluis*, qui avait une issue dans la rue Haute. Ils devaient cette propriété à la munificence du Magistrat, qui, pour les engager à revenir à Anvers qu'ils avaient quitté depuis quelques années, leur avait accordé en outre, en suite d'un arrangement du 4 mai 1468, des priviléges nombreux, tels que la franchise des droits d'accise, de certains droits de navigation, etc. ; il leur avait fait don également d'une somme de trois cents livres pour approprier convenablement la maison précitée, qui devait leur servir de logement et d'entrepôt pour leurs marchandises. Les marchands furent si touchés de ces gracieusetés de la ville, qu'une partie d'entre eux quittèrent Bruges immédiatement.

Les Hanséates restèrent en possession de cette propriété jusqu'en 1568, année de l'achèvement de la Maison Hanséatique ; elle fut vendue alors à Lambert Tholinckx et porta depuis le nom de *Oud Oosterlingenhuis*.

Lors des fêtes de l'entrée triomphale de Charles-Quint et de Philippe II (1549), la maison reçut deux inscriptions latines, qu'on y lisait encore un siècle après. Voici le sens de la première, qui, comme l'observe Papebroeck, prouve la grande indépendance des esprits au XVIe siècle :

La justice et la paix rendent le trône stable ;
Le pouvoir des tyrans ne fut jamais durable.

La seconde inscription se trouvait au-dessous de deux cigognes, emblèmes de l'amour filial. Nous en rendons le sens littéral par le quatrain suivant :

Du printemps, de l'hiver, moi qui suis le présage,
Je donne, ô jeunes gens,
L'exemple doux et sage,
De la piété tendre envers les vieux parents.

Cette maison porte aujourd'hui le n° 26 ; son pignon primitif se voit encore dans son intégrité.

Les Hanséates possédaient encore dans cette rue une deuxième maison située au coin de la rue Reynders. Il n'en reste plus qu'un fragment de pignon.

Au sujet de l'auberge nommée *de Roode Schild*, jadis située aux n°s 14 et 16, les chroniqueurs rapportent l'étrange fait suivant :

En 1489, le seigneur de Bossu avait invité à se rendre dans ce logement un marchand appelé Ferdinand Bonroy. Dès qu'il y fut arrivé, on le conduisit dans une chambre où des gens déguisés se jetèrent sur lui, le renversèrent, lui mirent un bâillon dans la bouche et le garottèrent, après quoi ils le placèrent dans un coffre. On était sur le point de le conduire dans cet état hors de l'hôtel, lorsque les voisins, avertis par les cris qu'avait poussés le malheureux marchand, accoururent à son secours, défirent ses liens et le remirent en liberté. Le seigneur de Bossu ne fut pas poursuivi, parce que, ajoute le chroniqueur, on disait qu'il était le prévôt (*Roode-Roede*) de Brabant et avait agi dans l'exercice de ses fonctions.

Mentionnons encore : 1° la maison à côté du *Vlaaikensgang*, n° 14, où ont demeuré le célèbre peintre Adrien Brouwer et son ami, le boulanger Van Craesbeke. Brouwer joignait à un grand talent, dit-on, des habitudes d'ivrognerie déplorables. Vainement Rubens tâcha-t-il de le ramener à une vie plus réglée ; « le cabaret, dit un écrivain, l'emporta sur la raison, et le boulanger Van Craesbeke sur le grand Rubens, et bientôt une mort obscure à l'hôpital mit fin à son odyssée bachique. » (1) — 2° La maison n° 4, dont la jolie façade porte, au-dessus de l'entrée, une enseigne sculptée dans le mur avec ces mots : « *In de blou Geydt.* » Cette maison fut bâtie en 1715, comme l'indique le double millésime qu'on lit entre les fenêtres ; sa façade, par son élégante simplicité, prouve l'habileté des maîtres bâtisseurs de cette époque et

(1) Ces faits, loin d'être prouvés, sont même, paraît-il, complètement faux.

l'intelligente variété qu'ils savaient mettre dans leurs constructions. — 3° La maison dénommée *den Rooden Hoed*, n° 37, où demeura en premier lieu, à ce qu'on suppose avec quelque fondement, l'illustre Quentin Massys. L'opinion que Massys vit le jour à Anvers est vivement contredite, comme on sait, par M. Van Even, de Louvain ; toutefois, il est assez généralement admis aujourd'hui, grâce aux nombreux documents produits par M. Génard, que c'est dans la métropole des arts que naquit le grand artiste. — 4° L'hôtellerie *de Pelgrim*, occupée au XV[e] siècle par Jean Heyns, dont Massys épousa en secondes noces la fille Catherine (1508).

Cette hôtellerie se trouvait en face du *Rooden Hoed* ; elle fut acquise en 1533 par la ville et démolie. Sur son emplacement on ouvrit une rue reliant le Vieux-Marché-au-Blé à la rue Reynders. La nouvelle rue prit le nom de *rue du Pèlerin* à raison de cette circonstance. C'est donc par erreur que certains auteurs affirment que cette dénomination provient de l'affluence des pèlerins qui traversaient cette voie pour aller vénérer dans son sanctuaire la célèbre image de Notre-Dame-op-'t-Staeksken.

La rue des Hirondelles est la dernière rue latérale s'ouvrant sur le Vieux-Marché-au-Blé, dont nous avons à parler. Le nom flamand de cette rue n'est pas *Zwaluwstraat*, mais bien *Waelhemstraat*. Un acte du 18 décembre 1510 mentionne une maison « *op ten hoeck van Cleyn Waelhem, by de Coremerckt, comende achter aan Jan Van Lyers erve.* » A l'ancien cadastre, la rue porte les dénominations de *Waelemstrate* et de *Clyn Waelemstrate* (rue de Waelhem). Il est à supposer que, dans le langage populaire, ce nom se prononçait *Zwalemstrate* ; or, *Zwalem* n'étant lui-même qu'une corruption de *Zwaluw*, on a commis la singulière méprise de substituer au nom primitif et réel celui de la douce et gracieuse messagère du printemps.

Rue des Peignes.

Ici encore nous sommes en présence d'une dénomination

complètement dénaturée. En effet, le nom de cette rue est *Cammerstrate*. *Camme* est un vieux mot flamand qui signifie brasserie, de sorte que *cammer*, qui en dérive, veut dire brasseur. Une rue à Gand porte le nom de *Cammerstraet* ; de même, le mot *cammer* est encore fréquemment employé à Louvain.

Kilianus, dans son Dictionnaire étymologique, semble avoir prévu la confusion à laquelle ce mot pourrait donner lieu, car, à côté de *Cammerstrate*, il indique, comme synonyme, *Brouwersstrate*.

La dénomination de cette rue est très-ancienne ; ainsi, elle est mentionnée dans le testament de Henri Nose, de 1272, et dans celui de Jean Nichole, de 1330. Elle s'explique par les nombreuses brasseries qui étaient établies dans cette rue depuis le XIIIe siècle, telles que : *de Spiegel, de Lelie, de Sleutel, de Sterre, het Zweerd, de Kroon, de Rooden Leeuw*. Ces brasseries ne se maintinrent dans cet endroit que jusque vers 1554, époque à laquelle Van Schoonbeke en construisit vingt-quatre dans la Nouvelle-Ville et y érigea la Maison hydraulique. La concurrence devenant impossible, les brasseries du *Cammerstrate* se transformèrent alors pour la plupart en hôtelleries.

L'industrie des brasseurs était jadis très-florisante à Anvers ; d'après une statistique de 1560, on y comptait deux cents brasseries. Alors comme aujourd'hui, elles étaient frappées de droits d'accise très-élevés, et les agents du fisc (*Segelaers*) exerçaient leur contrôle dans les usines mêmes.

A l'endroit où se rencontrent le Rempart du Lombard et celui des Tailleurs de pierres, se trouvait la porte des Brasseurs (*Cammerpoort*), qui formait, jusqu'au XIVe siècle, la limite extrême de cette rue ; la partie méridionale ne fut incorporée dans l'enceinte qu'après le troisième agrandissement, effectué en 1314. La porte des Brasseurs, de même que celle de Meir, avait été aliénée par la ville ; elle lui fit retour en 1465, en vertu du testament de sire Jean Van Ranst, qui en était alors propriétaire, et fut démolie en 1518. Jusqu'à cette époque, les bateaux pouvaient remonter

jusqu'à cette porte, où une écluse avait été construite à l'effet de maintenir l'eau dans le fossé de l'enceinte. Ce fossé s'étendait d'un côté jusqu'à la porte de Meir, de l'autre jusqu'à la porte Saint-Jean et au canal de ce nom. Une autre écluse existait près de la porte des Vignes, et une troisième fut bâtie, en 1450, près du canal aux Charbons.

La rue des Brasseurs, aujourd'hui la rue des Peignes, compte un grand nombre d'édifices et de maisons auxquels sont attachés des souvenirs historiques :

1° *L'établissement des Sœurs-Blanches.* — Il fut fondé, en 1312, par un religieux nommé Gerardus, pour des femmes qui avaient des fautes graves à expier. On leur donna d'abord le nom de Pénitentes, qui se changea bientôt en celui de Sœurs-Blanches, à cause de la couleur de leur habillement. Leur patronne était sainte Marie-Madeleine; c'est pourquoi en France, où existaient des institutions analogues, on les appelait Madelonettes. La maison avec jardin, située hors de la porte des Brasseurs, que Gerardus avait donnée aux Pénitentes, avait été, au dire de Gramey, occupée par des religieux Hiéronymites supprimés par le concile de Lyon en 1274, et Gerardus, en sa qualité de seul membre survivant de la communauté, était devenu propriétaire de cet immeuble. Au XVIe siècle, les protestants s'emparèrent du couvent des Sœurs-Blanches et le convertirent en une halle à la viande, mais les religieuses y furent rétablies par Farnèse et y restèrent jusqu'en 1784, lorsque Joseph II les supprima. Le couvent et l'église furent vendus, le 18 mai 1799, au prix de 641,000 fr. ; ils servirent longtemps de magasin, et furent acquis, en 1856, pour la société de Saint-Vincent-de-Paul (fondée en 1846), qui y a son siége depuis lors. Une partie des bâtiments, louée à la ville, est occupée par une école communale. L'église existe encore, et a même été rendue au culte. La porte d'entrée de l'ancien couvent, qui fait face au Poids-de-Fer, présente un cachet très-antique.

2° *L'église Saint-Augustin.* — C'était jadis l'église des Augustins-Observants. Ces religieux, grâce à la protection

des archiducs Albert et Isabelle, de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Hâvré, et de notre écoutête Henri de Varick, burgrave de Bruxelles, seigneur de Booncndael, Bouwel et Olmen, vinrent se fixer à Anvers, en 1608, et reçurent du Magistrat la brasserie *de Ketel*, sise rue Everdy, et dont le jardin s'étendait jusqu'à la rue des Brasseurs ou des Peignes et la rue Oudaen. Ils s'y construisirent un couvent et des bâtiments d'école où ils ouvrirent des cours pour les humanités et la théologie. Ces écoles jouirent pendant deux siècles d'une grande renommée, et produisirent un nombre considérable d'hommes de talent ; le premier recteur fut le savant poëte Nicaise Baex.

L'église fut construite en 1615, à côté des bâtiments servant aux écoles, d'après les plans de Wenceslas Cobergher ; la première pierre en fut posée par Henri de Varick, et celle du chœur par les Archiducs. Les dépenses furent en grande partie supportées par ces derniers, par le collége des échevins et surtout par Henri Vander Goes, échevin et intendant du trésor. La dédicace eut lieu, en 1618, par l'évêque d'Anvers Malderus. L'extérieur de ce temple n'a rien de remarquable ; . c'est une maçonnerie massive, sans goût ni distinction. L'intérieur comprend trois nefs, séparées par des colonnes d'ordre dorique. On y voit au maître-hôtel, un superbe tableau de Rubens, où il s'est peint lui-même sous la figure de saint Georges ; ailleurs, on remarque des toiles de Van Dyck et de Jordaens, qui sont de véritables chefs-d'œuvre, des peintures de Bronckorst, de Lens, de Van Brée et d'autres.

Les Augustins furent expulsés le 16 janvier 1797 ; toutefois, par une faveur qu'on comprend difficilement, ils purent continuer à donner leurs cours, d'abord dans une maison aux Trois-Coins, ensuite à l'hôtel du comte d'Hoogstraeten. Mais, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, cette faveur leur fut retirée quelque temps après. En 1802, ils s'étaient établis dans une maison sise longue rue Neuve, vis-à-vis des Frères-Cellites, où ils avaient un oratoire et où ils vécurent pendant quelque temps en communauté.

Quant au couvent et à l'église, ils furent vendus, le 18 avril 1797, pour 107,000 fr., à M. de Vinck, à Paris ; il en fut de même de vingt-six maisons dans les rues Everdy, Oudaen et des Peignes. L'église fut rouverte par M. de Vinck, le 13 avril 1800 ; elle devint, en 1808, une succursale de Notre-Dame, et fut érigée plus tard en paroisse.

3° *L'ancienne brasserie de Lelie* (n° 67). — A cette maison, jadis une brasserie, se rattache un petit souvenir, que nous citons uniquement parce qu'il fait connaître les usages d'autrefois. Nous lisons que le Mardi-gras de l'année 1404, le Magistrat, le margrave, les trésoriers et d'autres fonctionnaires supérieurs, s'étaient installés à la brasserie *de Lelie* pour y voir passer le cours et y fêter joyeusement ce jour de folie par un banquet. Cette petite fête avait lieu tous les ans — aux frais, bien entendu, de la caisse communale — dans une des hôtelleries devant lesquels passait le cours, sous prétexte que le Magistrat devait se trouver réuni à l'endroit où la foule était la plus grande, afin de pouvoir réprimer immédiatement les désordres, s'il venait à en surgir. Nous n'avons pas trouvé à quelle époque cet usage patriarchal prit fin.

4° *L'Hôtel du Lion Rouge*. — Cet hôtel, qui forme aujourd'hui une habitation particulière portant le n° 6 (maison Tuyteleir), est mentionné assez fréquemment dans nos annales. C'est là que, le vendredi 5 juillet 1566 (le jour même où avait eu lieu une émeute à l'occasion de l'incendie d'une maison, rue des Lits, comme nous l'avons vu précédemment), descendirent dans la soirée le comte de Brederode, seigneur de Vianen et marquis d'Utrecht, son frère Louis, les comtes de Cuylembourg et de Berghe, et d'autres signataires du fameux Compromis des Nobles. Ces personnages arrivaient de Bruxelles, accompagnés de cent-cinquante cavaliers, portant tous le costume gris des Gueux. Aussitôt que leur arrivée fut connue, plus de quatre mille bougeois accoururent aux abords de l'hôtel, demandant à voir Brederode. Le comte, qui en ce moment était à table, se rendit immédiatement à une fenêtre donnant sur la rue, tenant une grande coupe remplie de vin, et harangua ainsi la multitude assemblée : « Bourgeois

d'Anvers, je suis arrivé au milieu de vous pour vous protéger aux dépens de ma vie et de ma fortune, et pour vous délivrer de la tyrannie de l'inquisition et des édits royaux qui vous menacent dans votre liberté et dans vos convictions. Si vous m'accordez votre appui et votre coopération dans cette œuvre grande et nationale, dans cette entreprise difficile mais glorieuse, rien ne pourra nous résister. Que ceux qui veulent me choisir pour leur chef et leur guide dans la lutte pour la liberté commune me permettent de boire au succès de notre cause et qu'ils lèvent la main en signe d'assentiment. » Il but, et à l'instant la plupart des assistants étendirent les mains au milieu du plus grand enthousiasme et aux cris répétés de : Vivent les Gueux ! Alors, des milliers de médailles de gueux furent distribuées par les domestiques du comte à la foule, qui se sépara dans le plus vif état de surexcitation.

Bréderode fut, pendant quelques jours, l'idole du peuple; il ne pouvait se montrer dans les rues qu'il ne fût escorté par une grande multitude de personnes. Ces petits événements préludèrent aux prêches en plein air, au milieu de foules armées, et à l'explosion des troubles, dont le premier acte devait être, six semaines après, la dévastation des temples catholiques et des monastères, au même cri qui avait accueilli les propositions de Bréderode. Ce n'était certes pas là l'intention des chefs confédérés, qui appartenaient presque tous à la plus haute noblesse du pays ; mais ils devaient apprendre à leurs dépens qu'en lâchant les brides à une populace frémissante et surexcitée, il devient parfois impossible de l'arrêter dans sa course désordonnée, dans ses écarts sauvages et destructeurs. La noblesse, dont les rémontrances avaient uniquement pour but le retrait des placards royaux sur l'inquisition, n'avait pas besoin de l'appui de la foule pour obtenir le triomphe de sa cause ; au contraire, l'intervention de celle-ci ne fit que tout compromettre et commença la longue série de nos malheurs.

Au commencement du XVIIe siècle, le *Lion Rouge* était occupé par Pierre Phalesius, imprimeur de compositions

musicales, dont les ateliers produisirent un grand nombre d'ouvrages remarquables. En 1606, Phalesius établit sa célèbre imprimerie dans la maison presqu'en face, n° 5, qu'il nomma *den Konink David*, et le *Lion Rouge* devint alors la propriété du typographe Jérôme Verdussen. Les descendants de Verdussen continuèrent la profession de leur auteur jusqu'à la fin du siècle dernier. Un grand nombre de beaux ouvrages furent édités par eux, parmi lesquels nous citerons celui de Hubert Goltzius, intitulé *De re numariâ*, imprimé en 1708 par Henri et Corneille Verdussen.

C'est une chose assez digne de remarque que, lorsque le *Cammerstrate* eut cessé d'être le siége des nombreuses brasseries qu'on y rencontrait jadis, elle devint la rue où vinrent s'établir presque tous les typographes. Ainsi, nous citerons encore l'imprimerie de Henri Aertssens, établie dans la maison *de Witte Lelie*; celle de Christophe Plantin, installée, de 1558 à 1578, d'abord dans la maison *den Gulden Eenhoorn* et ensuite dans celle dite *den Grooten Valk*, n°16, dont il changea le nom en celui de *Gulden Passer*, celle de Martin Nutius (Nuyts), établie plus tard dans cette dernière maison; celles de Van Wolschaten, de Verhulst, de Trognesius, de Steelsius, de Bellerus, de Jean Waesbergh, de Silvius, de Henri Eckert Van Homberg dont les productions se vendent au poids de l'or, etc. Au n° 23 a demeuré Jacques Van Liesveldt, qui fut décapité en 1545 sur le Grand-Marché, pour avoir publié des bibles hétérodoxes, d'après la traduction de Luther, avec des gravures sur bois dont l'une représentait saint Matthieu sous la forme d'un démon.

Enfin, une autre imprimerie très-renommée fut celle des frères Van Soest, qui transférèrent, vers 1750, leurs ateliers dans la maison dite *de Stad Troja* (n° 26). Henri, Jean et François Van Soest furent tous les trois doyens de la gilde Saint-Luc. C'est dans leurs ateliers que fut imprimé, en 1773, l'excellent ouvrage du savant Jean-Charles Diercxsens, curé de l'hôpital (*Antverpia Christo nascens et crescens*, en sept volumes), retraçant l'histoire religieuse d'Anvers jusqu'au dix-huitième siècle, ouvrage très-complet et très-intéressant, écrit

d'une manière simple et dans un style lucide, et brillant par une impartialité qu'on ne saurait pousser plus loin. C'est chez Van Soest également que fut éditée pendant cent ans la *Gazette van Antwerpen*, dont nous esquisserons ailleurs l'existence bi-séculaire.

5° *L'hôtel n°* 52. — Cet hôtel était occupé, au commencement de ce siècle, par Jean-Etienne Werbrouck, négociant opulent et justement considéré, qui fut élevé en 1800 par le premier Consul aux fonctions de maire d'Anvers, qu'il exerça jusqu'en 1811. Werbrouck fut l'objet des plus grandes prévenances de la part de Bonaparte pendant la visite que celui-ci fit à Anvers, en juillet 1803, et qui se prolongea pendant plusieurs jours. A son départ, le premier Consul lui fit présent d'une boîte en or émaillée, enrichie de diamants et ornée de son portrait; il donna à sa femme un riche châle en cachemire. Comme Werbrouck lui témoignait sa reconnaisance, Bonaparte lui serra affectueusement la main, en disant : « Je suis content, je suis content. » En rentrant chez lui, le maire trouva une magnifique écharpe d'honneur avec une lettre très-flatteuse du ministre de l'intérieur, un bon de 15,000 fr. pour les restaurations à faire à la Cathédrale, un bon de 1,200 fr. pour les pauvres des Ateliers de charité, et un autre de 2,880 fr. pour les serviteurs de l'Hôtel-de-Ville.

Mais, comme on le dit vulgairement, les destins et les flots sont changeants, et Werbrouck dut bientôt éprouver que, s'il est doux et avantageux de jouir de l'amitié des puissants de la terre, on encourt aussi facilement leur disgrâce, pour devenir de leur part l'objet d'une haine implacable et mortelle.

Ce revirement brusque et inattendu eut lieu en 1811, à l'occasion de la découverte d'irrégularités et de dilapidations commises dans l'administration de l'octroi. Cette célèbre affaire, ou plutôt ce drame, qui fit tant de bruit à cette époque en Belgique et aussi en France, est assez peu connu pour qu'il nous soit nécessaire d'entrer dans quelques développements à ce sujet.

A la suite de certains faits de fraude signalés à l'Empereur par le sieur Bellemare, commissaire-général et agent spécial de la police personnelle, qui avait voué une haine implacable au maire Werbrouck, Napoléon nomma trois membres du conseil d'État, Boulay, Pelet de la Lozère et Jaubert, pour faire une enquête. Cette enquête fut conduite avec une partialité révoltante et dans le but évident d'impliquer, dans une affaire remontant à plusieurs années, le maire Werbrouck et d'autres personnes honorables de cette ville. Nous allons faire l'analyse de cette œuvre de servilité et de basse courtisanerie.

Depuis l'année 1800, l'octroi urbain avait été organisé sur d'autres bases, et sa régie confiée à un français, nommé Lacoste, qui était arrivé à Anvers, où il était inconnu, muni d'une commission du ministre de l'intérieur. « C'est l'époque, dit le rapport, où l'octroi a le moins rapporté et où la fraude paraît s'être déployée avec le plus de succès. Elle se commettait principalement à l'aide d'un Entrepôt particulier que, de sa seule autorité, le sieur Lacoste avait établi à son profit, et où se déposaient d'abord toutes les marchandises destinées soit à l'étranger, soit à la consommation intérieure.... Il avoue que sur les gains de cet entrepôt, il a donné 28 à 30,000 fr. à la femme du maire et que celui-ci était instruit de ces dons ; il ajoute que sur le même profit, il avait fait, dans une maison du maire, une dépense de 15,000 fr. en améliorations. »

Après cette accusation, qui ne reposait sur aucune base sérieuse, les rapporteurs exposent qu'après trois années de ce régime, le Conseil municipal, considérant la faiblesse du produit de l'octroi, se décida à le mettre en *régie intéressée*. Les fonctionnaires devaient être au nombre de deux : un régisseur et un commissaire du gouvernement. Lacoste conçut le projet d'être tout à la fois l'un et l'autre : il se fit d'abord nommer commissaire, il s'établit ensuite régisseur, sous le nom d'un jeune commis, le sieur Marescal, étranger comme lui. Ce dernier, étant devenu adjudicataire de l'octroi, rétrocéda secrètement son marché à un autre sieur Lacoste, frère du

commissaire, lequel, à son tour, n'était qu'un prête-nom. Lacoste, devenu ainsi le maître de la régie intéressée, comme il l'avait été de la régie simple, prit les mesures nécessaires pour s'assurer des profits considérables. Marescal, qui n'était que le régisseur apparent, fut réduit aux appointements de 4,000 fr. et à 1/15 dans les bénéfices.

Le principal moyen de fraude employé pendant toute la durée de cette régie intéressée fut la distribution aux receveurs de deux sortes de registres, les uns destinés aux recettes apparentes et dont on devait rendre compte, les autres destinés à des recettes secrètes qui étaient toutes pour le profit des auteurs et complices de cette mesure. Marescal attesta l'existence de ces registres, mais Lacoste dénia formellement le fait. « Le sieur Marescal, poursuit le rapport, convient que les gains illicites se partageaient entre Lacoste, le maire et lui. Lacoste a fait le même aveu dans son interrogatoire du 28 mai dernier, mais, dans celui qu'il a subi devant le grand-juge, il a soutenu que le maire n'avait pris aucune part aux produits de l'octroi pendant la régie intéressée, avouant seulement que chaque année il faisait des cadeaux à la femme de ce dernier pour la valeur d'environ 12,000 fr., sans savoir si son mari en était informé. »

En juillet 1806, le préfet, pour faire rendre à l'octroi tout ce dont il était susceptible, le fit mettre en ferme. « Alors, continue le rapport, nouvelle crise pour ceux qui jusqu'alors s'étaient enrichis aux dépens de la ville, et bientôt, nouvelles démarches, nouvelles intrigues de leur part, pour se conserver, même en l'achetant plus cher, cette source de fortune. Les moyens en furent concertés entre le maire, Lacoste et Marescal, mais ils furent obligés de s'entendre avec deux autres aspirants qui, comme eux, savaient très-bien le secret de la chose : l'un était le sieur Biard, chef de bureau à la préfecture, qui avait toujours été chargé de suivre les travaux de la comptabilité de l'octroi et d'en faire son rapport au préfet ; l'autre était le sieur Petit, adjoint du maire. Ces cinq hommes se coalisèrent et, après avoir mis en avant un homme

de paille pour figurer aux enchères et y jouer le rôle dont ils l'avaient chargé, ils réussirent à faire adjuger la ferme au sieur Dumarteau, beau-frère de Biard, selon qu'il était convenu entre eux. Quelques jours après, les cinq associés s'étant réunis, le sieur Biard, au nom du sieur Dumarteau, délivra aux quatre autres un acte individuel de société pour 1/5 à chacun dans les bénéfices. Il est seulement à observer que l'acte concernant le maire fut passé au nom de sa femme. L'existence de cette société est avouée par Marescal, Petit et Biard. Le maire, en convenant qu'il y avait d'abord eu un acte passé au profit de sa femme, prétend qu'il le fit déchirer aussitôt qu'il en fût instruit. Mais il est attesté par ses associés qu'il était présent à la réunion, où la part que chacun d'eux aurait dans les bénéfices de la ferme fut déterminée et constatée par des actes individuels. Dès lors, il est fort indifférent que l'acte, qui lui conférait cet avantage, ait été fait sous son nom ou sous celui de sa femme ; il parait assez constant que, sur l'inquiétude qu'eut le maire que cet acte ne vint à être connu, il le déchira, mais il ne continua pas moins a percevoir son cinquième. Le sieur Biard, qui faisait les paiements, en convient très-positivement ; cela résulte aussi des réponses du sieur Petit. Le sieur Lacoste a nié devant le grand-juge qu'il eût rien perçu de la ferme tout le temps qu'il avait été commissaire, avouant seulement que, depuis qu'il avait cessé de l'être, le sieur Biard lui avait fait des cadeaux. Mais il avait été de meilleure foi dans un précédent interrogatoire, et d'ailleurs le sieur Biard, qui tenait les fonds, déclare qu'il a constamment payé à chaque associé sa quote-part jusqu'au 1r janvier dernier. »

La ferme de l'octroi avait été prorogée pour un nouveau terme de quatre ans, lorsqu'en mars 1811, sans qu'il y eût eu augmentation dans le tarif, le fermier, sur la preuve qu'on lui donna qu'il faisait des gains considérables, consentit immédiatement à ajouter à son bail la somme de 120,000 fr.

Le rapport discute ensuite, dans des termes embrouillés, le degré de culpabilité des prévenus. Nous y trouvons ces

lignes, qui prouvent avec quelle légèrité, avec quelle mauvaise foi, on avait impliqué dans cette affaire des personnes honorables. « Deux autres individus, les sieurs Biard et Petit, nous paraissent aussi très-coupables ; à la vérité, il n'y a pas de preuve directe contre eux, pour le temps des deux régies, mais tout porte à croire qu'ils étaient dans le secret des dilapidations et qu'ils ont pris part aux intrigues qui empêchèrent que l'octroi ne fût porté à sa juste valeur, lorsqu'en 1806 il fut mis en ferme. »

Enfin les commissaires établissent, par des calculs longs et peu justifiées, que les pertes causées à la ville par cet état de choses, qui avait duré dix ans, approchaient du chiffre de 2 millions, outre le déficit de 300,000 fr. que le receveur, un ancien banqueroutier, nommé Bunelle, avait laissé dans sa comptabilité. Le rapport se termine par les conclusions suivantes :

« Notre opinion, Sire, est qu'il y a lieu, de la part de votre Majesté, d'ordonner :

1° Que le maire d'Anvers sera destitué de ses fonctions.

2° Que le sequestre sera mis (s'il ne l'a pas été) sur les biens des sieurs Biard et Petit.

3° Que le grand-juge ministre de la justice fera exécuter les lois de l'Empire contre les auteurs et complices des dilapidations commises dans la perception de l'octroi d'Anvers.

Les conseillers d'État, comtes de l'Empire, membres de la Commission : Boulay, Pelet de la Lozère, Jaubert. »

Napoléon se trouvait à bord du *Charlemagne*, mouillé à Flessingue, lorsqu'on lui remit le procès-verbal d'enquête. Après une lecture rapide et distraite, il l'apostilla en ces termes : « Renvoyé au grand-juge, pour faire traduire les prévenus devant une cour de justice et faire exécuter les lois de l'Empire. Flessingue, le 28 septembre 1811 ; (signé) Napoléon.

Quelques jours après, l'Empereur débarquait à Anvers. Dans une entrevue qu'il eut avec le préfet, le respectable marquis Voyer d'Argenson, celui-ci ne lui dissimula pas sa

façon de penser quant à l'affaire de l'octroi, et lui fit entendre que, à une certaine époque, il pouvait y avoir eu des irrégularités et des désordres dans l'administration municipale, mais qu'il serait difficile de rien prouver ; que d'ailleurs, il fallait se tenir en garde contre les exagérations officieuses et intéressées de la police. « N'importe, reprit Napoléon, ce seront toujours des hommes flétris » laissant percer dans ce peu de mots toute sa prévention et toute sa colère.

Alors commença une discussion, qui dura dix-huit mois, au sujet du sequestre. M. d'Argenson ne voulait point agir par lui-même, parce que la mesure du sequestre était illégale ; si le ministre veut prendre un arrêté, disait-il, je l'exécuterai, mais ma responsabilité sera à couvert. Le conseil d'État intervint à son tour et s'en référa à l'Empereur qui, par un décret daté de Moscou, le 20 septembre 1812, renvoya l'examen de la conduite du préfet devant une commission de trois conseillers d'État ; ceux-ci se réunirent à Paris, firent comparaitre le préfet et ne conclurent à rien ; mais, dans l'intervalle, la cinquième ou sixième démission offerte par M. d'Argenson fut enfin acceptée (12 mars 1813). Son successeur, M. Savoye-Rollin, ne fit aucune difficulté de laisser frapper de sequestre les biens des inculpés.

L'affaire poursuivit alors sa marche et, au mois de juillet, la cour d'assises de Bruxelles en fut enfin saisie. Dans sa séance du 24, après une brillante plaidoirie de Me Berryer, le père de l'illustre orateur français, l'innocence de Werbrouck fut pleinement démontrée ; aussi il fut acquitté à l'unanimité. Il en fut de même des sieurs Biard et Petit, hommes d'une honorabilité parfaite et jouissant de l'estime générale, ainsi que des autres accusés. Werbrouck fut reçu avec pompe à Anvers et fêté par toute la population qui ne voyait en lui qu'une des victimes de cette tyrannie, dont elle avait elle-même à se plaindre.

L'Empereur en apprenant cette nouvelle à Dresde, entra dans une violente colère ; sa rage, sa fureur, dit-on, ne connurent pas de bornes. Il écrivit au grand-juge Régnier

pour lui ordonner de faire remettre en jugement le maire d'Anvers, ses soi-disant complices et jusqu'aux membres du jury, si cela devenait nécessaire. Le Sénat, s'appuyant sur un article oublié des constitutions de l'Empire, rendit le sénatus-consulte inouï du 28 août 1813, par lequel l'arrêté de la cour d'assises de Bruxelles fut cassé, le maire renvoyé en prison et traduit devant une autre cour criminelle, celle de Douai, qui devait juger cette fois sans jury.

Werbrouck fut arrêté de nouveau et interné dans la prison de Douai, mais, brisé par le chagrin, par le déshonneur qui avait pu rejaillir sur lui et sa nombreuse famille, il y mourut peu de temps après (16 décembre 1813), totalement ruiné. Jean-Etienne Werbrouck avait atteint l'âge de 64 ans ; il portait le titre de chevalier de l'Empire, était membre de la Légion d'honneur et fut un des trente-six maires appelés au couronnement de l'Empereur. « La seule chose qu'on puisse lui reprocher, dit M. d'Argenson dans ses *Mémoires*, c'est un laisser-aller dans son administration et une confiance mal placée en quelques-uns de ses agents. »

Quant à la cour de Douai, qui avait refusé d'abord de statuer et s'était déclarée incompétente (27 décembre 1813), elle fut saisie de rechef de l'affaire par la cour de cassation de France, mais elle fut relevée de cette attribution de compétence exceptionnelle par un décret du roi Louis XVIII ; ce décret ordonna en même temps la levée du sequestre qui frappait les biens de divers inculpés et la régence d'Anvers souscrivit à cette mesure, sans aucune observation ni réserve.

Le doyen du chapitre, Werbrouck, frère du maire, comme nous l'avons vu, mourut également dans l'exil. Nous rencontrerons bientôt un troisième Werbrouck, qui fut honoré de la visite de Bonaparte, mais dont la fin ne fut pas aussi malheureuse que celle de ces deux frères.

Il nous reste à mentionner, avant de quitter cette rue : 1° la maison nommée *de Vlucht naar Egypte*, où demeura et mourut en 1571, dans un dénûment complet, le peintre Lambert Van Noort, père du célèbre Adam Van Noort, qui

fut le premier maître de Rubens et le maître et le beau-père de Jacques Jordaens. Lambert Van Noort était né à Amersfort, vers 1520 ; il fut à la fois peintre et architecte. Seize de ses tableaux figurent à notre Musée.

2° L'hôtel de Liedekerke, qui s'étendait jusqu'à la rue des Chiffons, et sur l'emplacement duquel furent bâtis le bel hôtel nommé *den Grooten Eenhoorn*, n° 46, occupé par M. Reusens et plusieurs maisons voisines. Ce fut le baron de Liedekerke qui, conjointement avec le sire de Bource et Guillaume De Roeck, remit en 1577 la citadelle d'Anvers entre les mains des Etats.

3° La maison *het Gulden Peerd*, n° 31, appartenant autrefois à Jean-Baptiste Beghein, administrateur de la chapelle de Notre-Dame, à la Cathédrale ; c'est là que fut cachée, à la fin du siècle dernier, la célèbre image de Notre-Dame-op-'t-Staeksken. Dans cette maison étaient réfugiés également deux prêtres français, qui y disaient la messe. Le sieur Beghein ayant été signalé aux agents de la République, l'image de la Vierge fut transportée dans la maison du maître de chapelle Antoine Dircx, courte rue Neuve, n° 28, où, comme nous l'avons vu, elle resta jusqu'à la réouverture des églises.

Rue Everdy, Rue et Rempart du Lombard.

Rue Everdy. — Le nom de cette rue (qu'on traduisait jadis par « rue de la Digue d'Ever » !) est mentionné dans des pièces très-anciennes, s'écrivant tantôt *Everdye*, tantôt *Everdeystrate*. On suppose qu'elle prit son nom d'un certain Everdy de Lillo, qui fut échevin d'Anvers en 1290, mais nous croyons plutôt que la rue fut ainsi nommée d'une autre famille Everdy, sur le jardin de la quelle elle fut sans doute ouverte vers le milieu du XIIIe siècle ; ainsi, un acte de 1338 mentionne un jardinier, du nom de Jean Everdy, qui possédait un jardin dans la rue de l'Hôpital. L'ancien cadastre porte *Eve richsstrate*; le nom s'écrivait aussi très-souvent *Duerick* ou *d'Euerickstrate*.

C'est dans cette rue que, au mois de septembre 1566, les

Luthériens construisirent, sur un terrain s'étendant jusqu'à la rue Oudaen, un petit temple où Frans, l'ancien curé du Kiel, fut attaché pour faire les prédications. Ce temple fut détruit au mois de mai suivant ; il se trouvait à l'endroit même où fut bâti, cinquante ans après, le monastère des Augustins. Après l'expulsion de ces religieux, les bâtiments servirent longtemps de magasin ; on les démolit vers 1840, et sur leur emplacement fut érigée la Cité de Commerce, dont l'ouverture eut lieu en 1843. L'emménagement de cette construction, avec ses boutiques et ses galeries couvertes, rappelle jusqu'à un certain point les *Panden* ou galeries, comme il s'en trouvait plusieurs à Anvers au moyen-âge. La Cité a subi, il y a cinq ou six ans, de grandes transformations ; l'ancienne salle de concert devint alors le lieu de réunion pour les négociants, en attendant la réconstruction de la Bourse ; quant aux étages, ils sont occupés depuis 1859 par divers services publics, comme le Tribunal et la Chambre de commerce, le télégraphe, etc. A la Cité est adjointe une halle à la viande, dont la porte d'entrée, rue Everdy, forme l'un des derniers débris de l'ancien monastère; on y lit ces mots : D. O. M. — B. Virginis Matri et S. Patri Augustino sacrum.

Dans cette rue se trouve encore l'hôpital Louise-Marie, dont la fondation au rempart Saint-Georges, par quelques dames de la ville, remonte au 16 novembre 1846 ; il fut transféré, le 16 septembre 1851, dans le grand bâtiment avec jardin (n° 31) qu'il occupe aujourd'hui. C'est une institution entièrement indépendante de l'administratton communuale. Près de six cents enfants y sont traités annuellement.

Rue du Lombard. — Elle fut ouverte, par Gilbert Van Schoonbeke, sur les vastes terrains d'une propriété dite *de Oude Lombaerde*, dont il avait fait l'acquisition le 24 mai 1546, de Jacques de Petra Vida. La rue prit le nom de cette propriété (*Oude Lombaerdestrate*) ; plus tard, cette dénomination se simplifia par la suppression du qualificatif, quand les rues des Chênes et des Lits, qui s'appelaient auparavant *Lombaerdstrate*, eurent changé de nom. Une banquede prêt y fut longtemps établie dans la grande maison habitée jadis par M. Paul Moretus, et formant aujourd'hui les n°s 5 et 7.

En 1617, le géographe Pierre Verbiest devint propriétaire d'une maison, situéedans cette rue, nommée *America* ou *Nouveau Monde.* Cet homme distingué exécuta un grand nombre d'excellents travaux, notamment la carte du marquisat d'Anvers.

Rempart du Lombard. — Cette rue fut bâtie sur la contrescarpe du fossé de l'enceinte, après l'agrandissement de la ville, opéré en 1314. Ce fossé, qui longeait par derrière les maisons occupant le côté septentrional de la rue, ne fut voûté que vers 1830. Anciennement, la partie de la rue aboutissant à la courte rue de l'Hôpital portait le nom de *Oude Lombaerdevest,* celle tenant à la rue des Peignes celui de *Gillis Sandersvest* ; au commencement du XVe siècle, la rue entière prit la première de ces deux dénominations. On croit que les banquiers italiens, prêtant sur nantissement, vinrent généralement s'établir dans cette rue, peu de temps après son ouverture, mais ce qui est certain, c'est qu'ils y possédaient un vaste établissement de banque. Cet immeuble, sans doute après qu'il eut changé de destination, fut appelé *de Oude Lombaerde* et laissa son nom à la rue. C'est sur cette même propriété que Van Schoonbeke ouvrit la rue nommée à l'origine *Oude Lombaerdestrate.*

Il est de fait que des Lombards étaient fixés à Anvers avant l'année 1300, car on trouve une ordonnance du duc Jean II, en date du 6 décembre 1306, statuant qu'ils ne pouvaient prêter aux Anversois à plus de deux deniers la livre par semaine, et aux étrangers à plus de trois deniers, ce qui faisait respectivement 44 et 66 % l'an.

Parmi les maisons du Rempart du Lombard dignes d'être mentionnées, nous citerons celle nommée *In de schryvende Hand,* où demeura l'excellent graveur Nicolas Lauwers, et une autre, nommée *Sint Elias*, qu'habitait au siècle dernier l'imprimeur Van der Hey, dont les ateliers produisirent un grand nombre d'ouvrages, et, entre autres, un Almanach dont la publication, commencée vers 1762, continue encore aujourd'hui.

Un autre imprimeur justement célèbre, Abraham Verhoeven, occupait la maison dite *de Gulde Sonne.* C'est lui qui

conçut et exécuta, l'un des premiers, ou pour mieux dire le premier en Europe, le projet de publier un journal périodique, contenant les nouvelles de l'intérieur et des pays étrangers. Dès 1605, Verhoeven avait obtenu les autorisations nécessaires pour faire paraître régulièrement son journal sous le titre de: *Nieuwe Tydinghe*. L'octroi et le privilége furent renouvelés en 1620 par les archiducs Albert et Isabelle. Cependant les plus anciens numéros connus ne datent que de 1610 ; on conserve à la bibliotèque royale de Bruxelles la collection à peu près complète de 1622 à 1631, tandis que feu M. Henri Legrelle possédait la collection de 1621.

La gazette était en format petit in-octavo et remplissait huit pages ; elle était ornée de grossières gravures sur bois. Verhoeven, qui était en même temps le rédacteur et l'imprimeur, avait pour coutume de terminer ses articles par les mots : *of het waer is, zal den tydt leeren*, qui depuis lors ont passé en proverbe et sont encore fréquemment cités de nos jours.

Le *Nieuwe Tydinghe*, disions-nous ci-dessus, est le plus ancien journal connu du monde entier. En effet, la première gazette qui parut en Angleterre, date de 1622 ; elle se nommait *London Weekly News from Italy, Germania, etc.*, et n'était qu'une traduction du journal anversois. La première feuille périodique qui parut en France fut la *Gazette de France*, qui vit le jour à Paris en 1631. A Bruxelles, on commença en 1649 la publication des *Relations véritables*, qui devint plus tard la *Gazette de Bruxelles*.

Après la mort d'Abraham Verhoeven, arrivée en 1637, son journal devint la propriété de l'imprimeur Jérôme Verdussen, qui lui donna le titre de *Gazette extraordinarisse Posttydinghen* ; vers 1693, les Verdussen substituèrent à ce nom celui de *Antwerpsche Posttydingen*. Une dixaine d'années après, le journal fut acquis par les imprimeurs Van Soest, qui lui donnèrent la dénomination de *Gazette van Antwerpen* ; depuis lors les Van Soest restèrent propriétaires et continuèrent l'impression de cette feuille pendant près d'un siècle. Leur imprimerie, comme nous l'avons vu, se trouvait d'abord au Rempart des

Tailleurs de pierres et fut transférée, vers 1750, dans la rue des Peignes, au n° 26.

Les imprimeurs Van Soest avaient le privilége exclusif d'éditer un journal à Anvers ; aussi, la publication de la *Gazette van Antwerpen* (qu'on appelait vulgairement *Hansken*) était une affaire relativement assez lucrative. En 1750, suivant des annotations manuscrites, le journal tirait à 1,296 exemplaires, qui se vendaient à raison de deux liards, soit 32 florins 8 sous pour chaque tirage. Comme il paraissait deux fois par semaine, le produit de la vente montait par an à . . . fl. 3,438.08

Les annonces, produisaient . . . . » 1,484.—

Ensemble . . . fl. 4,922.08

Dont à déduire 350 fl. pour le rédacteur, l'impression et divers autres frais, montant à . » 1,590.15

Restait un bénéfice de . . . fl. 3,321.13

somme assez importante si l'on considère que le froment valait alors 5 florins le boisseau et le beurre 4 sous la livre.

Un fait assez curieux, c'est que la fille de boutique, qui recevait de chaque abonné quatre escalins par an pour distribuer le journal, refusait d'accepter de nouveaux abonnés, pour la raison qu'elle ne savait plus suffire à la besogne.

Depuis 1762, la rédaction était confiée à Jacques Vander Sande (né à Turnhout en 1726), secrétaire de l'Académie royale ; il continua ses fonctions jusque peu de temps avant sa mort, arrivée le 23 septembre 1799. Ce personnage jouit pendant sa vie d'une certaine renommée à Anvers ; il avait écrit un grand ouvrage sur les anciennes représentations théâtrales qui se firent en notre ville, mais faute de pouvoir réunir des souscriptions au prix de douze florins, son travail resta à l'état de manuscrit. Il composa aussi un poëme, rempli de détails historiques intéressants, en l'honneur de l'école anversoise.

Par suite d'une ordonnance du féroce général Collaud, le journal cessa de paraître en 1799 ; la publication n'en fut reprise que le 28 novembre 1800. Quatre ans après, il prit

le nom de *Antwerpsche Gazette* et poursuivit sa carrière jusqu'en 1827, époque où la plus ancienne et aussi la plus inoffensive gazette du monde s'éteignit doucement, après une existence de plus de deux siècles. La collection de ce journal, dont le format était très-petit, n'offre qu'un intérêt bien peu considérable pour l'histoire de notre ville. Les nouvelles locales y font pour ainsi dire complètement défaut, et très-souvent les faits les plus importants y sont passés sous silence.

Le mot *Gazette,* à ce qu'on prétend, vient de l'italien ; une gazette était une pièce de monnaie, au prix de laquelle on vendait, à l'origine, les écrits périodiques en Italie.

Longue et Courte Rues du Gage.

Ces deux rues furent ouvertes en 1560 par le chapitre de la Cathédrale, sur une vaste propriété nommée *Onze Lieve Vrouwe Pand*, située en face du cimetière, et qui s'étendait jusqu'au Rempart du Lombard.

Pand est un vieux mot flamand qui signifie galerie. On appelait ainsi les cloîtres qui, dans certains monastères, entouraient le jardin, la cour ou le champ de sépulture et servaient aux processions intérieures. Plus tard, le nom de *Pand* fut donné à des constructions faites dans le même genre, c'est-à-dire consistant dans une grande cour carrée, entourée de galeries couvertes, où les marchands, principalement à l'époque des foires, venaient exposer les marchandises formant l'objet de leur commerce.

Il existait plusieurs de ces galeries à Anvers. Ainsi, les Dominicains avaient commencé en 1440, et achevé trois ans après, la construction du *Predikheeren-pand,* dans la rue des Sœurs-Noires, sur l'emplacement où fut construit en 1709 le Calvaire ; les galeries couvertes et les boutiques qui s'y trouvaient étaient louées à des marchands de draps d'or et d'argent, de soieries, de ciselure fine, de diamants, etc. ; plus tard, les tapissiers occupèrent cette propriété, et, lorsqu'elle eut été démolie, en 1550, par suite de la reconstruction de l'église, la ville bâtit pour ces industriels une nouvelle galerie, dite *Tapissiers-pand.*

En 1460, dix-sept ans après l'achèvement de la galerie des Dominicains, les chanoines de Notre-Dame, engagés alors dans des travaux gigantesques, ayant eu connaissance des excellents revenus que produisait cet établissement, commencèrent la construction d'un édifice semblable du côté méridional de leur cimetière. Ils lui donnèrent le nom de *Onze Lieve Vrouwe Pand*. Les galeries furent données à bail à des marchands de livres, de tableaux, de gravures, de sculptures et d'objets de menuiserie fine ; les compartiments intérieurs furent loués comme ateliers aux peintres, sculpteurs, escriniers, etc.

Cette propriété fut longtemps une source de revenus pour le chapitre ; mais vers 1560, ces constructions, qui étaient en bois, ne répondaient guère plus à la destination pour laquelle elles avaient été créées ; comme d'autre part, par suite du grand accroissement qu'avait reçu la population, le besoin de nouvelles maisons se faisait sentir partout en ville, les chanoines résolurent de donner une autre destination à cet immeuble ; ils démolirent toutes les constructions, ouvrirent deux rues sur leur emplacement et y bâtirent de 1561 à 1619 un grand nombre de maisons. Les nouvelles rues prirent naturellement le nom de *Pandstraet* (rue de la Galerie), désignation que, par une ignorance impardonnable, on a traduite de nos jours par rue du Gage ! !

C'est dans une maison située à côté des Galeries Notre-Dame, à l'enseigne de *Saint-Marc,* près de la rue des Peignes, que Gérard Leeu vint s'établir en 1485, et installer ses ateliers de typographie. La première imprimerie à caractères mobiles, comme on sait, fut établie à Mayence, en 1457. Quinze ans après, Matthieu Van der Goes publia à Anvers un ouvrage intitulé : *Het boeck van Tondalus visioen* ; ce fut le premier ouvrage imprimé dans les Pays-Bas, bien que la ville d'Alost, dans un excès de zèle peu justifié, ait élevé une statue à Thierry Martens, pour avoir introduit la typographie dans notre pays. Le fait est que le premier ouvrage édité par Martens à Alost, en 1473, est d'une année postérieur au livre précité, imprimé par Van der Goes. Ce point est

aujourd'hui en dehors de toute controverse sérieuse. En 1476, Mertens, paraît-il, vint s'établir à Anvers ; il y publia, la même année, deux ouvrages latins, après quoi ses presses ne produisirent plus rien jusqu'en 1493. Anvers peut donc, à juste titre, revendiquer l'honneur d'avoir eu la première imprimerie dans les Pays-Bas, de même que plus tard elle fut la première, dans le monde entier, à commencer la publication d'un journal périodique.

La troisième imprimerie qui s'établit à Anvers est celle de Gérard Leeu, qui, comme nous le disions ci-dessus, alla occuper en 1485 la maison nommée *Saint-Marc*. Natif de Gouda, où il imprima, de 1477 à 1485, un grand nombre d'ouvrages, Leeu, après son installation à Anvers, y produisit, en huit années de temps, plus de cent volumes d'une impression magnifique, ornés de nombreuses planches gravées. Homme d'une grande érudition, possédant de profondes connaissances artistiques, Gérard Leeu ouvrit à Anvers la série des imprimeurs-artistes qui, dans le siècle suivant, donnèrent une si grande célébrité en Europe à la typographie anversoise.

Les ouvrages imprimés au XVe siècle, dits *Incunables*, sont aujourd'hui très-rares et très-recherchés. A la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, on n'en conserve que trois imprimés a Anvers. A la vente de la bibliothèque de feu M. Bosschaerts, qui eut lieu le 15 février 1871, un petit volume, malpropre et incomplet, composé de quatre opuscules imprimés ici dans les premières années du seizième siècle, fut adjugé, au prix de 1550 fr., à M. Fréderic Müller, d'Amsterdam, offrant en concurrence avec M. Olivier pour le duc d'Arenberg. Le premier et le second de ces opuscules, composés respectivement de dix et de huit feuillets, avaient été imprimés chez Jean Van Doesborch, Poids-de-Fer ; le troisième, comprenant huit feuillets, fut imprimé chez Matthieu Vander Goes, avec la marque typographique de Godefroid Back ; enfin le quatrième, composé primitivement de trente-deux feuillets, dont six faisaient défaut, avait été publié par Martin Nuyts, avec la marque typographique de W. Vorsterman. Le contenu de ce petit

ouvrage, à part une lettre fameuse de Christophe Colomb, traduite pour la première fois en flamand, est d'ailleurs d'une insignifiance complète.

Rue Saint-Bernard.

Lorsque Van Schoonbeke ouvrit en 1546 la rue du Lombard, sur la propriété *de Oude Lombaerde*, son intention était de la continuer jusqu'au Marché-aux-Souliers, à travers le jardin du Refuge de l'abbaye Saint-Bernard (aujourd'hui l'hôtel du gouvernement provincial) ; mais les religieux de l'abbaye Saint-Bernard ayant refusé d'accéder aux propositions de Van Schoonbeke, ce projet n'eut pas de suite. Ce ne fut que plusieurs années après, que l'abbaye se montra plus accommodante et consentit à abandonner les terrains nécessaires à l'établissement de cette rue. La décision du Magistrat, relative à cet objet, est du 9 mai 1582 ; il y est dit entre autres que la nouvelle rue devra avoir la même largeur que la rue du Lombard, et que les acquéreurs de terrains pourront construire des caves sous une partie de la rue.

La nouvelle rue étant traversée par l'ancien fossé du rempart, on y construisit un pont de pierre, muni de parapets en fer, qui prit le nom de Pont Saint-Bernard ; cette désignation passa par la suite à la rue elle-même, mais se changea plus tard en celle de rue Saint-Bernard.

C'est dans un bâtiment de cette rue, dépendant du séminaire, que le savant chanoine Aubert Miræus commença, vers 1605, la formation d'une collection de livres à l'usage du public, laquelle fut le noyau de la bibliothèque actuelle de la ville. En 1609 il s'y trouvait 370 ouvrages. Chaque imprimeur devait y faire le dépôt d'un exemplaire des livres qui sortaient de ses presses. En 1645, le nombre des ouvrages s'était tellement multiplié que la salle ne pouvait plus les contenir. Les échevins en autorisèrent alors le transfert dans une salle de la Bourse, où, comme nous l'avons vu précédemment, un grand nombre de livres s'égarèrent ou furent

volés et déchirés ; lorsqu'on se décida, en 1687, à les déposer à l'Hôtel-de-Ville, il ne restait tout au plus que cinq cents volumes.

La chronique locale rapporte, au sujet du pont Saint-Bernard, un épisode assez plaisant qu'on nous permettra de reproduire ici. Le 5 Janvier 1693, le matin de bonne heure, un paisible bourgeois, traversant ce pont, remarqua à sa grande surprise une longue traînée de sang sur la neige. Des groupes se formèrent immédiatement près du pont et les conjectures les plus hasardées furent émises ; le résultat en fut que, peu de temps après, le bruit était répandu dans toute la ville qu'un horrible assassinat venait de se commettre. Des milliers d'habitants se trouvèrent bientôt sur pied et une foule compacte encombrait le Marché-aux-Souliers et les rues adjacentes. Le Magistrat ayant eu connaissance de ces faits, fit aussitôt en corps une descente sur les lieux du crime, et afin d'empêcher que le malfaiteur ne sortît de la ville, donna immédiatement l'ordre de tenir toutes les portes fermées.

Des ouvriers commencèrent alors à explorer dans tous les sens les eaux du canal, au moyen de longues perches munies de crocs et d'autres instruments. Après de longues recherches, accomplies en présence des membres du Magistrat et au milieu d'une foule immense de spectateurs émus et silencieux, on parvint enfin à retrouver le cadavre du malheureux assassiné. C'était — ô confusion ! un grand chien de blanchisseur, qu'un pauvre ouvrier pelletier, qui en fit plus tard l'aveu, avait volé et écorché dans le courant de la nuit. Nos dignes et zèlés magistrats se retirèrent un peu déconfits et donnèrent l'ordre de rouvrir sur-le-champ les portes de la ville.

Cette mésaventure aurait été sans doute promptement oubliée, si les Malinois, toujours à la piste d'une occasion de se venger du sobriquet de *Maanblusschers* que les Anversois leur avaient décerné six ans auparavant (1687), n'en eussent eu connaissance. Malines apprit ce plaisant événement avec un bonheur indicible : la verve de ses poëtes populaires fut excitée et

l'un d'eux rima à ce sujet une pièce très-réussie, intitulée : *Procedure voor den particulieren raed van Gheel*, qui eut un succès immense dans tout le pays flamand, sauf peut-être à Anvers.

Cette ridicule affaire fut longtemps pour les bourgeois un sujet de grande mortification. Toutefois, elle commençait à tomber dans l'oubli, lorsque deux ans après, au mois de juillet, une autre scène non moins plaisante eut lieu à la Cathédrale. Pendant l'office du soir, qui avait commencé à neuf heures, un gros rat, paraît-il, s'était faufilé parmi les fidèles et avait sauté sur le corps d'une jeune femme qui, comme cela se comprend, avait poussé, au contact de la vilaine bête, un cri effroyable. On crut que le feu était à l'église et les milliers d'assistants, saisis d'une frayeur soudaine, s'enfuirent par toutes les portes dans le désordre le plus complet. On publia à Malines, au sujet de cette affaire, une poésie mordante, précédée d'une gravure représentant un crieur public distribuant les pièces d'habillement qui avaient été perdus par les fidèles au milieu de la bagarre. Cet opuscule, imprimé à Malines, porte la suscription : « *tot Mechelen, in den brandende Maene-schyn.* »

Puisque nous en sommes à la guerre de plumes qui sévit pendant des siècles entre Malines et Anvers, nous rapporterons ici un troisième épisode qui se passa à Anvers le 29 août 1765. Un chanoine de la collégiale Saint-Jacques étant décédé, on sonna à cette église, suivant l'ancien usage, le glas funèbre. Sans qu'on se puisse expliquer la chose, chacun y vit le signal d'un incendie et les cloches commencèrent partout à sonner le tocsin. La Cathédrale ne resta pas en arrière et le veilleur qui se trouvait sur la tour ne cessait de répéter le cri de : Au feu ! au feu ! Toute la ville fut bientôt en alerte ; on accourut vers la Cathédrale avec les seaux, les échelles, les pompes à incendie et les autres instruments, croyant que l'église était en flammes. Mais l'erreur fut de suite reconnue et chacun se retira riant de cette singulière et inexplicable méprise. Les Malinois n'en rirent pas moins de leur côté ; ils donnèrent aux Anversois le surnom de *Zielblusschers* et compo-

sèrent à cette occasion plus de trente pièces en vers et en prose, pleines de verve et d'ironie. Une gravure représentait une balance dont l'un des plateaux renfermait les mésaventures de Malines, l'autre celles d'Anvers ; ces dernières étaient, comme de juste, les plus lourdes.

Les graves événements qui remplirent les dernières années du siècle dernier, firent tomber dans l'oubli ces sottes et ridicules rivalités dont aujourd'hui il ne reste que le souvenir.

Marché-aux-Souliers.

Dans la plupart des anciens documents, cette rue est connue sous le nom de *Kerckhof-strate*. Le chapitre de Notre-Dame possédait autrefois de vastes terrains tout autour de l'église, qui lui étaient échus par les libéralités des ducs de Brabant, et qui servaient en grande partie de champ de sépulture.

C'est sur ces terrains, qui furent utilisés en partie plus tard pour la construction de plusieurs rues portant tous des noms de marchés, que se tenaient jadis nos célèbres foires de la Pentecôte et de la Saint-Bavon. Chacune de ces foires durait six semaines ; c'étaient de véritables bazars orientaux, des expositions universelles, où venaient affluer les produits de toutes les industries, les articles commerciaux les plus divers, où se donnaient rendez-vous les marchands et les particuliers, non-seulement des Pays-Bas, mais des pays les plus lointains, et où chacun faisait ses achats pour une période de plusieurs mois. L'animation la plus grande régnait alors en ville, les hôtels et les tavernes étaient remplis de monde, bref, c'était une belle et imposante fête dont on ne trouve plus d'exemple aujourd'hui, si ce n'est peut-être aux célèbres foires de la Russie.

L'ouverture de la foire était précédée d'une cérémonie assez poétique. Le dimanche matin, à neuf heures et demie, les membres du Magistrat se transportaient, habillés de noir, dans la maison dite *de Maagd van Antwerpen*, près de l'Hôtel-de-Ville, pour y proclamer l'ouverture de la foire. Cette proclamation, aux termes des Coutumes, devait se faire en présence

d'une jeune fille, représentant la *Pucelle d'Anvers*, qui était nommée à cette fin par le plus jeune des échevins et qui portait pour la circonstance un riche manteau qu'elle avait reçu du Magistrat. Le margrave d'abord, les bourgmestres et les échevins ensuite, allaient successivement présenter leurs hommages à la *Pucelle d'Anvers*, qui remettait à chacun un bouquet de sept roses rouges et blanches, représentant les priviléges de la ville ; le plus jeune échevin avait la prérogative d'embrasser la *Pucelle* pendant qu'il recevait le bouquet, et lui offrait un plat avec six livres de confitures. Après cette cérémonie, l'ouverture de la foire était proclamée au son des trompettes.

Ces grandes foires se tenaient périodiquement dans la plupart des villes d'Europe ; il en y avait notamment une à Paris, qui était très-célèbre, la foire du *Landit*. « Dans notre temps, dit à ce sujet un écrivain français, où le commerce étale à chaque instant les produits les plus brillants de l'industrie, où nos rues offrent une exhibition incessante de merveilles, où enfin les boutiques, toujours parées, toujours ouvertes, toujours nouvelles, sont une foire perpétuelle, nous ne pouvons comprendre ce qu'était une foire du moyen âge. On l'attendait avec impatience pour y acheter ce qu'on aurait vainement cherché dans les boutiques ordinaires, produits indigènes, produits étrangers, outils, ustensiles, habits, vivres ; on l'attendait aussi comme une occasion unique d'échapper à la vie triste et monotone des autres jours de l'année. »

Le chapitre de Notre-Dame retirait de grands revenus de la location des emplacements, ainsi que des loges et des échoppes qu'il faisait dresser dans les rues et sur les places entourant l'église Notre-Dame, mais il devait en retourner la moitié à la ville. Certains métiers toutefois avaient le privilége de pouvoir établir leurs échoppes et de grouper leurs marchandises en des endroits spéciaux ; ainsi, les pelletiers s'établissaient au Marché-aux-Gants, les cordonniers au Marché-aux-Souliers. C'est là ce qui explique la dénomination de ces rues.

Le Marché-aux-Souliers, à part le nom de *Kerckhof-strate*, a porté encore celui de *Tien Gebodenstrate*, d'après diverses maisons appelées: *het eerste Gebod, het tweede Gebod*, etc. Enfin, sous l'Empire, la municipalité lui donna le nom de rue Bonaparte, mais on l'appelait aussi rue de la Préfecture.

Les maisons et établissements remarquables de cette rue sont les suivants :

1° *L'hospice et la chapelle Notre-Dame.* — Cet hospice fut fondé, le 7 novembre 1343, par le généreux Henri Suderman, dont nous avons déjà cité le nom à plusieurs reprises. Il fit don, à cette fin, d'une grande maison, située en face de la rue dite alors *Cortstrate*, et dont le jardin s'étendait jusque contre l'ancien fossé de l'enceinte. Dans l'acte constitutif, l'établissement est désigné sous le nom de *Onzer Vrouwen Convent*; il était destiné à servir d'asile à des jeunes filles et à des veuves nécessiteuses. Ce fut le premier hospice de ce genre qui fut fondé à Anvers. La maison était placée sous la direction des échevins ; les pensionnaires étaient tenues à la stricte observation d'un règlement d'intérieur en date du 23 juin 1345. Cet hospice, longtemps connu sous le nom de *Aelmoesenhuis*, renfermait en 1526, seize femmes pauvres ; en 1610, douze ; aujourd'hui, il en compte quinze. La révolution respecta cet asile de la vieillesse, comme presque tous les autres de ce genre, et en conféra l'administration à la Commission des hospices. A cette institution est adjointe une chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-la-Nativeté ; on ignore l'époque exacte de sa fondation, mais il est probable que son origine date du XIV° siècle. Elle fut reconstruite au siècle dernier d'après un autre plan. On y remarque un magnifique tableau d'Erasme Quellin, représentant la Sainte-Famille.

2° *L'ancien Evêché.*— On a supposé, mais à tort, que c'était au XIII° siècle la Maison du chapitre (*Kapittelhuis*), ou du moins la maison où les chanoines tenaient leurs réunions et où siégeait la cour ecclésiastique. En 1303, l'abbaye Saint-Bernard fit l'achat de cette propriété de Rasse Berthout, grand-chantre du chapitre de Notre-Dame, pour servir de Refuge ou de logement aux religieux de cet ordre de pas-

sage à Anvers. L'hôtel conserva cette destination jusqu'en 1570, quand il fut restauré et approprié pour devenir la résidence des évêques d'Anvers. Le siége épiscopal, qui a existé ici pendant plus de deux siècles, compta dix-huit titulaires, parmi lesquels les plus illustres sont : le célèbre polygraphe et poëte Livinus Torrentius ou Vander Beken, Jean Miræus ou Le Mire, qui fonda le séminaire d'Anvers et mourut subitement à Bruxelles, en 1611, après sept ans d'exercice ; Jean Malderus ou Van Malderen, qui siégea vingt-deux ans et fonda à Louvain le collége Malderus ; Marius-Ambroise Capello, de l'ordre des Dominicains, dont la charité était inépuisable et qui légua tous ses biens aux pauvres ; Réginald Cools, du même ordre, d'abord avocat à Bruxelles et qui fut pendant vingt-trois ans évêque de Ruremonde avant de monter sur le siége d'Anvers ; Charles d'Espinosa, né à Termonde en 1658, et enterré en 1742 au cimetière de Notre-Dame, au pied de la croix, après un pontificat de douze ans ; Guillaume-Philippe baron de Herzelles, Joseph-Anselme-François Werbrouck, Dominique de Gentis, de l'ordre des Dominicains, Henri-Gabriël Van Gameren et Jacques-Thomas-Joseph Wellens. Le dernier qui occupa le siége épiscopal fut le savant Corneille-François de Nelis ; absent au moment de l'arrivée des Français, en 1794, il fut taxé pour une forte somme dans la contribution de guerre, et se vit, en outre, inscrit sur la liste des émigrés. A diverses reprises il fit des instances pour pouvoir retourner à Anvers, mais il ne lui fut pas donné de revoir cette ville où il comptait tant d'amirateurs de son beau talent ; la mort le surprit à Parme en 1798.

L'évêché d'Anvers ayant été supprimé, le gouvernement s'empara de l'hôtel et fit vendre toutes les possessions qui en dépendaient, consistant entre autres en vingt-deux fermes, parmi lesquelles il y en avait de quarante bonniers. De 1795 à 1798, l'hôtel des évêques fut occupé par les présidents de l'Administration centrale ; en 1800, le marquis Charles d'Herbouville, nommé préfet du département des Deux-Nèthes, vint s'y installer. L'hôtel prit dès lors le nom de *Préfecture.*

Le marquis d'Herbouville, par son caractère doux et affable, par le dévouement qu'il montra en toute occasion aux intérêts de notre ville, où il fit exécuter de nombreux travaux d'utilité publique, gagna en peu de temps l'estime et l'affection de nos concitoyens. Comme c'était lui qui avait fait convertir l'ancien *Galgenveld* en une agréable promenade (la Pépinière), on décida, pour consacrer son souvenir, de donner le nom d'*Allée d'Herbouville* à la belle avenue qui y conduit. Ce préfet nous quitta en 1805 pour aller occuper un poste plus important en France. Un de ses successeurs fut le marquis Voyer d'Argenson, préfet de 1809 à 1813 ; cet homme intègre, plus tard un des plus importants industriels de la France, joua un grand rôle politique sous la restauration et sous Louis-Philippe et nous a laissé ses Mémoires en deux gros volumes, où l'on trouve beaucoup de faits relatifs aux années qu'il passa à Anvers. M. d'Argenson mourut à Paris le 1r août 1842. En 1815 la Préfecture devint l'hôtel du gouvernement provincial.

Le palais des Evêques fut rebâti au siècle dernier (1779) par Mgr Wellens. C'est un des plus beaux et des plus élégants édifices d'architecture civile que renferme notre cité et qui fait grand honneur à l'éminent architecte qui en dirigea les travaux. A cette époque on n'avait pas encore inventé le plan-type de nos jours avec ses lignes droites et ses formes raides et massives, qui sert de modèle à la plupart de nos constructions. Et à ce propos n'est-il pas permis de répéter, avec des esprits éminemment sérieux, que pour former des artistes distingués, des hommes instruits, il faut l'atelier du maître, il faut les voyages à l'étranger où le talent naissant puisse se développer en s'abreuvant aux sources pures de l'art. N'est-ce pas ainsi que se sont formés tous les grands et illustres artistes qui font la gloire des siècles passés ? Et puis n'est-il pas vrai aussi que parfois dans les écoles, où domine d'ordinaire la routine, les jeunes gens perdent le cachet d'originalité, la richesse de conception, l'esprit de création dont la nature les avait doués ?

3° *La maison nos 4 et 6.* — Cette maison, située à côté de

l'hôtel du gouvernement, était habitée vers 1450 par Philippe de Hornes, seigneur de Gaesbeeck et de Baussignies, grand camérier du duc de Bourgogne. C'était ce seigneur qui commandait l'armée du duc dans la bataille de Montenaken, livrée en 1452 aux Liégeois et qui remporta sur eux une victoire éclatante. Le nom de Philippe de Hornes est encore cité dans nos annales à l'occasion de ses funérailles, qui eurent lieu au mois d'août 1488 et qui se firent avec un tel luxe que « de mémoire d'homme, on n'avait jamais rien entendu ni vu de pareil ; les frais s'élevèrent à près de deux mille florins. » L'usage existait alors de donner, à l'occasion des funérailles, des banquets splendides où prenaient place un grand nombre d'invités.

Cette maison était occupée, sous l'Empire, par l'imprimeur Le Poittevin de la Croix, d'origine française, auteur de plusieurs travaux estimés, entre autres de l'*Almanach du département des Deux-Nèthes,* ouvrage rempli de faits historiques et intéressants et qu'il publia pendant six années ; c'est là aussi que s'imprimait le *Journal de Commerce*, qui prit en 1811 le titre de *Journal du Département,* dont Le Poittevin était alors le rédacteur et le propriétaire. Après lui, M. Edmond Le Poittevin reprit cette imprimerie ; de même que son prédécesseur, il écrivit plusieurs ouvrages relatifs à notre ville, notamment en 1844, une *Histoire physique, politique et monumentale d'Anvers*. Cet ouvrage, imprimé avec luxe et orné de belles planches, quoiqu'un peu oublié aujourd'hui, renferme néanmoins beaucoup de faits et de détails pleins d'intérêt. Un frère de M. Edmond Le Poittevin, Louis-Joseph, engagé dans l'armée d'Algérie, y occupe actuellement le grade de général de division ; enfin, un troisième frère, né en 1820, qui était un avocat distingué à Bruxelles, disparut à Paris, pendant un voyage qu'il y fit, sans que depuis on ait rien pu découvrir au sujet de sa mystérieuse disparition.

Au n° 25 de cette rue demeurait, sous l'Empire, le tristement fameux Simon-Pierre Dargonne, avec lequel nous ferons plus amplement connaissance, quand nous serons arrivé à la rue des

Juifs, où il séjournait à l'époque de la seconde invasion française.

Rue des Menuisiers, les Cinq-Coins, Rues du Vallon-Vert et du Berceau, Pont-de-Meir.

Rue des Menuisiers. — Elle fut ouverte en 1490, pour établir une voie de communication avec la rue de l'Hôpital ; elle portait dans l'origine le nom de *Naeldwykstrate*, de la famille Van Naeldwyk, qui était propriétaire des terrains sur lesquels la rue avait été percée. Plus tard, les menuisiers y construisirent une loge pour les assemblées de la corporation, et c'est de là que vient le nom actuel. La croix qui se trouve dans cette rue date de 1710 et surmontait jadis le parapet du pont nommé *Wildezeebrug*.

Les Cinq-Coins. — Ce petit carrefour, où cinq rues viennent s'entrecroiser, est connu à l'ancien cadastre sous le nom de *Wildezee*, d'après une enseigne. Là se trouvait, au dire de Papebroeck, la poterne de l'Hôpital, construite au XIII[e] siècle, assertion qui ne peut être que difficilement admise, attendu que cette porte, placée près de celle de Meir, n'aurait eu aucune utilité, la rue des Menuisiers n'existant pas encore.

Rue du Vallon-Vert. — Elle reçut son nom d'une propriété dénommée *het Groen dal* ; dans un écrit de 1332, elle est appelée *de stege die men heet het groene dal.*

Rue du Berceau. — Bâtie au XIV[e] siècle sur la contrescarpe du fossé de l'enceinte, cette rue porta d'abord le nom de Rempart de la Tête du Bélier (*Ramshoofdvest*), d'après une enseigne. Sa dénomination actuelle lui vient de la maison n° 24, nommée *'t Peerdt in de Wieghe*, où l'on voit incrusté dans la façade un petit bas-relief représentant un cheval dans un berceau.

Pont-de-Meir. — A l'entrée de cette rue était la porte de Meir, dont la construction remontait à l'époque du premier agrandissement (1201). Cette porte, comme d'autres encore, renfermait des places qu'on pouvait louer pour être habitées;

nous lisons qu'en 1332, le jour de Saint-Valentin, la ville en fit don à son cher ami Etienne le Héraut (Steven de Yraut), le bouffon chéri du duc Jean III, moyennant une redevance annuelle de trois deniers de Louvain, et qu'après sa mort, en 1339, son exécuteur testamentaire la céda à Henri Schavaerd, prêtre. En 1396, elle appartenait à un chapelain de Notre-Dame, qui la revendit à la ville au prix d'une rente hypothéquée de trois vieux écus ou quatre florins. Bien qu'elle eût perdu depuis plus d'un siècle sa destination de porte de l'enceinte, elle fut rebâtie en 1431, et ne disparut qu'en 1541 comme gênant trop la circulation.

Le Pont-de-Meir a été témoin de nombreuses décapitations de malfaiteurs condamnés à ce supplice ; la première eut lieu le 19 juin 1527. En 1565, le 17 janvier, le bourreau Kozynken y eut la tête tranchée. Le 9 novembre 1570, le procureur-général de Bruxelles, dit une chronique, fit exécuter au Pont-de-Meir, un Génois, courtier de commerce à Anvers, qui avait fait assurer frauduleusement, contre les risques de mer, une forte partie de marchandises ; quand le navire fut arrivé au lieu de débarquement, des complices le percèrent d'outre en outre, et bientôt il fut englouti dans les flots avec son contenu. Malheureusement pour les coupables, diverses caisses ayant surnagé ou ayant été repêchées, on les ouvrit et on y trouva, au lieu des marchandises déclarées, des pierres, de la tourbe, etc. La découverte de cette fraude causa une grande sensation à la Bourse.

A l'angle de cette rue et de la rue du Berçeau se trouvait autrefois une vaste hôtellerie, nommée *de Swaen in Borgerhout*, occupée par Lambert Buyex, où les Etats de Brabant, inféodés aux Calvinistes, firent vendre publiquement, le 6 décembre 1583, 483 arpents de terres, situées en Hollande, appartenant à l'abbaye Pierre-Pot, et 255 arpents de terres, situées dans le même pays, appartenant aux Chartreux de Lierre. Ces biens avaient été confisqués.

Mais le principal événement dont le Pont-de-Meir (qui comprenait jadis une partie de la place de ce nom) fut le théâtre, est la célèbre révolte des Calvinistes, au mois de

mars 1567. A cause de son importance, nous nous y arrêterons quelques instants, en prenant surtout pour guide un annaliste contemporain.

A la nouvelle de l'échec essuyé à Austruweel, le 13 mars 1567, par une bande insurgée de calvinistes et d'iconoclastes, dont quinze cents, y compris leur chef Jean de Marnix, frère de Philippe, furent impitoyablement massacrés par les troupes du roi, leurs coreligionnaires voulurent se porter à leur secours. Mais trouvant les portes de la ville fermées, ils s'écrièrent que le prince d'Orange, qui avait donné l'ordre de les fermer, était un traitre, que les membres du Magistrat et les catholiques étaient des gens infâmes. Ils coururent aux armes et bientôt quinze cents hommes, parfaitement équipés, se trouvaient au lieu de réunion, qui était le Pont-de-Meir, et s'y retranchaient solidement, en braquant sur les diverses rues aboutissantes des canons de gros calibre qu'ils avaient enlevés de l'*Eechof*, rue du Couvent. Leur projet était, disaient-ils, d'envahir l'Hôtel-de-Ville et de changer le collége échevinal. Mais, de son côté, celui-ci avait réuni sur la Grande-Place, pour la protection de l'édifice menacé, huit bataillons de milices qui étaient à la solde de la ville.

Le prince d'Orange, dans le but d'amener une conciliation, monta aussitôt à cheval, et, accompagné du comte d'Hoogstraeten et d'Antoine Van Stralen, se rendit au Pont-de-Meir ; mais les efforts qu'il fit pour calmer la fureur des insurgés restèrent sans succès. Ceux-ci demandaient à grands cris les clefs de l'Hôtel-de-Ville et des portes urbaines. Cependant, le prince parvint à conclure une espèce d'armistice jusqu'au lendemain, en leur proposant un projet de compromis, par lequel on accordait aux Calvinistes la liberté de religion et divers autres avantages. Les deux partis toutefois restèrent en armes pendant toute la nuit, et la place de Meir ne cessa de retentir jusqu'au lendemain des cris de : « Vivent les Gueux ! A mort les Papistes ! »

Le vendredi 14, dans la matinée, des bandes de révoltés se répandent dans la ville, envahissent les couvents des Récollets, des Dominicains et des Grands-Carmes, y commettent

des excès de toute sorte, emmènent avec eux des religieux sur le capuchon des quels ils attachent par moquerie des plumes de coq, les livrent à la risée publique et les accablent d'outrages. Dans la rue des Brasseurs (rue des Peignes) ils contraignent un chapelain de Notre-Dame à crier : « Vivent les Gueux ! » Enfin, pour couronner tous ces excès, ils vont assaillir la prison du *Steen*, fracturent les portes et rendent tous les détenus à la liberté. Vers l'heure de midi, trois mille Calvinistes, dispersés dans les rues, se retrouvent au Pont-de-Meir ; ils se rangent en lignes régulières, se mettent en marche et prennent le chemin de l'Hôtel-de-Ville, en traversant le Kipdorp, la rue des Laines et la courte rue Porte-aux-Vaches. Les insurgés s'arrêtent à la hauteur de la rue du Maure ; là quelques-uns des capitaines reçoivent la mission de se rendre à l'Hôtel-de-Ville où le Magistrat était assemblé sous la garde des milices, d'entrer en négociations et de lui communiquer les cinq propositions suivantes :

1° Tous les prêtres, religieux et catholiques seront expulsés immédiatement de la ville, chacun avec un escalin et un habit de lin ;

2° L'Hôtel-de-Ville sera livré aux Calvinistes, sans quoi ils le bombarderont avec les quatorze grands canons qu'ils ont avec eux, ou l'emporteront d'assaut ;

3° Les clefs des portes urbaines et de l'arsenal leur seront remises et personne ne pourra sortir de la ville ou y entrer sans le consentement du prédicant calviniste Herman Modet ou de ses délegués ;

4° On leur remettra de la poudre et des munitions de guerre à leur discrétion ;

5° Six membres du Magistrat seront livrés entre leurs mains, pour en agir à leur guise, c'est-à-dire pour les mettre à mort. C'étaient le margrave Jean Van Immerseel, l'amman Guillaume Van Halmale, le premier bourgmestre Henri Van Berchem, Lancelot Van Ursel, son fils et Thierry Van Brecht. Ces membres devaient être immédiatement remplacés par d'autres, au choix des Calvinistes.

La situation était extrêmement critique. Les insurgés auraient

sans grande peine culbuté en cet instant les forces publiques qui protégeaient l'Hôtel-de-Ville et envahi cet édifice. Il fallait donc gagner du temps. Le Magistrat s'empressa de faire quelques concessions aux délégués ; ainsi, il consentit à abandonner aux Calvinistes les clefs des portes et à les pourvoir de poudre et de munitions. Quant aux autres points, il leur fit entendre que le Large-Conseil devait être consulté préalablement, mais que le lendemain matin la décision de ce conseil serait portée à leur connaissance. On engagea alors les délégués à se retirer et à user de leur influence pour qu'aucune collision n'eût lieu pendant la nuit. Quelques instants après, les bandes armées rebroussèrent chemin et allèrent rejoindre leurs compagnons au Pont-de-Meir, où les délégués firent connaître les résultats de l'entrevue.

Aussitôt après, le prince d'Orange délibéra avec les échevins et ils formulèrent un nouveau projet d'accord pour donner autant que possible satisfaction aux révoltés. Ce projet comprenait quinze articles (dont le texte est reproduit par Pieter Bor et Dierexsens), ayant trait à la liberté de religion, à la garde bourgeoise, etc. Vers le soir, le prince d'Orange et le comte d'Hoogstraeten, gouverneurs de la ville, montèrent à cheval et se rendirent au Pont-de-Meir pour y conférer avec les insurgés au sujet du nouvel acte d'arrangement, et pour tâcher d'obtenir qu'ils rentrassent chez eux. Ils furent reçus aux cris de : « Vivent les Gueux ! A mort les prêtres et les papistes ! (*Papenbloed en Burgersgoed*!). La foule menaçante les entoura, les hua, leur adressa les injures les plus grossières, les menaces les plus terribles. Tout-à-coup un de ces forcenés saisit par la bride le cheval du prince, et, dirigeant son mousquet vers la poitrine de celui-ci, s'écria qu'il allait le tuer. Le prince, justement effrayé, demanda à dire quelques mots ; sa situation était pleine de dangers, il voyait la mort planer au-dessus de sa tête. Dans cette extrémité, il déclara aux rebelles que tout ce qu'ils réclamaient leur serait sans doute accordé ; qu'il appuyerait leurs demandes, mais qu'ils devaient attendre

jusqu'au lendemain matin à neuf heures et qu'alors ils recevraient une reponse décisive. Le Taciturne et son compagnon parvinrent, au moyen de ces promesses, à échapper à une mort certaine, et purent se dégager des milliers de gens armés qui s'étaient groupés autour d'eux. Les Calvinistes restèrent encore en armes pendant cette seconde nuit.

Le lendemain, samedi, le Large-Conseil se réunissait de bonne heure à la Maison d'Aix, où demeurait le prince. On commençait à peine à délibérer sur les concessions qu'il importait de faire aux Calvinistes pour sauver la ville des horreurs d'une mêlée sanglante et les maisons de la dévastation et du pillage, lorsque tout-à-coup le prédicant calviniste Herman Modet s'introduisit dans la salle de réunion avec deux autres prédicants : « Sachez, s'écria-t-il brusquement, vous tous qui êtes réunis ici, qu'il m'est impossible d'arrêter plus longtemps mes hommes au Pont-de-Meir ; ils viennent d'assaillir à deux reprises le couvent qui se trouve près de là. Répondez-moi de suite que vous accordez les cinq demandes faites hier matin, sans quoi nous saurons nous y prendre d'une autre manière. Mais je déclare que la responsabilité de tout ce qui arrivera retombera sur vous. »

Le conseil, indigné d'une pareille impertinence, répondit, après une courte délibération, qu'il repoussait la demande des Calvinistes relative à l'expulsion des Catholiques et à la remise de plusieurs magistrats entre leurs mains, et que la ville risquerait plutôt son dernier homme que de faire des concessions sur ces points. Herman Modet sortit écumant de colère et se rendit au camp des émeutiers, où il rapporta la réponse du Large-Conseil.

De part et d'autre on se prépara dès lors pour une lutte acharnée et décisive. Les Calvinistes, par des placards affichés aux coins des rues, demandèrent à tous ceux qui les soutenaient, de les rejoindre en armes au Pont-de-Meir. De leur côté, les Catholiques ne restaient pas inactifs. Le Magistrat lança une proclamation énergique, tandis que le valeureux bourgmestre Van Berchem, monté à cheval et revêtu

d'une cuirasse, parcourait les rues, en appelant tous les bourgeois aux armes pour la défense de leurs foyers et de leur vie. Le tambour battait partout dans les rues ; les portes et les volets des maisons se fermaient ; les femmes et les enfants s'enfuyaient affolés de terreur ; bref, l'agitation, l'anxiété étaient extrêmes dans toute la ville. Dans quelques heures, cette riche et brillante cité n'allait plus offrir peut-être que l'aspect d'un vaste brasier, d'un immense champ de carnage. Les Luthériens, dont les principaux chefs étaient les anciens bourgmestres Antoine Van Stralen et Nicolas Rockox et qui devaient bientôt compter le prince d'Orange dans leurs rangs, furent vivement sollicités par les rebelles de se joindre à eux ; ils refusèrent énergiquement, car ils détestaient et haïssaient ces turbulents sectaires qui comptaient ici dans leurs rangs un grand nombre de wallons et de huguenots français exilés. Ils se rangèrent sous la bannière des Catholiques. Les marchands Italiens, Espagnols, Hanséates et Portugais en firent autant. Vers midi, 40,000 hommes se trouvaient sous les armes, dont 15,000 environ du côté des révoltés, 25,000 du côté des Catholiques. Ceux-ci, conduits par le bourgmestre Van Berchem, s'emparèrent d'abord de l'abbaye Saint-Michel et de l'hôtel de la Monnaie, alors en possession des Calvinistes, et en confièrent la défense aux Luthériens ; la place du Rivage et le Grand-Marché furent occupés militairement. Les négociants étrangers, couverts de leurs armures et à cheval, avaient pris position dans le Kipdorp, la longue rue Neuve et les rues avoisinantes. Comme marque de distinction, ceux qui tenaient le parti du Magistrat portaient au bras un ruban rouge, les Calvinistes un ruban vert. L'ardeur guerrière qui animait les premiers était extrême ; ils brûlaient d'en venir aux mains et d'infliger à ces éternels brouillons une leçon qu'ils n'auraient pas oubliée de si tôt et qui leur aurait ôté toute envie de recommencer.

Cependant, voulant épuiser tous les moyens de conciliation, les magistrats résolurent, avant d'engager la lutte, d'envoyer le prince d'Orange auprès des bandes insurgées,

avec la mission de leur faire savoir qu'en signe de repentir de leur odieuse conduite tant envers leurs concitoyens qu'envers le roi, elles devaient sur-le-champ échanger leurs rubans verts contre des rubans rouges, pousser le cri de : « Vive le Roi ! » et quitter immédiatement le Pont-de-Meir, sans quoi on viendrait les en expulser de vive force.

Le prince d'Orange, le comte d'Hoogstraeten et quelques membres du Magistrat se transportèrent aussitôt au camp des Calvinistes, où ils furent reçus aux cris de : « Vivent les Gueux ! A bas les Papistes ! »

Le prince, ayant obtenu le silence, leur fit connaître l'ultimatum des Catholiques et leur donna aussi lecture du projet d'arrangement mentionné ci-dessus. Si vous acceptez leur dit-il, criez avec moi : « Vive le Roi ! » Les Calvinistes hésitèrent un instant, puis sachant combien ils étaient inférieurs en nombre, se voyant cernés de tous côtés, fatigués et brisés d'ailleurs par deux nuits froides passées au grand air, consentirent à déposer les armes et à crier : « Vive le Roi ! » Ils acceptèrent le traité de pacification, jurèrent de l'observer et quittèrent peu après en grande masse le Pont-de-Meir. A cette nouvelle, la joie fut grande dans la ville. Les détachements qui occupaient le Rivage et le Marché se rendirent en ordre parfait jusqu'au cimetière Notre-Dame, où ils déchargèrent leurs arquebuses en signe d'allégresse. De leur côté les nations, ayant à leur tête le bourgmestre Jacques Vander Heyden, se rendirent au Pont-de-Meir, firent rendre les armes à quelques rebelles qui restaient encore et les forcèrent de pousser le cri de : « Vive le Roi !

Telle fut la fin de ces scènes de désordre qui s'étaient prolongées pendant trois jours et trois nuits et sont connues dans l'histoire sous le nom de rébellion des Calvinistes au Pont-de-Meir. Elles eurent pour conséquence qu'un grand nombre de riches négociants et d'opulentes familles allèrent s'établir dans d'autres villes où leur fortune et leur vie étaient moins exposées qu'à Anvers, et elles furent suivies peu après de l'arrivée du duc d'Albe et de l'érection de la citadelle.

Place de Meir.

Le plus ancien document où le nom de cette place est mentionné, est le testament de Henri Nose, daté de 1272, par lequel il lègue entre autres, à l'hôpital Sainte-Elisabeth, un demi bonnier de terre, à l'endroit dit *Antwerpsch veld*, derrière le jardin de Wauthier Vuest, « *super mere* », louée 28 sous par an, outre deux chapons.

Ce nom provient d'une *mare* ou eau dormante (*mere*, *meyr*) qui se trouvait près de la rue des Tanneurs. Ce fait nous est prouvé par un acte de 1446, où il est question de trois maisons sises à côté du coin de la rue des Tanneurs, « *in Merâ, juxtà locum dictum den Poel* » (près de l'endroit dit *den Poel*). Or, ces mots ne sont très-probablement que la répétition de ce qui se trouvait dans les actes antérieurs et prouvent à toute évidence qu'il existait là, depuis un temps reculé, une eau croupissante qu'on appelait *de mere* ou *den poel*. Ce qui confirme encore cette explication, c'est que, à partir du XIVe siècle, la place s'appelle dans un grand nombre d'écrits *de Hout Mere*, sans doute d'après la destination qu'on avait donnée à cette mare, en la convertissant en une espèce de bassin pour les poutres.

La place de Meir fut englobée en grande partie dans l'enceinte, en l'an 1314 : le fossé et le rempart la coupaient alors transversalement entre les rues des Claires et de la Bascule, Peu d'années après (1324), cette partie fut pavée. En 1410, à la suite du nouvel agrandissement, la place s'étendit jusqu'à la rue Jésus. Vingt-et-un ans plus tard on commença la construction d'un canal traversant dans sa longueur le milieu du Meir jusqu'à la hauteur de la rue de la Bascule, pour de là suivre le tracé des anciens fossés jusqu'à la Tour-Bleue. Ce canal était destiné à emmener en ville, où l'on manquait d'eau douce, les eaux du canal dit d'Herenthals, dont nous reparlerons ailleurs. Deux ponts étaient érigés sur le canal à la place de Meir, l'un en face de la rue des Douze-Mois, l'autre en face de la rue de Claires.

Vers l'année 1400, au dire des anciens annalistes, le Meir était loin de présenter l'aspect grandiose et aristocratique qu'il offre aujourd'hui. En effet, aucun alignement n'avait été observé pour les constructions ; on ne voyait ça et là que des groupes de maisons ou plutôt de misérables chaumières, bâties en torchis ou en bois, ayant leurs façades couvertes de vignes et leurs toitures faites de paille ; en divers endroits se trouvaient des tanneries, des jardins maraîchers, des champs de houblon. Ce ne fut que dans la seconde moitié du XVᵉ siècle qu'on commença à y construire des maisons, d'un extérieur plus convenable et d'un aménagement plus en rapport avec la prospérité croissante du commerce et de l'industrie. En 1541, on démolit la porte de Meir et une voûte fut jetée sur le canal jusqu'au pont en face de la rue des Claires. La place prit dès lors ce cachet de grandeur et de distinction qui la caractérise tout particulièrement.

Près de la rue des Tanneurs, à proximité du premier pont, avait été érigée, en 1527, une grande croix en fer, portant des deux côtés un Christ, et dont le poids dépassait 9,000 livres. L'histoire de cette croix est assez curieuse. Détruite le 25 mai 1580 par les réformés, on l'avait remplacée en 1593 par une autre en bois, qui y subsista jusqu'en 1635. A cette époque, le Magistrat, vu l'état devétusté de cette croix en bois, en fit don aux Grands-Carmes et décida d'y substituer une autre, plus belle et plus solide. La nouvelle croix, qui avait été confectionnée dans les ateliers de Henri Couthals, à Malines, était en cuivre doré et portait un Christ du même métal ; elle fut dressée sur un soubassement en marbre. Le tout avait une élévation de trente-trois pieds.

D'après une tradition constante, la croix et le Christ furent coulés des débris de la célèbre statue du duc d'Albe, détruite en 1577, et qui elle-même avait été faite de six canons pris par celui-ci au comte Louis de Nassau, à la bataille de Gemmingen, en Frise, livrée le 21 juillet 1568. Remarquable antithèse, dit M. Casterman, le Rédempteur, symbole de toutes

les vertus et de la charité, remplaçant l'image néfaste et exécrée du fanatisme aveugle et cruel !

En vertu d'une décision de la municipalité, en date du 3 octobre 1797, celle-ci fit enlever et abattre toutes les croix qui se trouvaient dans les rues ou surmontaient les églises et les tours, de même que les Madones et les images de saints qui décoraient les façades des maisons et les pompes publiques. Des entrepreneurs demandèrent 20,000 fr. pour faire cette œuvre sacrilége et barbare, mais l'administration parvint à traiter à beaucoup moins. Le 27 décembre suivant, celle-ci fit vendre au grand *Eeckhof*, rue du Couvent, une forte quantité d'objets en cuivre, parmi lesquels était la croix de la place de Meir : elle fut acquise par le sieur Vervecken, fondeur en cuivre, au Sablon, qui la conserva religieusement et en fit don plus tard à l'église Notre-Dame, dont elle décore depuis lors le porche de l'entrée principale.

La place de Meir, par suite de sa situation centrale et de sa vaste étendue, a été témoin d'un grand nombre d'entrées royales et princières, de fêtes et de solennités publiques, de carrousels, de tournois, de cortéges, de calvacades, de feux d'artifice, et reçut en différentes occasions de splendides ornementations en arcs-de-triomphe, estrades, ponts et autres constructions décoratives de ce genre. Le détail en serait long et fastidieux. Rappelons seulement qu'on y déploya un grand luxe de décorations lors des entrées solennelles de Philippe II avec son père (1549), du duc d'Alençon (1582), des archiducs Albert et Isabelle (1599), des gouverneurs-généraux Ernest d'Autriche (1594), don Ferdinand d'Autriche, cardinal-archevêque de Tolède (1635) et Léopold-Guillaume d'Autriche (1648), de Louis XV (1746), du premier Consul (1803), aux fêtes de Rubens, etc., etc. En 1635, onze magnifiques arcs-de-triomphe, véritables chefs-d'œuvre, dressés d'après les plans et sous la direction de Rubens, ornaient la place de Meir et d'autres rues.

Le 30 septembre 1776, à l'occasion de l'inauguration de Mgr Wellens, comme évêque d'Anvers, un grand feu d'artifice fut tiré à cette place ; des pièces ayant éclaté soudainement

et causé quelques accidents, une terreur panique s'empara de la foule et dans l'effroyable bagarre qui s'en suivit, un grand nombre de personnes furent foulées aux pieds et blessées. Le 30 novembre 1794, jour de l'ouverture du Temple de la Raison, il y eut un grand cortége républicain et on brûla solennellement au Meir les anciens instruments de torture, l'échafaud, etc. Le 5 mai 1814, les troupes anglaises s'étant rangées place de Meir, l'adjoint du maire Vermoelen, assisté du conseil municipal, y présenta les clefs des portes de la ville au général autrichien comte Kunigl, qui les refusa gracieusement. Une proclamation émanant de celui-ci annonça aussitôt que l'armée anglaise prenait possession d'Anvers au nom de l'empereur d'Autriche. Le même jour, on rétablit au Meir et ailleurs les images religieuses, et le soir la ville fut brillamment illuminée. La tyrannie française, qui nous avait opprimés et dépouillés pendant vingt ans, avait pris fin pour toujours, du moins il faut l'espérer. Enfin, le 28 août 1830, de grands désordres eurent lieu à cette place et aux environs de la Bourse, à l'occasion de la révolution qui avait éclaté à Bruxelles; plusieurs personnes furent tuées ou blessées. Le lendemain, la place était occupée par des canons chargés à mitraille et par de nombreux corps de troupes hollandaises.

Les établissements religieux et les maisons historiques qui existent ou ont existé à la place de Meir, sont :

1° *Les Minimes.* — Quelques membres de cet ordre religieux, originaire d'Italie, où il fut fondé par Saint François-de-Paul, furent appelés à Anvers, en 1614, par un riche négociant gênois, Jean-Auguste Balbi, le même qui avait contribué largement aux frais de construction de l'église des Augustins. Les Minimes n'avaient pas d'église, une salle leur servait d'oratoire. Ils furent expulsés le 17 janvier 1797. Le couvent, la brasserie, le réfectoire et les jardins, occupant une surface de 1299 toises, furent adjugés, le 14 mars 1798, à un nommé Bouchart, pour 720,000 fr., mais la vente de ce bien n'eut pas de suite et les Domaines en conservèrent la propriété. Le couvent fut alors converti

en hôpital de la marine ; plus tard, il servit de magasin, et en dernier lieu le gouvernement belge l'avait approprié à une caserne d'infanterie. En 1851, les bâtiments furent vendus pour être démolis et les terrains mis en lots. Sur leur emplacement s'élevèrent les hôtels n°s 89 et suivants.

2° *L'hospice-hôpital des Sœurs de la Charité.* — La congrégation des Sœurs-de-Charité fut fondée à Gand par le chanoine Triest. En 1826, quelques religieuses de cet ordre arrivèrent à Anvers et prirent possession d'une grande maison, sise en face de l'ancien couvent des Minimes, où elles ouvrirent un hospice pour de pauvres femmes, vieilles et incurables ; l'hospice reçoit aussi des dames vivant seules et qui veulent y demeurer comme pensionnaires. L'établissement possède une grande et belle chapelle.

Cette maison appartenait, au XVIIe siècle, à un seigneur portugais, don Simon Rodriguez d'Evora, baron de Rhodes, dont le nom reviendra plus loin. C'est à l'hôtel de ce seigneur que l'infante Isabelle logea en 1631, lors de la visite qu'elle fit ici avec Marie de Médicis, veuve de Henri IV et mère de Louis XIII. Celle-ci, brouillée avec son fils et avec le célèbre Richelieu, s'était dirigée sur la Belgique. La réception qui eut lieu à Anvers, le jeudi 4 août, fut splendide ; elle forma le sujet d'un beau tableau qui se trouve à l'Hôtel-de-Ville. La reine-mère s'installa à l'abbaye Saint-Michel, où l'archiduchesse lui avait gracieusement abandonné son royal logement. Les deux princesses séjournèrent ici pendant près de deux mois et demi ; elles visitèrent entre autres les ateliers de Rubens et de Van Dyck, et ce dernier eut l'honneur de peindre le portrait de Marie de Médicis. Le 10 septembre, elles assistèrent au départ d'une flotille de trente-neuf frégates, commandée par Jean de Nassau et ayant pour mission de s'emparer de la Zélande. Cette expédition, si elle avait réussi, aurait pu avoir pour notre ville les plus heureuses conséquences en amenant la réouverture de l'Escaut ; mais vingt-deux navires ayant échoué sur un banc de sable, le restant de la flotte fut facilement défait par les Hollandais et le comte Jean ne réussit à se

sauver qu'avec grande peine. Neuf navires seulement échappèrent à ce désastre.

3° *L'hôtel n° 29, à côté du coin de la rue Grammey.*— C'est là que demeurait le respectable Florent-Joseph chevalier Van Ertborn, bourgmestre d'Anvers de 1817 à 1828, et dont le nom vivra certes aussi longtemps qu'existera cette cité. Administrateur modèle, il exécuta un grand nombre de travaux (dont la liste seule occuperait plusieurs pages) destinés à rendre à Anvers son ancienne prospérité commerciale et industrielle; ami éclairé des sciences et des arts, il savait encourager et stimuler les jeunes artistes doués de talent et contribua puissamment à la réorganisation de l'Académie royale. En 1828, le roi le nomma gouverneur de la province d'Utrecht, fonction dont il se démit après la révolution. Jouissant d'une immense popularité à Anvers, les électeurs lui conférèrent de nouveau, au mois de décembre 1830, la dignité de bourgmestre ; mais, fidèle à ses convictions, fidèle à son serment, il refusa d'adhérer au nouvel ordre de choses et déclina le mandat dont ses concitoyens l'avaient investi à son insu. Il mourut à La Haye, où il était attaché à la cour en qualité de chambellan du roi, le 28 août 1840, âgé de 58 ans, sans laisser d'enfants de son mariage avec Adrienne-Eléonore-Sophie baronne de Heeckeren, et fut enterré à Hoboken, dans le caveau de famille.

Par son testament, daté de Carlsruhe, le 27 avril 1832, Van Ertborn légua à la ville d'Anvers sa superbe collection de tableaux. Cette collection, qui se trouve aujourd'hui au Musée, comprend une série de tableaux d'anciens maîtres, presque tous des chefs-d'œuvre signés de noms illustres, et d'une valeur immense, inestimable.

L'administration de la ville a fait placer, en 1849, au Musée, le buste en marbre de notre généreux et respectable bourgmestre. C'est le moins qu'elle pouvait faire. Il serait à souhaiter que le propriétaire de la maison du chevalier Van Ertborn fît sceller dans la façade une plaque en marbre et y fît graver en lettres d'or les titres glorieux qui recommandent cet illustre enfant d'Anvers au souvenir de la postérité.

4° *L'hôtel n° 48, à côté du Palais.* — Cette grande et belle habitation était occupée jadis par l'éminent peintre Gérard Zegers, qui l'avait fait bâtir, d'après ses propres plans, sur l'emplacement de deux maisons qu'il avait acquises, le 6 mars 1631, du chevalier Jean de Romare. « La façade de cet important hôtel, dit M. Schayes dans son *Histoire de l'Architecture en Belgique*, offre sept grands pilastres composites, dont les fûts sont chargés de larges bandes et embrassent le rez-de-chaussée et les étages supérieurs, tous trois à fenêtres rectangulaires avec chambranles et bossages. Deux colonnes doriques encadrent la porte cochère à plein cintre, posée à l'extrémité droite du bâtiment. »

Le peintre Zegers, né à Anvers en 1589, mourut dans cette maison en 1651. La fortune ne cessa de lui sourire durant toute sa carrière. Ses travaux étaient partout avidement recherchés et largement rémunérés. Il resta pendant quelque temps à Madrid, à la cour du roi, qui le combla de riches présents. Enfin, son opulente fortune lui permit de faire l'acquisition, au prix de 60,000 florins, somme considérable pour cette époque, d'une importante collection de tableaux des grands peintres de son temps.

Sous le régime français, cet hôtel appartenait à un riche négociant, Nicolas Werbrouck-Carpentier, frère du maire et du doyen de Notre-Dame. Le 19 juillet 1803, Bonaparte avec sa suite se rendit, dans la soirée, à l'hôtel Werbrouck, pour y voir le feu d'artifice qui devait être tiré à la place de Meir. En souvenir de cette visite, le premier Consul fit don à Mme Werbrouck d'un riche bijou en diamants.

5° *Le Palais Royal.* — Ce magnifique hôtel fut construit, vers l'année 1745, par l'opulent Jean-Alexandre Van Susteren, seigneur de 'SGravenwezel, sous la direction de l'éminent architecte-sculpteur Van Baurscheit, fils. Il se distingue par sa gracieuse façade, décorée de jolies figures dans le style Pompadour, et par la beauté de son intérieur, où plusieurs salles sont ornées de peintures remarquables ; la façade peut être considérée à juste titre comme un des spécimens les mieux réussis du style rocaille.

« Bien que l'ornementation rocaille ou Pompadour, dit M. Schayes, y brille de tout son éclat, la façade de cet hôtel est une des plus belles, sinon la plus belle, de toutes les habitations privées de la Belgique. On se servit pour sa construction de grandes pierres de Bentheim, et c'est peut-être le seul hôtel en Belgique dans lequel on ait fait usage de cette pierre, d'un grain très-fin et d'un emploi fort commun en Hollande. » M. Schayes fait remarquer ensuite que ce n'est pas à Bruxelles, mais à Anvers et plus encore à Gand que l'on voit les plus beaux hôtels de cette époque (XVIIIe siècle). « Rien de plus gracieux, dit-il ailleurs, que la décoration intérieure des appartements au siècle dernier, décoration d'un style maniéré et plein d'afféterie, peu convenable aux vastes salles d'un palais de souverain ou d'un édifice public, mais parfaitement appropriée à un boudoir, à une salle à manger ou à un salon de campagne. On prodigua les glaces, les trumeaux, les cadres sculptés et dorés, les stucs, les peintures, principalement les grisailles. Dans les appartements d'apparat, les tentures étaient en damas, en satin ou en soie, couverts de riches broderies. Des boiseries peintes communément en blanc avec filets dorés, des tentures en coton ou en papier peint, dont l'emploi ne commença que vers 1750, couvraient fréquemment les murs des appartements des maisons bourgeoises d'une certaine opulence. Dans les cuisines et autres dépendances, les murs étaient revêtus jusqu'à une certaine hauteur de carreaux de faience, de fabrication hollandaise, émaillés de blanc avec fleurs ou autres sujets en bleu. »

Après la mort de Jean-Alexandre Van Susteren, son hôtel passa successivement : en 1764, à Jean-Baptiste-Augustin-Joseph de Fraula, seigneur de Calfenne, en 1777, à Pierre-Jean-Alexandre-Joseph comte Roose de Baisy, grand-père de M. De Pret-Thuret. Rappelons ici en passant qu'un des membres de cette famille, Jean Roose, fut échevin en 1632, second bourgmestre en 1634 et 1637, et premier bourgmestre en 1640. Il habitait un hôtel, même place, n° 83, qui avait été acquis par son père, Jean Roose, le 31 octobre

1600, de Basilio Grassis, et qui resta dans cette famille pendant plus de deux siècles.

En juillet 1794, époque de la seconde invasion française, le général Souham vint s'installer à l'hôtel de la comtesse douairière Roose de Baisy ; celle-ci fut cotisée, le mois suivant, à 150,000 fr. dans l'impôt de dix millions, mais, comme elle avait quitté la ville, l'hôtel fut gardé en sequestre pendant plusieurs années. En 1811, Napoléon en fit l'acquisition de la comtesse douairière de Bergeyck-Roose de Baisy, fille du comte Roose de Baisy, et le fit arranger pour lui servir de résidence lors des visites multiples qu'il comptait faire à Anvers. Mais il était écrit que sa visite de 1811 serait la dernière qu'il ferait en cette ville.

Le mardi 26 octobre 1830, les volontaires belges s'emparèrent du Palais, qui était occupé par un fort détachement de troupes hollandaises, et le duc de Saxe-Weimar, qui y avait son logement et son quartier-général, eut les plus grandes peines à se sauver. Le 25 mars 1831, le général Van der Smissen y réunit les officiers supérieurs de la garnison et leur exposa son plan pour la restauration du roi Guillaume. Cette vaste conjuration, qui comptait des affiliés dans tout le pays, fut découverte à temps. Van der Smissen, ayant quitté le pays, fut condamné par contumace à la déchéance militaire et au bannissement, mais il fut gracié en 1839 et put retourner à Anvers.

L'hôtel Van Susteren a conservé la destination de palais depuis l'Empire, mais les hôtes royaux y deviennent de plus en plus rares et ses salles ne servent plus que pour des expositions de bienfaisance.

6° *L'hôtel à gauche du Palais.* — Cet hôtel, dont l'entrée est dans la rue Rubens, se distingue par la rare et élégante beauté de sa façade, et peut être rangé, au dire de l'éminent M. Schayes, parmi les plus belles constructions qui s'élevèrent en Belgique pendant la seconde moitié du siècle dernier. Sa jolie façade présente un rez-de-chaussée rustique et des pilastres corinthiens, séparant deux rangs de fenêtres ornées

de balcons au premier étage ; l'entablement au-dessus des quatre pilastres centraux est couronné d'un fronton.

L'historien Papebroeck annote que cette propriété, bâtie sur la voûte du canal d'Hérenthals, se nommait, au XVI[e] siècle, *het Hoeckhuys*, et que vers 1545 elle fut reconstruisite entièrement par Gilbert Van Schoonbeke. Pour lui donner un certain cachet pittoresque et distingué, il entoura la maison et le jardin attenant d'un fossé profond, qui était alimenté par les eaux du canal. Ce bien, qui s'appelle à l'ancien cadastre *het Geleyhuys*, devint en 1556 la propriété de Matthieu Ortels, originaire d'Augsbourg, et qui était sans doute parent du célèbre Abraham Ortels ou Ortelius; il fut acquis en 1779 par M. Carpentier, et en 1787 par M. Van Colen. C'est sans doute M. Carpentier qui fit reconstruire les bâtiments.

7° *L'hôtel à l'angle oriental de la rue Rubens.* — Construit dans un style plus simple que le précédent et orné de beaux vases, cet hôtel est mentionné dans le magnifique ouvrage de M. Schayes, comme étant une fort belle construction du dix-huitième siècle. Cette maison, qui formait au XVI[e] siècle l'hôtel d'Arenberg, appartint de 1688 à 1758 à la famille Van Halmale, de 1758 à 1786 à la famille Geelhand de Merxem, qui la fit reconstruire vers 1780, et devint en 1786 la propriété de M. Robert-François-Xavier Le Candele. Mis sous sequestre par les révolutionnaires français, l'hôtel servit pendant quelque temps pour loger des troupes. Aujourd'hui il est occupé par M. Joseph de Pret-Thuret Roose de Calesbergh.

8° *L'hôtel n° 54.* — Cet hôtel était habité autrefois, croit-on, par le père de Pierre-Paul Rubens. Jean Rubens était un jurisconsulte distingué et fut échevin d'Anvers de 1562 à 1567. A cette dernière époque, il fut inscrit sur la fameuse liste des suspects, comme un des adhérents des nouvelles doctrines religieuses. Le fait était vrai, mais Jean Porthaise, théologien de Poitiers, dans un ouvrage imprimé dans cette ville en 1602, nous apprend, en parlant des discussions théologiques qu'il eut à Anvers avec les chefs des réformés,

qu'il ramena de ses opinions « Monsieur Reubeins, premier conseiller d'Anvers et le plus docte calviniste qui fût pour lors aux Pays-Bas. » D'un autre côté, une attestation délivrée par les bourgmestres et échevins, le 1r octobre 1568, et revêtue du sceau de la ville, dit que plusieurs personnes ont déclaré sous la foi du serment, « que Jean Rubens fut pendant plusieurs années et jusqu'au mois de mars dernier, quand le Magistrat fut renouvelé, échevin d'Anvers, qu'il remplit ces fonctions d'une manière très-honorable et qu'à leur connaissance il n'y a rien qui lui soit contraire. » Toutefois, malgré ces témoignages, le père du prince de nos peintres crut prudent, après l'arrivée du duc d'Albe, de quitter Anvers avec sa famille. Il mourut à Cologne, le 1r mars 1587, et peu de temps après, Marie Pypelinckx et ses enfants retournèrent à Anvers, où les choses étaient rentrées dans un état plus normal. Rien n'empêche de croire, à défaut de documents, que la famille alla s'installer de nouveau dans la maison place de Meir, qu'elle y séjourna jusqu'en 1601, lorsque ce bien fut vendu et que c'est là que Pierre-Paul Rubens, né en 1577, passa les années de son adolescence. Cet hotel appartenait en propre à la femme de Jean Rubens, mais pour moitié seulement, comme l'indique un acte échevinal du 24 février 1584, où celle-ci, qualifiée de marchande à Cologne, emprunte une somme de 1,200 fl., en affectant sa moitié dans la maison dénommée Saint-Arnould, « *gestaen in de Meere* ; » l'autre moitié était la propriété de sa sœur Susanne Pypelinckx.

Le 31 octobre 1601, la maison fut vendue à Henri Soons ; un des descendants de celui-ci, le baron Soons la céda, le 25 octobre 1738, à Henri Geelhand de Merxem, dont la famille la conserva jusqu'à ces derniers temps.

9° *L'hôtel n°* 115. — Située en face de la rue Otto-Venius, cette maison, qui était occupée il y a vingt ans par une société de littérature flamande, avait été appropriée, en 1833, par quelques hommes influents, dévoués à la cause orangiste, pour servir de siege au Club de la Loyauté. L'ouverture de ce cercle orangiste avait été fixée au 21 mai

1833 ; il comptait cent quatre-vingts membres, appartenant tous à la noblesse et à la riche bourgeoisie. On vivait alors à une époque d'agitations et de troubles. Le soir, de nombreux attroupements, composés de soldats et de sous-officiers de la marine et de gens du bas peuple, se formèrent aux alentours du local. Les membres qui se rendaient au Club furent accueillis par les vociférations et les huées de la foule ; on maltraita cruellement les deux frères Geelhand, qui n'échappèrent à la mort qu'en se faisant conduire par la force publique à l'Hôtel-de-Ville. Le commissaire De Duve, à la tête de quelques gendarmes, essaya vainement de disperser les rassemblements ; des bandes de forcenés se jetèrent sur lui et l'accablèrent de coups. L'échevin Janssens eut le même sort. Pendant toute la soirée, la foule excitée commit les excès les plus repréhensibles. Le Club de la Loyauté ne put se rouvrir qu'au mois de septembre suivant et à cette occasion il y eut de nouveaux attroupements et de nouvelles scènes de désordre En 1837, le parti organiste s'était à peu près entièrement dissous et le Club, ne comptant plus que vingt membres, fut fermé.

Nous citerons encore comme constructions remarquables ou historiques 1° le local de la société *la Concorde*, au coin du rempart Sainte-Catherine, qui fut élevé en 1852, d'après les plans de l'architecte anversois Joseph Claes, et dont la façade ne manque pas d'élégance et de bon goût. — L'hôtel n° 79, à l'angle de la rue des Chênes, gracieuse construction en style rocaille datant du milieu du siècle dernier et érigée sur les dessins de l'éminent Van Baurscheit ; c'est Mme la douairière Melchior-Jean Van Susteren, née Reine-Françoise du Bois, qui le fit construire sur l'emplacement de diverses maisons dont elle était devenue propriétaire en 1745 et 1746 ; cet hôtel échut en 1792 à M Ferdinand du Bois. — 3° Les grands et massifs hôtels nos 23 et 25, à l'angle de la rue Grammey, bâtis il y a une vingtaine d'années sur l'emplacement d'une vaste hôtellerie à l'enseigne du *Grand Laboureur*. C'est là que descendit, le 18 juin 1781, l'empereur Joseph II ; ce monarque avait refusé formellement de prendre

son logement au *Prinsenhof*, dans l'abbaye Saint-Michel, comme l'avaient fait généralement jusqu'à ce jour tous les empereurs, rois et princes qui visitèrent Anvers. Mais Joseph haïssait les prêtres et les religieux et ne voulait avoir aucun contact avec eux. Ce fait fut fort commenté. Lorsque le lendemain l'Empereur alla voir la Cathédrale, accompagné du Magistrat, il chercha querelle à l'écoutète *Jonker* Cuylen, lui disant qu'il n'avait pas le droit de porter le titre de margrave, que ce titre appartenait à lui seul. On fit comprendre à l'Empereur qu'il avait un droit exclusif au titre de margrave du Saint-Empire Romain, mais que les écoutètes avaient de temps immémorial le privilége de porter celui de margraves du Pays de Ryen. Se voyant confondu sur ce point, il manifesta son humeur chagrine d'une autre manière. Pour lui faire honneur, les autels avaient été revêtus de leurs plus riches ornements et la Cathédrale présentait ce jour là un admirable coup-d'œil : l'Empereur exprima son mécontentement qu'on étalait un semblable luxe dans les églises. Le lendemain le revêche souverain du Saint-Empire, notre gracieux maître, quitta Anvers, laissant de sa visite l'impression la plus fâcheuse, et qui ne devait être que trop justifiée par la suite. En effet, l'orage, qui était dans l'air, ne devait guère tarder à éclater et à jeter le trouble dans tout le pays, mais l'imprudent monarque, qui se posa en violateur de nos libertés publiques, de nos franchises séculaires, et en destructeur de nos plus beaux monuments artistiques, souleva la réprobation universelle et contre lui et contre la domination autrichienne. Aussi celle-ci prit bientôt fin, mais à une domination exécrée devait succéder une tyrannie plus exécrable encore. Il était écrit que notre pays boirait le calice des malheurs jusqu'à la lie, avant d'arriver à son indépendance.

Rue Leys.

Cette rue, jadis dénommée *Meirsteeg*, nom qu'on retrouve déjà dans un document de 1414 où il s'écrit *Meersteghe*,

n'était, il y a trente ans, qu'un passage étroit, incommode et complètement désert, aboutissant à une poterne du rempart et bordée de misérables habitations ouvrières. L'ouverture de la ligne ferrée reliant Anvers à Bruxelles, qui eut lieu le 3 mai 1836, et la faculté accordée en 1841 aux piétons de traverser la poterne, comme voie de communication avec la station, donnèrent à la solitaire ruelle une animation comparable à celle des rues les plus fréquentées de la ville. Peu d'années après cet événement, qui fait époque dans l'existence de cette rue, le génie militaire permit de reconstruire la poterne et d'établir sur les fossés du rempart des voies carossables ; en même temps, l'administration communale faisait élargir la ruelle dans une proportion notable (1855). Les masures disparurent alors et sur les terrains devenus disponibles s'élevèrent promptement un grand nombre de belles et grandes habitations. La nouvelle voie publique prit à partir de ce moment le nom de rue de la Station.

C'est dans un des hôtels de cette rue, le n° 12, — dont la place est marquée dans nos annales, — que s'éteignit, le 26 août 1869, dans un âge peu avancé, l'éminent peintre Henri-Jean-Augustin Leys, dont la mort causa un deuil universel dans le monde artistique. Né le 22 février 1815, Henri Leys, après de brillantes études, se fit bientôt remarquer par le caractère original de son talent. Son premier grand succès data de 1854, lorsqu'il remporta une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris. A cette occasion, la ville d'Anvers lui décerna une couronne d'or ; le gouvernement, de son côté, lui conféra le titre de baron. Un nouveau et brillant triomphe l'attendait à l'exposition universelle de 1867. Pour perpétuer le souvenir de cet éclatant succès, qui jetait en même temps un nouveau lustre sur la glorieuse metropole des arts, l'administration communale décida de donner à la rue de la Station le nom de notre éminent concitoyen, dont la réputation était devenue européenne. Nous transcrivons ici, comme un important document historique, la lettre suivante (dont l'original est en flamand), que le bourgmestre adressa au lauréat :

« Monsieur, le jury vous a décerné la grande médaille d'honneur pour les admirables œuvres que vous avez envoyées à l'exposition universelle de Paris. A l'occasion de cette distinction extraordinaire, qui vous est échue pour la seconde fois dans des concours auxquels prennent part les peintres les plus célèbres, le Conseil communal se réjouit de pouvoir vous offrir ses congratulations cordiales au nom de la population d'Anvers. Nos concitoyens sont fiers de votre glorieux triomphe, qui jette un nouveau lustre sur l'école flamande, dont notre ville est depuis quatre siècles le siége permanent.

» L'administration communale a la satisfaction de vous informer à cette occasion que votre nom a été donné à la rue que vous habitez.

» Anvers, le 25 mai 1867. Le Bourgmestre,
J. C. Van Put. »

Il serait fastidieux de remémorer ici les œuvres brillantes sorties du pinceau de ce maître ; le souvenir en est trop récent pour que quelqu'un les ignore.

Rue Otto Venius, La Houblonnière.

Rue Otto Venius — Ouverte au XVIe siècle par Gilbert Van Schoonbeke, elle prit d'abord le nom de *Bargiestrate*, d'après diverses enseignes. On appelait alors *bargiën*, mot encore usité dans les Flandres, les bateaux qualifiés aujourd'hui de *beurtschepen*. L'usage populaire substitua au premier nom celui de *Vuylnisstrate* (rue Sale), sans doute à cause de l'état de malpropreté de la rue ; ce nom fit place, il y a une trentaine d'années, à celui de l'illustre Otto Venius.

Ce peintre, dont le nom réel est Octave Van Veen, naquit en 1558, à Leyde, où son père, le chevalier Corneille Van Veen, exerça plus tard les fonctions de bourgmestre. Les Van Veen descendaient directement d'un fils naturel de Jean III et jouissaient d'une grande considération. Le jeune Octave, après des études brillantes, alla séjourner pendant

cinq ans à Rome, parcourut l'Allemagne et se fixa à Anvers en 1593. Il y habita pendant de longues années la maison dénommée *het Koningshoofd* (n° 29), dont il avait fait l'acquisition le 3 juillet 1605, et qui était située dans la rue alors nommée *Vuylnisstrate* ; en 1620, les archiducs Albert et Isabelle lui ayant conféré le titre de Surintendant de la Monnaie, il s'établit à Bruxelles, où il mourut le 6 mai 1629, âgé de 71 ans, laissant un fils et six filles de son mariage avec Anne Loots. Outre de brillantes qualités comme peintre, Otto Venius possédait aussi d'excellentes connaissances comme littérateur ; il écrivait aussi bien en vers qu'en prose et a laissé un grand nombre d'ouvrages. Contemporain de Rubens, qui fut son élève, son magnifique talent ne brilla qu'au second rang. Six grandes compositions de ce maître sont conservées au Musée. Sa maison appartient actuellement à Mme Ve Storms.

Dans cette rue a demeuré encore le célèbre sculpteur André Colyns de Nole. La maison qu'il occupait (comprise entre les n°s 15 à 25) avait été acquise par lui le 5 juillet 1629. Elle était habitée auparavant par Jacques de Verguies, qui fut un grand bienfaiteur des pauvres et fonda un hospice dans la rue de la Pelisse. Le célèbre peintre David Teniers, le vieux, acquit dans cette rue, en 1615, une grande maison dite *de Groote Groen-Bargie*, ainsi que les deux maisons voisines, et, suivant toutes les apparences, c'est dans la première (n° 15 ?) qu'il demeura jusqu'en 1627, quand les trois maisons, qui étaient fortement grevés, furent vendues judiciairement.

Deux établissements religieux, dont un existe encore, furent fondés au XVIIe siècle dans la rue Otto Venius :

1° *L'hospice et la chapelle Sainte-Anne.* — Le fondateur en fut un seigneur portugais, Simon Rodriguez d'Evora, baron de Rhodes, vulgairement appelé *den cleynen Koninck*, dit Dierexsens, à cause de ses richesses et de la splendeur de sa maison. Ce seigneur habitait l'hôtel, place de Meir, occupé de nos jours par les Sœurs-de-Charité. Il consacra une partie de sa fortune à des fondations et à des œuvres charitables ; ainsi, entre autres, il avait fait don à l'hôpital,

par acte du 15 mars 1596, d'une rente perpétuelle de 500 florins, constituée sur la ville. La création de l'hospice Sainte-Anne avait pour but de procurer un asile à douze dames nobles ou bourgeoises, tombées dans le besoin. Il acheta à cette fin, le 6 mai 1596, au prix de 1,200 florins, une maison dans la rue Otto Venius, y adjoignit une partie du jardin de son hôtel, bâtit une chapelle sur un terrain contigu, et y plaça un chapelain pour célébrer journellement les offices. Il affecta ensuite, au profit de l'hospice, une rente considérable pour l'entretien des pensionnaires et d'une servante. Au XVIII[e] siècle, la fondation eut à essuyer de nombreux procès, notamment en 1756, lorsque l'une des branches de la famille de Rodriguez demanda son annulation, parce que l'amortisation (personnification civile) n'avait pas été demandée. Le Conseil de Brabant admit les prétentions des réclamants et l'hospice fut contraint de racheter leurs droits. Les autres membres de la famille respectèrent la volonté du fondateur et consentirent à ce que les aumôniers demandassent l'amortisation, que ceux-ci obtinrent peu après. Cette institution existe encore au n° 26.

La chapelle était jadis divisée en deux parties séparées par une grille, l'une pour le public ordinaire, l'autre pour les gens de distinction ; elle possédait aussi un beau tableau d'Otto Venius, qui se trouve aujourd'hui, bien à tort, dans la chapelle Saint-Nicolas, longue rue Neuve : nous en avons fait mention en parlant de cette chapelle. L'Administration des hospices ferait bien de rétablir dans son état primitif l'oratoire de la fondation Rodriguez.

2° *Le couvent des Ursulines.* — Après l'incendie de leur couvent à Ruremonde, en 1656, ces religieuses se réfugièrent à Anvers, dans l'intention de s'y établir, et s'installèrent dans une maison au Rivage ; mais, sur l'opposition des maîtres d'école, le Magistrat les obligea de quitter la ville, où elles ne purent retourner qu'en 1681. Elles firent alors l'achat de diverses propriétés dans la rue Otto Venius et la ruelle de Meir, érigèrent un couvent et ouvrirent des écoles pour l'enseignement gratuit des jeunes filles. Les Ursulines suivaient

la règle de Saint-Augustin. Sous le régime français, la loi du 1r septembre 1796, qui décréta la suppression des couvents, avait excepté ceux ayant pour objet l'éducation publique ou le soulagement des malades. Cette restriction fut rapportée par une loi du 25 octobre 1797, qui supprima en même temps les séminaires, les corporations laïques et les chapitres. En conséquence, les Ursulines furent expulsées de leur couvent, le 17 février 1798. Leur propriété, comprenant quatre corps de bâtiments et une chapelle, fut vendue le 4 mars suivant, à M. Ogez, au prix de 501,500 fr.; le tout a été converti en habitations particulières.

La Houblonnière. — Sur l'emplacement d'une partie de cette rue et de la rue Otto Venius se trouvait au XVe siècle une vaste propriété non bâtie, dénommée *het Hopland*, consistant en un grand champ planté de houblon. Vers 1543, Van Schoonbeke en fit l'acquisition, ouvrit sur ces terrains les deux rues précitées et y construisit un certain nombre de maisons qu'il revendit après.

Nous avons à mentionner dans cette rue :

1° *La Longue-Église.* — Elle fut bâtie, en 1566, par les calvinistes allemands, dans un jardin à châssis, dénommé de *Mollekensraem*, près de la tour des Tanneurs et ayant son entrée du côté de la Houblonnière. Les travaux de cette église commencèrent le 24 septembre et furent achevés trois mois après. Le docteur Ysebrant, qui en avait posé la première pierre, y tint aussi le premier prêche. L'église, à cause de sa forme allongée, fut appelée la Longue-Église, en opposition avec l'Église-Ronde, érigée à la Bascule, et dont nous parlerons plus loin ; elle fut démolie, sur l'ordre de la Gouvernante, le 4 juin suivant, et les matériaux furent vendus au profit des soldats wallons.

2° *Le couvent des Thérésiennes anglaises.* — Ces religieuses, qui étaient des Carmélites déchaussées, arrivèrent à Anvers en 1619, pour se soustraire aux persécutions du roi d'Angleterre, Jacques 1r. Grâce à la générosité d'une noble dame anglaise, elles purent se fixer provisoirement dans une maison située rue du Jardin ; mais bientôt après,

cette dame ayant trouvé une propriété plus à leur convenance, à la Houblonnière, y érigea un couvent et une chapelle. Les personnes qui furent admises dans cette congrégation étaient généralement des Anglaises. Les Thérésiennes s'étaient réfugiées en Angleterre peu de temps avant la seconde arrivée des Français. Leur couvent fut vendu, le 18 mai 1798, à Gaspard Bourgeois, au prix de 642.000 fr. Une partie de cette propriété appartient aujourd'hui à M. Lega, et l'on y voit encore la chapelle, qui sert de magasin. Mais la partie la plus importante du couvent fut acquise, en 1857, par les pères Rédemptoristes, qui s'y installèrent et y bâtirent, la même année, une jolie chapelle dans le style ogival. Cette chapelle, consacrée à saint Alphonse de Liguori, est ornée de sculptures exécutées dans le même style.

Rue des Arquebusiers.

Cette rue prit son nom de l'ancienne Gilde des Arquebusiers, qui y avait son jardin. L'origine de cette société datait de 1489 ; elle ne comptait alors que six membres. Son premier président d'honneur (*Hoofdman*) fut Wauthier Draeck, plus tard bourgmestre. Les exercices primitifs de la gilde consistaient à abattre un oiseau qu'on plaçait sur la tour des Tanneurs ou sur celle de Kroonenburg.

A l'époque de la fondation de cette confrérie de tireurs, il en existait déjà cinq autres à Anvers : la Vieille-Arbalète, la plus ancienne de toutes, érigée vers l'année 1300 ; la Jeune-Arbalète, le Vieux et le Jeune Serment de l'Arc, et enfin le Serment des Escrimeurs. Les membres de ces six gildes, qui formaient les milices urbaines, montaient la garde et suivaient parfois le duc à la guerre, étaient recrutés dans la meilleure bourgeoisie ; chaque gilde avait deux doyens, deux sous-doyens, dont la nomination devait être soumise à l'approbation du Magistrat, des capitaines et des sous-officiers, des tambours et des clairons, bref, toute une organisation militaire. En outre, elle avait un président d'honneur choisi dans la haute noblesse. Le titre de Roi de la Gilde était

décerné au meilleur tireur et pendant une année entière les plus grands honneurs lui étaient rendus en cette qualité. Chacune des six gildes avait érigé, en l'honneur du saint qu'elle avait élu pour patron, un autel à la Cathédrale ; elle avait son chapelain, ses armoiries. Dans les processions, elles marchaient derrière les corps des métiers, sur lesquels elles avaient la préséance.

Dans la plupart des grandes villes existaient des associations semblables ; de temps en temps, de brillants concours étaient organisés, auxquels on conviait toutes les sociétés du pays. Très-souvent le souverain les honorait de sa présence. Le luxe et la richesse des costumes portés dans ces occasions par les *Gildebroers,* donnaient à ces fêtes un lustre et un éclat dont on chercherait vainement quelque pendant dans nos solennités modernes. Ainsi, nous voyons nos arquebusiers assister, en 1536, à une brillante fête donnée à Lierre, tandis que, trois ans après, ils organisaient à Anvers un concours auquel treize gildes étrangères prirent part. Une fête donnée à Rubens, dans le jardin des Arquebusiers, a formé le sujet de la belle toile d'Henri Leys, qui se trouve au Musée.

L'autel que la gilde possédait à la Cathédrale avait été reconstruit, d'après les plans de Rubens, vers le commencement du XVIIe siècle ; c'est pour décorer cet autel que celui-ci peignit le célèbre tableau de la *Descente de Croix*, qui, enlevé par les Français en 1794 et restitué en 1815, occupe encore aujourd'hui la même place que jadis. On sait que le jardin des Arquebusiers confinait à la propriété de Rubens ; brodant sur ce sujet, la chronique raconte que c'est par voie de transaction, parce qu'il avait empiété sur le terrain de la gilde, que Rubens exécuta ce magnifique chef d'œuvre. Mais il est aujourd'hui établi que cette anecdote, qui a eu tant de vogue, est entièrement apocryphe. En effet, les auteurs du catalogue du Musée nous apprennent qu'en 1611, la gilde, ayant alors pour président d'honneur le bourgmestre Nicolas Rockox, en fit la commande au célèbre peintre dans sa réunion du 7 septembre. Le prix convenu était de 400 L. de Flandre ou 2,400 florins, outre une

paire de gants pour Isabelle Brant, la femme du peintre. Le 13 février 1621, Rubens donna une quittance générale de ce qui lui revenait ; dès 1615, la paire de gants, ayant coûté huit florins et demi, avait été remise à Mme Rubens.

Le Serment des Arquebusiers, qui avait pour patron saint Christophe, fut supprimé à la fin du siècle dernier, après une existence de plus de trois cents ans ; son jardin avec les constructions, d'une superficie de 51 verges, fut adjugé, comme bien national, le 27 février 1798, au prix de 264,00 fr., au sieur Van de Velde qui y avait un long bail, et servit pendant quelque temps de salle de concert, d'estaminet et de local pour des ventes mobilières. Les maisons nos 16 à 26 furent bâties sur son emplacement.

Un de nos anciens annalistes, pour donner une idée de l'adresse qu'avaient acquise nos tireurs, cite le fait suivant : Le 4 décembre 1567, un jeune archer se trouvant dans la rue des Arquebusiers, tira cent-deux blancs de suite, sur un blason établi dans le jardin de cette gilde ; comme ce jardin était séparé de la rue par un mur, il prenait ses directions sur une feuille d'un tilleul. Cette adresse, vraiment extraordinaire, excita l'admiration de toute la ville, et l'habile tireur fut vivement complimenté.

Rues Rubens et de la Bascule.

La rue Rubens n'était jadis bâtie que d'un côté ; il en était de même de la rue de la Bascule. Les deux rangées de maisons, qui faisaient face l'une à l'autre, occupaient les deux rives d'un canal d'eau douce traversant le milieu de cette large voie, et qui amenait en ville les eaux du canal dit d'Hérenthals. Le canal en cet endroit s'appelait primitivement *de Schijnt* (*le Schijn*) ; plus tard il prit le nom de *Wapper*, à cause d'une grande bascule qui y était établie, et dont les brasseurs se servaient quand ils venaient charger de l'eau pour leurs usines. De là les maisons bâties sur les rives du canal étaient désignées comme se trouvant

aan ou *op den Wapper, aan de Wappervaart*. Cette circonstance a été perdue de vue par nos historiens, ce qui rend beaucoup d'indications obscures et inexactes. Le canal de la Bascule perdit à peu près toute son utilité lorsqu'en 1554 Van Schoonbeke eut érigé ses vingt-quatre brasseries dans la Nouvelle-Ville et que, par un conduit souterrain, il les eut reliées directement au canal d'Hérenthals.

Pour compléter l'ancienne topographie des rues Rubens et de la Bascule, nous ajouterons que près de la Houblonnière était établi le pont dit *Wapperbrug*, dénomination qui est encore fréquemment employée aujourd'hui.

La rue Rubens, il est à peine besoin de le dire, prit son nom du magnifique palais que le prince de la peinture flamande s'y était fait construire et qu'il habita pendant près de trente ans.

Après avoir achevé ses premières études au collége des Jésuites, reçu son éducation artistique dans les ateliers des célèbres Adam Van Noort et Otto Venius, Rubens passa huit années en Italie et en Espagne pour y étudier les travaux des grands maîtres et revint à Anvers, en novembre 1608, à la nouvelle de la maladie de sa mère, qu'il adorait. Il n'eut pas le bonheur de pouvoir l'embrasser une dernière fois. Profondément affligé de cette perte et voulant pleurer dans la solitude celle qui lui fut si chère, il alla s'enfermer dans l'abbaye Saint-Michel où sa mère était enterrée et y vécut pendant quatre mois dans un isolement à peu près complet. Rubens, dont le nom était déjà célèbre en Europe, reparut alors dans le monde ; mais, comme rien ne le rattachait plus à Anvers, que d'ailleurs il avait peine à s'accoutumer à notre climat triste et brumeux après avoir connu les splendeurs du beau ciel de l'Italie, résolut de quitter notre ville et de s'établir définitivement dans ce pays où il avait laissé de nombreux et puissants amis, où il jouissait d'une immense considération, où se rencontraient partout les sublimes créations des plus grands génies qu'enfanta le monde. Les archiducs Albert et Isabelle, ayant eu connaissance de cette détermination, mirent tout en œuvre pour le retenir ici ; les

seigneurs de la cour joignirent leurs instances à celles de leurs souverains, bref, la cour de Bruxelles parvint à se l'attacher avec des chaînes d'or, suivant l'expression de son biographe Philippe Rubens. Il se maria peu après avec Isabelle Brant (13 octobre 1609) ; il avait alors 32 ans. Rubens occupait à cette époque une maison dans la rue du Couvent et avait également dans cette rue un spacieux atelier où il peignit la majeure partie de ses grandes compositions. Mais la maison n'étant pas à sa convenance, il fit l'acquisition, le 4 janvier 1611, au prix de 7,600 florins, d'une grande propriété à porte cochère et d'une blanchisserie attenante, situées à la Bascule, et appartenant au docteur André Backaert-Thys ; il s'y bâtit un magnifique hôtel, dans le goût italien, d'après un plan qu'il avait dressé lui-même. Les dépenses s'élevèrent à 60,000 florins. « Rubens, dit M. Van Hasselt, en peignit à fresque le fronton et orna les chambres d'ouvrages d'art de toute espèce. En outre, il fit construire entre la cour et le grand jardin, qui s'étendait derrière et où il planta les arbres les plus variés, une rotonde percée de grandes fenêtres cintrées et couronnée d'un dôme, à l'exemple du Panthéon romain. Là, il disposa avec le goût le plus parfait les statues précieuses, les bustes antiques, les tableaux, les vases d'agathe et de porphyre, les onyx, les camées, les médailles, les bas-reliefs, enfin toute la précieuse collection qu'il s'était formée à grands frais pendant son séjour en Italie et qu'il ne cessait d'augmenter et d'enrichir avec le zèle le plus assidu, grâce aux relations et aux correspondances qu'il s'était ménagées en Italie, d'où on l'instruisait de toutes les occasions qui se présentaient de faire des acquisitions nouvelles. Il eut soin aussi de faire bâtir un vaste atelier qu'il pourvut d'un escalier presque royal et tel que les plus grands tableaux pouvaient monter et descendre avec toute la facilité possible. » De son côté M. Schayes, en parlant du palais de Rubens, dit que c'était sans contredit la plus curieuse de toutes les grandes habitations qui furent érigées dans la première moitié du XVII[e] siècle; il en reproduit dans son ouvrage la façade

(qui était la partie la moins intéressante), la cour et le jardin, la chapelle et la chambre à coucher du grand artiste, d'après deux gravures au burin de 1684 et 1692. Les décorations extérieures, ajoute-t-il, d'un effet assez pittoresque, étaient du reste du style le plus incorrect.

Lorsqu'il fut complètement installé dans sa splendide habitation, Rubens se traça un règlement pour l'emploi de sa journée. Nous détachons encore cette page intéressante du travail de M. Van Hasselt. « Après son lever, qui avait toujours lieu de bonne heure (l'été à quatre heures du matin), son premier soin était d'aller à l'église et d'entendre la messe. Après cela, il se mettait à l'ouvrage. Il travaillait avec le plus de plaisir en écoutant la lecture qu'il se faisait faire de quelque classique ancien, le plus souvent de Tite-Live, de Cicéron, de Plutarque, de Senèque ou de quelqu'un des grands poëtes latins. Sans quitter sa toile ou son panneau, il recevait de nombreuses visites et s'entretenait avec ses visiteurs des sujets les plus divers avec une vivacité d'esprit qui ne languissait jamais. Une heure avant le dîner, il déposait sa palette, et se récréait, soit en se promenant dans son jardin, soit en visitant son cabinet, soit en s'occupant de sujets scientifiques, ou de la politique qui l'intéressait au plus haut degré. Ses repas étaient toujours d'une sobriété extrême, car il craignait que l'abus de la table et du vin n'influât désavantageusement sur la vivacité de son imagination. Le dîner fini, il se remettait à l'ouvrage jusqu'à la fin du jour. Le soir, à moins qu'il ne se trouvât empêché par quelque autre occupation, il montait un cheval andalou et faisait une longue promenade dans les faubourgs ou sur les remparts de la ville. Cet exercice lui plaisait extraordinairement ; aussi, il avait toujours dans ses écuries plusieurs chevaux d'une beauté rare. De retour à la maison, il y trouvait d'habitude quelques amis, la plupart savants ou artistes, avec lesquels il faisait un repas fort simple et passait le reste de la soirée dans une conversation toujours instructive, cordiale et pleine de laisser-aller et de franchise. Ordinairement c'était son frère Philippe et ses amis le bourgmestre

Nicolas Rockox et le philologue Jean-Gaspard Gevarts qui faisaient les frais de ces soirées savantes. C'était la seule société que Rubens se permit. Rarement il faisait des visites, non par orgueil, mais comme s'il eût craint de se laisser distraire des choses de l'art par les frivolités du monde. Par intervalles il déposait le pinceau pour lire une lettre que lui écrivaient de Bruxelles son maître Otto Van Veen, devenu intendant de la Monnaie, ou de Rome son ami François Du Quesnoy, le célèbre sculpteur flamand. »

Rubens jouissait de son vivant d'une célébrité, d'un prestige que rarement avant lui un homme ait possédés. Il était fêté à la cour des Archiducs, dont il était le secrétaire et le conseiller intime; il fit pour eux plusieurs voyages diplomatiques en Espagne, en Angleterre, en Hollande et fut reçu dans ces différents pays avec les plus grands honneurs. Il en fut de même à Paris, pendant qu'il y était occupé de la galerie de Médicis, au palais du Louvre.

A part son talent de peintre, de graveur et d'architecte, cet homme d'élite connaissait et parlait couramment sept langues. Esprit large, généreux, exempt de tout égoïsme, il n'était guère avare des profondes connaissances qu'il s'était acquises par ses études et dans ses voyages ; loin de là, il en faisait participer ses nombreux élèves et mettait un zèle extrême à les instruire et à leur inculquer tout ce qui pouvait les perfectionner dans leur art. S'il ne put leur transmettre son génie, du moins presque tous devinrent des hommes distingués, riches en connaissances de tout genre et dont nous admirons encore chaque jour les travaux.

L'activité de Rubens était réellement extraordinaire : on peut en juger par ce fait que près de quatorze cents de ses œuvres existent encore aujourd'hui. Il exécuta de nombreux tableaux pour les églises, les chapelles, les couvents, tant d'ici que d'ailleurs, et dont la plupart furent commandés par de riches et généreux protecteurs des beaux-arts. Ces belles traditions se sont presque perdues aujourd'hui et c'est là, à nos yeux, encore une des causes de la décadence de la grande peinture religieuse. « Sous l'ancien régime,

disait récemment un orateur à la Chambre belge, les artistes trouvaient les plus grands encouragements, soit chez de grands seigneurs, soit dans les corporations, soit dans les couvents. Mais de nos jours il n'en est plus ainsi. Nous avons encore des millionnaires, mais en général ils aiment beaucoup plus l'éclat de l'or que les splendeurs de l'art et les artistes ne trouvent pas chez eux un appui bien efficace. »

Le brillant génie qui jeta un si grand lustre sur notre cité, s'éteignit le 30 mai 1640, âgé de près de 63 ans, laissant une fortune trés-considérable. L'acte de rendement de compte et de liquidation avenu devant les échevins le 20 novembre 1645 et dont le *Bulletin des Archives* a publié la teneur, formant 110 pages avec les annexes, fournit des indications très-détaillées au sujet des biens de sa succession. Disons d'abord que dans ce partage intervinrent ses deux fils du premier lit, Albert (âgé de 31 ans, mort en 1657), secrétaire du Conseil privé de Sa Majesté, et Nicolas (âgé de 27 ans, mort en 1655), seigneur de Rameye ; la veuve de Rubens, Hélène Fourment (âgée de 31 ans), alors en mariage avec Jean-Baptiste Van Broekhoven, seigneur de Bergheyck. et les tuteurs des cinq enfants mineurs du second mariage. Les premiers chapitres du compte sont consacrés au détail de l'importante fortune mobiliaire, consistant en une grande quantité d'argenterie, d'or et de bijoux, entre autres une bague d'une valeur de 6.900 florins, en tableaux, rentes, etc. Les valeurs en immeubles comprenaient une douzaine de maisons à la Baseule, à la Houblonnière et rue des Juifs, une campagne entourée d'eau à Eeckeren, nommée *het Hof van Ursel*, des fermes, des parties considérables de terres et prairies à Eeckeren, Austruweel, Zwyndrecht, Burgt, Laere, Capellen et Doel ; enfin le beau château de Steen, à Elewyt (entre Malines et Vilvorde) dont Rubens avait fait l'acquisition le 12 novembre 1635 pour 93,000 fl. et qui fut porté au partage pour 100 000 fl. On sait que Rubens, qui avait été créé chevalier par les rois d'Espagne et d'Angleterre, portait aussi le titre de seigneur de Steen. Le compte mentionne ensuite une somme de 120 fl., la seule existante

à la mortuaire au jour du décès, 1,093 fl., provenus de la garde-robe du défunt qui fut vendue au Marché-du-Vendredi (!) et environ 100,000 fl., du chef de la vente d'un grand nombre de tableaux, objets d'art, etc. Le détail du passif ne comporte pas moins de 293 articles, montant à environ 28,000 fl.

Quant à la maison du grand maître, elle fut mise en vente après son décès, mais non adjugée, et sa veuve continua d'y habiter moyennant bonification d'un loyer de 400 florins. Elle passa plus tard à Cornélie Hillewerve, veuve de Jacques Van Eycke, qui la vendit, le 18 janvier 1660, à son frère Henri Hillewerve, prêtre et protonotaire apostolique, seigneur de Heyns et de Weert, un des plus grands bienfaiteurs de l'église Saint-Jacques ; celui-ci en fit faire deux belles gravures sur cuivre et céda l'hôtel, à titre de don, le 7 mars 1691, trois ans avant sa mort, à ses deux nièces, Jeanne et Thérèse Van Eycke. Le 3 août 1763, cette propriété passa à Charles-Jean Bosschaert, fils de Charles-Nicolas Bosschaert-de Pret, qui, portant une main sacrilége et barbare sur ce précieux monument historique, encore tout rempli des souvenirs d'un des plus beaux génies qui apparurent dans le monde, y fit des changements considérables ; bien plus, il le mutila complètement et, pour en tirer parti, en détacha une notable portion destinée à former une habitation séparée (aujourd'hui n° 7). Lors de la seconde invasion française, M. Bosschaert avait été inscrit pour 150,000 fr. dans l'impôt de dix millions, mais comme il avait quitté la ville, de même que toutes nos grandes familles, les agents républicains saisirent le grand hôtel (n° 9) et le présentèrent publiquement en vente. L'adjudication n'en eut pas lieu. En 1798, on le convertit en prison pour l'internement de prêtres âgés et infirmes condamnés à la déportation, mais dont l'état de faiblesse ne permettait pas le déplacement. Plus tard M. Bosschaert fut réintégré dans ce bien qui est resté jusqu'à ce jour dans sa famille. Le propriétaire actuel est M. le chevalier Charles de Bosschaert-Weber. Mais il ne reste plus de la

splendide habitation du prince de nos peintres qu'un pavillon qui lui servait de cabinet d'étude, une belle arcade ornée de bustes et de statues et une partie de l'intérieur de l'édifice. Par le caractère grandiose de ces débris, on peut juger de ce que devait être, avant sa mutilation, ce magnifique séjour.

Un autre souvenir, datant du XVIe siècle, se rattache encore à la rue Rubens, notamment l'érection de l'Eglise Ronde. Les Calvinistes wallons, ayant acquis de François Gillis un terrain servant de blanchisserie, à la Bascule, joignant le jardin des Arquebusiers, commencèrent les travaux de construction de cette église le 24 septembre 1566, le même jour où, comme nous l'avons vu, la Communauté allemande avait entamé les travaux de la Longue-Eglise, à la Houblonnière. Comme celle-là était bâtie en forme de dôme, dans la croyance que telle avait été la forme du temple de Salomon, on l'avait nommée l'Eglise-Ronde. Vainement le prince d'Orange intima-t-il aux Calvinistes l'ordre de ne pas élever les maçonneries à plus de cinquante pieds au-dessus du sol, vainement ordonna-t-il plus tard de stater les travaux, les sectaires, encouragés par leur prédicant, le docteur Taffin, s'y refusèrent énergiquement.

Ces deux églises, nous apprend Diercxsens, furent bâties avec une diligence extraordinaire. Parmi les personnes qui creusaient le terrain et apportaient les briques et la chaux se trouvaient des citoyens riches et honorables. Des demoiselles d'Anvers, de Tournai, d'Armentières, de Valenciennes, voulant contribuer aux frais, donnaient en offrande de fortes sommes en argent, des chaines en or, leurs bagues et bijoux. Vers la fin de l'année les deux églises étaient achevées, et on y célébra la fête de Noël d'après le rite des Réformés.

Au mois de juin suivant, la gouvernante Marguerite donna l'ordre de démolir ces temples, construits à grands frais, et d'en vendre les matériaux au profit des soldats wallons, en paiement de leur solde. Les bouchers de Borgerhout firent une démarche auprès de la Gouvernante et lui offrirent une forte somme pour l'Eglise-Ronde, afin de la convertir en halle et d'y débiter leur viande de Pâques à la Pentecôte

(période pendant laquelle ils pouvaient vendre à Anvers), la cour s'y refusa, voulant que toute trace de la Réforme disparût à Anvers. Le 13 juin, on commença les travaux de démolition.

Dans la rue Rubens a aussi demeuré le sculpteur et peintre Guilliaume Paludanus ou Van den Broecke. La maison qu'il occupait se nommait *de Liefde*, n° 4 (1447 ancien) et avait été bâtie, ainsi que la maison avoisinante, sur un terrain qu'il avait acquis en 1567. Cet artiste mourut le 2 mars 1579 et fut enterré dans l'église Saint-Jacques. L'hôtel n° 4 fut reconstruit en 1832.

Annotons encore qu'en 1819 la ville fit vendre dans les rues Rubens et de la Bascule divers lots de terrains devenus disponibles par le voûtement du canal.

Rue des Tanneurs.

Elle reçut son nom des tanneries qui y existaient autrefois en grand nombre. Lorsqu'on creusa, il y a quelques années, le sol de cette rue et de la rue de l'Hôpital jusqu'à la plaine de Malines, on rencontra en divers endroits des traces d'anciennes fosses à tan.

Dès le XIVe siècle, cette industrie avait acquis ici une grande importance, et la corporation des Tanneurs comptait parmi les plus riches et les plus influentes de la ville. En 1419, elle fonda, comme le firent après elle les Merciers, les Drapiers, les Bateliers, les Pelletiers et autres, un hospice pour les membres de la corporation tombés dans l'indigence : cet hospice était situé rue des Tanneurs, dans une agglomération de petites maisons habitées par des cordonniers et des corroyeurs. Une chapelle fut construite en 1443, à côté de l'hospice, au moyen d'une cotisation imposée aux membres de la gilde ; les doyens et les anciens du métier la dotèrent d'une chapellenie. L'autel fut dédié le 24 juin aux saints Crépin et Crépinien. Les tanneries étant tombées en décadence vers le commencement du XVIIIe siècle, la corporation fit vendre l'hospice avec ses dépendances (1723). La chapelle, ayant

été aliénée également, était sur le point de recevoir une destination profane, lorsque l'évêque d'Anvers donna l'ordre de la conserver au culte ; les voisins alors en prirent possession et continuèrent d'y faire célébrer les offices jusqu'en 1794, quand les Français s'en emparèrent et la firent servir d'hôpital pour les blessés militaires. Deux ans après, elle devint le temple de la Loi, on y célébra des fêtes Jacobines, les mariages y eurent lieu, etc. En 1797, l'église Saint-Charles étant devenue le temple de la Loi, la chapelle des Tanneurs fut employée comme magasin à fourrages ; en 1821, l'État l'abandonna à la Communauté anglicane, qui en est encore en possession.

La rue des Tanneurs, beaucoup plus étroite alors qu'aujourd'hui, était l'endroit où demeuraient généralement au XVIe siècle les marchands de Florence. C'est à l'un d'eux qu'on rattache un épisode assez invraisemblable qui se passa en 1542. Au mois d'août de cette année, la Gouvernante des Pays-Bas, Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint, s'était rendue à Anvers, pour y voir défiler la célèbre procession de Notre-Dame. Un opulent Florentin nommé Juliano Dozzi ou Douchy, demeurant rue des Tanneurs, avait, à cette occasion, invité cette princesse à venir prendre le repas à sa magnifique résidence seigneuriale d'Hoboken. Ce banquet, disent les chroniqueurs, dépassa en splendeur et en magnificence tout ce qu'on pourrait rêver. Les bords des plats étaient ornés de perles précieuses, les écailles des huîtres étaient dorées, etc. Dans le foyer flamblait un feu de cèdre et de bois de canelle. Ce fut Dozzi lui-même, ajoute-t-on, qui avait pris le soin de l'allumer et ce.... avec une reconnaissance de plusieurs millions souscrite par Charles-Quint à son profit, disant gracieusement à la Gouvernante que l'honneur de la recevoir à sa table le payait amplement de la dette contractée par son frère. Si cette anecdote est empreinte d'une exagération évidente, il est néanmoins certain que les marchands florentins possédaient d'immenses richesses ; ainsi nous les voyons en 1549, lors de l'entrée de Philippe II, faire dresser à leurs frais, dans la rue des

Tanneurs, un superbe temple en charpente, dans le style corinthien, et d'une élégance parfaite, ayant une élévation de soixante pieds et une surperficie de 6,500 pieds ; les faces en étaient décorées d'un grand nombre de belles statues représentant des saints et des hommes illustres de Florence.

A part la chapelle des Tanneurs, un autre établissement religieux, celui des Grands-Carmes (*Lieve Vrouwbroeders*) fut érigé dans cette rue au XV[e] siècle. Ces religieux avaient une importante maison à Malines. Dès 1408, ils venaient faire, avec l'assentiment du chapitre, la collecte à Anvers et y prêcher pendant le carême et l'avent. Il paraît que déjà alors ils avaient une maison dans la rue des Tanneurs, mais il devait encore s'écouler près d'un siècle avant qu'ils pussent songer à établir ici un couvent. Le chapitre de Notre-Dame avait besoin à cette époque de tous les dons pieux des fidèles pour mener à bonne fin les immenses travaux de construction de son église ; aussi s'opposa-t-il de toute son énergie à l'établissement d'un nouvel ordre mendiant. En 1479 toutefois, les Carmes, puissamment protégés par Marie de Bourgogne, crurent que le moment d'agir était venu pour eux. Alors commença un vrai drame, qui dura quinze ans, et où l'on voit intervenir tour à tour Marie de Bourgogne, Maximilien, Philippe-le-Beau, le chancelier de Brabant, le chapitre de Notre-Dame, le Magistrat d'Anvers, le Large-Conseil, l'évêque de Cambrai, le Pape, le nonce du Pape, le Grand-Conseil de Malines, en un mot toutes les autorités laïques et religieuses. Deux fois les travaux furent commencés sur une propriété que les Carmes avaient acquise en 1486, dans la rue des Tanneurs, deux fois ils durent être statés sur l'injonction de notre puissant chapitre. Enfin, en 1494, les religieux ayant pris une contenance humble et soumise envers les chanoines, ceux-ci leur permirent de commencer, quatre ans après, les travaux du couvent et de l'église.

Les Carmes, lorsqu'ils furent complètement installés, reçurent en 1538 le privilége, dont avaient joui jusqu'alors les Dominicains, de dire chaque jour la messe à la chapelle de l'Hôtel-de-Ville ; ils touchaient de ce chef 124 fl. par

an. Pendant les troubles religieux, ils eurent à souffrir beaucoup d'avanies de la part des Réformés ; en 1579, ils furent bannis et les Luthériens prirent possession du couvent et de l'église ; les Carmes y furent rétablis en 1585. Cet ordre fut réformé en 1638 et les moines prirent un autre costume ; leur église reçut alors aussi de notables embellissements en tableaux et en statues. L'un des hommes les plus importants de cette époque, l'illustre Jean de Gavarelles, devenu prêtre dans ses vieux jours, fit bâtir à ses frais une superbe chapelle en marbre en l'honneur de Notre-Dame du-Mont-Carmel et décora l'autel d'une statue de la Vierge en argent massif, de six et demi pieds de hauteur et pesant 74 livres, d'une valeur de 16,000 fl. (80 à 90,000 fr. de notre monnaie). Cette chapelle, à cause de sa magnificence et de sa splendeur, jouissait d'une grande renommée à l'étranger. L'église possédait en outre un ostensoir en or orné de bijoux, d'une valeur de 25,000 fl., des tableaux de Rubens, Van Dyck, Gérard Zegers, Jordaens, Abraham Janssens et autres, de magnifiques sculptures, des verrières, des mausolées, des objets d'art de toute nature.

Dans le cours de leur existence, les Grands-Carmes, qui étaient d'humeur assez belliqueuse, furent mêlés à diverses contestations sérieuses, d'abord avec les Carmes-Déchaussés, parce que ceux-ci voulaient s'établir place de Meir, à côté de leur couvent, ensuite avec le jésuite Papebroeck et les autres collaborateurs des *Acta Sanctorum* qui avaient nié que l'institution des Carmes remontât à Elie et Elisée. Le pape Innocent XII dut lancer, le 20 novembre 1698, une bulle pour faire cesser cette polémique peu édifiante, menaçant de l'excommunication ceux qui la rouvriraient. Enfin, sous Joseph II, les Grands-Carmes se jetèrent ouvertement dans la lice pour combattre les innovations de ce monarque et lancèrent dans le public un grand nombre de pamphlets.

Lorsque les Français arrivèrent à Anvers, en juillet 1794, ces religieux avaient eu soin de transporter hors du pays l'ostensoir en or et la Madone en argent dont nous venons

de parler. Les envahisseurs, qui ne rêvaient que brigandages, furent vivement exaspérés en voyant leur échapper cette riche proie. D'un autre côté, ils étaient furieux contre ces moines parce que le définitor du couvent, Josse Verhaegen, avait rendu, déguisé en garçon brasseur, plusieurs visites aux otages détenus à la citadelle ; il s'était vu de ce chef condamner à l'emprisonnement perpétuel tandis que le brasseur Jean-François Vermoelen, qui lui avait facilité l'accès à la citadelle, fut condamné à 4,000 francs d'amende. Aussi dès le mois de novembre 1794, les Grands-Carmes, bien qu'ils eussent entièrement soldé leur quote-part de 50,000 francs dans l'impôt de dix millions, furent-ils chassés de leur monastère. La municipalité prit possession de leur église et la convertit en Temple de la Raison. L'inauguration en eut lieu le 30 novembre 1794 ; dans le cortége, qui parcourut plusieurs rues de la ville, se trouvait un char où était assise une jeune enfant de neuf ans (la fille d'un coiffeur de la rue des Juifs), faisant l'office de Déesse de la Raison. A la place de Meir, on mit le feu à l'échafaud et aux anciens instruments de torture, puis le cortége entra dans l'église. La Déesse de la Raison ! fut placée sur un piédestal, on chanta des hymnes et des cantiques et on prononça des discours empreints d'une exagération ridicule. Mais n'insistons pas davantage sur ces odieuses saturnales de nos Sans-Culottes, qui voulaient sans doute nous laisser un échantillon du degré d'aberration où la folie humaine peut atteindre.

Trois fois les Carmes essayèrent de rentrer dans leur couvent, chaque fois ils en furent expulsés ; ils se retirèrent alors chez les Carmes-Déchaussés, où ils séjournèrent jusqu'à la suppression des communautés religieuses.

La façade de l'église des Carmes, du côté de la place de Meir, était ornée d'une statue gigantesque en cuivre rouge du prophète Elie, ayant une élévation de vingt-quatre pieds. Les agents français, dans la croyance que les moines y avaient caché leurs trésors, donnèrent l'ordre de la briser en pièces. Cet ordre fut exécuté le 30 janvier 1795, mais

la déception fut grande, car la statue ne renfermait dans ses flancs que des pierres. On rima à ce propos les vers suivants :

Elias heeft de Franschen gekuld,
Hy was van binnen met steenen gevuld.

Enfin le 18 avril 1797, le monastère des Grands-Carmes, dont les limites s'étendaient jusqu'à la place de Meir et jusqu'aux rues de la Bascule, des Juifs et des Tanneurs, fut mis en vente et adjugé au prix de 270,500 fr. seulement. En outre l'administration fit vendre trente-trois maisons situées dans ces quatre rues.

L'acquéreur du couvent (un nommé De Coster, de Gand), mû sans doute par un sentiment de scrupule ou peut-être guidé par un but de spéculation, fit publier, deux mois après la vente, dans la *Gazette van Antwerpen*, l'avis suivant : « L'église des ci-devant Grands-Carmes à Anvers exigeant » de la part du propriétaire des fonds trop considérables » pour être réparée, on se propose de la mettre à terre, à » moins que quelques âmes pieuses ou les habitants du » voisinage voulussent se cotiser pour racheter cet édifice, » s'ils trouvent de l'avantage à le conserver. On mettra le » marteau à l'œuvre le 1r juillet 1797 en cas que personne » ne se soit présenté pour acheter. Les conditions de vente, » très-favorables pour les acquéreurs, sont à voir chez le » notaire Hermans, rue dite Koningstraet. »

Cet appel n'ayant pas été entendu, le propriétaire fit démolir l'église et les bâtiments du couvent et en revendit les terrains. Aujourd'hui il ne reste aucune trace de cette somptueuse demeure monacale si ce n'est l'abside d'une chapelle qu'on voit dans le passage d'entrée de la Philotaxe. Le local de cette société (fondée en 1819 et fondue avec le cercle Philadelphia en 1846), ainsi que beaucoup d'autres propriétés environnantes, ont été érigés sur l'emplacement qu'occupait ce couvent.

Dans la rue des Tanneurs ont demeuré : 1° Le célèbre

graveur Théodore Galle, dit Dirick, né le 16 juillet 1571, décédé en 1633 ; il habitait la maison dénommée *de Witte Lelie* qu'il avait acquise en 1605 ; 2° le graveur Charles Collaert, qui habitait, en 1619, la maison nommée *O.-L.-Vrouwe*; 3° l'illustre Quinten Massys, qui séjourna pendant quelque temps dans la maison nommée *de Simme*, aujourd'hui n° 46, où Albert Dürer vint lui rendre visite en 1520, et dont il fut propriétaire de 1519 à 1526 ; 4° Antoine de la Laing, comte d'Hoochstraeten, conseiller et chambellan de Philippe II, époux de Léonore de Montmorency, lequel joua un rôle assez marquant dans les événements du XVI[e] siècle ; il occupait en 1567 l'hôtel de l'opulent Gaspard Douchy, conseiller du roi, chez qui logèrent à diverses reprises les deux fils du duc d'Albe, le comte de Lodrona et d'autres personnes de distinction (1).

Rue des Juifs.

La rue des Juifs fut ouverte par Gilbert Van Schoonbeke et Hubert De But sur le vaste emplacement du Refuge de l'abbaye de Baudeloo, sis rue des Tanneurs, dont ils avaient fait l'achat le 30 juin 1543, pour 3,197 fl. (2). Il leur fallut en outre acquérir des Grands-Carmes 14 verges de terrain au prix de 50 fl., et de diverses autres personnes, 523 pieds au même prix. La nouvelle rue prit d'abord le nom de *rue du Canal*, parce qu'elle aboutissait au canal de la Bascule, mais cette dénomination fit bientôt place à celle qu'elle porte actuellement. Il est évident qu'il ne saurait être question ici de l'ouverture, sur les mêmes terrains, de la rue qui porte

(1) Cet hôtel, qui était situé presqu'en face de la rue des Juifs, fut vendu judiciairement par l'amman, le 26 mars 1579, Laurent Douchy, l'héritier de Gaspard, n'ayant accepté la succession que sous bénéfice d'inventaire ; il fut acquis par Jacques Della Faille, négociant.

(2) Les bâtiments de l'hôtel de Baudeloo, que le percement de la rue laissa intacts, furent vendus par Van Schoonbeke, le 19 juillet 1547, à Gaspard Douchy, qui en resta propriétaire jusqu'en 1564 ; l'hôtel occupait l'angle nord de la nouvelle rue.

aujourd'hui le nom de Rubens, comme on le dit erronément, attendu qu'elle était située de l'autre côté du canal, ni de celle de la Bascule, dont l'établissement est antérieur à cette époque.

Lors de la seconde invasion française demeurait dans la rue des Juifs, obscur et presqu'ignoré, un individu, d'origine française, nommé Simon-Pierre Dargonne, qui était destiné à jouer un grand rôle dans les événements de cette triste époque et à rendre son nom misérablement célèbre. Dargonne, d'après des recherches biographiques faites par M. le curé Visschers, naquit à Dieppe (Normandie), en octobre 1749 ; il appartenait à une famille noble que des malheurs avaient reduite à un état voisin de la pauvreté. Forcé de se créer une existence, il vint se fixer à Anvers en 1774 (il avait alors 25 ans) et y ouvrit des cours de danse et de musique ; grâce aux connaissances qu'il possédait dans ces deux arts, il parvint, quoique non sans peine, à se créer une modeste position.

A l'arrivée des Français, en 1794, tous les mauvais instincts, longtemps contenus, de cet homme pervers se firent jour. Le moment était venu pour lui, s'écria-t-il, de jouer comme tant d'autres, un rôle sur la scène politique ; mais ce n'était certes pas chose facile de se distinguer dans la foule des bandits qui s'étaient abattus sur notre malheureuse cité. Grâce à la violence de son caractère, à son instruction, à son activité fiévreuse, à son hardiesse, à son cynisme révoltant, il réussit complètement. Nommé, le 3 août 1794, membre de la nouvelle municipalité, il devint, le 21 septembre, Sous-Ecoutète, et le 30 avril 1795, Agent National, fonction qu'il conserva jusque vers l'année 1800, sous les titres successifs de Commissaire du Directoire Exécutif près de la Municipalité et de Commissaire du Gouvernement. En cette qualité, un rôle important lui était dévolu et il ne resta pas en défaut de le remplir d'une manière à satisfaire les plus exaltés. Il fut un des principaux organisateurs, l'un des pontifes du culte de la Raison, l'orateur dont la parole retentissait le plus souvent dans le

temple consacré à la Déesse. Ce fut lui aussi qui se chargea de faire évacuer les établissements conventuels et l'on sait avec quelle brutalité il s'acquitta de cette tâche. Digne émule de Robespierre, de Lebon et de Carrier, il n'eu pas comme eux la chance de faire périr par la hache et les noyades les prêtres et les religieux, mais il parvint du moins, aidé d'un Charles d'Or et de quelques autres scélérats, à obtenir le bannissement de plus de mille prêtres du département des Deux-Nèthes (dont 262 appartenaieient à la ville) et à les faire déporter en partie dans les déserts et les marais de la Guyane, où beaucoup moururent misérablement. Ce fut lui qui se chargea de les arrêter, de les transporter provisoirement à la citadelle et de traquer sans relâche ceux qui s'étaient cachés. Rien ne pouvait assouvir la haine mortelle que ce démon incarné avait jurée au catholiscisme et à ses ministres. Le cadre de notre travail ne comportant pas des développements plus étendus, nous nous bornerons, en terminant ce rapide aperçu, de puiser dans la correspondance (publiée en grande partie par M. Génard) de ce type de méchanceté humaine, quelques-unes de ses lettres les plus caractéristiques et qui montrent la froide et brutale impiété des hommes de cette époque.

Le 1r mars 1796, il écrivait au général De Pau, commandant militaire : « J'ai été réveillé ce matin au son désagréable et lugubre d'un serpent accompagnant un faux bourdon, qui lui-même servait d'accompagnement à la marche d'une procession qui a lieu ici tous les mercredis pour porter le viatique aux malades. Or, comme d'un côté, cette musique non plus que la cérémonie, n'ôte rien à la nature du mal qui retient ceux-ci au lit, et que de l'autre, il y a un arrêté du 4 Thermidor de l'an troisième, qui défend expressément toute procession hors de l'enceinte des églises, que j'ai déjà vu des Français prêts à être maltraités par le peuple, pour n'avoir point ôté leur chapeau au moment où la dite procession passait devant eux, que la suite d'une rixe de ce genre serait dangereuse et pourrait compromettre la tranquillité publique ; comme le dit arrêté charge tous les commandants

militaires de tenir la main à son exécution, je dois penser que vous indiquer la chose, c'est m'assurer que vous ferez donner des ordres pour que dorénavant Dieu se promène en silence et incognito. »

Le général lui ayant répondu le même jour qu'il ne pouvait donner des ordres « pour que Dieu se promène en silence », Dargonne s'adressa le lendemain au citoyen Bruslé, commissaire du Directoire près de l'Administration centrale du département, en ces termes : « Plusieurs fois j'ai rencontré la procession des mercredis, laquelle promène le soi-disant Dieu, lequel est accompagné dans les différentes visites qu'il rend aux malades par une troupe de chanteurs du bas chœur, accompagnée d'un ou deux serpents. Cette cérémonie a sous mes yeux excité le sourire du mépris, ou l'indifférence de la philosophie philantropique, qui supporte les faiblesses humaines lorsqu'elle ne peut les corriger. Jusque là rien de dangereux. Mais avant-hier, me trouvant au passage de cette procession, j'ai vu un bourgeois assez fanatique pour lancer un coup de poing sur la tête d'un volontaire, pour n'avoir point ôté son chapeau au moment où la sonnette appelait les chrétiens à rendre hommage à l'idole. Celui-ci n'ayant pu soupçonner la cause de ce procédé, a cru que que c'était une provocation ; il allait même livrer combat, lorsque je suis arrivé fort heureusement assez à temps pour faire entendre raison au meilleur garçon de la terre. Mais cependant, comme cet événement m'a donné à penser, j'ai cru pouvoir en conséquence inviter le général à mettre l'arrêté du 4 thermidor à exécution. Vous trouverez ma demande et sa réponse sous pli, vous invitant à voir ce qu'il convient que je fasse en pareille circonstance. — Salut et fraternité. »

Le 15 juin 1796, il écrivait à l'Administration centrale : « Lorsqu'on annonce à un malade sa mort prochaine, l'humanité commande que l'on prenne des ménagements pour lui dire la chose de manière à ce qu'il n'éprouve pas d'abord une commotion trop violente. Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait d'en agir de même avec le clergé régu-

lier, en invitant les différents ordres religieux qui le composent à quitter leur habit d'ordonnance comme signe extérieur du culte? Ce préparatif pourrait produire le double bien de les pressentir sur la sortie prochaine de leurs demeures et de les convaincre, ainsi que le public, que le temps où l'on craignait les moines est passé. Un autre avantage serait celui de faire disparaître, à la suite de cette opération (qui aurait préparé les esprits), ou en même temps, les soutanes, les tonsures et calottes au clergé régulier. Voyez, citoyens administrateurs, si ce que je propose peut s'exécuter. Un mot de réponse réglera ma conduite, dont une petite proclamation municipale bien bénigne sera le résultat. »

Enfin citons encore la lettre suivante, du 20 septembre 1796, à la même administration : « La suppression des moines n'est pas la seule loi de la république à mettre en activité. Je crois que le moment est arrivé où l'on pourrait interdire l'usage des cloches et du carillon et n'en permettre le branle que dans les fêtes nationales ou pour célébrer quelque victoire. Voici ce qui me détermine à vous proposer de m'autoriser à faire exécuter cette mesure : c'est qu'elle serait préparatoire de celle à prendre pour faire disparaître une bonne fois tout signe extérieur de culte, et vous sentez qu'il faut quelques ménagements pour faire rentrer les Vierges et disparaître les Christs. Je commencerais donc par l'interdiction des cloches; puis par les affiches aux indulgences et neuvaines qui se placardent tant aux portes des églises qu'à tous les coins des rues, et finalement par les madones et les Jésus. Veuillez me dire si la mesure n'est pas à propos; dans le cas contraire, elle sera exécutée avec promptitude et prudence de ma part sans le moindre murmure de la part des gens qui y sont le plus attachés. »

Ce fut sous le consulat que finit la carrière politique de Dargonne ; en 1803 (il habitait alors la maison n° 25, Marché-aux-Souliers), il fut nommé juge au tribunal de première instance et en 1807, membre de la Cour criminelle spéciale ; cette cour ayant été supprimée quatre ans après, il fut désigné comme procureur-impérial près du tribunal de

Turnhout, mais il refusa cette fonction disant qu'il était trop âgé et qu'il avait besoin de repos. Il se fixa alors à Vilvorde, où il vécut d'un revenu de 5,000 fr. Son caractère s'adoucit à la fin de ses jours et il parut revenir à de meilleurs sentiments, mais ses facultés intellectuelles ayant décliné rapidement, on l'enferma dans une maison d'aliénés à Saint-Josse-ten-Noode, où il mourut le 22 mai 1839, âgé de 89 ans et 7 mois. Triste fin après une existence aussi coupable et remplie de tant de forfaits ! Il ne délaissa pas d'enfants d'Adrienne-Agnès-Thérèse Cérisier, de Maubeuge, à laquelle il s'était uni le 10 mars 1799.

Rues du Jardin des Arbalétriers, du Chaudron et du Pauvre-Diable.

Rue du Jardin des Arbalétriers. — Elle longeait dans toute sa profondeur, du côté méridional, le jardin que possédaient dans cet endroit, au seizième siècle, les serments de l'Arbalète et de l'Arc. Dans le recensement de 1480 la rue est dénommée *Schutters stege*, et il est à remarquer qu'elle ne formait encore à cette époque qu'un sentier à travers champs, bordé du côté septentrional de jardins maraichers, de houblonnières, de terres en culture, qui s'étendaient jusqu'aux maisons de la place de Meir. C'est sur une notable partie de ces terrains que fut bâtie vers 1500 le monastère des Grands-Carmes, et que plus tard fut ouverte la rue des Juifs.

Nous mentionnerons dans cette rue :

1° *L'hospice Allaerts.* — Il fut fondé en 1562 par Catherine et Dymphne Allaerts pour dix-huit femmes indigentes. Cet hospice, aujourd'hui n° 43, fut rebâti en 1832, au moyen de dons recueillis en ville.

2° *La maison nommée Saint-Quentin, n° 25.* — Elle fut habitée, pendant les cinq dernières années de sa vie, par l'illustre Quinten Massys. Les détails biographiques qu'on possède sur cet artiste sont assez incomplets. Notons seulement que les diverses légendes plus ou moins poétiques qui

se rattachent à son changement de profession paraissent toutes de pure invention. Massys, dit-on, se distingua également dans l'art musical et dans la littérature flamande. Il mourut à Anvers en 1530 et fut enterré au pied de la tour de l'église Notre-Dame, comme l'indique une pierre commémorative, placée en renouvellement de celle datant de 1629 (aujourd'hui au Musée). On y lit ces mots : *Sepulture van Mr Quinten Massys, in synen tijd grofsmidt en daerna famues schilder werd, sterf anno* 1529 (lisez 1530).

Un de ses chefs-d'œuvre est le célèbre triptyque peint pour l'autel des Menuisiers à la Cathédrale ; en outre, la collection Van Ertborn renferme quatre belles toiles de ce maître. Citons encore *les Avares*, magnifique tableau se trouvant au palais de Windsor, la tombe en fer d'Edouard IV, au même palais, et la belle cage de la pompe du Marché-aux-Gants.

Rues du Chaudron et *du Pauvre-Diable.* — La première s'appelait jadis *Corselstraetken*, la seconde prit son nom d'une enseigne. Ces deux petits passages aboutissent l'un et l'autre au théâtre ; leur ouverture remonte à l'année 1550.

Rue des Caves, Place de la Comédie, Rue de l'Orgue, Marché-au-Blé-de-Brabant.

L'emplacement de ces diverses rues et places, y compris celui occupé par le théâtre, formait autrefois un vaste jardin appartenant aux deux serments de l'Arbalète et à celui du Vieil-Arc. Chaque serment occupait une partie distincte du jardin, séparée par un mur de clôture. Celui existant entre les deux gildes de l'Arbalète avait une longeur de 260 pieds et avait été construit en 1439, au prix de 384 florins.

Vers l'année 1549, le Magistrat, suivant les inspirations de Van Schoonbeke, adopta un projet pour la transformation complète de ce quartier. En conséquence, il fit l'acquisition, le 23 juin 1550, des maisons et terrains de Pierre Van Wesembeke et de Van Gamel, situés rue des Tanneurs, pour les démolir et établir de ce côté une communication

avec le nouveau quartier projeté ; peu de temps après, s'étant rendu propriétaire des jardins occupés par les Arbalétriers et les Archers (que nous retrouverons bientôt dans leurs nouveaux locaux), sous la charge entre autres de diverses rentes qui les grevaient, il fit abattre toutes les constructions, traça les rues et places mentionnées ci-dessus, ainsi que la rue des Fleurs, et divisa en lots les terrains destinés à être vendus.

En suite d'un arrangement du 19 mars 1550, approuvé par l'Empereur, Van Schoonbeke devait recevoir, entre autres, en acquit de divers travaux exécutés pour la ville, 300 verges de terrain au nouveau quartier, à raison d'un cens annuel de 8 fl. la verge, rachetable au denier seize ; les terrains lui revenaient ainsi à 4 fl. le mètre, et il était stipulé que la ville ne pourrait vendre en aucun cas les terrains qui lui restaient, à moins d'un cens annuel de 12 fl. par verge.

Ces points préliminaires ainsi réglés, on délimita un emplacement pour y tenir le marché des blés de Brabant et un autre pour y ériger une nouvelle halle destinée aux marchands de tapis (*Tapissiers-pand*). On venait alors de démolir le *Predikheeren-pand*, rue des Sœurs-Noires, par suite de la reconstruction de l'église, et comme cette galerie servait depuis longtemps de Halle-aux-Tapis, la ville avait obtenu de la Gouvernante, le 11 mars 1549, par l'intermédiaire de Nicolas Van der Meersch et du pensionnaire Jacques Maes, l'autorisation d'en construire une nouvelle à ses frais, d'après les plans dressés par Van Schoonbeke. Celui-ci traita, au prix de 9,000 fl,, avec la ville pour la construction du nouveau *Tapissiers-pand*, qui fut achevé et occupé le 12 avril 1553. Ce *Pand* comprenait une quadruple galerie avec de longues rangées de boutiques et occupait la place du théâtre actuel ; son extérieur présentait une grande ressemblance avec celui du hangar prussien qui se trouve au quai Saint-Laurent. De grandes caves construites avec soin avaient été ménagées sous tout le bâtiment ; plusieurs de ces caves servirent d'abord de magasins et plus tard d'habitations : c'est de là que la rue des Caves reçut son nom.

Le Magistrat, par suite de ces diverses combinaisons, était assuré de percevoir un bon revenu de la Halle-aux-Tapis, car d'une part, il pouvait fructueusement louer les caves, à cause du grand accroissement de la population, et d'autre part, il avait fait défense aux tapissiers d'étaler et de vendre ailleurs leurs marchandises qu'à la Halle.

Cet état de choses ne subit aucun changement jusqu'en 1710. Alors les aumôniers et les maîtres des Tables du Saint-Esprit, qui, depuis plus d'un quart de siècle, tenaient à bail une salle de la maison de la Vieille-Arbalète au Grand-Marché, où une troupe d'opéra donnait des représentations au profit des indigents, demandèrent au Magistrat l'autorisation de pouvoir disposer des deux nefs centrales de la halle des Tapissiers et d'y construire un théâtre à leurs frais. La concession fut octroyée pour un terme de douze ans, moyennant un cens annuel de 50 fl. à payer à la ville et sous la condition de ne créer aucune entrave aux marchands de tapis qui conservaient les deux autres galeries. Deux ans après, la nouvelle salle était achevée ; elle avait entraîné une dépense d'au delà de 40,000 fl., que les aumôniers eurent les plus grandes peines à payer. Malheureusement, les exploitants de notre théâtre français n'étaient pas au bout de leurs déboires, car le 15 janvier 1746, un violent incendie éclata dans la salle et la détruisit complètement, ainsi que les galeries attenantes qui servaient alors en grande partie à la ville pour l'emmagasinage de matériel de guerre, de foin, de paille, de matelas, etc. Tout fut consumé. Ce fut un grand désastre pour les aumôniers. Vainement organisèrent-ils des loteries afin d'y trouver les ressources nécessaires pour la reconstruction du *Tapissiers-pand*, le résultat ne répondit guère à leur attente ; mais en 1756, un nommé Minderbroeder, alias Liévin Bona, ancien pensionnaire de l'Orphélinat du Marché-aux-Chevaux, ayant légué aux pauvres toute sa fortune, les aumôniers obtinrent d'en pouvoir prélever 30,000 fl. pour rebâtir la salle d'opéra, à la condition de grever l'immeuble d'une rente annuelle de 1,500 fl., (rente que la ville paye encore annuellement aux hospices.) Les représentations purent donc recommencer vers

cette époque. On jouait à ce théâtre les opéras de Lulli, Rameau, Grétry, les comédies de Molière, Racine, Régnard, etc. ; les aumôniers traitaient tantôt avec une troupe française ou hollandaise, tantôt avec une troupe italienne. Pour le surplus nous n'avons rien de bien particulier à noter au sujet de notre plus ancienne scène, sinon qu'elle jouit longtemps d'une grande vogue. Le 27 février 1790 une brillante ovation y fut faite à Henri Vander Noot qui avait été reçu ce jour triomphalement à Anvers.

Le théâtre du *Tapissiers-pand*, dont la ville avait fait la reprise, fut démoli en 1829 et sur son emplacement on construisit, d'après les plans de l'architecte Bourla, le théâtre actuel. Les travaux, par suite des événements politiques, ne furent achevés qu'en 1834. Pour faire face à la dépense, la ville dut contracter un emprunt de 300,000 fl. Les côtés latéraux et postérieurs de ce théâtre, observe M. Schayes, contrastent singulièrement par leur extrême simplicité avec le luxe d'architecture de la façade antérieure, ressortant élégamment en hémicycle, et qu'on ne dirait pas appartenir au même édifice. Cette façade est surmontée des statues des neuf Muses exécutées par divers artistes anversois ; dans des niches pratiquées au-dessus des fenêtres on voit les bustes de divers compositeurs et littérateurs célèbres. La salle du théâtre était une des plus remarquables de celles qui furent élevées avant cette époque, tant sous le rapport de son aménagement que sous celui de sa belle décoration.

Rues Saint-Martin, d'Arenberg, Léopold et de la Santé.

Rue Saint-Martin. — Cette rue fut ouverte lors de la transformation que subit ce quartier en 1551 ; on l'appelait parfois au XVI[e] siècle *Seroye strate*, d'un particulier qui y possédait des terrains ; mais son nom officiel, dès l'origine, fut celui qu'elle porte encore et qui lui vient d'une enseigne.

Rue d'Arenberg. — Une partie de cette rue fut percée par Van Schoonbeke sur l'emplacement de l'hôtel du comte d'Arenberg et des terrains y contigus, dont il avait fait

l'acquisition vers 1550. Cet hôtel se trouvait dans la longue rue de l'Hôpital, à côté du couvent des Tertiaires. La nouvelle rue longeait ce couvent et s'étendait jusqu'au chemin du *Gasthuysbeemd* (aujourd'hui rue Léopold). Van Schoonbeke avait obtenu pour le percement de la rue une subvention de 4,000 florins de la ville ; il y construisit un grand nombre de maisons.

La partie comprise entre la rue Léopold et le canal, qui fut dénommée plus tard rue Floris, fut ouverte par le Magistrat sur un bloc de terrain faisant partie des *Gasthuysbeemden*, d'une superficie de 675 verges, dont il avait fait l'achat des religieuses de l'hôpital Sainte-Elisabeth, au prix d'une rente annuelle de 843 florins 15 sous (13,500 fl. de capital), par acte échevinal du 30 septembre 1551. Ce terrain, formant un carré long, joignait au nord le mur des anciens *Schuttershoven*, au levant le canal d'Hérenthals, au midi le rempart Saint-Georges, au couchant la partie restante des *Gasthuysbeemden*, bordant la rue aujourd'hui dite de Léopold dans toute son étendue. L'acquisition de ce terrain n'avait pas été faite par la ville dans l'unique but de prolonger la rue nouvellement créée par Van Schoonbeke et de procurer aux Arbalétriers un jardin spacieux en échange de celui qu'ils avaient cédé ; non, nos magistrats, en faisant l'achat des *Schuttershoven* et des prairies de l'hôpital et en coupant ces vastes propriétés de nombreuses rues, avaient principalement en vue de se créer, par la revente des terrains en lots, des ressources pécuniaires et de relever les finances de la ville qui étaient singulièrement obérées à la suite des immenses frais occasionnés par la construction de la solide enceinte fortifiée, aujourd'hui démolie. Chose digne de remarque ! après s'être ruinée pour ainsi dire par ce gigantesque travail qu'elle paya toute seule, il lui a fallu, trois siècles après, pour la reprise de ces mêmes remparts, acquitter à l'État une somme peut-être aussi considérable que celle qu'elle dépensa pour les édifier ; bien plus, il lui a fallu payer une seconde fois des terrains qu'elle avait acquis et soldés en-

tièrement sur les fonds de la caisse communale. Voilà la justice des gouvernements !

Les établissements et maisons que nous avons à citer dans la rue Floris, aujourd'hui comprise sous la désignation de rue d'Arenberg, sont les suivants :

1° *Le Serment de la Vieille-Arbalète.* — La fondation de cette gilde, qui reconnaissait pour patron Saint-Georges, date au moins de la fin du treizième siècle. En sa qualité de la plus ancienne de nos six sociétés d'armes, elles jouissait d'une certaine prépondérance. C'était elle jadis qui formait la première et la principale garde d'honneur du duc de Brabant quand il se trouvait à Anvers, et qui lui faisait escorte, à son départ, jusqu'à Malines. Les six gildes, comme nous l'avons vu, formaient de vraies milices bourgeoises autant que des sociétés d'agrément ; elles montaient la garde aux portes de la ville, suivaient le souverain à la guerre, rétablissaient l'ordre dans les tumultes et les séditions populaires. La Vieille-Arbalète, composée de l'élite de la bourgeoisie, afficha dans maintes circonstances un luxe et un faste qu'avec nos idées modernes nous avons peine à comprendre. Ainsi, au grand tir de Gand en 1498, elle était représentée par 1,950 hommes, y compris les valets ; 600 membres richement costumés étaient à cheval ; cent voitures portaient les autres. Chaque char était couvert de six aunes de drap rouge, qu'on fit distribuer aux pauvres de Gand. La fête dura six semaines. En 1534, à Malines, nos arbalétriers étaient habillés de velours damas rouge et de satin, de bas blancs et d'un chapeau rouge avec plumes blanches ; le patron de la gilde, saint Georges, était représenté par un cavalier bardé de fer. La gilde remporta le prix de la plus belle entrée. Annotons encore au sujet de cette société qu'en 1328 elle fit construire à ses frais le chœur de l'église Saint-Georges, qu'elle érigea en 1590 à la Cathédrale un bel autel orné d'un triptyque par Martin De Vos (actuellement au Musée) et qu'elle possédait au Grand-Marché la vaste et pittoresque maison n° 17, dont il a été fait mention précédemment. La révolution française renversa cette respectable

institution, qui datait de cinq siècles, et confisqua toutes ses propriétés. Le jardin de la gilde, mesurant 120 verges (environ 4,000 mètres), situé à quelque distance en retraite de la rue d'Arenberg et qui avait des issues dans la rue de la Santé et dans un cul-de-sac s'ouvrant sur le *Gasthuysbeemd*, fut adjugé avec la maison, la galerie et toutes les constructions y érigées, le 27 février 1798, au prix de 172,500 fr., au sieur Jean-François Van Dyck-Nolte, hôtelier, qui l'occupait alors à 82 fl. Bt par an.

Lorsque les temps furent devenus moins troubles, la société Guillaume Tell essaya de ressusciter l'institution tombée et de renouer le fil brisé des anciennes traditions ; elle brilla pendant quelques années d'un assez vif éclat. Le 29 septembre 1832, elle eut l'honneur de recevoir le premier roi des Belges, accompagné de Louise-Marie d'Orléans, à laquelle il venait de s'unir, et leur offrit une fête magnifique. En 1849, la société Guillaume Tell contribua dans une large mesure à adoucir les misères produites par l'épidémie et par la cherté des vivres ; un comité de vingt-quatre membres, présidé par MM. le baron Osy, Const. Van Havre et Van de Wiel, parvint à recueillir et à distribuer aux nécessiteux au delà de 42,000 fr. Cette société fut dissoute peu de temps après et le *Cercle Artistique*, fondé le 11 mai 1854, vint s'installer dans le local de la Vieille-Arbalète ; il en fit l'acquisition, le 5 juillet 1856, de Mme Pelgrims-Van Dyck, de Saint Josse-ten-Noode, fille du propriétaire primitif ; mais déjà, le 10 mai 1854, cette société s'était rendue propriétaire de la grande maison, nommée *de stad Seviliën*, rue d'Arenberg, qui forme aujourd'hui l'entrée principale de ce beau local. On voit encore dans le jardin du *Cercle* les restes du tir à la cible construit en 1560.

2° *Le Serment de la Jeune-Arbalète.* — Le terrain qu'il reçut du Magistrat, le 3 octobre 1551, mesurait 115 verges et demie et longeait celui de la Vieille-Arbalète d'un côté, et le canal d'Hérenthals de l'autre ; il avait une sortie sur les rues d'Arenberg et de la Santé ; la ville s'était réservé

les parties ayant façade sur ces deux rues pour en opérer la revente.

Cette gilde, issue de la Vieille-Arbalète, organisa comme son aînée des fêtes brillantes ; elle possédait une maison derrière l'Hôtel-de-Ville et avait un autel à la Cathédrale. Elle existait depuis environ 360 ans, lorsque les républicains français la supprimèrent ; son jardin de la rue d'Arenberg fut vendu comme bien national, le 27 février 1798, pour 255,500 fr., à Corneille-François Gerardi, qui le recéda, le 18 août 1799, à la douairière Vander Aa-Lunden et à Pierre De Heyder-Vander Aa.

En 1813, le jardin de la jeune gilde de l'Arbalète devint le siége de la société *la Philharmonie,* qui y fit ériger une salle de concert, dont M. Herry posa la première pierre le 27 septembre de cette année et qui fut achevée deux mois après ; M. Joseph Hartog, devenu propriétaire de ce vaste enclos (1824-1829), compléta les constructions ; le 28 juillet 1831, la Société philharmonique y reçut pompeusement le roi Léopold, qui faisait ce jour-là son entrée solennelle à Anvers ; elle continua d'y donner ses concerts et ses fêtes d'hiver jusqu'à sa dissolution. La société *l'Echo de l'Escaut* occupa alors le local pendant une couple d'années, lorsqu'enfin, le 10 septembre 1862, la *Société royale d'Harmonie* en fit l'acquisition au prix de 100,000 fr. Celle-ci fit ajouter aux anciens bâtiments une vaste salle de concert de près de 2500 mètres de superficie, dont les dessins furent donnés par M. Pierre Dens ; l'inauguration en eut lieu, le 20 août 1864, par un banquet auquel 400 membres prirent part. La Société d'Harmonie célébrait cette même année l'anniversaire semi-séculaire de sa fondation.

3° *La maison de Frans Floris.* — Le célèbre peintre Frans Floris, dont le nom réel est François De Vriendt, naquit à Anvers vers 1520 ; grâce à l'immense talent dont il était doué, il fut promptement à la tête d'une fortune considérable qu'il dissipa en grande partie par ses prodigalités et sa conduite légère. Ce peintre occupa jusqu'en 1563 une grande et belle maison, place de Meir, laquelle,

d'après ce que Van Mander raconte, avait un grand défaut : la cheminée de la cuisine fumait. La femme de l'artiste se plaignait continuellement de cet inconvénient ; elle ne cessait de répéter qu'elle ne voulait pas finir ses jours dans une habitation aussi désagréable. Floris, de guerre lasse, finit par céder au désir de sa femme, acheta en 1563 un vaste terrain joignant par derrière la Vieille-Arbalète, et s'y bâtit une splendide demeure, séparée de la rue par le jardin. C'est de là que cette voie publique prit le nom de *rue Floris* qu'elle garda jusque sous le régime hollandais, quand on jugea bon, nous ignorons pourquoi, de faire disparaître cette dénomination.

La façade de cet hôtel a été reproduite dans les Annales de Papebroeck et dans l'Album de Linnig, où nous trouvons à ce sujet les indications qui suivent : La maison fut bâtie d'après les plans du frère de l'artiste, Corneille De Vriendt, l'architecte de l'Hôtel-de-Ville et de la Maison Hanséatique. Les frais absorbèrent le capital provenu de son ancienne maison, tout son argent comptant et en outre un dépôt de 500 fl. qu'il avait chez le banquier Gaspard Schetz ; bref, tout son avoir y passa. Le peintre orna de sa propre main, dans le goût italien, la façade de sa nouvelle habitation ; entre les croisées de l'étage, il peignit dans des niches des figures emblématiques représentant les qualités exigées du véritable artiste : la Diligence, la Poésie, l'Architecture, l'Activité, etc. Dans un grand tableau, qui se trouvait au-dessus de la monumentale porte d'entrée, Floris s'était représenté lui-même, assis devant son chevalet et entouré des Génies des arts, qui semblaient l'aider dans l'exécution de son œuvre. La partie inférieure de la façade était ornée de festons et de médaillons peints sur un fond uni. Vers l'année 1700, la façade avec ses peintures murales était encore dans un état de conservation assez parfait pour qu'il fût possible d'en faire un dessin exact. Ce fut le respectable ancien bourgmestre J. B. Della Faille, baron de Reeth et de Laer, qui fit exécuter ce travail.

Frans Floris ne jouit pas longtemps de sa belle demeure,

car il mourut six ans après son achèvement (1570). Il fut enterré au cimetière des Récollets. De ses deux fils, l'un fut tué à Bruxelles par les Espagnols, l'autre se fixa à Rome, où il prit place parmi les peintres les plus distingués.

La maison de Floris, qui fut possédée de 1640 à 1709 par la famille Della Faille et depuis lors par la famille Frederiks, appartient aujourd'hui à M. Van Berckelaer ; en 1825, elle servait de siége à une loge de francs-maçons.

Rue Léopold. — Cette rue n'était jadis qu'un chemin ou sentier, pratiqué en 1555 à travers les prairies de l'hôpital ; c'est de là qu'elle prit le nom de *Gasthuysbeemd*, qu'elle portait encore il y a un demi-siècle. A cette époque, des jardins d'agrément et de blanchisseurs, clôturés par des murs en ruines, bordaient les deux côtés de la rue ; celle-ci n'était ni pavée ni même nivelée, car le long du mur de l'hôpital on passait sur un remblai en terre qui se continuait jusqu'au rempart, tandis que le sentier construit au bas du remblai s'arrêtait à la rue de la Santé ; c'était, en un mot, un vrai casse-cou. Ce ne fut qu'en 1826 que la rue commença à prendre un aspect plus moderne ; c'est alors que cette importante voie publique fut nivelée et pavée et que les travaux du Jardin Botanique furent entamés. De 1830 à 1832, les hospices vendirent les terrains longeant le côté septentrional de la rue qui, en cette dernière année, prit le nom du premier roi des Belges. L'entrée de la rue Léopold, du côté du Théâtre, porta jusqu'à ces derniers temps le nom de *rue des Fleurs* ; le carrefour formé par l'intersection des rues Léopold et d'Arenberg se nommait autrefois les *Quatre-Vents*.

Rue de la Santé. — Elle fut ouverte en 1551 par le Magistrat, sur le bloc de terrain qu'il venait d'acquérir des religieuses hospitalières de Sainte-Elisabeth. Comme la rue aboutissait au canal, on construisit un pont en cet endroit et on lui donna en outre un dégagement par l'ouverture, sur les mêmes terrains, d'un chemin (dit plus tard *Gel-deloos Paeyken*) longeant le canal depuis la rue Floris jusqu'au rempart. La nouvelle rue reçut le nom de *Gezondstrate*, sans

doute pour former antithèse avec l'hôpital vers lequel elle conduisait.

Place de l'Ancien Canal, Rues du Canal, du Mai, du Canon et de la Pelisse.

Place de l'Ancien Canal: — Comme nous le disions précédemment, ce fut en 1431 qu'on commença à creuser, depuis la place de Meir jusqu'à la Tour-Bleue, l'embranchement qui devait amener en ville les eaux du canal d'Hérenthals. La construction du canal projeté avait un double but: fournir de l'eau douce aux brasseries d'Anvers et relier notre ville à celle d'Hérenthals par une voie navigable, s'étendant jusqu'à Moll, où elle devait recevoir les eaux de la Nèthe. Mais ce projet ne devait jamais s'exécuter, car Hérenthals, manquant de ressources financières, ne put mettre la main à l'œuvre pour construire la partie qui lui incombait Le Magistrat d'Anvers ne poussa, de son côté, le creusement du canal que jusqu'au hameau d'Immerseel, sous Wommelghem; en 1472, quarante-un ans après le commencement des travaux, il fit l'acquisition, de dame Isabelle Van Immerseel, d'un moulin à eau se trouvant sur le Schyn, à peu de distance du manoir des seigneurs d'Immerseel, et y fit construire une écluse destinée à déverser dans le nouveau canal les eaux du Schyn, grossies de celles de deux ruisseaux nommés *de Breede Beek* et *de Weselsche Beek*. De cette manière, Anvers atteignait du moins le but principal qu'il s'était proposé et qui était d'avoir de l'eau douce. La partie du canal se trouvant en ville perdit en grande partie sa destination et son utilité par suite des travaux de Van Schoonbeke dans la Nouvelle-Ville et devint bientôt un fossé infect, désigné sous le nom de *Vuylruy*, nom qui resta à la place jusqu'à ces derniers temps. Le voûtement de ce canal, depuis la Bascule jusqu'à la Tour-Bleue, se fit sous le règne du roi Guillaume.

Dans le cours du siècle dernier, une congrégation de religieuses dites *Chanoinesses de Saint-Augustin* ou *Nazaréthines*, et vulgairement connues sous le nom de *Spinsters* (Fileuses), se fixa à la place dite aujourd'hui de l'Ancien Canal. Originaires de Waalwyck (près de Bois-le-Duc), d'où elles avaient été expulsées en 1731, elles habitaient depuis quelque temps la commune de Brecht, lorsque, le 4 novembre 1733, un riche habitant d'Anvers, le chevalier Claude Roelants, leur fit don d'une grande propriété, située en face du canal et ayant une sortie dans la ruelle des Moines. Joseph II supprima cette communauté en 1784 et fit vendre les meubles, ornements de chapelle, etc ; mais la maison conventuelle ne fut mise en vente que le 19 mars 1798 et adjugée pour 432,500 fr., au sieur Bosschaert. Cette propriété, qui fut pendant longtemps affectée à une distillerie de genièvre, sert aujourd'hui de brasserie.

Rue du Canal. — Le vaste enclos qui borde cette rue dans toute sa longueur et qui a face sur trois autres rues, était jadis le siége d'un couvent de Carmes-Déchaussés (*Discalsen*). Quelques religieux de cet ordre étaient arrivés à Anvers en 1611, mais ce ne fut que sept ans après qu'ils obtinrent l'autorisation d'y établir un couvent. Ils avaient acquis à cette fin une propriété, place de Meir, à côté des Grands-Carmes ; mais ceux-ci, ne se souciant guère d'avoir dans leur voisinage un autre couvent de leur ordre, firent une vive opposition à ce projet. Après trois années de discussions, les Petits-Carmes furent forcés de céder aux exigences de leurs aînés et de chercher à s'installer ailleurs. Ils séjournèrent alors successivement rue des Prédicateurs, longue rue de l'Hôpital et rue d'Arenberg, lorsqu'enfin en 1627, ils firent l'achat d'un jardin nommé *de Lammekensraem*, occupé jadis par un drapier, où ils s'établirent définitivement. Annotons ici que c'est du chef de ce jardin que la rue des Agneaux (aujourd'hui confondue dans la rue Houblonnière) reçut sa dénomination. Ce fut sur le vaste terrain rectangulaire du *Lammekensraem*, occupant une superficie de près de 13,000 mètres, que les Carmes-Déchaussés

érigèrent la même année un magnifique monastère et une église qui fut rangée parmi les plus belles de la ville ; le maître-autel, en marbre, était orné d'une belle toile de G. Zegers ; à droite et à gauche de l'autel on voyait deux superbes tableaux de Rubens ; ailleurs, huit paysages par De Wit et Goubau et deux œuvres de G. Zegers. Ces religieux furent expulsés, ainsi que les Grands-Carmes qui s'étaient réfugiés chez eux, le 17 décembre 1796.

L'année suivante, les agents français établirent dans ce local l'École centrale du département des Deux-Nèthes. Le peintre Guillaume Herreyns consentit à y donner les cours de dessin. C'est grâce au courage que déploya cet excellent artiste qu'un grand nombre de tableaux et d'œuvres d'art des églises et des couvents supprimés furent sauvés de la destruction et mis en sûreté dans les locaux de l'École centrale. Dans diverses occasions il exposa sérieusement sa vie, en enlevant aux mains de nos barbares oppresseurs des chefs-d'œuvre artistiques qu'ils avaient voués à la destruction. Honneur à ce courageux citoyen ! Ce fut aussi à l'École centrale qu'on transporta une grande partie des livres ayant appartenu aux couvents supprimés ; en 1802, lors de la fermeture de cette école, les précieux ouvrages composant la bibliothèque furent donnés à la ville ; mais ce ne fut que bien plus tard, et après que sans doute une partie en eut disparu, que la municipalité les fit transférer à l'Hôtel-de-Ville, où ils allèrent rejoindre à la salle dite *de Pestkamer* ceux provenus, en 1687, de la bibliothèque de la Bourse. Toutes ces richesses littéraires y restèrent à l'abandon jusqu'en 1804, lorsque, grâce à l'intelligente initiative du préfet marquis d'Herbouville, M. Saunier commença à les mettre en ordre et à les déposer dans un lieu plus convenable. On comptait alors 15,000 volumes.

Quant au couvent des Carmes-Déchaussés, après avoir servi de caserne, d'hôpital, de prison et d'école, il fut converti, en 1807, en arsenal de construction, destination qu'il a gardée. L'église, qui fait face au Marché-aux-Grains, est encore dans un bon état de conservation ; peut-être un jour

pourra-t-elle être rendue au culte, car une église paroissiale dans ces parages aurait son utilité.

Rue du Mai. — Cette rue, qui fut ouverte sur les *Gasthuysbeemden*, prit son nom de la famille De Meyer, qui possédait au XVI[e] siècle de nombreuses propriétés en cet endroit. A l'ancien cadastre, la rue est appelée *Meyerstrate.* C'est sous le régime français que ce nom fut dénaturé ; on en fit la *rue du Mai* et on y ajouta le qualificatif *Longue*, pour la distinguer de la rue Grammey, qu'on avait dénommée *Courte rue du Mai.*

En 1712, les Apostolines firent l'acquisition d'une grande propriété située dans la rue De Meyer et y ouvrirent des écoles pour les enfants pauvres. Cette institution fut supprimée en 1798 ; le 19 mars de cette année, l'immeuble fut mis en vente et adjugé pour 925,000 fr., mais l'acquéreur étant resté en défaut, la réadjudication en eut lieu le 17 mai 1799 pour 500,000 fr., au sieur Dupont. C'est dans ce vaste local que fut transférée en 1835 l'Ecole Primaire Modèle, fondée quelques années auparavant dans un bâtiment faisant partie de l'hôpital militaire ; cet établissement prit en 1850 le nom d'École moyenne et est installé aujourd'hui dans la rue des Chênes.

Rue du Canon. — Elle s'appelait auparavant *Papestraetken*, nom qu'elle reçut à cause du couvent des Petits-Carmes qui la bordait dans toute sa profondeur ; la dénomination actuelle, qui est toute récente, provient d'un canon placé comme borne à l'un des angles de cette rue.

Rue de la Pelisse. — Son nom lui vient d'une maison enseignée *de Bonte Mantel.* Jacques de Vergnies fonda dans cette rue en 1614, un hospice, sous le vocable de Notre-Dame, pour sept femmes pauvres et une servante qui devait les soigner. Cet hospice occupe le n° 13 et possède une chapelle où jadis on célébrait journellement la messe.

Rempart de la Porte Saint-Georges.

L'existence du rempart en cet endroit datait en partie du

troisième agrandissement (1314) et en partie du quatrième (1410). La reconstruction en eut lieu sous le règne de Charles-Quint et, comme nous l'avons vu, ce fut Gilbert Van Schoonbeke qui exécuta les maçonneries des murs d'escarpe et du solide bastion qui les flanquait. Des deux tours qui défendaient ce rempart, il n'existe plus aujourd'hui que la Tour-Bleue, bâtie, pense-t-on, vers 1310 (1), et qui fut ainsi nommée du toit en ardoises qui la recouvre ; la tour des Tanneurs fut démolie avec le rempart en 1866. En face de cette dernière tour existait jadis un endroit nommé *de Ballonplak*, que la ville avait fait approprier pour les marchands italiens, qui s'y exerçaient au jeu de paume, amusement très en vogue au XVIe siècle et que la population allait contempler avec avidité.

Le rempart Saint-Georges portait généralement, au siècle dernier, le nom de *Papen-vest*, parce que de nombreux religieux, appartenant au monastère des Petits-Carmes, où il existait une maison de retraite pour les moines âgés et infirmes de cet ordre, avaient l'habitude de venir s'y promener et d'y dire leurs heures. Les agents français, lisons-nous dans un manuscrit, trouvèrent bon de changer cette dénomination qui rappelait de mauvais souvenirs ; voulant nous donner un exemple de cette finesse d'esprit qui est propre, parait-il, aux sujets de la grande nation, ils transformèrent l'inscription de *Papen-Vest* en celle de *rue du Pape en veste* ! ! ! Ce petit fait, sans importance d'ailleurs, peut donner une idée des sinistres bouffons qui tenaient alors les rênes de l'admininistration urbaine.

C'est au rempart Saint-Georges qu'étaient établis, au moment de leur suppression en 1797, les deux serments de l'Arc. La jeune gilde y était fixée depuis l'année 1442 ; elle s'appelait alors *de Gebroken Pese van den hantboge*, mais ce ne fut qu'en 1485 qu'elle fut reconnue officiellement par le Magistrat. Quant au vieux Serment de l'Arc, dont l'origine doit être reportée au quatorzième siècle, il se trouvait

(1) L'architecture de cette tour accuse, à notre avis, une construction moins ancienne et datant tout au plus du 4e agrandissement (1410).

encore en 1461, comme le prouve Diercxsens, dans les *Schuttershoven* de la rue des Arbalétriers ; aucun document ne mentionne à quelle époque il s'établit au rempart, à côté du Jeune-Arc, mais il est probable que ce fut en 1551, lorsque les anciens *Schuttershoven* eurent été acquis par la ville. Chacune de ces deux gildes jurées avait un autel à l'église Notre-Dame et une grande maison au Marché ; elles reconnaissaient pour patron saint Sébastien. Le local du Jeune-Arc fut vendu le 17 février 1798, au sieur Weyermans, pour 129,000 fr. ; celui du Vieil-Arc, le même jour, au sieur Van de Racy ou Van der Aa, pour 120,000 fr. L'emplacement du premier est occupé aujourd'hui par le manége Pouillon (n° 144) ; le second fut acquis en 1864 par des religieuses dites *Servantes des Sacrés-Cœurs*, qui y construisirent une maison conventuelle et une chapelle (n° 142).

Porte Saint-Georges. — Cette porte, la deuxième de ce nom, fut le premier travail qu'on exécuta lors de la réédification de l'enceinte. Comme le rappelait jadis une inscription placée au frontispice, ce fut Charles-Quint qui, le premier de tous les mortels, la traversa, le 25 novembre 1545 ; on l'appela longtemps pour cette raison la Porte Impériale. Les plans en avaient été dressés par l'ingénieur italien Donato Boni ; sa façade extérieure, décorée des armes de Charles-Quint et de deux cartouches renfermant sa devise : PLVS OVLTRE, présentait encore, malgré son état de dégradation, un aspect vraiment imposant et monumental, lorsque cette porte fut démolie en 1866.

Parmi les nombreux souvenirs historiques qui s'y rattachent, nous mentionnerons l'entrée solennelle de Philippe II et de Charles-Quint, accompagnés des reines de France et de Hongrie, sœurs de celui-ci, le 11 septembre 1549. Le cortége était composé de 4,000 bourgeois à pied, tous vêtus de pourpoints blancs en damas, satin ou velours, et de hauts-de-chausses en drap d'écarlate, de 880 bourgeois montés sur des chevaux richement équipés et suivis de plus de 400 laquais ; des membres du Magistrat et des marchands

étrangers, tous à cheval et costumés de la manière la plus fastueuse. Jamais peut-être on n'étala dans une ville un luxe semblable à celui dont Anvers fut témoin en ce jour solennel. Le secrétaire de la ville, Corneille Grapheus, un des principaux organisateurs, nous en a laissé une description illustrée de belles planches et qui offre le plus vif intérêt. C'est aussi par la porte Saint-Georges que Louis XV, accompagné d'une suite nombreuse et brillante, fit son entrée, le 14 Juin 1746 ; le roi portait un habit de casimir rouge, garni de broderies en or. Les bourgmestres et les échevins se tenaient agenouillés (!!!) en présentant les clefs de la ville au monarque que le sort des armes venait de rendre maître de la Belgique. Le 5 décembre 1815, à midi, défila par cette porte le cortége ramenant les tableaux enlevés de nos églises en 1794 par les Sans-Culottes; ils étaient au nombre de quarante-huit, dont trente-trois de Rubens et huit de Van Dyck. Enfin, le dimanche 17 octobre 1830, quatre patriotes ayant assailli la garde faisant le service à cette porte, furent repoussés par l'officier commandant qui en tua trois. La foule qui avait suivi ce fait d'armes du haut des remparts, prise d'une frayeur subite, s'enfuit vers l'Esplanade dans le plus incroyable désordre.

Rues de la Porte Saint-Georges, de la Pie et des Escrimeurs, Rues Louise, de la Reine et des Capucines, Rempart des Béguines.

Rue de la porte Saint-Georges. — Cette rue fut ouverte sur l'emplacement des jardins de l'hôpital, à l'époque de la construction de la porte. Toutes les maisons qui forment le flanc septentional furent érigées sur les mêmes jardins et appartiennent aux hospices.

Rue de la Pie. — Son nom lui vient d'une maison portant pour enseigne *het Exterken.* A l'ancien cadastre elle est connue sous la dénomination de : « rue en face de la maison des Escrimeurs, passant devant le chœur de Saint-Georges ».

Rue des Escrimeurs. — Cette rue, qui longeait la muraille de l'enceinte jusque vers 1570, ne comptait jusqu'à cette époque qu'un petit nombre de maisons, la face opposée au rempart étant occupée par le cimetière de l'église Saint-Georges et par des jardins d'agrément. En regard de la rue de la Pie se dressait la porte Saint-Georges, la première de ce nom, dont la construction remontait à l'année 1314. Elle fut ainsi appelée d'une statue représentant saint Georges à cheval terrassant le dragon, laquelle en ornait le frontispice. Cette statue fut donnée, en 1544, à la jeune gilde de l'Arbalète ou de Saint-Georges, et elle orna son jardin jusqu'en 1838, lorsque M. Joseph Hartog en fit don aux Archives ; elle se trouve aujourd'hui au Musée, rue du Steen, dans un état parfait de conservation, et l'on peut y lire une ancienne inscription conçue en ces termes :

Alsser 1314 voor datum stont,
Was ic in St-Joris poort verheven ;
En doen men 1544 vont,
Ben ic dese myn Gulde gegeven,
Nu als men 1614 heeft gezet,
Is mijnen ouderdom 300 jaren net.
Liefde doet vele.

Les Escrimeurs, dont la gilde prit naissance en 1487, occupaient primitivement une chambre au-dessus de la porte Saint-Georges. Cette porte, bien que fermée en 1545, lors de l'ouverture de la nouvelle, ne fut cependant démolie qu'en 1579, c'est-à-dire plusieurs années après le nivellement du rempart. Sur son emplacement, les Escrimeurs érigèrent un vaste local, dont la première pierre fut posée le 14 mai 1579, par le bourgmestre Jean Van Straelen ; un beau jardin y était adjoint. C'est là que, pendant plus de trois siècles, les confrères de la gilde s'exercèrent à l'escrime et donnèrent de nombreuses et brillantes fêtes. Le 14 mars 1798, la maison des Escrimeurs avec le

jardin et huit petits jardins attenants, fut vendue comme bien national au prix de 850,000 fr., mais la réadjudication en huit lots eut lieu le 26 juillet de l'année suivante. C'est dans cette maison que se tint en septembre 1789, la première exposition de la Société des Beaux-Arts ; elle appartient aujourd'hui à M. Van Bellingen et on y retrouve encore les restes de casemates, de murailles, etc., débris de l'ancienne porte Saint-Georges. Sous le régime hollandais, le général Chassé y avait sa demeure ; dans la journée néfaste du 27 octobre 1830, les volontaires du capitaine Kessels pointèrent leurs canons sur cette maison défendue par des soldats hollandais, et la couvrirent de mitraille.

En 1648, un couvent de l'ordre des Capucines fut établi dans la rue des Escrimeurs. Ces religieuses, originaires de Bourbourg, près de Dunkerque, pour se soustraire au fléau de la guerre qui désolait cette contrée, arrivèrent à Anvers en 1644 et y occupèrent pendant quelque temps une propriété sise rue des Aveugles. Elles trouvèrent un puissant protecteur dans Adrien Moens, licencié en théologie, qui professait depuis trente ans cette science au couvent des Beggards. Moens acheta, par actes du 8 mars et du 21 septembre 1648, un vaste jardin avec écuries, en face du cimetière Saint-Georges, et y fonda un couvent et une église. Il resta le directeur des Capucines jusqu'en 1669, lorsqu'il mourut, âgé de 80 ans. Il fut enterré dans l'église qu'il avait fait bâtir.

Le couvent des Capucines fut évacué le 6 janvier 1797; les bâtiments et l'église servirent alternativement de magasin et de caserne jusqu'en 1843, quand ils furent vendus pour être démolis. Sur l'emplacement de ces bâtiments et des jardins, les propriétaires ouvrirent en 1849 les rues des Capucines, Louise, de la Reine et de Brabant ; de cette manière, une double communication se trouvait établie entre la rue des Escrimeurs et la rue longeant le rempart, laquelle se nommait d'ancienne date *de Geuzendrinck*, d'après un abreuvoir pour chevaux qui y existait encore au commencement de ce siècle, près de l'enclos marqué sur les anciennes cartes

sous le nom de *Geuzenkerkhof*. Mais l'ouverture des nouvelles rues avait surtout pour avantage de rendre disponibles un grand nombre de terrains propres à la bâtisse, ce dont on manquait complètement alors. L'administration communale fit l'acquisition, en 1847, de divers lots comprenant 8,400 mètres et y bâtit la caserne Saint-Georges, à front du rempart, et en 1865, une école communale, dans la rue des Capucines.

Rues Terninck et Bervoet.

Rue Terninck. — Cette rue fut ouverte vers 1570 sur les terrains de l'ancien rempart ; elle portait auparavant le nom de *Muntersstraat*, dénomination dont l'origine est inconnue, vu que la Monnaie ne s'est jamais trouvée en cet endroit. A l'ancien cadastre, cette rue et celle des Escrimeurs sont appelées : « rue allant de la porte Saint-Georges à la maison des Escrimeurs et à l'Esplanade. » Ce n'est que tout récemment que la rue des Monnayeurs vit transformer sa dénomination en celle de *rue Terninck*, du chef de l'excellente institution charitable qui y existe.

La fondation Terninck date de la fin du XVII[e] siècle ; l'idée en fut conçue par deux hommes de cœur, riches et charitables, Chrétien Terninck, chanoine de Notre-Dame, et son frère Jean-Hubert Terninck, échevin et premier trésorier d'Anvers en 1699 et 1700. Les commencements de l'institution furent très-modestes ; guidés par le désir de donner un asile aux orphelines de la classe bourgeoise et de soigner leur éducation, les deux frères louèrent d'abord (1697) une maison dans la rue Coppenol, où ils recueillirent vingt-cinq petites filles ; deux ans après, l'établissement fut transféré à la maison Place-Verte, n° 35, dénommée *het Diamantenhuis*, à côté de laquelle demeurait le chanoine. Cette maison, occupée en dernier lieu par le chanoine Hoefslagh, fut prise à bail par Terninck et le pléban Backx, à raison de 290 fl. par an. Ce dernier y avait établi une école distincte de celle de Terninck, mais bientôt les deux écoles se fondirent en une

seule, sous la direction de celui-ci, qui, en 1703, la transféra dans une vaste propriété, rue des Monnayeurs, dont il fit plus tard l'achat. L'institution reçut l'octroi royal le 24 septembre 1714. Marie-Thérèse autorisa Terninck, en 1742, à doter l'école de propriétés immobilières, et peu après celui-ci lui fit don de la plupart de ses biens fonciers ; il couronna toutes ces libéralités par son testament du 1r octobre 1742, dans lequel il instituait la fondation pour sa légataire universelle. Terninck mourut peu d'années après (1r avril 1745), avec la satisfaction de voir son œuvre établie sur un pied stable, après les nombreuses difficultés qu'il eut à surmonter. La charité inépuisable de cet homme vénérable avait sa source, comme il nous l'apprend lui-même « dans la grande responsabilité que faisait peser sur lui la fortune considérable dont il jouissait et dans l'appréhension du compte rigoureux qu'il aurait à en rendre un jour à la Providence. » Dans les statuts qu'il rédigea en 1739, Terninck stipula entre autres que l'institution ne pourrait jamais être transformée en maison de profession religieuse, que le capital de dotation ne pourrait être augmenté, que les maitresses devaient être prises parmi les anciennes pensionnaires, etc.

L'école Terninck fut supprimée pendant l'occupation française, malgré les démarches courageuses de son proviseur M. Borrekens. « Le 31 décembre 1798, dit M. Jacques Jacobs dans son *Mémoire* sur cette fondation, Dargonne, escorté de quelques agents, se présenta à l'institut pour le faire évacuer. Plusieurs maîtresses demandèrent à rester à l'établissement ; deux d'entre elles se rangèrent même auprès des enfants éperdues de frayeur et les serrèrent dans leurs bras, comme pour les prendre sous leur sauvegarde maternelle. La vue de cet héroïsme d'affection et de constance n'arrêta point la colère passionnée du farouche commissaire. Il s'approcha des deux sœurs, les saisit par les bras et les entraina rudement jusqu'à la porte. Leurs compagnes furent expulsées à leur tour et se réfugièrent dans des maisons particulières. Les élèves furent transférées le lendemain à

la maison des Enfants-Trouvés et peu de jours après au *Maagdenhuis.* »

Les bâtiments de l'école servirent alors pour une fabrique, puis de maison d'arrêt où l'on enferma, comme le dit une chronique manuscrite, les prêtres et les religieux condamnés à la déportation, mais dont l'âge, la maladie ou les infirmités ne permettaient pas le transfert. Ajoutons ici qu'un arrêté, daté de Paris, le 14 brumaire an VII, avait ordonné, à l'occasion de la révolte des paysans, une razzia de prêtres non assermentés ; cet odieux arrêté, reproduit dans le manuscrit, était conçu comme suit : « Vu les pièces dont il résulte que les prêtres et moines des Départements réunis qui ne se sont pas soumis à la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes et n'ont pas prêté le serment exigé par celle du 19 fructidor an V, sont les plus cruels ennemis de la France, qu'ils ont constamment arrêté l'action du gouvernement, avili les institutions républicaines, occasionné des troubles, aigri les passions, propagé le fanatisme, répandu des libelles incendiaires, voué les fonctionnaires publics aux poignards des assassins, tenu des oratoires privés, présidé des conciliabules et organisé l'insurrection générale qui vient d'éclater dans ces contrées : — considérant que, fidèles au système anticivique qu'ils ont embrassé dès le commencement de la révolution, ils n'ont cessé d'abuser de leur influence pour égarer le peuple et l'exciter à toutes sortes d'excès ; — considérant que leur coupable coalition avec les ennemis extérieurs de l'Etat est d'autant plus dangereuse et répréhensible dans les circonstances actuelles qu'elle a évidemment pour objet d'allumer la guerre civile et d'empêcher l'exécution des lois républicaines ; — considérant que la tranquillité ne pourra jamais renaître ni se consolider dans les départements réunis, tant qu'ils seront soumis à l'influence de ces êtres pervers, décrète : seront arrêtés et déportés hors du territoire les prêtres ci-après nommés.....

Les prêtres enfermés à l'école Terninck échappèrent tous à cette mesure inique et barbare et même, grâce à l'intervention d'amis, ils furent remis plus tard en liberté.

Quant à l'institut, il ne resta pas longtemps fermé ; un arrêté du préfet d'Herbouville, du 24 novembre 1800, le rétablit, mais la direction, jadis confiée à trois proviseurs, passa à la Commission des hospices. Ce fut le roi Guillaume qui, en 1821, lui rendit son autonomie, qu'il a gardée jusqu'à ce jour. Environ soixante-dix orphelines y reçoivent l'instruction et le logement.

Rue Bervoet. — Cette rue qui, depuis la fin du dernier siècle, porte la dénomination ridicule et incorrecte de *rue Nu-Pieds*, bordait le rempart démoli vers 1570 et n'avait jusqu'alors des maisons que du côté septentrional. Comme elle formait le prolongement de la rue Saint-Roch, elle fut longtemps comprise sous ce nom. Il est vrai qu'on retrouve les désignations de *Bervoetstrate* et de *Barvoetstraetken* dans des documents datant de 1453 et de 1512, mais il résulte clairement du texte de ces pièces que la rue ainsi dénommée se trouvait à l'extérieur des murs, entre l'ancienne porte Saint-Georges et la poterne des Béguines. Il est probable que, cette voie publique ayant été supprimée par le déplacement du rempart, son nom passa plus tard à celle qui le porte aujourd'hui. La dénomination a évidemment trait à une famille appelée Bervoet ; ainsi, en 1338, Elisabeth Bervoet cultivait une terre et possédait une maison, hors de la porte des Béguines, près du pont ; Jean Bervoet exploitait une terre dans la même situation.

Dans cette rue fut érigé, en 1545, un hospice dit de Saint-Georges, par Elisabeth Goudtsvlieden, veuve de Jean Gottengys, pour six femmes indigentes. Cet établissement y existe encore au n° 31.

Plaine de Malines, Rue Gérard.

Plaine de Malines. — Son nom lui vient du roulage entre Anvers et Malines, qui y avait jadis ses factoreries ; on la nommait aussi Plaine Saint-Georges. D'après une ordonnance du 30 mars 1548, les chariots de roulage devaient stationner et charger sur cette place, au lieu de le faire dans la

rue des Brasseurs (*Cammerstrate*), comme cela se pratiquait jusqu'alors ; au siècle dernier, cet usage était encore observé pour les chariots qui devaient sortir par la porte Saint-Georges.

L'église Saint-Georges existait en cet endroit de très-ancienne date ; son origine remonte à l'année 1200, mais ce n'était à cette époque qu'une chapelle assez spacieuse, formant, à ce que prétend Seribani, le centre d'un important hameau, situé alors à l'extérieur des murs de la ville. En 1304, la chapelle fut érigée en paroisse, mais n'obtint les fonts baptismaux qu'en 1477. Le vieux Serment des Arbalétriers, dont le patron était saint Georges, adjoignit en 1328 un chœur à la chapelle ; les travaux du clocher commencèrent la même année, et enfin, en 1501, un second agrandissement eut lieu. Cette église, qui fut toujours considérée comme une des plus belles de la ville, était placée en sens inverse de l'église actuelle ; la principale porte d'entrée et la tour donnaient sur la rue Gérard et le chevet se trouvait du côté de la plaine de Malines. L'emplacement de l'église, du calvaire et du cimetière, clôturé de murs, occupait tout l'espace compris entre la plaine de Malines et les rues Gérard et des Escrimeurs. C'est dans cette église qu'avait son siége, au siècle dernier, la confrérie des Romanistes, fondée en 1572 à la Cathédrale, et dont ne pouvaient être membres que les artistes ayant séjourné à Rome ; l'église possédait de nombreux objets d'art, des tableaux des meilleurs maîtres, et on y voyait les tombeaux des célèbres Jean Breughel de Velours et Jean Snellinckx (avec leurs portraits par Van Dyck), de Jean et Pierre Appelmans, de la famille Van Delft, etc.

Les Vandales français firent mettre ce superbe temple à l'enchère. « L'église George, disait l'affiche, a 229 pieds de long sur 184 de large, les gouttières en dedans sont en cuivre, celles du dehors sont en plomb ; les unes et les autres sont dans le meilleur état et sont très considérables. »

L'adjudication eut lieu le 10 octobre 1798, au prix de 850,000 fr., à un nommé Brousse, de Malines, qui fit pro-

céder peu après à la démolition de l'église et en revendit les riches matériaux. Cinq maisons bâties sur le cimetière, en regard de la pompe placée près de là, furent adjugées séparément et restèrent debout. Quelques jours avant la vente de l'église, l'Administration centrale avait fait adjuger, à des prix dérisoires, les différents objets d'art qui l'ornaient, comme les autels, le buffet d'orgues, les statues, la plupart des tableaux, etc. Le curé Visschers annote, dans un de ses excellents ouvrages, que les sauvages qui avaient acquis les statues de marbre leur appliquèrent, en signe de dérision, des bandeaux sur les yeux et les traînèrent ainsi par les rues de la ville jusqu'au port, où elles devaient être embarquées. Ces belles œuvres artistiques étaient destinées à être moulues et converties en faïence et en porcelaine !

Le cimetière, après avoir été entièrement déblayé, servit dès lors de champ de foire aux kermesses annuelles de la paroisse. La kermesse de Saint-Georges était jadis la plus gaie, la plus animée, la plus bruyante de nos anciennes fêtes paroissiales. Elle devait son origine à un fait d'armes glorieux pour nos milices bourgeoises. En 1485, le 23 avril, fête du patron de nos Arbalétriers, les milices anversoises, sous le commandement de l'écoutête Jean Van Ranst, seigneur de Cantecroy, emportèrent d'assaut et détruisirent le fortin de Kloppersdyck, près de Calloo, construit par les Brugeois et les Gantois pour entraver la navigation sur l'Escaut. La garnison fut passée par les armes et les pièces de canon qu'on trouva sur le fortin furent conduites triomphalement à Anvers. Il y eut à cette occasion de grandes fêtes et l'image de saint Georges fut promenée processionnellement par les rues. On décida de célébrer annuellement, par des réjouissances publiques, cet heureux événement et c'est de cette époque que datait la célèbre kermesse de Saint-Georges. Comme nous le disions ci-dessus, c'est sur le cimetière qu'on dressait, après la destruction de l'église, les échoppes, les boutiques, les théâtres forains et les loges de toute espèce. Parmi ces loges en bois (*loodsen*) il en fut une où l'on débitait des

gaufres, qui parvint à s'y maintenir durant toute l'année et qui reçut en peu de temps un développement tel qu'elle couvrait tout l'espace occupé jadis par l'église. C'était le *Groot Wafelhuis,* que beaucoup de nos lecteurs, en faisant un retour sur le temps de leur jeunesse, se rappelleront encore ; cet établissement fut, pendant plusieurs années, le rendez-vous général de la bourgeoisie, particulièrement les dimanches et les jours de fête. Pour étendre encore la popularité, l'immense vogue dont jouissait l'établissement, le propriétaire y avait adjoint, en 1826, une salle de théâtre où l'on représentait des pièces flamandes.

Après la révolution, le *Groot Wafelhuis* perdit une partie de sa prospérité et il commençait à tomber complètement en discrédit, lorsqu'en 1843 les marguilliers de la paroisse en firent l'achat dans l'intention d'y bâtir une nouvelle église. Depuis plusieurs années, l'église Saint-Joseph servait aux paroissiens, mais les Thérésiennes se l'étant fait restituer en justice, elle fut fermée au public. Le *Wafelhuis* fut démoli en 1846 et les travaux d'édification de l'église commencèrent deux ans après, suivant les dessins de M. Suys, fils. La dédicace, sous le vocable de Saint-Georges, eut lieu le 5 septembre 1853. Le portail de ce beau temple, cantonné de deux tours jumelles en pierre de taille, attire l'attention par le style gracieux dans lequel il est construit ; l'intérieur, qui comprend trois nefs, est surtout remarquable par les belles peintures murales, œuvre de MM. Guffens et Swerts, dont l'inauguration solennelle eut lieu le 27 novembre 1871. A gauche de l'église est aménagé un calvaire, dont les statues datent du siècle dernier.

Rue Gérard. — Cette rue, qui s'appelait jadis rue Saint-Georges, prit son autre nom, en 1833, à la gloire du vaillant maréchal Gérard, qui avait eu le commandement en chef des troupes françaises, fortes de 90,000 hommes, pendant les opérations du siége de la citadelle, au mois de décembre 1832. A l'occasion de la prise rapide de cette forteresse, le maréchal reçut une adresse de félicitations de la part des Chambres belges, le roi lui fit don d'une

magnifique épée d'honneur et le nomma Grand Cordon de son ordre. Anvers, de son côté, aurait volontiers érigé quelque beau monument en l'honneur du brave guerrier, pour lui témoigner son admiration et sa reconnaissance. En effet, grâce à son énergie et à son habileté, les troupes françaises, bien qu'on fût au cœur de l'hiver et que les pluies ne discontinuassent pas, parvinrent à s'emparer en trois semaines de temps de notre citadelle, alors réputée une des forteresses les plus solides de l'Europe ; ensuite, grâce aux sages et intelligentes mesures prises par le maréchal, il parvint à préserver la ville d'un nouveau bombardement et de la répétition des désastres qui l'avaient frappée si terriblement deux ans auparavant. Mais quelque bien intentionnée que fût notre édilité, elle ne put donner suite aux idées grandioses qu'elle avait conçues, à cause du désarroi complet où se trouvaient les finances communales après les deux années de troubles et d'agitations de toute espèce qui avaient suivi la révolution belge. Le Conseil communal crut donc qu'il y avait un moyen plus simple de témoigner l'expression de sa gratitude au maréchal Gérard et de faire passer son souvenir aux générations futures : ce moyen consistait à donner son nom à la rue qui le porte aujourd'hui.

La rue Gérard n'était bâtie, jusqu'en 1830, que d'un seul côté ; toutes les maisons formant la face orientale furent érigées depuis cette époque sur l'ancien cimetière de Saint-Georges. Nous avons à mentionner dans cette rue les édifices et établissements suivants :

1° *Le Théâtre des Variétés.* — Sa construction date de 1829. A cette époque, le Conseil communal venait de décréter la démolition de l'ancien *Tapissiers-pand* pour ériger sur son emplacement le Théâtre français. Comme les travaux de construction devaient se prolonger pendant plusieurs années, un particulier, guidé par une pensée de spéculation, se rendit propriétaire d'un terrain de 1,929 mètres, ayant fait partie du cimetière, et y fit bâtir à ses frais une salle de spectacle pour les représentations françaises, en attendant l'achèvement du Théâtre Royal. Le façade de ce bâtiment, comme l'annote M. Schayes, est ornée d'un avant-corps de

cinq arcades à refends, surmontées d'autant de fenêtres rectangulaires percées entre six pilastres ioniques, dont l'entablement porte un attique. Pendant les trois semaines que dura le siége de la citadelle, en 1832, ce théâtre servit d'observatoire à un grand nombre de curieux, qui de là pouvaient suivre sans danger, pendant les heures de la nuit, le magnifique et effrayant spectacle du bombardement de cette forteresse.

2° *L'établissement des Maricoles*. — Cette congrégation, composée de filles dévotes vivant de leur travail, était originaire de Termonde ; en 1671, quelques sœurs arrivèrent à Anvers et s'établirent d'abord dans la rue d'Arenberg, ensuite dans une grande maison en face de l'entrée principale de l'église Saint-Georges et ayant une issue dans la rue Bervoet. Cette communauté y séjourna jusqu'à sa suppression, en 1798, quand le couvent, ainsi que trois maisons attenantes (n[os] 12, 14 et 16), furent vendus comme propriétés nationales. On a prétendu que le nom de *Marollen* fut donné aux religieuses par raillerie, à cause de l'étoffe grossière dont se composait leur habillement, mais il est plus probable que le nom vient du mot latin *Mari-colæ*. Cette congrégation fut rétablie, après la révolution belge, dans la rue de l'Amman, puis transférée rue des Aveugles, et enfin, en 1862, au Canal des Récollets ; elle fêtait, en 1871, l'anniversaire de sa fondation bi-séculaire.

3° *L'hôtel Van Ertborn*. — Cet hôtel appartient actuellement à M. de Caters ; l'éminent auteur de l'*Histoire de l'Architecture en Belgique* le range, conjointement avec l'hôtel à gauche du Palais et le magnifique hôtel Van de Werve au Kipdorp, au nombre des plus belles habitations qui s'élevèrent dans notre pays dans la seconde moitié du siècle dernier; tous les trois se distinguent par leur façade monumentale et la richesse de leur intérieur. La charmante façade de l'hôtel Van Ertborn, qui domine la plaine de Malines, présente un rez-de-chaussée rustique et huit pilastres ioniques cannelés séparant deux rangs de fenêtres ornées de balcons au premier étage. Cet hôtel apppartenait en 1730 à Jacomo et Philippe Louis de Pret, en 1780 au baron Van Ertborn-Vande Werve.

Longue Rue de l'Hôpital.

Cette belle et large rue, où l'industrie des tanneurs avait son siége avant le seizième siècle, était généralement habitée, à cette dernière époque, par d'opulents marchands espagnols et italiens, comme elle l'est aujourd'hui par la noblesse. Lors de l'entrée de Philippe II, les résidents espagnols y avaient fait construire à leurs frais un superbe arc de triomphe, représentant le temple de Janus, entouré de quatre obélisques et flanqué de deux grands bastions carrés où se trouvaient des soldats avec de l'artillerie ; le temple était orné de nombreuses inscriptions, de magnifiques statues, parmi lesquelles on remarquait surtout celles de Charles-Quint et de son fils Philippe, revêtues de cuirasses dorées et qui fermaient les portes entr'ouvertes en signe de la paix universelle. Ces statues avaient dix pieds d'élévation. Plus loin, à l'endroit nommé les *Trois-Coins* (nom qui provient d'un puits représentant un petit temple de forme triangulaire, détruit vers 1785), les Gênois avaient fait ériger un monument décoratif ayant cent pieds de haut et où figuraient toutes les divinités de l'Olympe; il avait coûté neuf mille florins.

Les institutions qui furent fondées dans cette rue dans le cours des siècles, sont les suivantes :

1° *L'hôpital Sainte-Elisabeth.* — Ni la date exacte de sa fondation, ni ses fondateurs ne sont connus ; ce qui semble certain, c'est qu'il existait en 1204, mais il portait alors le nom d'Hôpital Sainte-Marie et se trouvait dans la plaine Sainte-Marie, à l'endroit, s'il faut en croire Papenbroeck, où est maintenant la rue des Moines. Cette plaine était bornée du côté septentrional par le *Fossatum*, qui avait été donné par le duc de Brabant au chapitre de Notre-Dame, à l'effet d'y bâtir un cloître pour les chanoines, et du côté méridional par les fossés de la ville.

Une bulle datée de 1226, par laquelle le pape Honorius III prend l'hôpital sous sa protection, prouve que cet établissement était déjà riche à cette époque. Six ans après,

il reçut une chapelle et un chapelain ; pour l'entretien de ce dernier, l'échevin Guillaume Nose donna un manoir situé à Borsbeek, avec les terres qui en dépendaient. L'hôpital étant devenu insuffisant et ne pouvant recevoir de l'extension, fut transféré, le 1r mai 1238, à son emplacement actuel, dans les *Gasthuisbeemden*, lesquels furent incorporés, 76 ans après, dans l'enceinte de la ville. La nouvelle église fut dédiée le 16 octobre 1238, sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Assomption. Grâce à la protection des souverains et à la générosité des Anversois, cet établissement se vit bientôt en possession de nombreuses et vastes propriétés. Le service intérieur était fait par sept Sœurs et quatre Frères ; ces derniers furent supprimés en 1426 ; quant à celles-là, leur nombre fut porté en 1551 à vingt-quatre, mais les servantes, qui jusqu'alors faisaient tout l'ouvrage, furent congédiées. Les statuts durent être réformés trois fois, par suite des abus qui s'étaient introduits dans cette institution ; ainsi, il ressort du règlement de 1292, reproduit par le savant historien Diercxsens (curé de l'hôpital au siècle dernier), que les Sœurs avaient pris l'habitude de se vêtir comme de grandes dames, mettant des parures d'or, des bagues et des bijoux et s'arrangeant coquettement les cheveux, de venir à l'église et au réfectoire avec leurs chiens, etc. Annotons encore que la supérieure était qualifiée du titre de *Mevrouw* et que les sœurs étaient appelées *Jonkvrouwen*.

Dès le XIIIe siècle l'hôpital avait pris le nom de sainte Elisabeth de Thuringe, reine de Hongrie, mère de Sophie, femme du duc Henri II, un des principaux fondateurs de cette utile et pieuse institution. En 1460, le réfectoire, le dortoir et le chœur de l'église furent rebâtis ; en 1585, la situation financière de l'établissement était très-obérée et la ville dut lui accorder plusieurs subsides ; en 1769, un décret de Marie-Thérèse plaça les Sœurs sous la tutelle du Magistrat pour ce qui concernait le régime intérieur de la maison et l'administration des biens. Lorsque les Français eurent pris possession de notre ville, ils taxèrent les Hospitalières pour 50,000 fr. dans l'impôt de dix millions et leur firent déposer

en 1798, l'habit religieux, qu'elles reprirent deux ans après. Elles continuèrent à faire le service jusqu'en 1803. A cette époque, de nombreuses difficultés avaient surgi entre les religieuses et l'adjoint du maire, Petit, qui avait été nommé régent de l'hôpital, par suite du refus de la Commission des hospices instituée en 1798, d'administrer les deux maisons hospitalières. Petit, ayant demandé une salle pour le Comité de vaccine, les Sœurs s'y refusèrent, en protestant contre l'introduction d'une pareille nouveauté ; quelques-unes furent même incarcérées pour désobéissance et outrage envers un magistrat en exercice de fonctions, comme aussi pour refus de remettre les pièces et les titres de l'institution. Après leur mise en liberté, il y eut de nouveaux démêlés ; bref un décret leur intima l'ordre de quitter l'hôpital. Chose presque incroyable, après la sortie des religieuses, on les remplaça par des filles-mères relevant de couches et l'hôpital devint alors le siége des plus scandaleux désordres. Les Sœurs hospitalières furent rappelées en 1825 et y remplissent jusqu'à ce jour, humbles et ignorées, la mission sublime et angélique de consoler et de soigner les malades et les mourants.

Les bâtiments de l'hôpital, qui n'avaient jamais subi d'agrandissement, ne contenaient au commencement de ce siècle que 94 lits, et les malades couchaient généralement à deux dans un lit. Depuis 1825, les locaux ont été considérablement améliorés, embellis et agrandis ; ils renferment aujourd'hui 740 lits. Les dépenses faites s'élèvent à plus d'un demi-million. Mais quelque grandes que soient les améliorations opérées, toutes ces constructions babyloniennes, avec leurs étages superposés, nous paraissent condamnées à disparaitre dans un certain avenir, car leur disposition ne répond en aucun point aux exigences de la science moderne. En outre, les salles ne peuvent être convenablement aérées, enveloppées qu'elles sont de plusieurs côtés par les maisons avoisinantes, lesquelles reçoivent de première main l'air corrompu qui s'en dégage, circonstance qui ne laisse pas que de produire de fâcheux résultats en temps d'épidémie. Le sol même

des jardins, assure-t-on, est tellement imprégné de miasmes que les plantes refusent d'y pousser et d'y fleurir. Au surplus, il est généralement admis de nos jours par les plus éminents praticiens en Angleterre et ailleurs, que les hôpitaux doivent être bâtis dans des endroits élevés et salubres, où l'air est vif et peut se renouveler facilement, que les salles doivent être toutes de plein pied et de dimensions peu considérables, et qu'elles doivent être séparées des habitations et de la rue par de larges bandes de jardin.

2° *L'hospice Saint-Julien dit Vrouwkens-huis.* — Cet hospice fut fondé à une époque inconnue (il existait déjà en 1504), dans une propriété sise entre l'hôpital et la maison des Orphelines ; il avait pour but d'héberger les femmes en pélerinage ainsi que celles manquant d'un gîte pour la nuit et qui avaient de la répugnance à se présenter à l'hôpital Saint-Julien, rue des Etuves, spécialement destiné aux hommes. Cette fondation exista en cet endroit jusqu'en 1564 ; à cette époque, la maison fut en grande partie incorporée dans l'établissement des orphelines, et l'hospice fut transféré dans une grande propriéte en face, à l'angle de la rue dite Boogkeers. Il portait alors communément la dénomination de *Vrouwkens-huis* ; une inscription taillée dans une pierre de la façade contenait ce qui suit :

De onde fondatie van daerover
Is hier vermeerdert en gestelt.
Voor vrouwkens, die binnen komen sonder gelt,
Ende te eerlijk sijn in 't gasthuys te gaen slaepen,
Zal men hier ter weke een bedde maken.

Vers la fin du seizième siècle, on y recevait toutes sortes de femmes, même celles d'une conduite peu réglée ; en 1650, il n'y avait plus que des femmes âgées ou privées de raison et les nourrices des enfants trouvés. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au jour où les aumôniers trouvèrent bon de pourvoir d'une autre manière aux besoins de ces femmes. Cette maison fut alors louée successivement à un maître

d'école, à des cabaretiers qui y firent de mauvaises affaires, et enfin à un distillateur ; un incendie y éclata le 10 octobre 1705 et la réduisit en cendres. Un charpentier, nommé Marinus Dupont, en fit l'acquisition le 1r juin suivant, démolit tout ce qui était resté debout et construisit sur cet emplacement un bel hôtel (n° 38), qui appartient aujourd'hui à M. Cogels-Osy.

3° *La maison des Orphelines.* — L'origine de cette fondation remonte à l'année 1552. Un bourgeois charitable, Jean Vander Meere, marchand d'épiceries, ancien aumônier, ému de pitié pour les malheureux enfants recueillis à l'hospice des Enfants-Trouvés, dont l'éducation laissait beaucoup à désirer, constitua, par acte du 27 avril 1552, sur la maison qu'il habitait au Kipdorp, nommée *de Dry Mollen* (n° 44), une rente annuelle de 600 fl., destinée à la création d'un orphelinat. Il y avait à cette époque 1,500 ou 1,600 enfants pauvres et abandonnés confiés aux soins des aumôniers ; le but de la nouvelle institution était de donner un asile et une instruction convenable à une centaine de ces enfants. La maison rue de l'Hôpital fut-elle également donnée par le généreux fondateur, ou bien les aumôniers, au profit de qui la donation de la rente avait été faite, en firent-ils l'achat ? Nous ne saurions le dire ; ce qu'on sait seulement, c'est que par son testament de 1553, Vander Meere légua, en faveur de l'hospice, sa vaste maison rue de Kipdorp, n° 44, avec la blanchisserie y attenante, comme l'octroi impérial du 13 juillet de la même année l'y avait autorisé. Les dons affluaient de tous côtés pour soutenir cette utile fondation, lorsque le généreux Vander Meere, quoique alors père de onze enfants, voulant couronner son œuvre, donna le 9 novembre 1562, dix jours avant sa mort, une somme de 800 fl. pour acheter un terrain et asseoir l'institution sur des bases définitives. Cette somme servit sans doute alors à reconstruire et à agrandir la maison primitive, car, au témoignage de Dierexsens, c'est vers cette époque que le bâtiment de l'hospice dit *Vrouckens-huis* fut incorporé dans l'orphelinat. Comme on le voit, les commencements de cette œuvre pieuse sont

encore enveloppés de nuages, et la Monographie de l'abbé Vanden Nest n'a éclairci aucun de ces points.

Au nombre des bienfaiteurs, on cite l'éminent Gilbert Van Schoonbeke, mort en 1556. On conserve dans une salle de la maison son buste peint en couleurs, sur le socle duquel est mentionné qu'il fut un des fondateurs de cet hospice. Ce buste, qui a fait partie d'une statue en pied, est revêtu d'un petit chapeau de feutre orné d'un plumet, d'un collet en dentelle et d'un petit manteau de drap. On trouve dans la même salle le portrait de Nicolas Rockox, peint par Van Dyck, celui du peintre Simon De Vos (qui légua, en 1662, tous ses biens aux pauvres), peint par lui-même, et divers autres tableaux ; les deux portraits sont de vrais chefs-d'œuvre.

La façade de l'Orphelinat, restaurée en 1840, est assez remarquable ; c'est un curieux spécimen de l'architecture du XVI[e] siècle. On y voit une grande pierre, dans laquelle est sculpté un beau bas-relief, représentant une école de jeunes filles ; une inscription fait connaître que la fondation fut faite par un homme pieux qui voulut rester inconnu pendant sa vie ; sous cette inscription s'en trouve une autre, ajoutée postérieurement, disant que le fondateur anonyme est Jean Vander Meere, décédé le 19 novembre 1562.

Le personnel de la maison ne comprenait jadis que des maîtresses laïques ; depuis 1841, l'éducation des orphelines est confiée à des Sœurs de Notre-Dame. La chapelle fut reconstruite en 1842 et contient plusieurs œuvres d'art méritoires.

4° *Le couvent du Tiers-Ordre.* — La propriété à gauche de la maison des Orphelines, aujourd'hui l'hôtel nº 25, fut occupée pendant plus de quatre siècles par une congrégation religieuse, dite le Tiers-Ordre (*Derd'Order*). Son origine remontait à l'année 1354 ; le fondateur en fut l'opulent et généreux Henri Suderman. Le but qu'il s'était proposé était, non de fonder un couvent, mais de donner un asile à vingt-quatre jeunes filles et veuves indigentes. Il affecta à cette fin une grande maison qu'il avait acquise de Guillaume

Grisen, mais il n'eut pas l'occasion de doter convenablement cet hospice, comme il le projetait, la mort l'ayant surpris dans un voyage qu'il faisait à bord d'un de ses navires. Pendant un siècle les pensionnaires vécurent d'aumônes et du produit de leur travail ; en 1454, elles adoptèrent la règle du Tiers-Ordre de Saint-François et s'imposèrent l'obligation d'une clôture perpétuelle. Diverses libéralités ayant été faites à cet ordre, les Tertiaires reconstruisirent et agrandirent le couvent et y érigèrent, au lieu de la chapelle domestique, une petite église, qui fut dédiée en 1482 à sainte Agnès. Trois ans après on leur accorda le droit de sépulture. Les Tertiaires ou Urbanistes, comme on les appelait aussi, furent supprimées par Joseph II, le 17 mars 1783 ; celui-ci fit vendre successivement le mobilier, les ustensiles de la brasserie, divers ornements d'église et enfin, le 11 décembre 1786, les bâtimens du monastère et quatre maisons attenantes, rue d'Arenberg.

A l'arrivée des Français, l'ancien couvent, converti en hôtel, était occupé par M. Della Faille de Leverghem. Un arrêté de l'accusateur public Baret, du 24 septembre 1794, fit savoir que le Tribunal criminel tiendrait le lendemain sa première séance à dix heures, « dans la maison de l'émigré Lafaille nommé Leverghem, rue de l'Hôpital ». L'institution de ce tribunal, ayant à sa tête un français nommé Sayavedra, avait causé une véritable terreur à Anvers, mais cela n'empêcha pas quelques courageux bourgeois d'arracher, dans la nuit du 14 au 15 octobre suivant, le drapeau français qui flottait au-dessus de la principale porte d'entrée. Furieux d'une pareille audace, les juges sommèrent le Magistrat de faire rechercher les coupables ; celui-ci, pour calmer la colère des agents français, fit publier le même jour qu'une prime de 3,000 fr. serait accordée à celui qui ferait connaître les auteurs de ce méfait. Les magistrats ne se bornèrent pas à cela ; ils firent confectionner un nouveau drapeau tricolore et se rendirent en corps, précédés d'une musique, au lieu des séances du tribunal. L'écoutète Wauters présenta le drapeau aux juges en les priant de vouloir le mettre à

la place de celui qu'une main sacrilége et meurtrière (*sic*) avait osé enlever. Le président répondit qu'il était satisfait de cette réparation. Mais, ajouta-t-il, si vous voulez sérieusement faire respecter les couleurs françaises, si vous prenez à cœur la propagation de principes français, si vous osez montrer votre coopération à une cause sainte et juste, faites flotter le drapeau de la France à l'Hôtel-de-Ville, faites le flotter sur les tours : oui, changez en emblèmes de la liberté et de l'égalité tous ces symboles féodaux, royaux et cléricaux, faites aimer les trois couleurs françaises, faites les porter par les bourgeois des deux sexes. Alors la République reconnaissante, en voyant la régénération des habitants de cette ville, oubliera avec joie l'outrage pour lequel vous venez faire cette réparation. A cette apostrophe, un des échevins répliqua que leur intention était d'arborer le drapeau français, non-seulement à l'Hôtel-de-Ville, mais aussi sur les tours qui, « jusqu'à ce jour heureux de notre régénération, n'ont servi que pour la vanité des tyrans. » Il termina en disant que le drapeau français serait arboré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le jour où la République entière fêterait le triomphe de ses armées ; et ce jour, ajouta-t-il, c'est le jour de demain. Ainsi finit cette petite comédie.

L'hôtel dont nous venons de tracer l'historique, appartient aujourd'hui à Mme Bosschaert-du Bois ; avant celle-ci, il était habité par M. Charles Stier.

5° *L'hôtel n° 31.* — Cette maison, qui appartenait au commencement du XVIe siècle à Matthieu Van Lyere, fut acquise, le 16 juillet 1535, par les religieux de l'abbaye de Tongerloo. Ceux-ci en ayant été dépossédés par les protestants vers l'année 1580, le Refuge fut occupé par le receveur-général de son Excellence qui, en suite d'une ordonnance du Magistrat du 10 décembre 1583, fut sommé de quitter cette maison endéans la quinzaine, « *mits dyen de voors. wethouderen tselve hebben toegevuegt voor wooninge myn Heer St. Aldegonde, Buyten-Borghemeestere, ende desnyettemin terstont en sonder eenich vertreck* (retard) *int selve huys gereet te maecken seker quartier en gerieff, soo van cameren als*

kelders, om aldaer te logeren syne baggagien ende provisie, soo hem 't selve sal ghelegen wesen. »

C'est là que Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, élu premier bourgmestre le 30 novembre 1583, séjourna avec sa famille pendant les deux années qu'il resta en fonctions.

Les religieux de Tongerloo, ayant été réintégrés dans leur maison, en restèrent propriétaires jusqu'en 1699, lorsqu'elle fut vendue au célèbre sculpteur Henri-François Verbruggen. Détail assez piquant, cet éminent artiste fut contraint de la donner en gage, en 1702, comme garantie de l'exécution du maître-autel de l'église Saint-Bavon à Gand, et cette hypothèque ne fut levée que treize ans après.

Cette maison, qui passa en 1732 à André Peytier et resta longtemps dans cette famille, servit en 1797 d'asile aux religieuses Thérésiennes chassées de leur couvent, et est occupée aujourd'hui par M. le baron Jules de Vinck.

Enfin, nous citerons encore dans la longue rue de l'Hôpital l'hôtel n° 14, appartenant à Mme la douairière Aug. Dellafaille-Geelhand, lequel était au XVIe siècle le Refuge de l'abbaye d'Averbode et où l'on voyait encore récemment les armoiries de plusieurs abbés ; l'hôtel de M. le baron Osy, n° 36, construit en 1713 par Josua Castanio ; l'hôtel n° 35, où vint demeurer en 1679 le bourgmestre Jean-Auguste de Lannoy et qui resta dans sa famille pendant tout le siècle dernier, etc.

Rues des Tilleuls, Boogkeers et Rosier.

1° *Rue des Tilleuls.* — Aux anciens registres des sections elle est appelée : « rue allant de l'extrémité du Champ Vleminex aux tilleuls de Saint-Georges ». Il n'y a pas bien longtemps que les tilleuls plantés le long du cimetière ont disparu.

2° *Rue Boogkeers.* — L'ancien cadastre mentionne cette rue sous le nom de *Bockeersken*, nom qui lui vient de la famille Bokers, sur le terrain de laquelle la rue fut sans

doute ouverte au XIVe siècle. En 1374, la Table du Saint-Esprit de l'église Notre-Dame avait une ancienne rente de quatre deniers anglais l'an, sur une maison avec jardin, sise rue de l'Hôpital « *alre naest Jan Bokers ter stat waert.* »

3° *Rue Rosier* (*Rosierstraat*). — Le nom de cette rue est cité pour la première fois dans un acte de 1338 où il s'écrit *Rosierstrate* ; dans un autre de 1394, il s'écrit *Rosyerstege* ; dans une pièce de 1476, on mentionne une maison « *gestaen by St-Joris in den Rosier* » ; enfin dans les procès-verbaux du recensement de 1496, on trouve ces mots, *Item, van den Rosier d'ander zyde*, etc. Aucun doute n'est donc permis sur l'orthographe primitive du nom de cette rue ; il est du reste à remarquer que, dans la prononciation vulgaire, elle n'est jamais indiquée autrement que par les mots *den Rosier*. Quant à l'origine de cette dénomination, nous avons tout lieu de croire qu'elle rappelle un nom de famille ; ainsi, de la pièce prérappelée de 1338 il résulte que Paul Rosier avait une maison et cultivait 80 verges de terrain « *juxta Sanctum Georgium in de Rosier strate* ».

Dans cette rue est établie une communauté de religieuses dites *Carmélites Thérésiennes*, laquelle y fut fondée en 1612 par les archiducs Albert et Isabelle, qui avaient fait venir de France, pour la diriger, la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. Cette célèbre religieuse, dont le nom revient assez fréquemment dans les annales de notre ville et dont il existe des biographies en différentes langues, était originaire d'Espagne ; elle appartenait à un couvent de Carmélites reformées par sainte Thérèse et fut longtemps la compagne de celle-ci. Le roi Henri IV l'avait appelée en France, à cause de la grande réputation dont elle jouissait ; elle y fonda les maisons de Pontoise et de Paris, dont elle fut successivement la supérieure. A son arrivée à Anvers, trois sœurs l'accompagnaient ; on leur donna la maison rue Rosier, où le couvent existe encore. Anne de Saint-Barthélemi y mourut en odeur de sainteté, le 7 juin 1626, âgée de 76 ans. L'église qui est adjointe au monastère, fut erigée en 1635 et dédiée à saint Joseph ; la première pierre en

fut posée par le prince-cardinal Ferdinand d'Autriche, lors de son entrée solennelle à Anvers.

Un édit de Joseph II, du 17 mars 1783, rangea ce couvent parmi les ordres monastiques inutiles et le supprima ; dans le cours des deux années suivantes, on vendit les meubles, les ornements, les tableaux, les autels, etc. ; on envoya à Bruxelles les richesses de la sacristie, parmi lesquelles se trouvaient un ostensoir en or, d'un travail remarquable, don de la duchesse de Burnonville, et une magnifique châsse en argent massif, don de Marie de Médicis. Quant à l'immeuble, il fut déclaré bien domanial ; le couvent servit de caserne, l'église et la sacristie furent converties en magasin de foin, l'hermitage de Bethléem devint la résidence du général Pisa et le reste des bâtiments fut occupé par des soldats. Le 11 octobre 1790, les Carmélites rentrèrent avec grande solennité dans leur couvent, qui avait été restauré aux frais de Joseph-Ignace Cogels et d'autres riches familles ; mais un nouvel orage les attendait peu d'années après et vint les chasser une seconde fois de leur paisible asile.

« Le 17 décembre 1796, dit la Chronique des religieuses, M. Durgon (Dargonne), député du pouvoir exécutif, se présenta au couvent, dans le courant de l'après-midi, à la tête de trois cents fantassins ; il avait cru cette escorte nécessaire pour éviter une émeute ou toute démonstration en faveur des religieuses. Quatre voitures stationnaient dans la rue, afin de les y faire monter et de les soustraire ainsi à la vue du peuple. Puis il entra, suivi de dix militaires armés, la bayonnette sur le fusil, laissant les autres dans la cour extérieure, rangés en double haie jusqu'à la porte du couvent. Il se rendit à l'infirmerie et ordonna d'y rassembler toute la communauté. Pour la dernière fois on sonna la cloche domestique, et les religieuses se rendirent, avec les manteaux et les grands voiles baissés, auprès du délégué du pouvoir. Celui-ci leur intima, au nom du gouvernement, l'ordre de sortir immédiatement du monastère. La révérende mère, avec la dignité et le courage qui la distinguaient, protesta contre cette violence et répondit énergiquement que ni elle, ni

aucune de ses filles n'obéiraient à cette sommation injuste. M. Durgon (Dargonne) commanda à ses soldats de cerner les religieuses et de leur mettre la bayonnette dans les reins, puis il s'écria : « Citoyennes, sortez à l'instant. » Ne pouvant résister davantage sans se voir maltraitées, elles obéirent. »

Elles se retirèrent d'abord dans la maison en face chez M[lles] d'Henssens qui, ayant reçu l'ordre, accompagné de menaces, de faire sortir immédiatement les pauvres fugitives, les firent conduire vers le soir dans leur voiture, à la maison rue de l'Hôpital, à côté de l'Orphelinat, qui leur était destinée. Les députés de la municipalité vinrent le lendemain leur enjoindre de se séparer, mais sur la demande de la supérieure en vertu de quelle autorité ou de quelle loi ils agissaient, ils furent déconcertés et s'éloignèrent. La conduite des religieuses fut dénoncée au conseil des Cinq-Cents, mais celui-ci répondit que la loi avait été entièrement exécutée à leur égard et qu'on ne pouvait plus en conséquence les inquiéter au sujet de leur domicile. Elles séjournèrent dans cette maison jusqu'en mars 1799, quand, se trouvant dans l'impossibilité de payer leur loyer, elles allèrent occuper la maison du chanoine Cambier, sise courte rue des Claires, en face de la rue Pruynen. Enfin le 13 octobre 1802, grâce à la bienveillante intercession du préfet marquis d'Herbouville, les Carmélites purent retourner à leur ancien séjour dont le rachat pour leur compte avait été fait, en 1797, sous le nom de l'architecte De Wachter, et dont le prix de 102,600 fr. avait été payé par quatre familles nobles de la ville. En 1814, les religieuses purent reprendre la clôture et l'habit religieux. Quant à l'église Saint-Joseph, elle avait été distraite du couvent en 1802 et érigée en succursale de l'église Saint-André ; plus tard, elle fut érigée en paroisse, mais la fermeture en eut lieu le 28 août 1843, à la suite d'un jugement qui réintégra les Thérésiennes dans cette propriété.

Il est à remarquer que des trente-trois communautés religieuses des deux sexes, supprimées soit sous Joseph II, soit sous le Directoire, il n'y en a que cinq qui eurent la chance de rentrer dans leur ancien domicile : les Sœurs-

Noires, les Sœurs-Grises, les Carmélites-Thérésiennes, les Hospitalières et les Béguines.

Champ Vleminck, Petit-Marché, Rue Oudane.

Champ Vleminck. — Son nom apparaît pour la première fois dans le testament de Jean Alleyn, daté de 1307, où il est parlé de diverses maisons sises au *Vlaemincsvell* ; un acte de 1343 mentionne une maison au *Vlemincxvell.* D'après cela, on peut regarder comme à peu près certain que cette rue fut ouverte au XIIIe siècle sur les terres d'une famille du nom de Vleminck ou Vleminex, et cette supposition peut en outre s'appuyer, avec quelque fondement, sur un acte de 1396, où l'on voit figurer Jean Vleminck comme vendeur d'une maison sise hors de la porte des Brasseurs, sur les remparts.

Petit-Marché. — Cette rue était comprise ordinairement sous la dénomination de Champ Vleminck, dont elle faisait partie, et aussi parfois sous celle de rue des Brasseurs (*Cammerstrate*), dont elle forme le prolongement. Son nom actuel lui fut donné en opposition avec celui de Grand-Marché, du chef de quelques maraîchères qui s'y établissent à certains jours.

La pompe publique qui décore le Petit-Marché fut érigée au siècle dernier, sur un puits se trouvant en cet endroit de très-ancienne date, car il en est fait mention dans un document de 1395 ; il s'appelait alors *'s Gorters put*, du chef du propriétaire d'un vaste jardin potager situé à cet emplacement dès avant 1338.

Rue Oudane (naguère *rue du Vieux Coq*). — Le nom de cette rue, qui dans les anciens actes s'écrit *in d'Oudane, naest der Oudanen, platea dicta Oudane*, *op ten hoeck van der Oudanen,* se retrouve dans des pièces de 1386 et 1399 sous les deux premières de ces formes. Ce mot *Oudane*, au dire de Willems, ne peut être que l'ancienne orthographe de *dodane* (dos d'âne) qui signifie remblai, bâtardeau ou digue pour retenir les eaux. Dans un petit ouvrage flamand, écrit

en 1661 et relatif au voûtement et à l'assainissement des canaux d'Anvers, on rencontre à plusieurs reprises le mot *dodaenen* dans le sens ci-dessus. Nous pensons plutôt que le mot *oudane* rappelle une barrière qui fermait jadis cette rue ou chemin du côté de la rue des Peignes.

L'origine des noms des trois rues qui précèdent semble donc assez bien établie, puisqu'elle s'appuie en grande partie sur des documents officiels ; mais les annalistes et les chroniqueurs anciens, s'inquiétant peu de la réalité des choses, ont mis en avant une explication plus originale, plus pittoresque, basée sur de vieilles traditions populaires, et d'après laquelle la dénomination de ces rues se rattacherait à un petit épisode sanglant qui se passa au XVe siècle dans ces parages. Voici d'abord le récit de cet événement :

Le 12 juin 1435, un petit corps de soldats flamands, appartenant aux troupes de Philippe-le-Bon et faisant partie, à ce qu'on croit, de ces bandes indisciplinées qui guerroyaient en France sous les noms d'Armagnacs ou de Bourguignons, traversa l'Escaut, s'empara par surprise d'une des nombreuses portes donnant sur le fleuve et se répandit dans les rues de la ville. Déjà ils avaient pénétré jusqu'au Petit-Marché, pillant plusieurs maisons sur leur passage, maltraitant et dévalisant les habitants, lorsque les bourgeois, surpris un moment par cette attaque brusque et inattendue et dont personne ne pouvait supposer la cause, coururent aux armes et vinrent tomber de tous côtés sur les soudards flamands. Après une vigoureuse résistance, ceux-ci durent céder devant le nombre et jetèrent leurs armes en signe de soumission ; mais les bourgeois, au comble de l'exaspération contre ces misérables qui, sans motif aucun, venaient ainsi porter le trouble dans la ville, résolurent, pour donner un exemple, d'en faire prompte et sévère justice. Les flamands furent massacrés jusqu'au dernier et leurs cadavres jetés dans le puits qui se trouvait près de là. Nous ajouterons, pour compléter ce récit, que le duc de Bourgogne, en apprenant le massacre des soldats flamands, fut très-vexé, disant avec raison que les bourgeois d'Anvers avaient certes le droit de

repousser l'attaque, mais non celui de se faire justice d'une manière si cruelle, qu'ils auraient dû se borner à arrêter les coupables et à les livrer aux mains de la justice. Il jura de faire expier aux Anversois, à la première occasion, leur trop grande vivacité, et il tint parole.

Les légendes locales, et les chroniqueurs à leur suite, commentant ce petit fait de guerre, rapportent que la rue où les Flamands se retranchèrent et furent défaits était le *Vlaminckxveld* (Champ des Flamands), et qu'elle garda ce nom en souvenir de cet événement ; la rue où les bourgeois armés s'étaient réunis, disent-ils, était la rue Oudaen, qui prit son nom du cri de ralliemment *Houdt aen* ! (Tenez ferme !) poussé par eux en se lançant sur les soudards de Philippe-le-Bon ; enfin, le puits du Petit-Marché était celui où les tireurs anversois jetèrent les cadavres des malheureux soldats massacrés, et c'est de ce chef qu'il reçut le nom de *Schutters-put*.

Certes, nous aimons beaucoup cette antique légende, qui pourrait faire le sujet de quelque nouvelle intéressante et qui fait honneur à l'ingénieux esprit de celui qui l'a mise en circulation ; mais quelque grande que soit notre sympathie pour les vieilles traditions populaires, force nous est cependant de constater que les dénominations des rues dont il est question sont antérieures de plus d'un siècle au moins à l'évènement auquel on les rattache, et que *Schutters-put* n'est qu'une altération de *'s Gortersput*, qui rappelle un nom de famille.

Environ un siècle après cet évènement, en 1551, l'une des maisons du Petit-Marché fut le théâtre d'un meurtre qui causa une grande sensation dans la ville, à cause de la position sociale de la personne assassinée et du meurtrier, qui appartenaient l'un et l'autre aux premières familles d'Anvers.

Deux gentilshommes italiens, originaires de Lucques, Simon Turchi et Jéronimo Diodati, liés pendant longtemps d'une étroite amitié, s'étaient brouillés pour une affaire peu importante : Simon Turchi avait emprunté de la noble

demoiselle Marie Vanden Werve, sœur du premier bourgmestre, une certaine somme à intérêt ; Diodati, qui fréquentait assidûment la maison de cette demoiselle, lui avait conseillé, sur sa demande, de ne pas se contenter d'une simple reconnaissance de Turchi, mais de la faire garantir par la maison de commerce De Gigli, dont il était l'un des intéressés. Turchi, qui entrevit immédiatement sous quelle inspiration avait agi sa créancière, jura de tirer de son ami une vengeance éclatante. Il fit confectionner ou plutôt il confectionna lui même une chaise mécanique à ressorts, munie de deux fers arrondis qui venaient serrer, comme dans un étau, les jambes de celui qui venait y prendre place. Un employé de bureau, nommé Julio, originaire de Pérouse, fut mis dans le secret de l'attentat prémédité par son maître. Celui-ci, ayant invité son ancien ami à un dîner, dans sa maison au Petit-Marché, le reçut avec les marques de la plus grande cordialité. Dans la salle où était dressée la table, se trouvait à la place d'honneur le fauteuil mécanique ; Diodati, qui était sans défiance aucune, fut invité à s'y asseoir ; mais à peine assis, il se sentit les jambes emprisonnées par les fers.

Croyant qu'il s'agissait d'une simple espièglerie, il s'efforça de débarrasser ses jambes, quand un rire ironiquement infernal de Turchi, lui fit comprendre que c'était chose sérieuse. « L'heure de ma vengeance est arrivée, s'écria cruellement Turchi, et vous pouvez vous attendre à tous les tourments que le génie italien a inventés. » Il lui reprocha d'être la cause du discrédit dont il jouissait sur la place, lui fit signer une reconnaissance de plusieurs milliers de scudis, l'outragea de toutes les manières, et enfin lui déchira la figure avec un poignard. Durant une heure entière, le malheureux marchand, malgré ses supplications et ses promesses de tout genre, dut subir les plus cruelles injures, quand enfin le domestique Julio, sur l'ordre de son maître, qui sentait défaillir son courage, vint achever la victime en lui transperçant le cœur de son stylet. Le cadavre fut aussitôt enfoui dans la cave, Julio lava proprement la chambre et fit disparaître jusqu'aux

dernières traces du méfait. Ceci avait lieu dans la soirée du 18 mars 1551.

Ce même soir, le signor Perruzini, négociant à Gênes, oncle de Diodati, était arrivé chez celui-ci pour y passer quelques jours. Turchi, qui n'ignorait pas cette circonstance, se rendit après l'accomplissement du meurtre au domicile de Diodati, y parla avec Perruzini et feignit d'être inquiet de la longue absence de son ami.

Le lendemain, le marchand Gênois fit faire à son de cor des recherches dans la ville, promettant 300 florins à qui pourrait lui donner des nouvelles de son neveu. De son côté le Magistrat fit faire des fouilles dans les caves, les écuries et les jardins. La nouvelle de ces investigations fut rapportée à Turchi pendant qu'il était à table chez l'amman en fonctions. Il simule aussitôt une indisposition subite, quitte la maison, prévient Julio du danger qui les menace, lui ordonne de déterrer le cadavre et d'aller le jeter dans un puits public. Julio, assisté d'un autre domestique italien, nommé Bernardo, qu'il contraignit à cette fin, descend à la cave, enlève le cadavre et l'enferme dans un sac. Bernardo, sous la promesse d'une récompense de 50 couronnes, dont dix furent payées comptant, prend le sac sur ses épaules, traverse le Petit-Marché et la rue Oudaen, où régnait la plus grande obscurité, et allait atteindre le puits qui se trouvait alors au *Dryhoek*, où devait être jeté le cadavre, lorsque tout-à-coup la sonnette du veilleur de nuit se fait entendre. Bernardo, affolé de terreur, laisse tomber son fardeau, rentre tout effaré dans la maison de son maitre, lui raconte que Julio avait tué Diodati et que la contrainte et des offres d'argent l'avaient entraîné lui-même à remplir un rôle dans cette affreuse affaire. Turchi, à ces paroles, feint la surprise et lui annonce qu'il va se transporter sur-le-champ chez l'amman pour dénoncer le meurtre et lui faire gagner la prime de 300 florins ; puis il se rend auprès de Julio, l'engage à fuir au plus vite et à prendre sur lui toute la responsabilité du forfait commis. Il met à sa disposition ses deux meilleurs chevaux, lui donne deux chaînes d'or et vingt

couronnes. Ces dispositions prises, Turchi se rendit le lendemain auprès des magistrats, auxquels il fit connaître le crime commis par son domestique Julio, mais arrêté immédiatement lui-même, il fut mis à la torture et avoua tout.

Le mardi de la Semaine-Sainte, six jours après le meurtre, eut lieu au Grand-Marché l'exécution de l'assassin, dans les circonstances suivantes : Turchi fut placé dans le fauteuil à ressorts, autour duquel on fit un cercle de feu. Vainement le malheureux demanda-t-il grâce aux membres du Magistrat, avec lesquels il avait été très-lié ; la sentence était irrévocable. Il resta exposé aux flammes et fut rôti à petit feu pendant près d'une heure, quand enfin le bourreau lança sur son corps des bottes de paille enflammée, afin de faire prendre feu aux sachets de poudre, qui lui avaient été liés sur le dos et sur la poitrine. De petites explosions eurent lieu et terminèrent les horribles souffrances du marchand lucquois. Son cadavre fut transféré au *Galgenvelt,* où il fut attaché à un poteau. Quant à Julio, il fut arrêté à Aix-la-Chapelle, rompu vif, et resta pendant deux jours sur l'instrument du supplice, avant de rendre le dernier soupir.

Rue Large, Rue des Béguines.

Rue Large. — On la retrouve sous ce nom dans les documents des XIV[e] et XV[e] siècles ; on l'appelait aussi fréquemment rue Large des Béguines, pour la distinguer de la rue Large des Bateliers.

Rue des Béguines. — Cette rue prit son nom du Béguinage, vers lequel elle conduisait. Jusqu'à la construction de la citadelle, elle aboutissait aux murailles de la ville, où étaient pratiquées en cet endroit deux poternes, l'une dite *Beggynenhol,* l'autre *Eerthol* ou *Aerdhol.* Le béguinage, qui se trouvait à quelques pas plus loin dans la campagne, avait été fondé vers l'année 1240, sous le nom de Mont Sion ; le duc Jean I[er], par une charte de décembre 1285, avait déclaré prendre les béguines et leur maison sous

sa protection toute particulière. L'église bâtie vers cette époque fut reconstruite en 1468, brûla en 1492, fut réédifiée l'année suivante et brûla de nouveau avec le couvent en 1542 ; elle se trouvait à l'endroit même où fut élevée, quelques années après, la porte des Béguines, détruite en 1866. Le dernier incendie eut lieu à l'occasion du siége de la ville par les bandes de Martin Van Rossem ; pour empêcher les assiégeants de se retrancher dans le béguinage comme dans une forteresse, le Magistrat avait donné l'ordre de livrer aux flammes tous les bâtiments. C'est à la suite de ce désastre que les Béguines reçurent en 1545 , comme nous l'avons vu, un vaste emplacement dans la rue Rouge.

On trouve dans la rue des Béguines la prison cellulaire, bâtie en 1856 d'après les plans de M. Dumont. La façade extérieure de ce vaste bâtiment, érigé suivant le système américain, représente un château-fort du moyen âge et offre un aspect très-imposant.

Esplanade.

Avant l'érection de la citadelle, la ligne des remparts prenait naissance à la porte de Kroonenburg, contre l'Escaut, longeait les maisons formant le côté septentrional de l'Esplanade et de la rue Bervoet, et de là allait rejoindre la porte Impériale ou de Saint-Georges. Près de la porte de Kroonenburg se dressait une haute et imposante tour, dite Tour de Kroonenburg, et vulgairement *de Verloren Kost*, dont l'origine remontait au moins jusqu'au XIIIe siècle ; elle se trouvait au bord du fleuve, pour marquer de ce côté, à ce qu'on présume, la limite du Saint-Empire Romain ; ce donjon était surmonté d'une couronne impériale en fer doré, ayant trois mètres et demi de circonférence.

Telle était la situation des lieux lorsqu'en 1567, à la suite des troubles continuels dont Anvers était le théâtre, Alvarez de Tolède, duc d'Albe, décréta la construction de la citadelle. L'auteur du projet fut l'ingénieur Pacciotti,

qui fut aussi chargé de l'exécution des travaux. L'emplacement choisi était l'entrée du Kiel. On se mit aussitôt à l'œuvre, on expropria les maisons de campagne, les terres, les jardins maraîchers, les moulins à vent situés dans un rayon de 15 à 20,000 verges, on nivela cette vaste surface, on détruisit les deux fronts revêtus qui de la porte Saint-Georges aboutissaient au bastion de Kroonenburg et à l'Escaut, pour les reconstruire plus en avant ; on rasa le vieux et imposant donjon de Kroonenburg ; enfin, on renversa ce qui était resté debout de l'ancienne Chartreuse, incendiée en 1542.

Le duc d'Albe voulut lui-même surveiller les travaux et arriva à Anvers le 24 octobre 1567, accompagné de 400 lanciers à cheval et de 1,000 fantassins ; il alla s'installer, à l'instar des princes, au palais de l'abbaye Saint-Michel.

Les travaux furent achevés en deux ans et coûtèrent 1,400,000 fl., dont la ville fut contrainte de payer 400,000 fl., somme qui fut répartie sur les habitant à raison du centième denier. Le duc fit élever au milieu de la citadelle une superbe et colossale statue en bronze, qui le montrait couvert de son armure, dans une pose provoquante, tenant les pieds sur une figure humaine représentant la noblesse et le peuple. Une église dédiée aux saints Philippe et Jacques fut adjointe, en 1574, à cet établissement militaire.

Anvers devait bientôt éprouver quels horribles désastres peut engendrer le voisinage d'une formidable citadelle, car c'est de là que sortirent, en 1576, les hordes de soudards espagnols qui s'abattirent sur notre cité, la soumirent au pillage et à la dévastation pendant quatre jours, livrèrent aux flammes l'Hôtel-de-Ville et plusieurs centaines de maisons et massacrèrent des milliers de paisibles bourgeois. Aussi les Anversois s'en souvinrent-ils l'année suivante, quand la plupart de nos provinces eurent secoué le joug espagnol, et n'eurent-ils rien de plus pressé que de demander la démolition de la partie de la forteresse qui regardait la ville. Cette juste et légitime demande, dans un temps où l'on écoutait encore les vœux des populations, fut immédiatement octroyée par les Etats. Le 24 août 1577, date que nous

nous plaisons à transcrire, on mit la main à l'œuvre au milieu d'un enthousiasme indescriptible ; il n'avait guère été besoin de commander des ouvriers, car tout Anvers voulait coopérer à la destruction de la maudite bastille. Ce devait être un curieux et magnifique spectacle que de voir cette multitude d'ouvriers improvisés, parmi lesquels on distinguait des bourgeois, des magistrats, des gentilshommes, des dames et des demoiselles de la noblesse, que de voir en un mot, toutes les classes de la société, depuis le pauvre ouvrier jusqu'au grand seigneur, le marteau et la pioche à la main, rivalisant de zèle et d'entrain, pour que cet infâme repaire de pillards et de meurtriers eut promptement disparu aux regards. Les travaux n'étaient interrompus ni le jour ni la nuit ; aussi en peu de temps, il ne resta de cette œuvre du despotisme que les fronts extérieurs donnant sur la campagne, fronts qui furent maintenus pour ne pas affaiblir le système défensif de la ville. Honneur à ces vaillants bourgeois, chez qui l'amour de la liberté et la haine des bastilles étaient profondément gravés dans le cœur ! Ajoutons encore que des Gantois en grand nombre étaient spontanément arrivés à Anvers pour contribuer à la destruction de la forteresse, en reconnaissance de l'aide que les Anversois leur avaient apportée lors de la démolition de la citadelle de Gand.

Pendant les travaux de démantèlement, il se passa un petit événement très-significatif dont il convient de dire un mot. Tandis qu'on était en train de démolir une casemate, on y découvrit tout-à-coup la fameuse statue du duc d'Albe, que le gouverneur Requesens, après l'avoir fait descendre de son piédestal, y avait fait enfermer. Il n'y eut aussitôt dans la foule rassemblée qu'un long cri de haine et de mort contre l'odieux despote qui avait fait peser pendant six ans un régime de terreur sur tout le pays ; on se rua sur la statue, on la mutila à coups de marteau, puis on l'enleva de la casemate où elle était enfouie, on lui attacha un câble solide aux pieds et on la traîna ainsi par les rues de la ville, au milieu d'un concert de malédictions et de

linées contre le féroce proconsul ; enfin, la statue fut brisée en mille morceaux. Nous avons vu précédemment que, suivant une tradition constante, on coula de ces débris, quelques années après, le Christ qui décore aujourd'hui le grand portail de l'église Notre-Dame.

S'il faut en croire les anciennes annales, le projet existait à cette époque d'établir des rues et sur l'Esplanade et sur les terrains nivelés de la citadelle. Ce projet était-il sérieux ? Nous ne saurions le dire ; toujours est-il que le Magistrat accorda au prince d'Orange une partie des terrains démantelés et que c'est là que celui-ci se fit construire une magnifique habitation avec de vastes jardins. C'est dans ce palais qu'eut lieu le dimanche 18 mars 1582, une tentative d'assassinat sur le Taciturne, par un jeune fanatique nommé Jean de Jauregui. originaire de Bilbao, commis d'un marchand portugais ruiné, Gaspard d'Anastro, qui l'avait séduit par ses promesses. On sait que Philippe II avait mis à prix la tête du prince et que la prime promise était de 80,000 fl. Jauregui, profitant du jour précité, où le prince donnait un grand diner au duc d'Alençon, alors régent du pays, était parvenu à se glisser et à se cacher dans une chambre de l'hôtel. En sortant de table, le prince traversait une antichambre, lorsque l'assassin se montra tout-à-coup et lui déchargea un coup de pistolet à bout portant. La balle entra sous l'oreille gauche et sortit par la joue droite. Le meurtrier fut immédiatement saisi par les gens de la maison qui, dans leur indignation, lui firent expier sur-le-champ son forfait par la mort. Les complices du meurtrier, qu'on découvrit plus tard, subirent le même châtiment. La blessure du prince ne présenta aucune gravité et il se rétablit complètement au bout de quelques jours.

. La citadelle fut reconstruite, après la prise d'Anvers par Farnèse, en 1585, aux frais de la ville, et subit diverses augmentations et transformations dans le cours des siècles suivants. C'est en 1746 qu'elle eut à soutenir le premier siége ; les troupes du maréchal de Saxe s'en rendirent maitres en cinq jours, pour compte de Louis XV. En 1790, le

Congrès souverain, dans sa séance du 27 mars, deux jours avant l'évacuation de cette forteresse par les Autrichiens, décréta de la faire démolir ; le 30 mars, cent-cinquante ouvriers commencèrent les travaux de nivellement du côté de la ville, mais l'ordre vint bientôt de les suspendre et la décision du Congrès resta une lettre morte. Le deuxième siége de la citadelle eut lieu en 1792, et, de même que la première fois, la garnison autrichienne se rendit aux Français le cinquième jour ; enfin, en décembre 1832, cette forteresse fut emportée en vingt-et-un jours par les troupes françaises et le général Chassé se constitua prisonnier avec toute la garnison. L'église, qui renfermait les tombeaux d'un grand nombre de commandants et d'officiers espagnols, fut incendiée pendant ce dernier siége. Rappelons encore que, dans la lugubre journée du 27 octobre 1830, la citadelle bombarda la ville pendant plus de six heures et y causa pour plusieurs millions de dégâts.

Enfin, l'année même où cet odieux instrument de domination accomplissait son existence tri-séculaire (elle fut achevée en 1569), fut signée la convention qui en consacra le démantèlement, et, par un étrange caprice du sort, cette même forteresse qui n'avait servi qu'à plonger notre ville dans le deuil et à y semer la ruine et la dévastation, est destinée à être transformée en établissements commerciaux et maritimes et à devenir pour Anvers une nouvelle source de bien-être et de prospérité.

Ruelle du Livre.

Cette voie longue, tortueuse, étroite et malpropre, bordée de maisons généralement chétives et humides, traverse diagonalement, dans toute son étendue, le vaste quartier Saint-André et le coupe en deux grands centres populeux, l'un et l'autre presque exclusivement habités par des ouvriers des pauvres et de petits détaillants. Dans ces dernières années la partie de ce quartier renfermée entre cette grande voie

artérielle et la rue du Couvent a subi d'importantes transformations. Diverses cours et allées, de nombreuses habitations, vieilles et malsaines, ont été démolies, une grande place publique a été créée, de nouvelles rues ont été ouvertes où l'on élève des maisons spacieuses, aérées et saines. Mais ces travaux, quelque considérables qu'ils soient, sont loin d'être suffisants ; aussi est-il à espérer qu'on les reprendra un jour, qu'on complètera les améliorations déjà réalisées et qu'on permettra à cette vaste agglomération ouvrière de jouir du grand air, du soleil et d'habitations convenablement érigées, toutes choses nécessaires et indispensables au point de vue de la moralité et de l'hygiène, tant de ce quartier désherité que de la ville entière.

La ruelle du Livre, ou plus exactement la ruelle Boc, prit son nom du seigneur Wauthier Boc ou Buc, comme il résulte d'un acte de 1341, où il est question d'une parcelle de terre située dans la ruelle qu'on appelle « *Sher Wouters Bucs stege.* » Ce Wauthier Buc, dont le sceau portait Bok, était échevin d'Anvers en 1330 et 1336, mais dans la liste des échevins, comme dans d'autres documents, son nom s'écrit Boc. On trouve un Wauthier Boc dans une charte de 1209 et un Jean Boc dans une sentence arbitrale de 1336. Jusqu'à la fin du siècle dernier, le nom de cette rue s'écrivait invariablement *Bocsstege*, que, sous le régime français, on avait traduit par *ruelle du Bouc*.

La partie méridionale de cette rue, à partir de la rue Saint-Roch jusqu'à l'Esplanade, portait encore tout récemment le nom de *Blydenhoek*, qui provient sans doute de ce que, en vertu d'une ordonnance de 1606, les filles de mauvaise vie étaient reléguées dans cet endroit ainsi que dans la rue de la Cuiller. Toutefois, d'après une autre opinion, le *Blydenhoek* aurait reçu son nom par ce que là, étaient emmagasinés les *Blyden*, c'est-à-dire les instruments qui, avant l'invention de la poudre, servaient à lancer de lourdes pierres.

Anciennement, les marchandes de friperies, les revendeuses de vieux habits et de vieux linge, établissaient leurs tréteaux à proximité de l'abbaye Saint-Michel ; en 1539, ce

marché fut transféré près de la porte Saint-Georges, et en 1540, à l'endroit du *Bocssteeg* où les rues Saint-Jean et Steenberg se rencontrent. Ce marché s'appelait *de Pluysmerkt*, nom qui fut dénaturé d'une manière assez originale mais fort peu poétique, et appliqué dans la suite au quartier tout entier ; cette désignation malsonnante est encore généralement employée dans le langage du peuple.

Au n° 75 de cette rue existe un hospice, nommé *de Zeven Gebroeders*, qui sert d'asile à sept vieillards indigents. Il fut fondé vers l'an 1500 par Henri Loomans qui, à cette fin, fit don d'une maison et assura à l'établissement une dotation convenable.

Rue Saint-Roch.

Cette rue prit son nom de l'hôpital Saint-Roch, qui y existait jadis à l'angle méridional du *Blydenhoek*. L'origine de cette maison hospitalière, qui avait une chapelle dédiée à saint Roch, est complètement inconnue ; aucun historien ne la mentionne même et nous ne trouvons la trace de son existence que dans les procès-verbaux du recensement de 1496.

Les autres institutions de bienfaisance ou de religion qui furent fondées dans la rue Saint-Roch, sont les suivantes :

1° *La maison des Enfants-Trouvés*. — Cette institution fut fondée en 1531, par la Chambre des aumôniers, dans une propriété située à côté de l'hôpital Saint-Roch. Dans cette maison ne devaient être recueillis, dans le principe, que les enfants abandonnés dans la rue ; mais plus tard, on y plaça également ceux dont les père et mère étaient morts dans l'indigence, étaient emprisonnés ou avaient disparu ; le nombre en était grand à cette époque, car nous lisons dans une ordonnance du Magistrat, de 1558, qu'il y avait alors près de seize cents enfants restant à la charge des aumôniers. Aujourd'hui, le nombre d'enfants recueillis dans cette maison est d'environ huit cents, qui sont élevés en partie à l'hospice même, et en partie placés à la campagne ; vers l'âge de

douze ans, ils sont envoyés dans les orphelinats du Marché-aux-Chevaux et de la rue de l'Hôpital. Le *tour*, qui avait été établi par un décret impérial de 1811, a été supprimé il y a une douzaine d'années.

2° *La maison des Aliénés.* — Cet établissement se trouvait auparavant dans la rue des Etuves, où il avait été ouvert en 1453 ; il fut transféré en 1584 dans l'ancien hôpital Saint-Roch, à côté de la maison des Enfants-Trouvés, que les aumôniers avaient approprié à cette fin. Cette translation avait pour avantage de donner aux malheureux aliénés une installation plus spacieuse et plus convenable, et de permettre à certains d'entre eux d'assister aux services religieux célébrés à la chapelle Saint-Roch, dépendant de cet hôpital. Le nombre de personnes des deux sexes recueillies dans cet hospice dépasse rarement aujourd'hui le chiffre de deux cents.

L'un et l'autre de ces établissements furent considérablement agrandis et améliorés en 1773 ; ensuite, dans celui des aliénés, on a exécuté, de 1856 à 1860, pour 150,000 fr. de travaux. On lit sur les façades de ces deux hospices diverses anciennes inscriptions flamandes, dont l'une est conçue comme suit :

Die geld hebt en verstand, daer dees eylaes om wenschen,
Reykt uyt uw milde hand aan zinnelooze menschen.

Les deux maisons eurent à souffrir considérablement du bombardement de 1830 et ce fut à travers les flammes ravageant les bâtiments et au milieu des obus éclatant de tous côtés, qu'on dut effectuer le sauvetage des aliénés et des enfants trouvés, en proie à la terreur la plus poignante.

3° *L'hospice des Frères-Bleus.* — Cet établissement de retraite pour vieillards occupe, depuis la fin du siècle dernier, la propriété nommée *Honden hier buiten*, n° 32. Nous en avons relaté longuement l'origine et les diverses translations dans le chapitre consacré à la rue des Bateliers.

4° *Le couvent des Chartreux.* — Cet ordre célèbre fut

fondé en 1084 par saint Bruno, dans un affreux désert appelé *la Chartreuse*, situé au milieu des Alpes, à trois lieues de Grenoble ; ce chef-lieu de l'ordre a survécu à tous les orages révolutionnaires et reçoit en été la visite d'un grand nombre de touristes. C'est là que Lamartine, vivant dans la retraite, composa une de ses plus magnifiques poésies. Quelques moines de cet ordre, qui comptait au XIV[e] siècle cent soixante-douze maisons, vinrent se fixer vers 1320 au Kiel, près d'Anvers, endroit qui, à cette époque, bien qu'endigué depuis environ soixante-dix ans, ne présentait encore qu'une population très-clairsemée, des marais et des fondrières du côté du fleuve, des buissons et des terrains incultes du côté de Saint-Laurent. Ces religieux, grâce aux libéralités de Dancard de Molenaer, de Henri Heltewagen et de beaucoup d'autres, purent bientôt faire face aux frais que nécessitait la construction d'une église, d'un chapitre, d'un réfectoire, de cellules, etc., et comme cet ensemble de bâtiments se trouvait adossé à l'Escaut, ils les entourèrent de solides murailles (1324). Annotons ici que le régime des Chartreux était excessivement austère : solitude perpétuelle, abstinence de viande et silence absolu ; leurs loisirs étaient consacrés principalement à copier les anciens et précieux manuscrits des temps passés, à défricher les bruyères et à améliorer la culture agricole. Jamais des désordres ne furent signalés dans cet ordre monastique, où la discipline resta toujours sévèrement observée et où les règlements ne durent jamais être réformés.

Les largesses que reçurent les Chartreux du Kiel des princes et des riches bourgeois, leur permirent bientôt de faire l'achat de la seigneurie du Kiel, qui était un fief ducal alors en possession des héritiers de Hugo Nose. Le duc Antoine, par une charte du 6 mai 1413 et datée d'Anvers, confirma les religieux dans cette propriété féodale et les déchargea de l'obligation de fournir deux hommes armés en temps de guerre ; la charte estimait le revenu annuel de ce fief à neuf florins dix escalins de Louvain. Mais la seigneurie du Kiel ne porta pas bonheur aux Chartreux, car

vers l'année 1540, leurs ressources financières étaient tellement épuisées qu'ils furent forcés de la recéder à la ville d'Anvers moyennant 1,000 fl. du Rhin. Un malheur ne vient jamais seul. Deux ans après, la Chartreuse subit le même sort que le couvent des Victorines et le Béguinage, c'est-à-dire qu'elle fut livrée aux flammes par ordre du Magistrat, de crainte que les bandes de Martin Van Rossem ne s'y retranchassent comme dans une place forte. Les moines demandèrent à pouvoir ériger un couvent dans l'enceinte de la ville, mais le Large-Conseil s'y refusa et ils résolurent alors de s'établir à Lierre, où ils arrivèrent en 1544 et construisirent un superbe monastère.

En 1621, quelques Chartreux, faisant partie d'une communauté de Vucht, près de Bois-le-Duc, dont le couvent avait été détruit pendant les guerres, vinrent se réfugier à Anvers et y prirent possession de la maison nommée Sainte-Cathérine, située à l'angle des rues Saint-Roch et des Béguines. Cette maison appartenait alors aux Chartreux de Lierre et servait de Refuge aux moines de cet ordre quand ils venaient ici. Ils demandèrent au Magistrat, au chapitre et à l'évêque d'Anvers l'autorisation d'élever un couvent et une église, ce qui leur fut accordé ; à cette fin, ils achetèrent, en 1624, deux grands jardins (*raemhoven*) sis rue Saint-Roch, nommés *de Beekraem* et *de Spiegelraem*, ayant servi autrefois à l'industrie drapière, et joignant la maison précitée. Ils commencèrent aussitôt, sur ce vaste emplacement, les travaux de construction d'une maison et d'une chapelle ; mais ce n'était là qu'une installation provisoire et les travaux furent repris, quelques années après, sur un pied plus respectable. La première pierre du couvent fut posée, le 15 août 1634, par le collége échevinal, et en 1639 toute la communauté de Vucht se trouva réunie dans le nouveau monastère. L'église, que Diercxsens qualifie de magnifique, commencée en 1673, fut achevée quatre ans après et dédiée à sainte Sophie.

Cette seconde Chartreuse, après une existence d'environ un siècle et demi, fut supprimée par un édit de Joseph II, du

17 mars 1783 ; on vendit, dans le cours des années suivantes, les meubles, les ustensiles de la brasserie, les vitraux, etc. Le 2 mai 1785, on y procéda à la vente des livres provenus des couvents supprimés à Anvers, du prieuré de Corsendonck et des Brigittins d'Hoboken. Comme les bâtiments du monastère n'avaient pas été aliénés, l'usage en fut concédé, au mois d'avril 1788, à Martin Cuylits, négociant, qui venait d'être chargé de la taille des diamants de la couronne de France ; vingt-trois moulins à polir furent dressés à cette fin et les travaux, dirigés par les frères François et Joseph Dargo, lapidaires en renom, se prolongèrent pendant neuf mois ; parmi ces diamants se trouvait le célèbre Régent. Le 27 décembre 1793, le révérend Bernard-Marie Morren reprit possesssion du couvent, au nom des Chartreux, et y plaça une personne de confiance, mais l'arrivée des Français, quelques mois après, vint tout remettre en question. Enfin, le 3 janvier 1798, l'enclos du couvent, avec l'église, la brasserie et le jardin fut vendu au prix de 573,000 fr. ; il en fut de même de quinze maisons rues des Béguines, Saint-Roch et du Livre, de deux blanchisseries dans cette dernière rue, d'une grande ferme à Grobbendonck et d'une terre à Berchem, qui appartenaient à cette congrégation, et de trente jardins et parcelles de terre au Kiel qui étaient restés la propriété des Chartreux de Lierre.

L'acquéreur de la Chartreuse respecta l'église et les bâtiments conventuels, qui sont occupés aujourd'hui par les Capucines. Ces religieuses, après l'évacuation de leur couvent rue des Escrimeurs, en 1797, s'étaient réfugiées dans une maison rue des Prédicateurs, ensuite dans une autre, rue du Couvent, et habitaient depuis 1801 un local d'école rue Gérard, lorsqu'en 1834 elles firent l'acquisition de l'ancien couvent et de l'église des Chartreux. Les bâtiments servaient alors à une raffinerie de sucre. L'église est séparée actuellement en deux parties, dont l'une est à l'usage du public, l'autre à celui des Capucines. On y voit une belle toile d'Erasme Quellin.

Rues Saint-Jean, de la Nacelle, Bogaert, Happaert, Saint-Antoine et de la Clef.

Rue Saint-Jean. — Son nom lui vient, soit d'une enseigne, soit d'une statue de ce saint adossée à la façade d'une maison. L'ouverture de cette rue date du milieu du XVI[e] siècle.

Rue de la Nacelle. — Son nom réel est *Schoytestrate*, qu'elle prit d'Arnould Schoyte, sur les propriétés duquel elle fut ouverte. Ce fait résulte d'un acte échevinal du 14 juin 1543, par lequel Arnould (*Aert*) Schoyte, échevin, cède à la ville une pièce de terrain avec une petite parcelle avoisinante, faisant partie de l'habitation avec grand jardin du vendeur ; la portion vendue, qui était située, dit l'acte, derrière la maison de Schoyte, « *op de Breede-Beggynestrate,* » s'étendait jusqu'au *Bocsstege* et devait servir « *tot behoef van de strate die de stad geconcipieerd heeft aldaer te maken* ».

La famille Schoyte fut pendant plusieurs siècles une des plus riches et des plus distinguées de la ville. Ainsi, Arnould Schoyte fut durant cinquante-deux ans, tantôt échevin, tantôt bourgmestre ; il mourut le 20 novembre 1548 et fut enterré au pied d'une chapelle qu'il avait érigée devant la porte septentrionale de l'église Saint-Georges ; un de ses prédécesseurs, Jean Schoyte, fut second bourgmestre en 1463, 1466 et 1471, et échevin en 1477 ; au dix-septième siècle, Philippe Schoyte fut élevé à la dignité de premier bourgmestre (1651), et plus tard (1675) à celle de second bourgmestre. Cette famille avait aussi un caveau à l'église Saint-André, où l'on voit encore ses armoiries figurées dans une verrière.

Dans la rue Schoyte existe, au n° 21, l'hospice Saint-Martin, où sept vieillards sont logés et entretenus. Ce refuge fut fondé en 1613 par Nicolas Papebroeck ; une chapelle, sous l'invocation de saint Martin, y fut ajoutée par le fondateur. Cette chapelle, qui depuis l'époque française avait perdu sa destination, servit depuis 1830 à 1840 à abriter le *Géant*

et les autres figures de la cavalcade, mais elle fut rétablie plus tard dans son état primitif.

Rue Bogaert. — Elle prit son nom de la famille Bogaert ou Bogaerde, qui y possédait différentes propriétés. Dans un acte de 1476, on voit figurer Mathieu Bogaert ; dans divers autres, Jean et Jeanne Bogaerde. A l'ancien cadastre, le nom s'écrit *Bogaertstrate*, et c'est là aussi, pensons-nous, le nom réel. Toutefois, un historien affirme que cette rue reçut son nom des Bogards ou Beggards, qui y avaient leur couvent en 1228, mais cette assertion nous paraît peu admissible, vu que les Beggards eurent dès le commencement leur séjour dans une propriété Marché-aux-Œufs. Ensuite, dans l'hypothèse que la rue existait en 1228, elle se trouvait en dehors de l'enceinte de la ville et ne formait tout au plus qu'un chemin à travers champs. Tout d'ailleurs indique que l'ouverture de cette rue ne remonte qu'au XVI[e] siècle.

Rue Happaert. — Cette rue, que naguère on appelait *rue Isolée,* prit son nom de l'ancienne et illustre famille Happaert, qui y possédait plusieurs immeubles et y habitait un bel hôtel. Dans une pièce du 12 avril 1563, il est fait mention d'une maison située « *in de nyeuwe Happaertstrate, tusschen Henricx Happaert's huys.* » Les listes des bourgmestres d'Anvers renseignent que le chevalier Jean Happaert fut durant quarante-quatre ans bourgmestre ou échevin ; il mourut le 21 novembre 1561 et fut enterré à l'église Saint-Georges. Son fils Égide remplit les mêmes fonctions pendant trente ans et mourut le 2 août 1594. Enfin, nous trouvons qu'un autre Jean Happaert fut premier bourgmestre en 1618 et en 1623, et que Pierre Happaert fut premier bourgmestre en 1684.

Dans la rue Happaert a demeuré, au n° 6, le célèbre peintre Erasme Quellin, dont chacun a admiré les magnifiques productions décorant les églises Saint-Jacques et Saint-André, la chapelle du Marché-aux-Souliers, le Musée, etc. Erasme Quellin naquit à Anvers en 1607 et y mourut en 1678 ; il se forma d'après les leçons de Rubens et excella dans la peinture du portrait et des sujets historiques. Il était l'un

des habitants les plus considérés de la paroisse de Saint-André et c'est à ce titre qu'il fut appelé aux fonctions de marguillier, qu'il remplit avec beaucoup de zèle.

Les Quellin forment une des principales familles artistiques de notre ville : ainsi, Erasme Quellin eut pour père un sculpteur distingué portant le même prénom, pour frère, le célèbre sculpteur Artus (Arnould) Quellin, le vieux, mort en 1668, dont les églises Saint-Charles et Saint-Paul renferment tant de beaux chefs-d'œuvre, et enfin pour fils, Jean-Erasme Quellin, qui avait fait en Italie une étude spéciale des œuvres de Paul Véronèse et fut un des derniers artistes qui s'inspirèrent des brillantes traditions de l'École flamande. Dix tableaux d'Erasme Quellin sont conservés au Musée.

Rue Saint-Antoine. — Elle fut ainsi nommée d'après une maison ayant pour enseigne *St-Antheunis*, à travers laquelle elle fut percée en 1434 et dont la ville avait fait l'expropriation à cet effet.

Au dire d'une chronique manuscrite, c'est dans une maison située vis-à-vis de la rue Bogaerde (nº 29), que demeuraient en 1789 les négociants D. Stevens et Lousberghs. C'étaient des gens très-honorables, mais, aux yeux des patriotes, ils avaient le grand tort d'être attachés trop ardemment à la cause impérialiste, d'être en un mot, des *Vygen* très-accentués. Aussi dans la journée tumultueuse du 16 juin 1789, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, on ameuta la populace contre ces deux négociants, en lui faisant accroire que ces derniers, pour s'enrichir rapidement, achetaient en secret de fortes quantités de beurre, de pommes de terre et d'autres denrées de première nécessité pour les classes ouvrières, afin d'en faire augmenter factiement le prix, etc. Il n'en fallut pas d'avantage pour surexciter le bas peuple, qui n'était déjà que trop disposé au pillage ; des bandes nombreuses se transportèrent aussitôt devant la demeure de Stevens et Lousberghs ; on se contenta d'abord de faire entendre des clameurs, des menaces, des injures ; puis tout-à-coup on se rua dans la maison, qui fut pillée et saccagée de fond en comble. Les deux associés

ne réussirent à échapper à une mort certaine qu'en se plaçant sous la protection de quelques meneurs plus modérés, qui les firent conduire à l'Hôtel-de-Ville. C'est ce même jour qu'eut lieu la dévastation de la maison de Dieltjens, Marché Saint-Jacques, et ce fut avec les brancards de la voiture de Stevens qu'on enfonça la porte de son habitation.

Rue de la Clef. — Cette rue fut ouverte vers 1550 sur les terrains de la brasserie *het Sweert*, aujourd'hui l'hôtel Legrelle, et prit son nom d'une enseigne ; on y trouve une maison dite *den Kleinen Sleutel*, à l'angle de la rue des Peignes, et une autre nommée *den Gulden Sleutel*, à l'angle opposé.

Poids-de-Fer, Impasse du Glaive, Ruelle de la Coupe, Rue des Chiffons.

Poids-de-Fer. — Cette place, autrefois appelée *Duivenmarkt*, prit son autre nom du Poids que la ville y avait érigé pour le pesage du fer, du cuivre, etc ; ce poids se trouvait à l'angle de cette place et de la ruelle Boc ; la maison qui était affectée à cette fin et qui appartenait jadis à la ville en conserva le nom de *Yzer Waghe.* Il est à remarquer qu'une balance fut établie en cet endroit par la considération que les célèbres Fugger y avaient leurs vastes magasins de cuivre et de fer. Ces marchandises étaient soumises à l'impôt dit *Waghetol.*

Après le départ des Fugger, leurs magasins furent en partie transformés en une belle hôtellerie avec vastes jardins, nommée *het Bruylofthuys.* Cet établissement, où se célébraient les fêtes de noces, jouit pendant longtemps d'une vogue sans pareille. En 1649, il fut pris à bail, au prix de 350 fl., par quatre religieuses dites Norbertines, qui s'y installèrent avec le projet d'en faire l'achat et d'y fonder un couvent et une église.

Ces religieuses appartenaient à une congrégation d'Oosterhout, près de Bréda, qui avait été momentanément dispersée par suite des circonstances politiques ; elles s'étaient réfugiées à Anvers en 1644. Après avoir pris possession du

Bruylofthuys, au Poids-de-Fer, elles se mirent en devoir de demander l'autorisation d'y élever une maison conventuelle et une église ; mais il s'écoula encore sept ans avant qu'elles fussent en règle de ce côté. L'une des conditions stipulées par la ville, à la demande du curé de Saint-André, était que l'église à construire ne pouvait se trouver dans la rue des Augustins ni être accessible de ce côté. La nouvelle église fut consacrée, peu d'années après, sous le vocable de Sainte-Barbe. Mais, à la suite des achats de propriétés que les Norbertines avaient faits et des travaux considérables qu'elles avaient exécutés, elles finirent par se trouver dans une situation financiere très-obérée, qui faillit un moment avoir pour elles de fâcheuses conséquences. Le 28 septembre 1699, rapporte Papebroeck, un bourgeois, légèrement pris de boisson, qui s'était rendu au couvent pour toucher une rente et qui avait refusé d'accepter en paiement, au cours légal, la monnaie qu'on lui offrait, attroupa la foule devant la maison, s'écriant qu'on refusait de le payer ; bientôt le bruit se répandit en ville que les Norbertines, dont du reste le mauvais état financier était notoire, s'étaient déclarées insolvables. C'était justement l'heure de midi ; la foule devenait de plus en plus grande et ne cessait de manifester ses sentiments hostiles par des cris et des menaces; on parlait même d'enfoncer les portes et de mettre le couvent au pillage. Heureusement le bourgmestre, l'ecoutête et quelques bourgeois notables qui avaient leur filles dans cet établissement, prévenus de ce qui se passait, se rendirent en toute hâte au couvent des Norbertines, dont la frayeur et l'anxiété étaient extrêmes, et pénétrèrent dans le monastère par une porte de derrière de la maison des Fugger ; ils firent aussitôt placer une forte garde entre l'église et l'entrée du couvent, du côté du Poids-de-Fer, et la foule ne tarda pas à s'écouler. Par mesure de précaution, le bourgmestre recommanda aux religieuses de célébrer le lendemain les offices à portes fermées. C'est dans cette circonstance que le collége des échevins prit connaissance des dettes considérables auxquelles le couvent avait à faire face. De longues

négociations s'en suivirent entre les religieuses et les Norbertins de l'abbaye Saint-Michel, et un arrangement amiable intervint entre eux onze années après (1710). Depuis lors les Norbertines vécurent en paix jusqu'en 1783, lorsque Joseph II, par son édit du 17 mars, les supprima. On vendit les meubles, les vitraux, etc., mais le couvent, l'église et le jardin, qui occupaient un vaste enclos s'étendant jusqu'à la rue du Chevalier, ne furent aliénés que sous le régime français ; l'adjudication en eut lieu, le 15 octobre 1797, au prix de 270,300 fr., au sieur Lecouteux. Depuis cette époque, l'église sert de magasin.

Impasse du Glaive. — Cette ruelle, qu'on appelait naguère *Swertstraetken* (ruelle Noire), aboutissait à une porte de derrière de la brasserie dénommée *het Sweert*, aujourd'hui l'hôtel de MM. Legrelle. C'est de là qu'elle prit son nom. Ce mot *Sweert* ne doit pas se prendre ici dans le sens de glaive ; c'était une espèce de trident ou de fourche en bois dont les brasseurs se servaient pour remuer la bière pendant sa confection. Le blason de la corporation portait deux *Sweerden* croisés.

Ruelle de la Coupe. — Son nom lui vient des maisons qui forment les deux angles de la rue des Peignes, et dont l'une s'appelle *den Gulden Cop*, l'autre *den Rooden Cop*.

Rue des Chiffons — Formant le prolongement de la ruelle dite *Bocsstege*, elle portait jadis cette dernière dénomination, et c'est ainsi également qu'elle est mentionnée à l'ancien cadastre. Son ouverture ne date que du XV[e] siècle. Jusqu'à cette époque le *Bocsstege* se continuait jusqu'à la rue des Peignes par la place du Poids-de-Fer, qui n'était alors qu'un étroit passage.

Rue de la Cuiller.

Pour conserver un certain ordre dans notre travail, il nous faut revenir un peu sur nos pas et remonter à la rue de la Cuiller, pour parcourir rapidement ensuite les diverses rues

qui forment la partie occidentale du vaste quartier Saint-André.

La rue de la Cuiller, dont l'ouverture date de l'an 1305, est la plus longue de toutes nos rues, en ce sens qu'il n'y en a aucune autre qui présente des rangées de maisons aussi longues sans discontinuité ; elle prit le nom de *Lepelstrate* d'un certain *Wilhelmus dictus Lepel* (Guillaume Lepel), qui tenait alors à ferme de Hugo de Croeke, plus tard doyen de Notre-Dame, les terres sur lesquelles elle fut percée. Cette rue fut pendant longtemps une des plus mal famées de la ville, car, en suite de diverses ordonnance du Magistrat, c'est là qu'avaient été centralisées les maisons publiques, éparpillées auparavant dans divers autres endroits.

On trouvait dans cette rue les établissements de bienfaisance suivants :

1° *L'hôpital Ter-Zieken.* — Cette maison était à l'origine une maladrerie ou léproserie. Les croisés, dit-on, rapportèrent de l'Asie cette affreuse maladie, qui, au XIe siècle, infecta la plus grande partie de l'Europe. Il y avait à cette époque, dans la chrétienté, un grand nombre d'hôpitaux pour soigner ceux qui en étaient atteints ; ces hôpitaux se trouvaient généralement hors des murs des villes. Telle fut aussi l'origine de l'hôpital connu sous le nom de *Ter-Zieken.* Ni l'époque exacte de sa fondation, ni ses fondateurs ne sont connus : on sait seulement qu'il existait en 1231, par le testament de Nicolas Van Wyneghem, pléban d'Anvers, qui lui légua des terres situées au *Meersaterland.* En 1232, un seigneur, nommé Henri de Hollander, ayant fait vœu de prendre la croix et de se rendre en Terre-Sainte, mais se voyant dans l'impossibilité d'y donner suite, se dévoua au service des lépreux et fit don à la léproserie de la moitié de tous ses biens situés à Berchem. Cet établissement était dirigé d'abord par des religieux des deux sexes, qui suivaient la règle de Saint-Augustin ; plus tard, il le fut uniquement par des Sœurs ; il se trouvait en regard du *Galgenveld* (Pépinière), dans l'angle formé par la route de Malines et le chemin qui

conduit à Wilryck (1). Une chapelle dédiée à saint Lazare était adjointe à l'hôpital, qui, pour ce motif, était ordinairement désigné sous le nom de Maison Saint-Lazare. Au XIV[e] siècle, de graves désordres s'étaient introduits dans cette institution ; elle fut réformée, et en 1493 l'évêque de Cambrai prescrivit également aux Sœurs un nouveau règlement, où nous lisons que défense leur était faite de se rendre avec des chiens ou des chats à l'église ou au réfectoire. En 1542, les bandes de Martin Van Rossem saccagèrent l'hôpital, mais il fut rétabli quelque temps après.

A cette époque, le Magistrat, reconnaissant sans doute l'insuffisance de cette maison hospitalière, qui était cause que beaucoup de lépreux restaient dans la ville, fit construire à Dambrugge, hors de la porte Rouge, dix-huit maisonnettes en torchis, dites *Lazarushuiskens* (1552); ceux qui les habitaient pouvaient se rendre le dimanche avec leur doyen, à l'église Saint-Willebrord, mais ils devaient rester à l'extérieur ; plus tard, ces maisonnettes furent remplacées par des constructions en briques et on bâtit la chapelle Saint-Job pour l'usage exclusif des pestiférés. Enfin en 1637, la ville emprunta 8,000 fl. pour élever quinze nouvelles maisons à Dambrugge. On voyait encore, il y a peu de temps, le mur d'enceinte de cette léproserie.

Quant à l'hôpital *Ter-Zieken*, il eut à souffrir, peu après sa reconstruction, de nouvelles dévastations de la part des Réformés, et, en 1575, les religieuses vinrent chercher un refuge dans la ville, où elles séjournèrent à l'hôpital Saint-Roch jusqu'en 1592, quand on affecta à leur institution une vaste propriété, appartenant à François De Paepe, située dans la rue de la Cuiller et s'étendant jusqu'à l'Esplanade. Les Sœurs y bâtirent un magnifique couvent, une jolie église et une infirmerie spacieuse pour les lépreux. Environ deux siècles après, Joseph II, trouvant que cet établissement était devenu inutile depuis que la lèpre avait cessé d'exister, le supprima et fit vendre le mobilier,

(1) Cette propriété, ayant 4 1/2 bonniers de terres, fut vendu comme bien national en 1798, à M. Mosselman, au prix de 260,000 fr.

la brasserie, les ornements de l'église, les tableaux, les boiseries sculptées, les orgues, les parquets en marbre, les cloches, l'horloge, etc., mais l'immeuble ne fut pas aliéné.

Le 15 Juin 1787, dans la soirée, la populace ameutée se transporta en grande foule devant l'ancienne maison hospitalière, enfonça les portes et fouilla le couvent dans tous les sens. On avait répandu le bruit que les agents autrichiens y tenaient caché une grande cage en fer, où devaient recevoir la bastonnade et être exposés publiquement ceux qui se rendraient coupables d'offenses envers Joseph II. Inutile de dire que c'était un faux bruit inventé pour soulever le bas peuple.

Enfin, le 3 janvier 1798, l'Administration centrale fit mettre à l'enchère le couvent *Ter-Zieken* avec l'église, vingt et une maisons et quatre jardins, rue de la Cuiller ; l'adjudication en eut lieu au prix global de 335,000 fr., au sieur Pommier, de Paris. Elle fit vendre également quatre fermes et une quarantaine de parcelles de terre, jardins, etc., situés dans seize communes des environs.

Une partie du couvent (n° 32) appartient aujourd'hui à M. Ferdinand Meeus; on y voit encore l'église, qui sert de magasin.

2° *L'hospice Saint-Elisabeth.* — Il fut fondé en 1593 par les aumôniers des pauvres, dans une propriété sise rue de la Cuiller, où il exista jusqu'en 1869. Depuis plusieurs années, cette maison-Dieu, attenant à l'usine du gaz, était devenue inhabitable par suite de l'infiltration dans le sol du fluide gazeux, qui impregnait les murs et corrompait les eaux. L'Administration des hospices réclama des dommages-intérêts et il s'en suivit une longue contestation, qui se termina par la vente de l'hospice Sainte-Elisabeth à la Compagnie du gaz. Au moyen du prix de vente, on construisit sur un terrain rue Lozane, abandonné généreusement par M. Heesmans, ancien président de l'Administration, un nouvel établissement (n° 25/3°), servant aujourd'hui de retraite à vingt-deux femmes âgées.

Rue des Prédicateurs.

Cette rue, dont le nom s'écrivait autrefois *Predickarenstrate*, fut ainsi appelée des Dominicains ou Frères-Prêcheurs (*Predikheeren*) qui y séjournèrent pendant quelques années au XIII[e] siècle. Ces religieux, dont l'ordre jouissait d'une grande réputation de science et de sainteté, arrivèrent à Anvers en 1243, sur les sollicitations instantes du Magistrat, du duc de Brabant et de l'évêque de Cambrai, qui, dans trois lettres (dont Diercxsens reproduit le texte), s'étaient adressés à cette fin au Provincial, présidant alors un chapitre général de l'ordre à Strasbourg. On leur assigna une propriété située hors de la ville, à l'endroit où fut depuis la rue qui a conservé leur nom. En 1249, ils reçurent, comme nous l'avons vu, du duc de Brabant et de Hugues Nose, le vaste emplacement faisant partie du *Driesch*, où ils érigèrent leur monastère.

Environ quatre siècles après, une autre congrégation religieuse vint s'installer dans cette rue, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la caserne d'artillerie.

Cette communauté, qui portait le nom de *Sint-Annendael*, avait été fondée au hameau de Luythagen, sous Mortsel, vers la fin du XV[e] siècle, par Jean Van Ranst, ancien margrave d'Anvers, seigneur de Cantecrode, Mortsel et Edeghem, un des capitaines les plus distingués de cette époque. Ce riche seigneur avait fait bâtir en 1494, au Luythagen, contre la route, une chapelle en l'honneur de sainte Anne, qui y existait encore à la fin du siècle dernier. Peu de temps après, il avait fait adjoindre à ce petit sanctuaire des bâtiments spacieux et élégants pour servir de retraite à des Sœurs du tiers-ordre de Saint-François; il assura à l'établissement une dotation annuelle de 19 livres 18 s. 11 1/2 d., monnaie de Brabant, et finalement appela, pour venir y séjourner, quelques religieuses d'un couvent de Peer (Limbourg). Jean Van Ranst mourut en 1504 et fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir. Ce monastère eut beaucoup

à souffrir des bandes de Van Rossem, plus tard des Iconoclastes, et en dernier lieu des Réformés. Vers 1575, les religieuses se dispersèrent et rentrèrent dans leurs familles, mais après la prise d'Anvers par Farnèse, leur directeur, Sébastien Van Schevelinge, réunit les sœurs survivantes, qui séjournèrent provisoirement au Rivage jusqu'en 1609, quand, grâce à la trève de douze ans, elles purent rentrer dans la maison du Luythagen. Vers l'expiration de la trève, l'évêque d'Anvers, craignant que la guerre n'allât sévir de nouveau, fit rentrer les religieuses en ville, où, le 23 juillet 1621, elles firent l'achat d'un vaste enclos, rue des Prédicateurs ; elles construisirent un couvent et une église et s'y installèrent définitivement. Sébastien Van Schevelinge, qui fut leur directeur pendant trente-un ans, leur laissa tous ses biens en 1623 ; on voyait jadis son monument sépulcral dans une chapelle de leur église, avec une inscription qui rappelait ses vertus et ses bienfaits.

Ces religieuses, communément appelées *de Luythagen*, furent expulsées par Joseph II, en juillet 1784 ; après la vente du mobilier, des ustensiles de brasserie et des vitraux, on fit procéder, le 31 janvier 1787, à l'adjudication du couvent, qui occupait une vaste superficie et s'étendait jusqu'à la rue de la Cuiller. Sous le régime français, on vendit encore seize petites maisons et quatre blanchisseries dans les rues de la Cuiller et des Prédicateurs, et divers biens à Mortsel.

Le premier Consul fit racheter en 1804 l'ancien couvent des *Luythagen* et y établit la Préfecture maritime ; le premier préfet qui s'y installa fut Pierre-Victor Malouët. En 1817, on y établit l'École secondaire qui avait pris le titre d'Athénée ; la propriété fut considérablement endommagée par le bombardement de 1830, mais comme la partie qui était restée debout suffisait amplement aux 60 à 70 élèves composant alors les six classes, les cours y continuèrent jusqu'en 1832, quand le local fut approprié pour servir d'hôpital aux cholériques. Enfin, en 1843, la ville commença sur l'emplacement de cet ancien couvent, qui comprenait plus de 10,000 mètres carrés, les travaux de construction d'une

caserne d'artillerie, dont les bâtiments furent achevés avant la fin de l'année suivante.

Place Saint-André.

Cette belle et grande place fut créée à la suite des démolitions considérables d'impasses et de masures qui furent opérées en cet endroit, il y a six ou sept ans. La ville a fait forer, au centre de la place, un puits de 200 mètres de profondeur, mais qui malheureusement ne donne qu'une dizaine de litres d'eau par minute. En 1834, un travail semblable fut essayé au cimetière Saint-André ; on arriva à une profondeur de 92 mètres et on dépensa une forte somme pour arriver à un résultat négatif. Nous rappellerons à ce sujet que le puits artésien de l'abattoir de Grenelles, qui va chercher l'eau jaillissante au-dessous de la grande masse de craie sur laquelle repose Paris, a 548 mètres de profondeur et donne par vingt-quatre heures un million de litres (70 par minute), lesquels sont distribués par des réservoirs dans le quartier Saint-Jacques ; le travail de perforation dura sept ans (1834-1841).

Les rues suivantes viennent converger sur la place Saint-André : 1° la rue de la Régie, ouverte tout récemment pour relier cette place à la rue des Prédicateurs ; 2° les deux rues du Sureau, connues anciennement sous le nom de *Vlier-steghe*, et dont l'une aboutit à la ruelle du Livre, l'autre à la rue du Couvent ; 3° la rue de Steenbergen, dont le nom se traduit de nos jours par *rue de la Montagne de pierres*, et qui fut ainsi appelée d'après une maison ayant pour enseigne *in de Stad Steenbergen* ; 4° la rue de la Pompe, ainsi appelée d'une pompe couronnée de la statue de Saint-André ; 5° la longue rue du Chevalier, dont l'origine est très-ancienne et dont le nom se retrouve dans presque chaque ville.

Rue Riche Beukeleer, Rue Pauvre Beukeleer.

Ces deux rues, dont l'une forme le prolongement de l'autre,

prirent leur nom principal de la famille De Beukeleer, qui y possédait un jardin dit *raemhof*. Ce fait est confirmé par un document de 1548, où il est fait mention d'une maison nommée *Batenborch*, sise rue du Chevalier, à l'angle nord de la nouvelle rue « *loopende nae 's Beukeleeren erve toe* » ; ajoutons que dans la liste des bourgmestres on voit figurer, en 1508, Arnould De Beukeleer, en 1518 et 1521, Philippe De Beukeleer. Ce n'est que bien plus tard que les deux parties de la rue De Beukeleer furent distinguées par l'ajoute des qualificatifs *arme* et *ryke*, d'après le degré de fortune présumé de ses habitants ; ainsi tandis que la partie occidentale présente un aspect assez convenable, dans l'autre, au contraire, on trouve deux allées populeuses, nommées *Moorkensgang* et *Leeuwengang*.

C'est dans la rue Riche Beukeleer que demeurait, vers la moitié du XVIe siècle, le fameux Loy dit *de Schaliedekker* (l'ardoisier). A cette époque où les fabricateurs de nouvelles religions, les Messies, les prophètes et les envoyés de Dieu se comptaient par centaines, Pierre Loy, habitué à travailler dans les airs, s'imagina que lui, aussi bien que tout autre, réunissait l'étoffe nécessaire pour être le pontife d'une nouvelle doctrine.

Déjà en 1526, il s'était fait connaitre par ses idées réformatrices, car il fut l'une des dix personnes qui avaient été condamnées à suivre la procession sortie le 26 février pour fêter le rétablissement de la paix. Ces dix personnes, parmi lesquelles il y avait deux femmes, avaient été conduites sur une estrade dressée au Marché et y avaient été revêtues, après leur adjuration publique, de mantelets jaunes où l'on voyait représentées les images du Saint-Sacrement, de Luther entouré de démons, les noms de certains livres, etc. Le Marché était occupé par de nombreuses milices civiles. Lorsque la procession y fut arrivée, on fit descendre de l'estrade les dix condamnés et on les fit prendre place, un flambeau à la main, derrière le Saint-Sacrement.

Il est probable que l'ardeur du nouveau missionnaire fut un peu calmée par cet humiliante correction, car pendant

dix-sept ans il n'en fut plus question. En 1543, il reparut tout-à-coup sur la scène et commença à enseigner ses principes. Quoique sans éducation et sans instruction, ce novateur avait une grande finesse d'esprit et d'intelligence et maniait facilement la parole, deux qualités qui suffisent pour se faire accepter comme prophète par une populace ignorante. Loy, dans ses prédications, niait la résurrection des corps et soutenait que par enfer il fallait entendre le sol où les morts sont enterrés et se dissolvent, que l'âme était impeccable et retournait à Dieu, dont elle est une émanation ; que les anges, le paradis, la fin du monde, le jugement dernier, les diables, n'étaient que de pures chimères, que le mariage n'était pas un sacrement, que les saintes Ecritures n'avaient aucune valeur ; enfin, il n'admettait pas la messe et s'annonçait comme l'envoyé du Christ pour établir son règne temporel sur la terre. Le Magistrat donna l'ordre d'arrêter le fameux ardoisier et le fit comparaître devant le *Vierschare* ; mais ici l'énergie abandonna complètement le nouvel apôtre et sa contenance ne fut guère celle d'un aspirant à la palme du martyre ; il soutint que ses prédications, qu'on qualifiait de téméraires, séditieuses et anarchiques, étaient de simples bouffonneries, des propos en l'air qui n'avaient d'autre but que d'amuser la foule, qu'il était profondément attaché à la foi catholique, etc.

Les juges-echevins se montrèrent indulgents et Loy fut condamné seulement à porter une plaque en étain sur la poitrine ; mais il fut bientôt autorisé à quitter cette marque d'infamie, à la suite de confessions et de communions sacriléges qu'il fit à l'église Saint-André, et des attestations d'homme vertueux et profondément religieux qu'il se fit délivrer.

Pierre Loy, ainsi rétabli complètement dans son honneur, se rendit alors en Allemagne et s'y ménagea une entrevue avec Luther et Philippe Melanchton, auxquels il développa ses plans et ses doctrines, espérant obtenir leur approbation. Mais il en fut tout autrement. Les deux chefs de la Réforme trouvèrent ses idées tellement subversives de tout ordre social, que Luther écrivit au Magistrat d'Anvers

« qu'il y avait un serpent caché parmi les anguilles, que l'homme en question lui paraissait excessivement dangereux, au point qu'il fallait être possédé du démon pour songer à introduire des doctrines aussi perverses et aussi anarchiques ». Peu satisfait du résultat de son voyage, Loy revint à Anvers, et, animé d'une ardeur nouvelle, recommença publiquement à dogmatiser et à se créer des prosélytes; grâce à ses doctrines epicuriennes, qu'il savait présenter avec beaucoup d'art, il parvint bientôt à se créer de nombreux adhérents, même, paraît-il, parmi les classes les plus riches. Les sectaires se réunissaient dans une maison de la rue Riche Beukeleer, où ils passaient les nuits dans les orgies et les débauches les plus dégradantes. Tout sentiment de dignité humaine et d'honneur avait abandonné ces malheureux, se vautrant dans la fange comme de vrais pourceaux d'Epicure. Mais le Magistrat était averti et tenait les yeux sur les conciliabules de ces êtres déchus. Le 9 octobre 1544, au moment où ils s'y attendaient le moins, ils furent arrêtés, à l'exception de quelques-uns, qui parvinrent à se réfugier en Angleterre et ailleurs. La procédure marchait rapidement à cette époque et les lois ne plaisantaient guère en matière de mœurs et d'hérésie. Loy fut brûlé vif le samedi 23 octobre, au Grand-Marché, en présence d'une foule innombrable ; deux de ses principaux adherents, Jermyn, poissonnier, et Jean Davion, bijoutier, expulsé de Paris pour cause d'hérésie, eurent la tête tranchée; trois autres subirent le même sort, d'autres enfin furent punis d'amendes et de prison. Telle fut la fin de la secte des Loyistes, qui fit un moment tant de bruit à Anvers.

Rue Saint-André, Ruelle du Vent, Rue des Augustins.

Ces trois rues, ainsi que la partie septentrionale de la rue de la Pompe, furent percées au XVIe siècle. sur le vaste emplacement du monastère des Augustins-Saxons Pour l'intelligence des explications qui suivront, nous allons au préalable

esquisser rapidement l'existence, courte mais accidentée et dramatique, de ces religieux.

Les Ermites de Saint-Augustin formaient, au XVIe siècle, un ordre mendiant qui était très-répandu en Allemagne ; une maison de cet ordre avait été fondée à Enkhuyzen, en Hollande, et c'est de là que vers 1511, deux notables bourgeois d'Anvers, Josse Hoens et Marc Mussche, firent venir des religieux pour ériger un couvent en cette ville. Ils leur firent don à cet effet d'une maison et d'un terrain spacieux, derrière la Monnaie, et qui s'étendait jusqu'à la ruelle du Livre (où fut plus tard la porte d'entrée principale du couvent), la rue Beukeleer et la ruelle du Chevalier. Sans s'inquiéter de l'autorisation du chapitre de Notre-Dame, les moines Augustins s'occupèrent immédiatement de la construction d'une chapelle, qui fut bénite sous le vocable de la Sainte-Trinité, le 28 août 1513, non sans que le chapitre fit entendre une protestation en règle. Alors surgit un démêlé (Diercxsens n'y consacre pas moins de 30 pages) entre les chanoines et les Augustins, lequel se prolongea pendant plus d'une année et où l'on voit intervenir les échevins et d'autres autorités civiles et religieuses d'ici et d'ailleurs. Enfin, en 1515, le concordat usuel fut signé entre les deux parties et les Augustins purent tranquillement terminer la construction de leur couvent. Bientôt, la chapelle étant dévenue insuffisante, ils la démolirent et commencèrent à édifier une nouvelle et vaste église, qu'ils n'eurent pas de temps d'achever.

En 1519, deux ans après que Luther eut levé l'étendard de la révolte contre Rome, nos Augustins, qui appartenaient au même ordre que lui, et dont le prieur Jacob Spreng ou Probst était un ancien élève, se déclarèrent pour les nouvelles doctrines. Probst fut arrêté et conduit à Bruxelles, mais la peur du bûcher lui fit rétracter publiquement tout ce qu'il avait prêché à Anvers. Il se rendit à Bruges, où il recommença ses prédications hétérodoxes, fut arrêté de nouveau et ramené à Bruxelles, mais parvint à s'évader et se réfugia à Brême. Peu de temps après, tous les Augustins

d'Anvers, convaincus d'hérésie, furent arrêtés à leur tour et transportés dans la capitale, où ils jouèrent la même comédie que leur ancien prieur ; ils en furent quittes pour adjurer leurs erreurs du haut du jubé de l'église Notre-Dame. Rentrés dans leur monastère, ils nommèrent pour prieur Henri Muller, de Zutphen, qui, à peine entré en fonctions, se mit à prêcher la Réforme à l'hôtel de la Monnaie. L'écoutête le fit appréhender au corps et conduire à l'abbaye Saint-Michel, mais un attroupement de trois cents femmes se forma aussitôt devant ce couvent et on parvint à délivrer le prisonnier, qui s'empressa de partir pour Brême, où il prêcha quelque temps. Des paysans de Melsdorf se saisirent de sa personne et lui firent subir le supplice du feu.

Enfin, le 6 octobre 1522, les Augustins, convaincus de s'obstiner dans les doctrines de Luther, furent définitivement expulsés de leur séjour et on ferma leur église. Reconduits à Bruxelles, le nouveau prieur, Lambert Thoren, ainsi que la plupart des moines, abjurèrent encore une fois hypocritement leurs erreurs, mais deux d'entre eux, qui se montrèrent plus constants, furent brûlés vifs le 1r juillet 1523. Luther regarda ces deux suppliciés comme les premiers martyrs de la Réforme ; Diercxsens toutefois, s'appuyant sur des témoignages irrécusables, affirme qu'ils se rétractèrent, en présence de plus de cent témoins, avant d'être attachés au poteau. Ainsi prit fin la congrégation des Augustins-Saxons. Mais, malgré leurs abjurations réitérées, les membres survivants n'en continuèrent pas moins en secret leurs prédications. En 1525, le 29 juillet, une prime de 100 fl. fut octroyée à celui qui pourrait arrêter un de ces moines prêchant dans les champs autour d'Anvers. Sans doute pour braver l'autorité, l'augustin se transporta le jour suivant dans un chantier, près du canal de l'Ancre, et, du haut d'un navire en construction, se mit à prêcher devant la foule rassemblée. Mal lui en prit, car, en descendant de sa tribune improvisée, deux bouchers, alléchés par la prime de 100 fl., le saisirent et le conduisirent au Steen. Son procès se fit le même jour. Le lendemain, 31 juillet, les

gildes se trouvèrent en armes pour le maintien de la tranquillité ; le moine augustin fut emmené du Steen et conduit au *Werf* (Tête-de-Grue) ; arrivé là, on l'enferma dans un sac qui fut lié en trois endroits, et, chose horrible à dire, c'est dans cet état qu'on lança ce malheureux dans les flots de l'Escaut.

Après la fermeture de l'église de la Sainte-Trinité, le Saint-Sacrement avait été reconduit processionnellement, en présence du Magistrat, à l'église Notre-Dame, et sur l'ordre de celui-ci, on avait renversé les autels, enlevé les cloches, maçonné les portes et les fenêtres et vendu publiquement le mobilier. Le corps échevinal conçut, en 1523, le projet de faire servir l'église pour une nouvelle paroisse et le pape Adrien VI avait consenti à cet arrangement et autorisé la destruction du monastère. Mais, comme cet immeuble était grevé de nombreuses rentes perpétuelles et viagères, de longues discussions judiciaires s'élevèrent entre les créanciers et ce ne fut qu'à la fin de 1527 qu'ils purent parvenir à un accord. Il fut convenu que le couvent serait morcelé et vendu en parcelles et que chacun abandonnerait les intérêts arriérés en faveur de la nouvelle paroisse. Quatre habitants notables furent chargés du lotissement des terrains et du soin d'en opérer la vente ; Charles-Quint, par un diplôme du 23 janvier 1528, leur donna pouvoir d'envoyer les acquéreurs en possession. La ville, pour favoriser cette opération, acheta le terrain nécessaire pour prolonger la rue De Beukeleer jusqu'à l'église et pour percer une rue reliant la rue du Chevalier à la ruelle du Livre, laquelle prit le nom de *Nieuw-Kerkstrate* et forme aujourd'hui la rue Saint-André. Les vendeurs, de leur côté, ouvrirent la ruelle dite *Waeistraetken* ; quant à la rue des Augustins, elle datait déjà de quelques années, ayant été ouverte par les moines quand ils commencèrent les travaux du couvent. Les choses ainsi réglées, on excepta de la vente l'église et un terrain adjacent destiné à servir de cimetière. Ces diverses circonstances influèrent si heureusement sur le résultat de

l'opération, que non-seulement les créanciers furent intégralement payés, mais qu'il resta encore une somme considérable pour être appliquée à l'achèvement du temple. L'érection de la nouvelle paroisse marcha rapidement ; la Gouvernante exerça toute son influence sur nos échevins pour les engager à régler cette affaire au plus tôt ; l'abbaye Saint-Michel, qui desservait en grande partie ce quartier, abandonna ses droits ; le chapitre de Notre-Dame donna son consentement et les limites de la nouvelle paroisse furent arrêtées de commun accord. L'acte de convention entre le chapitre et le Magistrat est du 29 mai 1529 ; c'est un très-long document, dont le texte est reproduit par Diercxsens.

Entretemps, les travaux d'achèvement de l'église avaient marché et sa dédicace, sous l'invocation de saint André, put se faire le 6 juin suivant. Les quatre respectables bourgeois qui avaient organisé et mené à bonne fin la vente du couvent et la mise en ordre de l'église, furent les premiers marguilliers. L'église manquait encore de beaucoup de choses indispensables, mais les dons des fidèles affluaient de toutes parts ; la ville, de son côté, afin de permettre la continuation des travaux, accorda pendant six ans un subside de 23 l. 5 s. 8 d. de Brabant, somme assez considérable pour ce temps. Dans le cours du même siècle, l'église fut notablement agrandie ; elle reçut une tour qui fut surmontée de la statue de saint André et que la ville pourvut en 1559 de cloches, d'une horloge et d'un carillon. Sept ans après, ce sanctuaire fut horriblement dévasté par les Iconoclastes ; en 1578, les Calvinistes s'en emparèrent et y restèrent jusqu'en 1585. Inutile d'ajouter qu'à ce moment l'église se trouvait dans un état complet de délabrement et ne présentait plus que des décombres. Dans le XVII[e] siècle, le chœur fut agrandi et deux nouvelles chapelles furent construites. Le 30 mai 1755, un nouveau désastre vint affliger la paroisse : à dix heures et demie du soir, la tour, qui était mal assise sur ses fondements, s'écroula tout d'une pièce. L'heure tardive eut pour résultat heureux qu'il n'y eut pas de victimes, mais une grande partie de l'église avait

été détruite. On travailla douze ans à la reconstruction de la tour. Pendant la période française, cette église n'eut presque rien à souffrir, le vicaire Timmermans ayant prêté le serment constitutionnel.

Parmi les œuvres d'art qui décorent ce beau temple, nous citerons le maître-autel, œuvre monumentale et imposante, provenue de l'abbaye Saint-Bernard, qui y avait dépensé 97,000 fr., et le mausolée de deux dames d'honneur de Marie Stuart, orné du portrait de cette infortunée reine. La construction de cette eglise exigerait aujourd'hui une dépense de près de trois millions.

Hôtel d'Hoogstraten. — La seule maison historique qui se trouve dans les rues précédentes est l'ancien hôtel des princes de Salm-Salm. Il fut bâti en 1578 sur des terrains provenus du monastère des Augustins, par Jean Van Hoboken, descendant de l'ancienne famille anversoise que nous avons fait connaître précédemment. En 1616, l'hôtel Van Hoboken passa à Jean-Charles Schetz, seigneur de Grobbendonck, dont le petit-fils prit, quelques années après, le nom de comte d'Ursel ; la baronnie d'Hoboken appartenait à cette noble famille, qui y avait son château. Vers le milieu du siècle dernier, cette maison devint la propriété du prince Nicolas-Léopold de Salm-Salm, duc d'Hoogstraten, feld-maréchal dans l'armée autrichienne et gouverneur de la citadelle. C'était un des plus opulents seigneurs de cette époque ; le 1r juin 1761 avait lieu à cet hôtel le mariage d'une des princesses avec le comte de Starenberg, par l'évêque d'Anvers Van Gameren, en présence du duc Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas et de beaucoup de personnages de distinction ; en 1766, le prince eut un différend sérieux avec les marguilliers de Saint-André, parce que le placement de quelques poteaux du cimetière, en face de son hôtel, empêchait sa voiture, attelée de six chevaux, d'y entrer commodément. C'est dans cet hôtel que, le 26 mars 1793, après la dispersion de l'armée française par les alliés, fut signée la capitulation de la ville. Le 7 avril suivant y eut lieu un véritable congrès des puissances de l'Europe ;

l'Autriche y était représentée par le célèbre duc de Saxe-Cobourg, commandant en chef des armées, et par quatre autres grands personnages ; la Hollande, par le prince d'Orange, ses deux fils et deux autres délégués ; enfin, la Prusse, l'Espagne et l'Angleterre y avaient envoyé des ambassadeurs. De cette conférence sortait dès le lendemain une alliance offensive et défensive entre ces cinq puissances contre la république française. Le feld-maréchal duc de Saxe-Cobourg, père du roi des Belges Léopold I^r^, donna à cette occasion un bal splendide au *Tapissiers-pand*, auquel cinq cents personnes furent invitées.

En 1830, après l'incendie de la prison civile, établie dans un bâtiment de l'abbaye Saint-Michel, l'Etat prit à bail, à raison de 1400 fl. par an, l'ancien hôtel d'Hoogstraten, qui appartenait depuis quelque temps à la ville, et l'affecta à une maison de détention civile et militaire, destination qu'il conserva jusqu'en octobre 1857, lorsque les détenus furent conduits dans la nouvelle prison cellulaire. Peu d'années après, l'Etat revendiqua la propriété de cet hôtel, mais il fut moins heureux que pour l'hôpital militaire et se désista bientôt de ses prétentions.

Courte Rue du Chevalier.

Dans cette rue existent, au n° 23, deux institutions de charité :

1° *L'hospice Van Nispen.* — Il fut fondé, au XVIIe siècle, par Balthazar Van Nispen, pour douze vieillards, dans une allée de cette rue. Van Nispen, qui était marié à Marie de Moy, veuve de Philippe Rubens, mourut en 1625 et fut enterré à Sainte-Walburge.

2° *L'hospice Mazengang.* — Un hospice de ce nom fut fondé, en 1539, rue de l'Empereur, dans une allée dite *Mazengang* (n° 69), par Elisabeth Nagels, pour trois vieillards et un domestique. Cet immeuble fut vendu en 1779 à M. Van Havre, qui l'incorpora à son hôtel rue du Prince, et il est probable qu'on affecta à cette époque aux pensionnaires

la propriété contiguë à l'hospice Van Nispen, où ils sont aujourd'hui.

Ces deux fondations clôturent la liste des vingt-six petits hospices existant encore actuellement à Anvers. Ces institutions étaient plus nombreuses autrefois, mais plusieurs d'entre elles ne purent se soutenir pour des raisons diverses.

Rempart des Tailleurs de pierres

Cette rue fut ouverte en même temps que la rue Rempart du Lombard, qui en forme la continuation, sur la contrescarpe du fossé de l'enceinte, après l'agrandissement effectué en 1314; ce fossé, caché par les maisons formant la face septentrionale et voûté vers 1830, s'étendait de la porte des Brasseurs à celle de Saint-Jean. Le nom de la rue apparaît pour la première fois dans un document de 1409 et provient des tailleurs de pierres qui avaient choisi cet endroit pour siége de leur industrie. Parmi les tailleurs de pierres ou architectes qui eurent leurs *logiën* ou ateliers le long de cette voie, nous mentionnerons les De Waghemakere, les Sanders, les Appelmans et plusieurs autres qui prirent durant trois siècles une part très-active à toutes les constructions élevées à Anvers et aux environs.

C'est aussi dans cette rue que demeuraient, au XVI[e] siècle, les célèbres Fugger, les plus grands banquiers de l'Europe, et dont chacun a entendu parler. Le vaste hôtel (n° 40) qu'ils occupaient, après avoir appartenu pendant un siècle et demi à Nicolas Somers et à ses descendants, devint, il y a une trentaine d'années, la propriété de M. Ferdinand Meeus; il avait été construit avec grand luxe vers l'année 1515 par les Fugger; une tourelle gracieuse et élégante couronnait la façade et imprimait à cette somptueuse habitation un aspect vraiment grandiose. A la suite de restaurations et de reconstructions, opérées en partie dans le cours de ce siècle, cet édifice a perdu complètement son cachet ancien et pittoresque; la façade actuelle présente cette même absence de goût et

de dignité, cette même raideur, qui caractérisent la plupart des constructions de notre temps.

Les Fugger (on prononçait Focker) étaient originaires d'Augsbourg. Le chef de cette famille fut un tisserand, Jacques Fugger, homme actif et entreprenant ; il jeta les fondements de cette colossale et fabuleuse fortune qui devait, quelque temps après, étonner l'Allemagne et le monde entier. Il mourut à Augsbourg en 1474. Ses trois fils, Udalric, Georges et Jacques, marchèrent dignement sur les traces de leur père, mais ce fut Antoine Fugger, fils de Georges (né en 1493 et mort en 1560), qui porta la famille Fugger au plus haut degré de gloire et d'opulence que l'industrie humaine puisse atteindre. Nous observerons encore, pour en finir avec ces détails généalogiques, qu'Antoine et son frère Raymond furent les seuls des Fugger, dans la ligne masculine, qui firent souche, et que de nombreux descendants en existent encore en Bavière et en Wurtemberg. Un magnifique volume imprimé à Ulm, en 1754, qu'on conserve à la bibliothèque d'Anvers, reproduit les portraits sur acier de cent-trente membres de cette célèbre famille avec des tables généalogiques.

C'est par le tissage du lin, comme nous le disions, que le chef des Fugger réunit les premiers éléments de sa fortune ; après s'être acquis une grande aisance par cette industrie, il se lança dans les opérations de banque et de change, dont le siége principal était alors à Augsbourg, et y réalisa des bénéfices considérables. Bientôt après, il résolut, de concert avec ses fils, de transporter le siége de leur banque à Bruges, qui brillait alors de tout son éclat et était l'un des marchés les plus importants de l'Europe. Vers 1505, les Fugger quittèrent cette ville et vinrent établir leurs comptoirs à Anvers. Cette place était destinée à éclipser bientôt sa rivale, grâce, d'une part, à ses relations avec l'Espagne et le Portugal qui exploitaient, à l'exclusion de tous autres pays, le Nouveau-Monde et les Indes Orientales et qui avaient ici de nombreux représentants ; grâce, d'autre part, aux importantes relations qu'elle entretenait avec l'Allemagne, tant par terre que par eau. Les Fugger avaient

promptement saisi toute la portée de la révolution commerciale qui venait de s'accomplir. Leur départ de Bruges fut suivi de celui d'un grand nombre d'autres marchands avec qui ils étaient en rapports d'affaires.

Leur grand commerce à Anvers était celui du cuivre, article dont ils eurent, pendant quelques années, une espèce de monopole : mais ce commerce n'avait qu'une importance secondaire à côté des immenses opérations de banque qu'ils effectuaient. Les Fugger étaient les banquiers des monarques : Charles-Quint leur emprunta à diverses reprises des sommes considérables ; Henri VIII reçut en prêt 152,000 l. s. (3,800,000 fr.) ; Edouard VI, 129,000 fl. ; en 1554, la reine d'Angleterre leur devait 122,750 ducats, soit environ 22 millions de notre monnaie, payables en deux termes ; en 1566, Philippe II avait emprunté des sommes tellement fortes aux Fugger et à d'autres banquiers d'Anvers, que Gresham, le facteur de la reine Elisabeth, trouva la place complètement épuisée et ne put obtenir des capitaux pour sa souveraine. Ces relations continuelles des Fugger avec les têtes couronnées leur avaient procuré de grands privilèges pour leur commerce maritime, car ils étaient aussi d'importants armateurs. Vers 1530, Fréderic I[er], roi de Danemark, voulant montrer sa reconnaissance pour les services que les Fugger lui avaient rendus, leur accorda la franchise des droits du Sund pour tout le cuivre venant du Nord et qui devait passer par ce détroit; ils ne devaient payer qu'un demi florin du Rhin pour chaque cargaison, mais ce privilége exorbitant leur fut enlevé en 1537 par Christiern III, successeur de Fréderic.

Pour nous résumer, nous dirons que les Fugger étaient non-seulement les plus riches commerçants des Pays-Bas, mais de l'Europe entière ; aussi le mot Focker passa dans le langage populaire et se répète encore de nos jours pour désigner un homme possédant de grandes richesses. On rapporte qu'un jour Charles-Quint, à qui on montrait, à Paris, les joyaux de la couronne, s'écria : « Je connais une famille de tisserands d'Augsbourg qui pourrait acheter tout cela ».

Ajoutons encore que les Fugger avaient des comptoirs dans tous les grands centres de commerce.

Guicciardini rapporte qu'Antoine Fugger, mort en 1560, laissa à son décès six millions de couronnes d'or en argent comptant, soit environ 120 millions de francs de notre monnaie, outre un grand nombre de propriétés, parmi lesquelles une vingtaine de principautés, comtés, baronnies et seigneuries en Allemagne, de vastes domaines dans d'autres pays de l'Europe, et même jusqu'en Amérique. Maximimilien 1r, empereur d'Allemagne, lui avait conféré des lettres de noblesse et le haut titre de baron et comte du Saint-Empire. En outre, il fut conseiller d'État sous Charles-Quint et sous Maximilien. Les onze enfants qu'il délaissa, dit William Jacob, dans son *Historical Inquiry*, se multiplièrent au point qu'en 1619 il y avait dans la famille quarante-sept comtes et comtesses, et autant d'enfants qu'il y a de jours dans l'année. En quatre-vingt-dix ans, ils achetèrent deux comtés, six baronnies et cinquante-sept manoirs, qu'ils possédèrent indivisément jusqu'en 1762, outre des maisons et des terres de grande valeur à Augsbourg et dans les environs. De maison souveraine qu'elle fut pendant des siècles, la famille Fugger n'a plus que le rang d'une maison princière médiatisée ; elle possède aujourd'hui en Allemagne des propriétés occupant vingt-et-une lieues carrées, ou 300,000 acres anglais (120,000 hectares), ayant une population de 40,000 habitants, attachée en grande partie aux exploitations agricoles.

Annotons encore rapidement quelques particularités au sujet de cette riche et puissante famille. En 1520, Albert Dürer visita l'hôtel Fugger lequel venait d'être reconstruit somptueusement ; il admira surtout les vastes et magnifiques jardins, les écuries quasi-royales et les superbes chevaux qui les peuplaient. Lors des pompeuses solennités de 1549, le célèbre cardinal de Granvelle avait pris son logement dans cet hôtel ; c'est là qu'il reçut la visite de Philippe II, des reines de France et de Hongrie et de toute la cour princière ; tous ces hauts personnages avaient voulu faire escorte

à la fille du seigneur Réginald de Brederode, chevalier de la Toison d'or, laquelle venait d'être fiancée à Thomas Perrenot, seigneur de Granvelles et de Chatonay, frère du cardinal. Les jeunes fiancés, ainsi que la cour, logeaient au palais de l'abbaye Saint-Michel, et c'est de là aussi que partit le brillant cortége qui se rendit, le 10 septembre, au *Fockershuis*. A cette occasion il y eut, au Rivage, une de ces brillantes joutes d'armes, si communes à cette époque, et de laquelle Papebroeck nous a laissé une longue description.

En 1594, lors de l'entrée du gouverneur-général Ernest d'Autriche, frère de l'Empereur, les Fugger avaient fait décorer à leurs frais la rue du Couvent, au moyen d'une double rangée de pilastres et de colonnes reliées entre elles par des draperies. Quelques jours après eut lieu, à la place de Meir, un grand carrousel : Albert Fugger, le margrave Louis de Bade et deux autres grands seigneurs conduisaient les jouteurs, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de nobles belges, allemands, italiens et espagnols, tous splendidement costumés. Le prince Ernest fit son entrée sur la place entièrement bardé de fer, comme un chevalier du moyen-âge, et accompagné d'une suite brillante. Le Magistrat avait fait des frais considérables pour cette magnifique solennité, la dernière de ce genre qui eut lieu à Anvers. Enfin, en 1599, pour l'entrée d'Albert et d'Isabelle, les Fugger se distinguèrent également par les décorations qu'ils avaient fait élever.

Peu de temps après, ces puissants banquiers, ainsi que beaucoup de grands négociants étrangers, dirent un dernier adieu à cette ville pour laquelle avait sonné l'heure de la décadence ; jusqu'alors chacun avait espéré que la paix se rétablirait entre l'Espagne et la Hollande et que la navigation redeviendrait libre ; mais l'égoïsme jaloux des Hollandais, qui avaient juré la ruine du port d'Anvers, fit envoler ces dernières et fragiles espérances. Nous observerons ici que les Fugger, qui avaient au-delà du Rhin des possessions immenses, fabuleuses, et dont plusieurs membres étaient investis

des plus hautes dignités civiles et religieuses, n'avaient pas leur séjour permanent à Anvers ; mais ils entretenaient ici deux facteurs ou agents qui étaient chargés de les suppléer pendant leurs absences.

Après la suppression de leurs comptoirs, les Fugger vendirent leur hôtel (1608). A ce sujet, Papebroeck raconte que le spéculateur (Gaspard Oostering), qui en fit l'achat remplaça les gouttières et les conduits, qui étaient tous en cuivre, par d'autres en plomb, et que, au moyen du produit de ces matériaux, il put solder presqu'entièrement son prix d'acquisition. Il ajoute qu'on découvrit aussi une grande partie de cuivre en creusant le sol pour les fondations des maisons des fripiers, près du Poids-de Fer, où se trouvaient les vastes magasins des Fugger. Comme nous l'avons vu, une partie des ces magasins, avec d'autres terrains attenants, passa plus tard aux Norbertines.

Il ne reste aujourd'hui d'autre souvenir à Anvers de l'illustre famille des Fugger qu'une verrière décorant la grande nef de l'église Notre-Dame ; elle représente la conversion de saint Paul et fut donnée en 1537. On y voit les portraits des donateurs.

Nous mentionnerons encore dans cette rue la maison n° 77, à côté du coin de la rue des Peignes, laquelle porte dans sa façade une pierre où se trouve taillée, en grandes lettres gothiques de l'époque, l'inscription suivante :

Loft God, en drinckt den wijn,
En laet heeren heeren sijn.

Une inscription semblable se lisait autrefois au-dessus de l'entrée du canal ; c'est sans doute cette même pierre qui aura été scellée plus tard dans la façade du n° 77. Nous ignorons quel est le sens des mots qui précèdent ni à quoi ils font allusion.

Au n° 22 a demeuré le célèbre Pierre Appelmans, mort en 1434, qui dirigea pendant nombre d'années les travaux de l'église Notre-Dame et donna les dessins des deux tours.

Marché-du-Vendredi.

L'emplacement du Marché-du-Vendredi, avec tous les terrains avoisinants, faisait partie autrefois du vaste hôtel du chevalier Van Spangen. Cette habitation seigneuriale occupait une superficie considérable, comprise entre la rue Reynders, où se trouvait sans doute l'entrée pricipale, et le canal du Rempart des Tailleurs de pierres, et avait des issues rues du Saint-Esprit et des Peignes. Au XV[e] siècle, elle appartenait à Regnier Vander Elst, d'où elle était appelée *Reyniers Hof*, et au siècle suivant, à la famille Van Spangen, d'où elle prit le nom de *Hof Van Spangen*. Le propriétaire, en 1547, était le chevalier Corneille Van Spangen, seigneur de Spangen et de Terlist, conseiller de Charles-Quint ; c'était un des hommes les plus distingués de cette brillante époque. En 1542, lors de l'attaque de Martin Van Rossem, il avait été choisi pour prendre le commandement en chef des milices préposées à la défense des remparts ; de 1536 à 1547, il fut quatre fois premier bourgmestre.

Gilbert Van Schoonbeke, dont l'esprit spéculatif était toujours en travail, avait promptement calculé l'immense parti qu'il y avait à tirer des terrains faisant partie de l'hôtel Van Spangen, par leur situation dans la partie centrale de la ville ; il en fit l'acquisition en 1547, ouvrit sur leur emplacement une grande place carrée, perça deux petites voies pour établir la communication avec le Rempart des Tailleurs de Pierres, et une autre pour relier la nouvelle place à la rue Reynders. Il y construisit un grand nombre de maisons et, en 1549, suivant un arrangement conclu avec la ville, le marché de vieux habits et de vieux meubles, qui se tenait alors le vendredi à la Grande-Place, devant l'Hôtel-de-Ville, fut transféré à la place nouvellement créée. Depuis lors, dit un chroniqueur, « *zyn er de oude kleermaeckers niet van te jagen geweest* ». C'est là qu'eurent lieu également, dans la suite, les ventes immobilières. A l'époque française, le Marché-du-Vendredi dut prendre un autre nom, car d'après le nouveau calendrier républicain, la semaine avait été

subdivisée d'une autre manière et il était sévèrement défendu de faire usage des anciennes dénominations. La municipalité lui donna alors le nom de Marché des Fripiers, et, au lieu du vendredi, fixa les ventes au 4e et au 9e jour de chaque décade.

Vers 1836, cette place prit un aspect tout nouveau par la démolition d'un pâté de maisons qui en occupait le milieu ; la famille Moretus s'était entendu avec les voisins pour en faire l'acquisition.

Les rues qui aboutissent à ce marché sont les suivantes :

1° *Rue du Saint-Esprit.* — Elle prit son nom de diverses propriétés qu'y possédaient les Tables du Saint-Esprit. Ces Tables, comme nous l'avons vu, géraient anciennement le patrimoine des pauvres, recueillaient et distribuaient les aumônes.

2° *Ruelle du Soleil.* — Ainsi nommée d'après une enseigne. C'est aujourd'hui la ruelle du Vendredi.

3° *Pont d'Or.* — Son nom lui vient du pont construit en cet endroit sur le canal et dont les parapets étaient couverts de dorures.

4° *Rues du Faucon* et *de la Montagne.* — Ces rues prirent leur nom de deux maisons sises rue des Peignes, à travers lesquelles elles furent respectivement percées, vers la moitié du XVIe siècle. La première fut ouverte sur l'emplacement de la brasserie *den Witten Valck.*

5° *Rue des Lions.* — Elle prit son nom de l'hôtellerie *den Rooden Leeuw*, rue des Peignes, sur le jardin de laquelle elle fut ouverte.

En fait d'édifices remarquables ou historiques, nous avons à mentionner la maison nommée *den Gulden Passer,* Marché-du-Vendredi ; c'est là que Christophe Plantin transféra, en 1578, cette célèbre typographie, la huitième merveille du monde, comme l'appelle un écrivain, dont les produits jouissent depuis trois siècles d'une réputation universelle. Nous allons tracer rapidement la biographie de cet homme illustre, qui fut, pourrait-on dire, le Rubens de la typographie.

Christophe Plantin naquit en 1514 à Tours ou à Mont-Louis ; il était, paraît-il, fils de Charles de Tiercelain, seigneur de la Roche du Main, qui, par suite de malheurs, était tombé dans un état voisin de la pauvreté. Pour gagner leur vie, Christophe et un de ses frères se rendirent à Caen, mais, pour ne pas être connus, ils prirent un autre nom, « lesquels noms, dit une vieille notice (reproduit par Van der Straelen dans sa *Généalogie de Plantin*), ils choysirent en leur voyage casuelement en une prérie ; l'un cavelloit par cas sur une herbe qui en françois s'appelle *Plantain* et en flamand *Weghbree*, et l'autre sur une herbe qui s'appelle *Porrée* ou en flamand *Porrey*, dont l'un prend le surnom de Plantin et l'autre de Porret ». Quoiqu'il en soit, Christophe se mit à Caen au service d'un libraire-relieur, et là « il aprint à relier de livres et faire de petits coffres pour garder des joyaux, ce qu'il fist en ce temps là si curieusement que tout le monde estimoit ce qu'estait faict de sa main ». Il épousa Jeanne Rivière, demeurant dans la même maison, et après son mariage vint s'établir à Anvers. « Ils mirent une petite boutique (le mari des livres et la femme des linges) dessus la bourse des marchands, là où ils gagnèrent quelque temps leur vie assez sobrement. Il advint par après que le sr. Scribonius Grapheus, en ce temps la Greffier de la ville d'Anvers, se plaisant fort à la curiosité de la ligature de Plantin, le fit relier tous ses livres et l'avança et l'ayda en luy prestant quelques deniers de sorte qu'il vint à tenir une boutique au logis qu'à présent se nomme *la Rose*, près l'église des Augustins à Anvers. Ce mesme Grapheus voyant la façon de contenance de Plantin, par plusieurs fois dit qu'il le tenoit pour homme de noble extraict, à quoy Plantin tousjours respondoit qu'il n'estimoit d'aultre noblesse que celle qui estoit de la propre vertu. En ce temps là luy advint un malheur qui luy ayda par après à devenir imprimeur, tel qu'après il a esté. Environ le temps de carnaval a un soir il porta sous son manteau un petit coffret pour une fête de nopce : par derier luy vinrent quelques marcarades, lesquels croyants avoir un de leurs enemis, le traversèrent par deriere d'un

coup d'espé ; et entendant la voix de Plantin, dirent qu'ils estoyent abusés croyant avoir un aultre ; Plantin ayant prins garde aux habits des mascarades, quelque temps après, estant guerry, venant au Marché de Vendredy vit les mesmes habits et demandant à qui ils avoient été loué au jour qu'il avoit esté blessé, et ayant venu à la connoissance des personnes, qui estoient de bonnes moyens et qualités, s'accorda avec eulx (pour ne point se plaindre à la justice) qu'il auroit donc bonne somme d'argent, lequel il employa à acheter une presse et quelques instruments d'imprimerie, commancant d'imprimer des Almanach et Abecedares pour les enfants, comme quelques petits livres de prières, en quoy il s'acquistat si curieusement et correctement que...» (Ici s'interrompt brusquement ce curieux document).

Tels furent, exprimés dans un langage aussi simple que naïf, les commencements d'un homme de génie, qui devait bientôt après acquérir une immense réputation dans le monde, être honoré de la protection et de l'estime des rois et des savants, et devenir un sujet d'orgueil pour la brillante reine de l'Escaut.

Ce fut en 1555 que Plantin édita son premier ouvrage, ayant pour titre : « *L'institution d'une fille de noble maison, traduite de langue tuscane en françois* ». Il demeurait alors près de la Bourse. Deux ans après, il s'établit dans la maison *den Gulden Eenhoren,* rue des Brasseurs (*Cammerstrate*), et en 1564, dans celle *den Grooten Valk,* même rue, n° 16, qu'il dénomma *den Gulden Passer.* Il en devint propriétaire l'année suivante, comme aussi de la maison contiguë, dite *den Klynen Valk,* à l'angle de la rue du Faucon, et d'une autre, nommée *den Bytel,* dans cette dernière rue. Il y demeura jusqu'en 1578, quand, se voyant trop à l'étroit, il fit l'acquisition, de Martin Lopez, d'une grande propriété, sise au Marché-du-Vendredi, qu'il dénomma également *den Gulden Passer*, et y construisit, sur le bord du canal, ses ateliers de typographie. La première maison resta toutefois le siége de la librairie, mais la direction en fut confiée à

son beau-fils, Jean Mourentorf, qui en devint propriétaire en 1584.

A partir de l'année 1555, lorsque Plantin édita ses premiers ouvrages, tous caractérisés par une impression belle et élégante qui excita partout la plus profonde admiration, sa réputation ne fit que grandir ; pour suffire à toutes les demandes, il dut bientôt monter ses ateliers sur un pied colossal et inconnu jusqu'à ce jour. Parmi les nombreux ouvrages qu'il imprima, il faut citer les Missels et les Bréviaires, pour lesquels Philippe II lui avait octroyé le monopole dans tous les États de sa vaste monarchie : l'Espagne, les Pays-Bas, l'Amérique, etc. Ce monopole lui procura en peu d'années une fortune considérable.

Comme tous les hommes de génie, Plantin fut en butte à l'envie et à la persécution ; c'est ainsi que des adversaires l'avaient dénoncé comme inféodé aux doctrines de Calvin et qu'il fut inscrit sur la fameuse liste des suspects, dressée en 1567 ; la liste porte : « Christofle Palatin, imprimeur ». Or, être inscrit sur ce terrible tableau, sous le régime de terreur inauguré par le redoutable Fernando Alvarez, était chose aussi dangereuse que d'être dénoncé comme suspect sous la domination sanglante de Robespierre et Couthon. Des perquisitions furent faites dans l'imprimerie de Plantin, comme dans beaucoup d'autres, mais on ne parvint pas à découvrir des livres ou documents qui étaient de nature à justifier l'accusation. Ces faits peuvent paraître d'autant plus étranges que, vers le même temps, le roi Philippe II lui accordait sa protection toute spéciale et le chargeait de l'impression de la célèbre *Biblia Polyglotta* ; il lui donna à cette fin, paraît-il, une subvention de 30,000 ducats. Cet ouvrage, qui est un chef-d'œuvre sous tous les rapports, comprend le texte de la Bible en latin, en grec et en hébreu et forme sept volumes in-folio ; les hommes les plus érudits y prêtèrent leur concours. L'impression dura trois ans ; Philippe II, pour montrer à Plantin toute sa satisfaction, lui conféra le titre de Prototypographe du Roi. De son côté, le Magistrat d'Anvers lui fit don d'une coupe dorée de la valeur de cent couronnes.

Un grand nombre de correcteurs étaient attachés à l'imprimerie de Plantin, lesquels, à cette époque, étaient de vrais savants. Nous citerons Corneille Van Kiel ou Kilianus, qui composa un *Dictionnaire Etymologique*, œuvre d'érudition qui est encore fréquemment consultée ; François Van Ravelingen, Pulman, Gisclin, etc. La maison de Plantin, comme plus tard celle de Rubens, était un centre vers lequel rayonnaient tous les savants, tous les hommes distingués. Juste-Lipse, entre autres, pendant qu'on imprimait ses œuvres, y séjourna à plusieurs reprises et l'on montre encore au visiteur l'appartement qu'il occupait.

Bien qu'en 1576, malgré les troubles et les guerres religieuses, Plantin eût encore en activité, comme nous l'apprend l'historien De Thou, dix-sept presses roulantes, il se décida néanmoins, en prévision de l'avenir, à fonder des succursales de sa typographie à Leyde et à Paris ; il établit aussi un dépôt de livres à Francfort, destiné à desservir l'Allemagne.

Cet homme de génie, auquel la fortune avait souri d'une manière toute particulière, mourut en 1589, âgé de 75 ans. Sa maison à Anvers passa à son beau-fils Jean Mourentorf, déjà en possession de la librairie ; celle de Leyde, à sa fille Marguerite, mariée à François Van Ravelingen, et celle de Paris, à sa fille Martine, mariée à Gilles Beys.

Les Mourentorf maintinrent la typographie Plantinienne dans la voie de la prospérité ; ils latinisèrent plus tard leur nom en Moretus, selon l'étrange usage de cette époque, et reçurent, le 3 décembre 1696, du roi d'Espagne, Charles II, des lettres d'anoblissement, « avec permission de continuer la typographie sans déroger à la noblesse ». En 1639, la librairie fut transférée dans la maison du Marché-du-Vendredi et on construisit à cette fin un bâtiment contigu aux ateliers ; en 1761, François-Jean Moretus fit de grands changements à la maison et y incorpora trois habitations voisines. La façade, construite en pierres blanches, n'a rien de remarquable, si ce n'est les belles sculptures de la porte, œuvre d'Arnould Quellin, le vieux, représentant les armoiries de la famille

Moretus, avec la noble et glorieuse devise de Plantin : *Labore et Constantia*, qui résume toute sa vie.

Les ateliers sont encore aujourd'hui dans le même état qu'il y a trois siècles ; les presses, le matériel, tout a été conservé religieusement. Dans la maison, riche en glorieux souvenirs et qui reçut dans tous les temps la visite des plus grands personnages, on voit des portraits de famille, dont plusieurs furent peints par Rubens, des objets d'art, des manuscrits, des dessins. On y respire une atmosphère de calme et de sérénité ; le passé semble y revivre et mille objets rappellent au souvenir du visiteur cet homme éminent qui fut le fondateur de la célèbre architypographie plantinienne et ses dignes successeurs qui marchèrent si noblement sur ses traces.

Rue Reynders, rue Haute.

Rue Reynders. — Le nom primitif semble avoir été *Reyneer Vander Elst steghe*, et c'est à peu près ainsi qu'on le trouve mentionné dans un document de 1402, cité par Marshall. Comme cette dénomination était trop longue, on supprima le nom de famille, et la ruelle, qui n'était encore qu'un sentier bordé de haies, prit dès lors le nom de *Reyneers-steghe*. Nous en trouvons la preuve dans un acte échevinal de 1459, relatif à l'hôtellerie du *Lion Rouge* (rue des Peignes, 6), où ce bien est décrit comme comprenant des cours, écuries et jardins ayant leur issue « *in sher Reyneers steghe* », c'est-à-dire dans la ruelle du seigneur Regnier. Quant à l'origine de cette dénomination, elle s'explique tout simplement par la circonstance que le seigneur Regnier Vander Elst possédait en cet endroit un grand hôtel ou campagne, qui portait le nom de *Reyneershof*. Regnier Vander Elst appartenait à une de nos plus riches et plus influentes familles et jouissait d'une grande considération à Anvers ; de 1390 à 1398, il remplit à plusieurs reprises les fonctions d'échevin, en 1406 il devint margrave. Le *Reyneershof* devint plus tard la

propriété de la famille Van Spangen et l'hôtel prit alors, comme nous l'avons vu, le nom de *Hof Van Spangen*. Nous ajouterons encore que, dans un écrit de 1407, on trouve la mention d'un *Reyneershof*, situé rue de la Cuiller.

Au n° 14 de cette rue a demeuré en 1662 le fameux don François-Louis de Tarquini, qui se qualifiait de prince italien et dont les aventures rappellent jusqu'à un certain point celles de Cagliostro. Nous ne saurions entrer ici dans des détails au sujet de ce personnage ; bornons-nous à dire seulement que M. Storms, le propriétaire actuel de la maison, a découvert récemment dans les caves une officine arrangée de la manière la plus ingénieuse et qui semble avoir servi à la fabrication de fausses monnaies.

Rue Haute. — Le nom de cette rue provient de l'élévation du niveau de son sol, qui formait jadis une branche de la digue nommée *Eyendyck*, construite au VIIIe siècle, et qui bordait du côté occidental la plage de l'Escaut, appelée *het Sand*. Cette rue était bâtie dès le XIIIe siècle, car la donation d'Henri Nose, de 1232, et un document de 1284, mentionnent des maisons situées *in alta platea*. Le nom flamand s'écrivait anciennement *Hoghe strate*. En 1443 un de ces calamiteux incendies, comme les chroniqueurs en rapportent si fréquemment, détruisit toutes les maisons de la rue Haute, sans en laisser subsister une seule ; trente ans après cet événement, elle fut pavée pour la première fois. Annotons encore qu'à l'entrée de cette rue, du côté du Marché, existait jadis sur le canal un pont dit Pont-de-Fer, et qu'à son extrémité se dressait fièrement, flanquée de deux tours, la belle porte Saint-Jean, construite au XIIIe siècle et démolie en 1581. L'endroit où était cette porte se nomme encore communément pont Saint-Jean.

La rue Haute était, au XVe siècle, le marché principal de l'industrie drapière, alors si florissante à Anvers et dans d'autres villes. Outre la Halle-aux-Draps, située en regard de l'ancienne maison échevinale, et qui servait exclusivement à l'usage de nos industriels, diverses autres halles existaient dans la rue Haute. La plus ancienne est celle qui fut bâtie

en 1402, par le Magistrat de Lierre, pour les tisserands de drap de cette ville ; elle servit sans doute plus tard à ceux de Turnhout, car la maison (n° 43) où elle était située, porte le double nom de *Halle van Lier* et *Halle van Turnhout*. Une autre halle fut érigée pour compte des drapiers de Weert, petite ville du Limbourg ; c'est aujourd'hui la maison voisine, n° 41, qui en porte encore le nom. Nous citerons enfin la halle de Hérenthals et celle de Tournai, qui confinaient au prieuré de Saint-Sauveur, les halles de Nieuwkerke, Armentiers, etc. La concurrence doit avoir été rude pour les fabricants anversois, car, outre la grande quantité de draps qui arrivaient de l'intérieur, ils avaient à lutter encore contre les importations anglaises.

Les maisons historiques ou remarquables de cette rue sont :

1° *La maison de Jordaens, n°* 43. — Ce peintre célèbre, dont le talent se rapprocha de celui de Rubens, naquit à Anvers en 1593 ; son père était marchand de toiles. Le jeune Jordaens fréquenta, comme Rubens, l'atelier de l'illustre Adam Van Noort, dont ils héritèrent l'un et l'autre le brillant coloris. En 1616, Jordaens épousa la fille de son maître, et dès ce moment alla habiter une maison rue Haute, qu'il acheta peu de temps après ; le 11 octobre 1639, il fit acquisition, de Nicolas Bacx, de la grande propriété attenante, dénommée *de Halle van Turnhout*. Deux ans après, il démolit de fond en comble ces deux maisons et bâtit sur leur vaste emplacement, d'après ses propres dessins, un magnifique hôtel (n° 43), qu'il décora de nombreuses œuvres d'art ; les murs et les plafonds des salles et des appartements reçurent presque tous des tableaux de sa main ; c'était, en un mot, une luxueuse habitation, qui pouvait lutter de splendeur avec le palais que Rubens s'était construit trente ans auparavant. La vie de Jordaens ne présente pas d'autres détails bien intéressants, si ce n'est que, dans sa vieillesse, il embrassa la religion réformée ; en 1671, il assista pourla première fois à la cène des protestants avec sa servanteet sa fille. Dans les années suivantes, il reçut ses coreligionnaires

dans sa maison pour y célébrer la cène. Il mourut en 1678, âgé de 85 ans, des suites de la suette anglaise, qui emporta aussi sa fille; ils furent enterrés tous deux dans l'église des réformés à Putte, sur la frontière hollandaise. La collection de tableaux de ce maître illustre fut vendue à La Haye, en 1734. On conserve de lui, au Musée, sept belles toiles, mais son chef-d'œuvre se trouve au palais de La Haye, dit *'t Hof ten-Bosch*. La maison de Jordaens ne subit aucune transformation jusqu'à la fin du siècle dernier, lorsque la plupart des tableaux qui décoraient les murs et les plafonds furent enlevés; de même, les bâtiments reçurent des changements très-considérables; on conserva seulement à la cour son cachet imposant et monumental. On y voit encore un salon, servant de magasin, dont le plafond est orné de plusieurs tableaux de la main de Jordaens. La maison appartient aujourd'hui à M. Vander Linden.

2° *La maison n° 15*. — Cette maison, bâtie sur les plans des maisons en bois, est regardée comme un des spécimens les mieux conservés de l'architecture du XVII[e] siècle. La façade, entièrement construite en pierre blanche, est percée de quatre rangs de fenêtres uniformes. M. Linnig en a reproduit le dessin dans son album et observe que, quoique bâtie avec une grande simplicité et sans aucune prétention de luxe, elle n'en présente pas moins un aspect très-imposant. La porte d'entrée est richement ornée de sculptures, notamment le battant, qui passe pour une très-belle œuvre. Ce bâtiment, qui sert aujourd'hui de rizerie, avait été acquis en 1634 par l'illustre Jacques Jordaens, qui sans doute aussi le fit élever; il resta dans sa famille jusqu'en 1711.

3° *La maison à l'angle de la rue des Étuves*. — Cette maison, construite dans un style léger et gracieux, est ornée au premier étage de plusieurs jolis bas-reliefs qui représentent des épisodes de la vie de saint Joseph. Elle appartint, de 1612 à 1756, à la corporation des Menuisiers, qui l'avait reconstruite en 1704, comme l'indique le millésime taillé dans la façade. Les menuisiers la vendirent à Jean Vander Wee,

qui la céda en 1787 à Jean-François-Gabriel Van Nes ; elle est restée jusqu'à ce jour dans cette famille.

Rivage, rue de la Monnaie.

Le Rivage était traversé anciennement par la digue dite *Eyendyck* et les eaux de l'Escaut avaient alors leur cours jusqu'au pied de cette digue, où les petits bateaux pouvaient aborder. C'est de cette circonstance que la place prit son nom.

Les hôtels et établissements remarquables qui se trouvaient jadis au Rivage, sont :

1° *Le Refuge de l'abbaye Saint-Bernard.* — Après la conversion en évêché de son vaste hôtel, sis Marché-aux-Souliers, l'abbaye Saint-Bernard avait fait l'acquisition en 1602 d'une propriété,au Rivage, qui lui servit de Refuge jusqu'à l'époque de l'invasion française. En 1720, les bâtiments furent reconstruits, et en creusant le sol, on découvrit une grande quantité d'ossements humains. De 1833 à 1840, l'hôtel fut occupé par les classes de l'Athénée ; en 1855, il fut acquis par quelques religieux de l'ordre des Récollets, qui y fondèrent un couvent et bâtirent une église, peu digne de ce nom, dont la dédicace eut lieu au mois d'octobre 1871.

C'est au Refuge de l'abbaye Saint-Bernard qu'en décembre 1792, le fameux bossu Verrières avait établi son logement et son quartier-général. Son nom étant lié intimement à l'historique de cet hôtel, nous esquisserons rapidement la carrière de ce singulier personnage, qui fit un moment tant de bruit à Anvers.

Claude Verrières était né vers 1752 à Verrières, près de Sainte-Menehould, en France. Il exerçait comme avocat, mais ne réussissant pas à se créer une clientèle, il se jeta à pleines voiles dans le courant révolutionnaire. Nommé capitaine de la garde nationale de la section des Cordeliers, à Paris, il se distingua à la prise de la Bastille ; dès lors, une certaine notoriété se fit autour de son nom, et, grâce

à sa facilité d'élocution, à son extravagance, il devint bientô l'un des orateurs les plus écoutés et l'un des héros des fameux clubs des Jacobins et des Cordeliers. En 1791, il fit afficher sur les murs de la capitale une déclaration de guerre à Louis XVI ; en 1792, il fut nommé colonel-général d'un nouveau corps qui venait d'être organisé et qui comprenait trois divisons de gendarmes nationaux et un escadron de cavalerie, avec lesquels les Anversois devaient bientôt faire plus ample connaissance. Après la conquête de la Belgique, Verrières, suivi des gendarmes nationaux et d'un grand nombre de révolutionnaires exaltés, se transporta à Bruxelles. Le 9 décembre 1792, il se rendit à Anvers, pour y présider la séance d'ouverture, à la Sodalité, du club des Amis des Droits de l'homme ou de la Liberté de l'Escaut, et y prononça un discours, dont le texte a été conservé, et où il exposa longuement le but de la société. Nous ne donnerons pas l'analyse de cette déclamation aussi sotte et creuse qu'insipide ; on en aura une idée suffisante par les extraits qui suivent :

« L'un des premiers soldats de la révolution, j'étais le 13 juillet capitaine du fameux district des Cordeliers, à Paris, ce district, le berceau de la liberté. C'est cette main qui a posé les premiers fondements du fameux club des Cordeliers, sous le nom des Amis du Droit de l'Homme ; c'est de là que sont sorties ces grandes, ces terribles vérités qui ont ébranlé les trônes, anéanti les sceptres, pulvérisé les diadèmes ; c'est là que j'ai entendu et souvent prononcé devant le peuple assemblé ces opinions républicaines qui ont desséché les grands, qui ont fait pâlir les rois et effrayé les despotes ; c'est là que, moi le premier, j'ai déclaré, le 17 avril 1791, la guerre à Louis XVI, traître et parjure au sujet de sa communion. C'est moi qui fis alors ce fameux arrêté du club des Cordeliers, sur la communion qu'il avait reçue d'un prêtre non assermenté ; c'est moi qui, à ce sujet, ai parodié et fait afficher ces vers de la tragédie de Brutus (suivent ici douze vers) ». Puis, faisant allusion au rôle important qu'il a rempli dans le club des Jacobins, il

ajouta : « C'est à ce titre glorieux, c'est à ces sublimes fonctions que je dois l'honneur d'être le chef du corps illustre que je commande, de ces hommes qui ont détruit la Bastille le 14 juillet 1789, et qui vont parcourant l'Europe pour anéantir la tyrannie et le fanatisme et rendre tous les peuples libres et égaux. Citoyens, je suis ici le même qu'au club des Cordeliers, qu'au club des Jacobins : je viens avec vous et pour vous former en cette ville un semblable établissement ; j'ai bravé à Paris Louis XVI, je brave ici François ; sans attendre qu'il me déclare la guerre, je la lui déclare, moi, parce qu'il est roi et que je suis homme. Je la déclare ici, comme à Paris, aux despotes à crosses et à mîtres, aux tyrans à blasons et à parchemins, aux magistrats héréditaires qui ont usurpé les pouvoirs du peuple : ils ont bien pu, tous ces fléaux de la terre, établir entre eux et le peuple une distinction morale et politique ; Belges, ils ont bien pu se croire plus que vous par le hasard ou la naissance : hélas ! les préjugés de l'ignorance vous avaient appris à le croire aussi. Vos yeux étaient fermés à la lumière ; la taie de l'ignorance ne vous permettait pas de voir plus loin. Les Français viennent vous lever la cataracte. » Puis suivent encore de longues tirades contre les prêtres et les religieux, les nobles, les riches, les magistrats, sur les bienfaits de la liberté et de l'égalité que les Français viennent faire connaître à « la stupide et ignorante populace », sur le nouveau culte à établir, etc.

Pendant que la Sodalité était tous les soirs le théâtre des discours les plus insensés, des diatribes les plus violentes, Verrières ne perdait pas de vue une œuvre tout aussi importante à ses yeux, notamment la création d'une légion étrangère, dite des Sans-Culottes belges, dont le recrutement se faisait à Bruxelles, sous la direction du club des Jacobins de cette ville ; cette légion se formait rapidement ; on enrôlait des mauvais sujets de toute espèce, des émigrés hollandais, des aventuriers wallons, des forçats libérés. Verrières reçut le commandement d'une partie de ce corps et y adjoignit deux bataillons de gendarmes nationaux. Le

jour de Noël, après s'être fait précéder par une proclamation d'une violence inouïe, affichée aux coins des rues, il fit triomphalement son entrée à Anvers, à la tête de quelques centaines de soldats déguenillés, et alla établir son quartier-général au Refuge de l'abbaye Saint-Bernard. Nous ne décrirons pas la désolation, l'anxiété, la terreur, que répandit dans notre population paisible l'apparition de ces bandes indisciplinées, ni les excès de toute nature que ces hôtes incommodes commirent dans les maisons où ils avaient été hébergés. On s'en fera facilement une idée par les jugements émis par deux généraux français sur Verrières et sur la troupe qu'il commandait. Du Mouriez, dans ses Mémoires, compare les gendarmes nationaux, qui étaient recrutés en grande partie dans les Gardes Françaises et qui recevaient, en qualité d'archi-révolutionnaires, une solde de quarante sous par jour, à une horde de janissaires, à un ramassis de bandits, de pillards, de tout ce qu'il y avait de plus mauvais dans les bas-fonds de la société et les appelle des gens aussi lâches à la guerre qu'entreprenants contre des bourgeois inoffensifs. Leurs officiers, ajoute-t-il, étaient nommés parmi les plus sauvages et les plus audacieux de ces scélérats. Quant à Verrières, dont le corps était aussi difforme que son âme était corrompue, et qu'on appelait communément, à cause de sa difformité, le Petit Général et le Bossu, le général Saint-Eustache, dans une lettre écrite à Du Mouriez, le qualifie de « monstre échappé de l'enfer ».

Le lundi 7 janvier 1793, Verrières et ses bandes présidèrent à la plantation de l'arbre de la Liberté, cérémonie qui fut marquée par un curieux incident. L'arbre venait d'être planté dans le sol, au millieu des applaudissements de la foule, lorsque, par une circonstance fortuite, il se renversa tout-à-coup. A cette vue, le Petit Général, transporté de colère, s'écria : « C'est la faute de ce maudit volatile ! » en montrant les aigles de bronze qui décoraient l'Hôtel-de-Ville, et il donna aussitôt l'ordre aux Sans-Culottes d'aller les arracher. Ce fut là le dernier exploit de sa courte carrière, car, s'étant rendu à Bruxelles, il y mourut

subitement, frappé d'apoplexie. Comme cet événement eut lieu le lendemain de l'incendie de la caserne Falcon, un rimeur fit à ce sujet les vers suivants :

Maendag de boom van vryheyd geplant,
Dynsdag de Falcons in brand,
En woensdag de Bult van kant.

La mort subite et imprévue de Verrières, attribuée au premier abord à un empoisonnement, fut un grand sujet de consternation pour les Jacobins et les Sans-Culottes ; ils résolurent de donner à ses funérailles un éclat inouï. Le récit plein d'intérêt de cette solennité nous a été conservé par la *Gazette van Antwerpen*, dans son numéro du 15 janvier 1793. Nous allons le suivre, en le complétant d'après nos propres annotations.

Le corps du fameux Bossu était arrivé à Berchem, le samedi 12, escorté d'un détachement de Sans-Culottes belges, qui était allé le prendre à Bruxelles ; un autre détachement de 200 hommes était allé à la rencontre du convoi, et à une heure et demie le char funèbre, attelé de quatre chevaux, fit son entrée en ville, au son des cloches de la Cathédrale ; il traversa les principales rues, pour se rendre au Refuge de l'abbaye Saint-Bernard, dont les portes avaient été tendues d'étoffes de deuil blanches. Les funérailles furent fixées au lendemain, dimanche, et pour en relever la pompe et l'éclat, les Jacobins avaient intimé aux membres du clergé l'ordre d'y prêter leur concours. Bien que Verrières se fût déclaré pendant sa vie un ennemi implacable du catholicisme, bien qu'il eût poursuivi de ses insultes et de ses grossièretés les prêtres et les religieux, bien qu'il eût violé le palais de l'évêque de Nelis et poussé le cynisme jusqu'à placer une prostituée dans la maison d'un chanoine, la terreur qui régnait à Anvers était tellement grande que le clergé n'osa refuser son assistance.

Dès le dimanche matin, des coups de canon sont tirés à de courts intervalles ; à midi, les cloches de la Cathédrale

se mettent en branle et se font entendre de demi-heure en demi-heure. A trois heures, le cortége se met en marche ; il était ouvert par un escadron de chasseurs à cheval, une nombreuse escorte de la gendarmerie nationale et des Sans-Culottes belges, dont le défunt était colonel-général ; puis venait, sur un lit de parade porté par des officiers, le corps de Verrières, en grand uniforme et couvert de lauriers, suivi du cercueil enveloppé d'un drap de satin blanc, et d'un grand nombre de prêtres séculiers, des religieux des abbayes Saint-Michel, de Saint Sauveur et des autres couvents, portant des flambeaux, et enfin de corps de musique, exécutant des marches funèbres. Le cortége était fermé par divers corps de cavalerie et par un grand nombre de pauvres gens qui avaient reçu un assignat de dix francs pour porter des cierges.

La procession parcourut pendant plusieurs heures les principales rues, au milieu d'une foule innombrable de curieux, car c'était justement un dimanche et chacun voulait voir de près ce singulier spectacle. Vers la brume, les bandes qui précédaient le cortége en criant et en vociférant, allèrent sonner à toutes les portes, et, au milieu d'un flot de menaces, enjoignirent aux habitants d'éclairer le devant de leurs maisons. Enfin, à six heures, le chapitre de la Cathédrale, avec son doyen en tête et accompagné du Magistrat, vint recevoir à la porte principale les dépouilles mortelles de Verrières. Le temple avait été brillamment décoré : au milieu du chœur se dressait un magnifique catafalque ; le jubé, le grand portail, les piliers étaient tendus d'étoffes de deuil et ornés d'emblèmes de toutes sortes, appropriés à la mémoire du défunt. Après le service, qui finit à sept heures, le corps fut mis dans le cercueil et descendu dans un caveau du chœur. A ce moment les troupes, qui étaient rangées en ordre de bataille au cimetière et dans les rues avoisinant la Cathédrale, effectuèrent des feux de peloton, le canon fit partout entendre sa grosse voix, les cloches sonnèrent le glas, tandis que les musiques militaires jouaient des airs de circonstance. Telle fut cette cérémonie ou plutôt cette comédie funèbre qui scandalisa au plus haut degré notre honnête

population ; aussi nos pères en gardèrent-ils longtemps le souvenir comme aussi de l'homme détesté qui en fut l'objet, et il y a trois ou quatre ans à peine, un vieillard, témoin des faits, nous parlait encore avec indignation de l' « infâme Bossu ».

L'acte qui fut dressé de cet enterrement (reproduit par Mertens et Torfs) contenait ce qui suit : Le Républicain Claude Remi Buinette Verrières, colonel, chef de la brigade des hommes du 14 juillet 1789, commandant-général des trois divisions de gendarmerie nationale parisienne à pied et de l'escadron de cavalerie y attaché ; les dites divisions créées et formées en vertu du décret du 14 juillet 1792, et le dit escadron de cavalerie créé par décret du 9 octobre suivant ; âgé de 41 ans, natif de Verrières, près St-Manehould, ci-devant province de Campagne, district de St Manehould, département de la Marne ; fils de Claude Buinette et de Marie Anne Mouton ; mort à Bruxelles le 9 janvier 1793, inhumé en l'église cathédrale de cette ville d'Anvers le 13 du dit mois. (Signé) J. A. Seerwaert, chan. et pléban.

Pour en finir avec ce triste personnage, qui fit peser pendant quelque temps sur notre ville un régime de terreur, nous ajouterons que, suivant une annotation faite par un contemporain, le clerc attaché à la Cathédrale et deux servantes, indignés de la profanation dont l'église venait d'être le théâtre, s'y introduisirent mystérieusement dans la nuit qui suivit l'enterrement, enlevèrent la pierre sépulcrale et retirèrent le cercueil du caveau ; ils brisèrent les planches, emportèrent le cadavre, le cachèrent au péril de leur vie dans une maison voisine, et plus tard, l'ayant cousu dans un sac, le lancèrent dans les flots de l'Escaut. Une de ces femmes vivait encore en 1856; elle était alors soignée à l'hôpital.

2° *L'hôtel des Monnaies.* — Déjà vers l'année 1100, on battait des monnaies à Anvers ; comme le droit de battre monnaie était un droit régalien, il appartenait exclusivement aux ducs de Brabant, en leur qualité de margraves du Saint-Empire. La première forge monétaire, parait-il, était établie dans le Bourg ; elle fut successivement transférée au

Fossé-du-Bourg, au Marché-au-Lin, et enfin, au XVe siècle, dans la propriété dite *de Halle van Cruyninghen*, au Rivage, où elle resta jusqu'à sa suppression. En 1550, les bâtiments tombant en ruines, on les reconstruisit magnifiquement ; les dessins en ont été récemment reproduits par M. Génard, dans sa *Notice sur l'hôtel de la Monnaie*, où nous trouvons à ce sujet les indications qui suivent. « Le bâtiment formait le coin de la rue des Augustins (aujourd'hui rue de la Monnaie) et de la rue Saint-Michel ou du Couvent, et se prolongeait jusqu'à la rue du Chevalier. Il avait deux façades principales : la première, longeant la rue des Augustins, était partagée dans son étendue par la porte d'entrée, construction à créneaux, par la maison du maître de la Monnaie, par un bâtiment appelé le *Covyn* et par la grande cuisine. La porte principale donnait immédiatement entrée dans une vaste cour, où s'étalaient une série de constructions aux formes les plus pittoresques. Au centre se trouvait la grande conciergerie et la grande cave au vin ; puis venaient le grand charpentage et le grand corps d'édifice ancien, les fourneaux à l'argent, ceux à l'or, le comptoir et le logis de l'essayeur, enfin, les sept fourneaux. Au grand charpentage étaient adossés la galerie, d'une architecture des plus bizarres, les jardins du Waradin, du graveur et du maître de la Monnaie, la buanderie, la nouvelle fonderie et l'écurie avec la porte s'ouvrant sur la rue du Chevalier. Les façades de la rue Saint-Michel ou du Couvent se composaient de la maison du maître de la Monnaie, des sept fourneaux, de la porte d'entrée, à côté de laquelle se trouvait la bretèque, et du logis de l'essayeur. L'entrée était surmontée des armes du prince souverain, avec l'inscription : *Moneta Ducis Brabantiæ.* »

Cet hôtel fut de nouveau reconstruit en 1749, et c'est alors que fut élevée la façade monumentale qui regarde le Rivage et la rue de la Monnaie, et dont le fronton est orné d'un grand bas-relief.

Les ateliers monétaires d'Anvers jouirent pendant des siècles d'une grande renommée dans toute l'Europe, à cause

de l'extrême beauté, de l'achèvement, de la perfection de leurs produits ; ils furent supprimés par Joseph II, en 1782. Les bâtiments restèrent longtemps dans un abandon complet, à tel point que, vers 1797, on en avait cassé toutes les vitres et qu'on en enlevait les matériaux, le plomb, les barreaux de fer, etc. Enfin, le 14 décembre 1797, l'ancien hôtel des Monnaies, avec six maisons attenantes, fut exposé en vente et adjugé pour 355,000 francs. Il servit depuis à divers usages, lorsque, il y a quelques années, une grande rizerie à vapeur y fut établie. Feu M. le baron Nottebohm fit restaurer et compléter les bâtiments.

C'est un fait digne de remarque qu'autrefois les faux monnayeurs étaient punis de la manière la plus horrible. Le 16 juillet 1489, un Westphalien, nommé Everard Van Bachuysen, qui avait fait de la monnaie fausse, fut jeté vivant dans une cuve de brasseur remplie d'eau bouillante, disposée au Rivage. Des exécutions semblables eurent lieu en 1571 et 1572. En France, en Allemagne et ailleurs, les mêmes procédés barbares étaient en usage.

Avec la Monnaie disparut également l'ancienne et puissante corporation des Monnayeurs, dont l'existence remontait au XIIIe siècle ; elle comptait quatre-vingt-dix membres en 1411, lorsque le duc Antoine ratifia les priviléges dont elle était en possession. Ces priviléges étaient vraiment exorbitants. Ainsi, les monnayeurs ne pouvaient être jugés, en matière non criminelle, que par la cour monétaire ; ils ne pouvaient être soumis à une détention préventive, ils pouvaient porter des armes pour leur défense personnelle, ils étaient exempts de toutes corvées et prestations militaires, du service de la garde civile, de tous impôts et droits d'accise quelconques ; enfin ils avaient un cellier à l'hôtel de la Monnaie, où les vins et les bières entraient en franchise de droits. Ces prérogatives étaient héréditaires et passaient du père au fils aîné, ou, à défaut de descendance masculine à, la fille aînée. A maintes reprises, le Magistrat et les bourgeois réclamèrent aussi bien contre le cellier des monnayeurs que contre la cave à vin des chanoines. Divers règlements intervinrent, notammen

en 1657, quand les monnayeurs, outre leurs provisions personnelles, virent l'affranchissement des droits d'accise pour leur cave limité à 200 aimes de vin et à 700 tonneaux de bière. Joseph II, ayant aboli la Monnaie en 1782, supprima, quatre ans après, les corporations de Monnayeurs à Anvers et dans le Brabant ; le Congrès souverain eut, en 1790, la mauvaise inspiration de faire revivre ces associations qui n'avaient plus aucune raison d'être ; mais la révolution vint peu après emporter ces institutions surannées.

Rue du Couvent.

Cette rue, qui faisait jadis partie du Kiel et qu'on appelait aussi rue Saint-Michel, prit son nom de l'abbaye qui y exista pendant près de sept siècles.

Cette célèbre abbaye, une des principales du pays, occupait tout le vaste emplacement compris entre la rue du Couvent et l'Escaut, d'une part, la rue du Coude-Tordu et le grand *Eeckhof*, près de l'Esplanade, d'autre part ; elle fut fondée en 1124, à l'endroit où se trouvait alors l'église Saint-Michel. Cette église, qui datait du milieu du neuvième siècle, était la seule paroisse, non seulement d'Anvers, mais encore de ses environs ; en 1096, Godefroid de Bouillon, margrave du Saint-Empire, y fonda douze prébendes ou canonicats, qu'il dota des dîmes de Santvliet, Lillo et Oorderen, et l'église prit le rang de collégiale Peu après éclata l'hérésie de Tanchelin ; la population, séduite par la parole éloquente de ce sectaire, abandonna presque tout entière les croyances catholiques. Le curé et les chanoines de Saint-Michel, se voyant tout-à-fait impuissants pour opposer une barrière à un mal qui avait pris les plus grandes extensions, écrivirent à saint Norbert, qui venait de fonder l'ordre de Prémontré, en Champagne. Ce zélé missionnaire accourut à Anvers, en 1122, accompagné de douze religieux de son ordre, et, grâce à son immense réputation, grâce à sa parole persuasive, l'hérésie de Tanchelin fut complètement extirpée. Dans l'élan de leur reconnaissance, les chanoines

voulurent retenir ici Norbert, mais l'infatigable apôtre avait d'autres destinées à accomplir ; il consentit seulement à laisser à Anvers ses douze compagnons, auxquels les chanoines abandonnèrent leur église avec trois chapelles bâties sur le cimetière, une partie des revenus y attachés, et des terres situées dans le voisinage. Quant au chapitre de Saint-Michel, il alla prendre possession de la célèbre chapelle dédiée à Notre-Dame-op-'t-Stacksken, sur l'emplacement de laquelle il bâtit l'église Notre-Dame. Telle fut l'origine de l'abbaye Saint-Michel, dont nous allons retracer en peu de mots les développements.

Les religieux, qui portaient l'habit blanc et étaient appelés Norbertins, Chanoines réguliers et Frères-Blancs, furent bientôt en grande faveur auprès des papes, des ducs, de la magistrature, des bourgeois et des nobles, et le nouveau couvent fut doté de nombreuses propriétés. Tels furent les progrès de cet ordre, que Waltman, son premier abbé, put fonder les trois abbayes de Tongerloo, Averbode et Middelbourg, qui donnèrent naissance à leur tour à l'abbaye de Postel, aux prieurés de Corsendonck et de Throon, à Hérenthals. Vers l'année 1200, il existait en Europe plus de 1,800 abbayes de l'ordre de Prémontré, outre cinq cents maisons de moindre rang ; toutes furent fondées dans des endroits déserts, sauvages et marécageux, et les religieux Norbertins firent faire un pas immense à la civilisation, en rendant à la culture des centaines de milliers d'hectares improductifs.

Dès le XIII[e] siècle, l'abbaye Saint-Michel avait des Refuges ou hôtels à Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Nivelles, Léau, etc. ; elle nommait les échevins dans plusieurs communes ; en 1314, elle fut comprise dans l'enceinte de la ville. Dans le cours des siècles, l'église fut refaite et embellie ; les bâtiments subirent de notables améliorations, on éleva la gracieuse façade de la rue du Couvent sur les dessins de Rubens, bref, au moment de sa suppression, l'abbaye présentait un ensemble imposant d'édifices de toute

sorte, de jardins, d'allées plantées de grands arbres, de promenades ; c'était en un mot, une véritable petite ville, bien coquette, bien élégante. Les abbés, qui en 1450 avaient obtenu le titre de prélat, occupaient un appartement magnifique ; ils avaient une campagne à Beerschot, au Kiel, ils étaient membres des Etats de Brabant, avaient le pas sur la plupart des dignitaires ecclésiastiques et portaient le titre de seigneur de Santvliet, Beirendrecht, Wilryck, Vosselaer, etc.

Dans l'enclos de l'abbaye se trouvait le palais (*Prinsenhof*), où les Norbertins étaient astreints, en retour des libéralités qu'ils avaient reçues des ducs, de les héberger, eux et leur suite. C'est dans ce palais, rebâti splendidement en 1538, que séjournèrent les hôtes les plus illustres : Edouard III, roi d'Angleterre, et sa femme, pendant près de trois ans ; le duc Jean IV ; Charles-le-Téméraire et Isabelle de Bourbon, laquelle y mourut en 1465 et eut son tombeau dans l'église (aujourd'hui à la Cathédrale) ; Marie de Bourgogne et Maximilien ; l'empereur Fréderic III, qui y tint pendant un mois une diète des villes et pays de l'empire ; Philippe-le-Beau ; Charles-Quint et ses deux sœurs les reines de France et de Hongrie ; Philippe II ; le duc d'Albe ; le duc d'Alençon, en 1582, quand les religieux avaient été expulsés ; Farnèse ; Albert et Isabelle ; Pierre-le-Grand ; Louis XV ; Charles de Lorraine. Nous avons vu que Joseph II fut le premier de nos princes qui descendit et logea dans une hôtellerie publique.

L'église, qui était grande et belle, présentait à peu près les mêmes dimensions et formes que celle de Saint-Paul et avait un joli clocher surmonté de la statue de saint Michel. Elle était riche en objets d'art de toute espèce : deux autels en marbre, exécutés par Quellin, de magnifiques boiseries sculptées, un grand nombre de tableaux de Rubens, Quellin, G. Zegers, Mostaert, Van Diepenbeeck, Pepyn, De Vos, Herreyns ; les statues en marbre des douze apôtres par les meilleurs sculpteurs. On voyait encore dans cette église et au cimetière les tombeaux de Philippe Rubens, d'Abraham Ortelius, des familles Berthout de Malines, Stuart, Vande Werve, Schoyte, etc. Nous citerons enfin le réfectoire de

l'abbaye, qui avait quatre-vingt-dix pieds de long sur vingt-sept de profondeur, et qui était d'une architecture remarquable ; il était décoré de neuf toiles de J. E. Quellin, du portrait de ce peintre et de celui de son frère, le célèbre statuaire Arnould Quellin. Toutes ces richesses, tous ces trésors sont aujourd'hui ou détruits ou dispersés de tous côtés ; quelques-uns des tableaux sont au Musée ; l'église Notre-Dame possède celui de Van Diepenbeeck, portant cette belle inscription si connue : « *Quod Amandus inchoarat, quod Eligius plantarat, Willebrordus irrigarat, Tanchelinus devastarat, Norbertus restituit* ».

Les propriétés foncières appartenant à l'abbaye Saint-Michel étaient considérables ; elle possédait, au siècle dernier, toutes les maisons formant la face méridionale de la rue du Coude-Tordu, trente-sept maisons rue du Couvent, soixante-cinq grandes fermes et plus de cent parcelles de terres et bois dans une trentaine de communes, au Kiel, à Saint-Laurent, au Stuivenberg et au Pothoek. Mais cette situation, brillante en apparence, avait son revers, et si les Norbertins étaient riches en biens fonciers, ils étaient plus riches encore en dettes ; les rentes perpétuelles et viagères auxquelles ils avaient à faire face s'élevaient à près d'un million, circonstance qui explique comment ils laissèrent inondées, pendant quatre-vingt-six ans, leurs vastes possessions de Santvliet et d'Ossendrecht. Les Français s'emparèrent des biens sans reconnaître les dettes ; mais si une liquidation honnête et loyale avait dû se faire, il est très-probable que le provenu de tous les biens, non compris l'abbaye, aurait été insuffisant pour payer les créanciers. Cet état de choses s'explique peut-être par les dévastations que l'abbaye eut à souffrir à trois reprises dans le XVIe siècle, par les travaux d'embellissement et de reconstruction qu'elle fit exécuter à toutes les époques, par les frais qu'entraînait le séjour des princes, par les encouragements qu'elle accordait aux artistes de talent, car, comme nous l'avons vu, l'abbaye était un véritable musée. De fortes contributions venaient aussi parfois frapper les religieux ; ainsi, en 1590, ils eurent à payer

une cotisation de 855 fl. et à fournir 95 hommes complètement équipés pour la guerre.

Quand les hordes françaises se furent abattues pour la seconde fois sur Anvers, l'abbaye et le prélat furent imposés pour de fortes sommes dans la contribution de guerre; pour y faire face, elle fit vendre un grand nombre de maisons sises rues du Couvent et du Coude-Tordu, et divers autres biens, pour une valeur de 265,500 fr. Peu de temps après, les agents français vinrent prendre possession d'un bâtiment de l'abbaye et y installèrent le tribunal civil; à ce sujet, le commissaire ou procureur près de ce siége écrivait à Dargonne, le 29 janvier 1796: « Nous allons entrer, mon cher collègue, à l'abbaye de Michel. Je ne puis ni ne dois tolérer sur le frontispice de la porte abbatiale le nommé Norbert, ni ces mots latins, mis au bas: *Divo Norberto*, etc. Je vous prie en conséquence de donner des ordres aux moines pour les inviter à prendre avec eux et placer ailleurs leur fondateur et à faire effacer, par une couche de peinture bleue, l'inscription latine. » Ces mesures violentes préludèrent à l'évacuation complète de l'abbaye, laquelle fut opérée par Dargonne, le 16 décembre de la même année, en présence d'une foule considérable. Le vaste enclos occupé par les Norbertins fut divisé en quatre lots et adjugé, le 29 avril 1797, au prix d'un million cent mille francs en assignats, à un nommé Asseline, pour compte du citoyen Paulée. L'estimation des experts avait porté la valeur des quatre lots à 220,000 fr. en argent, somme évidemment supérieure au résultat de la vente. Le 26 août suivant furent vendus, à des prix dérisoires, les autels, les meubles, les vêtements sacerdotaux. Ajoutons, pour finir notre aperçu sur cet ordre monastique, que le dernier prélat, Augustin Pooters, mourut à Anvers, en 1816, et fut enterré à Deurne, et que le dernier Norbertin, qui, par une singulière coïncidence, portait, comme le premier abbé, le nom de Waltman, décéda en 1855, âgé de 85 ans.

L'abbaye ne subit ni démolitions ni transformations jusqu'en 1803, quand le premier Consul, par un décret rendu

à Anvers, le 21 juillet, ordonna d'y construire un arsenal et des chantiers maritimes. Il fit en conséquence l'achat de ce vaste domaine, qui appartenait alors à un négociant anversois, Henri Simons, au prix de 400,000 fr., traita avec des marchands pour la livraison de fortes quantités de bois, et fit venir des prisons de Bicêtre et de Brest cinq cents forçats, qui furent installés provisoirement à l'abbaye et employés aux premiers travaux. Par un étrange contraste, ces lieux, témoins séculaires de tant de calmes méditations, où les études étaient en honneur, où tant de travaux consciencieux et moralisateurs virent le jour, ces lieux, qui furent le sanctuaire des arts et des belles-lettres et aussi le berceau de notre civilisation, allaient être convertis en ateliers de construction de formidables engins de guerre, d'instruments de mort et de destruction !...

Les travaux furent poussés avec une rapidité extraordinaire. On démolit le magnifique *Prinsenhof*, si riche en souvenirs, ainsi que les bâtiments conventuels situés au nord de l'église, et, comme les chantiers devaient s'étendre bien au-delà de l'enclos du couvent, on emprit une partie de la chaussée traversant l'Esplanade, on détruisit toutes les constructions comprises entre la rue du Quai, qui longeait le côté méridional de l'abbaye, et la rue de Kroonenburg, qui se trouvait plus en avant ; on rasa la porte de Kroonenburg, vers laquelle conduisait cette dernière rue, ainsi que le bastion et le rempart Saint-Michel ; enfin, on combla les fossés bordant l'Esplanade jusqu'à l'écluse de la citadelle. Tout cet immense emplacement, qui s'étendait de la rue du Coude-Tordu jusqu'au Stocketsel, fut clôturé de murailles élevées ; on y construisit des casernes, des magasins, des corderies, des forges, des ateliers de toute espèce, des chantiers, des cales et d'autres installations. Les bâtiments conservés de l'ancienne abbaye, ainsi que diverses maisons, furent occupés par les bureaux de cette vaste administration. Le 16 août 1804, le commissaire-général ou préfet maritime, Victor-Pierre Malouët, posa la première pierre de l'arsenal maritime ; vers ce temps, quatre grands vaisseaux de ligne, une frégate et

une corvette étaient en construction sur les chantiers et les travaux étaient poussés avec une telle célérité que l'année suivante tous les six purent être mis à l'eau. On sait que Bonaparte avait intimé, en 1804, l'ordre à son ministre, l'amiral Decrès, de lui fournir, endéans les cinq années, une flotte de guerre de cent grands bâtiments. En 1807, dix vaisseaux de ligne étaient en voie d'exécution sur nos chantiers ; en 1813 plus de trente bâtiments de guerre avaient été lancés et il y avait en outre dans les cales quatorze vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts de 120 canons, deux de 80, les autres de 74, ainsi que trois frégates. En 1814, au moment de la chute de l'Empereur, les matériaux de construction et les munitions navales renfermés dans Anvers avaient une valeur de plus de 300 millions. Les chantiers furent supprimés alors et le partage de toutes ces constructions gigantesques et de ces immenses matériaux fut fait entre la France et les puissances alliées.

Sous le roi Guillaume, on eut la malencontreuse idée de convertir la magnifique église abbatiale en entrepôt de marchandises ; de même, une partie des bâtiments claustraux fut transformée en maison pénitentiaire, et enfin, en 1824, on bâtit sur le terrain avoisinant l'Esplanade un vaste arsenal de guerre. Cet arsenal était destiné à acquérir bientôt une triste célébrité, car, dans la fatale journée du 27 octobre 1830, ce fut une attaque dirigée contre ce bâtiment par les volontaires du capitaine Kessels, qui servit de prétexte au général Chassé pour bombarder la ville. Pendant sept heures consécutives, de quatre à onze heures du soir, plus de dix-huit mille bombes, obus, grenades, fusées et autres projectiles incendiaires tombèrent sur les maisons et dans les rues, principalement du côté de l'Esplanade. L'escadrille mouillée dans l'Escaut joignait ses efforts à ceux de la citadelle ; le feu se déclara bientôt partout, l'entrepôt Saint-Michel, l'arsenal et tous les édifices contigus étaient en flammes, la prison allait être atteinte à son tour, lorsque les deux cents détenus y enfermés parvinrent à s'échapper. Ce dût être un terrible spectacle, aux premières heures de la nuit, que

l'embrasement de tout ce quartier, qui ressemblait à un vaste océan de feu dont les flammes s'élevaient jusqu'au ciel et éclairaient toute la ville de leurs sinistres lueurs ; qu'on ajoute à cela, pour se faire une idée de la situation, le bruit de mille canons, vomissant le fer et la mort, une population affolée de terreur, s'enfuyant par toutes les rues dans le plus grand désordre, les cris des blessés et des mourants qu'on transportait en lieu sûr ; partout enfin la désolation, l'effroi, l'anxiété, augmentés encore par l'idée que les Hollandais, dans leur rage, voulaient incendier la ville entière. La Hollande, se disait-on, qui, pendant deux siècles, a tué moralement notre ville par la fermeture de l'Escaut, veut détruire complètement cette redoutable rivale de son commerce, aujourd'hui que la Belgique lui échappe. Mais quittons ces lugubres détails et bornons-nous à constater que l'église Saint-Michel brûla avec une valeur en marchandises de près de cinq millions, et que de l'arsenal et des autres bâtiments sis dans l'enclos de l'abbaye il ne resta que les murs.

En 1833, on fit crouler la belle tour qui était restée seule debout au milieu des ruines et des décombres. C'était le dernier débris de ces somptueux édifices qui n'avaient guère porté bonheur à leurs nouveaux possesseurs ; bien mal acquis n'enrichit point. Cinq ans plus tard surgit l'idée de construire sur les terrains déblayés un Parc qui aurait été plus grand que celui de Bruxelles ; l'architecte Berckmans en dressa même le plan, mais ce projet n'eut pas de suite. Au lieu de nous donner une promenade, le gouvernement fit rebâtir à grands frais l'arsenal de guerre, vaste et sombre construction, qui défigure affreusement cette rue, jadis la plus gracieuse et la plus belle peut-être de toute la ville. Sur le restant des terrains, on construisit le quai Saint-Michel et on ouvrit les rues de l'Arsenal, de l'Entrepôt brûlé, Saint-Michel et de Flandre. Ces nouvelles rues n'ont gagné une faible animation que par l'établissement dans leur voisinage d'une station de chemin de fer.

Il nous reste à mentionner dans la rue du Couvent :

1° *La maison d'Ortelius, n° 11.* — Cette maison, située à l'entrée de la rue, est considérée, quoiqu'à tort, croyons-nous, comme ayant été habitée par cet illustre géographe ; elle a un joli belvédère, construction du XVI[e] siècle, qui, dit-on, lui servait d'observatoire et de cabinet d'étude.

Abraham Ortels, qui transforma son nom en Ortelius, naquit à Anvers, le 10 avril 1527 ; son grand-père, originaire d'Augsbourg, s'était établi ici en 1460. Le jeune Ortelius se fit bientôt remarquer par les aptitudes particulières qu'il montrait pour l'étude des belles-lettres et des mathématiques, par la facilité avec laquelle il apprenait et parlait la plupart des langues usitées en Europe. Mais ce fut surtout par ses connaissances géographiques qu'il se fit une réputation universelle. On sait qu'Ortelius était appelé le Ptolomée de son siècle. Il parcourut la plus grande partie de l'Europe et, à son retour à Anvers, y publia en latin son célèbre *Théâtre du Globe terrestre.* Cet ouvrage, ainsi que l'Atlas de Gérard Mercator, le digne émule d'Ortelius, furent les premiers recueils de cartes géographiques publiés depuis l'invention de l'imprimerie et servirent de base à tous les travaux géographiques entrepris depuis lors. Dès ce moment la réputation d'Ortelius était établie et le roi Philippe II, voulant lui donner une marque de sa haute estime, lui accorda le titre de Géographe du Roi.

Abraham Ortelius mourut à Anvers, sans avoir été marié, le 28 juin (IV kal. Jul.) 1598 et fut enterré à l'église abbatiale de Saint-Michel. L'épitaphe de son tombeau fut composée par son intime ami Juste-Lipse, le célèbre professeur de Leyde ; ce monument sépulcral était orné de son portrait sculpté, en médaillon, lequel se trouve aujourd'hui au Musée. François Sweerts recueillit, sous le titre de *Lacrymae*, tous les éloges funèbres composés en son honneur : on y lit la série des ouvrages, tous en latin, qu'il publia et parmi lesquels, outre son Théâtre du Globe, nous remarquons le Trésor Géographique ; les Têtes des Dieux et des Déesses, d'après les anciennes monnaies ; l'Image du siècle d'or ou les Mœurs, la Vie, les Usages et la Religion des anciens

Germains ; l'Itinéraire à travers quelques parties de la Belgique.

Après la mort d'Ortelius, ses amis publièrent en son honneur une médaille, portant d'un côté son buste avec cette inscription : Abraham Ortelius, Antverp. ; au revers, un serpent se dressant au milieu d'un amas de livres, transperce le globe terrestre ; puis cette devise en langue grecque : Folie auprès de Dieu. Notre illustre concitoyen était aussi un ami enthousiaste des beaux-arts et possédait un magnifique cabinet de statues antiques, de médailles et de coquillages. Espérons que bientôt la statue du célèbre géographe décorera l'une de nos places publiques.

2° *Le Grand Eeckhof.* — Cet *Eeckhof* consistait dans une série de bâtiments élevés autour d'une grande cour carrée et servait pour l'emmagasinage de canons et d'autres engins de guerre, de matériaux de construction, des chars et des figures de la cavalcade, des pièces décoratives et autres objets appartenant à la ville. Il était situé dans la rue du Couvent, au midi de l'abbaye et occupait tout l'emplacement compris entre les rues du Quai et de Kroonenburg. Cet arsenal fut bâti en 1552 par Gilbert Van Schoonbeke en remplacement de de l'ancien *Eeckhof* qui avait été détruit pour la construction du Poids public. La ville avait acquis à cette fin des Norbertins, le 8 mai 1549, un vaste fonds avec une maison dite *het Veehuis*, d'une superficie de 513 verges, et divers autres terrains situés entre l'abbaye et le couvent incendié des Chartreux, au prix d'une rente annuelle de 1,639 fl., et d'une somme de 1,100 fl. pour les édifices. Ce fut sur ces terrains que le Magistrat ouvrit les rues des Quais et de Kroonenburg, et qu'il fit bâtir le Grand *Eeckhof* et deux brasseries. Toutes ces constructions avec les deux rues disparurent en 1803 et les terrains sont aujourd'hui en grande partie renfermés dans l'enclos de l'arsenal de guerre.

Au n° 37 de cette rue a demeuré Jean Brant, secrétaire de la ville, dont Pierre-Paul Rubens, qui habitait dans le voisinage, épousa en 1609 la fille Isabelle. Rubens séjourna dans cette maison jusqu'en 1613, lorsqu'il alla occuper sa

magnifique habitation à la Bascule ; il y avait un vaste atelier où il exécuta plusieurs de ses grandes compositions.

On trouve encore dans cette rue : 1° un couvent d'Apostolines, dont les commencements datent de 1797, quand quelques religieuses de la communauté établie rue du Mai vinrent chercher un refuge dans cette maison ; 2° la caserne de la Gendarmerie, bâtie en 1839, aux frais de la Province ; la gendarmerie occupait auparavant l'ancien Refuge de Tongerloo, Marché Saint-Jacques.

C'est aussi dans la rue du Couvent que le Kiel, qui s'étendait anciennement jusque là, avait son *Vierschare*, où la justice se rendait encore au siècle dernier. Le bâtiment était contigu à l'hôtel des Monnaies.

Rue du Coude-Tordu, Schelleken, Steegsken, Coin-Riche, Quais Plantin et Saint-Jean.

Rue du Coude Tordu (*Krommen Elboogstraat*). — Son nom lui vient, soit de sa configuration primitive, soit du long détour qu'elle constituait pour arriver à l'église Saint-Michel, dont l'unique porte, jusqu'en 1611, s'ouvrait sur l'Escaut. Toutes les maisons formant le côté méridional de cette rue furent bâties par les Norbertins sur les terrains de l'abbaye.

Schelleken. — Cette dénomination prend son origine dans une enseigne portant : *In 't Schelleken*, c'est-à-dire, *A la Sonnette.* Ce mot n'est donc nullement, comme on le pense, une diminution de *Schelde.* La partie méridionale de cette rue était appelée auparavant *Blauw Boterhamstraat.*

Entre cette rue et le quai était le *Steenen Eeckhof*, vaste construction flanquée d'une tour, appartenant à la ville. Cet *Eeckhof* perdit sa destination en 1681. Il existait déjà en cet endroit au XVe siècle ; c'est donc à tort qu'on attribue à Van Schoonbeke la construction de cet édifice ainsi que l'ouverture des rues qui l'entourent. Ce bâtiment, qui formait l'angle du quai Plantin, fut démoli en 1829.

Papebroeck raconte dans ses Annales, que les voituriers du *Schelleken*, ayant essuyé divers désagréments lors de la

cavalcade qui eut lieu à Malines, le 6 juillet 1653, résolurent d'en promener, le dimanche suivant, une parodie dans les rues d'Anvers. Deux bateliers de haute taille devaient représenter le Géant, saint Christophe, etc. Mais le Magistrat de Malines, ayant eu connaissance de ce projet, réclama auprès de nos échevins, qui intimèrent aux habitants du *Schelleken* l'ordre de cesser leurs préparatifs. Malgré cette défense, une partie du grotesque cortége se montra dans les rues, mais le succès fut nul ; le dénouement fut moins heureux encore, car, pendant la nuit, les principaux organisateurs furent arrachés de leur lit par les agents de l'écoutête et conduits à la maison d'arrêt. De là, ajoute Papebroeck, est resté le proverbe : *'T is Schellekens Ommeganck, groot gerucht en cleynen danck.*

La chronique annote encore que, le 10 août 1567, le margrave arrêta six anabaptistes dans une maison au *Schelleken*, laquelle servait de lieu d'assemblée à cette secte ; parmi les personnes arrêtées étaient le prédicant et divers riches bourgeois de Lille et d'Anvers. Le 12 septembre suivant, quatre d'entre eux furent étranglés et brûlés devant l'Hôtel-de-Ville. Enfin, mentionnons encore que, le 2 juin 1831, des attroupements de plus de 3,000 personnes se formèrent dans cette rue, parce qu'un capitaine de la garde bourgeoise, M. Mintjens, avait enlevé le fusil à un volontaire, pour empêcher celui-ci de tirer sur les soldats hollandais. On fit aussitôt courir le bruit que cet officier était un partisan des Hollandais et qu'il avait un drapeau orangiste chez lui : sa maison fut assaillie et saccagée de fond en comble, et l'officier fut affreusement maltraité. La ville lui paya en 1836 une indemnité de 38,000 francs.

Steegsken ou *Petite-Ruelle*. — L'administration française avait rendu ce nom par *rue de la Petite-Piqûre.*

Coin-Riche. — Cette dénomination, qui n'est pas très-ancienne, faisait antithèse avec celle de Coin-Pauvre, mauvaise traduction de *Herman Haecxstraet.*

Quai Plantin. — Ce quai existe de très-ancienne date ; la partie sise au midi se nommait jadis *de Hoeikaei,* celle

au nord *de Houtkaei*. On y avait accès par trois portes : l'une s'ouvrait sur la rue du Coude-Tordu, celle du milieu sur le Coin-Riche, et la troisième sur le quai Saint-Jean. La muraille d'enceinte était cantonnée de trois tourelles. La reconstruction du quai et la démolition des portes eurent lieu dans le cours de ce siècle.

Quais Saint-Jean (*Sud et Nord*). — Ces deux quais bordent le canal Saint-Jean, qui formait jadis le fossé du rempart de la ville ; ce fossé, construit en 1201, prit son nom de la porte Saint-Jean, qui l'avoisinait et qui fut bâtie à la même époque. Ces quais furent reconstruits sous le régime hollandais.

Sur le pont Saint-Jean fut élevé en 1552, par la ville, un grand moulin à eau, qui y exista jusqu'en 1837, lorsqu'il fut vendu et démoli. Des maisons occupent aujourd'hui son emplacement.

Le Sablon.

On donnait anciennement le nom de *'t Sand* à un vaste terrain dont les limites étaient marquées par la rue Haute, le canal Saint-Jean, l'Escaut et les canaux au Beurre et au Sucre ; c'était une plage ou banc de sable formé par le courant de la rivière, circonstance qui explique son nom. Le *Sand*, deux siècles après qu'il eut été renfermé dans les murs de l'enceinte, était encore dans son état primitif et l'on n'y voyait ni rues ni maisons, si ce n'est du côté de la rue Haute. La ville, qui en était propriétaire, comme lui ayant été donné par le duc de Brabant, se décida, en 1396, à le mettre en vente ; en vertu d'une ordonnance du 10 juin de cette année, tous ceux qui voulaient y bâtir des maisons pouvaient obtenir des terrains moyennant une petite redevance annuelle. En 1401, le Magistrat fit exhausser le terrain formant la partie septentrionale du *Sand*, ainsi que la muraille fermant la ville du côté de l'Escaut ; il établit des égouts souterrains et construisit une porte sur le fleuve, à côté de la tour dite alors *Jan Bruynbaerts-toren*. Le compte

de la ville de 1401, d'où nous extrayons ces détails, applique le nom de *Zantstrate* à la partie de la rue avoisinant le « *potstore* ». Dès cette époque donc, les terrains commençaient à être bâtis. De grands embarcadères, ou pour mieux dire, des espèces de quais en bois furent établis plus tard le long de l'Escaut, et la rue du Sablon devint alors le siége du marché des blés de Zélande, qui y resta jusqu'en 1561.

C'est dans une maison du Sablon, dénommée *den Engel,* que le grand prévôt de Brabant, Spelleken, avait fait incarcérer, les 5 et 6 février 1568, plusieurs bourgeois arrêtés pendant la nuit dans leur domicile, pour cause d'hérésie ou de participation aux désordres des deux dernières années. Comme c'était là un empiétement grave sur les franchises et libertés communales, le Magistrat réclama vivement à Bruxelles, auprès du duc d'Albe, qui ordonna de conduire sur-le-champ les détenus au Steen, pour être traduits devant la juridiction ordinaire.

Une autre propriété au Sablon qui mérite une mention toute particulière au point de vue archéologique, est la maison en bois, dénommée *de Gulde Lelie*, n° 20, appartenant à M. Kennes. Cette maison, qui se trouve dans un excellent état de conservation, est large et spacieuse et peut être rangée parmi les plus remarquables anciens édifices de la ville. Elle présente un rez-de-chaussée en pierre, décoré de gracieux ornements, et quatre étages avec revêtements en bois, qui surplombent les uns sur les autres ; la plupart des fenêtres ont conservé leur vitrage antique. Dans un cartel, placé au-dessus de la porte d'entrée, est inscrit le millésime 1599, mais ce n'est là évidemment que la date de la restauration de cet édifice, car, depuis 1546, il était sévèrement défendu de construire des pignons en bois. Cette maison servait anciennement de brasserie et garda cette destination pendant des siècles ; en 1490, elle appartenait au brasseur Jacques Cornelissen et resta dans cette famille jusqu'en 1577, quand elle passa à Antoine de Potter, qui la céda en 1598 à Jean Crossens ; c'est ce dernier qui la fit restaurer.

Il est à espérer que M. Kennes, qui est un ami éclairé des arts, n'aura pas le mauvais goût de dénaturer le curieux type architectonique que présente sa maison, mais qu'il tiendra à honneur d'y faire les réparations jugées nécessaires, tout en conservant au pignon son cachet antique et pittoresque.

Portes fluviales. — Sur le Sablon s'ouvraient jusqu'à ces derniers temps les quatre portes fluviales dont les noms suivent :

1° *Le Sandersgat.* — Cette porte prit son nom de Jean Sanders ou de son fils Gilles Sanders, qui comptent l'un et l'autre parmi les principaux architectes et entrepreneurs des XIVe et XVe siècles. Ce dernier construisit une grande partie des maisons du Rempart du Lombard qui pour ce motif, était appelé primitivement *Gillis Sanders Vest.* Les Sanders avaient de nombreuses briqueteries dont les produits étaient déchargés au *Sandersgat*, pour de là être conduits au Rempart des Tailleurs de pierres et au *Gillis Sanders vest*, où étaient situés leurs magasins et leurs *logiën*.

Le passage qui conduisait à cette porte, détruite vers 1830, s'appelle aujourd'hui rue Sanders ; l'administration française l'avait nommé *Trou d'Alexandre* !

Près de cette porte était, en 1620, une grande maison à l'enseigne *de Stad s' Gravenhage*, où, malgré les édits royaux, plus de deux cents réformés tenaient des réunions clandestines. La cour de Bruxelles, ayant eu connaissance de ce fait, écrivit à notre collége échevinal de surveiller ces conciliabules, vu que la situation de cette maison près de l'Escaut pourrait donner lieu à quelque surprise traîtreuse, au cas où les réformés anversois s'entendraient avec leurs coreligionnaires du Nord. La trève de douze ans approchait de sa fin, circonstance qui explique l'intervention de la cour.

2° *La Porte-Royale.* — La porte primitive qui se trouvait en cet endroit était dénuée de tout caractère architectural ; on l'appelait *Maeygat* (porte Marie), dénomination que sous le régime français on avait traduit par *Trou de la Mite !* Une image de la Vierge en décorait la face intérieure. Cette porte fut détruite en 1624 et à sa place on éleva,

en l'honneur du roi d'Espagne Philippe IV, la belle Porte Royale ou de l'Escaut, la seule de nos anciennes portes qui ait été conservée. Cette construction, qui est d'un aspect monumental et sévère, présente l'apparence d'un arc de triomphe ; Rubens en dessina les plans et Arnould Quellin en exécuta les sculptures. La face qui regarde la rivière porte au-dessus de son entablement, dans une grande niche à arc surbaissé, la statue colossale de l'Escaut ; au-dessous on lit une inscription latine, composée par le greffier Gevarts, et que nous traduisons littéralement par le quatrain suivant :

Comme l'Indus, le Gange, et le Rhin et le Tage,
L'Escaut, ô grand Philippe, aussi te rend hommage ;
Sous ton sceptre il verra revenir les vaisseaux
Que, sous ton aïeul Charles, il portait sur ses eaux.

Plus bas : « Le Sénat et le Peuple d'Anvers ont inauguré ce monument le 15 avril 1624. »

La face intérieure, qui est moins belle que l'autre, porte, sous les armes de l'Espagne, une inscription indiquant que la Porte-Royale fut élevée pour la défense et l'embellissement de la ville, en 1624, sous les bourgmestres chevalier Jean Happaert et Charles de Mere, et les trésoriers Jean Roose, Renaud Hugens et Adam Leermans.

3° *Les deux portes du Bierhoofd*. — Ces deux portes conduisaient au Quai-aux-Bières ; la grande, qui se trouvait dans le prolongement de la rue des Trèfles, fut démolie vers 1830 pour établir une facile communication avec le quai ; on en voit encore les débris. Quant à la petite, située presque à côté de l'autre, elle existe encore ; sa façade intérieure porte dans le fronton en marbre une jolie statue de la sainte Vierge et d'autres emblèmes religieux. Cette porte sert aujourd'hui de magasin ou d'atelier.

C'est par la grande porte du *Bierhoofd* que, le 18 juillet 1803, Bonaparte fit la première fois son entrée à Anvers. Le premier Consul, monté sur un cheval arabe, était accompagné d'une suite brillante ; il fut reçu par toutes les autorités et par une garde d'honneur composée de l'élite de

la population. Les plus grands préparatifs avaient été faits pour recevoir dignement celui qu'on croyait devoir être le sauveur de la Belgique. Aussi l'accueil fut réellement imposant et l'enthousiasme ne fit guère défaut. Le *Bierhoofd* surtout avait été magnifiquement décoré ; sur la façade extérieure de la porte, on lisait une inscription qui faisait pendant à celle de la Porte-Royale ; cette inscription, qui était en latin (jadis tout se faisait dans cette langue), disait :

Comme le Rhin, la Seine, et le Rhône et la Loire,
L'Escaut, ô Bonaparte, est tout fier de ta gloire.
Bientôt, sous ton égide, il verra les vaisseaux
Qu'au temps de Charles-Quint, il portait sur ses eaux.

Rue des Étuves, Marché-au-Lin, Rues Pierre-Pot, des Cheveux et des Trèfles.

Ces cinq rues furent ouvertes sur l'emplacement du *Sand*, sans doute en même temps que la rue du Sablon, c'est-à-dire vers la fin du quatorzième siècle. Nous allons les décrire successivement.

1° *Rue des Étuves.* — Elle prit son nom des nombreuses maisons de bain qui s'y trouvaient autrefois. Ces maisons, qui étaient en même temps des tavernes, s'appelaient en flamand *potstoven*, *badstoven*, ou tout simplement *stoven*, et en français *estuves*. Au moyen-âge, ces établissements existaient dans toutes les villes et les bains étaient d'un usage journalier. Ces maisons finirent par donner lieu aux plus grands désordres, et bien souvent nos échevins durent édicter à ce sujet de sévères ordonnances. L'une des dernières, reproduite par Diercxsens, est du 10 juin 1606 : nous y lisons que chaque établissement de bain devait porter un signe extérieur indiquant s'il était destiné aux hommes ou aux femmes ; de fortes amendes étaient comminées contre les baigneurs ou étuvistes qui transgressaient le règlement. Vers l'année 1700, il n'existait plus ici une seule de ces étuves.

Hôpital Saint-Julien. — Cet hôpital ou hospice, qui occupe un spacieux terrain entre la rue des Étuves et le canal Saint-Jean, est, après l'hôpital Sainte-Elisabeth, la plus ancienne institution de bienfaisance qui existe à Anvers. Il fut fondé, en 1303, par Jean Tuclant, chanoine de Notre-Dame, et Ida Vander List, veuve de Gisbert Amman. Par acte échevinal de 1305, les fondateurs firent abandon d'une grande propriété, affectée depuis deux ans à cette institution ; ce bien était situé, dit l'acte, « *ane de porte van der Hogerstraten* » et devait servir à héberger et à recevoir « *om onsen Here en den goeden Sente Juliane, arme wandelende Lieden wie dat si syn ofthe wanen dat si comen* ». Saint Julien l'Hospitalier, comme on sait, est le patron des voyageurs et un grand nombre d'hôtelleries ou d'hospices semblables à celui de la rue des Etuves furent construits par la piété des fidèles pendant le moyen-âge. Jean II, duc de Brabant, prit en 1311 l'hôpital Saint-Julien sous sa protection spéciale et l'exempta de toutes charges publiques. Après la mort du chanoine Tuclant, Ida Vander List, la principale fondatrice, arrêta les dispesitions réglementaires de la maison : la direction était conférée à l'abbé de Saint-Michel, au pléban de Notre-Dame et à un échevin ; ceux-ci nommaient un administrateur appartenant à l'ordre des Beggards, lequel pouvait être destitué en cas de mauvaise gestion, devait pourvoir à ses besoins par son travail et était astreint à rendre compte chaque année des recettes et des dépenses : l'hospitalité était refusée aux bateleurs, baladins, joueurs de gobelets, vagabonds et autres gens d'une conduite peu réglée ; enfin, les pèlerins et les pauvres voyageurs n'étaient admis que pour une nuit, mais cette disposition fut modifiée par la fondatrice et l'on lisait jadis sur la façade :

In dit Gasthuys van Sinte Juliaen,
Mogen de arme passanten drymael slapen gaen.

A cet établissement était annexée une chapelle dédiée à saint Julien ; elle se trouvait dans la rue Haute. Le chapelain qui y était attaché avait sa demeure dans l'hospice.

Dès l'origine, l'hôpital Saint-Julien compta de nombreux bienfaiteurs : en 1311, Everdy Wilmaer lui donna, entre autres, sa part dans une maison au Rivage (*in novo littore*) ; cinq ans après, la généreuse Ida Vander List lui abandonna tous ses biens. L'administration établie par celle-ci fut maintenue jusqu'en 1540, lorsque la direction de l'hospice passa à la Chambre des aumôniers ; en 1702 fut instituée, dans la chapelle, une confrérie dite de Notre-Dame de Lorette, laquelle, voyant l'état peu prospère de la fondation, se substitua en lieu et place des aumôniers ; cette confrérie, où n'étaient admises que les personnes ayant fait le pèlerinage de Lorette, releva complètement l'hôpital, distribua aux pauvres des secours en viande et institua, le jour du Jeudi-Saint, la Table des Pèlerins, touchante solennité qui a persévéré jusqu'à nos jours. Grâce aussi aux Lorettains, les bâtiments furent considérablement améliorés : en 1762, on reconstruisit la façade rue des Étuves, en 1791, celle du canal Saint-Jean ; ils donnèrent aussi un grand éclat aux offices qui se célébraient dans la chapelle et organisèrent chaque année une procession qui parcourait les rues avoisinantes.

Après la seconde invasion française, l'établissement fut supprimé ; la chapelle, qui, suivant l'avis de vente, avait 44 pieds de long sur 23 de large et avait été estimée à 6,400 fr., fut adjugée, le 19 décembre 1798, aux citoyens Morand et Jemar, qui la recédèrent en 1801 à un nommé Lambrechts ; celui-ci proposa à la Commission des hospices de la lui céder pour soixante louis, mais malheureusement il ne fut pas donné suite à cette proposition. Cette chapelle existe encore et sert de magasin ; son entrée, qu'on voit dans la rue Haute, au n° 62, présente un cachet très-ancien et était jadis ornée d'une statue en bois de saint Roch, sculptée par W. Pompe. Quant à la maison hospitalière, elle fut louée à un menuisier ; les diverses salles furent alors affectées à des bals publics, scandale qui se prolongea jusqu'en 1800, lorsque le préfet d'Herbouville rendit l'établissement à son ancienne destination. La direction en fut confiée, sous le contrôle du Conseil des hospices, à une commission comprenant un

directeur et douze membres, laquelle fonctionne encore aujourd'hui avec un admirable dévouement. En 1853, l'hôpital Saint-Julien fêtait pompeusement le 550e anniversaire de son érection. Quoique cette respectable institution subsiste presque uniquement de dons volontaires, elle trouve moyen de loger annuellement plus de mille pauvres voyageurs, sans asile pour la nuit. Feu M. le curé Visschers a publié un très-intéressant ouvrage retraçant l'histoire complète de cette pieuse fondation, un des rares établissements de ce genre qui aient survécu en Europe.

Marché-au-Lin. — Cette rue s'appelait primitivement *St. Marten strate*, d'une statue de ce saint que la ville y avait fait placer en 1401 au dessus d'un puits public; elle prit son autre nom d'un marché qui s'y tenait tous les vendredis, et qui fut établi, il y a quelques années, dans un autre endroit. Dans cette rue se trouvait au XVe siècle l'hôtel des Monnaies. On ignore l'époque exacte à laquelle cet établissement y avait été transféré ; nous savons seulement que la vaste propriété affectée aux ateliers monétaires était située en face de la rue Pierre-Pot et qu'elle fut vendue le 7 avril 1432, par l'ancien bourgmestre Guillaume Noyts, à l'abbé de Saint-Bavon de Gand. L'hôtel des Monnaies devint alors le refuge ou l'hôtellerie de cette abbaye.

Rue Pierre Pot. — Son premier nom était *Monsterstrate* ou *Munsterstrate*, c'est-à-dire rue du Munster ou de l'Église, à moins que ce mot ne soit une corruption de *Muntersstrate*. On retrouve le nom de *Monsterstrate* dans un document de 1284, époque où cette rue ne formait encore qu'un chemin traversant le *Sand* et bordant les jardins des maisons de la rue Haute. Une chronique, imprimée à Anvers, chez Jean Van Doesborch, en 1530, donne une explication du mot *Monsterstrate*, laquelle, bien que dénuée de toute valeur historique, nous paraît assez originale pour être reproduite ici. Nous conservons le texte flamand, dont la naïveté ne saurait pas se rendre en français : « Doe vocht Brabon tegen den » Ruese, daar hi veel te liden had, want die Ruese was fel

» en sijn slagen waren groot. Mer ten lesten wert hi ver-
» wonnen, ende Brabon sloech hem sijn rechter hand af, ende
» daerna sijn hooft, ende hi nam des Ruesen hant ende
» werpse ontrent der halver Schelden. Ende also verre als
» Brabon die hant werp, so verre behoort de Schelde aen
» Brabant, ende van dien hant werpe heeft Antwerpen noch
» den naem behouden. Doe die Ruese verslagen was, so
» reet Brabon tot eene *Monstere* (église), die stont daar Sinte-
» Michiels Cloostere nu staet, ende noch hiet die straet die
» Monsterstrate, ende daer (dans cette église) aenbedemen
» Mars den god vander oorlogen. »

Ce ne fut qu'au XVIe siècle que la rue prit le nom de l'opulent et charitable Pierre Pot, le fondateur du prieuré de Saint-Sauveur. Voici en peu de mots l'histoire de cette institution et de son fondateur :

Né à Utrecht en 1375, Pierre Pot partit, à peine âgé de vingt ans, pour la Syrie, visita l'Egypte et l'Arabie et prit son domicile à Alep, où il établit une maison de commerce. La fortune sourit à toutes ses entreprises et il parvint à réunir en peu de temps des richesses considérables. En 1404, il résolut d'aller continuer son négoce à Anvers qui commençait alors à jouir d'une grande renommée commerciale ; il ne lui fallut pas moins de sept navires pour y transporter son immense avoir. Les pauvres de la ville d'Alep, dont il était la providence, le conduisirent en larmes jusqu'au lieu d'embarquement. La petite flottille arriva heureusement à Anvers ; Pierre Pot y obtint des lettres de bourgeoisie et se distingua bientôt, comme à Alep, par son inépuisable charité. L'opulent marchand-banquier avait acquis, pour lui servir de résidence, une vaste maison dans la rue du Munster, où pendant plusieurs années ses affaires prospérèrent d'une manière prodigieuse.

En 1433 il conçut, conjointement avec sa femme Marie Terrebroots, le projet de fonder une aumônerie ou maison-Dieu dans l'enclos de son habitation ; il fit bâtir à cette fin une chapelle spacieuse qu'il consacra au Saint Sauveur, en souvenir d'une église de même nom, construite au VIIIe

siècle à Utrecht, sa ville natale, par l'évêque saint Willebrord. Cette chapelle fut dotée d'une chapellenie, et des bâtiments furent appropriés pour les besoins de l'aumônerie. Chaque mercredi, les pauvres qui s'y présentaient recevaient un secours en pain ; ces distributions continuèrent ainsi, à titre d'essai, sous la direction du chapelain, jusqu'en 1439, quand la fondation fut régulièrement constatée par acte échevinal et dotée de propriétés considérables, situées en Zélande. Par d'autres dispositions, il désigna trois proviseurs, confia l'administration de la maison à des Clercs de la Vie Commune et à des serviteurs laïcs, stipula que le jour de la distribution, qui restait fixé au mercredi, les indigents malades recevraient un secours en argent ou en vivres, et qu'en outre un pain devait être remis à tous les détenus de la prison du Steen. Une inscription enchâssée dans un mur de la cour de cet édifice, rappelle encore au visiteur ce dernier acte de générosité.

L'institution fut maintenue sur ce pied jusqu'en 1445, lorsque, à la suite du décès du premier recteur de l'hospice, les idées de Pierre Pot se modifièrent en partie ; il renvoya les Frères qui régissaient la maison d'aumônes, fit révoquer le chapelain préposé à la chapelle et se décida à substituer en leur place des religieux de l'ordre de Cîteaux, qu'il fit venir d'un couvent d'Ysselstein. Il leur abandonna non seulement l'administration de la chapelle et de l'aumônerie, mais encore, pour leur permettre d'ériger un vaste monastère, il leur fit don de sa propre maison avec presque toutes les autres propriétés formant l'îlot compris entre la rue du Munster, la rue des Cheveux, la rue Haute et le Marché-au-Lin. En outre, il leur donna une forte somme en argent, ou, comme dit l'acte constitutif « *eene eysere kiste met een notabele somme van engelsche goude nobelen, goet van gout en swaer van gewigte* », à l'effet de se procurer d'autres maisons sises sur le même îlot et qui leur seraient nécessaires. Enfin, quand tout fut approprié et que les autorisations requises eurent été octroyées par le pape, le duc de Brabant et le collége des échevins, les religieux Cisterciens prirent possession des biens abandonnés, consacrèrent la chapelle et

le couvent et nommèrent pour prieur Pierre Catwyck qui régissait déjà la maison depuis deux ans (1447).

Le charitable et pieux Pierre Pot ne survécut pas longtemps à la réalisation de ses projets : il mourut le 20 août 1450, date au sujet de laquelle Dierexsens relève cette singulière coïncidence, que ce fut le jour de Saint-Bernard (20 août) que Pierre Pot vint au monde, qu'il contracta son union avec Marie Terrebroots, qu'il fonda le prieuré de Saint-Sauveur et enfin, qu'il mourut. Il fut enterré avec grande pompe dans la chapelle qu'il avait fondée ; neuf ans après, sa femme alla le rejoindre dans la tombe et les religieux élevèrent alors, en l'honneur de leurs bienfaiteurs, un superbe mausolée, vrai chef-d'œuvre de sculpture, qui fut brisé par la rage des iconoclastes ; celui qui fut érigé plus tard, eut le même sort que le premier pendant l'occupation française. Pierre Pot avait été créé chevalier en 1442 par Philippe-le-Bon et portait le titre de seigneur de Bautersem et de Pluyseghem ; il délaissa cinq fils dont l'aîné devint bourgmestre et une fille qui s'unit à Arnold Vanden Werve.

Le prieuré fondé par Pierre Pot prospéra au point qu'en 1470, les moines purent établir deux succursales en Hollande, l'une à Zierikzee, l'autre à Wateringue ; les distributions hebdomadaires, consistant en 2,500 pains d'une livre et demie, furent régulièrement continuées et même il arriva qu'en 1554 le nombre des pauvres atteignit le chiffre de 2,400 et que la ville dut intervenir par des subventions. Puis survinrent les troubles et les guerres du XVI[e] siècle, lesquels furent particulièrement néfastes pour le couvent, car les États de Brabant confisquèrent en 1583 les neuf cents arpents de terre qu'il possédait en Hollande et qui formaient en grande partie la dotation de l'aumônerie. Dès lors les pauvres furent privés de cette précieuse ressource. En 1591, les moines reconstruisirent leur église, mais à voir l'extérieur de cet édifice, qui n'est qu'une lourde masse de pierres, sans le moindre caractère artistique ou religieux, on peut en conclure que leurs ressources doivent avoir été très-restreintes. Il est assez probable que c'est dans la première moitié du

siècle suivant, que les Cisterciens ouvrirent sur les jardins du prieuré la ruelle Pierre Pot ; la vente des terrains sis à front de la nouvelle rue amena une amélioration sensible dans leur situation financière, au point qu'ils purent demander, en 1652, au général de l'ordre d'élever leur couvent, qui n'était qu'un simple prieuré, au rang d'abbaye. Pour cela ils avaient à faire la preuve que la maison pouvait dignement occuper ce rang et avait des revenus suffisants pour fournir à l'entretien d'un abbé mitré et de vingt-quatre religieux. La demande fut accueillie, mais ce ne fut toutefois qu'en 1759 que l'abbé obtint la mitre épiscopale. En 1672 furent transférés dans l'église abbatiale les reliques des Trente-Six Saints et il y eut à cette occasion des fêtes pompeuses dans la ville ; dans la procession se trouvaient neuf beaux chars-de-triomphe, etc.

Parmi les vingt-deux prieurs et abbés qui se succédèrent, le plus illustre est Christophe Butkens, mort en 1650, auteur de plusieurs ouvrages remarquables, parmi lesquels tient le premier rang ses *Trophées du Brabant* ; ce beau travail est assez connu pour qu'il soit inutile d'en faire ressortir les excellentes qualités. Le texte original, édité en 1640 à Anvers, est en latin ; en 1724, une traduction française fut publiée à La Haye. C'est dans cette ville que mourut Butkens, pendant les instances qu'il faisait auprès des États, à l'effet d'obtenir la restitution des immenses domaines confisqués en 1583.

Pendant l'occupation française, l'abbaye de Pierre Pot subit le sort de toutes les institutions de ce genre ; les douze religieux qui la composaient furent chassés le 19 décembre 1796. Le couvent, la chapelle et les jardins furent adjugés le 17 juillet suivant, au sieur Des Maretz, de Malines, au prix de 61,100 fr. ; il en fut de même de quatorze maisons que les religieux possédaient dans les deux rues Pierre Pot, rue Haute et Marché-au-Lin, de la campagne de l'abbé à Deurne, de deux fermes et d'autres biens dans les environs.

Les bâtiments claustraux et les jardins qui occupaient un spacieux emplacement entre la grande rue Pierre Pot et la

rue Haute furent convertis en maisons particulières ; l'église, dont la tour avait été abattue en 1802, servit de magasin jusqu'en 1846, quand la communion Israélite, qui avait alors une petite synagogue Marché-aux-Chevaux, la prit à bail et l'appropria au culte ; quatre ans après, elle en fit l'achat au prix de 22,000 fr.

Rue des Cheveux. — Il est évident que ce nom absurde, qui semble faire pendant à celui de *rue des Peignes*, n'est pas la désignation primitive. Le plus ancien document, où nous voyons mentionné cette rue, date de 1445, et est relatif à la fondation Pierre Pot ; on y lit que la maison de ce dernier occupait un vaste emplacement entre la rue du Munster, le Marché-au-Lin et la rue Haute, et qu'elle avait une issue « *tegens de Harestraete* » ; l'ancien cadastre porte *Haerestrate*. Ce nom provient, pensons-nous, de l'opulente famille de Hare, qui possédait au XIVe siècle une propriété en cet endroit.

Rue des Trèfles. — Cette rue prit son nom de diverses enseignes : ainsi, on y trouve les maisons dénommées *het Silveren Claverblad, het Geel Claverblad, het Rood Claverblad.* Une de ces maisons, celle marquée n° 18, mérite une mention spéciale, à cause du type curieux qu'elle présente. Devant l'antique façade, bâtie en retraite de la rue, s'étend une petite cour, où aboutit l'escalier en limaçon de la maison voisine ; cette petite cour est séparée de la rue par une très-belle entrée en pierre de taille, où l'on voit dans un écusson formant la clef de l'arc, une feuille de trèfle sculptée, avec le millésime 1663.

Quai Van Dyck.

Ce quai s'étend du canal Saint-Jean à la Tête-de-Grue. Jusqu'à la fin du siècle dernier, il n'existait à son emplacement que deux spacieux embarcadères en bois, dont l'un était situé à droite de la Porte-Royale, l'autre à gauche ; ce dernier s'appelait *Bier-Hoofd* et était spécialement destiné au trafic des bières. Ces anciens quais communiquaient avec la ville au moyen de quatre portes s'ouvrant sur le Sablon. A partir du *Bierhoofd* jusqu'au *Werf* (Tête-de-Grue), les

eaux du fleuve avaient leur libre cours jusqu'au pied du mur d'enceinte. Du côté du Canal-au-Beurre et du Marché-au-Poisson se dressaient fièrement les imposantes tours des Boulangers et des Poissonniers qui dominaient le fleuve et baignaient gracieusement dans ses ondes leurs bases circulaires.

Comme nous l'avons dit précédemment, ces deux tours et les murailles d'enceinte encore existantes furent abattues en 1797 ; quelques années après, Bonaparte fit commencer les travaux d'exhaussement du sol, lesquels furent continués sous le régime hollandais et complétés par la construction de grands embarcadères en pierre (1815 et 1827) ; on détruisit alors aussi la grande porte du *Bierhoofd* et celle dite *Sandersgat*, et enfin, en 1837, on reconstruisit en pierre de taille le mur de quai.

A l'ancien Quai-aux-Bières se rattachent quelques souvenirs : c'est là que, pendant les troubles du XVI[e] siècle, on embarqua à deux reprises des centaines de prêtres et de religieux, arbitrairement exilés de la ville. C'est aussi au *Bierhoofd*, qu'en janvier 1778 eut lieu, pendant plusieurs jours de rudes gelées, le départ de traineaux attelés qui allaient faire des excursions sur l'Escaut. Le fleuve ne présentait à cette époque, du *Bierhoofd* jusqu'à Austruweel, qu'un vaste champ de glace que des milliers de patineurs sillonnaient dans tous les sens, où des loges de toute espèce avaient été dressées comme par enchantement. Les Escrimeurs avaient profité de la circonstance pour organiser un concours d'armes sur la plaine glacée : bref, pendant six jours l'Escaut présenta un de ces spectacles pittoresques si fréquents autrefois et dont la génération actuelle a le grand regret de ne pas voir de temps en temps le renouvellement. Lorsque, le 3 février, les glaçons se mirent en mouvement, on y transporta des tonnes de poix qu'on alluma et que la marée descendante emporta vers la pleine mer.

—

Nous voici revenu au point de départ, et par conséquent aussi à la fin de notre travail. Un instant nous avions eu

l'idée de faire une rapide excursion à travers les quartiers de la nouvelle ville. Mais quel grand intérêt cela aurait-il pu présenter actuellement ? Eglises, promenades, jardins publics, institutions, tout y est de création récente. Ensuite nous n'y trouverions que des rues, certes très-droites, larges et spacieuses, mais presque toutes neuves et vierges encore de tout événement quelconque : des maisons, jolies, fraiches et coquettes, mais d'une grande uniformité, et en outre, dénuées tout-à-fait de la poésie des souvenirs.

Certes, ce sont là des circonstances qui, au point de vue historique, rendent un ouvrage presque impossible ; mais, grâce à son origine récente, la nouvelle ville peut du moins apprécier les bienfaits de cette situation et s'appliquer la maxime du sage : « Heureux les peuples, comme les villes, qui n'ont point d'histoire ».

Avant de prendre congé du lecteur, nous tenons à rendre un témoignage public de notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont fourni des renseignements pour la confection de notre travail. Nous devons une mention toute particulière à M. le chevalier Léon de Burbure, qui nous a été d'un concours précieux, surtout en ce qui regarde la partie topographique ancienne.

Grâce à ces divers renseignements, grâce aux nombreuses recherches que nous avons faites dans les archives communales et ailleurs, l'ouvrage, tel qu'il a figuré en feuilleton dans le journal *l'Escaut* en 1871 et 1872, se trouve, pour ainsi dire, complètement remanié et refait et ne laissera, pensons-nous, que peu à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Nous espérons qu'il aura pour résultat de vulgariser le glorieux passé de la métropole littéraire, artistique et commerciale de la Belgique. Si ce but pouvait être atteint, nous nous regarderions comme amplement dédommagé du long et laborieux travail que nous a causé cette publication.

ANVERS, 31 Mai 1873.

Table des Matières.

PAGES.

Liste des Souscripteurs.

MM. Ratinckx, frères, Grand' Place.
Van Hissenhoven, notaire.
Jos. Celens.
Jacob Hopstaken.
Louis Legros, Esplanade, 37.
Louis Strauss, consul de Belgique.
A. F. Billiet-Smans, plaine Falcon, 1.
J. B. Billiet, rentier, même maison.
J. B. Hoeykens, chef d'institution, Grand Goddaert, 8.
H. L. Cossaert, comptable, rue Coppenol, 7.
Henry Sermon, libraire, Marché-au-Lait, 22 (4 exempl.).
Fréderic Belpaire.
Mlle J. Champy, institutrice, Kipdorp, 69.
MM. Ad. Serruys, rentier.
Ch. Dhanis, notaire.
J. Vander Laat, Canal des Récollets, 47.
Albéric Lunden, propriétaire, à Deurne.
Charles Sevestre, ancien notaire, Place-Verte, 5.
Jacques Thielens, chef de division au Gouv. Provincial
Frans Dodd.
Frans Gys, raffineur de sucre.
Ferdinand Vande Velde, idem, Remp. Tailleurs de pierres, 27.
P. Smitz, directeur de l'institut Van Celst.
Jos. Isenbaert, rue d'Aremberg, 11.

Le bulletin portait ces mots : « Je suis content de pouvoir souscrire pour cet ouvrage, dont la lecture m'a beaucoup intéressé. Aussi je me permets d'adresser mes félicitations à l'auteur et lui souhaite tout le succès que mérite son beau travail.

Julien Van Cuyck-Panis, rue des Aveugles, 2.
Xav. Gheysens, conseiller provincial, ancien notaire
V. Vande Vin, chaussée de Malines, 193.
Benoît Smidts, à Jumet.
Alfred Havenith, 42, Marché-aux-Chevaux.
Mme Ve. Cruysmans, rentière, boulevard Léopold, 47.
MM. Eugène Buurmans, 1, rue des Serments.
J. Wagemans, rue de l'Empereur.

MM. Meeus-Van Reeth, longue rue de l'Hôpital, 11.
Bergeron, rue de la Constitution, 61.
L. Delehaye, 54, place de Meir.
Th. Van Bever, ingénieur, Rempart des Béguines, 98.
P. J. Caers, prof. à l'École moyenne, rue des Aveugles, 9.
Le comte Théodore de Murat, avenue des Arts, 84.
Jules Guyot, rue Rogier, 23.
Gustave Van Cuyck, 14, rue des Aveugles.
Arnold de Pret Roose de Calesberg, rue Rubens, 1.
F. De Maertelaere, avocat, Grand' Place, 37.
Albert Vrancken, rue du Nord, 11 (2 exemp.).
J. B. Ed. Hayez, lieutenant colonel d'artillerie pensionné, ancien membre de la Chambre des Représentants.
L. Leclef, notaire, à Boom.
Gust. Mols-Van Linden, 68, longue rue Neuve.
Louis Philips, notaire à Stabroeck.
Le chevalier Albert Van Havre (2 exemplaires).
Henri Dumeiz, rue du Vallon-Vert, 28.
S. Vanden Bussche, rue Haute, 21.
J. Verbeeck, Marché-aux-Gants, 5.
Randaxhe-Bally, 9, Marche-au-Bétail.

Mme Léon Van Dun, à sa campagne, à Mortsel.

MM. Emile Serigiers.
G. Deisser, ingénieur, Avenue Quinten Massys, 26.
P. Jos. Robyns, 3, place du Rhin.
Ed. Serrure, courtier d'assurances, rue Lozane.
Moris-Vanden Bussche, Marché-aux-Souliers, 1.
Fréderic Mueller, chef de division au Gouv. Provincial.
Léopold Claeys, conseiller communal.
Emile Dellafaille-Van Eersel, à son château, à Wilryck.
J. Delin, artiste-peintre.
Aug. Joostens, longue rue Neuve, 70.
Georges Le Jeune, Marché-aux-Chevaux, 48 (2 exemplaires).

Mme Wauters de Terweerden.

MM. Coens, frères.
Le chanoine De Bèche, à Malines.
Mortelmans, rue de l'église, à Saint-Willebrord.
Janssens-Carette, quai Godefroid.
J. Ernest Duchene, rue de l'évêque, 54.
François Lommaert, rue Otto Venius, 3.

MM J. J. Van Noten, rue du Leguit, 15.
Henri Deckers, avocat, rue Ommeganck, 23.
E. H. Trappeniers, rue Carnot, 40.
J. Jos. Stillaert, rue des Bouchers, 15.
Ed. Veders, conseiller communal.
Jacq. Storms, agent de change, rue de la Pépinière, 8.
Peter Benoit, Rempart du Lombard, 34.
E. Joors, pâtissier-glacier, Klapdorp, 6.
Ed. Van Peborgh, conseiller communal.
Ch. J. De Ridder, conseiller communal, à Berchem
Paul Stoop, architecte, rue de Flandre, 15.
Gustave J. J. Meyers, à Hemixem.
Van den Bergh-Elsen, sénateur.
G. J. Van den Nest, rue au Sucre, 2.
Batkin, notaire, à Hoboken.
Edouard Moretus, Marché-du-Vendredi.
Goldenberg, négociant.
Charles Verbuecken, propriétaire.
Clément Van Lidth de Jeude, candidat-notaire, Kipdorp, 59.
Joseph Van Gastel, négociant, rue Zirk.
Octave Bauduin, agent de change, avenue Charlotte, 26.
L. Van Sulper, notaire.
N. Jos. Vict. De Jaer, chapelier, rue Léopold, 13.
Mme J. De Vries-Peeters, particulière, courte rue Neuve, 24.
MM. P. Heesmans.
Gust. A Pauwels, rue de l'Empereur, 9.
Stanislas Cocks, Champ-Vlemincks, 42.
P. J. A. Deckers, notaire.
Louis Coulomb, 11, Marché-au-Lait.
A. M. Eenens, Lieutenant-Général.
Charles Gilliot, négociant, rue Vénus, 1.
Meeus-Funck, rue des Brasseurs.
Leclef, architecte.
Felix Morren, négociant, Rempart des Béguines, 83.
Ch. Servais, architecte, rue Léopold, 55.
Mlles Veders, rue du Régent, 5.
MM. Emile Cordier de Crouste, rue des Arbalétriers.
A. J. Jacobs, rue de la Musette-Bleue.
Le chevalier Léon de Burbure, membre de l'Académie de Belgique.

Mme La douairière Constant-Van Havre-Dellafaille.
MM. Paul Cogels, rentier, à Anvers
René Dellafaille, rue des Tanneurs.
J. F. Koyen, rue Suderman, 24.
Lamb. J. De Mets, professeur.
Eug. Hennekens-Lelièvre, négociant en vins.
Joseph Lefebvre, entrepreneur, rue du couvent, 48.
Ed. Gevers.
Edmond Conard, courtier d'assurances.
Léon Soly, chaussée de Malines, 80, à Berchem.
Victor Bernaerts, conseiller communal, à Berchem.
Jean Craen, propriétaire, rue du Roi, 18.
François Beeckmans de Favereau, propriétaire.
Emile Dumont, place de Meir, 24.
Jacques Neeckx, négociant.
Van Hissenhoven, avocat.
L. Ch. J. Van Cutsem, vice-président du trib. 1e instance.
Constant Questiaux.
Mme. Ve. Henri Stuyck, Houblonnière, 43.
MM. G. Hennen-Cruls, rentier-propriétaire, à Maeseyck.
Armand Werbrouck, longue rue de l'Evêque, 29.
J. J. Buisseret, entrepreneur.
Verbeeck, notaire.
P. Bertels, négociant, longue rue Porte-aux-Vaches, 51.
Charles De Smecht, rue Floris.
Henri Parein, Champ-Vleminckx, 19.
Van Hoof, instituteur communal.
Remes, chef d'institution.
Le chevalier Gustave Van Havre, ancien sénateur, bourgmestre de Wyneghem.
De Schutter, rue des chênes.
L'abbé Beauvois, professeur à l'Athénée Royal.
Kennes, entrepreneur, au Sablon.
De Hert, négociant, à Borgerhout.
Cnops, négociant, rue des Peignes, 42.
François De Vos, Marché Saint-Jacques, 41.
Van Opstal, négociant, Petit-Marché, 3.
Ch. P. Dumont, notaire, à Anvers.
Theuns, notaire, à Oostmalle.
François Dumercy-Heirman, négociant (2 exemplaires).
Alexandre Cogels, propriétaire, rue d'Aremberg, 27.

MM. Versel-Bréard, négociant, rue Léopold.
Em. Buleke, 47, rue Ommeganck.
J. de Pret-Thuret, place de Meir.
H. Oostendorp, négociant, Marché-Saint-Jacques, 46.
Van Beeck, notaire.
Jean Hostie, négociant, rue de l'Evêque.
Jean Van Ast, négociant, à Borgerhout.
Le docteur De Wolf.
L'abbé Van Roy, sous-aumônier de l'hôpital militaire.
Le chanoine Pieraerts, professeur à l'Université de Louvain.
Ch. Lauwers-Nyssen, rue Porte-aux-Vaches, 57.
Egide Storms, rue Reynders, 14.
John Stroybant, avoué, rue Saint-Paul, 43.
Moreel, maître de chapelle de l'église Saint-Georges.
Zegers, rentier, rue Saint-Jean.
Joseph-Antoine Hompus, architecte.
Aloys De Bruyn, Canal des Récollets, 35.
J. Cassiers, courtier, rue des Claires.
Société *La Concorde*, place de Meir.
Georges Giebens, rue des Pèlerins, 22.
Charles Hofman, vicaire de Saint-Laurent.
J. B. Van Aarsen, Grand Goddaert, 12.
Louis Leytens, Rempart Sainte-Catherine.
Mlle Léonce De Meester, place de Meir, 43.
MM. Frans Van Boghout, membre du Conseil provincial.
P. Boesmans, expert des contributions, Marché-aux-OEufs, 32.
Théodore Van Lerius, avocat, longue rue Neuve, 36.
Edouard Parein, négociant, rue du Chaperon.
Le docteur Eugène Fremie, rue Saint-Paul, 32.
Romain Myin, candidat-notaire.
P. Somers, rue aux Laines.
Charles Fockenteyn, commis, rue Van Lerius, 14.
Frans Heuts, avenue Charlotte.
Joseph Jammar, place de Meir.
L. Mathot, industriel.
Van Hollebeke, prof. honoraire de l'Athénée Royal d'Anvers.
Florent Moons, longue rue Neuve, 44.
A. J. De Schutter, secrétaire du Bureau de bienfaisance.
Boucquillon, rue Van Schoonbeke, 9.
Elie Bruienne, rue Gysels, 128, Borgerhout.
Joseph Van Essche, négociant, rue des Sœurs-Noires.

MM. Charles Van Aerden-Van Essche, rentier.
J. Van den Beinden-Cassiers, rue de la Prison, 1.
Stanislas Baudouin, à Nylen.
Louis Liénard, rue Rouge, 9.
Gustave Weiser, rue des Béguines, 33.
L. Hormess, courtier, Marché-aux-Chevaux, 85.
L. B. Nieuwland, négociant, longue rue de l'Hôpital, 18.
Ch. Swolfs, négociant, longue rue de l'Hôpital.
J. Haest, rue des Sœurs-Noires (2 exempl.).
J. C. Van Put, ancien bourgmestre d'Anvers (4 exempl.).
Jacques-Jean Fagardo-Smeets, rue de la Constitution, 103.
Pierre-Joseph Van Merode, architecte-entrepreneur.
A. A. Reynen, courtier d'assurances.
Clément Cogels, place de Meir.
Gaston Cogels, place de Meir.
Ullens-Geelhand, rue des Tanneurs.
Félicien Baggerman, libraire-éditeur.
Gabriel, expéditeur en douane.
Eug. Van Craenenbroeck, place de la Comédie, 9 (2 exempl).
Jaumar, longue rue Neuve.
Charles de Keyser, rue Porte-aux-Vaches.
J. Van Lidth de Jeude, rue Kipdorp, 59.
Athanase de Meester, rue de l'Empereur, 17.
E. de Werbrouck, rue Saint-Georges, 5, Paris.
L'abbé Ansiau, rue de la Bascule.
L'abbé Pelgrims, ancien aumônier de l'hôpital militaire.
Baets, secrétaire de la Société *la Concorde*, rue Solvyns.
J. Steens, rue d'Herenthals, 25.
Le baron de Gilman, Marché-aux-Grains, 11
Jean S. A. Van Arendonk, teneur de livres.

Mlle. Louise Werbrouck, rue d'Herenthals, 75.

MM. G. Metdepenningen, directeur de l'Institut sup. de Commerce.
J. B. Van Dyck, rue Pierre Pot.
de Riencourt, pont de Meir, 2.
J. F. Lega, entrepreneur, rue Houblonnière, 39.
Louis De Wael, rue Van Dyck, 10.

Mme. Baudouin, avenue Charlotte, 21.

MM. Henri Aerts, architecte.
J. Laroye-De Jonckheere.
Gervais Cruls, rue de l'Empereur.
Trompeneers, expéditeur et négociant.

Noms propres cités dans le cours de l'ouvrage.

E.

F.

N.

O.

P.

Q.

R.

